HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

L'EMPIRE ANGLAIS

DANS L'INDE,

PAR LE BARON

BARCHOU DE PENHOËN.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.

LIBRAIRIE DE LADRANGE,

QUAI DES AUGUSTINS, 19.

1841.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

L'EMPIRE ANGLAIS

DANS L'INDE.

TOME IV.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

L'EMPIRE ANGLAIS

DANS L'INDE,

PAR LE BARON

BARCHOU DE PENHOËN.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE LADRANGE,

QUAI DES AUGUSTINS, 19.

1841.

LIVRE XIII.

SOMMAIRE.

Mise en jugement de Warren Hastings. — Discours d'ouverture de Burke à la chambre des Pairs. — Commencement des débats. — Arrivée de lord Cornwallis dans l'Inde. — Coup d'œil sur l'impôt territorial et sa perception avant les Anglais. — Nouveaux arrangements de lord Cornwallis sur les impôts. — Discussion entre lui et M. Shore. — Monopole du sel et du tabac. — Réforme judiciaire. — Trois sortes de tribunaux. — Les circars de Guntoor. — Nouvelles négociations avec le nizam. — Disposition de Tippoo à l'égard des Anglais. — Sa manière de vivre. — Ses institutions. — Son ambassade au roi de France. — Symptômes d'hostilités de sa part. — Le rajah de Cherika. — Le rajah de Travancore. — Lignes de Travancore. — État de la question entre le rajah et Tippoo. — Hésitation et répugnance des Anglais à commencer la guerre. — Première attaque des lignes de Travancore par Tippoo. — Cornwallis se décide à commencer la guerre. — Alliance des Anglais avec le nizam et les Mahrattes. — Force respective de Tippoo et des Anglais. — Tippoo emporte les lignes de Travancore. — Manœuvres de Tippoo. — Il attaque inopinément les Anglais. — Échec du corps d'armée du colonel Floyd. — Tippoo envahit le Carnatique; il en sort sans être inquiété par les Anglais. — Côtes de Malabar. — Nouvel arrangement entre la présidence de Madras et le nabob du Carnatique. — La Compagnie reprend l'administration des revenus du nabob. — Suite du procès de Hastings. — Exposition du premier grief concernant Cheyte-Sing. — Incident relatif à la mort de Nuncomar. — Réception des présents. — Exclusion de témoignages. — Nouveau système de défense né dans le cours des débats. — Règle posée par la cour des Pairs sur la production des témoignages. — Continuation des débats.

(1787—1791.)

LIVRE XIII.

Le 13 février 1788 commença le procès de M. Hastings à Westminster-Hall. On attendait avec grande impatience le développement de ce singulier épisode des grands événements qui se passaient dans l'Inde ; toutes les imaginations en étaient alors remplies. Les princes et princesses, les grands dignitaires de la cour, les pairesses, occupaient toutes les places réservées. La reine, habillée d'une robe de satin de couleur fauve, coiffée en cheveux, et avec une grande profusion de diamants, se trouvait dans la loge du duc de Newcastle ; à côté d'elle, les princesses Élisabeth, Augusta, Maria. La duchesse de Glocester, le jeune prince, miss Fitz-Herbert, alors en grande faveur, se trouvaient dans la loge du roi. Les dames étaient

en grande toilette, la plupart coiffées en cheveux, avec des plumes, des fleurs, des diamants. Les ducs de Cumberland, de Glocester et d'York, arrivèrent à la suite du lord chancelier. Les galeries étaient en grande partie occupées par les membres des communes; les places qui leur étaient désignées étaient couvertes d'un drap gris, le reste de l'édifice était drapé en rouge. Leur mise un peu négligée, les bottes de quelques uns faisaient contraste avec les riches costumes de la cour des pairs et des spectateurs. Les commissaires des communes étaient en grande toilette; c'étaient les docteurs Scott et Lawrence, et MM. Burke, Fox, Sheridan, Mansfield, Pigot et Douglas. Les conseils ou défenseurs de l'accusé étaient trois légistes, MM. Law, Plomer, Dallas. Warren Hastings étant introduit, tous les regards se tournèrent vers lui avec une inquiète avidité; il se fit un grand silence. On avait peine à croire que devant soi se trouvait le héros de tant d'histoires extraordinaires, celui qui avait fait et défait des souverains, celui qu'on appelait alors le grand déprédateur. Il se tint long-temps debout, promenant sur la cour des pairs et les galeries un regard calme et assuré. Aucun siége n'était à sa portée; mais, sur la motion d'un pair, une chaise lui fut portée, et il lui fut permis de s'asseoir.

Deux jours furent employés aux formalités légales préliminaires. Le 15, Burke prit la parole pour l'exposition et le développement de l'accusation. Son

discours ne dura pas moins de quatre séances. Il s'attacha à donner à la cour une idée de la situation de l'Inde depuis le moment où les marchands anglais y avaient débarqué pour la première fois jusqu'à ce jour. Il raconta les mœurs, les institutions, le gouvernement des peuples de l'Indostan sous leurs princes indigènes, leur situation sous la domination de la Compagnie; leurs oppressions, leurs souffrances, les spoliations dont ils avaient été victimes sous l'administration de M. Hastings. Il décrivit sous les traits les plus hideux l'avarice, l'avidité, la cruauté de ce dernier; il dépeignit les traitements subis par les begums et leurs serviteurs de confiance, les extorsions d'argent auxquelles Cheyte-Sing avait été long-temps en butte, auxquelles il n'avait essayé de se dérober que lorsque le fardeau ne pouvait plus se soutenir. Il accusa M. Hastings de la sédition de Benarès, qui l'avait mis lui-même si fort en péril; il lui fit un crime de la mort de Nuncomar. Il alla jusqu'à se faire l'écho des bruits populaires, bien qu'ils ne fussent pas formulés dans l'accusation, en reprochant à M. Hastings la terrible famine qui avait désolé le Bengale. Il raconta la guerre contre les Rohillas, qu'il peignit chassés de leurs foyers, poursuivis par le fer et la flamme, errants çà et là, sans asile et sans nourriture, dans ces mêmes champs qu'ils avaient long-temps cultivés en paix, et fécondés de leurs sueurs. Il raconta les exactions sans cesse croissantes auxquelles étaient soumis les habitants des campagnes.

Il reprocha surtout amèrement à M. Hastings d'avoir appelé à la collection des revenus un certain Devi-Sing, qui avait exhaussé les redevances dues par les indigènes bien au-delà de ce qu'elles auraient dû être légalement, et qui avait rempli Calcutta du bruit de ses cruautés. Il représentait M. Hastings, dans des vues d'avidité et de spéculation, l'encourageant, le soutenant de son crédit, peut-être l'inspirant de ses conseils. Il affectait d'identifier ce dernier à le considérer comme le complice, presque l'auteur des crimes qui lui avaient fait une si épouvantable renommée.

Un M. Patterson ayant été député par la Compagnie pour examiner le sujet des plaintes qui remplissaient le Bengale, M. Burke donna lecture de son rapport, et ce fut le moment le plus terrible de cette séance. « Les pauvres ryots, ou cultivateurs, dit-il, ont été traités avec une inhumanité, une barbarie qu'il serait impossible de croire si elles n'étaient attestées par la Compagnie elle-même sur ses propres registres. Le digne commissaire Patterson, qui nous a transmis ces détails, aurait voulu, disait-il, pour l'honneur de l'humanité, pouvoir les cacher à jamais sous un voile impénétrable. Mais comme il avait été envoyé pour faire un examen impartial des faits, il dû faire son devoir et entrer dans des détails cruels pour sa sensibilité, choquantes pour la vôtre. Toutefois vous écouterez son rapport dans le même esprit qui le lui a dicté. Les infortunés propriétaires, au moin-

dre retard de leurs redevances, pour lesquelles ils avaient souscrit des obligations, étaient jetés en prison. Alors ils empruntaient à des usuriers pour solder les billets qu'ils s'étaient trouvés dans l'obligation de souscrire. Telle était l'infernale résolution de ce démon incarné appelé Devi-Sing de faire acquitter les billets, que ces pauvres gens empruntaient, non pas à 20, 30, 40 ou 50, mais à 600 p. 100, plutôt que de ne pas le satisfaire. Aussi ceux qui ne pouvaient pas se procurer cet argent étaient cruellement traités. On saisissait un retardataire de paiement; des cordes étaient serrées autour des doigts de chacune de ses mains, de manière qu'ils devinssent adhérents, se confondissent au moyen d'une plus forte pression et ne fissent plus qu'un corps. Alors, au moyen de coins de fer ou de bois, enfoncés à coups de marteau, les doigts étaient de nouveau écartés. D'autres étaient attachés deux à deux par les pieds; on les suspendait ainsi à une barre de bois, les pieds en l'air, la tête en bas; et dans cette situation la bastonnade leur était administrée sur la plante des pieds jusqu'à ce que la violence des coups fît sortir les ongles des doigts. On les frappait ensuite sur la tête; il fallait que le sang sortît du nez, de la bouche et des oreilles. Après cela, le corps dépouillé de tout vêtement, ils étaient fouettés avec des cannes de bambou ou de bois épineux, puis frottés avec des herbes venimeuses, dont la moindre atteinte brûle cruellement. Cependant la barbarie du monstre, renché-

rissant sur ces supplices, qui n'atteignaient que le corps, savait encore inventer de cruelles tortures pour l'âme. Il savait la frapper à ses endroits les plus sensibles, la déchirer aussi bien que les membres de ses victimes. Il se plaisait à attacher face à face, entièrement nus, par les bras et les jambes, un père et un fils ; deux bourreaux fouettaient chacun d'eux, faisant jaillir le sang à chaque coup ; alors le monstre se délectait dans la diabolique satisfaction que pas un coup n'était perdu. En effet tout mouvement fait par une des victimes pour éviter un coup forçait l'autre à se présenter de manière à en recevoir un plus terrible ; chacun n'évitait une souffrance qu'à la condition de la faire subir plus cruelle à son infortuné compagnon.

» Les traitements infligés aux femmes dépassent toute expression. Arrachées des retraites inaccessibles de leurs maisons, dont la religion avait fait comme des sanctuaires, elles étaient exposées toutes nues aux yeux du public. Les vierges étaient amenées à la cour de justice, où elles auraient dû trouver protection. Loin de là, en présence des ministres de la justice, en présence d'une multitude de spectateurs, à la face du soleil, ces jeunes et modestes filles étaient abandonnées à une brutale violence. La seule différence dans le traitement infligé à elles ou à leurs mères, c'est que les premières subissaient le déshonneur en public, les autres dans les ténèbres de leur cachot. D'autres femmes ont eu l'extrémité de leurs mamelles saisie

et arrachée au moyen d'un bambou fendu. Par ordre du monstre, ces parties que chez toutes les nations de la terre la pudeur fait cacher, étaient exposées à la vue de la populace ; elles étaient cruellement marquées d'un fer rouge. Le dirai-je ? on a vu des bourreaux, affreux instruments du misérable, verser des liqueurs fermentées à ces sources où se puise la vie, et pousser l'emportement jusqu'à y porter leurs lèvres brutales !..... »

Ici Burke, surmonté par son émotion ou feignant de l'être, se cacha pendant quelques minutes la tête dans ses deux mains. L'effet produit par cette partie du discours de Burke, dont il reste à peine quelques fragments, suivant un témoin oculaire, fut affreuse, poignante, terrifiante à entendre. Non seulement la réalité connue, mais les caprices les plus affreux de l'imagination la plus infernale se trouvaient dépassés. L'émotion de l'auditoire répondit à celle de Burke. Pendant quelques minutes il y régna une grande agitation ; quelques femmes furent obligées de sortir. Mistress Sheridan fut emportée évanouie.

« Et pourtant ! s'écria Burke en se relevant tout-à-coup, les pères, les maris, les frères de ces pauvres femmes sont les plus douces et les plus inoffensives créatures du monde. Se contentant du plus strict nécessaire, ils abandonnent le fruit de leurs travaux à la Compagnie. Le dirai-je ? ce sont ces mains si barbarement mutilées qui produisent une partie des richesses de l'Angleterre, une partie de

notre confort de tous les jours; c'est le tribut qu'ils nous paient qui sert à notre commerce de la Chine, d'où nous vient le thé. Qui de nous ne sera pas poursuivi maintenant, au sein du foyer domestique, dans nos réunions de famille, de ces terribles souvenirs, de ces odieuses images, de ces affreux fantômes? »

Burke, ayant achevé son discours, Charles Fox prit la parole pour exposer à la cour l'ordre de procédures que les commissaires des communes se proposaient de suivre. Les commissaires demandaient que chacun des articles de l'accusation fût produit séparément; que les avocats et les témoins fussent entendus suivant la règle ordinaire sur cet article; que la cour prononçât, et qu'ainsi les différents chefs d'accusation se présentassent les uns après les autres jusqu'à leur entier épuisement. De la part des lords, les conseils de Hastings furent interrogés à ce sujet. On leur demanda s'ils agréaient cette manière de procéder. Ils la repoussèrent en demandant que l'accusation se produisît d'abord tout entière, après quoi ils produiraient leur défense tout entière aussi. Fox répliqua; il dit que l'importance d'un témoignage était mieux appréciée lorsqu'il était encore tout frais dans la mémoire que lorsqu'il avait déjà vieilli; que dans le cas contraire les juges seraient appelés à décider sur un témoignage déjà oublié; que dans la méthode proposée par les commissaires l'ordre et la liberté pouvaient être jusqu'à un certain point apportés dans une matière si

vaste et si compliquée ; qu'en suivant la méthode contraire il n'y aurait bientôt plus que désordre et confusion dans l'esprit des juges. Les trois défenseurs de Hastings répondirent l'un après l'autre. M. Law, qui parla le premier, récrimina avec amertume contre Burke, et lui reprocha la violence de son langage dans un langage très violent lui-même. Fox, l'interrompant, se leva pour prendre la cour à témoin que, revêtu d'un grand caractère public de la part des communes, il ne pouvait tolérer un semblable langage. Les arguments des avocats de Hastings furent tirés du droit commun. Ils dirent que le mode de procéder proposé par les commissaires était contraire à ce qui se passait dans les autres cours de justice, en même temps que contraire aux intérêts de l'accusé. Ils dirent qu'en raison de la liaison des témoignages, ils pouvaient se trouver forcés de laisser voir, dès le premier chef d'accusation, toute leur défense ; ce qui les mettrait à découvert sur tous les autres chefs. Les lords se retirèrent dans leur chambre pour en délibérer. Le jour suivant, lord Thurlow, lord chancelier, ouvrit la séance par ces paroles : « Messieurs les commissaires des communes, j'ai mission de vous annoncer que vous devez produire toute votre accusation avec les témoins à charge, avant que M. Hastings soit appelé à produire sa défense. » Les commissaires des communes, après en avoir conféré entre eux, rentrèrent en séance au bout de quelques instants, et vinrent déclarer aux lords

qu'ils se soumettaient à leur décision. Le débat commença sur les différents chefs d'accusation.

Lord Cornwallis, après avoir touché à Madras, arriva à Calcutta dans le mois de septembre 1786. Après avoir prêté serment devant le conseil assemblé, il fut reçu dans les formes ordinaires. Les fonctions de gouverneur-général et de commandant en chef étaient réunies pour la première fois dans les mêmes mains. Cette fusion de pouvoirs avait été conseillée par lord Macartney, et on attendait d'heureux résultats. On espérait beaucoup aussi du caractère à la fois ferme et modéré de lord Cornwallis; son rang, sa naissance, sa fortune, devaient lui donner cet ascendant moral, principal ressort du pouvoir. Depuis long-temps l'opinion publique le désignait à ces hautes fonctions. Dès 1783, M. Dundas, en présentant un bill dont les principales dispositions ont passé dans celui de Pitt, le désignait déjà pour ce poste important, et disait : « Ici il n'y aura pas de fortune brisée à refaire, pas d'avidité à satisfaire; ici pas de ces parentés qui poussent comme des champignons autour des gens en place, et dont ils ont à s'occuper; ici pas de couvées de poussins affamés, à attendre leur pâtée des mains du gouverneur-général (1). » A la vérité, cet ascendant provenant de la considération personnelle devait être le princi-

(1) Discours de M. Dundas, 14 avril 1783. *Histoire parlementaire de Cobbet*, t. XXIII.

pal, pour mieux dire, le seul moyen d'action du nouveau gouverneur. Avec un esprit modéré, conciliant, consciencieux, il était tout à la fois dénué et du génie impétueux de Clive, et de l'inépuisable fécondité d'esprit de Hastings. Les circonstances étaient pourtant importantes et critiques : il s'agissait de fondre au sein d'une organisation définitive ces parties diverses de la conquête jusque là à grand'peine tenues en contact, au moyen de ressources, d'expédients provisoires. D'un autre côté, tout annonçait de prochaines guerres qui ne pouvaient manquer de donner de nouvelles bases aux établissements anglais, le moment était donc venu de réformes sérieuses, soit dans le gouvernement, soit dans l'administration. L'opinion publique commençait d'ailleurs à le réclamer impérieusement. Ce n'était pas seulement le procès de Hastings qui s'instruisait devant le parlement, c'était aussi celui du gouvernement de la Compagnie. Les mesures exceptionnelles, les coups d'État reprochés à Hastings, paraissaient plus justement imputables au système de gouvernement qu'il avait servi qu'à lui-même. Le bureau du contrôle et la cour des directeurs sentirent donc la nécessité de céder aux exigences de l'opinion. Ils formulèrent en conséquence un nouveau système de collection d'impôts, d'administration de la justice, etc. Lord Cornwallis fut chargé de l'appliquer; mais il ne tarda pas à comprendre que ses instructions portaient sur des notions trop incomplètes

et souvent fausses de toutes choses. La véritable nature du revenu territorial n'était pas bien comprise. Les droits, la situation respective des différentes sortes de gens qui cultivaient les terres, la proportion de ses produits que chacun pouvait réclamer, tout cela était encore rempli d'énigmes et de mystères. Tout ce que l'on savait avec quelque certitude, c'était la somme à laquelle était monté le revenu de chaque année. Mais si le pays pouvait payer davantage, ou s'il était déjà imposé au-delà de ses facultés, s'il y avait quelque moyen d'influer d'une manière directe sur le produit ou le sort des cultivateurs, c'est ce que l'on ne savait pas. Lord Cornwallis se détermina dès lors à ne pas obéir immédiatement aux instructions qui lui avaient été données. Il laissa provisoirement subsister les choses telles qu'elles existaient ; malheureusement, après quelques enquêtes superficielles, il ne montra lui-même qu'un trop grand empressement à opérer d'importantes réformes.

Dans tous les temps, dans l'Inde, les revenus du gouvernement, ou du moins la plus grande partie de ces revenus, étaient tirés presque entièrement du produit des terres. Ils étaient perçus de la manière la plus simple. Le produit de la terre était divisé suivant telle ou telle proportion entre le cultivateur et le gouvernement. Primitivement la portion du gouvernement lui était payée en nature : ce mode d'acquittement des impôts subsistait même encore jusque dans ces derniers temps dans

quelques parties de l'Inde. Cette portion était variable car elle dépendait des besoins du gouvernement, dépendant eux-mêmes de la guerre, etc. La perception de ces impôts n'était point en elle-même une tâche facile; toutefois elle était singulièrement favorisée en beaucoup d'endroits par la constitution du village indou. Chacun de ces villages, constitué comme nous l'avons dit (1), formait une sorte de petit état administratif, et se gouvernait par lui-même; quelquefois les terres appartenant au village étaient regardées comme des propriétés individuelles, alors il était assez semblable à la commune française, à la paroisse anglaise, etc. Mais d'autres fois il n'en était pas ainsi. Les terres demeuraient en commun; chaque année elles étaient partagées entre eux par les habitants, chacun recevant pour la cultiver une portion en rapport avec son capital et ses moyens de travail. Le chef ou maire du village présidait à cette répartition. Dans ce cas, les agents des revenus imposaient aussi le village en bloc, suivant la quantité des terres qui en dépendaient. La taxe se répartissait ensuite de la même manière entre les habitants, elle était par conséquence proportionnelle avec la quantité de terres cultivée par chacun.

Le gouvernement mogol trouva les choses dans cet état; il les maintint, en renforçant les moyens de collection. Sous le nom de zemindars, les col-

(1) Tome I. liv. III p. 340 et suivantes.

lecteurs des revenus devinrent responsables des impôts qu'ils durent percevoir, et stationnaires dans les districts. Il y avait un grand avantage pour le gouvernement central à conserver les mêmes agents dans les mêmes lieux; ils devinrent ainsi inamovibles. Le fils fut appelé à succéder à son père par les mêmes raisons qui avaient rendu le père inamovible. Peu à peu les agents du fisc devinrent donc héréditaires en fait. Le droit ne tarda pas à venir consacrer le fait, et à l'époque où les Anglais parurent, il n'y avait pas d'exemple que les agents du revenu eussent été déplacés. Conséquent avec lui-même, le gouvernement mogol, en rendant les zemindars responsables des revenus, leur donnait les moyens de les réaliser, c'est-à-dire de forcer, de contraindre les débiteurs au paiement. Ainsi il leur était permis d'avoir sur pied autant de troupes qu'ils en pouvaient entretenir; ils avaient de plus l'administration souveraine de la justice. Le conquérant ne comprenait guère en fait de délits que ceux qui touchaient au revenu; au moins étaient-ce les seuls dont il voulût s'occuper. Les zemindars réunissaient donc dans leurs mains plusieurs fonctions soigneusement séparées d'après nos idées : ils étaient percepteurs d'impôts, banquiers, commandants militaires et magistrats. Le zemindar recevait 10 p. 100 sur la portion du revenu appartenant au gouvernement, qu'il était chargé de percevoir; cette portion était de moitié et souvent davantage du produit brut : aussi le cultivateur avait il

à peine de quoi vivre, lui et sa famille. Celui qui tire d'une terre son principal produit, peut être considéré comme en étant le propriétaire de fait. A quoi servirait d'être propriétaire d'un champ dont on ne toucherait rien, ni une gerbe de blé, ni un boisseau de pommes de terre, ni un écu? Le propriétaire de fait, comme d'ailleurs il l'était de droit, c'était donc le gouvernement, ou bien encore le zemindar qui le représentait. Sous quelques rapports extérieurs, la situation de celui-ci pouvait aussi rappeler (surtout à des esprits préoccupés de la civilisation européenne) le suzerain de la féodalité. Il avait une autorité despotique sur la classe inférieure; il vivait dans une sorte de splendeur; à sa mort, son fils lui succédait. Vus de ce côté, les zemindars ressemblaient assez à une aristocratie, à un corps de nobles propriétaires du sol, à ce qu'avaient été les conquérants normands, par exemple, après la conquête de Guillaume. Analogie trompeuse, qui recouvrait les plus profondes dissemblances, mais de nature cependant à faire quelque illusion à des yeux, à des esprits anglais.

Lord Cornwallis, en raison de cette analogie menteuse, crut discerner au milieu de tout cela les moyens de fonder un établissement durable. Il résolut de laisser aux zemindars le règlement de l'impôt, chacun dans son district; de leur affermer les terres dont chacun jouissait pour un terme de dix années, puis de rendre ce bail permanent si cet arrangement recevait l'approbation de la cour des directeurs. D'un autre côté, lord

Cornwallis, dans ces nouvelles dispositions, tranchait la question de propriété, jusque là demeurée indécise. Les zemindars étaient solennellement reconnus les légitimes propriétaires du sol, à charge à eux de payer une rente fixée une fois pour toutes, qui ne pouvait plus être augmentée, et dont le taux devait être une moyenne des taxes des années précédentes. Les zemindars furent laissés maîtres de faire avec les ryots tous les arrangements qu'ils jugeraient convenables, sous la recommandation générale, même quelque peu banale, de se laisser guider par les usages et les coutumes de chaque localité. Une garantie était pourtant fixée en faveur des ryots; ceux-ci s'engageaient à payer la quotité de la rente qui était déterminée entre eux et le zemindar, et ce dernier était tenu de délivrer au ryot un pottach, ou patente où ces engagements se trouvaient mentionnés. Or cette patente constituait un titre au moyen duquel la situation du ryot devenait aussi stable que celle du zemindar, car celui-ci ne pouvait plus rien changer aux conditions fixées. Les règlements relatifs à ce nouvel établissement furent promulgués au Bengale en 1789, dans la province de Bahar l'année suivante. Toutefois ce fut seulement en 1793 que les baux décennaux furent exécutés dans chaque district, que les mesures annoncées furent définitivement complètes.

L'établissement décennal étant enfin résolu et sur le point d'être publié, une discussion s'éleva

dans le conseil. Il s'agissait de savoir si l'on ne ferait pas connaître en même temps l'intention où était le gouvernement de rendre plus tard cet établissement perpétuel dans le cas où il serait approuvé en Angleterre. Lord Cornwallis était de cet avis. M. Shore, depuis lord Teignmouth, tout partisan qu'il fût du système proposé, fit des objections. Selon lui, le défaut presque absolu de connaissances positives sur la situation respective des zemindars et des ryots devait empêcher le gouvernement de fixer quelque chose de définitif à leur égard. Il cita de nombreux abus dans les choses telles qu'elles existaient; il lui semblait raisonnable de laisser une porte ouverte aux réformes de ceux de ces abus que dix années pourraient révéler. Il assura d'ailleurs qu'un avenir de dix années agirait aussi fortement sur l'esprit des zemindars que pourrait le faire la perpétuité. Mais lord Cornwallis était avant tout frappé de l'avantage de créer immédiatement un corps de grands propriétaires. En conséquence, il fit connaître au conseil qu'il userait de tout son pouvoir auprès de la cour des directeurs pour l'engager à déclarer aussitôt la perpétuité de ce nouvel arrangement. Entre autres raisons, il insistait beaucoup sur les améliorations que la certitude de la possession, que l'esprit de la propriété ne pouvait manquer d'apporter dans la culture des terres. « Je puis certainement assurer, disait-il, qu'un tiers du territoire de la Compagnie dans l'Indostan n'est maintenant qu'une forêt peuplée

de bêtes féroces. Un bail de dix années pourrait-il exciter le propriétaire à défricher cette forêt, à encourager le ryot à cultiver sa terre? Le fera-t-il lorsqu'il saura qu'à la fin de ces dix années il pourra courir la chance d'être taxé pour les nouvelles acquisitions de terre qu'il aura faites et perdre toute espérance de tirer quelques bénéfices de ses travaux? Je dois avouer qu'il est évident pour moi qu'un terme plus prolongé me semble absolument nécessaire; il le faut pour exciter les habitants à des efforts considérables, pour les amener à de notables perfectionnements.» En rendant compte à la cour des directeurs de tous les avantages de son plan, lord Cornwallis terminait en disant: « Je puis vous assurer qu'il est une chose de la dernière importance pour établir sur une base solide les véritables intérêts de la Compagnie; c'est que les principaux tenanciers des terres et les commerçants dans l'intérieur du pays soient replacés dans des circonstances qui les mettent à même de faire vivre décemment leur famille, et de donner une éducation libérale à leurs enfants, en harmonie avec les usages de leurs castes respectives et de leur religion. *Nulle part plus que dans ce pays une gradation régulière de rangs n'est nécessaire pour maintenir l'ordre dans la société civile* (1).»

Ces derniers mots contenaient le fond de la

(1) Lettre de lord Cornwallis à la cour des directeurs, 2 août 1789.

pensée, pour mieux dire, toute la pensée de lord Cornwallis ; il espérait créer dans l'Inde un corps aristocratique qui aurait été comme une sorte d'intermédiaire entre le peuple et le gouvernement de la Compagnie. Par une circonstance unique dans l'histoire du monde, il pouvait lui donner aussi la plus solide base de toutes les aristocraties, la terre, la propriété foncière. Pour la première fois peut-être depuis l'origine des âges, la propriété d'un territoire habité par des nations entières se trouvait sans maître connu, à la disposition de celui qui devait leur donner des lois. Le législateur pouvait à son gré la conserver dans la main d'un souverain, la concentrer dans celle d'un corps aristocratique, ou bien encore la briser en parcelles pour la distribuer aux cultivateurs. Les plus hardis révolutionnaires n'ont jamais pu seulement imaginer une table plus rase (1), un champ plus libre de tout obstacle à la réalisation de leurs théories les plus absolues. Parmi les différents partis à prendre lord Cornwallis se décida, comme nous l'avons dit, pour la fondation d'une aristocratie. Les zemindars de divers degrés lui parurent propres à devenir dans l'Inde ce qu'était en Angleterre la noblesse et la gentry. La cour des directeurs, dans les mêmes idées, se hâta de donner son approbation à lord Cornwallis ; aussi l'é-

(1) Au moins les Anglais le croyaient-ils fermement à cette époque.

tablissement d'abord décennal fut immédiatement déclaré perpétuel. Gouverneur-général, directeurs et conseillers avaient également hâte de sortir enfin des mesures provisoires où l'on avait toujours vécu ; il leur tardait d'arriver à cette sorte de stabilité qu'ont partout les corps aristocratiques, et qu'ils apercevaient déjà dans celui de leur création.

Sous le gouvernement des princes indigènes, et sous le gouvernement mogol, le monopole du sel était vendu par l'administration publique. A la première époque de la domination de la Compagnie, les employés firent ce trafic à leur profit; plus tard la Compagnie s'en empara. Jusqu'en 1780 elle l'afferma par baux de cinq années. A cette époque Warren Hastings abolit ce système, et plaça les salines dans les mains du gouvernement. Des employés de la Compagnie étaient chargés de faire confectionner le sel; le prix en était fixé par le gouverneur-général dans le conseil, et il était livré à la consommation. Lord Cornwallis conserva cet arrangement, auquel il se contenta d'ajouter quelques réglements en faveur des petits employés. Il fit encore cet autre changement; ce fut de faire vendre le sel par petites portions et aux enchères, au lieu d'établir d'abord un prix uniforme pour la quantité qui devait être vendue dans l'année. Au commencement de cette administration, ce monopole produisait un revenu de 464,060 livres sterling. Le monopole de l'opium était vendu de même que celui du sel par les gouvernements mogols. La Compagnie en dis-

posa d'abord par des marchés particuliers comme des faveurs spéciales; mais en 1785 il en fut disposé aux enchères publiques. Les cultivateurs étaient forcés de fournir cet article de consommation à un taux très bas, parce que tel était l'intérêt du gouvernement. Lord Cornwallis changea peu de chose à ce réglement; il se borna à en modifier quelques dispositions dans l'intérêt des cultivateurs.

Après ces grandes réformes, le premier soin du gouverneur-général fut de s'occuper d'un nouvel établissement judiciaire. Dans une lettre du 12 avril 1786, à propos d'un plan pour l'administration de la justice civile entre les natifs, les directeurs se disaient pénétrés de la nécessité de subordonner leurs idées et leurs propres intérêts aux usages et aux coutumes des peuples de l'Inde; ils voulaient se garder de l'application d'abstraites théories tirées d'autres contrées, applicables à un autre état de choses. De son côté, lord Cornwallis considérait la réorganisation du système judiciaire, comme le meilleur moyen d'affermir le gouvernement de la Compagnie. Après avoir brièvement indiqué aux directeurs les réformes qu'il se proposait de faire, il terminait par ces belles paroles : « Nous devons être assurés que le bonheur du peuple est la plus ferme base sur laquelle nous puissions bâtir notre sécurité politique. » Nulle part, à la vérité, de promptes réformes ne semblaient nécessaires. Nous avons dit comment chaque zemindar exerçait une

sorte de juridiction civile et criminelle dans les limites du territoire qu'il régissait. Mais en cela encore rien n'était parfaitement déterminé, défini; c'était plutôt un pouvoir de fait que de droit, que rien ne définissait ni ne limitait. Il n'y avait ni tribunaux régulièrement organisés, ni avocats, ni gens de loi. Des collecteurs délégués des zemindars, et qui s'adjoignaient à leur fantaisie trois ou quatre assesseurs, jugeaient la plupart des procès. S'agissait-il d'un intérêt en litige, du partage d'un bien, etc., l'usage était de s'en rapporter à l'arbitrage d'un certain nombre de parents ou du chef de la caste. Ces collecteurs, désignés, comme on vient de le dire, par le zemindar, décidaient sans appel. Dans le cas où le temps venait à leur manquer pour s'occuper de l'affaire, ils renvoyaient les parties devant une assemblée de trois ou cinq arbitres, désignés par lui-même. Les règles de l'équité naturelle, et les usages des castes parfaitement connus par la tradition, qui s'en transmettait soigneusement de père en fils, étaient les bases des jugements.

Le zemindar, en s'adjoignant qui il voulait, rendait donc en définitive la justice; or, en raison de la constitution sociale du pays, où la propriété de toutes choses appartenait au souverain, c'est-à-dire au fisc, dont il était l'agent; il était ainsi juge et partie. Après un séjour de plus de trente ans dans l'Inde, un prêtre catholique (l'abbé Dubois) écrivait ces paroles : « La chaumière qu'habite un indou ne lui appartient pas; elle est la propriété

du gouvernement. Lorsqu'il quitte son village pour aller dans un autre, il n'a pas le droit de disposer de sa bicoque; elle demeure déserte jusqu'à ce que quelque nouvel habitant vienne en prendre possession avec l'agrément des chefs du lieu, ou jusqu'à ce qu'elle tombe en ruines. » La plupart des causes étant en effet des questions entre le ryot et le zemindar, entre le fisc et le collecteur; en dernière analyse il n'existait par conséquent d'autre justice que la volonté du zemindar. A la vérité, il usait avec assez de modération de ce grand pouvoir; quand un ryot se trouvait en retard dans ses paiements, ce qui constituait le plus grand nombre des délits, le zemindar se contentait d'ordinaire d'envoyer vivre chez lui à ses dépens un certain nombre de garnisaires. Dès 1760, une partie des attributions des zemindars avait bien été modifiée; toutefois, la plupart des questions fiscales était encore à leur décision. Ainsi, non seulement il n'existait pas d'organisation régulière de la justice, le peu qu'il y en avait était choquant pour les idées européennes, contraire même aux règles de l'équité; ici encore lord Cornwallis put donc s'imaginer avoir le champ libre pour de nouvelles créations. Il s'empressa de constituer des tribunaux qui pussent suffire à rendre la justice à tous les habitants de l'Inde. Il leur imposa une hiérarchie de nature à servir de garantie aux plaideurs contre leurs décisions respectives.

Dans ce but lord Cornwallis établit trois sortes

de tribunaux constituant trois degrés de juridiction; des *cours civiles*, districts ou zillahs, des *cours provinciales*, et enfin une cour appelée cour de *sudder-dewany-adaulut*. Les cours *de districts*, ou zillahs, établies dans toute ville un peu considérable, étaient composées d'un employé de la Compagnie, séant comme juge, d'un greffier et de plusieurs autres employés de la Compagnie de moindre rang; enfin d'un indigène, chargé d'éclairer la cour sur les usages ou les coutumes des localités. Tous les habitants qui se trouvaient compris dans l'étendue de la juridiction de la cour, à la seule exception des sujets anglais, lui étaient soumis. Pour obvier à l'encombrement qui pouvait résulter de la multitude des causes, le juge pouvait renvoyer à son greffier, sous la condition d'un appel à lui-même, toutes celles où l'objet en litige n'était pas considérable et s'étendait de 50 à 200 roupies. La décision de procès au-dessous de cette première somme était laissée à des arbitres choisis parmi les indigènes : il y avait appel de la décision, ainsi que de celle du greffier, aux cours de districts ou zillhas. Les *cours provinciales*, au nombre de sept, étaient composées chacune de trois juges, choisis parmi les employés du service civil de la Compagnie, de deux greffiers, de plusieurs juges assistant, pris parmi les employés de grade inférieur; de trois interprètes chargés d'expliquer les lois indigènes, d'un cadi et d'un pundit; elles étaient d'appel pour les décisions des cours du zillah, ou

de première instance. La cour de *sudder-dewany-adaulut*, troisième et dernier degré de juridiction, siégeait à la présidence; elle était composée du gouverneur-général, assisté du nombre de conseillers dont il jugeait convenable de s'entourer, du chef des cadis, de deux autres cadis, de dix pundits, d'un greffier; elle était d'appel pour les décisions des cours provinciales. D'abord elle reçut les appels pour tout procès où il s'agissait de 1,000 roupies; plus tard, en raison du grand nombre de procès, ce taux fut élevé jusqu'à celui de 50,000.

Après l'acquisition de la dewany l'administration de la justice criminelle avait été laissée aux mains du nazim. Déjà diverses tentatives avaient été faites pour réformer cette portion de l'organisation judiciaire; lord Cornwallis s'occupa de lui faire subir de nouvelles améliorations. Il créa dans ce but des *magistrats*, des cours *de circuit*, des cours de *nizamut-adaulut*. Les juges de zillah étaient constitués magistrats dans leurs districts, leurs fonctions étant, à peu de chose près, celles des juges de paix en Angleterre. Les cours *de circuit*, au nombre de sept, étaient composées des mêmes personnages que la cour provinciale : seulement, elle se déplaçait à certaines époques de l'année pour aller rendre la justice criminelle dans les différents lieux de son ressort; ses fonctions étaient alors celles des cours d'assises en Angleterre. Le *nizamut-adaulut* fut d'abord composé du gouverneur-général et des mêmes personnes que la cour de sudder-

dewany-adaulut; elle le fut plus tard de trois juges assistés du chef des cadis, de deux cadis et de deux pundits.

Lord Cornwallis s'occupa encore d'un établissement de police; institution de première nécessité dans les grandes villes. A l'époque où fut formé l'établissement décennal du revenu, les zemindars et les principaux fermiers furent tenus par une clause de leur engagement de maintenir l'ordre et la paix; ils étaient obligés de poursuivre les voleurs et de restituer la propriété volée. Ils étaient aussi responsables des vols; mais cet arrangement fut impraticable. En 1795 la police fut déclarée être sous la charge exclusive de différents officiers nommés par le gouvernement pour s'acquitter de ces fonctions. Les zemindars et les fermiers n'eurent plus à entretenir les officiers de police qu'ils étaient obligés de tenir sur pied jusqu'à ce moment. Les magistrats des zillahs furent chargés de ce soin. Il leur fut enjoint de subdiviser leurs zillahs respectifs en juridiction de police, chacune de ces juridictions de vingt milles carrés, à moins de circonstances qui nécessitaient de les faire ou plus grands ou plus petits. Chacune de ces juridictions était confiée à un darogah; c'était le nom du fonctionnaire indigène qui en était chargé. Il avait sous ses ordres un certain nombre d'employés subalternes payés par le gouvernement. Dans les villes, l'étendue de la juridiction fut réglée par rapport à la population; établissement de police qui a toujours subsisté

sans souffrir d'altération dans son principe ; seulement en recevant un plus grand nombre d'employés subalternes de police appelés chekedarry, et qui étaient des watchmen. Le pouvoir du dagorah consistait à s'emparer de la personne contre laquelle il existait une charge, d'en exiger caution dans le cas où elle devrait comparaître devant le magistrat.

Tel est l'ensemble de l'organisation judiciaire mis en jeu par lord Cornwallis. D'ailleurs, lord Cornwallis n'avait pas voulu changer les lois qui régissaient cette masse de populations. La loi demeurait encore ce qu'elle était déjà dans l'Inde, ce qu'elle était même en Angleterre, une sorte de tradition dont les juges faisaient l'application, sans être liés par aucune espèce de lettre morte. Cette retenue de lord Cornwallis fut blâmée par beaucoup de réformateurs. Ils auraient voulu qu'il osât donner à l'Inde tout un code de lois nouvelles. L'histoire doit lui faire un mérite de sa modération ; d'autant plus volontiers que l'occasion ne tardera pas à manifester combien ces créations eurent peu de succès. Lui-même, au fond du cœur, ne pouvait s'empêcher de désirer quelque chose d'analogue. Il écrivait : « Il est essentiel à la prospérité future des établissements anglais dans le Bengale que tous les réglements promulgués par le gouvernement, et affectant d'une manière quelconque les droits, les personnes, ou les propriétés des habitants, soient rassemblés en un code régulier, et imprimés avec une traduction dans les dia-

lectes du pays. Il faut que les motifs sur lesquels chacun de ces réglements a été fondé lui soient réunis, et que les cours de justice soient tenues de régler leurs décisions par les règles et les prescriptions de ces réglements. » L'exécution de ce plan eût conduit à la création d'un code de procédure civile et criminelle. L'entreprise était hardie, impossible peut-être à mener à bien; mais cette fois du moins lord Cornwallis était dans le bon chemin. Au lieu de rompre avec la tradition, il voulait en rattacher soigneusement les uns aux autres tous les anneaux.

Malgré l'importance de ces mesures, le gouverneur-général était encore occupé d'autres affaires. Dès son arrivée à Calcutta, le nabob de Oude avait sollicité de lui une conférence personnelle, ou tout au moins la permission d'envoyer à Calcutta un ministre en qui il avait toute confiance, Hyder-Beg-Khan. Le nabob désirait obtenir quelques modifications à l'arrangement précédemment passé avec Warren Hastings. Il insistait aussi sur ce qu'aux termes de cet arrangement lui-même, la brigade lui fût retirée. Comme les troupes du nabob n'inspiraient aucune confiance; que loin d'être en état de repousser une agression étrangère, à peine celui-ci pouvait-il compter sur elles pour s'assurer l'obéissance de ses sujets, lord Cornwallis ne croyait pas prudent de confier la défense de la province de Oude à une seule brigade. Jusqu'à ce moment, le seul, le véritable soutien du nabob était

les troupes de la Compagnie. Prodigue, négligent, efféminé, il n'offrait par son caractère aucune sécurité. Après quelques difficultés, il finit par consentir à garder cette brigade. Il obtint en revanche que son tribut annuel serait réduit pour l'avenir à 50 lacs de roupies, pour ne plus être augmenté sous aucun prétexte. Lord Cornwallis déclarait cette somme pleinement suffisante pour indemniser la Compagnie de toutes les dépenses nécessaires à la défense de la province de Oude. Les années précédentes, le nabob avait pourtant payé jusqu'à 84 lacs de roupies.

A la mort de Bazalut-Jung, en 1782, Nizam-Ali retint la possession des circars de Guntoor. Or en 1766, un traité avait été conclu entre le Nizam et la Compagnie. Cette dernière s'était engagée à fournir au prince une force auxiliaire lorsqu'il le requerrait pour régler les affaires de son gouvernement. La Compagnie se réservait pourtant le droit de retirer ce corps auxiliaire dans le cas où sa propre sûreté rendrait cette mesure nécessaire; dans ce cas le nizam s'engageait même à l'aider de ses propres moyens. Par suite de ce traité, deux bataillons avaient rejoint l'armée du nizam; mais ce prince ayant formé subitement une alliance avec Hyder, ces deux bataillons se trouvèrent dans l'obligation de rentrer sur le territoire anglais; de là une rupture entre le nizam et la Compagnie. Plus tard (en 1768) survint un nouveau traité; par celui-ci, le nizam consentait à regarder Hyder comme un usur-

pateur, à agir envers lui en conséquence, c'est-à-dire à annuler toutes les patentes données par lui ou ses prédécesseurs dans la souveraineté du Deccan. Il promettait de plus d'aider de tout son pouvoir les Anglais à prendre possession des états de Hyder; En revanche ceux-ci s'engageaient à lui payer 7 lacs de roupies pour ce pays (comme peischush). Ce traité stipulait encore la cession des circars de Guntoor à la Compagnie à la mort du frère du nizam; de plus, que les Anglais fourniraient au nizam, sur sa réquisition, un corps auxiliaire de Cipayes et deux bataillons, à la charge à lui d'en payer la dépense tant qu'ils resteraient à son service. Le nizam n'avait jamais réclamé le service de ce corps, et de l'ensemble de ces circonstances les obligations réciproques du prince et de la Compagnie étaient demeurées incertaines, vagues, mal définies. Dans cet état de choses, lord Cornwallis se décida à envoyer à Hyderabad un résident britannique. Ce dernier avait pour mission, d'une part, de réclamer pour le compte de la Compagnie les circars de Guntoor; de l'autre, de prendre des arrangements pour le paiement des arrérages dus par celle-ci, comme peischush de ces circars. Le capitaine Kennevay fut choisi pour cet emploi. Il avait des formes aimables et un caractère conciliant, avantages sur lesquels lord Cornwallis croyait pouvoir compter pour adoucir ce que cette mission avait par elle-même de rude et de désobligeant. Un langage conciliateur était en ou-

tre spécialement recommandé au capitaine Kennevay ; il devait s'efforcer de montrer sur tous les points les dispositions les plus favorables au nizam. Des instructions furent envoyées aux résidents britanniques auprès du peschwah, de Scindiah et du rajah de Berar, où connaissance leur était donnée de la mission de Kennevay : il était important qu'ils sussent à quoi s'en tenir sur ce sujet avant que les nouvelles ne leur arrivassent d'une autre source. Aucune communication du même genre ne fut faite au nizam. D'ailleurs l'envoyé anglais n'avait pas encore atteint Hyderabad qu'il recevait de nouvelles instructions du gouverneur-général. Des lettres de sir Archibald Campbell donnaient la nouvelle que le rajah de Chericka commettait en ce moment, à l'instigation de Tippoo, des hostilités sur le territoire de la Compagnie aux environs de Tellicherry. D'après sir Archibald, Tippoo se trouvait lui-même au moment d'attaquer de son côté le rajah de Travancore. Or lord Cornwallis recommandait à Kennevay, dans le cas où ces nouvelles se seraient répandues à Hyderabad avant son arrivée, ce dont ce dernier ne pouvait manquer d'être informé, de négliger la première partie de sa mission, celle relative aux circars de Guntoor. Il lui enjoignait de s'en tenir alors à des expressions générales d'intérêt et d'amitié, à de vagues assurances du désir des Anglais de se maintenir en paix et en bonne intelligence avec le nizam.

Par sa position, ce dernier ne pouvait manquer

de désirer l'alliance des Anglais. Inférieur en forces, soit aux Mahrattes, soit à Tippoo, il redoutait également ces formidables ennemis; leurs divisions faisaient seules sa sécurité. Attaqué ou seulement menacé par l'un d'eux, il pouvait compter, en général, sur le secours de l'autre; toutefois il n'osait conclure avec aucun une alliance formelle et durable. Une alliance avec les Anglais ne présentait au contraire aucun inconvénient : en ce moment les intérêts de Tippoo et des Mahrattes étaient trop opposés pour que cette circonstance les déterminât à s'unir contre lui. D'un autre côté, il attachait peu d'importance aux circars de Guntoor, dont la possession ne lui avait point été avantageuse; toutes choses qui devaient le disposer à accueillir favorablement les demandes de la Compagnie. En conséquence, le nizam fit sans répugnance (septembre 1788) la cession définitive de ces territoires. Le paiement des arrérages du peischush, dus par la Compagnie, donna bien lieu plus tard à quelques difficultés; dans le but de les aplanir, le nizam envoya son wackel de confiance à Calcutta. Ce dernier était en outre chargé de négocier une alliance défensive entre les Anglais et le nizam contre Tippoo et les Mahrattes. Les questions relatives au paiement des arrérages furent résolues en un petit nombre de conférences. Il n'en fut pas de même de celle de l'alliance, qui présentait des difficultés d'un autre genre. Enchaîné par l'acte du parlement qui prohibait toute

alliance offensive et défensive avec les princes du pays, lord Cornwallis n'osait prendre sur lui de céder aux propositions du nizam. Une autre considération ajoutait à son indécision : cette alliance ne pouvait manquer d'exciter la jalousie et d'éveiller les mauvaises dispositions des Mahrattes, avec qui il était important pour les Anglais de se maintenir en bonne intelligence. Irrité de ces difficultés, ou bien obéissant aux habitudes de la politique compliquée de l'Orient, le nizam ne se borna pas alors à négocier avec les Anglais ; par l'intermédiaire d'un agent secret, il fit d'un autre côté des ouvertures à Tippoo. Il offrait à ce dernier une alliance offensive et défensive, qui le rencontra favorablement disposé. Tippoo voulut même davantage encore. Il proposa de cimenter cette alliance publique par une autre alliance plus intime entre sa famille et celle du nizam. Cette proposition blessa l'orgueil de ce dernier ; il méprisait l'origine de Tippoo, qu'il considérait comme une sorte de parvenu, et les négociations furent rompues.

Lord Cornwallis comprenait tout l'avantage de l'alliance avec le nizam, il aurait voulu l'assurer à la Compagnie, en dépit de l'acte du parlement qui le lui interdisait. Il crut trouver dans le vieux traité de 1768 un moyen de sortir d'embarras. Ce traité autorisait la présidence à mettre au service du nabob, en qualité d'auxiliaires, un corps de troupes de deux bataillons de Cipayes et dix pièces de canon manœuvrées par des Européens. Lord Cornwallis

donna donc au nabob un détachement composé de la sorte. Le traité ne portait d'ailleurs que cette restriction : « Autant que les affaires de la Compagnie le permettront. » On en conclut que la libre disposition des troupes avait été alors laissée au nizam, sous cette réserve qu'elles ne seraient pas employées contre les alliés de la Compagnie. A cette époque ces alliés étaient les Mahrattes, les nabobs de Oude et d'Arcot, les rajahs de Travancore et de Tanjore ; mais parmi eux ne se trouvait point Tippoo. Le désir de respecter la lettre de l'acte du parlement qui défendait toute alliance, même défensive, conduisit ainsi lord Cornwallis à en violer l'esprit ; à conclure vraiment une alliance offensive. Tippoo ne pouvait voir sans crainte un corps de troupes de la Compagnie à la disposition du nabob, à la seule condition de ne pas agir contre des alliés au nombre desquels il ne se trouvait pas. Un des articles du traité de 1768 était l'engagement, de la part du nizam, de mettre la Compagnie en possession des balaghauts du Carnatique. Le nizam se montrait disposé à l'exécuter. Le gouverneur-général se vit dans la nécessité de l'éluder. Il représenta au nizam que le temps écoulé depuis lors, le changement des circonstances avait cessé de rendre urgente l'exécution de cette condition ; que d'ailleurs les Anglais se trouvaient pour le moment en pleine paix avec le prince dont il s'agissait alors de démembrer les États. Lord Cornwallis ne voulait cependant pas renoncer tout-à-fait au droit que lui

donnait ce traité. Il disait : « Mais s'il arrivait dans l'avenir que la Compagnie prît possession de la contrée dont il est question dans son traité avec l'assistance de votre hautesse, nul doute qu'elle n'accomplisse strictement les conditions stipulées en faveur de votre hautesse et des Mahrattes. » Cette explication de lord Cornwallis ajoutait un nouveau sujet de craintes pour Tippoo à celles que lui inspirait déjà la mise à la disposition du nabob d'un corps auxiliaire européen. L'acte du parlement, qui proscrivait toute alliance par crainte de la guerre, allait donc en cette occasion directement contre son but. « Les libérales intentions du parlement, dit à ce sujet un des hommes qui ont joué un des rôles les plus actifs dans l'Inde (1), eurent pour résultat de pousser le gouverneur-général à un parti qui n'était pas irréprochable du côté de la bonne foi, qui de plus avait encore l'inconvénient de paraître plus hostile à Tippoo; en définitive ce parti était même plus propre à produire une guerre que ne l'aurait été un traité d'alliance défensive avec le nizam hautement avoué et conclu tout exprès dans le but fort légitime de mettre des limites à son insatiable ambition. »

Depuis la conclusion de la paix, Tippoo avait résidé presque constamment dans sa capitale; c'était Seringapatam, situé dans une île formée par la rivière de Cavery, qui en défend l'accès, et va baigner

(1) Sir John Malcolm.

une partie des provinces du Mysore. Demeuré fidèle en tout à la politique de Hyder, il donna tous ses soins à organiser un vaste système d'administration. Il rétablit une partie des manufactures du Canara, ruinées pendant la guerre; il favorisait les arts, les découvertes nouvelles, l'agriculture, faisant tous ses efforts pour s'approprier de la civilisation moderne la partie qui se rapporte à la guerre. Sa vie, dont les moindres détails nous sont connus, grâce à un grand nombre d'officiers français accueillis à sa cour, était singulièrement laborieuse. A peine levé, et c'était de grand matin, il recevait les rapports de ses principaux officiers et leur donnait ses ordres. A neuf heures, il se rendait dans un appartement où se trouvaient plusieurs secrétaires; il dictait alors un grand nombre de lettres. Suivant l'usage des princes de l'Asie, il se montrait ensuite à un des balcons du palais; c'était le moment où l'on faisait défiler les éléphauts devant lui. A peine avait-il paru qu'un officier s'écriait à haute voix : « Les éléphants rendent hommage au sultan. » Ceux-ci, rangés sur la place en demi-cercle, fléchissaient aussitôt trois fois le genou. En ce moment on amenait aussi quelquefois à Tippoo des tigres dressés pour la chasse et très apprivoisés; ils étaient couverts d'un magnifique manteau à raies d'or, la tête couverte d'un bonnet de drap qui pouvait au besoin se rabattre sur leurs yeux, aux premiers signes d'emportement ou de colère. Accompagnés de leurs conducteurs, ils se promenaient journelle-

ment dans les rues de Seringapatam sans que le peuple en fût effrayé.

Après le déjeuner, Tippoo entrait dans la salle d'audience; il s'asseyait sur un sofa, ayant autour de lui ses parents, ses amis, ses courtisans. C'était le moment où pouvaient se présenter toutes les personnes qui avaient leurs entrées dans le palais; c'était aussi le moment de solliciter audience du sultan. L'un des officiers du palais communiquait la requête au prince, qui se la faisait lire, puis y répondait sur-le-champ. Pendant la durée de cette audience, trente ou quarante secrétaires étaient assis le long du mur à la gauche du prince; ils s'occupaient de l'expédition des affaires. C'était encore le moment où arrivaient de nombreux courriers des diverses parties de l'empire; successivement introduits auprès du monarque, aux pieds duquel ils déposaient leurs dépêches après avoir fait les génuflexions d'usage. Un secrétaire, quittant son poste, venait s'accroupir sur ses talons aux pieds de Tippoo, et lui lisait le contenu de la dépêche. Le sultan dictait, ou seulement, suivant l'urgence de la circonstance, indiquait les réponses à faire. Il les signait aussitôt écrites, et les cachetait de son propre sceau. Les ordres émanés des ministres n'avaient au contraire d'autre signature que celle du grand sceau, dont ils étaient dépositaires. La dépêche était-elle d'une grande importance, d'une nature toute confidentielle, Tippoo y apposait alors un sceau particulier, qu'il por-

tait toujours au doigt. Dans ce cas, il remettait lui-même le paquet à l'un des courriers. Pendant cette audience, le sultan faisait l'inspection des chevaux ou des éléphants récemment achetés, des pièces d'artillerie nouvellement fondues. Ils étaient amenés sur la place, ou dans la cour du palais, où le prince les examinait. Les ministres, les ambassadeurs, les grands seigneurs de la cour se trouvaient rarement à cette audience; les grands vassaux de Tippoo entretenaient auprès de lui des vackels ou chargés d'affaires. A tout instant des messagers, des ministres accouraient auprès du sultan, ils s'accroupissaient à ses pieds comme ses propres secrétaires, exposaient l'affaire dont ils étaient chargés, et recevaient une prompte réponse. Cette audience durait ordinairement jusqu'à trois heures; le sultan rentrait alors dans son appartement.

A cinq heures et demie, le sultan revenait dans la salle d'audience, passait dans quelque appartement vaste, ou se mettait à un balcon pour voir manœuvrer et défiler ses troupes. A côté de lui se trouvaient encore des secrétaires, occupés de lire ou d'écrire des dépêches. A six heures et demie, le moment du repos était arrivé; les appartements du palais étaient alors magnifiquement éclairés. De toutes parts brillaient de nombreuses bougies, portées sur des flambeaux d'argent artistement travaillés, ou enfermées dans des globes de verre. Les grands officiers de l'empire, les chefs militaires, les principaux de la noblesse, arrivaient alors

au palais. Quatre de ces derniers étaient tour à tour de service auprès de Tippoo, leurs fonctions étaient celles des chambellans de nos cours européennes; ils étaient reconnaissables à leurs sabres nus, qu'ils tenaient à la main. Les autres courtisans déposaient leurs armes dans les mains des gens de leur suite avant d'entrer dans le palais. Chacun des grands-officiers était escorté par quelques uns de ses serviteurs jusqu'à la porte du premier appartement. Arrivés là, l'un recevait le sabre de son maître, un second laissait tomber la queue de sa robe, un troisième s'emparait de ses babouches, qu'il déposait soigneusement dans un sac richement brodé. Les soirées étaient remplies par les danses, délices des Orientaux. Des fruits, des sorbets, des confitures, circulaient parmi les hôtes de Tippoo. Comme souverain d'une partie du Visapour, renommé par la beauté de ses bayadères, il pouvait se procurer les plus distinguées d'entre elles par leurs charmes ou leurs talents. Achetées dès l'âge de cinq ou six ans, ces jeunes filles étaient élevées avec le plus grand soin; apprenaient le chant, la danse, la musique. Elles avaient en général les traits fins, délicats, de grands yeux noirs, de beaux sourcils, un teint d'un beau brun clair, nuance préférée par les Orientaux; une simple gaze brodée d'or ou brochée très richement formait leur habillement. Des pierres précieuses les couvraient de la tête aux pieds; elles portaient encore un autre

ornement peu d'accord avec le goût européen, un petit anneau au bout du nez. Les bayadères de Tippoo étaient célèbres dans l'Inde entière par leur beauté, leurs grâces, leurs talents. Elles se montraient aux yeux du maître dès l'âge de onze à douze ans; flattaient pendant quelques années ses capricieuses fantaisies, puis, quittant la cour, se répandaient dans les provinces. Le plus souvent elles finissaient par s'attacher à quelques pagodes dont leurs charmes faisaient la richesse et la renommée. Trois cents de ces femmes peuplaient le sérail de Tippoo; la plupart appartenaient à des familles fort distinguées.

Le tigre avait été choisi par Tippoo comme armoirie, comme emblème de son empire. Un tigre de grandeur naturelle, couvert d'or, accroupi et présentant une gueule menaçante, servait de support à son trône; au-dessus était suspendu, les ailes déployées, un oiseau du paradis, de la grosseur d'un pigeon, d'or masif, tout couvert de diamants, de rubis et d'émeraudes; plusieurs têtes de tigre sculptées en or, entourées de pierres précieuses, formaient tout à l'entour de magnifiques bas-reliefs; on y montait des deux côtés par des escaliers d'argent. Un dais orné de franges et de perles le surmontait, supportant lui-même un chiffre formé des initiales de ces mots : « Le lion de Dieu est le conquérant. » Titre jadis donné par Mahomet à son gendre Aly, en raison de sa valeur. Or, Tippoo avait adopté comme le patron de son empire

Aly, et choisi en son honneur le tigre pour emblème. Les habitants de l'Indoustan ne font point de différence entre le tigre et le lion ; il est douteux qu'un lion se soit jamais montré sur les rives du Gange et de l'Indus.

Tippoo ne supportait qu'avec peine le repos ; il aimait passionnément la guerre. Empruntant une comparaison à son animal favori, on l'entendait dire quelquefois : « Mieux vaut vivrè deux jours comme un tigre que deux cents ans comme un mouton. » Le souvenir des victoires de Hyder-Ali, celui de ses premiers succès, ne cessaient d'agir sur son imagination. Au sein de la paix profonde qui dura pendant les huit années de 1782 à 1790, ses pensées ne s'en reportaient pas moins incessamment vers la guerre. Il ne cessait de s'occuper des moyens de former de nouvelles alliances qui le missent à même d'attaquer avec avantage les possessions anglaises. Dans ce but il envoya trois ambassadeurs à Versailles ; il tenait à s'assurer des dispositions de la France et du parti que prendrait cette puissance dans le cas où la guerre viendrait à éclater dans la presqu'île. Ces trois ambassadeurs, Mahomet-Derviche-Khan, Akbar-Aly-Khan, Mahomet-Osmund-Khan, s'embarquèrent à Pondichéry le 22 juillet 1787 ; ils arrivèrent à Toulon le 9 juin de l'année suivante, et se rendirent peu après à Paris. Leur présence fut un spectacle de nature à exciter fortement la curiosité. Ils devinrent l'objet de toutes les conversations, le point de mire de tous les regards.

La richesse et l'élégance de leurs costumes, les souvenirs des anciennes guerres, les noms encore vivants de Dupleix, Bussy, Lally; l'ancienne importance des établissements français dans l'Inde; tout cela ne pouvait manquer de leur valoir l'attention, la faveur publique. L'empire de Mysore devint un moment le sujet de toutes les conversations. Les ambassadeurs obtinrent une audience publique de Louis XVI, le 3 août 1788. On déploya à leur réception tout l'appareil de la cour; ils reçurent l'accueil le plus distingué; mais l'objet de leur mission ne put être atteint. La France sortait à peine d'une guerre ruineuse; l'état intérieur du royaume commençait déjà à donner des inquiétudes. Le gouvernement ne put ni n'osa recommencer les hostilités, seulement une nouvelle et plus étroite alliance fut cimentée entre Tippoo-Saëb et la France. Les ambassadeurs étaient de retour à Seringapatam au mois de mai 1789; ne rapportant à Tippoo-Saëb aucune réponse satisfaisante sur l'objet de leur demande, ils en furent assez mal reçus. D'ailleurs, leur mission devait avoir pour eux un bien fatal résultat. La splendeur du royaume de France avait fortement frappé leur imagination; ils parlaient volontiers de ses ports, de ses arsenaux, de ses manufactures, de sa nombreuse et puissante armée. Ils ne tarissaient point sur les descriptions des villes superbes qu'ils avaient parcourues, sur la magnificence de la cour, etc.; choses grandes en elles-mêmes et encore agrandies par l'emphase du lan-

gage oriental. Les grands et le peuple du Mysore s'intéressaient vivement à ces récits; mais, d'un autre côté, la politique ou le fanatisme musulman s'irritèrent sans doute de ces descriptions faites d'une puissance chrétienne. On ne sait s'il faut attribuer le crime aux ordres de Tippoo, ou bien au zèle emporté de quelques uns de ses sujets : ce qu'il y a de certain, c'est que les ambassadeurs furent tous trois assassinés.

Malgré le peu de succès de cette ambassade, Tippoo ne s'en prépara pas moins à la guerre. Le rajah de Chericka était un petit prince de la côte de Malabar, sur le territoire duquel se trouvait situé le comptoir de la Compagnie à Tellicherry. Ce rajah, jadis tributaire de Hyder, l'était demeuré de son fils Tippoo. Entre lui et les Anglais la meilleure intelligence avait toujours régné; à diverses époques des vivres et des munitions lui avaient été fournis par les Anglais : aussi le rajah se trouvait-il, en 1765, leur débiteur pour une somme considérable. En paiement de sa dette, il donna à la Compagnie un territoire nommé Rhanderrah. Par un autre marché, les Anglais affermèrent les droits de douanes du port de Tellicherry au prix de 4,200 roupies par an. Depuis 1765, le rajah avait reçu de nouvelles sommes d'argent et de nouvelles fournitures. Mais au commencement de 1786, se dégoûtant de son alliance avec les Anglais, il envoya un détachement chasser les Anglais du territoire de Rhanderrah. Les comp-

tes n'étaient pas réglés depuis long-temps entre lui et les Anglais. Le gouvernement de Bombay répondit à cette agression en faisant établir ces comptes. Il en résultait une dette assez forte de lui à la Compagnie. On lui fit encore des représentations sur l'offense dont il se rendait coupable à l'égard de Tippo, en agissant ainsi à l'égard des Anglais, dont il était allié. Toutefois, nulle tentative ne devait être faite pour rentrer en possession de Rhanderrah. Le rajah différa, éluda la reconnaissance des comptes. Tippoo ordonna au rajah de restituer le district, ou du moins fit donner aux Anglais l'assurance qu'il avait intimé cet ordre. Le rajah ne parla point de cette injonction, et dit que Tippoo lui avait seulement ordonné de régler ses comptes. L'affaire en était là lorsqu'en 1788 Tippoo, à la tête de son armée, descendit des montagnes, dans le but de parcourir ses possessions de la côte du Malabar. Au moment de se mettre en marche de Calicut à Palacatcherry, il écrivit au chef anglais du comptoir de Tellicherry. Dans cette lettre, alléguant que d'après les informations qu'il venait de prendre, le nabob avait payé sa dette, il se croyait en droit d'exiger la restitution du pays occupé par ce dernier. En conséquence, il l'engageait à l'évacuer. D'un autre côté, le rajah réclamait vingt-sept années de la location des douanes et demandait le paiement immédiat d'un lac de roupies. Le rajah ne mentionnait pas les sommes et les fournitures qui lui avaient été avancées par

la Compagnie. Dans toutes ces transactions, les mauvaises dispositions de Tippoo à l'égard de la Compagnie perçaient de toutes parts.

L'apparition de Tipoo, à la tête de son armée, à l'ouest de la presqu'île avait rempli de terreur le rajah de Travancore. Dans la dernière guerre avec Hyder, les efforts du rajah en faveur des Anglais avaient été assez considérables; il avait mérité que ces derniers le comprissent au nombre de leurs alliés dans leurs traités avec Tippoo. Son territoire s'étendait du voisinage de l'île Vipeen jusqu'à l'extrémité du cap Comorin; borné à l'ouest par la mer, à l'est par la chaîne de montagnes qui partage la presqu'île, il allait finir à son extrémité. Cette situation géographique rendait le rajah naturellement et nécessairement, pour ainsi dire, l'allié des Anglais. Éloigné du territoire possédé par ceux-ci, il n'avait rien à craindre de leurs empiètements. Séparé en même temps de Tinivelli par une chaîne de montagnes présentant une barrière à tous les agresseurs qui auraient menacé le Carnatique de ce côté, il avait d'ailleurs grand besoin lui-même de la protection des Anglais. En effet, les États du rajah étaient la seule proie qui de ce côté pût encore tenter Tippoo; depuis les frontières des Mahrattes jusqu'au cap Comorin c'était le seul territoire qui ne lui fût pas soumis. D'ailleurs une circonstance eût suffi pour donner un grand prix à cette acquisition aux yeux de Tippoo; elle le plaçait en contact avec la partie la plus vulnérable du Car-

natique. Jadis le rajah de Calicut avait tenté de subjuguer celui de Cochin, qui avait été secouru par celui de Travancore. Depuis lors le rajah de Cochin avait eu souvent besoin d'être de nouveau secouru, tantôt en hommes, tantôt en argent. Le prédécesseur du rajah actuel de Cochin s'était acquitté en cédant au rajah de Travancore deux petits districts au nord des possessions de ce dernier. A cette époque Hyder commençait ses incursions sur la côte de Malabar. Le rajah, comme moyen de défense, entreprit la construction d'une grande ligne de fortification. Cette ligne qu'il éleva en effet au nord de ses États, passait par les deux districts cédés et consistait en un fossé de 16 pieds de large et de 20 de profondeur, une forte haie de bambous, un parapet, un bon rempart; des bastions la flanquaient de distance en distance. Ces ouvrages s'étendaient à l'est sur un espace d'environ trente milles, ils touchaient d'un côté à la mer, de l'autre aux montagnes de l'Éléphant, qui font partie de la grande chaîne de l'Indostan. Attaqués par le nord, ils n'auraient pu être enlevés qu'après un siége régugulier; à la vérité, ils avaient aussi cet inconvénient d'être une sorte de provocation continuelle pour un voisin comme Tippoo. Le rajah de Cochin, menacé par les armes de Hyder-Ali, s'était déclaré vassal et tributaire de celui-ci; il ne lui était resté que ce moyen d'éviter une ruine complète. Le fort de Cranganore et celui de Jaycottah, appartenant aux Hollandais, étaient comme des ouvrages avancés

protégeant leur grand établissement de Cochin; ils faisaient partie des lignes de Travancore dont ils formaient l'extrémité maritime. Le rajah les regardait avec raison comme de la dernière importance pour la défense de ses lignes. Ces deux forts avaient été dans l'origine cédés par le rajah de Cochin aux Hollandais, qui eux-mêmes les avaient cédés depuis lors au rajah de Travancore. Ils craignaient de n'être pas en mesure de les défendre contre un voisin tel que Tippoo.

Dès l'année 1788, Tippoo, dans une conférence avec le rajah de Cochin, laissa percer l'intention de redemander les deux districts jadis détachés. A cette conférence Tippoo fit encore des protestations contre la cession des deux forts de Cranganore et de Jaycottah; il contestait au rajah le droit de l'avoir effectuée. Selon lui, la principauté de Cochin était tributaire, vassale du royaume de Mysore; en conséquence aucune portion du territoire n'en pouvait être légalement aliénée, sans le consentement du souverain de ce dernier pays. Tippoo se croyait ainsi parfaitement fondé en droit à reprendre ou à réclamer soit les districts, soit les forts cédés par les Hollandais. Le gouvernement de Madras, dans le but d'enlever à Tippoo ce motif de guerre, avait lui-même pressé le rajah de Travancore d'annuler ces diverses transactions; ce dernier avait résisté. La question de droit était au fond de savoir si le rajah de Cochin était déjà ou n'était pas encore tributaire, vassal de Mysore, à l'épo-

que où les cessions auraient été effectuées. Alarmé des dispositions de Tippoo, le rajah de Travancore demandait des secours aux Anglais; mais en ce moment ceux-ci avaient renoncé à la guerre, ou du moins voulaient l'éviter le plus long-temps possible. Le conseil suprême se bornait à recommander à la présidence de Madras d'éclaircir le point de droit, de ne songer toutefois à défendre le rajah que dans le cas où les prétentions de Tippoo seraient tout-à-fait sans fondement; dans ce dernier cas même, de tout faire pour arriver à un arrangement amical. Ce conseil écrivait à Madras : « Les deux districts et les deux places dont il s'agit peuvent être d'une grande importance pour la défense du territoire du rajah de Travancore; mais cela ne saurait être mis en balance avec les sérieuses conséquences d'une guerre avec Tippoo. Nous n'en sommes pas moins convaincus, cependant, qu'une basse soumission à l'insulte, à l'offense, deviendrait une politique dont les conséquences ne pourraient manquer de nous être fatales. » Le gouvernement suprême mettait le comble à sa prudence par l'injonction de ne point attaquer Tippoo, même dans la supposition où celui-ci aurait déjà pris possession de Cranangore et de Jaycottah. Il voulait qu'on attendît quelque nouvelle tentative contre les possessions du rajah de Travancore. Alors seulement, le gouvernement de Madras était autorisé à considérer la conduite de Tippoo comme une déclaration de guerre, et à agir en conséquence. Le

gouvernement de Madras, de son côté, n'inclinait pas moins à la paix; c'est dans ce sens qu'étaient conçues toutes ses dépêches au rajah de Travancore.

Après diverses démonstrations sur Cranganore, Tippoo se retira sans avoir rien tenté. Il prit position à Palacatcherry et Coïmbatore, où il se proposait de demeurer jusqu'à la fin de la mousson. Les premières opérations de Tippoo, suivant toute probabilité, devaient être dirigées contre les deux forts hollandais; une fois en possession de ces deux points, rien ne lui était plus facile, en effet, que d'envahir tout le territoire de Travancore. Dans ce cas il devenait difficile, impossible pour mieux dire, à un détachement anglais au service du rajah de se retirer. Les troupes mysoréennes entouraient Tellicherry. Quelques uns de leurs postes avancés n'en étaient éloignés que d'une portée de fusil. Le commandant de Tellicherry écrivait à la présidence qu'il était comme bloqué par Tippoo; ce dernier ne laissait effectivement passer aucun des convois qui se présentaient pour entrer dans la place. Alors recommencèrent de nouvelles négociations, de nouvelles explications entre Tippoo, le rajah et la présidence de Madras. Le sultan ne manquait pas de bonnes raisons : il disait que le fort de Cranganore avait été bâti sur un territoire qui lui appartenait, puisqu'il appartenait au rajah de Cochin; que les Hollandais avaient payé une rente pour ce terrain, comme les autres tributaires; qu'en conséquence, en

vendant ces deux places, les Hollandais avaient bien réellement vendu ce qui ne leur appartenait pas, une partie du royaume de Mysore. Le rajah raisonnait différemment; selon lui Cochin, dont Cranganore et Jaycottah étaient alors des dépendances, avait été l'une des premières conquêtes des Portugais dans l'Inde; le rajah de Cochin était même leur tributaire. Mais en 1654 les Hollandais, alors en guerre avec les Portugais, attaquèrent Cochin; ils les en chassèrent et en prirent possession en leur propre nom. Loin de tenir quelque chose du rajah de Cochin, ils le regardaient au contraire comme leur propre tributaire. D'un autre côté, ce n'était que depuis une douzaine d'années que ce rajah était lui-même devenu tributaire du royaume de Mysore; encore était-ce seulement pour cette portion de sa principauté qui payait le *chaut*, et se trouvait en dehors des lignes de Travancore. Le gouverneur-général inclinait à juger les choses dans le sens de Tippoo, c'est-à-dire à considérer les forts comme faisant partie d'un territoire appartenant au royaume de Mysore, et cédé sans son consentement. Il condamna donc la transaction, et renouvela l'injonction faite par le gouvernement de Madras au rajah. Cependant, comme ce territoire avait long-temps appartenu aux Européens sans que Tippoo ou son tributaire le rajah s'en mêlassent, il eut recours à un dernier moyen de conciliation; il fit proposer à celui-ci de s'en remettre à un certain nombre de commissaires nommés de

part et d'autre pour décider le point en litige. Lord Cornwallis proposait que la vente du territoire par les Hollandais fût annulée s'il devenait prouvé que le territoire vendu appartînt réellement au rajah de Cochin; que, dans le cas contraire, c'est-à-dire dans le cas où il appartiendrait réellement aux Hollandais, la transaction fût confirmée.

Cependant à la fin d'octobre l'armée de Tippoo était campée dans le voisinage de Palgaut. Le rajah s'attendait à une attaque d'un moment à l'autre. Le 14 décembre, Tippoo se trouvant à vingt-quatre milles de la frontière de Travancore, sa cavalerie légère s'approcha jusqu'à la distance d'un mille des lignes. Le jour suivant, un messager se présenta devant le rajah, porteur d'une lettre où Tippoo exposait ses exigences; ce dernier commençait par demander au rajah l'extradition de quelques sujets mysoréens réfugiés sur le territoire de Travancore; arrivant ensuite à l'affaire principale, il répétait encore une fois que les Hollandais avaient vendu ce qu'ils n'avaient pas le droit de vendre; Cranganore était à lui, disait-il, non au rajah. En conséquence, il sommait celui-ci d'en retirer toutes ses troupes, il exigeait encore la démolition de la partie de ses lignes qui traversait le royaume de Mysore, c'est-à-dire les deux districts dont nous avons parlé. Le rajah répliqua que les Mysoréens fugitifs dont Tippoo réclamait l'extradition étaient de ses parents; que les griefs dont il se plaignait remontaient déjà à plusieurs années; que

jusqu'à présent aucune plainte n'avait eu lieu au sujet de l'asile qui leur avait été accordé; que néanmoins, jaloux comme il était de prouver à Tippoo ses dispositions amicales, il allait les éloigner. Le rajah ajoutait que les forts et le territoire achetés par lui aux Hollandais leur appartenaient bien réellement; qu'ils ne dépendaient en aucune façon du tributaire de Tippoo; enfin que le terrain traversé par ses lignes (les deux districts) lui avait été cédé en toute propriété par le rajah de Cochin longtemps avant que ce rajah ne se fût constitué vassal du royaume de Mysore.

Tippoo ne fit aucune réponse à ce message; mais le 24, il prit position à quatre milles seulement des lignes, et là commença à élever des batteries. Le 29, profitant habilement d'un passage négligé, mal gardé, il les tourna par leur droite. Une partie de ses troupes s'introduisit dans leur enceinte même; mais elles n'eurent ni le temps de se reformer, ni d'ouvrir un passage au reste de l'armée, ni de prendre elles-mêmes une bonne position; attaquées vigoureusement par les soldats du rajah, elles prirent la fuite en désordre, traversèrent de nouveau le fossé, et laissèrent bon nombre de morts sur le champ de bataille. Tippoo avait conduit lui-même cette attaque, il ne s'échappa qu'avec difficulté, et grâce à la vigueur de son cheval. Encore tout couvert de la poussière du combat, à peine rentré dans sa tente, il s'occupa tout aussitôt de préparer deux lettres pour le gouverneur de Ma-

dras. Dans ces lettres, il protestait de son désir de la paix; ce qui venait de se passer, il l'attribuait à un mouvement de ses troupes dont la colère avait été excitée, selon lui, par les bravades de quelques détachements de Travancore, et qu'il n'avait pu maîtriser. Il s'étendait encore en protestations de dévouement pour les Anglais, et parlait longuement de son sincère désir de se maintenir en bonne intelligence avec eux. Le gouverneur de Madras n'était pas fort éloigné de croire à la vérité du langage de Tippoo; il envoya ces lettres à lord Cornwallis comme témoignage des intentions pacifiques de Tippoo. Il lui écrivait en même temps en ces termes: « Autant que j'en puis juger, ce n'est pas l'intention de Tippoo de rompre avec la Compagnie. Probablement il s'est senti offensé par la conduite de notre tributaire le rajah de Travancore. C'est à votre seigneurie qu'il appartiendra de décider jusqu'à quel point la conduite qu'il a tenue se concilie avec le respect qu'il devait à notre gouvernement et au droit des nations. J'avoue que la question me paraît d'une grande importance; et d'après les dernières lettres de Tippoo il y a, ce me semble, toute raison de penser qu'il sera disposé à entrer en négociation pour l'ajustement des points en litige (1). »

Mais lord Cornwallis comprit que le temps des lenteurs et des délais était désormais passé. Dans

(1) Lettre de sir John Holland, gouverneur de Madras, 12 février 1790.

sa réponse à M. Holland il disait : « Je suis bien éloigné de donner mon approbation à la conduite tenue par le gouvernement de Madras dans les dernières circonstances. C'était pousser trop loin le zèle pour l'économie que de s'abstenir de préparatifs de guerre, après avoir souffert les plus grossières insultes qui puissent être adressées à une nation; je pense, quant à moi, que chaque roupie de cette écónomie mal entendue en coûtera plus tard, avant peu peut-être, des lacs entiers à la Compagnie. Une chose m'affecte plus péniblement encore, c'est le sacrifice que vous avez fait en cette occasion de l'honneur national ; car vous avez souffert avec une inconcevable timidité que les États du roi de Tanjore devinssent la proie d'un insolent et cruel ennemi; les devoirs les plus sacrés de la bonne foi et de l'amitié nous faisaient au contraire une obligation de les défendre (1). » Lord Cornwallis se disposa dès lors à se rendre sur-le-champ à Madras; il avait hâte de remédier autant que possible aux funestes conséquences de la faiblesse que venait de montrer cette présidence. Toutefois, le général Medows ayant été nommé en remplacement de M. Holland, lord Cornwallis changea de résolution; il se détermina à laisser à cet officier la conduite de la guerre; « guerre, écrivait-il, qui n'était pas moins nécessaire pour venger l'honneur outragé de la nation que pour pourvoir à la sécu-

(1) Du 30 mars 1790.

rité de l'avenir en accomplissant, pendant que l'occasion était favorable, la réduction du pouvoir de Tippoo sultan. » Instruit de toutes ces circonstances, Tippoo ne renonça pourtant pas sur-le-champ à son système d'apologie. Dans une autre lettre à la présidence de Madras, il tenta de nouveau d'expliquer dans un sens pacifique, d'excuser encore une fois sa conduite, vis-à-vis le rajah de Tanjore. Dans cette lettre il accueillait en outre la demande qui lui avait d'abord été faite de régler les différends par des commissaires; seulement il insistait pour que ces commissaires fussent envoyés à sa cour. Mais le général Medows avait apporté au gouvernement de Madras un tout autre esprit que celui récemment manifesté par celui-ci. Il ne fit aucune réponse à la communication de Tippoo; dans une dépêche à Calcutta, il disait qu'il regarderait comme dérogatoire de la dignité de l'Angleterre d'envoyer des commissaires à Tippoo. Lord Cornwallis partagea cet avis; il répondit à Tippoo: « Je ne saurais considérer l'attaque des lignes de Travancore comme le résultat d'un accident fortuit. Vous y étiez présent, vous avez conduit cette attaque en personne. Le rajah étant en possession de ces lignes depuis vingt ans et plus, elles lui étaient par conséquent garanties par le dernier traité de paix. En un mot, dans un acte d'hostilité aussi violent, je ne saurais voir autre chose qu'une rupture complète de votre part avec la Compagnie. »

Les hostilités étaient donc décidées, et lord Cornwallis se trouvait débarrassé de toutes les entraves qui l'avaient empêché jusque là de contracter de nouvelles alliances. A son tour il se mit à solliciter du nizam cette même alliance que lui-même avait hésité à contracter quelques mois auparavant. Le résident anglais dut lui exposer, sous les plus fortes couleurs, le caractère avide, sans foi et rapace de Tippoo. Il fit briller à ses yeux les avantages d'une alliance avec les Anglais. Il lui promettait une entière participation aux avantages de la victoire, une mutuelle garantie de leur domination respective contre l'ambition du sultan. Le nizam désirait cette alliance autant que pouvait le faire lord Cornwallis ; seulement la crainte que lui inspiraient les Mahrattes était un grand obstacle à son acceptation ; il vivait dans une appréhension continuelle de ces voisins redoutables. Pas de jour ne s'écoulait, pour ainsi dire, où il ne crût les voir au centre du royaume, aux portes de sa capitale. La totalité de ses troupes lui paraissait à peine suffisante pour sa propre défense ; ce n'était qu'avec terreur qu'il abordait la pensée d'en éloigner une partie. Mais comme les Mahrattes eux-mêmes finirent par entrer dans cette alliance, ces difficultés ne laissèrent pas que d'être surmontées. Depuis le traité de Sabbhye, leurs relations avec les Anglais avaient continué sur le pied d'une bonne amitié. Plusieurs fois le gouvernement de Poonah leur avait même fait quelques ouvertures au sujet d'une alliance contre Tippoo.

Mais l'acte du parlement dont nous avons déjà parlé, avait alors empêché le gouverneur-général de céder à leur désir. Le mauvais côté de cet acte du parlement et ses funestes conséquences se révélaient de jour en jour, en dépit des considérations libérales qui l'avaient dicté. Il exposait, suivant l'expression de lord Cornwallis, la Compagnie à commencer la guerre sans s'être prudemment assuré le secours d'aucune alliance efficace. En ce moment les Anglais eurent donc à solliciter à leur tour les Mahrattes; il s'agissait d'en obtenir ce qu'eux-mêmes avaient récemment demandé. Se voyant recherchés, ils firent des difficultés pour se faire valoir, et imposèrent des conditions. Un traité fut cependant conclu avec eux le 4 juillet 1790. Un autre traité, dont les bases étaient à peu près les mêmes, avait été passé le 4 juin avec le nizam. Aux termes de ce traité, le nizam et le peschwah s'engageaient à poursuivre vigoureusement la guerre contre Tippoo à la tête d'une nombreuse armée, l'un et l'autre accompagnés d'un corps auxiliaire anglais d'égale force. Les parties contractantes s'engagèrent à ne pas faire la paix séparément, à partager également les conquêtes, à repousser par leurs forces combinées toute agression de Tippoo contre l'un ou l'autre. Quant à l'objet de la guerre, c'était 1° le paiement des frais de la guerre par l'ennemi; 2° la restitution au nizam et au peschwa de ce qui leur avait été enlevé soit par Tippoo, soit par son père Hyder-Ali; 3° de le dépouiller de ce qu'il pos-

sédait au-delà des ghauts dans le Carnatique; 4° enfin de soustraire à sa domination les naïrs du Malabar. Ce dernier article, inspiré par l'humanité, plutôt que par aucune considération politique, avait pour but de mettre un terme à la conduite sanguinaire dont Tippoo était accusé de se rendre coupable à l'égard de ces chefs. Une triple alliance entre les trois grands pouvoirs de la péninsule se trouva ainsi constituée tout-à-coup contre le royaume de Mysore. Le nizam et les Mahrattes obéissaient au ressentiment qu'ils nourissaient depuis long-temps contre Tippoo et son père. Ils espéraient se délivrer, à l'aide de l'alliance des Anglais, de l'appréhension, de la terreur constante où son ambition les faisait vivre. Les Anglais, après tant de guerres offensives, cédaient cette fois à la nécessité de la défense; nous avons dit avec quelle répugnance. Tels étaient les ressorts moraux de cette grande alliance, qui fut une époque nouvelle dans l'histoire politique de l'Inde.

Pour attaquer Tippoo le moment était favorable; il était alors très occupé de tenir tête à la rébellion des naïrs du Malabar. On pouvait croire que ces chefs joindraient leurs troupes à une armée envahissante. Mais les Anglais n'étaient nullement en mesure d'opérer sur-le-champ cette invasion. L'année 1790 trouvait la présidence de Madras aussi peu préparée à la guerre qu'elle l'avait été une dizaine d'années auparavant. L'armée avait été considérablement augmentée, sans gagner beaucoup en

force véritable. Un grand nombre de régiments composés d'Européens étaient arrivés ; mais, malgré la supériorité des Européens sur les indigènes au champ de bataille, ces troupes avaient de grands inconvénients : elles ne pouvaient supporter les brûlantes chaleurs et les fatigues de ces climats comme les troupes indigènes ; elles exigeaient en outre une immense quantité de bêtes de trait pour le transport de leurs bagages. L'effectif des Cipayes n'avait reçu aucune augmentation. L'armée de la Compagnie, constituée comme elle l'était en ce moment, eût été excellente pour une guerre défensive ; elle eût eu dans ce cas peu de grands mouvements à exécuter. La guerre qui menaçait, devait au contraire rendre nécessaires de rapides manœuvres, des marches continuelles et pénibles. L'administration de l'armée pouvait à peine disposer d'un nombre de bœufs suffisant pour traîner le canon ; elle était bien loin d'en avoir assez pour le transport des bagages de l'armée. 15,000 hommes dans le Carnatique, et 8,000 à Bombay, constituaient en ce moment la totalité des forces anglaises dans la péninsule.

La pesanteur de l'armée anglaise n'était pas la seule difficulté pour entrer en campagne ; le manque de magasins en était une autre non moins essentielle. Depuis la convention de la paix, on avait agi comme si cette paix devait être perpétuelle. Pendant la dernière guerre, les Anglais avaient beaucoup souffert de ce manque de maga-

sins; mais depuis lors on avait préféré des économies du moment à des dépenses qui ne pouvaient profiter que dans l'avenir. C'eût été cependant une bonne économie; elle eût abrégé la guerre qui commençait, et ainsi coupé court aux dépenses que cette guerre entraînait. Des approvisionnements faits à Amboor en temps opportuns, auraient évité un transport fort difficile de Madras à cette ville. Par suite de l'absence de ces précautions, l'armée devait avoir à faire des convois dangereux et pénibles. A l'entrée de l'armée anglaise dans les États de Tippoo, on devait donc s'attendre à le voir couper les convois, intercepter les vivres. A la vérité, c'était chose plus difficile qu'en Europe; chaque mois produisait une récolte d'un grain ou d'un autre, qui devait suffire partout à la subsistance de l'armée; le reste devait se trouver dans les villages. Sans doute Tippoo brûlerait en même temps que ces villages le blé déjà récolté et le blé encore sur pied; toutefois une grande partie du blé récolté ne lui en réchapperait pas moins. Ce n'était pas l'usage du pays qu'il fût rassemblé dans des magasins publics. Chaque habitant cache dans des fosses, dans les environs de sa propre maison, ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille; quantité toujours considérable, par la raison que le grain est la seule nourriture des indigènes. Les Anglais avaient encore un autre avantage. Tippoo était obligé d'établir çà et là quelques magasins pour son armée. Or, le moindre de ces magasins tombant dans leurs mains, suf-

fisait à les nourrir pendant long-temps. Un mois de vivres pour l'armée mysoréenne, à raison de la différence du nombre, ne pouvait manquer de nourrir pendant une année les troupes anglaises. En ce moment Tippoo se trouvait à la tête de 110,000 hommes, dont un grand nombre était composé d'esclaves, à la façon des janissaires turcs; toute son armée, du reste, disciplinée à l'européenne. Il avait publié à l'usage de ses officiers un manuel contenant une grande partie des manœuvres européennes, auxquelles il en avait ajouté quelques autres de sa propre invention. Les marches, les campements, la fortification de campagne, etc., faisaient le sujet d'autres instructions analogues. Tippoo aimait la guerre pour la guerre; mais vis-à-vis des Européens son ardeur guerrière était encore aiguillonnée par son fanatisme religieux. Il se précipitait avec joie dans des hasards qui satisfaisaient son ambition terrestre tout en lui ouvrant les portes du paradis.

Cette guerre commençait une ère nouvelle dans la politique de l'Inde. Jusque là le gouvernement de Madras et les directeurs avaient eu pour maxime constante de considérer Tippoo comme une barrière utile et nécessaire entre les Mahrattes et le territoire de la Compagnie. Mais une opinion différente commençait à se faire jour, ayant pour organes les jeunes générations, les fonctionnaires, les officiers, dont les idées s'étaient développées dans l'Inde. Cette opinion était hostile à Tippoo et favorable à l'alliance avec les Mahrattes. Par l'or-

gane de l'un deux, sir Thomas Munro, les partisans de cette opinion disaient : « Soutenir Tippoo par crainte des Mahrattes, c'est soutenir un ennemi puissant pour se défendre contre un faible ennemi. Du voisinage de l'un il y a tout à craindre ; la situation de l'autre nous donne toute sécurité. Il suffit de réfléchir un instant sur la diverse nature de leur gouvernement pour en demeurer convaincu. L'un est une monarchie absolue, despotique, militaire, la plus absolue, la plus militaire, la plus despotique qui soit au monde. Chaque branche d'administration civile ou militaire fonctionne avec la régularité que lui a imprimée le génie de Hyder. Tout marche avec un ordre, une régularité extrêmes. Les distinctions de la naissance y sont abolies. Les zemindars rebelles ont été soumis ; tous ceux qui résistaient, exilés ou remplacés. La justice y est sévèrement et impartialement administrée à tous. Une nombreuse armée bien disciplinée est tout entière à la disposition du souverain. Chaque emploi, depuis le plus mince jusqu'au plus important, est exercé par des gens dont on a exigé un certain apprentissage pour le remplir : chose qui n'existe nulle part ailleurs dans l'Inde. Il en résulte dans l'ensemble de ce gouvernement une vigueur, une énergie, jusqu'alors inconnues. Les Mahrattes ne sont au contraire qu'une confédération de chefs puissants ; indépendants les uns des autres, possédant des dominations étendues, de nombreuses armées ; mais tantôt agissant de con-

cert, le plus souvent jaloux les uns des autres, chacun ne visant qu'à son propre avantage, faciles à détacher individuellement de la ligue générale par la considération de quelque avantage particulier. Le gouvernement de Mysore est donc organisé pour la conquête. Un tel caractère de vigueur lui a été imprimé par son fondateur, qu'il le retiendra long-temps encore, fût-ce sous le règne d'un prince faible ou mineur. Loin de là, la force du gouvernement des Mahrattes est soumise à des oscillations continuelles ; les différents membres de la confédération, tantôt lui donnent une force passagère par leur union, tantôt l'affaiblissent outre mesure par leurs discordes ; ajoutez à cela de continuelles divisions de territoire entre les enfants d'un des princes de la confédération, qui ne manquent jamais d'amener des dissensions souvent incalculables (1). »

Les choses en étaient là ; mais, comme la plupart des grandes guerres, celle-ci commença par une espèce d'accident. Le 2 mars, des troupes du sultan et un détachement de l'armée du rajah se rencontrent; ce dernier voulait éclaircir un bois qui se trouvait en avant des lignes. Les soldats de Tippoo s'y opposèrent, une légère escarmouche s'ensuivit. Tippoo, qui depuis long-temps maîtrisait à peine son impatience guerrière, cessa de se contraindre. Il

(1) Ces paroles étaient écrites long-temps avant que les événements eussent forcé les Anglais à renoncer à l'alliance de Tippoo. Elles renfermaient tout le germe d'une politique nouvelle.

prit position à peu de distance des lignes, et commanda l'érection de cinq batteries; peu de jours après, il ouvrit un feu vif et soutenu. Quelques jours furent employés à pratiquer une ouverture assez considérable pour qu'il fût possible de tenter un assaut. Le 7 mai, Tippoo, jugeant ce moment venu, se présente à la tête de l'armée mysoréenne, tambour battant, enseignes déployées. Cette vue effraya les troupes du rajah, qui lâchèrent pied, et prirent la fuite dans toutes les directions. Maître des lignes, Tippoo se présenta aussitôt devant Cranganore. Il en prit immédiatement possession. Toute la partie nord de Travancore devint immédiatement sa proie; il rasa les lignes, renversa les remparts dans le fossé, et répandit au loin la désolation. Il se souvenait de son premier revers, et prenait plaisir à le venger. Mais il n'avait pas de temps à perdre. La nécessité de se défendre contre les armées confédérées devait bientôt le contraindre de retourner à sa capitale. Toutefois, par un étrange aveuglement, Tippoo, même après cette attaque, semblait ne pas désespérer encore de conserver la paix avec les Anglais. Le 22 mai, dans une nouvelle lettre à la présidence de Madras, il parlait encore de son désir de conserver la paix; il se plaignait du malentendu qui avait occasionné le rassemblement de ses propres armées et de celles des confédérés. Il offrait d'envoyer une personne de dignité à Madras pour donner et recevoir toutes les explications convenables. Le général Me-

dows, homme d'un caractère modéré, mais ferme et résolu, repoussa fièrement ces propositions; il répondit à Tippoo : « J'ai reçu votre lettre et compris son contenu. Vous êtes un grand prince, et je dirais un prince éclairé, n'était votre cruauté envers vos prisonniers. Les Anglais sont également incapables d'injurier ou de se soumettre à l'injure. Ils se sont regardés en guerre avec vous du moment où vous avez attaqué leur allié, le roi de Travancore. Dieu ne donne pas toujours la victoire au plus fort, le prix de la course au plus rapide; mais il donne le succès à ceux dont la cause est juste. C'est là ce qui fait notre espoir. »

Le plan de campagne suivant avait été délibéré à Madras. Le général Medows, à la tête de l'armée rassemblée dans le Carnatique, était chargé de prendre possession du pays de Coïmbatore de forcer le passage de Cugelhutty puis de pénétrer dans le cœur du Mysore. Le général Abercromby, avec l'armée de Bombay, devait réduire le territoire de Tippoo sur la côte de Malabar, et effectuer au besoin sa jonction avec le corps d'armée de Medows. Pendant ce temps, la garde du Carnatique était remise au colonel Kelly, à la tête d'un corps d'armée considérable; ce dernier ayant pour objet de surveiller les défilés qui conduisent du Mysore dans le Carnatique. Pour l'exécution de ce plan, le général Medows abandonna les plaines de Tritchinopoly et, le 15 mai, se mit en marche vers Coïmbatore. Il emportait pour quarante jours de vivres.

A peine eut-il fait vingt milles que près de vingt-quatre caissons se brisèrent. On s'aperçut de plus qu'il manquait environ un millier de paires de bœufs pour le transport des grains et des munitions. Le général fut obligé de s'arrêter quelques jours pour attendre de nouveaux caissons de Tritchinopoly et tâcher de se procurer un supplément d'attelages de bœufs. Il se remit en route aussitôt que possible ; mais, soit que les bœufs fussent de mauvaise qualité, ou leurs conducteurs de mauvaise volonté, la marche de l'armée fut extrêmement lente ; elle faisait à peine trois ou quatre milles par jour. Cet espace parcouru, il fallait que les bœufs retournassent à l'endroit d'où l'on était parti pour chercher ce qui y était resté des vivres et des munitions. Les bœufs ne pouvaient en transporter qu'environ la moitié à la fois, faisant deux fois le même chemin que l'armée. Le général Medows mit ainsi vingt jours à se rendre à Caroor, quoique la distance ne fût que de soixante milles. A l'approche des Anglais, la garnison l'évacua. Le général s'y arrêta pour réparer les fortifications de la place. Il y établit un magasin de riz pour trente jours. Le 2 juillet, il se remit en route, se dirigeant vers Aravacourchy, place peu importante, occupée par un petit nombre de Polygars, qui la rendirent sans coup férir. Le 10, il arriva à Daramporam, qui fut trouvée déserte. Ce jour-là pour la première fois, on vit voltiger quelques centaines de cavaliers ennemis sur le front et les flancs

de l'armée; on en prit une cinquantaine qui donnèrent la nouvelle de la présence de Tippoo à Coïmbatore, à la tête de son principale corps d'armée. Le bruit se répandit qu'il était disposé à combattre sur ce terrain. Dans cette espérance, le général Medows laissa sa grosse artillerie et une partie de ses bagages à Daramporam, et marcha dans cette direction.

Mais Tippoo n'était plus à Coïmbatore, et loin de là il avait traversé la Bowanny, et gravissait les rapides défilés des montagnes. Il était en pleine marche sur Seringapatam. L'artillerie et les bagages durent rejoindre l'armée, qui s'avança vers Coïmbatore. Le colonel Floyd fut détaché en avant avec la cavalerie pour empêcher cette place d'être brûlée par Seib-Saheb, fils de Tippoo, chargé par lui de surveiller les mouvements des Anglais. Le jeune prince se tenait à une vingtaine de milles de leur camp, se retirant à mesure qu'ils avançaient, mais ne les perdant jamais de vue; à l'aide de sa cavalerie légère, il les enveloppait comme d'un réseau. Seib-Saheb avait l'ordre de mettre le feu à Coïmbatore. L'approche de la cavalerie, conduite par Floyd, l'en empêcha. Bientôt ce dernier, après une marche de trente milles, songe à s'arrêter à dix heures du soir. Il se trouve au milieu du campement d'un petit corps de cavelerie ennemie, met en fuite ce détachement, qui se monte à 500 chevaux, et lui fait 30 ou 40 prisonniers. Ces prisonniers lui apprennent que Seib-Saheb est campé à

huit milles de là sur les rives de la Bowanny avec 8,000 chevaux, un petit corps d'infanterie et de l'artillerie. Floyd n'ose attaquer; il rétrograde, et fait demander à Medows de l'infanterie et de l'artillerie. Seib-Saheb passe la rivière sur des radeaux, et Floyd, ayant reçu les renforts demandés, se met à sa poursuite. Mais au moment où il arrive à la rivière, il aperçoit l'arrière-garde de l'ennemi qui vient de la passer et se montre encore sur la rive opposée; il échangea avec elle quelques coups de canon, et rejoignit le général Medows. Il fut sévèrement blâmé de n'avoir pas osé attaquer Seib-Saheb. Sur le rapport des prisonniers, ce dernier avait 8,000 chevaux, et Floyd 2,000 hommes de cavalerie indigène parfaitement bien montée. On disait avec raison qu'il fallait renoncer à toute guerre dans l'Inde si l'on n'osait combattre dans cette proportion. Le colonel Stuart avait été envoyé avec un détachement pour sommer Palacatcherry. Le commandant de cette place refusa d'écouter cette sommation. Stuart n'avait pas d'artillerie de siége. D'un autre côté, c'était le moment où les pluies de la côte de Malabar, dont la violence est extrême, commençaient. Le général Medows établit son quartier-général à Coïmbatore, d'où il envoya divers détachements pour soumettre les places et les forts du voisinage. Heraü, petite place sans grande importance, se rendit au commencement d'août. Le colonel Stuart ouvrit la tranchée devant Dindigul avec un fort détachement; les Anglais pro-

mettaient de respecter les propriétés particulières si la ville se rendait; en cas de résistance, ils menaçaient de passer la garnison au fil de l'épée. Le gouverneur, énergique vieillard, répondit : « Dites à votre commandant que je ne saurais me rendre responsable envers mon maître de la reddition d'une place telle que Dindigul; que s'il m'envoie une seconde proposition du même genre, je lui renverrai le message par la commodité d'un de mes canons. » Des batteries furent élevées, et après une canonnade assez vive pendant deux jours, l'assaut fut résolu pour la nuit suivante. La brèche était d'un accès difficile; mais les munitions étant épuisées, ce seul parti restait. Les troupes se présentèrent à l'attaque avec une grande bravoure; elles firent de nombreux efforts pour pénétrer dans la place; mais elles trouvèrent une résistance qui les força de se retirer. Il leur aurait été difficile peut-être de donner un second assaut. Aussi leur surprise fut-elle grande quand ils virent s'élever sur la place un drapeau parlementaire. La garnison, dont le courage ne répondait guère à celui de son commandant, effrayée de l'attente d'un second assaut, déserta en grande partie. Le vieux commandant, tout en faisant au colonel Stuart quelques uns de ces compliments ordinaires à la politesse orientale, lui dit : « Sans cette désertion, j'aurais attendu trois mois encore avant d'avoir l'honneur de vous rendre ma visite » La brèche en effet n'était guère praticable, et le reste des ouvrages de la

place encore en bon état. Palacatcherry, attaqué de nouveau, et cette fois avec de l'artillerie, se rendit. Sattimungul ne fit pas payer sa conquête d'une seule goutte de sang.

Coïmbatore et le pays environnant ainsi soumis, le général Medows dut s'occuper de forcer le défilé de Gujelhutty. Il s'agissait de franchir les montagnes et d'aller attaquer Tippoo au centre même de sa domination. L'armée était en ce moment partagée en trois divisions de force à peu près égale : l'une, commandée par le général Medows, dont le quartier-général était à Coïmbatore; l'autre, sous le commandement du général Floyd, au poste avancé de Sattimungul, au pied du défilé de Gujalhutty; la troisième, sous les ordres du colonel Stuart, à Palacatcherry, à environ trente milles sur les derrières. Le colonel Kelly, demeuré dans le Carnatique, était campé à Arnie. Le nizam avait pris position au nord de la Kistna. Son neveu, le nabob d'Adoni, était à Bachore avec environ 10,000 hommes. Les Mahrattes, avec le détachement anglais de Bombay, commandé par le capitaine Little, dont nous raconterons plus tard les opérations, avaient passé la Kistna. Ces alliés avaient été arrêtés long-temps par les pluies; ils l'étaient davantage encore par la terreur que leur inpirait Tippoo; leur intention secrète était de se tenir à une assez grande distance jusqu'au moment où l'armée anglaise aurait pénétré dans l'intérieur du Mysore, après avoir passé les montagnes; ils

attendaient ce moment pour décider de leurs opérations futures. Tippoo, ainsi cerné, à la fin d'août 1790, campait à la tête de toutes ses forces dans les environs de Seringapatam.

Mais Tippoo, malgré les irrégularités de son caractère, ne manquait pas du génie de la guerre. Le côté défectueux des dispositions prises par les Anglais l'avait frappé tout-à-coup. Il résolut de prendre hardiment l'offensive; grâce à la rapidité de ses mouvements, il se flatta de pouvoir attaquer l'une après l'autre les trois divisions anglaises, sans leur laisser le temps de se réunir. Le grand art de la guerre moderne consiste, on le sait, à se trouver toujours le plus fort sur tel ou tel point donné; ainsi que son père, Tippoo en avait quelques pressentiments. Le 2 septembre, il quitte précipitamment Seringapatam, et se dispose à passer la Bowanny. Il s'était muni d'un grand nombre de bateaux pour le passage de cette rivière; mais la chaleur l'ayant fait baisser considérablement, il put se débarrasser de ce superflu de matériel. Il franchit le Gujelhatty. Le 9, Seib-Saheb se trouvait près du défilé à la tête d'un corps d'armée considérable. Le colonel Floyd, instruit de ce mouvement, hésita long-temps à y ajouter foi. Les détails devinrent de plus en plus circonstanciés. Ne pouvant plus enfin douter de la vérité, il l'écrit au général Medows, chargeant de cette dépêche un Cipaye intelligent. Le 13, Floyd envoya des reconnaissances dans des directions différentes.

Partout elles sont repoussées par la cavalerie ennemie. Le major Darly est détaché avec un régiment pour les appuyer ; il est entouré de tous côtés, obligé de prendre position au milieu de quelques clôtures ; d'ailleurs il se maintint sur son terrain, et donna le temps au colonel Floyd de venir le dégager à la tête de la cavalerie. Les troupes de Tippoo furent dispersées après avoir perdu environ 400 hommes. Leur perte eût été plus considérable si la nature du pays, coupé de haies et de fossés, n'eût pas rendu toute poursuite impossible. Le colonel Floyd regagna son camp ; il s'y mit à déjeuner de grand cœur, dit-on, l'exercice du matin lui ayant donné de l'appétit. Alors quelques coups de canon se font entendre. L'ennemi, qu'il croyait dispersé, et qu'avait négligé de faire observer, reparaissait en force. Le corps anglais reprend à la hâte ses rangs ; la canonnade commence. Les Anglais avaient douze bouches à feu, les Mysoréens onze. En raison de la nature du terrain, l'artillerie de Tippoo ne pouvait tirer que de fort loin ; toutefois, comme son feu était bien dirigé, elle tua beaucoup de monde et démonta quelques pièces. Le feu des Anglais ne tarda pas à se ralentir, car ils avaient peu de munitions ; le sien se maintint avec la même intensité jusqu'au coucher du soleil. La nuit venue, Tippoo mit son artillerie à couvert derrière quelques hauteurs, et les deux armées demeurèrent dans leurs positions respectives jusqu'au lever du soleil. Alors Floyd assembla

un conseil de guerre; sa cavalerie, qui formait la seconde ligne, avait peu souffert, mais son infanterie beaucoup. Deux pièces de douze étaient démontées, une grande quantité des bœufs d'attelage tués, blessés, dispersés, hors de service. Les avis se partagèrent; les uns voulaient que toute l'infanterie s'enfermât dans Sattimungul pour le défendre, tandis que la cavalerie se dirigerait vers le général; et qu'elle reviendrait ensuite avec lui pour délivrer cette place; les autres opinèrent de retirer la garnison de Sattimungul, et de se mettre tous ensemble en mouvement; ce dernier avis fut celui de la majorité. En conséquence, la garnison du fort reçut l'ordre de rejoindre le détachement.

Floyd commence alors le mouvement de retraite. Les approvisionnements rassemblés à Sattimungul et trois pièces de canon sont abandonnés. L'armée anglaise marcha sur deux lignes, l'infanterie à droite, la cavalerie à gauche, ce qui restait de bagage au centre. Aussitôt qu'il apprend ce mouvement rétrograde, Tippoo se met en mesure de suivre l'ennemi. Jamais sur ses gardes, ne se sachant pas poursuivi, Floyd ne tarde pas à changer son ordre de marche; il envoie sa cavalerie au fourrage, et la conduit lui-même. Tippoo profite du désordre qui suit ce mouvement; il enlève une portion du bagage des Anglais et place quelques pièces d'artillerie sur leur droite à la distance d'environ deux cents verges; il ouvre alors un feu meurtrier qui

augmente les difficultés de leur marche dans un sentier étroit, bordé de haies, et souvent interrompue. Deux compagnies du 36ᵉ régiment font une charge pour s'emparer de ces pièces ; elles sont repoussées, après avoir laissé presque tous les officiers sur le carreau. D'un autre côté, Burhan-al-Dien, le principal lieutenant de Tippoo, qui avait toute sa confiance, dont l'autorité dans l'armée venait après la sienne, fut tué en dirigeant un mouvement de l'artillerie. Plusieurs fois la cavalerie mysoréenne chargea les Anglais sans parvenir à rompre leurs rangs. Le commandant de cette cavalerie, en disgrâce auprès de Tippoo, voulait regagner sa faveur à force de hardiesse ; il vint se faire tuer presque seul sur les baïonnettes anglaises. Malgré cette audace, les Anglais n'en parvinrent pas moins à sortir de ce terrain difficile où ils cheminaient péniblement. En ce moment Floyd revenait à la tête de sa cavalerie ; voyant ce qui se passe, il charge les troupes de Tippoo avec tant de succès qu'il les tient éloignées pour long-temps. La nuit venue, ce dernier craignant de voir accourir le général Medows au secours de Floyd, cessa sa poursuite. La perte des Anglais en morts et en blessés ne monta à moins de 156 Européens et 280 Cipayes. Mais ce qui avait pour eux de plus fâcheuses conséquences, leur plan de campagne était tout-à-fait changé. Au lieu de continuer l'offensive, ils étaient dès lors réduits à se tenir sur la défensive. Au reste, Tippoo ne porta peut-être pas assez de vigueur dans

l'exécution d'un plan si bien conçu. En amenant sur *le* terrain une artillerie plus nombreuse, ce qui lui était possible, il eût probablement enfoncé les lignes anglaises, sinon le 2 septembre, jour de l'attaque, au moins le lendemain. Les Anglais, qui, depuis deux jours, n'avaient ni mangé ni reposé, n'auraient probablement pas opposé une grande résistance à une seconde attaque vivement conduite. Le général Medows, qui s'était mis en route pour macher au secours de Floyd, serait arrivé trop tard; et n'ayant avec lui que cinq bataillons dont deux seulement d'Européens, serait devenu lui-même une proie facile pour Tippoo. Le colonel Stuart n'aurait pas non plus évacué Palacatcherry sans difficulté. En recevant la nouvelle du mouvement de Tippoo, il s'occupa sur-le-champ de ses préparatifs pour un mouvement de retraite sur Cochin.

Le général Medows se mit en mouvement pour marcher au secours de Floyd; au lieu de marcher sur Sattimungul, il se dirigea sur Vellerdi, bien que ce fût pas la route directe. Floyd le rejoignit, et après cette jonction tous deux rétrogradèrent sur Coïmbatore. Le colonel Stuart y arriva le 24; le 29, le général Medows, à la tête de toutes ses forces, se dirigea sur Sattimungul, dont Tippoo s'était emparé; il se proposait de le forcer à combattre. Mais ce dernier ne voulait pas courir les chances d'une bataille, dont la perte eût transporté dans ses propres Etats le théâtre de la guerre, extrémité que tous ses efforts tendaient à éloigner.

Au lieu d'attendre le général anglais, il le déborda par sa droite, se porta sur Erroda, et continua de marcher dans la direction de Caroor. Les Anglais le poursuivirent quelque temps, mais il leur échappa tout-à-coup; il disparut, sans qu'il leur fût possible de deviner ce qu'il était devenu. Continuant sa route, Medows gagna Caroor, où il fut rejoint par un convoi considérable qui lui était annoncé; quant à Tippoo, après avoir changé encore une fois de direction, mouvement qu'il exécuta avec habileté et précision, il se portait en toute hâte sur Coïmbatore. Un hasard heureux autant qu'imprévu vint en ce moment au secours des Anglais. Récemment arrivé de Palacatcherry, le colonel Hartley avait détaché deux bataillons dans cette dernière place; elle se trouvait de la sorte en mesure de soutenir un long siége, et le sultan dut renoncer à l'attaquer. Sans cette circonstance, Medows serait arrivé trop tard pour la sauver. C'était seulement le 9 en effet que celui-ci s'était mis en marche dans cette direction, c'est-à-dire quatre jours après l'apparition de Tippoo devant Coïmbatore. Ne songeant nullement à poursuivre les Mysoréens dont il ignorait la marche, il prit position dans les environs de cette ville, ce qui menaçait de leur devenir funeste. Dès lors, en effet, les Anglais se trouvaient ainsi en mesure de fermer les passages des montagnes par où Tippoo recevait le plus grand nombre de ses convois. Comprenant la difficulté de cette situation, ce dernier se dirigea du côté de Calicut, fei-

gnant de vouloir aller passer les montagnes par la côte du Malabar. Changeant ensuite de direction, il retourna à son ancienne position à Sattimungul, à même ou de repasser les montagnes par Seringapatam, ou de porter l'offensive où il le jugerait convenable. Pendant tout ce temps, l'armée anglaise avait consommé les quarante jours de vivres qu'elle avait emportés; il fallut envoyer un détachement en chercher d'autres à Caroor. Ce détachement, composé de deux bataillons de Cipayes sous les ordres du colonel Trent, se mit en route le 24 octobre; il devait être de retour le 1er novembre et rejoindre l'armée auprès d'Erroda.

Tippoo campait alors à environ dix milles du général Medows, entre le Bowanny et le Cavery. Non content d'avoir déjoué jusqu'alors le plan de campagne du général Medows, il forma le dessein de porter la guerre dans le Carnatique. Il résolut d'aller attaquer à l'improviste un corps d'armée sous les ordres du colonel Maxwell, qui était venu faire une irruption dans le Baramahl; il se décida en conséquence à passer résolument la Cavery sous les yeux même du général Medows. La rivière, gonflée par les pluies, n'était guéable qu'en peu d'endroits. Le passage commencé le 31 octobre, n'exigea pas moins de trois jours. Pendant ce temps la cavalerie de Tippoo, qui devait former son arrière-garde, ne manquait jamais de venir se déployer tous les jours en face des Anglais. En poussant une reconnaissance, le colonel Floyd

vit la trace du passage de l'armée mysoréenne; mais le général Medows ne pouvait se mettre à la poursuite de Tippoo avant l'arrivée du colonel Trent, dont il attendait le retour; or, celui-ci n'arriva que le 7 novembre. Alors seulement Medows put se mettre en marche. De son côté, Tippoo n'avait pu joindre le détachement du colonel Maxwell; il n'en demeura pas moins fidèle à son premier projet de pénétrer dans le Carnatique. Le général Medows essaya vainement de lui barrer le chemin. Après avoir fait un grand détour pendant la nuit, Tippoo s'engagea avant le lever du soleil dans la passe de Tapoor; au point du jour son arrière-garde, composée de 2,000 chevaux, n'y était point encore tout-à-fait engagée; tour à tour elle se formait en bataille ou continuait sa retraite. Les Anglais se mirent en mouvement pour l'atteindre; leur avant-garde était composée de quatre régiments de cavalerie et de trois bataillons de Cipayes; en faisant diligence il lui eût été possible d'atteindre la passe sur le midi, mais elle ne se hâta pas suffisamment. Le soleil était déjà couché lorsqu'elle parvint à l'ouverture du défilé; la totalité de l'armée de Tippoo s'y trouvait déjà engagée depuis long-temps. Alors encore, s'ils avaient eu la hardiesse de se porter brusquement sur l'arrière-garde mysoréenne, les Anglais se seraient probablement emparés d'une grande partie de son artillerie : ils ne l'osèrent pas. Après avoir long-temps méprisé, dédaigné leur ennemi, en ce moment les Anglais

donnaient dans l'excès contraire; ils ne voyaient partout que piéges, qu'embuscades; à la moindre alarme, au moindre bruit, ils s'imaginaient le voir avec toute son armée. Le 14 décembre Tippoo se porta devant Tritchinopoly. Il fut promptement rejoint par l'armée anglaise, et ne voulant pas faire de siége, il s'éloigna, et se dirigea vers le centre de la côte de Coromandel, dans le voisinage de Thiagar. Le commandant de cette place, le capitaine Flint, était un brave officier, qui déjà s'était distingué dans le Carnatique et le Mysore. Il déjoua les efforts de Tippoo, à qui d'ailleurs le temps manquait pour se livrer aux opérations d'un siége régulier. Après s'être emparé de Trinomally et de Permacoil, il alla prendre position dans le voisinage de Pondichéry, ce qui le mit à même d'entrer en relation avec le gouverneur français. Il dépêcha de là des émissaires au roi de France, par lesquels il lui demandait un secours de 6,000 soldats. Les Anglais le suivirent. De Trinomally l'armée anglaise se dirigea sur Orme, où l'artillerie et le gros bagage fut laissé sous le commandement du colonel Mulgrave. Le reste de l'armée prit position à Velout, à dix-huit milles de Madras; elle se proposait de préserver cette ville d'une brusque attaque de Tippoo, s'il osait s'y hasarder. On était alors au 27 janvier 1791.

Sur la côte du Malabar, où Tippoo n'était pas de sa personne, les armes mysoréennes n'avaient pas le même bonheur. Le colonel Hartley n'avait à sa disposition qu'un seul régiment européen et deux

bataillons de Cipayes. Le général qui commandait les troupes mysoréennes se laissa pourtant battre dans une affaire assez chaude; il se vit dès lors obligé d'abandonner la côte du Malabar, et de se retirer dans l'intérieur du royaume. Le général Abercromby, gouverneur de Bombay, n'avait pu se mettre en campagne que fort tard dans la saison. Il était arrivé à Tellicherry peu de jours avant le combat du colonel Hartley dont nous venons de parler. Le 14 décembre il se présenta devant la forteresse de Cannamore, qui après une fort courte résistance se rendit sans condition. La population de la côte du Malabar était fort hostile au gouvernement de Mysore; aucune des forteresses occupées par les troupes de Tippoo n'était en état de faire une longue résistance. L'armée anglaise n'eut qu'à se montrer çà et là pour soumettre le pays en peu de semaines; bientôt il ne resta plus un seul district au sultan, sur toute l'étendue de la côte du Malabar.

De nouvelles et importantes mesures d'administration intérieure furent prises à cette époque. Les revenus du nabob placés par lord Macartney sous l'administration de la Compagnie, lui avaient été rendus. Sir Archibald Campbell, en arrivant à Madras, avait à prendre de nouvelles dispositions à cet égard. Les créanciers du nabob, d'après l'arrangement précédemment fait par le bureau de contrôle, étaient appelés à recevoir 12 lacs de pagodes par an; d'après le même arrangement, la dé-

pense de l'établissement de paix était évaluée par le conseil à 21 lacs. Or, sir Archibald Campbell proposait que le nabob, la présidence et le rajah de Tanjore contribuassent à cette dépense, chacun dans la proportion de son revenu. Ce principe posé, la part à payer par le nabob eût été de 10 lacs 1/2. Il se plaignit de la pesanteur de cette charge; le président consentit à en rabattre 1 1/2. C'était donc 9 lacs qui lui restaient à solder à la présidence et 12 à ses créanciers, en tout 21 lacs à prendre sur ses revenus. Ces conditions furent fixées dans un traité signé le 24 février 1787. Pour l'état de guerre les conditions changeaient. Chacune des parties signataires du traité devait contribuer pour les quatre cinquièmes de son revenu aux besoins de l'État. A la vérité le nabob était autorisé à prélever d'abord une somme considérable pour ses dépenses et celles de sa famille. S'il manquait à ses engagements ou différait de les remplir, les collecteurs de certains districts désignés d'avance devaient cesser de lui faire leurs paiements, et les adresser directement à la Compagnie. Dans ce dernier cas, la présidence nommait certains inspecteurs chargés de contrôler les comptes des collecteurs du nabob, afin de s'assurer de la réception des quatre cinquièmes. La cour des directeurs avait commencé par exprimer à sir Archibald Campbell la satisfaction de cet arrangement; plus tard elle prétendit qu'une injustice avait été commise en faveur du nabob, au détriment du rajah de Tan-

jore. Ce dernier payait au nabob un tribut annuel de 50,000 pagodes, mais ce tribut n'avait pourtant pas été déduit des revenus du rajah dans l'estimation qui en avait été faite. Les directeurs désapprouvaient la diminution de 1 lac 1/2 de roupies; ils blâmaient encore le tribut de 50,000 pagodes imposé au rajah. En conséquence la présidence de Madras reçut des instructions pour exiger à l'avenir du nabob la même contribution que précédemment.

Mais, tout diminués qu'ils avaient été, les paiements du nabob n'en étaient pas moins en arrière; il fit des représentations au sujet de cette dernière charge qu'il était question de lui imposer; il demanda même une diminution dans les 9 lacs auxquels il avait été précédemment taxé, prétendant qu'il n'aurait pas pris cet engagement si l'espérance ne lui avait pas été donnée d'être mis en possession du royaume de Tanjore. Ce ne fut que peu de temps avant l'arrivée du général Medows qu'il donna enfin son consentement à cet accroissement d'un fardeau déjà accablant. Pressé cependant sur ce sujet important, il eut recours à un stratagème; il formula une accusation contre la présidence de Madras, et il trouva moyen de la faire remettre dans les mains du gouverneur-général. Ce dernier institua un comité pour examiner l'affaire; en même temps il blâma sévèrement le nabob de s'être servi d'un employé subalterne de la Compagnie pour parvenir à ce but. Les demandes

d'argent de la présidence devinrent plus pressantes, la répugnance du nabob à payer augmenta dans la même proportion. Au lieu de 9 lacs de roupies qu'il avait été impossible de lui faire payer pendant la paix, c'était maintenant les quatre cinquièmes de son revenu qu'il s'agissait de lui arracher. Les moyens que sir Archibald Campbell avait crus suffisants pour lui faire exécuter ses paiements étaient au contraire sujets à des lenteurs, à des complications sans nombre, enfin tout-à-fait inefficaces.

De tout cela le gouverneur-général conclut à la nécessité d'assumer sur la présidence l'administration de la totalité des revenus du Carnatique. Il voulait d'ailleurs obtenir pour cela le consentement du nabob, si la chose était possible. Mais à peine ce projet fut-il communiqué à celui-ci, ou l'eut-il deviné, qu'il montra la plus véhémente opposition. A ce sujet, le gouverneur écrivait à la présidence de Madras : « Cette opposition ne nous a point surpris. Une multitude de gens se trouvent intéressés à ce que le prince conserve l'administration de ses États. Il n'y a pas lieu à s'étonner s'ils tentent tous les efforts possibles pour l'empêcher de céder cette administration, qu'il n'a pourtant d'abord reprise qu'avec répugnance. » Le 21 juin le gouvernement suprême déclara : « Que l'impossibilité d'obtenir à l'avenir la portion du revenu du nabob stipulée par ses agents, était désormais établie ; qu'en conséquence, le gouverneur et le conseil de Madras

étaient autorisés à prendre des mesures efficaces dans le but de mettre la Compagnie en possession immédiate de l'administration du Carnatique; que le montant total des recouvrements serait appliqué avec fidélité et économie dans la proportion déjà déterminée, soit aux dépenses de la guerre, soit à celle du nabob, de sa famille, et du rajah de Tanjore, qui devait être comprise dans le même arrangement. Les détails de cette administration furent réglés comme ils l'avaient déjà été par lord Macartney.

C'était un grand quoique tardif témoignage rendu à l'habileté et à la sagesse de cet homme d'État. Les directeurs donnèrent leur complète approbation à cet arrangement. Le nabob lutta quelque temps encore contre cette décision; il voulait l'éluder; il alla jusqu'à donner l'ordre à tous les agents de ses finances de s'abstenir dans leurs districts de toute coopération avec ceux des Anglais. D'un autre côté, ceux-ci ne pouvaient manquer de trouver de nombreuses difficultés à la réalisation de leurs projets. D'abord ils s'étaient hâtés de mettre en avant que c'était seulement pour la durée de la guerre qu'ils voulaient garder l'administration du pays; qu'au bout d'un an ou deux elle ne pouvait manquer d'être restituée au nabob. Il en résulta que les collecteurs qui agissaient d'après les instructions du nabob durent espérer d'être récompensés par lui; que ceux, au contraire, qui seraient favorables aux Anglais étaient menacés d'encourir

sa disgrâce. Aussi le montant des revenus tomba-t-il d'abord bien au-dessous de ce qui était attendu. Alors aussi le nabob parut de nouveau aux yeux de tous ce qu'en réalité il était depuis long-temps, c'est-à-dire le pensionnaire de la Compagnie. Long-temps après l'avoir dépouillé de tout pouvoir, les Anglais s'étaient plu, tant que la chose était dans leur intérêt, à lui laisser au moins le dehors d'un prince indépendant, respecté dans ses États. Pour la seconde fois ce voile trompeur était tombé, il apparaissait dans la misère de sa condition. On doit ajouter que ce moyen était le seul d'obtenir le paiement de l'impôt et de pourvoir à la défense du Carnatique.

Le procès de Warren Hastings avait continué pendant que ces grands événements se passaient dans l'Inde. Après le discours de Burke et celui de Fox sur la marche que la commission des communes se proposait de suivre dans la procédure, les débats avaient commencé. Le premier chef d'accusation, la conduite de Hastings à l'égard du rajah de Benarès, fut produit par Fox et développé le lendemain par un autre commissaire. Un témoin, appelé par l'accusation, manqua de mémoire ou de réflexion, parut aux commissaires moins explicite qu'il ne l'avait été devant la chambre des Communes; ceux-ci lui firent quelques questions captieuses, et de nature à faire ressortir cette contradiction. Les avocats de Hastings, après avoir ergoté quelque temps sur ces questions, s'opposèrent for-

mellement à ce qu'elles fussent posées. Ils déclarèrent qu'une partie n'avait pas le droit de discréditer ses propres témoins : « Ou votre témoin n'est pas digne de confiance, disaient-ils, et dans ce cas vous agissez frauduleusement en le produisant; ou il l'est, et alors ce que vous faites est une absurdité intolérable. » Ils citèrent ce qui se passait dans les cours de justice, où effectivement cette forme d'agir n'aurait pas été tolérée. Les commissaires des Communes répondirent par quelques citations contraires; ils déclarèrent cette manière de procéder indispensable dans le cas présent. La plupart des témoins à charge étaient des personnes que leurs intérêts, leurs sentimens mettaient presque inévitablement du côté de l'accusé. Il fallait donc les aider, en quelque sorte les contraindre à parler. Les Lords levèrent la séance, et se réunirent dans leur propre chambre pour délibérer sur la difficulté. Le jour suivant, la séance fut ouverte par une déclaration du lord-chancelier aux commissaires des Communes; il leur signifiait un refus de la cour de poser les questions proposées par eux. A leur tour les commissaires se retirèrent pour conférer entre eux sur cette déclaration. En rentrant en séance ils déclarent à la chambre l'impossibilité où ils se trouvent d'acquiescer à la décision. La chose leur paraissait tellement importante, non seulement pour la discussion du cas actuel, mais pour tout le reste du procès, qu'ils croyaient devoir se retirer devant la chambre des Communes, et prendre

de nouvelles instructions; cependant, pour ne pas perdre de temps, et ne pas entraver le cours des débats, ils se borneraient pour le moment à se réserver par une prétention le droit de reproduire à l'avenir de semblables questions, s'il arrivait que l'occasion l'exigeât. Le 15 avril, les débats s'ouvrirent sur le second chef d'accusation; c'était celui relatif aux princesses de Oude; l'ensemble en fut exposé le premier jour par M. Adam, et continué le second par M. Pelham. Les témoins furent entendus. L'un d'eux, M. Midleton, se montra plus d'une fois embarrassé : lui-même avait été un des acteurs de ce triste drame. Sheridan, l'un des commissaires des Communes, lui détacha plusieurs épigrammes acérées. « Je prends la liberté, dit M. Law, d'engager l'honorable commissaire des Communes à ne pas faire de commentaires sur les dépositions des témoins en leur présence. Cela ne peut tendre qu'à augmenter la confusion de ceux d'entre eux déjà intimidés, qu'à faire perdre contenance aux moins timides. Je conjure l'honorable commissaire de s'en abstenir au nom du décorum et de l'humanité. » Le lord-chancelier invita lui-même Sheridan à enchaîner sa verve épigrammatique. Dans le reste de son interrogatoire, M. Midleton put se couvrir à son aise de cette règle de la procédure anglaise, qui laisse à tout témoin la faculté de refuser de répondre, s'il craint que ses paroles puissent servir à l'incriminer lui-même. Sheridan résuma ce chef d'accusation au sujet des princesses de

Oude dans un discours qui dura quatre jours. On était parvenu au 12 juin. Les Lords s'ajournèrent au premier mardi de la session suivante; mais, comme dans l'intervalle eut lieu le dérangement de la santé du roi, l'ouverture du parlement fut retardée, et le procès fut repris le 11 avril 1789.

Le chef d'accusation sur la réception des présents fut alors produit par Burke. Plusieurs articles intermédiaires avaient été omis; une partie comme se trouvant comprise dans l'affaire des princesses de Oude, une autre dans le but d'éviter les délais, car l'affaire commençait à traîner en longueur. Burke, ayant rapporté tous les faits relatifs à l'affaire des princesses, faits tirés pour la plupart des renseignements fournis par Nuncomar, se laissa aller à dire : « Si les conseils de l'accusé étaient assez imprudents pour repousser les témoignages du rajah, je me trouverais contraint d'ouvrir aux yeux de vos seigneuries une scène de meurtre et de sang; je leur montrerais Warren Hastings égorgeant Nuncomar par les mains de sir Elijah Impey. » La mort de Nuncomar avait d'abord fait partie des chefs d'accusation contre Hastings, accueillis par la chambre des Communes. La mise en accusation de sir Elijah Impey, principal acteur de ce drame sanglant, avait été demandée; mais un parti puissant à la chambre, celui des légistes, favorablement disposé à l'égard de sir Elijah, se joignant aux amis de Hastings, repoussa l'accusation; elle fut abandonnée. Ce chef d'accusation s'était donc trouvé sup-

primé de ceux adoptés par la chambre. Six jours après cette séance, le major Scott présenta aux Communes une pétition de M. Hastings, où celui-ci se plaignait de M. Burke ; il lui reprochait de s'être permis de produire des accusations étrangères à celle que la chambre des Communes lui avait donné mission de soutenir ; entre autres, de ce qu'il l'accusait d'avoir assassiné Nuncomar par les mains de sir Elijah Impey. De grands débats suivirent la présentation de cette pétition. Les commissaires soutinrent qu'elle était irrégulière, sans précédent ; il leur était impossible, disaient-ils, de poursuivre une accusation d'une façon qui fût agréable à l'accusé; l'usage de pétitions semblables contre les commissaires ne tiendrait à rien moins qu'à les convertir bientôt eux-mêmes en accusés ; s'il arrivait que les commissaires commissent quelque faute, quelque erreur, dans l'exercice de leurs fonctions, il n'appartenait qu'au tribunal devant lequel ils plaidaient de les en reprendre. Le ministre combattit cette doctrine; la chambre des Communes, selon lui, avait donné à ses commissaires des pouvoirs limités; s'il arrivait que ces derniers s'éloignassent de ces limites, ou les dépassassent, c'était donc à la chambre à les y faire rentrer. La chambre admit ce principe et résolut d'entendre la pétition et d'en délibérer. Les Lords furent respectueusement priés par un message de suspendre le cours de la procédure. Bien que M. Burke fût présent à ce débat, la chambre, jalouse de conserver les formes si précieuses aux

Anglais, ordonna qu'une communication formelle lui serait faite, qu'une pétition ayant été présentée contre lui, la chambre avait résolu de la prendre en considération. Sa réponse fut qu'il s'en rapportait à la prudence de la chambre. Il écrivit en outre à la chambre le jour de l'ouverture des débats, pour lui annoncer sa résolution d'y rester personnellement étranger. Les amis de M. Hastings demandèrent que des témoins fussent entendus pour prouver les paroles dont se plaignait le pétitionnaire. Une majorité de 158 voix contre 97 adopta cet avis; en conséquence, le greffier de la cour des Pairs fut entendu. La vérité du fait fut constatée; puis un comité fut nommé pour la recherche des précédents; peu de jours après, ce comité déclara qu'il n'en existait aucun. Alors cette motion fut proposée : « Qu'aucune commission n'avait été donnée à M. Burke par la chambre des Communes de faire contre M. Hastings un chef d'accusation de la mort et de l'exécution de Nuncomar, ou de la lui imputer d'une façon quelconque. » Le ministère, par l'organe de Pitt, se rallia à cette motion. Fox déclara, de son côté, n'avoir aucune objection à y faire en tant qu'elle n'impliquerait aucun blâme pour M. Burke et ne serait pas un obstacle à l'avenir à la prévention de faits favorables à l'accusation. Fox qui tout récemment avait combattu l'application du droit commun à la cause actuelle, à son tour s'en appuya. Il dit que dans les cours de justice il était d'usage habituel de se servir d'un crime pour prouver l'au-

tre ; d'un plus grand crime comme d'une probabilité d'un plus petit; du meurtre, par exemple, comme probabilité de la fraude, etc., etc.

Sheridan prétendit s'être servi des mêmes paroles l'année précédente sans qu'aucune attention leur eût été donnée. Il s'étonna de la susceptibilité de Hastings, qui avait tout lieu d'être familiarisé avec l'imputation d'être la cause de la mort de Nuncomar. Quant à la vérité du fait, il somma M. Pitt de le nier, et s'il l'osait, de déclarer à la face de la chambre que Nuncomar eût souffert le dernier supplice dans le cas où il n'eût pas été l'accusateur de Hastings. Quant à lui-même, Sheridan se trouvait, disait-il, dans l'obligation de le déclarer à la chambre, sa conviction se renfermait, à cet égard, exactement dans les mêmes termes que ceux employés par Burke. Pitt dit qu'il ne daignait pas répondre aux insinuations malveillantes qui lui étaient adressées, il les méprisait; mais lui et ses amis devaient veiller à ce que les commissaires de la Chambre ne dépassassent pas leurs instructions. M. Fox répliqua qu'aucun tyran, aucun despote n'avait agi avec tant d'astuce, tant de mauvaise foi à l'égard de leurs sujets que M. Pitt à l'égard des membres de la chambre. En deux siècles les priviléges des communes n'avaient jamais souffert autant d'atteinte que depuis quelques jours. M. Pitt et le parti ministériel s'animant à ce débat, proposèrent d'ajouter à la motion cet amendement : « Ces paroles : *Il a été égorgé* (*Nuncomar*) *par lès mains de sir Elijah*

Impey, n'auraient pas dû être prononcées. » Fox répliqua en proposant cet autre amendement : « Néanmoins les mêmes paroles ont été prononcées l'année précédente par un autre commissaire sans qu'elles fussent remarquées ; de plus, M. Hastings dans sa défense les a considérées comme un chef d'accusation, et leur a répliqué. » Mais, disait Fox, le ministère, après avoir trouvé convenable de voter pour l'accusation, se mettait maintenant à l'œuvre pour en détruire les résultats, également effrayés et honteux, lui et ses adhérents, de montrer leurs véritables sentiments.... Interrompant brusquement Fox, le colonel Philipps se leva et demanda son rappel à l'ordre. Il ajouta : « M. Fox se permet des paroles indignes d'être prononcées dans la Chambre et qu'il sait bien qu'on ne tolérait nulle part ailleurs. » M. Francis somme aussitôt le colonel Philipps de déclarer si c'est une menace qu'il prétend faire ; Fox répond avec colère, un grand tumulte s'ensuit ; la séance est suspendue. Lorsqu'elle est reprise, Pitt reprenant ses paroles, expliqua de nouveau ses premiers arguments. L'amendement de Fox est rejeté sans division ; celui de Pitt passa à une majorité de 133 contre 66. Les amis de Fox, espérant prendre leur revanche, font la motion d'un vote de remerciement pour les commissaires. La motion est repoussée comme prématurée.

Le 5 mai, les lords reprirent le cours des débats ; Burke continua son discours sur les charges concernant les présents. Il annonça avec beaucoup

de dignité à la chambre ce qui s'était passé à la Chambre des Communes ; la restriction qu'elle lui avait imposée pour tout ce qui avait trait à la mort de Nuncomar. En même temps il déclarait que s'il s'était servi du mot « avoir égorgé, » c'était seulement faute d'en avoir trouvé un plus fort, plus expressif; la conviction dont ce mot était l'expression était en lui, ajoutait-il, le résultat de neuf années d'une laborieuse enquête, elle ne lui échapperait qu'avec la vie. » Le 7 il conclut son discours. La cour, laissa aux commissaires à décider s'ils feraient paraître les témoins sur cette partie de l'accusation, ou de continuer l'accusation pour n'entendre que plus tard les témoins à charge. Les commissaires choisirent le premier parti. Les présents que Hastings était accusé d'avoir reçus se trouvaient divisés en deux catégories, ceux reçus avant l'arrivée dans l'Inde du général Clavering, du colonel Monson, et de Francis. Hastings n'avait pas volontairement découvert ceux de ces présents reçus après la mort de Clavering, Monson, le départ de Francis, employés d'après ses allégations pour le compte et les dépenses de la Compagnie. Le principal point de la question pour les commissaires était de prouver que la nomination de la Munny Begum aux fonctions de naïb subah avait été faite dans le but d'en recevoir des marques de reconnaissance. Ils en donnaient pour preuves d'abord l'importance de ces fonctions, ensuite leur nature, qui ne permettait pas qu'elles fussent exercées par

une femme. La cour des districts en avait jugé de même, car elle avait fait à ce sujet les plus sévères reproches au gouverneur-général. En outre la personne appelée à ces fonctions était plus que toute autre dénuée de la faculté de les exercer. Non seulement son sexe l'en éloignait, mais encore sa situation. Née dans la classe la plus inférieure, elle avait mené un genre de vie infamant; enfin, elle n'avait jamais été la femme, mais seulement la concubine de Meer-Jaffier. Cependant, il existait plusieurs personnages à qui ces fonctions eussent été plus convenablement confiées; par exemple, la mère même du nabob. Il y avait encore Ahteram-ul-Dowlah, le frère de Meer-Jaffier, auquel il eût été fort naturel de penser pour cet emploi. Or, ce dernier avait été écarté par des motifs dont les commissaires se faisaient fort de prouver la futilité, le manque de fondement. L'un des motifs allégués par Hastings n'était-ce pas qu'un jour pourrait venir où il serait dangereux à la Compagnie? Or à la même époque, dans une lettre aux directeurs, Hastings écrivait ces propres mots : « La plus mauvaise situation des affaires ne pourrait enhardir le nabob ou toute autre personne à menacer notre pouvoir; les moyens qui leur ont été laissés de le faire sont trop minimes. Ce prince et ceux qui l'entourent sont dépourvus de force militaire, d'autorité dans le pays, d'alliances étrangères; enfin, ils n'ont aucune ressource pécuniaire. »

M. Hastings, quand il conféra ces fonctions à la

Munny-Begum, avait donné pour motifs, l'utilité qu'il y avait à abolir cet emploi; la répugnance de la Compagnie à payer trois lacs de roupies à celui qui l'avait exercé; l'affaiblissement que l'existence d'un emploi semblable causerait à l'autorité de la Compagnie; enfin, le droit spécial de la Munny-Begum d'exercer cet emploi en tant que veuve de Meer-Jaffier. Les commissaires s'attachèrent à combattre la validité de ces raisons, à faire ressortir la futilité de tous les motifs mis en avant par Hastings. Le premier de ces motifs, c'est-à-dire l'abolition de cet emploi, se trouvait contredit par une lettre du conseil à la Munny-Begum. Dans cette lettre il était dit : « Vous êtes incontestablement la maîtresse de confirmer ou de renvoyer qui vous voulez de ceux qui composent le service du nabob. Ils sont responsables de leur conduite, personne ne doit intervenir entre eux et vous. » Les fonctions de naïb-subah étaient donc loin d'être abolies. Le prétexte de la dépense était aussi dénué de fondement, puisque les mêmes sommes continuèrent à être payées à la Munny-Begum et à ses employés. Cet autre, que la personne qui administrait ce que Hastings appelait lui-même les petits moyens du nabob pouvait devenir redoutable à l'autorité de la Compagnie, n'était-il pas d'une fausseté évidente, si évidente qu'il en était presque ridicule à alléguer? Enfin le motif tiré du droit de la Munny-Begum à cette charge en tant que veuve de Meer-Jaffier, n'était-il pas également dénué de fondement? elle n'était pas

sa veuve, en effet, par la raison bien simple qu'elle n'avait jamais été sa femme; et la preuve c'est que le gouvernement anglais n'avait considéré ses enfants que comme des bâtards. De tout cela l'accusation concluait qu'il ne pouvait exister qu'une seule raison à la nomination de la Munny-Begum à l'emploi de naïb-subah, c'est-à-dire l'argent distribué par elle à Hastings et à ses créatures. Le système d'accusation ainsi établi, les commissaires passèrent à la production des témoignages qui les appuyaient. A l'appui de l'un de ces points préliminaires ils avaient cité au nombre de leurs preuves une lettre de Hastings. L'original de cette lettre ne s'était pas retrouvé; mais elle avait été transcrite sur le registre de correspondance de la Compagnie; de plus, il en existait une copie imprimée dans le rapport du comité secret de la chambre des Communes. Là-dessus commença, jaillit pour ainsi dire inopinément tout un nouveau et tout-puissant système de défense; l'accusation devait se trouver annulée, sans qu'il eût été besoin de lui répondre.

Les avocats de Hastings ne s'opposèrent pas directement à la production de cette pièce comme témoignage, mais ils demandèrent que les commissaires fussent tenus à prouver ces trois choses : que la lettre originale avait existé; qu'elle ne pouvait plus être retrouvée; que la copie présentée était exacte. Un moyen bien simple de le savoir eût été sans doute de le demander à l'auteur même de la

lettre, puisqu'il était présent; mais c'eût été contraire à ce grand principe de la jurisprudence anglaise, savoir, qu'un accusé n'est pas admis à s'incriminer lui-même. En conséquence, les lords admirent l'objection des légistes; les commissaires se mirent dès lors en devoir de prouver le fait par des témoignages directs; ils commencèrent par celui de Nuncomar. Ce dernier avait déclaré avoir fait de la part de la begum un présent de 2 lacs 1/2 de roupies, plus un présent d'un lac de sa part à lui, pour faire nommer son fils, le rajah Goordass, dewan ou intendant de la begum. Les documents fournis étaient une copie des délibérations du conseil de Calcutta; minute ou copie écrite lors de l'examen du rajah devant le conseil à l'occasion des charges énoncées par lui contre Hastings. Les avocats de ce dernier s'opposèrent à ce que la lecture continuât, 1° parce que le témoignage n'était pas sous serment; 2° parce qu'il avait été reçu en l'absence de M. Hastings; 3° parce qu'il n'avait pas été porté devant une juridiction compétente; 4° parce que le rajah avait été plus tard convaincu d'un faux matériel contraire à ce témoignage. Les commissaires firent quelques objections; les lords ajournèrent. Le lendemain, le lord chancelier ouvrit la séance en déclarant au nom des lords: « Qu'il ne saurait être permis aux commissaires des communes de produire la déposition du Nuncomar comme témoignage; lesdits commissaires n'ayant pas prouvé la chose, qui, si elle était prouvée, ren-

drait ce témoignage admissible. » A cette déclaration des lords les commissaires entrèrent eux-mêmes en délibération. A leur rentrée, M. Burke porta la parole. « C'était, disait-il, avec autant de surprise que de chagrin que les commissaires avaient entendu la déclaration de leurs seigneuries. La difficulté de leur tâche s'en accroissait au-delà de toute mesure. Mais les lords avaient ordonné, il ne restait aux commissaires qu'à obéir. »

Autre incident : la déposition de Nuncomar avait été relatée dans une consultation du conseil à Calcutta sous une autre date que celle sous laquelle elle avait d'abord été citée. En conséquence elle avait été relue devant le conseil en même temps que le procès-verbal de cette séance, procès-verbal signé par M. Hastings, transmis par lui à la cour des directeurs. Les commissaires proposèrent la lecture de ces minutes ; les avocats objectèrent que c'était introduire par voie indirecte un document dont la production avait déjà été proscrite par la cour. Les lords s'étant retirés pour délibérer, le lord chancelier à la séance suivante déclara « que la lecture de la consultation du 13 mars 1775, faite le 20 mars 1775, ne rendait pas la consultation du 13 mars 1775 un témoignage admissible. » M. Burke prétexta qu'il ne comprenait pas précisément les décisions de leurs seigneuries, formulée comme elle l'était ; il croyait entendre que telle circonstance particulière se présenterait qui au contraire la rendrait admissible. Le lord

chancelier répliqua : « Tout ce qui a été *fait* ou *dit* par M. Hastings peut être témoignage contre lui, non ce qui a été dit ou fait par d'autres personnes, car alors la calomnie deviendrait preuve de crimes. Quelque chose *dit* ou *fait* par M. Hastings est donc nécessaire pour rendre le témoignage admissible. » A cela Fox répliqua : « Empêcher de faire ou s'empêcher de faire est souvent aussi bien délit ou témoignage de délit que de *faire*. Que des accusations soient proférées contre un homme ; si au lieu de les examiner ou de les faire examiner pour y répondre, il fait tout son possible pour empêcher cet examen, ne donnerait-il pas témoignage de son délit ? Or c'était là la sorte de témoignage que les commissaires voulaient présenter aux lords, c'était là quelque chose du *fait* de M. Hastings ; en conséquence les commissaires proposèrent de lire la consultation du 20 mars 1775 renfermant celle du 13 mars pour montrer ce qu'avait fait M. Hastings. Les lords en délibérèrent de nouveau comme chambre des pairs. Le jour suivant la résolution des lords fut que « la consultation du 13 mars 1775 ne pouvait être lue en ce moment. » M. Burke s'empressa de dire que l'expression *en ce moment* adoucissait un peu la contrariété que donnait aux commissaires cette décision. Le banyan de M. Hastings ayant été cité par le conseil de Calcutta pour donner son témoignage sur les accusations de Nuncomar, celui-ci lui avait ordonné de désobéir : or c'était là, suivant les com-

missaires, quelque chose de fait par M. Hastings. Les conditions imposées par le chancelier pour l'admission du témoignage étaient donc remplies. Le lord chancelier demanda aux avocats ce qu'ils avaient à répondre. M. Law, le chef du conseil de défense et les autres avocats de Hastings se bornèrent à dire : « Nous possédons déjà la décision de la cour pour exclure ce témoignage, et nous prétendons nous en prévaloir. » Les commissaires conjurèrent les lords de réfléchir que la stricte application des règles de procédure anglaise dans une cause de la nature de celle-ci ne pouvait lui assurer l'impunité de tout délit, de tout crime. Le lord chancelier demanda alors aux commissaires : « Les commissaires veulent-ils établir l'ensemble des circonstances sur lesquelles ils comptent s'appuyer comme une raison pour eux de lire la consultation du 13 mars 1775? » Les commissaires, après en avoir délibéré entre eux, à leur rentrée en séance exprimèrent aux lords l'impossibilité pour eux d'obéir à cette requête de leurs seigneuries. Beaucoup des circonstances en question pouvaient se présenter dans ce procès, qui maintenant leur échappaient ; et quant à présent, il suffirait de produire un seul de leurs raisonnements. Ils implorèrent un nouveau jugement des lords. Ces derniers s'ajournèrent, mais pour cette fois ils eurent recours aux gardiens traditionnels du droit et de la loi.

La question fut posée aux douze juges d'Angleterre. Les douze juges répondirent par la négative.

Le lord chancelier, à l'ouverture de la séance suivante, communiqua la réponse aux commissaires, mais brièvement formulée comme précédemment, et sans l'appuyer d'aucune raison. Alors les commissaires commencèrent à se plaindre amèrement de cette absence de motifs qui accompagnait les décisions de la chambre. Ils prétendaient qu'ils demeuraient dans le doute et dans de terribles embarras sur la conduite à tenir. « Quant à la décision en elle-même, elle assurait, disaient-ils, à tous les futurs gouverneurs-généraux l'impunité la plus constante et la plus illimitée. Le péculat n'avait plus besoin de secret et de précaution pour être exercé dans l'Inde, libre à lui de s'en passer ; à l'avenir il pouvait marcher au grand jour et tête levée, et rejeter loin de lui tout déguisement. Après la dernière décision de leurs seigneuries, il est devenu impossible de l'accuser devant la cour avec aucune sorte de preuves. » Outre l'interrogatoire du Nuncomar, enregistré dans la consultation du 13 mars, il y avait encore une lettre de la Munny-Begum ; son authenticité était prouvée par sir John d'Oyley, M. Auriole ; de plus un interprète persan l'ayant traduite, en ayant examiné le contenu, avait affirmé que c'était bien là l'écriture de la Munny-Begum. Or celle-ci racontait dans cette lettre avoir donné à M. Hastings une grosse somme d'argent pour en obtenir l'emploi auquel elle avait été nommée pendant la minorité du nabob. Les commissaires proposèrent d'admettre cette lettre comme

témoignage. Les avocats de l'accusé objectèrent que la lettre était insérée dans la minute de la consultation du 13 mars, déjà écartée par la cour. Les lords se rangèrent à l'avis des avocats. Les commissaires proposèrent d'en appeler au témoignage de M. Francis (alors membre du conseil) sur le contenu de la lettre de Munny-Begum ; les avocats s'y opposèrent en disant : « Le témoignage écrit a plus de force qu'un témoignage parlé ; le témoignage écrit est écarté, donc le témoignage parlé ne doit pas être admis. » Les lords se réunirent à l'avis des avocats.

A l'arrivée à Calcutta des membres du conseil Clavering, Monson et Francis, les comptes de la Munny-Begum en sa qualité de régente avaient été examinés par une commission ; il s'y trouva une somme dont l'emploi n'était pas justifié. La Munny-Begum déclara que cette somme avait été donnée à M. Hastings. D'autres papiers contenant des détails relatifs à l'envoi de cet argent, avaient été déposés par la commission devant le conseil de Calcutta. Ils avaient été enregistrés sans objection de la part de M. Hastings. Une copie signée par lui en avait aussi été envoyée aux directeurs. Les commissaires proposèrent la lecture de cette pièce ; elle fut repoussée par les avocats ; ils dirent que ces papiers ne pouvaient être un témoignage direct puisqu'il n'avait pas la garantie du serment et de la légalisation ; que de plus, ils ne constituaient nullement une preuve irréfragable, puisqu'il n'existait aucun acte

de M. Hastings à l'égard de ces papiers. Les lords en défendirent la lecture. Aussi pointilleux, aussi casuistes dans l'accusation que les avocats dans leur défense, les commissaires répondirent en proposant la lecture d'une lettre de la Munny-Begum, scellée par elle, signée par elle, contenant les mêmes faits, et envoyée au conseil par l'intermédiaire de ceux qui avaient été chargés d'examiner les comptes. La Munny-Begum s'était trouvée plus tard dans la dépendance absolue de M. Hastings, et ce témoignage n'avait pas été infirmé. Les commissaires prétendaient en conséquence que c'était là un acte de M. Hastings, quelque chose de fait par lui qui permettait de voir dans ce document un témoignage accidentel. Mais d'eux-mêmes et sans en être sollicités par les avocats, les lords s'opposèrent à ce que cette lecture fût faite. Ce n'était là, dit le lord chancelier qui leur servait d'interprète, qu'une action négative de la part de M. Hastings; or, c'était une action positive qu'il fallait pour admettre un témoignage accidentel. Les commissaires crurent voir dans cette déclaration un moyen de triomphe. Le major Scott, agent de M. Hastings, avait délivré au comité spécial de la chambre des Communes une traduction de la lettre de la Munny-Begum. Le major Scott ayant des pouvoirs illimités pour M. Hastings, les commissaires prétendirent que c'était comme si M. Hastings avait lui-même agi. Les avocats objectèrent : Ce qui est fait *pour* un homme n'est pas fait *par* cet homme. Donc la

décision des pairs nous profite. Les lords se consultèrent et furent de l'avis des légistes ; les commissaires s'étendirent vainement sur l'axiome de jurisprudence : *Qui facit per alium, facit per se* ; ils le commentèrent pendant de longues heures. Les légistes répondirent par cet autre axiome fondamental, « qu'un homme ne peut s'incriminer lui-même. » La cour maintint sa décision. Les commissaires firent de nouveaux efforts pour attaquer les légistes avec leurs propres armes ; ils racontèrent comment Hastings, à peine devenu maître des votes du conseil, s'était empressé de rendre à la Munny-Begum et au Rajah-Goordass les emplois dont la majorité des conseils les avait écartés ; bien plus, après que ces deux personnes avaient rendu publics des comptes qui l'accusaient d'avoir reçu trois lacs et demi de roupies. Pour le coup, disaient les commissaires, c'est là un acte de M. Hastings ; c'est là quelque chose de fait par M. Hastings ; les conditions exigées par les lords pour la production de ces papiers comme témoignage se trouvent donc réunis. Les légistes produisirent leurs objections accoutumées. Les lords, suspendant la procédure, délibérèrent de nouveau, puis renvoyèrent la question à la décision des douze juges d'Angleterre ; elle fut opposée à la lecture des papiers.

L'impétuosité de l'attaque commençait à se ralentir ; elle se sentait intimidée par cette froide et négative fermeté de la défense, qui, s'appuyant sur les formes légales et techniques de la procédure

anglaise, se bornait à écarter froidement tous les chefs d'accusation, sans seulement se donner la peine de les discuter. Dans un long discours, Burke supplia la Chambre de s'écarter de toutes les formes techniques observées par les tribunaux ordinaires; elles ne pouvaient, selon lui, s'appliquer à l'affaire en question; elles ne pouvaient être autre chose qu'une sorte de voile derrière lequel la vérité se cacherait à jamais aux yeux de leurs seigneuries. Pour toute réplique, la chambre des Lords, par l'organe du lord chancelier, répondit: « Partout où il y a procès, les formes de la procédure ne sauraient être trop scrupuleusement remplies. » Cependant, sur la proposition de lord Porchester, la chambre s'ajourna encore une fois avant de reprendre le procès. Le noble lord voulait, disait-il, indiquer à la chambre certaines questions dont il désirait que la solution fût proposée aux douze juges; il fallait pour cela que la chambre fût réunie comme chambre des Pairs. En conséquence la chambre des Lords envoya un message à celle des Communes pour lui donner avis que la procédure serait interrompue pendant six jours. Des inquiétudes s'étaient élevées dans l'esprit de quelques lords sur les formes suivies; il fut résolu qu'un comité serait nommé pour examiner si ces procédés formés s'accordaient ou non avec les précédents. La réponse fut qu'ils étaient en tout conformes. Tranquilles sur ce point, les lords reprirent leurs séances le 20 juin; les commissaires

des Communes furent invités à continuer leurs tâches.

Les commissaires proposèrent la lecture d'une lettre de M. Goring, qui se trouuvait dans un recueil de pièces, imprimé par ordre de la chambre ; lettre qui énonçait ce fait de la réception des présents. Ils soutinrent que la chambre, en la faisant imprimer, l'avait déjà considérée comme un témoignage. Une longue contestation s'ensuivit. Deux fois les lords se retirèrent pour en délibérer ; à la fin ils repoussèrent cette lecture, par cette décision : « Qu'aucun papier ne pouvait être lu, par cette seule raison qu'il se trouvait dans le recueil de pièces cité. » Les commissaires insistèrent sur la lecture par les deux raisons : 1° comme partie d'une consultation qui avait déjà été lue ; 2° comme ayant rapport à quelque chose de fait par M. Hastings puisqu'il avait prié la cour des directeurs de la lire ou de l'examiner en la lui envoyant. Les légistes firent leurs objections ordinaires ; les lords demandèrent aux commissaires si c'était bien là tout ce qu'ils avaient à dire en faveur de la lecture de cette pièce. Sur leur réponse affirmative, les lords, après nouvelle délibération, répondirent que la lettre ne serait pas lue. Les commissaires commencèrent dès lors à attaquer M. Hastings sur la nomination de la Munny-Begum. Le lord chancelier interrompit les commissaires et leur demanda combien de temps prendrait la discussion de ces chefs d'accusation. Les commissaires répondirent

qu'il leur faudrait plusieurs jours, même en admettant que les légistes n'auraient pas d'objections à faire à la production des pièces. Sur cette réponse la continuation du procès fut ajournée à la prochaine session du parlement. A cette décision, M. Hastings se leva, et dans un discours touchant se plaignit humblement de la lenteur de la procédure et de ce nouveau délai. Sa vie, disait-il, ne suffirait pas à voir la fin du procès, si les choses continuaient du même train qu'elles avaient commencé; tout en protestant qu'il serait le plus malheureux des hommes, que ses paroles pussent déplaire le moins du monde à leurs seigneuries, il affirma qu'il aimerait mieux plaider *coupable* (1) (en se reconnaissant coupable), si cela devait le conduire à obtenir une plus prompte solution. La chambre, malgré ces observations, n'en maintint pas moins sa décision.

Le 16 février 1790, la procédure recommença; elle était alors parvenue aux art. 6 et 7, concernant la réception des présents. M. Austruther porta la parole, et, le surlendemain, les témoignages furent produits; parmi ceux-ci, se trouvait une lettre de Hastings à la cour des directeurs. Dans cette lettre, datée du 29 novembre 1780, Hastings offrait de défrayer de ses propres deniers un détachement qui serait envoyé contre les Mahrattes; plus tard, dans une autre lettre, il donnait à entendre que

(1) Dans les cours d'assises anglaises le juge (président) doit demander au prévenu : « s'il plaide coupable, ou non coupable. »

l'argent qui serait dépensé à cet usage ne serait pas précisément le sien; puis, sans ajouter un mot pour montrer à qui, dans ce cas, appartiendrait l'argent, il ajoutait : « Avec cette courte explication je quitterai le sujet. » A peu près à la même époque, M. Hastings écrivait aux directeurs qu'il avait levé de l'argent par son propre crédit; qu'il envoyait, sous sa propre responsabilité, à un détachement de troupes, trois lacs de roupies qu'il portait au compte de la Compagnie comme lui étant dus à lui-même. Le 15 janvier 1781, le gouverneur-général écrivait encore aux directeurs : « Messieurs, ayant eu occasion de débourser trois lacs de roupies, pour le bien du service, de mon propre argent, je désirerais que cette somme me fût remboursée. » Effectivement, trois bons, contenant ou la totalité de la somme, ou partie de la somme, lui avaient même été payés en Angleterre. Une autre lettre de M. Hastings demandait aux directeurs la permission d'accepter un cadeau de dix lacs de roupies qui lui était offert pendant qu'il était à Chunar. Une autre lettre, du 22 mai 1782, donnait le compte de quelques sommes reçues secrètement et dépensées pour le service de la Compagnie; or, il était à remarquer que ce compte de l'appropriation, au service de la Compagnie, de ces sommes, quoique datées de Calcutta du 22 mai 1782, ne fut pourtant envoyé que dans le mois de décembre de cette année. Pendant ce temps, M. Hastings avait été informé des enquêtes ordonnées, des résolu-

tions prises par la chambre des Communes, par rapport à sa conduite. Aussi, voulant éviter le soupçon de les avoir écrites, par la seule crainte de cette investigation, il pria M. Larkins, payeur-général, d'attester qu'elles l'avaient été avant cette époque. Toutefois, il adressait à ce sujet de vives plaintes à ses mandataires; il leur reprochait amèrement de rendre nécessaires par leur manque de confiance ces humiliantes précautions. Il disait ensuite, en parlant de ces sommes : «Je les aurais cachées à vos yeux et à ceux du public pour toujours, si j'avais eu l'intention de le faire.» Plus loin, et dans la même lettre : «Je parais, à l'occasion de ces transactions, sous un point de vue qui ne m'est pas favorable; j'abandonne les garanties légales et ordinaires qui protègent ceux qui commettent quelques erreurs ou quelque crime. D'ailleurs, je suis prêt à répondre à toute question qui pourrait m'être adressée : j'y répondrai sur mon honneur, et sous le serment.» Les commissaires invoquèrent cette expression de Hastings, pour attaquer vivement le système de ses avocats; ce système consistait, au contraire, à écarter tout témoignage, à garder le silence devant toute interrogation.

Devant la chambre des Communes, Hastings avait déjà nié qu'il eût jamais l'intention de s'approprier l'argent pour lequel il avait pris les billets. Il affirma les avoir passés en juillet 1781, au compte de la Compagnie, et les avoir dès lors placés dans les mains du payeur-général. Les commissaires don-

naient la preuve que cette mesure n'avait pourtant été prise qu'en mai 1782; de plus, qu'elle n'avait été communiquée au conseil que le 17 janvier 1785. Dans une autre lettre aux directeurs, M. Hastings, le 31 février 1784, donnait le compte de quelques sommes dépensées pour le service de la Compagnie, montant en totalité à 34,000 livres sterling. Il ajoutait : « Je me paierai moi-même sur cette somme, qui se trouve privément, secrètement entre mes mains; » mais il n'indiquait nullement la source d'où provenait cet argent. La recette de ces sommes diverses se trouvait déjà accusée par Hastings, dans une défense présentée aux Communes: les commissaires en donnèrent lecture. Lecture fut encore donnée d'une lettre de la cour des directeurs au gouverneur-général, datée du 16 mars 1784. Dans cette lettre, les directeurs se plaignaient qu'il y eût beaucoup de choses inintelligibles dans les comptes du gouverneur-général. En conséquence, ils demandaient d'être informés : 1° des différentes époques où les sommes avaient été reçues; 2° des motifs qui avaient fait trouver convenable au gouverneur-général de cacher la réception de ces sommes à la Compagnie; 3° des raisons qui lui avaient fait prendre des billets pour une partie de ces sommes; 4° enfin, des autres raisons qu'il avait eues pour déposer d'autres sommes dans le trésor comme des dépôts de son propre argent. Selon les commissaires, M. Hastings était à Lucknow lorsque cette lettre lui parvint; il retourna à Calcutta le 5 novem-

bre 1784, partit pour l'Angleterre dans le mois de février ou de mars de l'année suivante, mais, pendant tout ce temps, ne répondit pas un mot aux demandes des directeurs, se rejetant, pour excuser son silence, d'abord sur son absence, ensuite sur la multitude des affaires journalières. S'étant enfin décidé à rompre le silence, il n'avait fait que des réponses fort vagues, et n'avait pas dit un mot de ces deux choses : les gens qui lui avaient fourni cette somme, les transactions en vertu desquelles elles avaient été fournies. L'ensemble de ces transactions était ainsi demeuré couvert d'un voile impénétrable aux yeux des directeurs. Cependant, plus tard, M. Hastings avait écrit à M. Larkins, le trésorier-général, pour lui demander les dates auxquelles les différentes sommes avaient été reçues. M. Larkins, dans sa réponse, indiquait non seulement les dates, mais quatre sources principales d'où ces sommes étaient venues, savoir : Cheyte-Sing, les tributaires de Bahar, Nuddea et Dinagepore.

Après avoir établi ces points divers, les commissaires passèrent à d'autres genres de preuves, entre autres le changement introduit par Hastings dans le mode de collection des revenus. Ils s'efforcèrent de prouver que ce changement n'avait qu'un but, celui d'accroître la facilité de la prévarication, et de laisser la porte plus largement ouverte à la réception des présents. Ainsi des conseils provinciaux, formés pour les revenus, avaient été approuvés par la cour des directeurs, par M. Hastings lui-même,

Cependant M. Hastings les avait anéantis pour instituer à leur place le comité des revenus, auquel il avait attaché un certain Genzga-Goving-Sing, dont ils attaquèrent vivement le caractère; ils s'appuyaient en cela de plusieurs délibérations du conseil de Calcutta dont ce dernier avait été l'objet. Les commissaires accusaient encore Hastings d'avoir reçu d'un indigène, nommé Kelleram, à la condition de lui affermer certaines terres dans la province de Bahar, une somme de quatre lacs de roupies. Kelleram était, suivant eux, un personnage d'un caractère infamant, de mœurs décriées, qui ne pouvait être propre à cet office. Ils commencèrent à entrer dans la preuve de cette assertion. Les avocats de Hastings s'opposèrent à ce que cette preuve fût faite; ils soutinrent que l'impropriété de telle personne pour telle fonction n'était pas un des griefs de l'accusation. Les commissaires répliquèrent. Les lords, après avoir délibéré, déclarèrent: « Les commissaires des communes ne seront point admis à prouver l'impropriété de Kelleram pour l'emploi qui lui a été confié dans la province de Bahar; le fait de cette impropriété n'est point compris dans l'acte d'accusation. » Pouvant à peine maîtriser son émotion, Burke s'écria : « Mon devoir m'oblige de faire connaître à leurs seigneuries que les communes d'Angleterre se croyaient un droit à ne pas être arrêtées par ces bagatelles de procureurs. » Entrant alors en matière, il se plaignit de nouveau des entraves mises par les décisions

précédentes de la chambre, à la manifestation de la vérité. Un moment viendrait où les lords se trouveraient sans doute fort embarrassés pour formuler leur jugement s'ils ne laissaient pas un peu plus de latitude aux commissaires pour justifier leurs assertions. Plus tard les commissaires montrèrent que Hastings, en transférant à un autre l'emploi d'abord accordé à Kelleram, avait fait un marché désavantageux pour la Compagnie : Kelleram devant des arriérés qu'il ne paierait jamais. Les avocats objectèrent que le manque de paiement des arrérages n'était pas un délit spécifié par l'acte d'accusation. Les lords décidèrent dans ce sens; ils repoussèrent la preuve offerte par les commissaires; et ceux-ci se répandirent en plaintes plus amères que jamais sur les restrictions dont l'accusation était entourée.

Ils passèrent ensuite à d'autres témoignages; au moment même du marché entre Hastings et Kelleram, le conseil provincial avait loué les terres de toute la province aux zemindars du pays, aux conditions ordinaires; cette transaction, parfaitement légale, suivant eux n'en avait pas moins été violée, par le marché subséquent de M. Hastings. Ils lui reprochèrent d'avoir affermé les revenus de Bahar à un certain Cullian-Sing déjà dewan de la province; le devoir d'un dewan était de réprimer les collecteurs et de prévenir les oppressions des ryots; c'était, disaient-ils, anéantir ces fonctions que de faire le dewan fermier. Un témoin, M. Young, fut

interrogé sur l'effet qu'avait produit la nomination de Cullian-Sing sur la province. Il répondit : « On l'apprit avec douleur et consternation. » Les avocats de Hastings contestèrent aux témoins le droit de parler de tout autre sentiment que du leur. Les commissaires, de leur côté, affirmèrent qu'il avait toujours été admis qu'un témoin pouvait exprimer le sentiment d'un pays où il avait été. Les lords levèrent la séance, et se constituèrent en chambre des pairs pour délibérer. Les avis furent partagés et ils soumirent la question aux douze juges d'Angleterre. Les juges demandèrent du temps pour donner leur réponse, et le procès fut suspendu pendant deux jours. En rentrant en séance, les lords firent cette déclaration, aussi brièvement que de coutume : « Les commissaires des communes n'avaient pas le droit de demander au témoin quel effet avait produit sur la province de Bahar la location des terres à Cullian-Sing. » La décision ne désignant nominativement que Cullian-Sing, les commissaires essayèrent de rétablir la question en la posant d'une autre façon. Ils demandèrent au témoin quel effet avait été produit par la nomination de Kelleram comme rentier de la province ; mais cette nouvelle question fut de même écartée par les lords. Les commissaires interrogèrent ce même témoin, M. Young, sur les conseils provinciaux et le comité des revenus. L'opinion du témoin était contraire à l'établissement de ce comité : il le signala comme une mesure propre à augmenter le pouvoir

du gouverneur-général. Les commissaires demandèrent au témoin si, sous le système du comité, il y avait plus d'oppression exercée sur le peuple que dans le précédent. Les avocats de Hastings s'opposèrent à ce que la question fût posée : l'oppression du peuple n'était pas au nombre des chefs d'accusation. Cette fois encore, après en avoir délibéré, les lords se prononcèrent dans le sens des légistes, ils énoncèrent cette nouvelle décision : « Il n'est pas permis aux commissaires de poser la question de savoir si le peuple était moins opprimé sous d'anciennes institutions que sous les nouvelles. »

Plus tard, le témoin M. Young fut reconnu n'avoir pu connaître que fort imparfaitement Gunga-Goving-Sing. Un autre témoin, M. Anderson, président du comité du revenu, rendit un témoignage qui lui fut tout-à-fait favorable. Mais de l'interrogatoire de ces deux témoins résulta cependant une chose fâcheuse pour la défense : il fut établi que le bruit de la réception de quatre lacs de roupies par Hastings, et qui lui auraient été donnés par Kelleram, comme prix de sa nomination, avait précédé la déclaration aux directeurs de la réception de cet argent. On en pouvait inférer que ce motif l'avait décidé à faire cet aveu. Diverses autres questions furent immédiatement posées à M. Anderson : si, dans l'année 1781, il y avait une telle détresse dans les affaires de la Compagnie, qu'elle n'aurait pas pu lever sans difficulté trois lacs de roupies. Il répondit qu'il ne le croyait pas ;

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

L'EMPIRE ANGLAIS

DANS L'INDE,

PAR LE BARON

BARCHOU DE PENHOËN.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.

LIBRAIRIE DE LADRANGE,

QUAI DES AUGUSTINS, 19.

1841.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

L'EMPIRE ANGLAIS

DANS L'INDE.

TOME IV.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

L'EMPIRE ANGLAIS

DANS L'INDE,

PAR LE BARON

BARCHOU DE PENHOËN.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE LADRANGE,

QUAI DES AUGUSTINS, 19.

1841.

LIVRE XIII.

SOMMAIRE.

Mise en jugement de Warren Hastings. — Discours d'ouverture de Burke à la chambre des Pairs. — Commencement des débats. — Arrivée de lord Cornwallis dans l'Inde. — Coup d'œil sur l'impôt territorial et sa perception avant les Anglais. — Nouveaux arrangements de lord Cornwallis sur les impôts. — Discussion entre lui et M. Shore. — Monopole du sel et du tabac. — Réforme judiciaire. — Trois sortes de tribunaux. — Les circars de Guntoor. — Nouvelles négociations avec le nizam. — Disposition de Tippoo à l'égard des Anglais. — Sa manière de vivre. — Ses institutions. — Son ambassade au roi de France. — Symptômes d'hostilités de sa part. — Le rajah de Cherika. — Le rajah de Travancore. — Lignes de Travancore. — État de la question entre le rajah et Tippoo. — Hésitation et répugnance des Anglais à commencer la guerre. — Première attaque des lignes de Travancore par Tippoo. — Cornwallis se décide à commencer la guerre. — Alliance des Anglais avec le nizam et les Mahrattes. — Force respective de Tippoo et des Anglais. — Tippoo emporte les lignes de Travancore. — Manœuvres de Tippoo. — Il attaque inopinément les Anglais. — Échec du corps d'armée du colonel Floyd. — Tippoo envahit le Carnatique ; il en sort sans être inquiété par les Anglais. — Côtes de Malabar. — Nouvel arrangement entre la présidence de Madras et le nabob du Carnatique. — La Compagnie reprend l'administration des revenus du nabob. — Suite du procès de Hastings. — Exposition du premier grief concernant Cheyte-Sing. — Incident relatif à la mort de Nuncomar. — Réception des présents. — Exclusion de témoignages. — Nouveau système de défense né dans le cours des débats. — Règle posée par la cour des Pairs sur la production des témoignages. — Continuation des débats.

(1787—1791.)

LIVRE XIII.

Le 13 février 1788 commença le procès de M. Hastings à Westminster-Hall. On attendait avec grande impatience le développement de ce singulier épisode des grands événements qui se passaient dans l'Inde ; toutes les imaginations en étaient alors remplies. Les princes et princesses, les grands dignitaires de la cour, les pairesses, occupaient toutes les places réservées. La reine, habillée d'une robe de satin de couleur fauve, coiffée en cheveux, et avec une grande profusion de diamants, se trouvait dans la loge du duc de Newcastle ; à côté d'elle, les princesses Élisabeth, Augusta, Maria. La duchesse de Glocester, le jeune prince, miss Fitz-Herbert, alors en grande faveur, se trouvaient dans la loge du roi. Les dames étaient

en grande toilette, la plupart coiffées en cheveux, avec des plumes, des fleurs, des diamants. Les ducs de Cumberland, de Glocester et d'York, arrivèrent à la suite du lord chancelier. Les galeries étaient en grande partie occupées par les membres des communes; les places qui leur étaient désignées étaient couvertes d'un drap gris, le reste de l'édifice était drapé en rouge. Leur mise un peu négligée, les bottes de quelques uns faisaient contraste avec les riches costumes de la cour des pairs et des spectateurs. Les commissaires des communes étaient en grande toilette; c'étaient les docteurs Scott et Lawrence, et MM. Burke, Fox, Sheridan, Mansfield, Pigot et Douglas. Les conseils ou défenseurs de l'accusé étaient trois légistes, MM. Law, Plomer, Dallas. Warren Hastings étant introduit, tous les regards se tournèrent vers lui avec une inquiète avidité; il se fit un grand silence. On avait peine à croire que devant soi se trouvait le héros de tant d'histoires extraordinaires, celui qui avait fait et défait des souverains, celui qu'on appelait alors le grand déprédateur. Il se tint long-temps debout, promenant sur la cour des pairs et les galeries un regard calme et assuré. Aucun siége n'était à sa portée; mais, sur la motion d'un pair, une chaise lui fut portée, et il lui fut permis de s'asseoir.

Deux jours furent employés aux formalités légales préliminaires. Le 15, Burke prit la parole pour l'exposition et le développement de l'accusation. Son

discours ne dura pas moins de quatre séances. Il s'attacha à donner à la cour une idée de la situation de l'Inde depuis le moment où les marchands anglais y avaient débarqué pour la première fois jusqu'à ce jour. Il raconta les mœurs, les institutions, le gouvernement des peuples de l'Indostan sous leurs princes indigènes, leur situation sous la domination de la Compagnie; leurs oppressions, leurs souffrances, les spoliations dont ils avaient été victimes sous l'administration de M. Hastings. Il décrivit sous les traits les plus hideux l'avarice, l'avidité, la cruauté de ce dernier; il dépeignit les traitements subis par les begums et leurs serviteurs de confiance, les extorsions d'argent auxquelles Cheyte-Sing avait été long-temps en butte, auxquelles il n'avait essayé de se dérober que lorsque le fardeau ne pouvait plus se soutenir. Il accusa M. Hastings de la sédition de Benarès, qui l'avait mis lui-même si fort en péril; il lui fit un crime de la mort de Nuncomar. Il alla jusqu'à se faire l'écho des bruits populaires, bien qu'ils ne fussent pas formulés dans l'accusation, en reprochant à M. Hastings la terrible famine qui avait désolé le Bengale. Il raconta la guerre contre les Rohillas, qu'il peignit chassés de leurs foyers, poursuivis par le fer et la flamme, errants çà et là, sans asile et sans nourriture, dans ces mêmes champs qu'ils avaient long-temps cultivés en paix, et fécondés de leurs sueurs. Il raconta les exactions sans cesse croissantes auxquelles étaient soumis les habitants des campagnes.

Il reprocha surtout amèrement à M. Hastings d'avoir appelé à la collection des revenus un certain Devi-Sing, qui avait exhaussé les redevances dues par les indigènes bien au-delà de ce qu'elles auraient dû être légalement, et qui avait rempli Calcutta du bruit de ses cruautés. Il représentait M. Hastings, dans des vues d'avidité et de spéculation, l'encourageant, le soutenant de son crédit, peut-être l'inspirant de ses conseils. Il affectait d'identifier ce dernier à le considérer comme le complice, presque l'auteur des crimes qui lui avaient fait une si épouvantable renommée.

Un M. Patterson ayant été député par la Compagnie pour examiner le sujet des plaintes qui remplissaient le Bengale, M. Burke donna lecture de son rapport, et ce fut le moment le plus terrible de cette séance. « Les pauvres ryots, ou cultivateurs, dit-il, ont été traités avec une inhumanité, une barbarie qu'il serait impossible de croire si elles n'étaient attestées par la Compagnie elle-même sur ses propres registres. Le digne commissaire Patterson, qui nous a transmis ces détails, aurait voulu, disait-il, pour l'honneur de l'humanité, pouvoir les cacher à jamais sous un voile impénétrable. Mais comme il avait été envoyé pour faire un examen impartial des faits, il dû faire son devoir et entrer dans des détails cruels pour sa sensibilité, choquantes pour la vôtre. Toutefois vous écouterez son rapport dans le même esprit qui le lui a dicté. Les infortunés propriétaires, au moin-

dre retard de leurs redevances, pour lesquelles ils avaient souscrit des obligations, étaient jetés en prison. Alors ils empruntaient à des usuriers pour solder les billets qu'ils s'étaient trouvés dans l'obligation de souscrire. Telle était l'infernale résolution de ce démon incarné appelé Devi-Sing de faire acquitter les billets, que ces pauvres gens empruntaient, non pas à 20, 30, 40 ou 50, mais à 600 p. 100, plutôt que de ne pas le satisfaire. Aussi ceux qui ne pouvaient pas se procurer cet argent étaient cruellement traités. On saisissait un retardataire de paiement; des cordes étaient serrées autour des doigts de chacune de ses mains, de manière qu'ils devinssent adhérents, se confondissent au moyen d'une plus forte pression et ne fissent plus qu'un corps. Alors, au moyen de coins de fer ou de bois, enfoncés à coups de marteau, les doigts étaient de nouveau écartés. D'autres étaient attachés deux à deux par les pieds; on les suspendait ainsi à une barre de bois, les pieds en l'air, la tête en bas; et dans cette situation la bastonnade leur était administrée sur la plante des pieds jusqu'à ce que la violence des coups fît sortir les ongles des doigts. On les frappait ensuite sur la tête; il fallait que le sang sortît du nez, de la bouche et des oreilles. Après cela, le corps dépouillé de tout vêtement, ils étaient fouettés avec des cannes de bambou ou de bois épineux, puis frottés avec des herbes venimeuses, dont la moindre atteinte brûle cruellement. Cependant la barbarie du monstre, renché-

rissant sur ces supplices, qui n'atteignaient que le corps, savait encore inventer de cruelles tortures pour l'âme. Il savait la frapper à ses endroits les plus sensibles, la déchirer aussi bien que les membres de ses victimes. Il se plaisait à attacher face à face, entièrement nus, par les bras et les jambes, un père et un fils ; deux bourreaux fouettaient chacun d'eux, faisant jaillir le sang à chaque coup ; alors le monstre se délectait dans la diabolique satisfaction que pas un coup n'était perdu. En effet tout mouvement fait par une des victimes pour éviter un coup forçait l'autre à se présenter de manière à en recevoir un plus terrible ; chacun n'évitait une souffrance qu'à la condition de la faire subir plus cruelle à son infortuné compagnon.

» Les traitements infligés aux femmes dépassent toute expression. Arrachées des retraites inaccessibles de leurs maisons, dont la religion avait fait comme des sanctuaires, elles étaient exposées toutes nues aux yeux du public. Les vierges étaient amenées à la cour de justice, où elles auraient dû trouver protection. Loin de là, en présence des ministres de la justice, en présence d'une multitude de spectateurs, à la face du soleil, ces jeunes et modestes filles étaient abandonnées à une brutale violence. La seule différence dans le traitement infligé à elles ou à leurs mères, c'est que les premières subissaient le déshonneur en public, les autres dans les ténèbres de leur cachot. D'autres femmes ont eu l'extrémité de leurs mamelles saisie

et arrachée au moyen d'un bambou fendu. Par ordre du monstre, ces parties que chez toutes les nations de la terre la pudeur fait cacher, étaient exposées à la vue de la populace ; elles étaient cruellement marquées d'un fer rouge. Le dirai-je ? on a vu des bourreaux, affreux instruments du misérable, verser des liqueurs fermentées à ces sources où se puise la vie, et pousser l'emportement jusqu'à y porter leurs lèvres brutales !..... »

Ici Burke, surmonté par son émotion ou feignant de l'être, se cacha pendant quelques minutes la tête dans ses deux mains. L'effet produit par cette partie du discours de Burke, dont il reste à peine quelques fragments, suivant un témoin oculaire, fut affreuse, poignante, terrifiante à entendre. Non seulement la réalité connue, mais les caprices les plus affreux de l'imagination la plus infernale se trouvaient dépassés. L'émotion de l'auditoire répondit à celle de Burke. Pendant quelques minutes il y régna une grande agitation ; quelques femmes furent obligées de sortir. Mistress Sheridan fut emportée évanouie.

« Et pourtant ! s'écria Burke en se relevant tout-à-coup, les pères, les maris, les frères de ces pauvres femmes sont les plus douces et les plus inoffensives créatures du monde. Se contentant du plus strict nécessaire, ils abandonnent le fruit de leurs travaux à la Compagnie. Le dirai-je ? ce sont ces mains si barbarement mutilées qui produisent une partie des richesses de l'Angleterre, une partie de

notre confort de tous les jours; c'est le tribut qu'ils nous paient qui sert à notre commerce de la Chine, d'où nous vient le thé. Qui de nous ne sera pas poursuivi maintenant, au sein du foyer domestique, dans nos réunions de famille, de ces terribles souvenirs, de ces odieuses images, de ces affreux fantômes? »

Burke, ayant achevé son discours, Charles Fox prit la parole pour exposer à la cour l'ordre de procédures que les commissaires des communes se proposaient de suivre. Les commissaires demandaient que chacun des articles de l'accusation fût produit séparément; que les avocats et les témoins fussent entendus suivant la règle ordinaire sur cet article; que la cour prononçât, et qu'ainsi les différents chefs d'accusation se présentassent les uns après les autres jusqu'à leur entier épuisement. De la part des lords, les conseils de Hastings furent interrogés à ce sujet. On leur demanda s'ils agréaient cette manière de procéder. Ils la repoussèrent en demandant que l'accusation se produisît d'abord tout entière, après quoi ils produiraient leur défense tout entière aussi. Fox répliqua; il dit que l'importance d'un témoignage était mieux appréciée lorsqu'il était encore tout frais dans la mémoire que lorsqu'il avait déjà vieilli; que dans le cas contraire les juges seraient appelés à décider sur un témoignage déjà oublié; que dans la méthode proposée par les commissaires l'ordre et la liberté pouvaient être jusqu'à un certain point apportés dans une matière si

vaste et si compliquée ; qu'en suivant la méthode contraire il n'y aurait bientôt plus que désordre et confusion dans l'esprit des juges. Les trois défenseurs de Hastings répondirent l'un après l'autre. M. Law, qui parla le premier, récrimina avec amertume contre Burke, et lui reprocha la violence de son langage dans un langage très violent lui-même. Fox, l'interrompant, se leva pour prendre la cour à témoin que, revêtu d'un grand caractère public de la part des communes, il ne pouvait tolérer un semblable langage. Les arguments des avocats de Hastings furent tirés du droit commun. Ils dirent que le mode de procéder proposé par les commissaires était contraire à ce qui se passait dans les autres cours de justice, en même temps que contraire aux intérêts de l'accusé. Ils dirent qu'en raison de la liaison des témoignages, ils pouvaient se trouver forcés de laisser voir, dès le premier chef d'accusation, toute leur défense ; ce qui les mettrait à découvert sur tous les autres chefs. Les lords se retirèrent dans leur chambre pour en délibérer. Le jour suivant, lord Thurlow, lord chancelier, ouvrit la séance par ces paroles : « Messieurs les commissaires des communes, j'ai mission de vous annoncer que vous devez produire toute votre accusation avec les témoins à charge, avant que M. Hastings soit appelé à produire sa défense. » Les commissaires des communes, après en avoir conféré entre eux, rentrèrent en séance au bout de quelques instants, et vinrent déclarer aux lords

qu'ils se soumettaient à leur décision. Le débat commença sur les différents chefs d'accusation.

Lord Cornwallis, après avoir touché à Madras, arriva à Calcutta dans le mois de septembre 1786. Après avoir prêté serment devant le conseil assemblé, il fut reçu dans les formes ordinaires. Les fonctions de gouverneur-général et de commandant en chef étaient réunies pour la première fois dans les mêmes mains. Cette fusion de pouvoirs avait été conseillée par lord Macartney, et on attendait d'heureux résultats. On espérait beaucoup aussi du caractère à la fois ferme et modéré de lord Cornwallis; son rang, sa naissance, sa fortune, devaient lui donner cet ascendant moral, principal ressort du pouvoir. Depuis long-temps l'opinion publique le désignait à ces hautes fonctions. Dès 1783, M. Dundas, en présentant un bill dont les principales dispositions ont passé dans celui de Pitt, le désignait déjà pour ce poste important, et disait : « Ici il n'y aura pas de fortune brisée à refaire, pas d'avidité à satisfaire; ici pas de ces parentés qui poussent comme des champignons autour des gens en place, et dont ils ont à s'occuper; ici pas de couvées de poussins affamés, à attendre leur pâtée des mains du gouverneur-général (1). » A la vérité, cet ascendant provenant de la considération personnelle devait être le princi-

(1) Discours de M. Dundas, 14 avril 1783. *Histoire parlementaire de Cobbet*, t. XXIII.

pal, pour mieux dire, le seul moyen d'action du nouveau gouverneur. Avec un esprit modéré, conciliant, consciencieux, il était tout à la fois dénué et du génie impétueux de Clive, et de l'inépuisable fécondité d'esprit de Hastings. Les circonstances étaient pourtant importantes et critiques : il s'agissait de fondre au sein d'une organisation définitive ces parties diverses de la conquête jusque là à grand'peine tenues en contact, au moyen de ressources, d'expédients provisoires. D'un autre côté, tout annonçait de prochaines guerres qui ne pouvaient manquer de donner de nouvelles bases aux établissements anglais, le moment était donc venu de réformes sérieuses, soit dans le gouvernement, soit dans l'administration. L'opinion publique commençait d'ailleurs à le réclamer impérieusement. Ce n'était pas seulement le procès de Hastings qui s'instruisait devant le parlement, c'était aussi celui du gouvernement de la Compagnie. Les mesures exceptionnelles, les coups d'État reprochés à Hastings, paraissaient plus justement imputables au système de gouvernement qu'il avait servi qu'à lui-même. Le bureau du contrôle et la cour des directeurs sentirent donc la nécessité de céder aux exigences de l'opinion. Ils formulèrent en conséquence un nouveau système de collection d'impôts, d'administration de la justice, etc. Lord Cornwallis fut chargé de l'appliquer; mais il ne tarda pas à comprendre que ses instructions portaient sur des notions trop incomplètes

et souvent fausses de toutes choses. La véritable nature du revenu territorial n'était pas bien comprise. Les droits, la situation respective des différentes sortes de gens qui cultivaient les terres, la proportion de ses produits que chacun pouvait réclamer, tout cela était encore rempli d'énigmes et de mystères. Tout ce que l'on savait avec quelque certitude, c'était la somme à laquelle était monté le revenu de chaque année. Mais si le pays pouvait payer davantage, ou s'il était déjà imposé au-delà de ses facultés, s'il y avait quelque moyen d'influer d'une manière directe sur le produit ou le sort des cultivateurs, c'est ce que l'on ne savait pas. Lord Cornwallis se détermina dès lors à ne pas obéir immédiatement aux instructions qui lui avaient été données. Il laissa provisoirement subsister les choses telles qu'elles existaient; malheureusement, après quelques enquêtes superficielles, il ne montra lui-même qu'un trop grand empressement à opérer d'importantes réformes.

Dans tous les temps, dans l'Inde, les revenus du gouvernement, ou du moins la plus grande partie de ces revenus, étaient tirés presque entièrement du produit des terres. Ils étaient perçus de la manière la plus simple. Le produit de la terre était divisé suivant telle ou telle proportion entre le cultivateur et le gouvernement. Primitivement la portion du gouvernement lui était payée en nature : ce mode d'acquittement des impôts subsistait même encore jusque dans ces derniers temps dans

quelques parties de l'Inde. Cette portion était variable car elle dépendait des besoins du gouvernement, dépendant eux-mêmes de la guerre, etc. La perception de ces impôts n'était point en elle-même une tâche facile; toutefois elle était singulièrement favorisée en beaucoup d'endroits par la constitution du village indou. Chacun de ces villages, constitué comme nous l'avons dit (1), formait une sorte de petit état administratif, et se gouvernait par lui-même; quelquefois les terres appartenant au village étaient regardées comme des propriétés individuelles, alors il était assez semblable à la commune française, à la paroisse anglaise, etc. Mais d'autres fois il n'en était pas ainsi. Les terres demeuraient en commun; chaque année elles étaient partagées entre eux par les habitants, chacun recevant pour la cultiver une portion en rapport avec son capital et ses moyens de travail. Le chef ou maire du village présidait à cette répartition. Dans ce cas, les agents des revenus imposaient aussi le village en bloc, suivant la quantité des terres qui en dépendaient. La taxe se répartissait ensuite de la même manière entre les habitants, elle était par conséquence proportionnelle avec la quantité de terres cultivée par chacun.

Le gouvernement mogol trouva les choses dans cet état; il les maintint, en renforçant les moyens de collection. Sous le nom de zemindars, les col-

(1) Tome I. liv. III p. 340 et suivantes.

lecteurs des revenus devinrent responsables des impôts qu'ils durent percevoir, et stationnaires dans les districts. Il y avait un grand avantage pour le gouvernement central à conserver les mêmes agents dans les mêmes lieux; ils devinrent ainsi inamovibles. Le fils fut appelé à succéder à son père par les mêmes raisons qui avaient rendu le père inamovible. Peu à peu les agents du fisc devinrent donc héréditaires en fait. Le droit ne tarda pas à venir consacrer le fait, et à l'époque où les Anglais parurent, il n'y avait pas d'exemple que les agents du revenu eussent été déplacés. Conséquent avec lui-même, le gouvernement mogol, en rendant les zemindars responsables des revenus, leur donnait les moyens de les réaliser, c'est-à-dire de forcer, de contraindre les débiteurs au paiement. Ainsi il leur était permis d'avoir sur pied autant de troupes qu'ils en pouvaient entretenir; ils avaient de plus l'administration souveraine de la justice. Le conquérant ne comprenait guère en fait de délits que ceux qui touchaient au revenu; au moins étaient-ce les seuls dont il voulût s'occuper. Les zemindars réunissaient donc dans leurs mains plusieurs fonctions soigneusement séparées d'après nos idées : ils étaient percepteurs d'impôts, banquiers, commandants militaires et magistrats. Le zemindar recevait 10 p. 100 sur la portion du revenu appartenant au gouvernement, qu'il était chargé de percevoir; cette portion était de moitié et souvent davantage du produit brut : aussi le cultivateur avait il

à peine de quoi vivre, lui et sa famille. Celui qui tire d'une terre son principal produit, peut être considéré comme en étant le propriétaire de fait. A quoi servirait d'être propriétaire d'un champ dont on ne toucherait rien, ni une gerbe de blé, ni un boisseau de pommes de terre, ni un écu? Le propriétaire de fait, comme d'ailleurs il l'était de droit, c'était donc le gouvernement, ou bien encore le zemindar qui le représentait. Sous quelques rapports extérieurs, la situation de celui-ci pouvait aussi rappeler (surtout à des esprits préoccupés de la civilisation européenne) le suzerain de la féodalité. Il avait une autorité despotique sur la classe inférieure; il vivait dans une sorte de splendeur; à sa mort, son fils lui succédait. Vus de ce côté, les zemindars ressemblaient assez à une aristocratie, à un corps de nobles propriétaires du sol, à ce qu'avaient été les conquérants normands, par exemple, après la conquête de Guillaume. Analogie trompeuse, qui recouvrait les plus profondes dissemblances, mais de nature cependant à faire quelque illusion à des yeux, à des esprits anglais.

Lord Cornwallis, en raison de cette analogie menteuse, crut discerner au milieu de tout cela les moyens de fonder un établissement durable. Il résolut de laisser aux zemindars le règlement de l'impôt, chacun dans son district; de leur affermer les terres dont chacun jouissait pour un terme de dix années, puis de rendre ce bail permanent si cet arrangement recevait l'approbation de la cour des directeurs. D'un autre côté, lord

Cornwallis, dans ces nouvelles dispositions, tranchait la question de propriété, jusque là demeurée indécise. Les zemindars étaient solennellement reconnus les légitimes propriétaires du sol, à charge à eux de payer une rente fixée une fois pour toutes, qui ne pouvait plus être augmentée, et dont le taux devait être une moyenne des taxes des années précédentes. Les zemindars furent laissés maîtres de faire avec les ryots tous les arrangements qu'ils jugeraient convenables, sous la recommandation générale, même quelque peu banale, de se laisser guider par les usages et les coutumes de chaque localité. Une garantie était pourtant fixée en faveur des ryots; ceux-ci s'engageaient à payer la quotité de la rente qui était déterminée entre eux et le zemindar, et ce dernier était tenu de délivrer au ryot un pottach, ou patente où ces engagements se trouvaient mentionnés. Or cette patente constituait un titre au moyen duquel la situation du ryot devenait aussi stable que celle du zemindar, car celui-ci ne pouvait plus rien changer aux conditions fixées. Les règlements relatifs à ce nouvel établissement furent promulgués au Bengale en 1789, dans la province de Bahar l'année suivante. Toutefois ce fut seulement en 1793 que les baux décennaux furent exécutés dans chaque district, que les mesures annoncées furent définitivement complètes.

L'établissement décennal étant enfin résolu et sur le point d'être publié, une discussion s'éleva

dans le conseil. Il s'agissait de savoir si l'on ne ferait pas connaître en même temps l'intention où était le gouvernement de rendre plus tard cet établissement perpétuel dans le cas où il serait approuvé en Angleterre. Lord Cornwallis était de cet avis. M. Shore, depuis lord Teignmouth, tout partisan qu'il fût du système proposé, fit des objections. Selon lui, le défaut presque absolu de connaissances positives sur la situation respective des zemindars et des ryots devait empêcher le gouvernement de fixer quelque chose de définitif à leur égard. Il cita de nombreux abus dans les choses telles qu'elles existaient ; il lui semblait raisonnable de laisser une porte ouverte aux réformes de ceux de ces abus que dix années pourraient révéler. Il assura d'ailleurs qu'un avenir de dix années agirait aussi fortement sur l'esprit des zemindars que pourrait le faire la perpétuité. Mais lord Cornwallis était avant tout frappé de l'avantage de créer immédiatement un corps de grands propriétaires. En conséquence, il fit connaître au conseil qu'il userait de tout son pouvoir auprès de la cour des directeurs pour l'engager à déclarer aussitôt la perpétuité de ce nouvel arrangement. Entre autres raisons, il insistait beaucoup sur les améliorations que la certitude de la possession, que l'esprit de la propriété ne pouvait manquer d'apporter dans la culture des terres. « Je puis certainement assurer, disait-il, qu'un tiers du territoire de la Compagnie dans l'Indostan n'est maintenant qu'une forêt peuplée

de bêtes féroces. Un bail de dix années pourrait-il exciter le propriétaire à défricher cette forêt, à encourager le ryot à cultiver sa terre? Le fera-t-il lorsqu'il saura qu'à la fin de ces dix années il pourra courir la chance d'être taxé pour les nouvelles acquisitions de terre qu'il aura faites et perdre toute espérance de tirer quelques bénéfices de ses travaux? Je dois avouer qu'il est évident pour moi qu'un terme plus prolongé me semble absolument nécessaire; il le faut pour exciter les habitants à des efforts considérables, pour les amener à de notables perfectionnements.» En rendant compte à la cour des directeurs de tous les avantages de son plan, lord Cornwallis terminait en disant: «Je puis vous assurer qu'il est une chose de la dernière importance pour établir sur une base solide les véritables intérêts de la Compagnie; c'est que les principaux tenanciers des terres et les commerçants dans l'intérieur du pays soient replacés dans des circonstances qui les mettent à même de faire vivre décemment leur famille, et de donner une éducation libérale à leurs enfants, en harmonie avec les usages de leurs castes respectives et de leur religion. *Nulle part plus que dans ce pays une gradation régulière de rangs n'est nécessaire pour maintenir l'ordre dans la société civile* (1).»

Ces derniers mots contenaient le fond de la

(1) Lettre de lord Cornwallis à la cour des directeurs, 2 août 1789.

pensée, pour mieux dire, toute la pensée de lord Cornwallis; il espérait créer dans l'Inde un corps aristocratique qui aurait été comme une sorte d'intermédiaire entre le peuple et le gouvernement de la Compagnie. Par une circonstance unique dans l'histoire du monde, il pouvait lui donner aussi la plus solide base de toutes les aristocraties, la terre, la propriété foncière. Pour la première fois peut-être depuis l'origine des âges, la propriété d'un territoire habité par des nations entières se trouvait sans maître connu, à la disposition de celui qui devait leur donner des lois. Le législateur pouvait à son gré la conserver dans la main d'un souverain, la concentrer dans celle d'un corps aristocratique, ou bien encore la briser en parcelles pour la distribuer aux cultivateurs. Les plus hardis révolutionnaires n'ont jamais pu seulement imaginer une table plus rase (1), un champ plus libre de tout obstacle à la réalisation de leurs théories les plus absolues. Parmi les différents partis à prendre lord Cornwallis se décida, comme nous l'avons dit, pour la fondation d'une aristocratie. Les zemindars de divers degrés lui parurent propres à devenir dans l'Inde ce qu'était en Angleterre la noblesse et la gentry. La cour des directeurs, dans les mêmes idées, se hâta de donner son approbation à lord Cornwallis; aussi l'é-

(1) Au moins les Anglais le croyaient-ils fermement à cette époque.

tablissement d'abord décennal fut immédiatement déclaré perpétuel. Gouverneur-général, directeurs et conseillers avaient également hâte de sortir enfin des mesures provisoires où l'on avait toujours vécu ; il leur tardait d'arriver à cette sorte de stabilité qu'ont partout les corps aristocratiques, et qu'ils apercevaient déjà dans celui de leur création.

Sous le gouvernement des princes indigènes, et sous le gouvernement mogol, le monopole du sel était vendu par l'administration publique. A la première époque de la domination de la Compagnie, les employés firent ce trafic à leur profit; plus tard la Compagnie s'en empara. Jusqu'en 1780 elle l'afferma par baux de cinq années. A cette époque Warren Hastings abolit ce système, et plaça les salines dans les mains du gouvernement. Des employés de la Compagnie étaient chargés de faire confectionner le sel; le prix en était fixé par le gouverneur-général dans le conseil, et il était livré à la consommation. Lord Cornwallis conserva cet arrangement, auquel il se contenta d'ajouter quelques réglements en faveur des petits employés. Il fit encore cet autre changement; ce fut de faire vendre le sel par petites portions et aux enchères, au lieu d'établir d'abord un prix uniforme pour la quantité qui devait être vendue dans l'année. Au commencement de cette administration, ce monopole produisait un revenu de 464,060 livres sterling. Le monopole de l'opium était vendu de même que celui du sel par les gouvernements mogols. La Compagnie en dis-

posa d'abord par des marchés particuliers comme des faveurs spéciales; mais en 1785 il en fut disposé aux enchères publiques. Les cultivateurs étaient forcés de fournir cet article de consommation à un taux très bas, parce que tel était l'intérêt du gouvernement. Lord Cornwallis changea peu de chose à ce réglement; il se borna à en modifier quelques dispositions dans l'intérêt des cultivateurs.

Après ces grandes réformes, le premier soin du gouverneur-général fut de s'occuper d'un nouvel établissement judiciaire. Dans une lettre du 12 avril 1786, à propos d'un plan pour l'administration de la justice civile entre les natifs, les directeurs se disaient pénétrés de la nécessité de subordonner leurs idées et leurs propres intérêts aux usages et aux coutumes des peuples de l'Inde; ils voulaient se garder de l'application d'abstraites théories tirées d'autres contrées, applicables à un autre état de choses. De son côté, lord Cornwallis considérait la réorganisation du système judiciaire, comme le meilleur moyen d'affermir le gouvernement de la Compagnie. Après avoir brièvement indiqué aux directeurs les réformes qu'il se proposait de faire, il terminait par ces belles paroles : « Nous devons être assurés que le bonheur du peuple est la plus ferme base sur laquelle nous puissions bâtir notre sécurité politique. » Nulle part, à la vérité, de promptes réformes ne semblaient nécessaires. Nous avons dit comment chaque zemindar exerçait une

sorte de juridiction civile et criminelle dans les limites du territoire qu'il régissait. Mais en cela encore rien n'était parfaitement déterminé, défini; c'était plutôt un pouvoir de fait que de droit, que rien ne définissait ni ne limitait. Il n'y avait ni tribunaux régulièrement organisés, ni avocats, ni gens de loi. Des collecteurs délégués des zemindars, et qui s'adjoignaient à leur fantaisie trois ou quatre assesseurs, jugeaient la plupart des procès. S'agissait-il d'un intérêt en litige, du partage d'un bien, etc., l'usage était de s'en rapporter à l'arbitrage d'un certain nombre de parents ou du chef de la caste. Ces collecteurs, désignés, comme on vient de le dire, par le zemindar, décidaient sans appel. Dans le cas où le temps venait à leur manquer pour s'occuper de l'affaire, ils renvoyaient les parties devant une assemblée de trois ou cinq arbitres, désignés par lui-même. Les règles de l'équité naturelle, et les usages des castes parfaitement connus par la tradition, qui s'en transmettait soigneusement de père en fils, étaient les bases des jugements.

Le zemindar, en s'adjoignant qui il voulait, rendait donc en définitive la justice; or, en raison de la constitution sociale du pays, où la propriété de toutes choses appartenait au souverain, c'est-à-dire au fisc, dont il était l'agent; il était ainsi juge et partie. Après un séjour de plus de trente ans dans l'Inde, un prêtre catholique (l'abbé Dubois) écrivait ces paroles : « La chaumière qu'habite un indou ne lui appartient pas; elle est la propriété

du gouvernement. Lorsqu'il quitte son village pour aller dans un autre, il n'a pas le droit de disposer de sa *bicoque*; elle demeure déserte jusqu'à ce que quelque nouvel habitant vienne en prendre possession avec l'agrément des chefs du lieu, ou jusqu'à ce qu'elle tombe en ruines. » La plupart des causes étant en effet des questions entre le ryot et le zemindar, entre le fisc et le collecteur; en dernière analyse il n'existait par conséquent d'autre justice que la volonté du zemindar. A la vérité, il usait avec assez de modération de ce grand pouvoir; quand un ryot se trouvait en retard dans ses paiements, ce qui constituait le plus grand nombre des délits, le zemindar se contentait d'ordinaire d'envoyer vivre chez lui à ses dépens un certain nombre de garnisaires. Dès 1760, une partie des attributions des zemindars avait bien été modifiée; toutefois, la plupart des questions fiscales était encore à leur décision. Ainsi, non seulement il n'existait pas d'organisation régulière de la justice, le peu qu'il y en avait était choquant pour les idées européennes, contraire même aux règles de l'équité; ici encore lord Cornwallis put donc s'imaginer avoir le champ libre pour de nouvelles créations. Il s'empressa de constituer des tribunaux qui pussent suffire à rendre la justice à tous les habitants de l'Inde. Il leur imposa une hiérarchie de nature à servir de garantie aux plaideurs contre leurs décisions respectives.

Dans ce but lord Cornwallis établit trois sortes

de tribunaux constituant trois degrés de juridiction; des *cours civiles*, districts ou zillahs, des *cours provinciales*, et enfin une cour appelée cour de *sudder-dewany-adaulut*. Les cours *de districts*, ou zillahs, établies dans toute ville un peu considérable, étaient composées d'un employé de la Compagnie, séant comme juge, d'un greffier et de plusieurs autres employés de la Compagnie de moindre rang; enfin d'un indigène, chargé d'éclairer la cour sur les usages ou les coutumes des localités. Tous les habitants qui se trouvaient compris dans l'étendue de la juridiction de la cour, à la seule exception des sujets anglais, lui étaient soumis. Pour obvier à l'encombrement qui pouvait résulter de la multitude des causes, le juge pouvait renvoyer à son greffier, sous la condition d'un appel à lui-même, toutes celles où l'objet en litige n'était pas considérable et s'étendait de 50 à 200 roupies. La décision de procès au-dessous de cette première somme était laissée à des arbitres choisis parmi les indigènes : il y avait appel de la décision, ainsi que de celle du greffier, aux cours de districts ou zillhas. Les *cours provinciales*, au nombre de sept, étaient composées chacune de trois juges, choisis parmi les employés du service civil de la Compagnie, de deux greffiers, de plusieurs juges assistant, pris parmi les employés de grade inférieur; de trois interprètes chargés d'expliquer les lois indigènes, d'un cadi et d'un pundit; elles étaient d'appel pour les décisions des cours du zillah, ou

de première instance. La cour de *sudder-dewany-adaulut*, troisième et dernier degré de juridiction, siégeait à la présidence; elle était composée du gouverneur-général, assisté du nombre de conseillers dont il jugeait convenable de s'entourer, du chef des cadis, de deux autres cadis, de dix pundits, d'un greffier; elle était d'appel pour les décisions des cours provinciales. D'abord elle reçut les appels pour tout procès où il s'agissait de 1,000 roupies; plus tard, en raison du grand nombre de procès, ce taux fut élevé jusqu'à celui de 50,000.

Après l'acquisition de la dewany l'administration de la justice criminelle avait été laissée aux mains du nazim. Déjà diverses tentatives avaient été faites pour réformer cette portion de l'organisation judiciaire; lord Cornwallis s'occupa de lui faire subir de nouvelles améliorations. Il créa dans ce but des *magistrats*, des cours *de circuit*, des cours de *nizamut-adaulut*. Les juges de zillah étaient constitués magistrats dans leurs districts, leurs fonctions étant, à peu de chose près, celles des juges de paix en Angleterre. Les cours *de circuit*, au nombre de sept, étaient composées des mêmes personnages que la cour provinciale : seulement, elle se déplaçait à certaines époques de l'année pour aller rendre la justice criminelle dans les différents lieux de son ressort; ses fonctions étaient alors celles des cours d'assises en Angleterre. Le *nizamut-adaulut* fut d'abord composé du gouverneur-général et des mêmes personnes que la cour de sudder-

dewany-adaulut; elle le fut plus tard de trois juges assistés du chef des cadis, de deux cadis et de deux pundits.

Lord Cornwallis s'occupa encore d'un établissement de police; institution de première nécessité dans les grandes villes. A l'époque où fut formé l'établissement décennal du revenu, les zemindars et les principaux fermiers furent tenus par une clause de leur engagement de maintenir l'ordre et la paix; ils étaient obligés de poursuivre les voleurs et de restituer la propriété volée. Ils étaient aussi responsables des vols; mais cet arrangement fut impraticable. En 1795 la police fut déclarée être sous la charge exclusive de différents officiers nommés par le gouvernement pour s'acquitter de ces fonctions. Les zemindars et les fermiers n'eurent plus à entretenir les officiers de police qu'ils étaient obligés de tenir sur pied jusqu'à ce moment. Les magistrats des zillahs furent chargés de ce soin. Il leur fut enjoint de subdiviser leurs zillahs respectifs en juridiction de police, chacune de ces juridictions de vingt milles carrés, à moins de circonstances qui nécessitaient de les faire ou plus grands ou plus petits. Chacune de ces juridictions était confiée à un darogah; c'était le nom du fonctionnaire indigène qui en était chargé. Il avait sous ses ordres un certain nombre d'employés subalternes payés par le gouvernement. Dans les villes, l'étendue de la juridiction fut réglée par rapport à la population; établissement de police qui a toujours subsisté

sans souffrir d'altération dans son principe ; seulement en recevant un plus grand nombre d'employés subalternes de police appelés chekedarry, et qui étaient des watchmen. Le pouvoir du dagorah consistait à s'emparer de la personne contre laquelle il existait une charge, d'en exiger caution dans le cas où elle devrait comparaître devant le magistrat.

Tel est l'ensemble de l'organisation judiciaire mis en jeu par lord Cornwallis. D'ailleurs, lord Cornwallis n'avait pas voulu changer les lois qui régissaient cette masse de populations. La loi demeurait encore ce qu'elle était déjà dans l'Inde, ce qu'elle était même en Angleterre, une sorte de tradition dont les juges faisaient l'application, sans être liés par aucune espèce de lettre morte. Cette retenue de lord Cornwallis fut blâmée par beaucoup de réformateurs. Ils auraient voulu qu'il osât donner à l'Inde tout un code de lois nouvelles. L'histoire doit lui faire un mérite de sa modération ; d'autant plus volontiers que l'occasion ne tardera pas à manifester combien ces créations eurent peu de succès. Lui-même, au fond du cœur, ne pouvait s'empêcher de désirer quelque chose d'analogue. Il écrivait : « Il est essentiel à la prospérité future des établissements anglais dans le Bengale que tous les réglements promulgués par le gouvernement, et affectant d'une manière quelconque les droits, les personnes, ou les propriétés des habitants, soient rassemblés en un code régulier, et imprimés avec une traduction dans les dia-

lectes du pays. Il faut que les motifs sur lesquels chacun de ces réglements a été fondé lui soient réunis, et que les cours de justice soient tenues de régler leurs décisions par les règles et les prescriptions de ces réglements. » L'exécution de ce plan eût conduit à la création d'un code de procédure civile et criminelle. L'entreprise était hardie, impossible peut-être à mener à bien; mais cette fois du moins lord Cornwallis était dans le bon chemin. Au lieu de rompre avec la tradition, il voulait en rattacher soigneusement les uns aux autres tous les anneaux.

Malgré l'importance de ces mesures, le gouverneur-général était encore occupé d'autres affaires. Dès son arrivée à Calcutta, le nabob de Oude avait sollicité de lui une conférence personnelle, ou tout au moins la permission d'envoyer à Calcutta un ministre en qui il avait toute confiance, Hyder-Beg-Khan. Le nabob désirait obtenir quelques modifications à l'arrangement précédemment passé avec Warren Hastings. Il insistait aussi sur ce qu'aux termes de cet arrangement lui-même, la brigade lui fût retirée. Comme les troupes du nabob n'inspiraient aucune confiance; que loin d'être en état de repousser une agression étrangère, à peine celui-ci pouvait-il compter sur elles pour s'assurer l'obéissance de ses sujets, lord Cornwallis ne croyait pas prudent de confier la défense de la province de Oude à une seule brigade. Jusqu'à ce moment, le seul, le véritable soutien du nabob était

les troupes de la Compagnie. Prodigue, négligent, efféminé, il n'offrait par son caractère aucune sécurité. Après quelques difficultés, il finit par consentir à garder cette brigade. Il obtint en revanche que son tribut annuel serait réduit pour l'avenir à 50 lacs de roupies, pour ne plus être augmenté sous aucun prétexte. Lord Cornwallis déclarait cette somme pleinement suffisante pour indemniser la Compagnie de toutes les dépenses nécessaires à la défense de la province de Oude. Les années précédentes, le nabob avait pourtant payé jusqu'à 84 lacs de roupies.

A la mort de Bazalut-Jung, en 1782, Nizam-Ali retint la possession des circars de Guntoor. Or en 1766, un traité avait été conclu entre le Nizam et la Compagnie. Cette dernière s'était engagée à fournir au prince une force auxiliaire lorsqu'il le requerrait pour régler les affaires de son gouvernement. La Compagnie se réservait pourtant le droit de retirer ce corps auxiliaire dans le cas où sa propre sûreté rendrait cette mesure nécessaire; dans ce cas le nizam s'engageait même à l'aider de ses propres moyens. Par suite de ce traité, deux bataillons avaient rejoint l'armée du nizam; mais ce prince ayant formé subitement une alliance avec Hyder, ces deux bataillons se trouvèrent dans l'obligation de rentrer sur le territoire anglais; de là une rupture entre le nizam et la Compagnie. Plus tard (en 1768) survint un nouveau traité; par celui-ci, le nizam consentait à regarder Hyder comme un usur-

pateur, à agir envers lui en conséquence, c'est-à-dire à annuler toutes les patentes données par lui ou ses prédécesseurs dans la souveraineté du Deccan. Il promettait de plus d'aider de tout son pouvoir les Anglais à prendre possession des états de Hyder; En revanche ceux-ci s'engageaient à lui payer 7 lacs de roupies pour ce pays (comme peischush). Ce traité stipulait encore la cession des circars de Guntoor à la Compagnie à la mort du frère du nizam; de plus, que les Anglais fourniraient au nizam, sur sa réquisition, un corps auxiliaire de Cipayes et deux bataillons, à la charge à lui d'en payer la dépense tant qu'ils resteraient à son service. Le nizam n'avait jamais réclamé le service de ce corps, et de l'ensemble de ces circonstances les obligations réciproques du prince et de la Compagnie étaient demeurées incertaines, vagues, mal définies. Dans cet état de choses, lord Cornwallis se décida à envoyer à Hyderabad un résident britannique. Ce dernier avait pour mission, d'une part, de réclamer pour le compte de la Compagnie les circars de Guntoor; de l'autre, de prendre des arrangements pour le paiement des arrérages dus par celle-ci, comme peischush de ces circars. Le capitaine Kennevay fut choisi pour cet emploi. Il avait des formes aimables et un caractère conciliant, avantages sur lesquels lord Cornwallis croyait pouvoir compter pour adoucir ce que cette mission avait par elle-même de rude et de désobligeant. Un langage conciliateur était en ou-

tre spécialement recommandé au capitaine Kennevay ; il devait s'efforcer de montrer sur tous les points les dispositions les plus favorables au nizam. Des instructions furent envoyées aux résidents britanniques auprès du peschwah, de Scindiah et du rajah de Berar, où connaissance leur était donnée de la mission de Kennevay : il était important qu'ils sussent à quoi s'en tenir sur ce sujet avant que les nouvelles ne leur arrivassent d'une autre source. Aucune communication du même genre ne fut faite au nizam. D'ailleurs l'envoyé anglais n'avait pas encore atteint Hyderabad qu'il recevait de nouvelles instructions du gouverneur-général. Des lettres de sir Archibald Campbell donnaient la nouvelle que le rajah de Chericka commettait en ce moment, à l'instigation de Tippoo, des hostilités sur le territoire de la Compagnie aux environs de Tellicherry. D'après sir Archibald, Tippoo se trouvait lui-même au moment d'attaquer de son côté le rajah de Travancore. Or lord Cornwallis recommandait à Kennevay, dans le cas où ces nouvelles se seraient répandues à Hyderabad avant son arrivée, ce dont ce dernier ne pouvait manquer d'être informé, de négliger la première partie de sa mission, celle relative aux circars de Guntoor. Il lui enjoignait de s'en tenir alors à des expressions générales d'intérêt et d'amitié, à de vagues assurances du désir des Anglais de se maintenir en paix et en bonne intelligence avec le nizam.

Par sa position, ce dernier ne pouvait manquer

de désirer l'alliance des Anglais. Inférieur en forces, soit aux Mahrattes, soit à Tippoo, il redoutait également ces formidables ennemis; leurs divisions faisaient seules sa sécurité. Attaqué ou seulement menacé par l'un d'eux, il pouvait compter, en général, sur le secours de l'autre; toutefois il n'osait conclure avec aucun une alliance formelle et durable. Une alliance avec les Anglais ne présentait au contraire aucun inconvénient : en ce moment les intérêts de Tippoo et des Mahrattes étaient trop opposés pour que cette circonstance les déterminât à s'unir contre lui. D'un autre côté, il attachait peu d'importance aux circars de Guntoor, dont la possession ne lui avait point été avantageuse; toutes choses qui devaient le disposer à accueillir favorablement les demandes de la Compagnie. En conséquence, le nizam fit sans répugnance (septembre 1788) la cession définitive de ces territoires. Le paiement des arrérages du peischush, dus par la Compagnie, donna bien lieu plus tard à quelques difficultés; dans le but de les aplanir, le nizam envoya son wackel de confiance à Calcutta. Ce dernier était en outre chargé de négocier une alliance défensive entre les Anglais et le nizam contre Tippoo et les Mahrattes. Les questions relatives au paiement des arrérages furent résolues en un petit nombre de conférences. Il n'en fut pas de même de celle de l'alliance, qui présentait des difficultés d'un autre genre. Enchaîné par l'acte du parlement qui prohibait toute

alliance offensive et défensive avec les princes du pays, lord Cornwallis n'osait prendre sur lui de céder aux propositions du nizam. Une autre considération ajoutait à son indécision : cette alliance ne pouvait manquer d'exciter la jalousie et d'éveiller les mauvaises dispositions des Mahrattes, avec qui il était important pour les Anglais de se maintenir en bonne intelligence. Irrité de ces difficultés, ou bien obéissant aux habitudes de la politique compliquée de l'Orient, le nizam ne se borna pas alors à négocier avec les Anglais ; par l'intermédiaire d'un agent secret, il fit d'un autre côté des ouvertures à Tippoo. Il offrait à ce dernier une alliance offensive et défensive, qui le rencontra favorablement disposé. Tippoo voulut même davantage encore. Il proposa de cimenter cette alliance publique par une autre alliance plus intime entre sa famille et celle du nizam. Cette proposition blessa l'orgueil de ce dernier ; il méprisait l'origine de Tippoo, qu'il considérait comme une sorte de parvenu, et les négociations furent rompues.

Lord Cornwallis comprenait tout l'avantage de l'alliance avec le nizam, il aurait voulu l'assurer à la Compagnie, en dépit de l'acte du parlement qui le lui interdisait. Il crut trouver dans le vieux traité de 1768 un moyen de sortir d'embarras. Ce traité autorisait la présidence à mettre au service du nabob, en qualité d'auxiliaires, un corps de troupes de deux bataillons de Cipayes et dix pièces de canon manœuvrées par des Européens. Lord Cornwallis

donna donc au nabob un détachement composé de la sorte. Le traité ne portait d'ailleurs que cette restriction : « Autant que les affaires de la Compagnie le permettront. » On en conclut que la libre disposition des troupes avait été alors laissée au nizam, sous cette réserve qu'elles ne seraient pas employées contre les alliés de la Compagnie. A cette époque ces alliés étaient les Mahrattes, les nabobs de Oude et d'Arcot, les rajahs de Travancore et de Tanjore ; mais parmi eux ne se trouvait point Tippoo. Le désir de respecter la lettre de l'acte du parlement qui défendait toute alliance, même défensive, conduisit ainsi lord Cornwallis à en violer l'esprit ; à conclure vraiment une alliance offensive. Tippoo ne pouvait voir sans crainte un corps de troupes de la Compagnie à la disposition du nabob, à la seule condition de ne pas agir contre des alliés au nombre desquels il ne se trouvait pas. Un des articles du traité de 1768 était l'engagement, de la part du nizam, de mettre la Compagnie en possession des balaghauts du Carnatique. Le nizam se montrait disposé à l'exécuter. Le gouverneur-général se vit dans la nécessité de l'éluder. Il représenta au nizam que le temps écoulé depuis lors, le changement des circonstances avait cessé de rendre urgente l'exécution de cette condition ; que d'ailleurs les Anglais se trouvaient pour le moment en pleine paix avec le prince dont il s'agissait alors de démembrer les États. Lord Cornwallis ne voulait cependant pas renoncer tout-à-fait au droit que lui

donnait ce traité. Il disait : « Mais s'il arrivait dans l'avenir que la Compagnie prît possession de la contrée dont il est question dans son traité avec l'assistance de votre hautesse, nul doute qu'elle n'accomplisse strictement les conditions stipulées en faveur de votre hautesse et des Mahrattes. » Cette explication de lord Cornwallis ajoutait un nouveau sujet de craintes pour Tippoo à celles que lui inspirait déjà la mise à la disposition du nabob d'un corps auxiliaire européen. L'acte du parlement, qui proscrivait toute alliance par crainte de la guerre, allait donc en cette occasion directement contre son but. « Les libérales intentions du parlement, dit à ce sujet un des hommes qui ont joué un des rôles les plus actifs dans l'Inde (1), eurent pour résultat de pousser le gouverneur-général à un parti qui n'était pas irréprochable du côté de la bonne foi, qui de plus avait encore l'inconvénient de paraître plus hostile à Tippoo; en définitive ce parti était même plus propre à produire une guerre que ne l'aurait été un traité d'alliance défensive avec le nizam hautement avoué et conclu tout exprès dans le but fort légitime de mettre des limites à son insatiable ambition. »

Depuis la conclusion de la paix, Tippoo avait résidé presque constamment dans sa capitale; c'était Seringapatam, situé dans une île formée par la rivière de Cavery, qui en défend l'accès, et va baigner

(1) Sir John Malcolm.

une partie des provinces du Mysore. Demeuré fidèle en tout à la politique de Hyder, il donna tous ses soins à organiser un vaste système d'administration. Il rétablit une partie des manufactures du Canara, ruinées pendant la guerre; il favorisait les arts, les découvertes nouvelles, l'agriculture, faisant tous ses efforts pour s'approprier de la civilisation moderne la partie qui se rapporte à la guerre. Sa vie, dont les moindres détails nous sont connus, grâce à un grand nombre d'officiers français accueillis à sa cour, était singulièrement laborieuse. A peine levé, et c'était de grand matin, il recevait les rapports de ses principaux officiers et leur donnait ses ordres. A neuf heures, il se rendait dans un appartement où se trouvaient plusieurs secrétaires; il dictait alors un grand nombre de lettres. Suivant l'usage des princes de l'Asie, il se montrait ensuite à un des balcons du palais; c'était le moment où l'on faisait défiler les éléphauts devant lui. A peine avait-il paru qu'un officier s'écriait à haute voix : « Les éléphants rendent hommage au sultan. » Ceux-ci, rangés sur la place en demi-cercle, fléchissaient aussitôt trois fois le genou. En ce moment on amenait aussi quelquefois à Tippoo des tigres dressés pour la chasse et très apprivoisés; ils étaient couverts d'un magnifique manteau à raies d'or, la tête couverte d'un bonnet de drap qui pouvait au besoin se rabattre sur leurs yeux, aux premiers signes d'emportement ou de colère. Accompagnés de leurs conducteurs, ils se promenaient journelle-

ment dans les rues de Seringapatam sans que le peuple en fût effrayé.

Après le déjeuner, Tippoo entrait dans la salle d'audience; il s'asseyait sur un sofa, ayant autour de lui ses parents, ses amis, ses courtisans. C'était le moment où pouvaient se présenter toutes les personnes qui avaient leurs entrées dans le palais; c'était aussi le moment de solliciter audience du sultan. L'un des officiers du palais communiquait la requête au prince, qui se la faisait lire, puis y répondait sur-le-champ. Pendant la durée de cette audience, trente ou quarante secrétaires étaient assis le long du mur à la gauche du prince; ils s'occupaient de l'expédition des affaires. C'était encore le moment où arrivaient de nombreux courriers des diverses parties de l'empire; successivement introduits auprès du monarque, aux pieds duquel ils déposaient leurs dépêches après avoir fait les génuflexions d'usage. Un secrétaire, quittant son poste, venait s'accroupir sur ses talons aux pieds de Tippoo, et lui lisait le contenu de la dépêche. Le sultan dictait, ou seulement, suivant l'urgence de la circonstance, indiquait les réponses à faire. Il les signait aussitôt écrites, et les cachetait de son propre sceau. Les ordres émanés des ministres n'avaient au contraire d'autre signature que celle du grand sceau, dont ils étaient dépositaires. La dépêche était-elle d'une grande importance, d'une nature toute confidentielle, Tippoo y apposait alors un sceau particulier, qu'il por-

tait toujours au doigt. Dans ce cas, il remettait lui-même le paquet à l'un des courriers. Pendant cette audience, le sultan faisait l'inspection des chevaux ou des éléphants récemment achetés, des pièces d'artillerie nouvellement fondues. Ils étaient amenés sur la place, ou dans la cour du palais, où le prince les examinait. Les ministres, les ambassadeurs, les grands seigneurs de la cour se trouvaient rarement à cette audience; les grands vassaux de Tippoo entretenaient auprès de lui des vackels ou chargés d'affaires. A tout instant des messagers, des ministres accouraient auprès du sultan, ils s'accroupissaient à ses pieds comme ses propres secrétaires, exposaient l'affaire dont ils étaient chargés, et recevaient une prompte réponse. Cette audience durait ordinairement jusqu'à trois heures; le sultan rentrait alors dans son appartement.

A cinq heures et demie, le sultan revenait dans la salle d'audience, passait dans quelque appartement vaste, ou se mettait à un balcon pour voir manœuvrer et défiler ses troupes. A côté de lui se trouvaient encore des secrétaires, occupés de lire ou d'écrire des dépêches. A six heures et demie, le moment du repos était arrivé; les appartements du palais étaient alors magnifiquement éclairés. De toutes parts brillaient de nombreuses bougies, portées sur des flambeaux d'argent artistement travaillés, ou enfermées dans des globes de verre. Les grands officiers de l'empire, les chefs militaires, les principaux de la noblesse, arrivaient alors

au palais. Quatre de ces derniers étaient tour à tour de service auprès de Tippoo, leurs fonctions étaient celles des chambellans de nos cours européennes; ils étaient reconnaissables à leurs sabres nus, qu'ils tenaient à la main. Les autres courtisans déposaient leurs armes dans les mains des gens de leur suite avant d'entrer dans le palais. Chacun des grands-officiers était escorté par quelques uns de ses serviteurs jusqu'à la porte du premier appartement. Arrivés là, l'un recevait le sabre de son maître, un second laissait tomber la queue de sa robe, un troisième s'emparait de ses babouches, qu'il déposait soigneusement dans un sac richement brodé. Les soirées étaient remplies par les danses, délices des Orientaux. Des fruits, des sorbets, des confitures, circulaient parmi les hôtes de Tippoo. Comme souverain d'une partie du Visapour, renommé par la beauté de ses bayadères, il pouvait se procurer les plus distinguées d'entre elles par leurs charmes ou leurs talents. Achetées dès l'âge de cinq ou six ans, ces jeunes filles étaient élevées avec le plus grand soin; apprenaient le chant, la danse, la musique. Elles avaient en général les traits fins, délicats, de grands yeux noirs, de beaux sourcils, un teint d'un beau brun clair, nuance préférée par les Orientaux; une simple gaze brodée d'or ou brochée très richement formait leur habillement. Des pierres précieuses les couvraient de la tête aux pieds; elles portaient encore un autre

ornement peu d'accord avec le goût européen, un petit anneau au bout du nez. Les bayadères de Tippoo étaient célèbres dans l'Inde entière par leur beauté, leurs grâces, leurs talents. Elles se montraient aux yeux du maître dès l'âge de onze à douze ans ; flattaient pendant quelques années ses capricieuses fantaisies, puis, quittant la cour, se répandaient dans les provinces. Le plus souvent elles finissaient par s'attacher à quelques pagodes dont leurs charmes faisaient la richesse et la renommée. Trois cents de ces femmes peuplaient le sérail de Tippoo; la plupart appartenaient à des familles fort distinguées.

Le tigre avait été choisi par Tippoo comme armoirie, comme emblème de son empire. Un tigre de grandeur naturelle, couvert d'or, accroupi et présentant une gueule menaçante, servait de support à son trône; au-dessus était suspendu, les ailes déployées, un oiseau du paradis, de la grosseur d'un pigeon, d'or masif, tout couvert de diamants, de rubis et d'émeraudes; plusieurs têtes de tigre sculptées en or, entourées de pierres précieuses, formaient tout à l'entour de magnifiques bas-reliefs; on y montait des deux côtés par des escaliers d'argent. Un dais orné de franges et de perles le surmontait, supportant lui-même un chiffre formé des initiales de ces mots : « Le lion de Dieu est le conquérant. » Titre jadis donné par Mahomet à son gendre Aly, en raison de sa valeur. Or, Tippoo avait adopté comme le patron de son empire

Aly, et choisi en son honneur le tigre pour emblème. Les habitants de l'Indoustan ne font point de différence entre le tigre et le lion ; il est douteux qu'un lion se soit jamais montré sur les rives du Gange et de l'Indus.

Tippoo ne supportait qu'avec peine le repos ; il aimait passionnément la guerre. Empruntant une comparaison à son animal favori, on l'entendait dire quelquefois : « Mieux vaut vivre deux jours comme un tigre que deux cents ans comme un mouton. » Le souvenir des victoires de Hyder-Ali, celui de ses premiers succès, ne cessaient d'agir sur son imagination. Au sein de la paix profonde qui dura pendant les huit années de 1782 à 1790, ses pensées ne s'en reportaient pas moins incessamment vers la guerre. Il ne cessait de s'occuper des moyens de former de nouvelles alliances qui le missent à même d'attaquer avec avantage les possessions anglaises. Dans ce but il envoya trois ambassadeurs à Versailles; il tenait à s'assurer des dispositions de la France et du parti que prendrait cette puissance dans le cas où la guerre viendrait à éclater dans la presqu'île. Ces trois ambassadeurs, Mahomet-Derviche-Khan, Akbar-Aly-Khan, Mahomet-Osmund-Khan, s'embarquèrent à Pondichéry le 22 juillet 1787 ; ils arrivèrent à Toulon le 9 juin de l'année suivante, et se rendirent peu après à Paris. Leur présence fut un spectacle de nature à exciter fortement la curiosité. Ils devinrent l'objet de toutes les conversations, le point de mire de tous les regards.

La richesse et l'élégance de leurs costumes, les souvenirs des anciennes guerres, les noms encore vivants de Dupleix, Bussy, Lally; l'ancienne importance des établissements français dans l'Inde; tout cela ne pouvait manquer de leur valoir l'attention, la faveur publique. L'empire de Mysore devint un moment le sujet de toutes les conversations. Les ambassadeurs obtinrent une audience publique de Louis XVI, le 3 août 1788. On déploya à leur réception tout l'appareil de la cour; ils reçurent l'accueil le plus distingué; mais l'objet de leur mission ne put être atteint. La France sortait à peine d'une guerre ruineuse; l'état intérieur du royaume commençait déjà à donner des inquiétudes. Le gouvernement ne put ni n'osa recommencer les hostilités, seulement une nouvelle et plus étroite alliance fut cimentée entre Tippoo-Saëb et la France. Les ambassadeurs étaient de retour à Seringapatam au mois de mai 1789; ne rapportant à Tippoo-Saëb aucune réponse satisfaisante sur l'objet de leur demande, ils en furent assez mal reçus. D'ailleurs, leur mission devait avoir pour eux un bien fatal résultat. La splendeur du royaume de France avait fortement frappé leur imagination; ils parlaient volontiers de ses ports, de ses arsenaux, de ses manufactures, de sa nombreuse et puissante armée. Ils ne tarissaient point sur les descriptions des villes superbes qu'ils avaient parcourues, sur la magnificence de la cour, etc.; choses grandes en elles-mêmes et encore agrandies par l'emphase du lan-

gage oriental. Les grands et le peuple du Mysore s'intéressaient vivement à ces récits ; mais, d'un autre côté, la politique ou le fanatisme musulman s'irritèrent sans doute de ces descriptions faites d'une puissance chrétienne. On ne sait s'il faut attribuer le crime aux ordres de Tippoo, ou bien au zèle emporté de quelques uns de ses sujets : ce qu'il y a de certain, c'est que les ambassadeurs furent tous trois assassinés.

Malgré le peu de succès de cette ambassade, Tippoo ne s'en prépara pas moins à la guerre. Le rajah de Chericka était un petit prince de la côte de Malabar, sur le territoire duquel se trouvait situé le comptoir de la Compagnie à Tellicherry. Ce rajah, jadis tributaire de Hyder, l'était demeuré de son fils Tippoo. Entre lui et les Anglais la meilleure intelligence avait toujours régné; à diverses époques des vivres et des munitions lui avaient été fournis par les Anglais : aussi le rajah se trouvait-il, en 1765, leur débiteur pour une somme considérable. En paiement de sa dette, il donna à la Compagnie un territoire nommé Rhanderrah. Par un autre marché, les Anglais affermèrent les droits de douanes du port de Tellicherry au prix de 4,200 roupies par an. Depuis 1765, le rajah avait reçu de nouvelles sommes d'argent et de nouvelles fournitures. Mais au commencement de 1786, se dégoûtant de son alliance avec les Anglais, il envoya un détachement chasser les Anglais du territoire de Rhanderrah. Les comp-

tes n'étaient pas réglés depuis long-temps entre lui et les Anglais. Le gouvernement de Bombay répondit à cette agression en faisant établir ces comptes. Il en résultait une dette assez forte de lui à la Compagnie. On lui fit encore des représentations sur l'offense dont il se rendait coupable à l'égard de Tippo, en agissant ainsi à l'égard des Anglais, dont il était allié. Toutefois, nulle tentative ne devait être faite pour rentrer en possession de Rhanderrah. Le rajah différa, éluda la reconnaissance des comptes. Tippoo ordonna au rajah de restituer le district, ou du moins fit donner aux Anglais l'assurance qu'il avait intimé cet ordre. Le rajah ne parla point de cette injonction, et dit que Tippoo lui avait seulement ordonné de régler ses comptes. L'affaire en était là lorsqu'en 1788 Tippoo, à la tête de son armée, descendit des montagnes, dans le but de parcourir ses possessions de la côte du Malabar. Au moment de se mettre en marche de Calicut à Palacatcherry, il écrivit au chef anglais du comptoir de Tellicherry. Dans cette lettre, alléguant que d'après les informations qu'il venait de prendre, le nabob avait payé sa dette, il se croyait en droit d'exiger la restitution du pays occupé par ce dernier. En conséquence, il l'engageait à l'évacuer. D'un autre côté, le rajah réclamait vingt-sept années de la location des douanes et demandait le paiement immédiat d'un lac de roupies. Le rajah ne mentionnait pas les sommes et les fournitures qui lui avaient été avancées par

la Compagnie. Dans toutes ces transactions, les mauvaises dispositions de Tippoo à l'égard de la Compagnie perçaient de toutes parts.

L'apparition de Tipoo, à la tête de son armée, à l'ouest de la presqu'île avait rempli de terreur le rajah de Travancore. Dans la dernière guerre avec Hyder, les efforts du rajah en faveur des Anglais avaient été assez considérables; il avait mérité que ces derniers le comprissent au nombre de leurs alliés dans leurs traités avec Tippoo. Son territoire s'étendait du voisinage de l'île Vipeen jusqu'à l'extrémité du cap Comorin; borné à l'ouest par la mer, à l'est par la chaîne de montagnes qui partage la presqu'île, il allait finir à son extrémité. Cette situation géographique rendait le rajah naturellement et nécessairement, pour ainsi dire, l'allié des Anglais. Éloigné du territoire possédé par ceux-ci, il n'avait rien à craindre de leurs empiètements. Séparé en même temps de Tinivelli par une chaîne de montagnes présentant une barrière à tous les agresseurs qui auraient menacé le Carnatique de ce côté, il avait d'ailleurs grand besoin lui-même de la protection des Anglais. En effet, les États du rajah étaient la seule proie qui de ce côté pût encore tenter Tippoo; depuis les frontières des Mahrattes jusqu'au cap Comorin c'était le seul territoire qui ne lui fût pas soumis. D'ailleurs une circonstance eût suffi pour donner un grand prix à cette acquisition aux yeux de Tippoo; elle le plaçait en contact avec la partie la plus vulnérable du Car-

natique. Jadis le rajah de Calicut avait tenté de subjuguer celui de Cochin, qui avait été secouru par celui de Travancore. Depuis lors le rajah de Cochin avait eu souvent besoin d'être de nouveau secouru, tantôt en hommes, tantôt en argent. Le prédécesseur du rajah actuel de Cochin s'était acquitté en cédant au rajah de Travancore deux petits districts au nord des possessions de ce dernier. A cette époque Hyder commençait ses incursions sur la côte de Malabar. Le rajah, comme moyen de défense, entreprit la construction d'une grande ligne de fortification. Cette ligne qu'il éleva en effet au nord de ses États, passait par les deux districts cédés et consistait en un fossé de 16 pieds de large et de 20 de profondeur, une forte haie de bambous, un parapet, un bon rempart; des bastions la flanquaient de distance en distance. Ces ouvrages s'étendaient à l'est sur un espace d'environ trente milles, ils touchaient d'un côté à la mer, de l'autre aux montagnes de l'Éléphant, qui font partie de la grande chaîne de l'Indostan. Attaqués par le nord, ils n'auraient pu être enlevés qu'après un siége régugulier; à la vérité, ils avaient aussi cet inconvénient d'être une sorte de provocation continuelle pour un voisin comme Tippoo. Le rajah de Cochin, menacé par les armes de Hyder-Ali, s'était déclaré vassal et tributaire de celui-ci; il ne lui était resté que ce moyen d'éviter une ruine complète. Le fort de Cranganore et celui de Jaycottah, appartenant aux Hollandais, étaient comme des ouvrages avancés

protégeant leur grand établissement de Cochin; ils faisaient partie des lignes de Travancore dont ils formaient l'extrémité maritime. Le rajah les regardait avec raison comme de la dernière importance pour la défense de ses lignes. Ces deux forts avaient été dans l'origine cédés par le rajah de Cochin aux Hollandais, qui eux-mêmes les avaient cédés depuis lors au rajah de Travancore. Ils craignaient de n'être pas en mesure de les défendre contre un voisin tel que Tippoo.

Dès l'année 1788, Tippoo, dans une conférence avec le rajah de Cochin, laissa percer l'intention de redemander les deux districts jadis détachés. A cette conférence Tippoo fit encore des protestations contre la cession des deux forts de Cranganore et de Jaycottah; il contestait au rajah le droit de l'avoir effectuée. Selon lui, la principauté de Cochin était tributaire, vassale du royaume de Mysore; en conséquence aucune portion du territoire n'en pouvait être légalement aliénée, sans le consentement du souverain de ce dernier pays. Tippoo se croyait ainsi parfaitement fondé en droit à reprendre ou à réclamer soit les districts, soit les forts cédés par les Hollandais. Le gouvernement de Madras, dans le but d'enlever à Tippoo ce motif de guerre, avait lui-même pressé le rajah de Travancore d'annuler ces diverses transactions; ce dernier avait résisté. La question de droit était au fond de savoir si le rajah de Cochin était déjà ou n'était pas encore tributaire, vassal de Mysore, à l'épo-

que où les cessions auraient été effectuées. Alarmé des dispositions de Tippoo, le rajah de Travancore demandait des secours aux Anglais; mais en ce moment ceux-ci avaient renoncé à la guerre, ou du moins voulaient l'éviter le plus long-temps possible. Le conseil suprême se bornait à recommander à la présidence de Madras d'éclaircir le point de droit, de ne songer toutefois à défendre le rajah que dans le cas où les prétentions de Tippoo seraient tout-à-fait sans fondement; dans ce dernier cas même, de tout faire pour arriver à un arrangement amical. Ce conseil écrivait à Madras : « Les deux districts et les deux places dont il s'agit peuvent être d'une grande importance pour la défense du territoire du rajah de Travancore; mais cela ne saurait être mis en balance avec les sérieuses conséquences d'une guerre avec Tippoo. Nous n'en sommes pas moins convaincus, cependant, qu'une basse soumission à l'insulte, à l'offense, deviendrait une politique dont les conséquences ne pourraient manquer de nous être fatales. » Le gouvernement suprême mettait le comble à sa prudence par l'injonction de ne point attaquer Tippoo, même dans la supposition où celui-ci aurait déjà pris possession de Cranangore et de Jaycottah. Il voulait qu'on attendît quelque nouvelle tentative contre les possessions du rajah de Travancore. Alors seulement, le gouvernement de Madras était autorisé à considérer la conduite de Tippoo comme une déclaration de guerre, et à agir en conséquence. Le

gouvernement de Madras, de son côté, n'inclinait pas moins à la paix; c'est dans ce sens qu'étaient conçues toutes ses dépêches au rajah de Travancore.

Après diverses démonstrations sur Cranganore, Tippoo se retira sans avoir rien tenté. Il prit position à Palacatcherry et Coïmbatore, où il se proposait de demeurer jusqu'à la fin de la mousson. Les premières opérations de Tippoo, suivant toute probabilité, devaient être dirigées contre les deux forts hollandais; une fois en possession de ces deux points, rien ne lui était plus facile, en effet, que d'envahir tout le territoire de Travancore. Dans ce cas il devenait difficile, impossible pour mieux dire, à un détachement anglais au service du rajah de se retirer. Les troupes mysoréennes entouraient Tellicherry. Quelques uns de leurs postes avancés n'en étaient éloignés que d'une portée de fusil. Le commandant de Tellicherry écrivait à la présidence qu'il était comme bloqué par Tippoo; ce dernier ne laissait effectivement passer aucun des convois qui se présentaient pour entrer dans la place. Alors recommencèrent de nouvelles négociations, de nouvelles explications entre Tippoo, le rajah et la présidence de Madras. Le sultan ne manquait pas de bonnes raisons : il disait que le fort de Cranganore avait été bâti sur un territoire qui lui appartenait, puisqu'il appartenait au rajah de Cochin; que les Hollandais avaient payé une rente pour ce terrain, comme les autres tributaires; qu'en conséquence, en

vendant ces deux places, les Hollandais avaient bien réellement vendu ce qui ne leur appartenait pas, une partie du royaume de Mysore. Le rajah raisonnait différemment; selon lui Cochin, dont Cranganore et Jaycottah étaient alors des dépendances, avait été l'une des premières conquêtes des Portugais dans l'Inde; le rajah de Cochin était même leur tributaire. Mais en 1654 les Hollandais, alors en guerre avec les Portugais, attaquèrent Cochin; ils les en chassèrent et en prirent possession en leur propre nom. Loin de tenir quelque chose du rajah de Cochin, ils le regardaient au contraire comme leur propre tributaire. D'un autre côté, ce n'était que depuis une douzaine d'années que ce rajah était lui-même devenu tributaire du royaume de Mysore; encore était-ce seulement pour cette portion de sa principauté qui payait le *chout*, et se trouvait en dehors des lignes de Travancore. Le gouverneur-général inclinait à juger les choses dans le sens de Tippoo, c'est-à-dire à considérer les forts comme faisant partie d'un territoire appartenant au royaume de Mysore, et cédé sans son consentement. Il condamna donc la transaction, et renouvela l'injonction faite par le gouvernement de Madras au rajah. Cependant, comme ce territoire avait long-temps appartenu aux Européens sans que Tippoo ou son tributaire le rajah s'en mêlassent, il eut recours à un dernier moyen de conciliation; il fit proposer à celui-ci de s'en remettre à un certain nombre de commissaires nommés de

part et d'autre pour décider le point en litige. Lord Cornwallis proposait que la vente du territoire par les Hollandais fût annulée s'il devenait prouvé que le territoire vendu appartînt réellement au rajah de Cochin; que, dans le cas contraire, c'est-à-dire dans le cas où il appartiendrait réellement aux Hollandais, la transaction fût confirmée.

Cependant à la fin d'octobre l'armée de Tippoo était campée dans le voisinage de Palgaut. Le rajah s'attendait à une attaque d'un moment à l'autre. Le 14 décembre, Tippoo se trouvant à vingt-quatre milles de la frontière de Travancore, sa cavalerie légère s'approcha jusqu'à la distance d'un mille des lignes. Le jour suivant, un messager se présenta devant le rajah, porteur d'une lettre où Tippoo exposait ses exigences; ce dernier commençait par demander au rajah l'extradition de quelques sujets mysoréens réfugiés sur le territoire de Travancore; arrivant ensuite à l'affaire principale, il répétait encore une fois que les Hollandais avaient vendu ce qu'ils n'avaient pas le droit de vendre; Cranganore était à lui, disait-il, non au rajah. En conséquence, il sommait celui-ci d'en retirer toutes ses troupes, il exigeait encore la démolition de la partie de ses lignes qui traversait le royaume de Mysore, c'est-à-dire les deux districts dont nous avons parlé. Le rajah répliqua que les Myséens fugitifs dont Tippoo réclamait l'extradition étaient de ses parents; que les griefs dont il se plaignait remontaient déjà à plusieurs années; que

jusqu'à présent aucune plainte n'avait eu lieu au sujet de l'asile qui leur avait été accordé ; que néanmoins, jaloux comme il était de prouver à Tippoo ses dispositions amicales, il allait les éloigner. Le rajah ajoutait que les forts et le territoire achetés par lui aux Hollandais leur appartenaient bien réellement ; qu'ils ne dépendaient en aucune façon du tributaire de Tippoo ; enfin que le terrain traversé par ses lignes (les deux districts) lui avait été cédé en toute propriété par le rajah de Cochin longtemps avant que ce rajah ne se fût constitué vassal du royaume de Mysore.

Tippoo ne fit aucune réponse à ce message ; mais le 24, il prit position à quatre milles seulement des lignes, et là commença à élever des batteries. Le 29, profitant habilement d'un passage négligé, mal gardé, il les tourna par leur droite. Une partie de ses troupes s'introduisit dans leur enceinte même ; mais elles n'eurent ni le temps de se reformer, ni d'ouvrir un passage au reste de l'armée, ni de prendre elles-mêmes une bonne position ; attaquées vigoureusement par les soldats du rajah, elles prirent la fuite en désordre, traversèrent de nouveau le fossé, et laissèrent bon nombre de morts sur le champ de bataille. Tippoo avait conduit lui-même cette attaque, il ne s'échappa qu'avec difficulté, et grâce à la vigueur de son cheval. Encore tout couvert de la poussière du combat, à peine rentré dans sa tente, il s'occupa tout aussitôt de préparer deux lettres pour le gouverneur de Ma-

dras. Dans ces lettres, il protestait de son désir de la paix; ce qui venait de se passer, il l'attribuait à un mouvement de ses troupes dont la colère avait été excitée, selon lui, par les bravades de quelques détachements de Travancore, et qu'il n'avait pu maîtriser. Il s'étendait encore en protestations de dévouement pour les Anglais, et parlait longuement de son sincère désir de se maintenir en bonne intelligence avec eux. Le gouverneur de Madras n'était pas fort éloigné de croire à la vérité du langage de Tippoo; il envoya ces lettres à lord Cornwallis comme témoignage des intentions pacifiques de Tippoo. Il lui écrivait en même temps en ces termes: « Autant que j'en puis juger, ce n'est pas l'intention de Tippoo de rompre avec la Compagnie. Probablement il s'est senti offensé par la conduite de notre tributaire le rajah de Travancore. C'est à votre seigneurie qu'il appartiendra de décider jusqu'à quel point la conduite qu'il a tenue se concilie avec le respect qu'il devait à notre gouvernement et au droit des nations. J'avoue que la question me paraît d'une grande importance; et d'après les dernières lettres de Tippoo il y a, ce me semble, toute raison de penser qu'il sera disposé à entrer en négociation pour l'ajustement des points en litige (1). »

Mais lord Cornwallis comprit que le temps des lenteurs et des délais était désormais passé. Dans

(1) Lettre de sir John Holland, gouverneur de Madras, 12 février 1790.

sa réponse à M. Holland il disait : « Je suis bien éloigné de donner mon approbation à la conduite tenue par le gouvernement de Madras dans les dernières circonstances. C'était pousser trop loin le zèle pour l'économie que de s'abstenir de préparatifs de guerre, après avoir souffert les plus grossières insultes qui puissent être adressées à une nation; je pense, quant à moi, que chaque roupie de cette économie mal entendue en coûtera plus tard, avant peu peut-être, des lacs entiers à la Compagnie. Une chose m'affecte plus péniblement encore, c'est le sacrifice que vous avez fait en cette occasion de l'honneur national ; car vous avez souffert avec une inconcevable timidité que les États du roi de Tanjore devinssent la proie d'un insolent et cruel ennemi ; les devoirs les plus sacrés de la bonne foi et de l'amitié nous faisaient au contraire une obligation de les défendre (1). » Lord Cornwallis se disposa dès lors à se rendre sur-le-champ à Madras ; il avait hâte de remédier autant que possible aux funestes conséquences de la faiblesse que venait de montrer cette présidence. Toutefois, le général Medows ayant été nommé en remplacement de M. Holland, lord Cornwallis changea de résolution ; il se détermina à laisser à cet officier la conduite de la guerre ; « guerre, écrivait-il, qui n'était pas moins nécessaire pour venger l'honneur outragé de la nation que pour pourvoir à la sécu-

(1) Du 30 mars 1790.

rité de l'avenir en accomplissant, pendant que l'occasion était favorable, la réduction du pouvoir de Tippoo sultan. » Instruit de toutes ces circonstances, Tippoo ne renonça pourtant pas sur-le-champ à son système d'apologie. Dans une autre lettre à la présidence de Madras, il tenta de nouveau d'expliquer dans un sens pacifique, d'excuser encore une fois sa conduite, vis-à-vis le rajah de Tanjore. Dans cette lettre il accueillait en outre la demande qui lui avait d'abord été faite de régler les différends par des commissaires; seulement il insistait pour que ces commissaires fussent envoyés à sa cour. Mais le général Medows avait apporté au gouvernement de Madras un tout autre esprit que celui récemment manifesté par celui-ci. Il ne fit aucune réponse à la communication de Tippoo; dans une dépêche à Calcutta, il disait qu'il regarderait comme dérogatoire de la dignité de l'Angleterre d'envoyer des commissaires à Tippoo. Lord Cornwallis partagea cet avis; il répondit à Tippoo : « Je ne saurais considérer l'attaque des lignes de Travancore comme le résultat d'un accident fortuit. Vous y étiez présent, vous avez conduit cette attaque en personne. Le rajah étant en possession de ces lignes depuis vingt ans et plus, elles lui étaient par conséquent garanties par le dernier traité de paix. En un mot, dans un acte d'hostilité aussi violent, je ne saurais voir autre chose qu'une rupture complète de votre part avec la Compagnie. »

Les hostilités étaient donc décidées, et lord Cornwallis se trouvait débarrassé de toutes les entraves qui l'avaient empêché jusque là de contracter de nouvelles alliances. A son tour il se mit à solliciter du nizam cette même alliance que lui-même avait hésité à contracter quelques mois auparavant. Le résident anglais dut lui exposer, sous les plus fortes couleurs, le caractère avide, sans foi et rapace de Tippoo. Il fit briller à ses yeux les avantages d'une alliance avec les Anglais. Il lui promettait une entière participation aux avantages de la victoire, une mutuelle garantie de leur domination respective contre l'ambition du sultan. Le nizam désirait cette alliance autant que pouvait le faire lord Cornwallis ; seulement la crainte que lui inspiraient les Mahrattes était un grand obstacle à son acceptation ; il vivait dans une appréhension continuelle de ces voisins redoutables. Pas de jour ne s'écoulait, pour ainsi dire, où il ne crût les voir au centre du royaume, aux portes de sa capitale. La totalité de ses troupes lui paraissait à peine suffisante pour sa propre défense ; ce n'était qu'avec terreur qu'il abordait la pensée d'en éloigner une partie. Mais comme les Mahrattes eux-mêmes finirent par entrer dans cette alliance, ces difficultés ne laissèrent pas que d'être surmontées. Depuis le traité de Sabbhye, leurs relations avec les Anglais avaient continué sur le pied d'une bonne amitié. Plusieurs fois le gouvernement de Poonah leur avait même fait quelques ouvertures au sujet d'une alliance contre Tippoo.

Mais l'acte du parlement dont nous avons déjà parlé, avait alors empêché le gouverneur-général de céder à leur désir. Le mauvais côté de cet acte du parlement et ses funestes conséquences se révélaient de jour en jour, en dépit des considérations libérales qui l'avaient dicté. Il exposait, suivant l'expression de lord Cornwallis, la Compagnie à commencer la guerre sans s'être prudemment assuré le secours d'aucune alliance efficace. En ce moment les Anglais eurent donc à solliciter à leur tour les Mahrattes; il s'agissait d'en obtenir ce qu'eux-mêmes avaient récemment demandé. Se voyant recherchés, ils firent des difficultés pour se faire valoir, et imposèrent des conditions. Un traité fut cependant conclu avec eux le 4 juillet 1790. Un autre traité, dont les bases étaient à peu près les mêmes, avait été passé le 4 juin avec le nizam. Aux termes de ce traité, le nizam et le peschwah s'engageaient à poursuivre vigoureusement la guerre contre Tippoo à la tête d'une nombreuse armée, l'un et l'autre accompagnés d'un corps auxiliaire anglais d'égale force. Les parties contractantes s'engagèrent à ne pas faire la paix séparément, à partager également les conquêtes, à repousser par leurs forces combinées toute agression de Tippoo contre l'un ou l'autre. Quant à l'objet de la guerre, c'était 1° le paiement des frais de la guerre par l'ennemi; 2° la restitution au nizam et au peschwa de ce qui leur avait été enlevé soit par Tippoo, soit par son père Hyder-Ali; 3° de le dépouiller de ce qu'il pos-

sédait au-delà des ghauts dans le Carnatique ; 4° enfin de soustraire à sa domination les naïrs du Malabar. Ce dernier article, inspiré par l'humanité, plutôt que par aucune considération politique, avait pour but de mettre un terme à la conduite sanguinaire dont Tippoo était accusé de se rendre coupable à l'égard de ces chefs. Une triple alliance entre les trois grands pouvoirs de la péninsule se trouva ainsi constituée tout-à-coup contre le royaume de Mysore. Le nizam et les Mahrattes obéissaient au ressentiment qu'ils nourissaient depuis long-temps contre Tippoo et son père. Ils espéraient se délivrer, à l'aide de l'alliance des Anglais, de l'appréhension, de la terreur constante où son ambition les faisait vivre. Les Anglais, après tant de guerres offensives, cédaient cette fois à la nécessité de la défense ; nous avons dit avec quelle répugnance. Tels étaient les ressorts moraux de cette grande alliance, qui fut une époque nouvelle dans l'histoire politique de l'Inde.

Pour attaquer Tippoo le moment était favorable ; il était alors très occupé de tenir tête à la rébellion des naïrs du Malabar. On pouvait croire que ces chefs joindraient leurs troupes à une armée envahissante. Mais les Anglais n'étaient nullement en mesure d'opérer sur-le-champ cette invasion. L'année 1790 trouvait la présidence de Madras aussi peu préparée à la guerre qu'elle l'avait été une dizaine d'années auparavant. L'armée avait été considérablement augmentée, sans gagner beaucoup en

force véritable. Un grand nombre de régiments composés d'Européens étaient arrivés ; mais, malgré la supériorité des Européens sur les indigènes au champ de bataille, ces troupes avaient de grands inconvénients : elles ne pouvaient supporter les brûlantes chaleurs et les fatigues de ces climats comme les troupes indigènes ; elles exigeaient en outre une immense quantité de bêtes de trait pour le transport de leurs bagages. L'effectif des Cipayes n'avait reçu aucune augmentation. L'armée de la Compagnie, constituée comme elle l'était en ce moment, eût été excellente pour une guerre défensive; elle eût eu dans ce cas peu de grands mouvements à exécuter. La guerre qui menaçait, devait au contraire rendre nécessaires de rapides manœuvres, des marches continuelles et pénibles. L'administration de l'armée pouvait à peine disposer d'un nombre de bœufs suffisant pour traîner le canon ; elle était bien loin d'en avoir assez pour le transport des bagages de l'armée. 15,000 hommes dans le Carnatique, et 8,000 à Bombay, constituaient en ce moment la totalité des forces anglaises dans la péninsule.

La pesanteur de l'armée anglaise n'était pas la seule difficulté pour entrer en campagne ; le manque de magasins en était une autre non moins essentielle. Depuis la convention de la paix, on avait agi comme si cette paix devait être perpétuelle. Pendant la dernière guerre, les Anglais avaient beaucoup souffert de ce manque de maga-

sins; mais depuis lors on avait préféré des économies du moment à des dépenses qui ne pouvaient profiter que dans l'avenir. C'eût été cependant une bonne économie; elle eût abrégé la guerre qui commençait, et ainsi coupé court aux dépenses que cette guerre entraînait. Des approvisionnements faits à Amboor en temps opportuns, auraient évité un transport fort difficile de Madras à cette ville. Par suite de l'absence de ces précautions, l'armée devait avoir à faire des convois dangereux et pénibles. A l'entrée de l'armée anglaise dans les États de Tippoo, on devait donc s'attendre à le voir couper les convois, intercepter les vivres. A la vérité, c'était chose plus difficile qu'en Europe; chaque mois produisait une récolte d'un grain ou d'un autre, qui devait suffire partout à la subsistance de l'armée; le reste devait se trouver dans les villages. Sans doute Tippoo brûlerait en même temps que ces villages le blé déjà récolté et le blé encore sur pied; toutefois une grande partie du blé récolté ne lui en réchapperait pas moins. Ce n'était pas l'usage du pays qu'il fût rassemblé dans des magasins publics. Chaque habitant cache dans des fosses, dans les environs de sa propre maison, ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille; quantité toujours considérable, par la raison que le grain est la seule nourriture des indigènes. Les Anglais avaient encore un autre avantage. Tippoo était obligé d'établir çà et là quelques magasins pour son armée. Or, le moindre de ces magasins tombant dans leurs mains, suf-

fisait à les nourrir pendant long-temps. Un mois de vivres pour l'armée mysoréenne, à raison de la différence du nombre, ne pouvait manquer de nourrir pendant une année les troupes anglaises. En ce moment Tippoo se trouvait à la tête de 110,000 hommes, dont un grand nombre était composé d'esclaves, à la façon des janissaires turcs; toute son armée, du reste, disciplinée à l'européenne. Il avait publié à l'usage de ses officiers un manuel contenant une grande partie des manœuvres européennes, auxquelles il en avait ajouté quelques autres de sa propre invention. Les marches, les campements, la fortification de campagne, etc., faisaient le sujet d'autres instructions analogues. Tippoo aimait la guerre pour la guerre; mais vis-à-vis des Européens son ardeur guerrière était encore aiguillonnée par son fanatisme religieux. Il se précipitait avec joie dans des hasards qui satisfaisaient son ambition terrestre tout en lui ouvrant les portes du paradis.

Cette guerre commençait une ère nouvelle dans la politique de l'Inde. Jusque là le gouvernement de Madras et les directeurs avaient eu pour maxime constante de considérer Tippoo comme une barrière utile et nécessaire entre les Mahrattes et le territoire de la Compagnie. Mais une opinion différente commençait à se faire jour, ayant pour organes les jeunes générations, les fonctionnaires, les officiers, dont les idées s'étaient développées dans l'Inde. Cette opinion était hostile à Tippoo et favorable à l'alliance avec les Mahrattes. Par l'or-

gane de l'un deux, sir Thomas Munro, les partisans de cette opinion disaient : « Soutenir Tippoo par crainte des Mahrattes, c'est soutenir un ennemi puissant pour se défendre contre un faible ennemi. Du voisinage de l'un il y a tout à craindre ; la situation de l'autre nous donne toute sécurité. Il suffit de réfléchir un instant sur la diverse nature de leur gouvernement pour en demeurer convaincu. L'un est une monarchie absolue, despotique, militaire, la plus absolue, la plus militaire, la plus despotique qui soit au monde. Chaque branche d'administration civile ou militaire fonctionne avec la régularité que lui a imprimée le génie de Hyder. Tout marche avec un ordre, une régularité extrêmes. Les distinctions de la naissance y sont abolies. Les zemindars rebelles ont été soumis ; tous ceux qui résistaient, exilés ou remplacés. La justice y est sévèrement et impartialement administrée à tous. Une nombreuse armée bien disciplinée est tout entière à la disposition du souverain. Chaque emploi, depuis le plus mince jusqu'au plus important, est exercé par des gens dont on a exigé un certain apprentissage pour le remplir : chose qui n'existe nulle part ailleurs dans l'Inde. Il en résulte dans l'ensemble de ce gouvernement une vigueur, une énergie, jusqu'alors inconnues. Les Mahrattes ne sont au contraire qu'une confédération de chefs puissants, indépendants les uns des autres, possédant des dominations étendues, de nombreuses armées ; mais tantôt agissant de con-

cert, le plus souvent jaloux les uns des autres, chacun ne visant qu'à son propre avantage, faciles à détacher individuellement de la ligue générale par la considération de quelque avantage particulier. Le gouvernement de Mysore est donc organisé pour la conquête. Un tel caractère de vigueur lui a été imprimé par son fondateur, qu'il le retiendra long-temps encore, fût-ce sous le règne d'un prince faible ou mineur. Loin de là, la force du gouvernement des Mahrattes est soumise à des oscillations continuelles; les différents membres de la confédération, tantôt lui donnent une force passagère par leur union, tantôt l'affaiblissent outre mesure par leurs discordes; ajoutez à cela de continuelles divisions de territoire entre les enfants d'un des princes de la confédération, qui ne manquent jamais d'amener des dissensions souvent incalculables (1). »

Les choses en étaient là; mais, comme la plupart des grandes guerres, celle-ci commença par une espèce d'accident. Le 2 mars, des troupes du sultan et un détachement de l'armée du rajah se rencontrent; ce dernier voulait éclaircir un bois qui se trouvait en avant des lignes. Les soldats de Tippoo s'y opposèrent, une légère escarmouche s'ensuivit. Tippoo, qui depuis long-temps maîtrisait à peine son impatience guerrière, cessa de se contraindre. Il

(1) Ces paroles étaient écrites long-temps avant que les événements eussent forcé les Anglais à renoncer à l'alliance de Tippoo. Elles renfermaient tout le germe d'une politique nouvelle.

A peine eut-il fait vingt milles que près de vingt-quatre caissons se brisèrent. On s'aperçut de plus qu'il manquait environ un millier de paires de bœufs pour le transport des grains et des munitions. Le général fut obligé de s'arrêter quelques jours pour attendre de nouveaux caissons de Tritchinopoly et tâcher de se procurer un supplément d'attelages de bœufs. Il se remit en route aussitôt que possible; mais, soit que les bœufs fussent de mauvaise qualité, ou leurs conducteurs de mauvaise volonté, la marche de l'armée fut extrêmement lente; elle faisait à peine trois ou quatre milles par jour. Cet espace parcouru, il fallait que les bœufs retournassent à l'endroit d'où l'on était parti pour chercher ce qui y était resté des vivres et des munitions. Les bœufs ne pouvaient en transporter qu'environ la moitié à la fois, faisant deux fois le même chemin que l'armée. Le général Medows mit ainsi vingt jours à se rendre à Caroor, quoique la distance ne fût que de soixante milles. A l'approche des Anglais, la garnison l'évacua. Le général s'y arrêta pour réparer les fortifications de la place. Il y établit un magasin de riz pour trente jours. Le 2 juillet, il se remit en route, se dirigeant vers Aravacourchy, place peu importante, occupée par un petit nombre de Polygars, qui la rendirent sans coup férir. Le 10, il arriva à Daramporam, qui fut trouvée déserte. Ce jour-là pour la première fois, on vit voltiger quelques centaines de cavaliers ennemis sur le front et les flancs

de l'armée; on en prit une cinquantaine qui donnèrent la nouvelle de la présence de Tippoo à Coïmbatore, à la tête de son principale corps d'armée. Le bruit se répandit qu'il était disposé à combattre sur ce terrain. Dans cette espérance, le général Medows laissa sa grosse artillerie et une partie de ses bagages à Daramporam, et marcha dans cette direction.

Mais Tippoo n'était plus à Coïmbatore, et loin de là il avait traversé la Bowanny, et gravissait les rapides défilés des montagnes. Il était en pleine marche sur Seringapatam. L'artillerie et les bagages durent rejoindre l'armée, qui s'avança vers Coïmbatore. Le colonel Floyd fut détaché en avant avec la cavalerie pour empêcher cette place d'être brûlée par Seib-Saheb, fils de Tippoo, chargé par lui de surveiller les mouvements des Anglais. Le jeune prince se tenait à une vingtaine de milles de leur camp, se retirant à mesure qu'ils avançaient, mais ne les perdant jamais de vue; à l'aide de sa cavalerie légère, il les enveloppait comme d'un réseau. Seib-Saheb avait l'ordre de mettre le feu à Coïmbatore. L'approche de la cavalerie, conduite par Floyd, l'en empêcha. Bientôt ce dernier, après une marche de trente milles, songe à s'arrêter à dix heures du soir. Il se trouve au milieu du campement d'un petit corps de cavelerie ennemie, met en fuite ce détachement, qui se monte à 500 chevaux, et lui fait 30 ou 40 prisonniers. Ces prisonniers lui apprennent que Seib-Saheb est campé à

huit milles de là sur les rives de la Bowanny avec 8,000 chevaux, un petit corps d'infanterie et de l'artillerie. Floyd n'ose attaquer; il rétrograde, et fait demander à Medows de l'infanterie et de l'artillerie. Seib-Saheb passe la rivière sur des radeaux, et Floyd, ayant reçu les renforts demandés, se met à sa poursuite. Mais au moment où il arrive à la rivière, il aperçoit l'arrière-garde de l'ennemi qui vient de la passer et se montre encore sur la rive opposée; il échangea avec elle quelques coups de canon, et rejoignit le général Medows. Il fut sévèrement blâmé de n'avoir pas osé attaquer Seib-Saheb. Sur le rapport des prisonniers, ce dernier avait 8,000 chevaux, et Floyd 2,000 hommes de cavalerie indigène parfaitement bien montée. On disait avec raison qu'il fallait renoncer à toute guerre dans l'Inde si l'on n'osait combattre dans cette proportion. Le colonel Stuart avait été envoyé avec un détachement pour sommer Palacatcherry. Le commandant de cette place refusa d'écouter cette sommation. Stuart n'avait pas d'artillerie de siége. D'un autre côté, c'était le moment où les pluies de la côte de Malabar, dont la violence est extrême, commençaient. Le général Medows établit son quartier-général à Coïmbatore, d'où il envoya divers détachements pour soumettre les places et les forts du voisinage. Heraü, petite place sans grande importance, se rendit au commencement d'août. Le colonel Stuart ouvrit la tranchée devant Dindigul avec un fort détachement; les Anglais pro-

mettaient de respecter les propriétés particulières si la ville se rendait; en cas de résistance, ils menaçaient de passer la garnison au fil de l'épée. Le gouverneur, énergique vieillard, répondit : « Dites à votre commandant que je ne saurais me rendre responsable envers mon maître de la reddition d'une place telle que Dindigul; que s'il m'envoie une seconde proposition du même genre, je lui renverrai le message par la commodité d'un de mes canons. » Des batteries furent élevées, et après une canonnade assez vive pendant deux jours, l'assaut fut résolu pour la nuit suivante. La brèche était d'un accès difficile; mais les munitions étant épuisées, ce seul parti restait. Les troupes se présentèrent à l'attaque avec une grande bravoure; elles firent de nombreux efforts pour pénétrer dans la place; mais elles trouvèrent une résistance qui les força de se retirer. Il leur aurait été difficile peut-être de donner un second assaut. Aussi leur surprise fut-elle grande quand ils virent s'élever sur la place un drapeau parlementaire. La garnison, dont le courage ne répondait guère à celui de son commandant, effrayée de l'attente d'un second assaut, déserta en grande partie. Le vieux commandant, tout en faisant au colonel Stuart quelques uns de ces compliments ordinaires à la politesse orientale, lui dit : « Sans cette désertion, j'aurais attendu trois mois encore avant d'avoir l'honneur de vous rendre ma visite » La brèche en effet n'était guère praticable, et le reste des ouvrages de la

place encore en bon état. Palacatcherry, attaqué de nouveau, et cette fois avec de l'artillerie, se rendit. Sattimungul ne fit pas payer sa conquête d'une seule goutte de sang.

Coïmbatore et le pays environnant ainsi soumis, le général Medows dut s'occuper de forcer le défilé de Gujelhutty. Il s'agissait de franchir les montagnes et d'aller attaquer Tippoo au centre même de sa domination. L'armée était en ce moment partagée en trois divisions de force à peu près égale : l'une, commandée par le général Medows, dont le quartier-général était à Coïmbatore; l'autre, sous le commandement du général Floyd, au poste avancé de Sattimungul, au pied du défilé de Gujalhutty; la troisième, sous les ordres du colonel Stuart, à Palacatcherry, à environ trente milles sur les derrières. Le colonel Kelly, demeuré dans le Carnatique, était campé à Arnie. Le nizam avait pris position au nord de la Kistna. Son neveu, le nabob d'Adoni, était à Bachore avec environ 10,000 hommes. Les Mahrattes, avec le détachement anglais de Bombay, commandé par le capitaine Little, dont nous raconterons plus tard les opérations, avaient passé la Kistna. Ces alliés avaient été arrêtés long-temps par les pluies; ils l'étaient davantage encore par la terreur que leur inpirait Tippoo; leur intention secrète était de se tenir à une assez grande distance jusqu'au moment où l'armée anglaise aurait pénétré dans l'intérieur du Mysore, après avoir passé les montagnes; ils

attendaient ce moment pour décider de leurs opérations futures. Tippoo, ainsi cerné, à la fin d'août 1790, campait à la tête de toutes ses forces dans les environs de Seringapatam.

Mais Tippoo, malgré les irrégularités de son caractère, ne manquait pas du génie de la guerre. Le côté défectueux des dispositions prises par les Anglais l'avait frappé tout-à-coup. Il résolut de prendre hardiment l'offensive; grâce à la rapidité de ses mouvements, il se flatta de pouvoir attaquer l'une après l'autre les trois divisions anglaises, sans leur laisser le temps de se réunir. Le grand art de la guerre moderne consiste, on le sait, à se trouver toujours le plus fort sur tel ou tel point donné; ainsi que son père, Tippoo en avait quelques pressentiments. Le 2 septembre, il quitte précipitamment Seringapatam, et se dispose à passer la Bowanny. Il s'était muni d'un grand nombre de bateaux pour le passage de cette rivière; mais la chaleur l'ayant fait baisser considérablement, il put se débarrasser de ce superflu de matériel. Il franchit le Gujelhatty. Le 9, Seib-Saheb se trouvait près du défilé à la tête d'un corps d'armée considérable. Le colonel Floyd, instruit de ce mouvement, hésita long-temps à y ajouter foi. Les détails devinrent de plus en plus circonstanciés. Ne pouvant plus enfin douter de la vérité, il l'écrit au général Medows, chargeant de cette dépêche un Cipaye intelligent. Le 13, Floyd envoya des reconnaissances dans des directions différentes.

Partout elles sont repoussées par la cavalerie ennemie. Le major Darly est détaché avec un régiment pour les appuyer; il est entouré de tous côtés, obligé de prendre position au milieu de quelques clôtures; d'ailleurs il se maintint sur son terrain, et donna le temps au colonel Floyd de venir le dégager à la tête de la cavalerie. Les troupes de Tippoo furent dispersées après avoir perdu environ 400 hommes. Leur perte eût été plus considérable si la nature du pays, coupé de haies et de fossés, n'eût pas rendu toute poursuite impossible. Le colonel Floyd regagna son camp; il s'y mit à déjeuner de grand cœur, dit-on, l'exercice du matin lui ayant donné de l'appétit. Alors quelques coups de canon se font entendre. L'ennemi, qu'il croyait dispersé, et qu'avait négligé de faire observer, reparaissait en force. Le corps anglais reprend à la hâte ses rangs; la canonnade commence. Les Anglais avaient douze bouches à feu, les Mysoréens onze. En raison de la nature du terrain, l'artillerie de Tippoo ne pouvait tirer que de fort loin; toutefois, comme son feu était bien dirigé, elle tua beaucoup de monde et démonta quelques pièces. Le feu des Anglais ne tarda pas à se ralentir, car ils avaient peu de munitions; le sien se maintint avec la même intensité jusqu'au coucher du soleil. La nuit venue, Tippoo mit son artillerie à couvert derrière quelques hauteurs, et les deux armées demeurèrent dans leurs positions respectives jusqu'au lever du soleil. Alors Floyd assembla

un conseil de guerre; sa cavalerie, qui formait la seconde ligne, avait peu souffert, mais son infanterie beaucoup. Deux pièces de douze étaient démontées, une grande quantité des bœufs d'attelage tués, blessés, dispersés, hors de service. Les avis se partagèrent; les uns voulaient que toute l'infanterie s'enfermât dans Sattimungul pour le défendre, tandis que la cavalerie se dirigerait vers le général; et qu'elle reviendrait ensuite avec lui pour délivrer cette place; les autres opinèrent de retirer la garnison de Sattimungul, et de se mettre tous ensemble en mouvement; ce dernier avis fut celui de la majorité. En conséquence, la garnison du fort reçut l'ordre de rejoindre le détachement.

Floyd commence alors le mouvement de retraite. Les approvisionnements rassemblés à Sattimungul et trois pièces de canon sont abandonnés. L'armée anglaise marcha sur deux lignes, l'infanterie à droite, la cavalerie à gauche, ce qui restait de bagage au centre. Aussitôt qu'il apprend ce mouvement rétrograde, Tippoo se met en mesure de suivre l'ennemi. Jamais sur ses gardes, ne se sachant pas poursuivi, Floyd ne tarde pas à changer son ordre de marche; il envoie sa cavalerie au fourrage, et la conduit lui-même. Tippoo profite du désordre qui suit ce mouvement; il enlève une portion du bagage des Anglais et place quelques pièces d'artillerie sur leur droite à la distance d'environ deux cents verges; il ouvre alors un feu meurtrier qui

augmente les difficultés de leur marche dans un sentier étroit, bordé de haies, et souvent interrompue. Deux compagnies du 36e régiment font une charge pour s'emparer de ces pièces; elles sont repoussées, après avoir laissé presque tous les officiers sur le carreau. D'un autre côté, Burhan-al-Dien, le principal lieutenant de Tippoo, qui avait toute sa confiance, dont l'autorité dans l'armée venait après la sienne, fut tué en dirigeant un mouvement de l'artillerie. Plusieurs fois la cavalerie mysoréenne chargea les Anglais sans parvenir à rompre leurs rangs. Le commandant de cette cavalerie, en disgrâce auprès de Tippoo, voulait regagner sa faveur à force de hardiesse; il vint se faire tuer presque seul sur les baïonnettes anglaises. Malgré cette audace, les Anglais n'en parvinrent pas moins à sortir de ce terrain difficile où ils cheminaient péniblement. En ce moment Floyd revenait à la tête de sa cavalerie; voyant ce qui se passe, il charge les troupes de Tippoo avec tant de succès qu'il les tient éloignées pour long-temps. La nuit venue, ce dernier craignant de voir accourir le général Medows au secours de Floyd, cessa sa poursuite. La perte des Anglais en morts et en blessés ne monta à moins de 156 Européens et 280 Cipayes. Mais ce qui avait pour eux de plus fâcheuses conséquences, leur plan de campagne était tout-à-fait changé. Au lieu de continuer l'offensive, ils étaient dès lors réduits à se tenir sur la défensive. Au reste, Tippoo ne porta peut-être pas assez de vigueur dans

l'exécution d'un plan si bien conçu. En amenant sur le terrain une artillerie plus nombreuse, ce qui lui était possible, il eût probablement enfoncé les lignes anglaises, sinon le 2 septembre, jour de l'attaque, au moins le lendemain. Les Anglais, qui, depuis deux jours, n'avaient ni mangé ni reposé, n'auraient probablement pas opposé une grande résistance à une seconde attaque vivement conduite. Le général Medows, qui s'était mis en route pour macher au secours de Floyd, serait arrivé trop tard; et n'ayant avec lui que cinq bataillons dont deux seulement d'Européens, serait devenu lui-même une proie facile pour Tippoo. Le colonel Stuart n'aurait pas non plus évacué Palacatcherry sans difficulté. En recevant la nouvelle du mouvement de Tippoo, il s'occupa sur-le-champ de ses préparatifs pour un mouvement de retraite sur Cochin.

Le général Medows se mit en mouvement pour marcher au secours de Floyd; au lieu de marcher sur Sattimungul, il se dirigea sur Vellerdi, bien que ce fût pas la route directe. Floyd le rejoignit, et après cette jonction tous deux rétrogradèrent sur Coïmbatore. Le colonel Stuart y arriva le 24; le 29, le général Medows, à la tête de toutes ses forces, se dirigea sur Sattimungul, dont Tippoo s'était emparé; il se proposait de le forcer à combattre. Mais ce dernier ne voulait pas courir les chances d'une bataille, dont la perte eût transporté dans ses propres Etats le théâtre de la guerre, extrémité que tous ses efforts tendaient à éloigner.

Au lieu d'attendre le général anglais, il le déborda par sa droite, se porta sur Erroda, et continua de marcher dans la direction de Caroor. Les Anglais le poursuivirent quelque temps, mais il leur échappa tout-à-coup; il disparut, sans qu'il leur fût possible de deviner ce qu'il était devenu. Continuant sa route, Medows gagna Caroor, où il fut rejoint par un convoi considérable qui lui était annoncé; quant à Tippoo, après avoir changé encore une fois de direction, mouvement qu'il exécuta avec habileté et précision, il se portait en toute hâte sur Coïmbatore. Un hasard heureux autant qu'imprévu vint en ce moment au secours des Anglais. Récemment arrivé de Palacatcherry, le colonel Hartley avait détaché deux bataillons dans cette dernière place; elle se trouvait de la sorte en mesure de soutenir un long siége, et le sultan dut renoncer à l'attaquer. Sans cette circonstance, Medows serait arrivé trop tard pour la sauver. C'était seulement le 9 en effet que celui-ci s'était mis en marche dans cette direction, c'est-à-dire quatre jours après l'apparition de Tippoo devant Coïmbatore. Ne songeant nullement à poursuivre les Mysoréens dont il ignorait la marche, il prit position dans les environs de cette ville, ce qui menaçait de leur devenir funeste. Dès lors, en effet, les Anglais se trouvaient ainsi en mesure de fermer les passages des montagnes par où Tippoo recevait le plus grand nombre de ses convois. Comprenant la difficulté de cette situation, ce dernier se dirigea du côté de Calicut, fei-

gnant de vouloir aller passer les montagnes par la côte du Malabar. Changeant ensuite de direction, il retourna à son ancienne position à Sattimungul, à même ou de repasser les montagnes par Seringapatam, ou de porter l'offensive où il le jugerait convenable. Pendant tout ce temps, l'armée anglaise avait consommé les quarante jours de vivres qu'elle avait emportés; il fallut envoyer un détachement en chercher d'autres à Caroor. Ce détachement, composé de deux bataillons de Cipayes sous les ordres du colonel Trent, se mit en route le 24 octobre; il devait être de retour le 1er novembre et rejoindre l'armée auprès d'Erroda.

Tippoo campait alors à environ dix milles du général Medows, entre le Bowanny et le Cavery. Non content d'avoir déjoué jusqu'alors le plan de campagne du général Medows, il forma le dessein de porter la guerre dans le Carnatique. Il résolut d'aller attaquer à l'improviste un corps d'armée sous les ordres du colonel Maxwell, qui était venu faire une irruption dans le Baramahl; il se décida en conséquence à passer résolument la Cavery sous les yeux même du général Medows. La rivière, gonflée par les pluies, n'était guéable qu'en peu d'endroits. Le passage commencé le 31 octobre, n'exigea pas moins de trois jours. Pendant ce temps la cavalerie de Tippoo, qui devait former son arrière-garde, ne manquait jamais de venir se déployer tous les jours en face des Anglais. En poussant une reconnaissance, le colonel Floyd

vit la trace du passage de l'armée mysoréenne; mais le général Medows ne pouvait se mettre à la poursuite de Tippoo avant l'arrivée du colonel Trent, dont il attendait le retour; or, celui-ci n'arriva que le 7 novembre. Alors seulement Medows put se mettre en marche. De son côté, Tippoo n'avait pu joindre le détachement du colonel Maxwell; il n'en demeura pas moins fidèle à son premier projet de pénétrer dans le Carnatique. Le général Medows essaya vainement de lui barrer le chemin. Après avoir fait un grand détour pendant la nuit, Tippoo s'engagea avant le lever du soleil dans la passe de Tapoor; au point du jour son arrière-garde, composée de 2,000 chevaux, n'y était point encore tout-à-fait engagée; tour à tour elle se formait en bataille ou continuait sa retraite. Les Anglais se mirent en mouvement pour l'atteindre; leur avant-garde était composée de quatre régiments de cavalerie et de trois bataillons de Cipayes; en faisant diligence il lui eût été possible d'atteindre la passe sur le midi, mais elle ne se hâta pas suffisamment. Le soleil était déjà couché lorsqu'elle parvint à l'ouverture du défilé; la totalité de l'armée de Tippoo s'y trouvait déjà engagée depuis long-temps. Alors encore, s'ils avaient eu la hardiesse de se porter brusquement sur l'arrière-garde mysoréenne, les Anglais se seraient probablement emparés d'une grande partie de son artillerie : ils ne l'osèrent pas. Après avoir long-temps méprisé, dédaigné leur ennemi, en ce moment les Anglais

donnaient dans l'excès contraire; ils ne voyaient partout que piéges, qu'embuscades; à la moindre alarme, au moindre bruit, ils s'imaginaient le voir avec toute son armée. Le 14 décembre Tippoo se porta devant Tritchinopoly. Il fut promptement rejoint par l'armée anglaise, et ne voulant pas faire de siége, il s'éloigna, et se dirigea vers le centre de la côte de Coromandel, dans le voisinage de Thiagar. Le commandant de cette place, le capitaine Flint, était un brave officier, qui déjà s'était distingué dans le Carnatique et le Mysore. Il déjoua les efforts de Tippoo, à qui d'ailleurs le temps manquait pour se livrer aux opérations d'un siége régulier. Après s'être emparé de Trinomally et de Permacoil, il alla prendre position dans le voisinage de Pondichéry, ce qui le mit à même d'entrer en relation avec le gouverneur français. Il dépêcha de là des émissaires au roi de France, par lesquels il lui demandait un secours de 6,000 soldats. Les Anglais le suivirent. De Trinomally l'armée anglaise se dirigea sur Orme, où l'artillerie et le gros bagage fut laissé sous le commandement du colonel Mulgrave. Le reste de l'armée prit position à Velout, à dix-huit milles de Madras; elle se proposait de préserver cette ville d'une brusque attaque de Tippoo, s'il osait s'y hasarder. On était alors au 27 janvier 1791.

Sur la côte du Malabar, où Tippoo n'était pas de sa personne, les armes mysoréennes n'avaient pas le même bonheur. Le colonel Hartley n'avait à sa disposition qu'un seul régiment européen et deux

bataillons de Cipayes. Le général qui commandait les troupes mysoréennes se laissa pourtant battre dans une affaire assez chaude; il se vit dès lors obligé d'abandonner la côte du Malabar, et de se retirer dans l'intérieur du royaume. Le général Abercromby, gouverneur de Bombay, n'avait pu se mettre en campagne que fort tard dans la saison. Il était arrivé à Tellicherry peu de jours avant le combat du colonel Hartley dont nous venons de parler. Le 14 décembre il se présenta devant la forteresse de Cannamore, qui après une fort courte résistance se rendit sans condition. La population de la côte du Malabar était fort hostile au gouvernement de Mysore; aucune des forteresses occupées par les troupes de Tippoo n'était en état de faire une longue résistance. L'armée anglaise n'eut qu'à se montrer çà et là pour soumettre le pays en peu de semaines; bientôt il ne resta plus un seul district au sultan, sur toute l'étendue de la côte du Malabar.

De nouvelles et importantes mesures d'administration intérieure furent prises à cette époque. Les revenus du nabob placés par lord Macartney sous l'administration de la Compagnie, lui avaient été rendus. Sir Archibald Campbell, en arrivant à Madras, avait à prendre de nouvelles dispositions à cet égard. Les créanciers du nabob, d'après l'arrangement précédemment fait par le bureau de contrôle, étaient appelés à recevoir 12 lacs de pagodes par an; d'après le même arrangement, la dé-

pense de l'établissement de paix était évaluée par le conseil à 21 lacs. Or, sir Archibald Campbell proposait que le nabob, la présidence et le rajah de Tanjore contribuassent à cette dépense, chacun dans la proportion de son revenu. Ce principe posé, la part à payer par le nabob eût été de 10 lacs 1/2. Il se plaignit de la pesanteur de cette charge; le président consentit à en rabattre 1 1/2. C'était donc 9 lacs qui lui restaient à solder à la présidence et 12 à ses créanciers, en tout 21 lacs à prendre sur ses revenus. Ces conditions furent fixées dans un traité signé le 24 février 1787. Pour l'état de guerre les conditions changeaient. Chacune des parties signataires du traité devait contribuer pour les quatre cinquièmes de son revenu aux besoins de l'État. A la vérité le nabob était autorisé à prélever d'abord une somme considérable pour ses dépenses et celles de sa famille. S'il manquait à ses engagements ou différait de les remplir, les collecteurs de certains districts désignés d'avance devaient cesser de lui faire leurs paiements, et les adresser directement à la Compagnie. Dans ce dernier cas, la présidence nommait certains inspecteurs chargés de contrôler les comptes des collecteurs du nabob, afin de s'assurer de la réception des quatre cinquièmes. La cour des directeurs avait commencé par exprimer à sir Archibald Campbell la satisfaction de cet arrangement; plus tard elle prétendit qu'une injustice avait été commise en faveur du nabob, au détriment du rajah de Tan-

jore. Ce dernier payait au nabob un tribut annuel de 50,000 pagodes, mais ce tribut n'avait pourtant pas été déduit des revenus du rajah dans l'estimation qui en avait été faite. Les directeurs désapprouvaient la diminution de 1 lac 1/2 de roupies ; ils blâmaient encore le tribut de 50,000 pagodes imposé au rajah. En conséquence la présidence de Madras reçut des instructions pour exiger à l'avenir du nabob la même contribution que précédemment.

Mais, tout diminués qu'ils avaient été, les paiements du nabob n'en étaient pas moins en arrière ; il fit des représentations au sujet de cette dernière charge qu'il était question de lui imposer ; il demanda même une diminution dans les 9 lacs auxquels il avait été précédemment taxé, prétendant qu'il n'aurait pas pris cet engagement si l'espérance ne lui avait pas été donnée d'être mis en possession du royaume de Tanjore. Ce ne fut que peu de temps avant l'arrivée du général Medows qu'il donna enfin son consentement à cet accroissement d'un fardeau déjà accablant. Pressé cependant sur ce sujet important, il eut recours à un stratagème ; il formula une accusation contre la présidence de Madras, et il trouva moyen de la faire remettre dans les mains du gouverneur-général. Ce dernier institua un comité pour examiner l'affaire ; en même temps il blâma sévèrement le nabob de s'être servi d'un employé subalterne de la Compagnie pour parvenir à ce but. Les demandes

d'argent de la présidence devinrent plus pressantes, la répugnance du nabob à payer augmenta dans la même proportion. Au lieu de 9 lacs de roupies qu'il avait été impossible de lui faire payer pendant la paix, c'était maintenant les quatre cinquièmes de son revenu qu'il s'agissait de lui arracher. Les moyens que sir Archibald Campbell avait crus suffisants pour lui faire exécuter ses paiements étaient au contraire sujets à des lenteurs, à des complications sans nombre, enfin tout-à-fait inefficaces.

De tout cela le gouverneur-général conclut à la nécessité d'assumer sur la présidence l'administration de la totalité des revenus du Carnatique. Il voulait d'ailleurs obtenir pour cela le consentement du nabob, si la chose était possible. Mais à peine ce projet fut-il communiqué à celui-ci, ou l'eut-il deviné, qu'il montra la plus véhémente opposition. A ce sujet, le gouverneur écrivait à la présidence de Madras : « Cette opposition ne nous a point surpris. Une multitude de gens se trouvent intéressés à ce que le prince conserve l'administration de ses États. Il n'y a pas lieu à s'étonner s'ils tentent tous les efforts possibles pour l'empêcher de céder cette administration, qu'il n'a pourtant d'abord reprise qu'avec répugnance. » Le 21 juin le gouvernement suprême déclara : « Que l'impossibilité d'obtenir à l'avenir la portion du revenu du nabob stipulée par ses agents, était désormais établie; qu'en conséquence, le gouverneur et le conseil de Madras

étaient autorisés à prendre des mesures efficaces dans le but de mettre la Compagnie en possession immédiate de l'administration du Carnatique; que le montant total des recouvrements serait appliqué avec fidélité et économie dans la proportion déjà déterminée, soit aux dépenses de la guerre, soit à celle du nabob, de sa famille, et du rajah de Tanjore, qui devait être comprise dans le même arrangement. Les détails de cette administration furent réglés comme ils l'avaient déjà été par lord Macartney.

C'était un grand quoique tardif témoignage rendu à l'habileté et à la sagesse de cet homme d'Etat. Les directeurs donnèrent leur complète approbation à cet arrangement. Le nabob lutta quelque temps encore contre cette décision; il voulait l'éluder; il alla jusqu'à donner l'ordre à tous les agents de ses finances de s'abstenir dans leurs districts de toute coopération avec ceux des Anglais. D'un autre côté, ceux-ci ne pouvaient manquer de trouver de nombreuses difficultés à la réalisation de leurs projets. D'abord ils s'étaient hâtés de mettre en avant que c'était seulement pour la durée de la guerre qu'ils voulaient garder l'administration du pays; qu'au bout d'un an ou deux elle ne pouvait manquer d'être restituée au nabob. Il en résulta que les collecteurs qui agissaient d'après les instructions du nabob durent espérer d'être récompensés par lui; que ceux, au contraire, qui seraient favorables aux Anglais étaient menacés d'encourir

sa disgrâce. Aussi le montant des revenus tomba-t-il d'abord bien au-dessous de ce qui était attendu. Alors aussi le nabob parut de nouveau aux yeux de tous ce qu'en réalité il était depuis long-temps, c'est-à-dire le pensionnaire de la Compagnie. Long-temps après l'avoir dépouillé de tout pouvoir, les Anglais s'étaient plu, tant que la chose était dans leur intérêt, à lui laisser au moins le dehors d'un prince indépendant, respecté dans ses États. Pour la seconde fois ce voile trompeur était tombé, il apparaissait dans la misère de sa condition. On doit ajouter que ce moyen était le seul d'obtenir le paiement de l'impôt et de pourvoir à la défense du Carnatique.

Le procès de Warren Hastings avait continué pendant que ces grands événements se passaient dans l'Inde. Après le discours de Burke et celui de Fox sur la marche que la commission des communes se proposait de suivre dans la procédure, les débats avaient commencé. Le premier chef d'accusation, la conduite de Hastings à l'égard du rajah de Benarès, fut produit par Fox et développé le lendemain par un autre commissaire. Un témoin, appelé par l'accusation, manqua de mémoire ou de réflexion, parut aux commissaires moins explicite qu'il ne l'avait été devant la chambre des Communes; ceux-ci lui firent quelques questions captieuses, et de nature à faire ressortir cette contradiction. Les avocats de Hastings, après avoir ergoté quelque temps sur ces questions, s'opposèrent for-

mellement à ce qu'elles fussent posées. Ils déclarèrent qu'une partie n'avait pas le droit de discréditer ses propres témoins : « Ou votre témoin n'est pas digne de confiance, disaient-ils, et dans ce cas vous agissez frauduleusement en le produisant; ou il l'est, et alors ce que vous faites est une absurdité intolérable.» Ils citèrent ce qui se passait dans les cours de justice, où effectivement cette forme d'agir n'aurait pas été tolérée. Les commissaires des Communes répondirent par quelques citations contraires; ils déclarèrent cette manière de procéder indispensable dans le cas présent. La plupart des témoins à charge étaient des personnes que leurs intérêts, leurs sentimens mettaient presque inévitablement du côté de l'accusé. Il fallait donc les aider, en quelque sorte les contraindre à parler. Les Lords levèrent la séance, et se réunirent dans leur propre chambre pour délibérer sur la difficulté. Le jour suivant, la séance fut ouverte par une déclaration du lord-chancelier aux commissaires des Communes; il leur signifiait un refus de la cour de poser les questions proposées par eux. A leur tour les commissaires se retirèrent pour conférer entre eux sur cette déclaration. En rentrant en séance ils déclarent à la chambre l'impossibilité où ils se trouvent d'acquiescer à la décision. La chose leur paraissait tellement importante, non seulement pour la discussion du cas actuel, mais pour tout le reste du procès, qu'ils croyaient devoir se retirer devant la chambre des Communes, et prendre

de nouvelles instructions; cependant, pour ne pas perdre de temps, et ne pas entraver le cours des débats, ils se borneraient pour le moment à se réserver par une prétention le droit de reproduire à l'avenir de semblables questions, s'il arrivait que l'occasion l'exigeât. Le 15 avril, les débats s'ouvrirent sur le second chef d'accusation; c'était celui relatif aux princesses de Oude; l'ensemble en fut exposé le premier jour par M. Adam, et continué le second par M. Pelham. Les témoins furent entendus. L'un d'eux, M. Midleton, se montra plus d'une fois embarrassé : lui-même avait été un des acteurs de ce triste drame. Sheridan, l'un des commissaires des Communes, lui détacha plusieurs épigrammes acérées. « Je prends la liberté, dit M. Law, d'engager l'honorable commissaire des Communes à ne pas faire de commentaires sur les dépositions des témoins en leur présence. Cela ne peut tendre qu'à augmenter la confusion de ceux d'entre eux déjà intimidés, qu'à faire perdre contenance aux moins timides. Je conjure l'honorable commissaire de s'en abstenir au nom du décorum et de l'humanité. » Le lord-chancelier invita lui-même Sheridan à enchaîner sa verve épigrammatique. Dans le reste de son interrogatoire, M. Midleton put se couvrir à son aise de cette règle de la procédure anglaise, qui laisse à tout témoin la faculté de refuser de répondre, s'il craint que ses paroles puissent servir à l'incriminer lui-même. Sheridan résuma ce chef d'accusation au sujet des princesses de

Oude dans un discours qui dura quatre jours. On était parvenu au 12 juin. Les Lords s'ajournèrent au premier mardi de la session suivante ; mais, comme dans l'intervalle eut lieu le dérangement de la santé du roi, l'ouverture du parlement fut retardée, et le procès fut repris le 11 avril 1789.

Le chef d'accusation sur la réception des présents fut alors produit par Burke. Plusieurs articles intermédiaires avaient été omis ; une partie comme se trouvant comprise dans l'affaire des princesses de Oude, une autre dans le but d'éviter les délais, car l'affaire commençait à traîner en longueur. Burke, ayant rapporté tous les faits relatifs à l'affaire des princesses, faits tirés pour la plupart des renseignements fournis par Nuncomar, se laissa aller à dire : « Si les conseils de l'accusé étaient assez imprudents pour repousser les témoignages du rajah, je me trouverais contraint d'ouvrir aux yeux de vos seigneuries une scène de meurtre et de sang ; je leur montrerais Warren Hastings égorgeant Nuncomar par les mains de sir Elijah Impey. » La mort de Nuncomar avait d'abord fait partie des chefs d'accusation contre Hastings, accueillis par la chambre des Communes. La mise en accusation de sir Elijah Impey, principal acteur de ce drame sanglant, avait été demandée ; mais un parti puissant à la chambre, celui des légistes, favorablement disposé à l'égard de sir Elijah, se joignant aux amis de Hastings, repoussa l'accusation ; elle fut abandonnée. Ce chef d'accusation s'était donc trouvé sup-

primé de ceux adoptés par la chambre. Six jours après cette séance, le major Scott présenta aux Communes une pétition de M. Hastings, où celui-ci se plaignait de M. Burke; il lui reprochait de s'être permis de produire des accusations étrangères à celle que la chambre des Communes lui avait donné mission de soutenir ; entre autres, de ce qu'il l'accusait d'avoir assassiné Nuncomar par les mains de sir Elijah Impey. De grands débats suivirent la présentation de cette pétition. Les commissaires soutinrent qu'elle était irrégulière, sans précédent ; il leur était impossible, disaient-ils, de poursuivre une accusation d'une façon qui fût agréable à l'accusé; l'usage de pétitions semblables contre les commissaires ne tiendrait à rien moins qu'à les convertir bientôt eux-mêmes en accusés; s'il arrivait que les commissaires commissent quelque faute, quelque erreur, dans l'exercice de leurs fonctions, il n'appartenait qu'au tribunal devant lequel ils plaidaient de les en reprendre. Le ministre combattit cette doctrine; la chambre des Communes, selon lui, avait donné à ses commissaires des pouvoirs limités; s'il arrivait que ces derniers s'éloignassent de ces limites, ou les dépassassent, c'était donc à la chambre à les y faire rentrer. La chambre admit ce principe et résolut d'entendre la pétition et d'en délibérer. Les Lords furent respectueusement priés par un message de suspendre le cours de la procédure. Bien que M. Burke fût présent à ce débat, la chambre, jalouse de conserver les formes si précieuses aux

Anglais, ordonna qu'une communication formelle lui serait faite, qu'une pétition ayant été présentée contre lui, la chambre avait résolu de la prendre en considération. Sa réponse fut qu'il s'en rapportait à la prudence de la chambre. Il écrivit en outre à la chambre le jour de l'ouverture des débats, pour lui annoncer sa résolution d'y rester personnellement étranger. Les amis de M. Hastings demandèrent que des témoins fussent entendus pour prouver les paroles dont se plaignait le pétitionnaire. Une majorité de 158 voix contre 97 adopta cet avis; en conséquence, le greffier de la cour des Pairs fut entendu. La vérité du fait fut constatée; puis un comité fut nommé pour la recherche des précédents; peu de jours après, ce comité déclara qu'il n'en existait aucun. Alors cette motion fut proposée : « Qu'aucune commission n'avait été donnée à M. Burke par la chambre des Communes de faire contre M. Hastings un chef d'accusation de la mort et de l'exécution de Nuncomar, ou de la lui imputer d'une façon quelconque. » Le ministère, par l'organe de Pitt, se rallia à cette motion. Fox déclara, de son côté, n'avoir aucune objection à y faire en tant qu'elle n'impliquerait aucun blâme pour M. Burke et ne serait pas un obstacle à l'avenir à la prévention de faits favorables à l'accusation. Fox qui tout récemment avait combattu l'application du droit commun à la cause actuelle, à son tour s'en appuya. Il dit que dans les cours de justice il était d'usage habituel de se servir d'un crime pour prouver l'au-

tre; d'un plus grand crime comme d'une probabilité d'un plus petit; du meurtre, par exemple, comme probabilité de la fraude, etc., etc.

Sheridan prétendit s'être servi des mêmes paroles l'année précédente sans qu'aucune attention leur eût été donnée. Il s'étonna de la susceptibilité de Hastings, qui avait tout lieu d'être familiarisé avec l'imputation d'être la cause de la mort de Nuncomar. Quant à la vérité du fait, il somma M. Pitt de le nier, et s'il l'osait, de déclarer à la face de la chambre que Nuncomar eût souffert le dernier supplice dans le cas où il n'eût pas été l'accusateur de Hastings. Quant à lui-même, Sheridan se trouvait, disait-il, dans l'obligation de le déclarer à la chambre, sa conviction se renfermait, à cet égard, exactement dans les mêmes termes que ceux employés par Burke. Pitt dit qu'il ne daignait pas répondre aux insinuations malveillantes qui lui étaient adressées, il les méprisait; mais lui et ses amis devaient veiller à ce que les commissaires de la Chambre ne dépassassent pas leurs instructions. M. Fox répliqua qu'aucun tyran, aucun despote n'avait agi avec tant d'astuce, tant de mauvaise foi à l'égard de leurs sujets que M. Pitt à l'égard des membres de la chambre. En deux siècles les priviléges des communes n'avaient jamais souffert autant d'atteinte que depuis quelques jours. M. Pitt et le parti ministériel s'animant à ce débat, proposèrent d'ajouter à la motion cet amendement : « Ces paroles : *Il a été égorgé* (*Nuncomar*) *par les mains de sir Elijah*

Impey, n'auraient pas dû être prononcées. » Fox répliqua en proposant cet autre amendement : « Néanmoins les mêmes paroles ont été prononcées l'année précédente par un autre commissaire sans qu'elles fussent remarquées; de plus, M. Hastings dans sa défense les a considérées comme un chef d'accusation, et leur a répliqué. » Mais, disait Fox, le ministère, après avoir trouvé convenable de voter pour l'accusation, se mettait maintenant à l'œuvre pour en détruire les résultats, également effrayés et honteux, lui et ses adhérents, de montrer leurs véritables sentiments.... Interrompant brusquement Fox, le colonel Philipps se leva et demanda son rappel à l'ordre. Il ajouta : « M. Fox se permet des paroles indignes d'être prononcées dans la Chambre et qu'il sait bien qu'on ne tolérait nulle part ailleurs. » M. Francis somme aussitôt le colonel Philipps de déclarer si c'est une menace qu'il prétend faire; Fox répond avec colère, un grand tumulte s'ensuit; la séance est suspendue. Lorsqu'elle est reprise, Pitt reprenant ses paroles, expliqua de nouveau ses premiers arguments. L'amendement de Fox est rejeté sans division; celui de Pitt passa à une majorité de 133 contre 66. Les amis de Fox, espérant prendre leur revanche, font la motion d'un vote de remerciement pour les commissaires. La motion est repoussée comme prématurée.

Le 5 mai, les lords reprirent le cours des débats; Burke continua son discours sur les charges concernant les présents. Il annonça avec beaucoup

de dignité à la chambre ce qui s'était passé à la Chambre des Communes ; la restriction qu'elle lui avait imposée pour tout ce qui avait trait à la mort de Nuncomar. En même temps il déclarait que s'il s'était servi du mot « avoir égorgé, » c'était seulement faute d'en avoir trouvé un plus fort, plus expressif; la conviction dont ce mot était l'expression était en lui, ajoutait-il, le résultat de neuf années d'une laborieuse enquête, elle ne lui échapperait qu'avec la vie. » Le 7 il conclut son discours. La cour, laissa aux commissaires à décider s'ils feraient paraître les témoins sur cette partie de l'accusation, ou de continuer l'accusation pour n'entendre que plus tard les témoins à charge. Les commissaires choisirent le premier parti. Les présents que Hastings était accusé d'avoir reçus se trouvaient divisés en deux catégories, ceux reçus avant l'arrivée dans l'Inde du général Clavering, du colonel Monson, et de Francis. Hastings n'avait pas volontairement découvert ceux de ces présents reçus après la mort de Clavering, Monson, le départ de Francis, employés d'après ses allégations pour le compte et les dépenses de la Compagnie. Le principal point de la question pour les commissaires était de prouver que la nomination de la Munny Begum aux fonctions de naïb subah avait été faite dans le but d'en recevoir des marques de reconnaissance. Ils en donnaient pour preuves d'abord l'importance de ces fonctions, ensuite leur nature, qui ne permettait pas qu'elles fussent exercées par

une femme. La cour des districts en avait jugé de même, car elle avait fait à ce sujet les plus sévères reproches au gouverneur-général. En outre la personne appelée à ces fonctions était plus que toute autre dénuée de la faculté de les exercer. Non seulement son sexe l'en éloignait, mais encore sa situation. Née dans la classe la plus inférieure, elle avait mené un genre de vie infamant; enfin, elle n'avait jamais été la femme, mais seulement la concubine de Meer-Jaffier. Cependant, il existait plusieurs personnages à qui ces fonctions eussent été plus convenablement confiées; par exemple, la mère même du nabob. Il y avait encore Ahteram-ul-Dowlah, le frère de Meer-Jaffier, auquel il eût été fort naturel de penser pour cet emploi. Or, ce dernier avait été écarté par des motifs dont les commissaires se faisaient fort de prouver la futilité, le manque de fondement. L'un des motifs allégués par Hastings n'était-ce pas qu'un jour pourrait venir où il serait dangereux à la Compagnie? Or à la même époque, dans une lettre aux directeurs, Hastings écrivait ces propres mots : « La plus mauvaise situation des affaires ne pourrait enhardir le nabob ou toute autre personne à menacer notre pouvoir; les moyens qui leur ont été laissés de le faire sont trop minimes. Ce prince et ceux qui l'entourent sont dépourvus de force militaire, d'autorité dans le pays, d'alliances étrangères; enfin, ils n'ont aucune ressource pécuniaire. »

M. Hastings, quand il conféra ces fonctions à la

Munny-Begum, avait donné pour motifs, l'utilité qu'il y avait à abolir cet emploi; la répugnance de la Compagnie à payer trois lacs de roupies à celui qui l'avait exercé; l'affaiblissement que l'existence d'un emploi semblable causerait à l'autorité de la Compagnie; enfin, le droit spécial de la Munny-Begum d'exercer cet emploi en tant que veuve de Meer-Jaffier. Les commissaires s'attachèrent à combattre la validité de ces raisons, à faire ressortir la futilité de tous les motifs mis en avant par Hastings. Le premier de ces motifs, c'est-à-dire l'abolition de cet emploi, se trouvait contredit par une lettre du conseil à la Munny-Begum. Dans cette lettre il était dit : « Vous êtes incontestablement la maîtresse de confirmer ou de renvoyer qui vous voulez de ceux qui composent le service du nabob. Ils sont responsables de leur conduite, personne ne doit intervenir entre eux et vous. » Les fonctions de naïb-subah étaient donc loin d'être abolies. Le prétexte de la dépense était aussi dénué de fondement, puisque les mêmes sommes continuèrent à être payées à la Munny-Begum et à ses employés. Cet autre, que la personne qui administrait ce que Hastings appelait lui-même les petits moyens du nabob pouvait devenir redoutable à l'autorité de la Compagnie, n'était-il pas d'une fausseté évidente, si évidente qu'il en était presque ridicule à alléguer? Enfin le motif tiré du droit de la Munny-Begum à cette charge en tant que veuve de Meer-Jaffier, n'était-il pas également dénué de fondement? elle n'était pas

sa veuve, en effet, par la raison bien simple qu'elle n'avait jamais été sa femme; et la preuve c'est que le gouvernement anglais n'avait considéré ses enfants que comme des bâtards. De tout cela l'accusation concluait qu'il ne pouvait exister qu'une seule raison à la nomination de la Munny-Begum à l'emploi de naïb-subah, c'est-à-dire l'argent distribué par elle à Hastings et à ses créatures. Le système d'accusation ainsi établi, les commissaires passèrent à la production des témoignages qui les appuyaient. A l'appui de l'un de ces points préliminaires ils avaient cité au nombre de leurs preuves une lettre de Hastings. L'original de cette lettre ne s'était pas retrouvé; mais elle avait été transcrite sur le registre de correspondance de la Compagnie; de plus, il en existait une copie imprimée dans le rapport du comité secret de la chambre des Communes. Là-dessus commença, jaillit pour ainsi dire inopinément tout un nouveau et tout-puissant système de défense; l'accusation devait se trouver annulée, sans qu'il eût été besoin de lui répondre.

Les avocats de Hastings ne s'opposèrent pas directement à la production de cette pièce comme témoignage, mais ils demandèrent que les commissaires fussent tenus à prouver ces trois choses : que la lettre originale avait existé; qu'elle ne pouvait plus être retrouvée; que la copie présentée était exacte. Un moyen bien simple de le savoir eût été sans doute de le demander à l'auteur même de la

lettre, puisqu'il était présent; mais c'eût été contraire à ce grand principe de la jurisprudence anglaise, savoir, qu'un accusé n'est pas admis à s'incriminer lui-même. En conséquence, les lords admirent l'objection des légistes; les commissaires se mirent dès lors en devoir de prouver le fait par des témoignages directs; ils commencèrent par celui de Nuncomar. Ce dernier avait déclaré avoir fait de la part de la begum un présent de 2 lacs 1/2 de roupies, plus un présent d'un lac de sa part à lui, pour faire nommer son fils, le rajah Goordass, dewan ou intendant de la begum. Les documents fournis étaient une copie des délibérations du conseil de Calcutta; minute ou copie écrite lors de l'examen du rajah devant le conseil à l'occasion des charges énoncées par lui contre Hastings. Les avocats de ce dernier s'opposèrent à ce que la lecture continuât, 1° parce que le témoignage n'était pas sous serment; 2° parce qu'il avait été reçu en l'absence de M. Hastings; 3° parce qu'il n'avait pas été porté devant une juridiction compétente; 4° parce que le rajah avait été plus tard convaincu d'un faux matériel contraire à ce témoignage. Les commissaires firent quelques objections; les lords ajournèrent. Le lendemain, le lord chancelier ouvrit la séance en déclarant au nom des lords: « Qu'il ne saurait être permis aux commissaires des communes de produire la déposition du Nuncomar comme témoignage; lesdits commissaires n'ayant pas prouvé la chose, qui, si elle était prouvée, ren-

drait ce témoignage admissible. » A cette déclaration des lords les commissaires entrèrent eux-mêmes en délibération. A leur rentrée, M. Burke porta la parole. « C'était, disait-il, avec autant de surprise que de chagrin que les commissaires avaient entendu la déclaration de leurs seigneuries. La difficulté de leur tâche s'en accroissait au-delà de toute mesure. Mais les lords avaient ordonné, il ne restait aux commissaires qu'à obéir. »

Autre incident : la déposition de Nuncomar avait été relatée dans une consultation du conseil à Calcutta sous une autre date que celle sous laquelle elle avait d'abord été citée. En conséquence elle avait été relue devant le conseil en même temps que le procès-verbal de cette séance, procès-verbal signé par M. Hastings, transmis par lui à la cour des directeurs. Les commissaires proposèrent la lecture de ces minutes ; les avocats objectèrent que c'était introduire par voie indirecte un document dont la production avait déjà été proscrite par la cour. Les lords s'étant retirés pour délibérer, le lord chancelier à la séance suivante déclara « que la lecture de la consultation du 13 mars 1775, faite le 20 mars 1775, ne rendait pas la consultation du 13 mars 1775 un témoignage admissible. » M. Burke prétexta qu'il ne comprenait pas précisément les décisions de leurs seigneuries, formulée comme elle l'était ; il croyait entendre que telle circonstance particulière se présenterait qui au contraire la rendrait admissible. Le lord

chancelier répliqua : « Tout ce qui a été *fait* ou *dit* par M. Hastings peut être témoignage contre lui, non ce qui a été dit ou fait par d'autres personnes, car alors la calomnie deviendrait preuve de crimes. Quelque chose *dit* ou *fait* par M. Hastings est donc nécessaire pour rendre le témoignage admissible. » A cela Fox répliqua : « Empêcher de faire ou s'empêcher de faire est souvent aussi bien délit ou témoignage de délit que de *faire*. Que des accusations soient proférées contre un homme ; si au lieu de les examiner ou de les faire examiner pour y répondre, il fait tout son possible pour empêcher cet examen, ne donnerait-il pas témoignage de son délit ? Or c'était là la sorte de témoignage que les commissaires voulaient présenter aux lords, c'était là quelque chose du *fait* de M. Hastings ; en conséquence les commissaires proposèrent de lire la consultation du 20 mars 1775 renfermant celle du 13 mars pour montrer ce qu'avait fait M. Hastings. Les lords en délibérèrent de nouveau comme chambre des pairs. Le jour suivant la résolution des lords fut que « la consultation du 13 mars 1775 ne pouvait être lue en ce moment. » M. Burke s'empressa de dire que l'expression *en ce moment* adoucissait un peu la contrariété que donnait aux commissaires cette décision. Le banyan de M. Hastings ayant été cité par le conseil de Calcutta pour donner son témoignage sur les accusations de Nuncomar, celui-ci lui avait ordonné de désobéir : or c'était là, suivant les com-

missaires, quelque chose de fait par M. Hastings. Les conditions imposées par le chancelier pour l'admission du témoignage étaient donc remplies. Le lord chancelier demanda aux avocats ce qu'ils avaient à répondre. M. Law, le chef du conseil de défense et les autres avocats de Hastings se bornèrent à dire : « Nous possédons déjà la décision de la cour pour exclure ce témoignage, et nous prétendons nous en prévaloir. » Les commissaires conjurèrent les lords de réfléchir que la stricte application des règles de procédure anglaise dans une cause de la nature de celle-ci ne pouvait lui assurer l'impunité de tout délit, de tout crime. Le lord chancelier demanda alors aux commissaires : « Les commissaires veulent-ils établir l'ensemble des circonstances sur lesquelles ils comptent s'appuyer comme une raison pour eux de lire la consultation du 13 mars 1775? » Les commissaires, après en avoir délibéré entre eux, à leur rentrée en séance exprimèrent aux lords l'impossibilité pour eux d'obéir à cette requête de leurs seigneuries. Beaucoup des circonstances en question pouvaient se présenter dans ce procès, qui maintenant leur échappaient; et quant à présent, il suffirait de produire un seul de leurs raisonnements. Ils implorèrent un nouveau jugement des lords. Ces derniers s'ajournèrent, mais pour cette fois ils eurent recours aux gardiens traditionnels du droit et de la loi.

La question fut posée aux douze juges d'Angleterre. Les douze juges répondirent par la négative.

Le lord chancelier, à l'ouverture de la séance suivante, communiqua la réponse aux commissaires, mais brièvement formulée comme précédemment, et sans l'appuyer d'aucune raison. Alors les commissaires commencèrent à se plaindre amèrement de cette absence de motifs qui accompagnait les décisions de la chambre. Ils prétendaient qu'ils demeuraient dans le doute et dans de terribles embarras sur la conduite à tenir. « Quant à la décision en elle-même, elle assurait, disaient-ils, à tous les futurs gouverneurs-généraux l'impunité la plus constante et la plus illimitée. Le péculat n'avait plus besoin de secret et de précaution pour être exercé dans l'Inde, libre à lui de s'en passer ; à l'avenir il pouvait marcher au grand jour et tête levée, et rejeter loin de lui tout déguisement. Après la dernière décision de leurs seigneuries, il est devenu impossible de l'accuser devant la cour avec aucune sorte de preuves. » Outre l'interrogatoire du Nuncomar, enregistré dans la consultation du 13 mars, il y avait encore une lettre de la Munny-Begum ; son authenticité était prouvée par sir John d'Oyley, M. Auriole ; de plus un interprète persan l'ayant traduite, en ayant examiné le contenu, avait affirmé que c'était bien là l'écriture de la Munny-Begum. Or celle-ci racontait dans cette lettre avoir donné à M. Hastings une grosse somme d'argent pour en obtenir l'emploi auquel elle avait été nommée pendant la minorité du nabob. Les commissaires proposèrent d'admettre cette lettre comme

témoignage. Les avocats de l'accusé objectèrent que la lettre était insérée dans la minute de la consultation du 13 mars, déjà écartée par la cour. Les lords se rangèrent à l'avis des avocats. Les commissaires proposèrent d'en appeler au témoignage de M. Francis (alors membre du conseil) sur le contenu de la lettre de Munny-Begum; les avocats s'y opposèrent en disant : « Le témoignage écrit a plus de force qu'un témoignage parlé ; le témoignage écrit est écarté, donc le témoignage parlé ne doit pas être admis. » Les lords se réunirent à l'avis des avocats.

A l'arrivée à Calcutta des membres du conseil Clavering, Monson et Francis, les comptes de la Munny-Begum en sa qualité de régente avaient été examinés par une commission ; il s'y trouva une somme dont l'emploi n'était pas justifié. La Munny-Begum déclara que cette somme avait été donnée à M. Hastings. D'autres papiers contenant des détails relatifs à l'envoi de cet argent, avaient été déposés par la commission devant le conseil de Calcutta. Ils avaient été enregistrés sans objection de la part de M. Hastings. Une copie signée par lui en avait aussi été envoyée aux directeurs. Les commissaires proposèrent la lecture de cette pièce ; elle fut repoussée par les avocats ; ils dirent que ces papiers ne pouvaient être un témoignage direct puisqu'il n'avait pas la garantie du serment et de la légalisation ; que de plus, ils ne constituaient nullement une preuve irréfragable, puisqu'il n'existait aucun acte

de M. Hastings à l'égard de ces papiers. Les lords en défendirent la lecture. Aussi pointilleux, aussi casuistes dans l'accusation que les avocats dans leur défense, les commissaires répondirent en proposant la lecture d'une lettre de la Munny-Begum, scellée par elle, signée par elle, contenant les mêmes faits, et envoyée au conseil par l'intermédiaire de ceux qui avaient été chargés d'examiner les comptes. La Munny-Begum s'était trouvée plus tard dans la dépendance absolue de M. Hastings, et ce témoignage n'avait pas été infirmé. Les commissaires prétendaient en conséquence que c'était là un acte de M. Hastings, quelque chose de fait par lui qui permettait de voir dans ce document un témoignage accidentel. Mais d'eux-mêmes et sans en être sollicités par les avocats, les lords s'opposèrent à ce que cette lecture fût faite. Ce n'était là, dit le lord chancelier qui leur servait d'interprète, qu'une action négative de la part de M. Hastings; or, c'était une action positive qu'il fallait pour admettre un témoignage accidentel. Les commissaires crurent voir dans cette déclaration un moyen de triomphe. Le major Scott, agent de M. Hastings, avait délivré au comité spécial de la chambre des Communes une traduction de la lettre de la Munny-Begum. Le major Scott ayant des pouvoirs illimités pour M. Hastings, les commissaires prétendirent que c'était comme si M. Hastings avait lui-même agi. Les avocats objectèrent: Ce qui est fait *pour* un homme n'est pas fait *par* cet homme. Donc la

décision des pairs nous profite. Les lords se consultèrent et furent de l'avis des légistes; les commissaires s'étendirent vainement sur l'axiome de jurisprudence : *Qui facit per alium, facit per se*; ils le commentèrent pendant de longues heures. Les légistes répondirent par cet autre axiome fondamental, « qu'un homme ne peut s'incriminer lui-même. » La cour maintint sa décision. Les commissaires firent de nouveaux efforts pour attaquer les légistes avec leurs propres armes; ils racontèrent comment Hastings, à peine devenu maître des votes du conseil, s'était empressé de rendre à la Munny-Begum et au Rajah-Goordass les emplois dont la majorité des conseils les avait écartés; bien plus, après que ces deux personnes avaient rendu publics des comptes qui l'accusaient d'avoir reçu trois lacs et demi de roupies. Pour le coup, disaient les commissaires, c'est là un acte de M. Hastings; c'est là quelque chose de fait par M. Hastings; les conditions exigées par les lords pour la production de ces papiers comme témoignage se trouvent donc réunis. Les légistes produisirent leurs objections accoutumées. Les lords, suspendant la procédure, délibérèrent de nouveau, puis renvoyèrent la question à la décision des douze juges d'Angleterre; elle fut opposée à la lecture des papiers.

L'impétuosité de l'attaque commençait à se ralentir; elle se sentait intimidée par cette froide et négative fermeté de la défense, qui, s'appuyant sur les formes légales et techniques de la procédure

anglaise, se bornait à écarter froidement tous les chefs d'accusation, sans seulement se donner la peine de les discuter. Dans un long discours, Burke supplia la Chambre de s'écarter de toutes les formes techniques observées par les tribunaux ordinaires; elles ne pouvaient, selon lui, s'appliquer à l'affaire en question; elles ne pouvaient être autre chose qu'une sorte de voile derrière lequel la vérité se cacherait à jamais aux yeux de leurs seigneuries. Pour toute réplique, la chambre des Lords, par l'organe du lord chancelier, répondit: «Partout où il y a procès, les formes de la procédure ne sauraient être trop scrupuleusement remplies.» Cependant, sur la proposition de lord Porchester, la chambre s'ajourna encore une fois avant de reprendre le procès. Le noble lord voulait, disait-il, indiquer à la chambre certaines questions dont il désirait que la solution fût proposée aux douze juges; il fallait pour cela que la chambre fût réunie comme chambre des Pairs. En conséquence la chambre des Lords envoya un message à celle des Communes pour lui donner avis que la procédure serait interrompue pendant six jours. Des inquiétudes s'étaient élevées dans l'esprit de quelques lords sur les formes suivies; il fut résolu qu'un comité serait nommé pour examiner si ces procédés formés s'accordaient ou non avec les précédents. La réponse fut qu'ils étaient en tout conformes. Tranquilles sur ce point, les lords reprirent leurs séances le 20 juin; les commissaires

des Communes furent invités à continuer leurs tâches.

Les commissaires proposèrent la lecture d'une lettre de M. Goring, qui se trouuvait dans un recueil de pièces, imprimé par ordre de la chambre; lettre qui énonçait ce fait de la réception des présents. Ils soutinrent que la chambre, en la faisant imprimer, l'avait déjà considérée comme un témoignage. Une longue contestation s'ensuivit. Deux fois les lords se retirèrent pour en délibérer; à la fin ils repoussèrent cette lecture, par cette décision : « Qu'aucun papier ne pouvait être lu, par cette seule raison qu'il se trouvait dans le recueil de pièces cité. » Les commissaires insistèrent sur la lecture par les deux raisons : 1° comme partie d'une consultation qui avait déjà été lue; 2° comme ayant rapport à quelque chose de fait par M. Hastings puisqu'il avait prié la cour des directeurs de la lire ou de l'examiner en la lui envoyant. Les légistes firent leurs objections ordinaires; les lords demandèrent aux commissaires si c'était bien là tout ce qu'ils avaient à dire en faveur de la lecture de cette pièce. Sur leur réponse affirmative, les lords, après nouvelle délibération, répondirent que la lettre ne serait pas lue. Les commissaires commencèrent dès lors à attaquer M. Hastings sur la nomination de la Munny-Begum. Le lord chancelier interrompit les commissaires et leur demanda combien de temps prendrait la discussion de ces chefs d'accusation. Les commissaires répondirent

qu'il leur faudrait plusieurs jours, même en admettant que les légistes n'auraient pas d'objections à faire à la production des pièces. Sur cette réponse la continuation du procès fut ajournée à la prochaine session du parlement. A cette décision, M. Hastings se leva, et dans un discours touchant se plaignit humblement de la lenteur de la procédure et de ce nouveau délai. Sa vie, disait-il, ne suffirait pas à voir la fin du procès, si les choses continuaient du même train qu'elles avaient commencé; tout en protestant qu'il serait le plus malheureux des hommes, que ses paroles pussent déplaire le moins du monde à leurs seigneuries, il affirma qu'il aimerait mieux plaider *coupable* (1) (en se reconnaissant coupable), si cela devait le conduire à obtenir une plus prompte solution. La chambre, malgré ces observations, n'en maintint pas moins sa décision.

Le 16 février 1790, la procédure recommença; elle était alors parvenue aux art. 6 et 7, concernant la réception des présents. M. Austruther porta la parole, et, le surlendemain, les témoignages furent produits; parmi ceux-ci, se trouvait une lettre de Hastings à la cour des directeurs. Dans cette lettre, datée du 29 novembre 1780, Hastings offrait de défrayer de ses propres deniers un détachement qui serait envoyé contre les Mahrattes; plus tard, dans une autre lettre, il donnait à entendre que

(1) Dans les cours d'assises anglaises le juge (président) doit demander au prévenu : « s'il plaide coupable, ou non coupable. »

l'argent qui serait dépensé à cet usage ne serait pas précisément le sien; puis, sans ajouter un mot pour montrer à qui, dans ce cas, appartiendrait l'argent, il ajoutait : « Avec cette courte explication je quitterai le sujet. » A peu près à la même époque, M. Hastings écrivait aux directeurs qu'il avait levé de l'argent par son propre crédit; qu'il envoyait, sous sa propre responsabilité, à un détachement de troupes, trois lacs de roupies qu'il portait au compte de la Compagnie comme lui étant dus à lui-même. Le 15 janvier 1781, le gouverneur-général écrivait encore aux directeurs : « Messieurs, ayant eu occasion de débourser trois lacs de roupies, pour le bien du service, de mon propre argent, je désirerais que cette somme me fût remboursée. » Effectivement, trois bons, contenant ou la totalité de la somme, ou partie de la somme, lui avaient même été payés en Angleterre. Une autre lettre de M. Hastings demandait aux directeurs la permission d'accepter un cadeau de dix lacs de roupies qui lui était offert pendant qu'il était à Chunar. Une autre lettre, du 22 mai 1782, donnait le compte de quelques sommes reçues secrètement et dépensées pour le service de la Compagnie; or, il était à remarquer que ce compte de l'appropriation, au service de la Compagnie, de ces sommes, quoique datées de Calcutta du 22 mai 1782, ne fut pourtant envoyé que dans le mois de décembre de cette année. Pendant ce temps, M. Hastings avait été informé des enquêtes ordonnées, des résolu-

tions prises par la chambre des Communes, par rapport à sa conduite. Aussi, voulant éviter le soupçon de les avoir écrites, par la seule crainte de cette investigation, il pria M. Larkins, payeur-général, d'attester qu'elles l'avaient été avant cette époque. Toutefois, il adressait à ce sujet de vives plaintes à ses mandataires; il leur reprochait amèrement de rendre nécessaires par leur manque de confiance ces humiliantes précautions. Il disait ensuite, en parlant de ces sommes : « Je les aurais cachées à vos yeux et à ceux du public pour toujours, si j'avais eu l'intention de le faire. » Plus loin, et dans la même lettre : « Je parais, à l'occasion de ces transactions, sous un point de vue qui ne m'est pas favorable; j'abandonne les garanties légales et ordinaires qui protègent ceux qui commettent quelques erreurs ou quelque crime. D'ailleurs, je suis prêt à répondre à toute question qui pourrait m'être adressée : j'y répondrai sur mon honneur, et sous le serment. » Les commissaires invoquèrent cette expression de Hastings, pour attaquer vivement le système de ses avocats; ce système consistait, au contraire, à écarter tout témoignage, à garder le silence devant toute interrogation.

Devant la chambre des Communes, Hastings avait déjà nié qu'il eût jamais l'intention de s'approprier l'argent pour lequel il avait pris les billets. Il affirma les avoir passés en juillet 1781, au compte de la Compagnie, et les avoir dès lors placés dans les mains du payeur-général. Les commissaires don-

naient la preuve que cette mesure n'avait pourtant été prise qu'en mai 1782; de plus, qu'elle n'avait été communiquée au conseil que le 17 janvier 1785. Dans une autre lettre aux directeurs, M. Hastings, le 31 février 1784, donnait le compte de quelques sommes dépensées pour le service de la Compagnie, montant en totalité à 34,000 livres sterling. Il ajoutait : « Je me paierai moi-même sur cette somme, qui se trouve privément, secrètement entre mes mains; » mais il n'indiquait nullement la source d'où provenait cet argent. La recette de ces sommes diverses se trouvait déjà accusée par Hastings, dans une défense présentée aux Communes : les commissaires en donnèrent lecture. Lecture fut encore donnée d'une lettre de la cour des directeurs au gouverneur-général, datée du 16 mars 1784. Dans cette lettre, les directeurs se plaignaient qu'il y eût beaucoup de choses inintelligibles dans les comptes du gouverneur-général. En conséquence, ils demandaient d'être informés : 1° des différentes époques où les sommes avaient été reçues; 2° des motifs qui avaient fait trouver convenable au gouverneur-général de cacher la réception de ces sommes à la Compagnie; 3° des raisons qui lui avaient fait prendre des billets pour une partie de ces sommes; 4° enfin, des autres raisons qu'il avait eues pour déposer d'autres sommes dans le trésor comme des dépôts de son propre argent. Selon les commissaires, M. Hastings était à Lucknow lorsque cette lettre lui parvint; il retourna à Calcutta le 5 novem-

bre 1784, partit pour l'Angleterre dans le mois de février ou de mars de l'année suivante, mais, pendant tout ce temps, ne répondit pas un mot aux demandes des directeurs, se rejetant, pour excuser son silence, d'abord sur son absence, ensuite sur la multitude des affaires journalières. S'étant enfin décidé à rompre le silence, il n'avait fait que des réponses fort vagues, et n'avait pas dit un mot de ces deux choses : les gens qui lui avaient fourni cette somme, les transactions en vertu desquelles elles avaient été fournies. L'ensemble de ces transactions était ainsi demeuré couvert d'un voile impénétrable aux yeux des directeurs. Cependant, plus tard, M. Hastings avait écrit à M. Larkins, le trésorier-général, pour lui demander les dates auxquelles les différentes sommes avaient été reçues. M. Larkins, dans sa réponse, indiquait non seulement les dates, mais quatre sources principales d'où ces sommes étaient venues, savoir : Cheyte-Sing, les tributaires de Bahar, Nuddea et Dinagepore.

Après avoir établi ces points divers, les commissaires passèrent à d'autres genres de preuves, entre autres le changement introduit par Hastings dans le mode de collection des revenus. Ils s'efforcèrent de prouver que ce changement n'avait qu'un but, celui d'accroître la facilité de la prévarication, et de laisser la porte plus largement ouverte à la réception des présents. Ainsi des conseils provinciaux, formés pour les revenus, avaient été approuvés par la cour des directeurs, par M. Hastings lui-même,

Cependant M. Hastings les avait anéantis pour instituer à leur place le comité des revenus, auquel il avait attaché un certain Genzga-Goving-Sing, dont ils attaquèrent vivement le caractère; ils s'appuyaient en cela de plusieurs délibérations du conseil de Calcutta dont ce dernier avait été l'objet. Les commissaires accusaient encore Hastings d'avoir reçu d'un indigène, nommé Kelleram, à la condition de lui affermer certaines terres dans la province de Bahar, une somme de quatre lacs de roupies. Kelleram était, suivant eux, un personnage d'un caractère infamant, de mœurs décriées, qui ne pouvait être propre à cet office. Ils commencèrent à entrer dans la preuve de cette assertion. Les avocats de Hastings s'opposèrent à ce que cette preuve fût faite; ils soutinrent que l'impropriété de telle personne pour telle fonction n'était pas un des griefs de l'accusation. Les commissaires répliquèrent. Les lords, après avoir délibéré, déclarèrent: «Les commissaires des communes ne seront point admis à prouver l'impropriété de Kelleram pour l'emploi qui lui a été confié dans la province de Bahar; le fait de cette impropriété n'est point compris dans l'acte d'accusation.» Pouvant à peine maîtriser son émotion, Burke s'écria: «Mon devoir m'oblige de faire connaître à leurs seigneuries que les communes d'Angleterre se croyaient un droit à ne pas être arrêtées par ces bagatelles de procureurs.» Entrant alors en matière, il se plaignit de nouveau des entraves mises par les décisions

précédentes de la chambre, à la manifestation de la vérité. Un moment viendrait où les lords se trouveraient sans doute fort embarrassés pour formuler leur jugement s'ils ne laissaient pas un peu plus de latitude aux commissaires pour justifier leurs assertions. Plus tard les commissaires montrèrent que Hastings, en transférant à un autre l'emploi d'abord accordé à Kelleram, avait fait un marché désavantageux pour la Compagnie : Kelleram devant des arriérés qu'il ne paierait jamais. Les avocats objectèrent que le manque de paiement des arrérages n'était pas un délit spécifié par l'acte d'accusation. Les lords décidèrent dans ce sens; ils repoussèrent la preuve offerte par les commissaires; et ceux-ci se répandirent en plaintes plus amères que jamais sur les restrictions dont l'accusation était entourée.

Ils passèrent ensuite à d'autres témoignages; au moment même du marché entre Hastings et Kelleram, le conseil provincial avait loué les terres de toute la province aux zemindars du pays, aux conditions ordinaires; cette transaction, parfaitement légale, suivant eux n'en avait pas moins été violée, par le marché subséquent de M. Hastings. Ils lui reprochèrent d'avoir affermé les revenus de Bahar à un certain Cullian-Sing déjà dewan de la province; le devoir d'un dewan était de réprimer les collecteurs et de prévenir les oppressions des ryots; c'était, disaient-ils, anéantir ces fonctions que de faire le dewan fermier. Un témoin, M. Young, fut

interrogé sur l'effet qu'avait produit la nomination de Cullian-Sing sur la province. Il répondit : « On l'apprit avec douleur et consternation. » Les avocats de Hastings contestèrent aux témoins le droit de parler de tout autre sentiment que du leur. Les commissaires, de leur côté, affirmèrent qu'il avait toujours été admis qu'un témoin pouvait exprimer le sentiment d'un pays où il avait été. Les lords levèrent la séance, et se constituèrent en chambre des pairs pour délibérer. Les avis furent partagés et ils soumirent la question aux douze juges d'Angleterre. Les juges demandèrent du temps pour donner leur réponse, et le procès fut suspendu pendant deux jours. En rentrant en séance, les lords firent cette déclaration, aussi brièvement que de coutume : « Les commissaires des communes n'avaient pas le droit de demander au témoin quel effet avait produit sur la province de Bahar la location des terres à Cullian-Sing. » La décision ne désignant nominativement que Cullian-Sing, les commissaires essayèrent de rétablir la question en la posant d'une autre façon. Ils demandèrent au témoin quel effet avait été produit par la nomination de Kelleram comme rentier de la province ; mais cette nouvelle question fut de même écartée par les lords. Les commissaires interrogèrent ce même témoin, M. Young, sur les conseils provinciaux et le comité des revenus. L'opinion du témoin était contraire à l'établissement de ce comité : il le signala comme une mesure propre à augmenter le pouvoir

du gouverneur-général. Les commissaires demandèrent au témoin si, sous le système du comité, il y avait plus d'oppression exercée sur le peuple que dans le précédent. Les avocats de Hastings s'opposèrent à ce que la question fût posée : l'oppression du peuple n'était pas au nombre des chefs d'accusation. Cette fois encore, après en avoir délibéré, les lords se prononcèrent dans le sens des légistes, ils énoncèrent cette nouvelle décision : « Il n'est pas permis aux commissaires de poser la question de savoir si le peuple était moins opprimé sous d'anciennes institutions que sous les nouvelles. »

Plus tard, le témoin M. Young fut reconnu n'avoir pu connaître que fort imparfaitement Gunga-Goving-Sing. Un autre témoin, M. Anderson, président du comité du revenu, rendit un témoignage qui lui fut tout-à-fait favorable. Mais de l'interrogatoire de ces deux témoins résulta cependant une chose fâcheuse pour la défense : il fut établi que le bruit de la réception de quatre lacs de roupies par Hastings, et qui lui auraient été donnés par Kelleram, comme prix de sa nomination, avait précédé la déclaration aux directeurs de la réception de cet argent. On en pouvait inférer que ce motif l'avait décidé à faire cet aveu. Diverses autres questions furent immédiatement posées à M. Anderson : si, dans l'année 1781, il y avait une telle détresse dans les affaires de la Compagnie, qu'elle n'aurait pas pu lever sans difficulté trois lacs de roupies. Il répondit qu'il ne le croyait pas ;

— si, après 1781, la Compagnie n'avait pas emprunté plusieurs millions; il répondit: Elle emprunta de grandes sommes, mais je n'en sais pas le montant. Les commissaires, par là, voulaient détruire l'allégation de Hastings, que c'était l'état des affaires qui l'avait conduit à recevoir clandestinement certaines sommes. Immédiatement après ils commencèrent à donner lecture d'un passage d'une lettre où Hastings parlait de grandes énormités, de grandes oppressions commises sous le comité des revenus; ils voulurent procéder à dévoiler ces énormités. Les avocats de Hastings objectèrent que les oppressions n'étaient pas une matière de l'accusation. Les commissaires soutinrent le contraire; Burke, prenant la parole, adjura de nouveau la chambre de se départir du système de procédure. L'honneur du nom anglais n'était-il pas sans cesse mis en question? le moment n'était-il pas venu de déclarer formellement, solennellement, s'il était vrai que des actes d'oppression tels qu'aucune langue ne pouvait les redire dussent subir l'examen, ou bien s'il suffirait de quelques cérémonies, de quelques parades judiciaires pour repousser cet examen. Burke priait que la chose fût déclarée publiquement, parce qu'elle intéressait, à ce qui lui semblait, l'honneur même du nom anglais. A ce pathétique appel à leur honneur, à leurs sentiments, les avocats de Hastings répondirent en mettant au défi les commissaires de faire de ces énormités, de ces abominations, dont ils

faisaient tant de bruit un article d'accusation. Mais s'ils n'avaient pu ou osé le faire, pourquoi se permettaient-ils, et à quelle fin, de venir les mêler sans cesse à leurs discours?

Les commissaires s'attachèrent à prouvér que les appointements de Hastings n'avaient jamais été en arrière plus que quelques mois; voulant répondre par là à cette autre allégation de ce dernier que, s'il avait reçu de l'argent dans quelques transactions, c'était faute de paiement de la part de la Compagnie. Ils cherchèrent ensuite à démontrer que le plan imaginé par lui pour louer les terres, et surtout les plus considérables, aux zemindars, avait été violé par lui-même. Cependant il avait indiqué ce plan comme le meilleur. Les avocats de l'accusé s'opposèrent à la lecture des pièces qui pouvaient motiver cette opinion : l'inconsistance des opinions de M. Hastings ne faisait point partie de l'accusation. Alors, après un discours d'une véhémence extrême, Burke termina par ces conclusions : « Que l'efficacité de l'acte d'une accusation telle que celle dont il était chargé était nécessaire pour donner une utilité pratique au principe de la constitution anglaise, dont le mécanisme, si on lui ôtait ce ressort, deviendrait tout-à-fait impuissant; que les formalités mises en avant par les avocats, si elles étaient adoptées par les lords, seraient parfaitement suffisantes à empêcher toute efficacité de l'accusation; que les lords semblaient se plaire à adopter, à confirmer ces forma-

lités techniques des légistes; qu'en conséquence, il se trouvait donc conduit, bien qu'à regret, à cette importante conclusion, savoir : que la constitution anglaise n'était plus qu'un vain mot. » Burke ayant cessé de parler, les lords se retirèrent pour délibérer. Le lendemain, sans répondre un mot aux discours, aux raisonnements, aux conclusions de Burke, ils firent, en rentrant en séance, cette déclaration : « Il ne saurait être permis aux commissaires de produire la pièce proposée. » Les commissaires s'efforcèrent plus tard de démontrer que les offices de fermier des revenus et de dewan n'avaient jamais été réunis dans une seule personne, excepté dans deux cas; précisément ceux où le gouverneur avait reçu de l'argent de celui qui réunissait ces deux offices. Ils mirent en avant une offre de dix lacs de roupies qui lui avait été faite dans le mois de février 1782; mais il trouva qu'il avait décliné le présent pour son propre compte, et l'avait fait donner à la Compagnie. Ils prouvèrent encore que Hastings, depuis le moment de son élévation, avait fait passer en Angleterre, en son propre nom, diverses sommes montant à 238,757 livres sterling. Le procès étant parvenu à ce point, Fox résuma ces derniers témoignages; les lords s'ajournèrent, et le procès fut renvoyé à l'ouverture de la session suivante.

Pendant le cours de cette session, une lettre parut dans les journaux, signée du major Scott. Cette lettre contenait un court résumé de la procédure,

et traitait fort mal les commissaires des communes; elle leur faisait un véritable crime de poursuivre un homme du mérite et du talent de M. Hastings. Dans la chambre des communes, dont l'auteur était membre, de nombreuses plaintes s'élevèrent au sujet de cette lettre; les commissaires et leurs adhérents la dénoncèrent comme un libelle attentatoire et injurieux aux droits de la chambre et à ses priviléges. Tout en convenant du tort de l'auteur de la lettre de l'avoir rendue publique, ils engageaient la chambre à l'indulgence, parce qu'elle se trouvait liée par des précédents de douceur et de mansuétude. C'est à ce sujet que Burke dit ce mot demeuré célèbre : « Je ne serai jamais effrayé de la liberté de la presse, jamais de sa licence; je le suis seulement de sa vénalité. » Il prétendit que 20,000 livres sterling avaient été dépensées pour ce qu'il appelait les libelles de Hastings. Après avoir été entendu dans sa défense, le major Scott fut réprimandé par l'orateur du président.

La dissolution du parlement eut lieu avant le moment fixé par les lords pour la continuation du procès; la question s'élevait, dès lors, de savoir si un nouveau parlement pouvait continuer ce procès, ou bien s'il ne devait pas finir avec la chambre même qui l'avait ordonné. La question fut soumise par Burke à la nouvelle chambre; son opinion personnelle était que la chambre devait continuer le procès; mais on savait, à n'en pas douter, que beaucoup de lords avaient le projet

de se saisir de cet incident pour y mettre un terme. Il était donc important que la chambre prît une décision. Elle se forma effectivement en comité pour délibérer sur ce sujet. M. Pitt dit que la question soumise à la chambre était de savoir si elle poursuivrait ou ne poursuivrait pas le procès ; mais il désirait aussi que cette autre question lui fût soumise, de savoir si elle en avait ou n'en avait pas le droit. Burke attaqua assez vivement ceux qui se trouvaient effrayés d'une dissidence avec la chambre des lords. « Quant à lui, il ne rechercherait pas ce débat, des fous pourraient seuls en agir ainsi. Mais il était une vérité que le moment était venu de proclamer bien haut : c'est que ceux qui ne savent pas maintenir leurs droits, ne manquent pas de perdre leurs droits. » Le 22 décembre 1790, cette question fut soumise à la chambre : « Le procès de Warren Hastings est-il ou non pendant devant la chambre des lords ? » Les débats durèrent plusieurs jours. Les ministres maintinrent que le procès durait encore. D'un autre côté, tous les légistes de la chambre, Erskine à leur tête, soutinrent que la dissolution anéantissait la procédure. De là, quelques épigrammes de Burke contre cette profession, qu'il n'aimait pas : « Il avait attentivement écouté tout ce qui avait été dit pour ou contre la question ; mais il avouait son étonnement de voir que les légistes n'avaient pas apporté le moindre petit raisonnement à l'usage de simples laïques ; à la vérité un docte gentleman

avait donné jusqu'à un certain point l'explication de ce silence en confessant qu'il n'était pas chez lui (*at home*) dans cette chambre. La même chose pourrait être dite de ses frères : c'étaient des oiseaux de passage dans ce lieu où ils ne perchaient qu'un instant, dans leur vol vers une autre chambre. A peine s'y arrêtent-ils quelques instants pour reposer leurs ailes fatiguées, encore ne cessent-ils de les agiter, impatients qu'ils sont de s'envoler vers les couronnes qui brillent dans le lointain. On peut dire encore que les très doctes gentlemen ressemblent à cet Irlandais qui ne s'embarrassait pas que le vaisseau coulât ou non, par la raison qu'il n'y était que simple passager. » Plus loin, Burke ajoutait : « Plût au ciel que le pays fût gouverné par la loi, et non par les légistes (1)! » Fox rivalisa avec Burke d'épigrammes, même d'assertions odieuses contre ces mêmes gens de loi. En ce moment tous deux prenaient leur revanche de sang-froid, de cette impassibilité des avocats de Hastings, contre lesquels étaient venus s'émousser leurs traits les plus acérés. Cette revanche fut complète ; à une grande majorité il fut décidé que le procès de Hastings n'avait pas cessé d'être pendant à la chambre des pairs.

Quelque temps après, le 14 février 1791, Burke fit la motion que la chambre continuât le procès

(1) *Law*, loi; *lawyer*, légiste : d'où une sorte de jeu de mots que le français ne peut rendre.

de Hastings. Le public fatigué commençait à trouver que ce procès durait bien long-temps. Burke, dans un discours véhément, s'efforça de prouver que ce n'était nullement une raison de discontinuer. « Que la longueur d'un procès, continuait-il, soit une raison de le finir, et celui qui aura commis le plus de crimes devient le plus certain d'échapper aux châtiments ; le genre humain est abandonné pour toujours à l'oppression de ceux qui le gouvernent, et les provinces vouées à jamais, pour toujours au pillage et à l'oppression ! Veuillez m'en croire, la fausse compassion est l'anéantissement de toutes les vertus. » Il affirmait d'ailleurs que les commissaires n'étaient nullement responsables de tous ces délais. Il racontait toutes les difficultés que leurs adversaires avaient accumulées sur leur chemin, et surtout « les obstacles élevés par certains professeurs de la loi, renfermés dans une étroite façon de penser, voués corps et âme à des préjugés qui les rendent ennemis de tout procès politique, comme d'autant d'empiètements sur leurs attributions, sur celles de leurs propres tribunaux. » D'ailleurs, Burke proposait, dans le but d'abréger, de ne mettre plus en avant qu'un seul article, celui des contrats et des pensions. Ils y attachaient de l'importance à cause des allégations de Hastings sur la pénurie des ressources de la Compagnie à l'époque où ce dernier avait reçu les présents. Après quelques débats, cette motion fut adoptée.

La résolution des communes de poursuivre l'accusation fut immédiatement annoncée aux lords; à cette communication, ceux-ci répondirent en nommant un comité pour rechercher les précédents. La question fut débattue le 20 mai 1791. Le lord chancelier, qui jusqu'alors s'était toujours rangé de l'avis des légistes, fit de même cette fois; il argumenta longuement pour prouver que la dissolution de la chambre anéantissait le procès. « Et comment ne serait-ce pas, disait-il, puisqu'elle détruit, anéantit une des parties qui se trouvaient y figurer. Il n'y a pas d'accusation sans accusateur; or, la chambre des communes qui avait accusé n'existe plus. » On répondait : « Ce ne sont pas les communes, mais le peuple d'Angleterre, qui est le véritable accusateur, par la raison que les actes de la chambre basse sont les actes du peuple d'Angleterre. » Le lord chancelier, et ceux de son avis, argumentaient alors de toute autre façon, ils disaient : « La chambre des communes étant un pouvoir indépendant, surgi des élections, elle n'a aucun rapport avec ce qui la précédait : elle ne saurait être liée. De plus, le peuple n'est pas un élément de la constitution anglaise, mais bien les communes. La constitution se résumait en ces mots, Trône, Lords et Communes : le peuple n'y figure point. Le peuple n'est donc pas partie dans le procès. » Lord Longhborough, l'un des chefs du parti populaire, essaya de répondre à cet argument; mais il ne produisit aucun raison-

nement qui s'appliquât directement au point en question. Aussi se hâta-t-il d'arriver à ce dernier argument des partisans de la démocratie de tous les temps, de tous les pays, la menace, la force brutale; il parla beaucoup du pouvoir de l'insurrection: « Et que vos seigneuries n'agissent pas sans précaution à l'égard de la partie populaire de cette constitution. Qu'elles la considèrent avec des yeux attentifs, et qu'elles se regardent comme bien averties! Qu'elles se gardent surtout de contester au peuple qu'il est quelque chose, de peur que le peuple ne les force bientôt à reconnaître qu'il est toute chose! » Sur les autres points, lord Longhborough suivit les arguments de Fox et de Burke; il chercha à prouver que la force réelle de la constitution consistait dans la faculté d'accusation politique, résidant dans les communes. Après un assez long débat, la majorité décida que le procès n'avait pas cessé d'exister; elle fixa le 23 mai pour la reprise des séances.

LIVRE XIV.

SOMMAIRE.

Ouverture de la seconde campagne. — Siége de Bangalore par les Anglais. — Mort de Moorhouse, colonel d'artillerie. — Prise de la ville. — Préparatifs pour le siége de Seringapatam; jonction de l'armée anglaise avec les armées du nizam et des Mahrattes. — Marche de lord Cornwallis sur Seringapatam. — Position du corps d'armée mahratte avant sa jonction avec les Anglais. — Siége de Darwar. — Prise d'Hoolidroog, etc. — Les Lambadys ou Brindjarries; leurs mœurs, leurs usages; ils approvisionnent l'armée anglaise. — Situation respective de Tippoo et des Anglais. — La guerre contre Tippoo reçoit l'approbation du parlement. — Opérations de l'armée du nizam et de l'armée anglaise avant le renouvellement des opérations contre Tippoo. — Opérations de l'armée mahratte. — Fragilité d'un brahme et ses conséquences. — Armée de Bombay. — Opérations de Tippoo (1791-93). — Lord Cornwallis rentre en campagne. — Tippoo prend position devant Seringapatam. — Ses lignes. — Lord Cornwallis prend la résolution de les attaquer. — Ses dispositions. — Succès de cette attaque. — Le champ de bataille au point du jour. — Lord Cornwallis prend position et commence le siége de Seringapatam. — Jonction du corps d'Abercromby. — Ouverture de la tranchée. — Tippoo fait des ouvertures de paix. — Négociations préliminaires. — Les fils de Tippoo livrés en otage. — Conclusions d'un traité définitif. — Ses conditions. — Réflexions sur ces conditions. — Deux systèmes politiques sur l'Inde, de nouveau en présence; lord Cornwallis et Muns. — Nécessité des conquêtes dans l'Inde. — Nouvel arrangement entre la présidence de Madras et le nabob du Carnatique. — La cour des directeurs. — Lord Cornwallis en Angleterre. — Renouvellement de la charte de la Compagnie (1793). — Suite du procès de Hastings. — Discours de Hastings à la chambre des pairs. — Nouvelle prorogation du procès. — L'accusation devient peu à peu impopulaire. — Exposition de la défense, et réplique de l'accusation. — Nouvelle et dernière prorogation. — Jugement et acquittement de Hastings. — La cour des directeurs lui accorde une pension de 4,000 livres sterling.

(1791—1795.)

LIVRE XIV.

A la nouvelle de la rupture de la paix avec Tippoo, lord Cornwallis avait formé le projet de se rendre à Madras. Il voulait se charger lui-même de la conduite de la guerre. Apprenant la nomination du général Medows à cette présidence, il abandonna cette intention. L'issue de la première campagne l'y fit revenir. Il la communiqua à la cour des directeurs; mais, jaloux de ménager le général Medows, il ajoutait qu'il était bien loin d'imaginer faire mieux comme militaire que ce dernier; qu'il espérait seulement, en raison de la supériorité de son emploi, convaincre par sa présence les princes indigènes de toute l'importance de cette guerre aux yeux de la Compagnie, et de la ferme résolution où elle était de la pousser avec vigueur. Le

général Medows s'était proposé de se porter sur Seringapatam par une des passes méridionales des montagnes. La fatale issue de cette campagne détermina lord Cornwallis à prendre une autre ligne d'opérations, celle de Velore, Amboore et Bangalore. L'inconvénient de ce plan était d'obliger l'armée au siége de Bangalore, l'une des plus fortes places de Tippoo; il avait d'un autre côté l'avantage d'assurer à l'armée une ligne d'opérations directe et facile à garder. L'armée anglaise, entrant en campagne le 5 février (1791), se dirigea sur Moogly, où elle arriva le 17. Là, lord Cornwallis reçut des propositions de la part de Tippoo; sa réponse fut que les préliminaires de toute négociation devaient être l'évacuation du Carnatique par ce dernier. Croyant que peut-être les Anglais n'oseraient se hasarder à en sortir tant que lui-même y demeurerait, Tippoo se dirigea sur Gingee. Trompé dans cette conjecture, il se hâta de repasser lui-même les ghauts (montagnes), et trouva le moyen d'arriver devant Bangalore deux jours avant lord Cornwallis. Une seule idée, une idée fixe, à laquelle il sacrifiait toute autre considération, dominait ordinairement l'esprit de Tippoo. Pendant son séjour dans les environs de Pondichéry, ses négociations avec les Français avaient été cette idée; maintenant il ne pensait qu'à sauver à tout prix son harem, alors enfermé dans Bangalore. Les petites places de Oscottah et de Colar se rendirent à la première sommation de l'armée anglaise. Le

4 mars, les Anglais aperçurent dans leur voisinage plusieurs détachements considérables de cavalerie mysoréenne; Tippoo lui-même les dépassa par leur flanc gauche. On crut qu'il épiait l'occasion d'attaquer les bagages, on se mit en garde contre ce dessein. L'armée, qui, au coucher du soleil, était formée sur quelques collines, attendit jusqu'au lever du jour pour voir où était Tippoo. L'aile droite de la cavalerie et le bagage se mirent alors en marche. L'aile gauche conserva quelques instants sa position, puis suivit ce mouvement. En ce moment le feu de 12 canons, d'ailleurs sans effet en raison de l'éloignement des Anglais, annonça l'arrivée de Tippoo. Plus tard, un terrain défavorable et un ruisseau fort profond l'empêchèrent de disposer avec promptitude de cette artillerie. Profitant de la circonstance, Cornwallis hâta son mouvement, son aile gauche se trouva bientôt hors de la portée des canons de Tippoo, qui continuèrent de tirer sans plus d'efficacité; huit ou dix hommes seulement furent mis hors de combat. Dans la soirée, l'armée prit position dans les environs de Bangalore.

Le lendemain, un détachement de 2,000 hommes de cavalerie et de trois bataillons d'infanterie s'approcha de la place, sous le commandement du colonel Floyd. Il devait protéger les ingénieurs chargés de reconnaître le point d'attaque. Divers corps de cavalerie mysorienne vinrent caracoler sur ses flancs, pendant qu'il remplissait cette mission.

Laissant derrière lui son infanterie, sous le commandement d'un major, le colonel Floyd les poursuivit à la tête de sa cavalerie : emporté par son ardeur, il ne tarda pas à se trouver en face de l'arrière-garde de Tippoo. En ce moment même, ce dernier arrivait sur le terrain où son projet était de camper. A l'apparition inattendue des troupes anglaises, l'arrière-garde de l'armée mysoréenne se disperse. Floyd la charge avec détermination, s'empare de neuf pièces de canon placées sur une éminence, et se dirige aussitôt vers une autre colline, où il voulait essayer de rétablir l'ordre parmi ses propres troupes. Atteint, pendant qu'il exécute cette manœuvre, par une balle de mousquet à la joue, il tombe de cheval; la blessure n'étant pas considérable, il y remonte aussitôt. Mais le sang qui remplit sa bouche, et ses dents brisées, lui ôtent toute possibilité de se faire entendre; la confusion achève de se mettre parmi les Anglais. Le jour finissait, et l'obscurité s'accroissait de moment en moment. Les régiments, jusque-là séparés, ne recevant aucun ordre, ne sachant quelle direction tenir, se mêlent, se confondent. Après avoir rallié sa propre infanterie, Tippoo dirige sur cette masse confuse quelques pièces de canon qui achèvent d'y porter le désordre. La retraite commence avec quelque ordre, se change en une fuite tumultueuse et précipitée, rendue périlleuse par la nature du terrain, tout rempli de crevasses et de rochers. Les traîneurs sont aussitôt massa-

crés par les Mysoréens, qui ne font aucun quartier. Par bonheur, l'infanterie demeurée en arrière était commandée par un officier brave et expérimenté ; dès qu'il entendit le bruit du canon et de la mousqueterie, il s'était dirigé de ce côté, et à la vue des troupes de Floyd revenant en désordre, avait pris position sur une hauteur avec ses trois bataillons. Le feu de ces troupes, parfaitement dirigé, arrêta les Mysoréens, et la cavalerie anglaise put se rallier. La blessure de Floyd avait, sans doute, été la cause première de toute cette confusion ; mais, peut-être, fut-elle, à tout prendre, un événement heureux. S'il n'avait pas été contraint de s'arrêter, Floyd, emporté par son ardeur brillante, se serait probablement lancé jusqu'au milieu de l'armée ennemie ; dans ce cas, aucun des siens n'eût probablement regagné le camp anglais. Le lendemain, à l'étonnement général, 250 prisonniers de ce malheureux détachement se présentèrent au camp. Tippoo, après avoir fait panser leurs blessures et donné à chacun une pièce de toile et une roupie, les renvoyait à lord Cornwallis. Cette conduite, fort différente de celle qu'il tenait d'ordinaire, donna naissance à un grand nombre de conjectures. Les uns croyaient y voir la preuve de son désir d'une réconciliation avec les Anglais ; les autres, une ruse pour s'attacher la cavalerie et l'exciter à la désertion. Quoi qu'il en soit, cette affaire et ce traitement des prisonniers lui firent beaucoup d'honneur dans les rangs de l'armée anglaise.

La journée du lendemain fut plus favorable aux armes anglaises. Le pettah (le faubourg) de Bengalore était entouré d'un fossé sec de 20 pieds de profondeur, et d'une haie presque impénétrable de bambous et d'arbres épineux. Seulement du côté du nord, vis-à-vis l'une des portes, se trouvait un étroit terre-plein, formant comme une sorte de pont massif sur le fossé; c'est de ce côté que l'attaque fut résolue. Quelques coups de canon suffirent pour jeter bas la porte; à la vérité, une barricade assez élevée, formée de terre et de pierres, se trouvait derrière. Un détachement de 20 hommes d'artillerie se précipite pour le démolir; d'abord repoussé, ce détachement laisse 14 hommes sur la place. Le canon ne pouvait plus agir, un second détachement tenta de nouveau l'entreprise, et ce fut avec succès; une étroite ouverture fut pratiquée à travers la barricade, et une compagnie du 30e régiment, suivie par le reste de ce régiment, s'y précipita. La garnison, composée de 2,000 hommes, se dispersa instantanément; ce ne fut bientôt plus qu'un sauve-qui-peut général. Peu d'instants après le drapeau anglais flotta sur Bangalore. A la vérité, la joie de ce succès fut bien empoisonnée : la mort du colonel Moorhouse, blessé mortellement à l'attaque de la barricade, excitait d'universels regrets. Au dire de tous, c'était l'officier le plus capable de l'armée. Un de ses compagnons d'armes, devenu l'historien de ce temps, en parla dans ces termes : « La perte des Anglais dans cet assaut fut de 181 hommes; mais aucune mort

ne fit autant d'impression que celle du lieutenant-colonel Moorhouse, qui commandait l'artillerie. Il fut tué en voulant forcer la barricade. Il s'était élevé des rangs, mais la nature elle-même s'était plue à en faire un gentleman. Sans éducation, il s'était fait homme de science; une carrière toute semée de faits honorables lui avait valu la considération générale, son aimable caractère l'attachement de tous. Les regrets du général, ceux du gouvernement, sont attestés par le monument qui lui fut élevé, aux frais du trésor public, dans l'église de Madras (1). »

Le jour de l'attaque du pettah de Bangalore, Tippoo se montra dans le voisinage de l'armée anglaise, mais ne manifestant aucun projet d'attaque; il semblait vouloir se borner à la surveiller. Lorsque celle-ci fut établie dans le Pettah, il esseya de la surprendre. Du côté par où ce quartier se joignait au fort, il n'existait ni muraille, ni haie, ni fossé. 4,000 hommes d'infanterie mysoréenne se glissant le long du chemin couvert du fort, en attaquèrent à la fois plusieurs rues. Ils furent repoussés avec une perte de 3,000 hommes, celle des Anglais ne montant qu'à 45. Après cet échec, Tippoo continua de demeurer dans les environs de Bangalore, mais cessa de se laisser voir. Les Anglais purent continuer le siége de la forteresse sans interruption, toutefois pendant

(1) Le colonel Wilkes, t. III, p. 125.

long-temps sans avantage décisif. D'abord une première batterie de brèche fut établie à onze cents verges du fort, puis deux batteries d'enfilade à huit cents. La première de ces batteries ne produisant aucun effet, on en éleva une seconde seulement à quatre cent cinquante verges. En peu de temps celle-ci produisit de grands résultats; une partie de la courtine fut renversée. Depuis quelque temps, Tippoo se donnait beaucoup de mouvement; il semblait préparer une attaque qui forçât les assiégeants à ralentir, sinon à abandonner les travaux du siége. Le 17 mai, 15 pièces de canon ouvrirent effectivement tout-à-coup leur feu sur l'aile gauche des Anglais. Grâce à la nature du terrain, et à son habileté à en profiter, Tippoo était parvenu à exécuter cette manœuvre sans être aperçu. Les Anglais, surpris, se formèrent rapidement en bon ordre; ils se placèrent en bataille, en avant du camp, sur lequel tirait Tippoo, ce qui les empêcha de souffrir de cette canonnade. L'artillerie mysoréenne n'en continua pas moins à tirer sur le camp anglais, où se trouvait la multitude des valets et des suivants de l'armée. Tout en montrant beaucoup de troupes, pour engager lord Cornwallis à risquer le combat, Tippoo avait pourtant caché derrière une colline un détachement considérable. Ce détachement devait attaquer le camp anglais et prendre l'armée en queue quand ce dernier se porterait en avant. Mais Cornwallis, résolu à éviter tout engagement pour continuer

plus facilement le siége, demeura sur le même terrain, ce qui déjoua le stratagème de Tippoo.

Au reste le siége se continuait avec assez de lenteur; comme la place n'était point complétement investie, il était loisible à Tippoo d'y faire entrer autant de troupes fraiches qu'il le jugeait convenable. Voulant cependant en finir, lord Cornwallis fit des dispositions pour donner l'assaut. Tippoo se prépara de son côté à opérer une vigoureuse diversion en faveur des assiégés. Profitant d'un brouillard épais, il parvint à placer, le 21 mars, son artillerie dans une position favorable; elle pouvait battre le camp des Anglais et enfiler leurs principaux ouvrages. Lord Cornwallis, dès qu'il s'en aperçoit, se met en mouvement pour prendre l'offensive; son avant-garde menaça bientôt l'aile droite du sultan. Tippoo, qui craint de la voir coupée, se retira en emmenant son artillerie; mais vers le même soir il la remet en batterie au même endroit. Cette circonstance, et l'état de la brèche, alors praticable, achevèrent de confirmer lord Cornwallis dans la résolution d'en finir. L'assaut est ordonné pour la soirée. Les grenadiers et l'infanterie légère européenne furent commandés pour aborder les premiers la brèche. Le 36ᵉ et le 76ᵉ régiment devaient les seconder; le commandement général de l'attaque est confié au colonel Maxwell. A six heures, les Anglais abandonnent en silence les tranchées, et se dirigent vers la brèche par un clair de lune magnifique; c'était

une de ces nuits où l'éclatante lumière du soleil se trouve remplacée par une clarté plus douce, mais dont les ténèbres sont également bannies. Parvenus au pied de la brèche, les assaillants sont accueillis par un feu très vif, d'ailleurs assez mal dirigé. Ils continuent d'avancer, et un combat s'engage. Des échelles appliquées aux murailles permettent aux grenadiers d'escalader le rempart en quelques endroits. Ils allaient faire feu; arrêtés par leurs officiers, ils se contentent de pousser trois hourras, qui doivent être un signal pour les troupes du camp. De nouveaux détachements ne tardent effectivement pas à les rejoindre; le combat continue; au premier rang sur la brèche, Bahadar-Khan, qui commandait la place, soutient les efforts des assaillants et encourage les siens. Attaqué par deux soldats, il se défend quelques instants, mais ne tarde pas à tomber mortellement blessé. Les assiégés, dont chacun ne pense plus qu'à son propre salut, abandonnent alors la brèche. Les troupes qui avaient escaladé les murailles, s'étant formées, pendant ce temps, en deux divisions, se répandent sur le rempart, par la droite et la gauche. La garnison ne tente plus de résistance; elle se jette en toute hâte vers le côté opposé à celui où se trouve l'ennemi. Là était une porte par où chacun espérait gagner la campagne; malheureusement la foule qui s'y précipite et veut la franchir à la fois, l'obstrue, l'encombre; les malheureux qui s'y entassent tombent sans résistance

sous les balles, le sabre, la baïonnette des Anglais. Ils s'égorgent parfois entre eux pour essayer de gagner la tête de la foule, et d'ouvrir les portes; les plus furieux se frappent les uns les autres à coups de poignard. Le lendemain 700 cadavres étaient entassés aux environs de cette porte; 5 ou 600 gisaient çà et là dans les autres endroits du fort. Bahader-Khan était noblement tombé sur la brèche et criblé de coups de baïonnette, car les soldats, irrités de sa résistance, s'étaient acharnés sur lui après sa chute. C'était un beau vieillard âgé de soixante-dix ans, d'une haute taille, avec une grande barbe blanche qui lui descendait jusqu'à la ceinture; une de ces majestueuses figures, nous dit un de ceux qui le virent, qui peuvent donner l'idée d'un prophète. L'armée entière, depuis le dernier soldat jusqu'au général en chef, voulut contempler cette noble victime de la guerre.

Deux mille hommes étaient enfermés dans la forteresse de Bangalore. A très peu d'exceptions près, ils furent tous blessés ou faits prisonniers. Au contraire, la perte des Anglais ne dépassa pas 20 hommes, ce qui ne saurait s'expliquer, si l'ennemi n'avait pas été surpris. Les assiégés s'attendaient effectivement à l'assaut pour le 20; comme il n'eut pas lieu ce jour-là, et que le 21 Tippoo vint camper à portée de canon de la place, ils ne crurent pas les Anglais assez hardis pour oser le donner; aussi n'étaient-ils nullement sur leurs gardes. A peine instruit de la chute de la place, Tippoo s'éloi-

gna ; et un corps de troupes, campé dans les fossés et le voisinage de Bangalore, le rejoignit dans sa marche, et lord Cornwallis put alors jouir de sa victoire en sécurité. Les résultats en étaient importants, car les choses pouvaient peut-être prendre d'un moment à l'autre, une tournure fâcheuse. Bangalore était plus fortifiée qu'il ne l'avait supposé d'abord ; Tippoo avait placé son artillerie de manière à attaquer avec avantage les ouvrages des Anglais ; le fourrage et le grain, trouvés dans le pettah, étaient consommés depuis long-temps ; les villages voisins entièrement détruits ; la ressource de creuser, pour trouver quelques racines de plantes ou d'herbes dans l'intérieur du camp depuis long-temps complétement épuisée : à peine en restait-il quelques fibres çà et là ; enfin, le grain, aussi bien que toutes les autres munitions, touchaient au moment de manquer. Cependant, lever le siége, c'était s'exposer à plusieurs résultats très défavorables. Le moindre inconvénient eût été la perte de toute l'artillerie de siége. Une retraite sur les dépôts de la côte de Coromandel, pressée avec toute l'énergie que cet événement aurait donné au sultan, aurait eu de terribles résultats (1).

Le 28, lord Cornwallis, se mettant en mouvement, quitta Bangalore en se dirigeant au nord. Il se proposait de faire sa jonction avec un corps de cavalerie envoyé à son secours par le nizam.

(1) Colonel Wilkes.

Pendant cette marche, le sultan et les Anglais furent un moment en vue les uns des autres; mais il était dans les projets de Tippoo de ne plus accepter de combat. Deux forts, Dcouhully et le petit Balipoor, se rendirent sans coup férir à Cornwallis; les polygars qui les commandaient se joignirent même à l'armée victorieuse. En revanche, de grandes difficultés surgirent bientôt; Tippoo était disparu, on n'en avait aucune nouvelle, on ignorait également la direction où l'on s'était engagé; il semblait urgent de sortir au plus tôt de cette situation, lord Cornwallis n'en fit pas moins une halte de cinq jours. Bientôt, de fausses nouvelles lui font craindre de ne pas rencontrer la cavalerie du nizam dans la direction qu'il a prise; il en change, et marche de nouveau vers le nord, ce qu'il avait cessé de faire. Le but de ce mouvement était de rencontrer un convoi qui s'avançait par la passe d'Amboor. A la fin de la journée, d'autres nouvelles le font revenir sur ses pas. Au bout de deux jours, grâce à un hasard aussi heureux qu'imprévu, il opère enfin sa jonction avec la cavalerie du nizam. Les forces de celui-ci se montaient nominalement à 15,000, et en réalité à 10,000 hommes de cavalerie, d'ailleurs fort bien montés, et dont il semblait qu'on pût attendre un bon service. Lord Cornwallis veulait s'en servir pour reconnaître et fouiller le pays, en connaître les ressources, et en disposer au profit de l'armée. Cette espérance ne tarda pas à s'évanouir bientôt, ils se montrèrent in-

capables de protéger leurs propres fourrageurs, dans les circonstances les plus ordinaires de la guerre. Ils ne se hasardèrent jamais au-delà des avant-postes anglais; consommant des grains, du fourrage, ils ajoutèrent de toute façon aux embarras, à la détresse de l'armée, et ne lui furent d'aucune utilité.

Lord Cornwallis fit en toute hâte les préparatifs nécessaires pour le siége de Seringapatam. Le 4, l'armée quitta Bangalore et se dirigea sur cette capitale; elle emmenait un équipage de siége de quinze bouches à feu. Tippoo avait dévasté les routes de Chinapatam et de Shevagunga, les meilleures et les plus courtes; il fallut en prendre une autre plus longue et plus difficile, celle de Cankanelly. On ne trouvait ni grain ni fourrage; l'un et l'autre étaient soigneusement détruits par Tippoo à mesure que l'armée avançait; d'ailleurs le terrain tout couvert de bois, et resserré des deux côtés par des montagnes, était peu fertile et peu productif. Après beaucoup de fatigues et de difficultés, la perte de beaucoup de bagages, l'armée arriva à un lieu nommé Ariskera; lord Cornwallis avait résolu d'y passer la rivière, et d'y opérer sa jonction avec Abercromby. Ce dernier avait reçu l'ordre de pénétrer dans l'intérieur des États du sultan, et depuis quelques jours se trouvait à Periapatam; ayant avec lui une quantité considérable de riz et un équipage de siége. Mais la Cavery en cet endroit était profonde, rapide; le passage en eût été dange-

reux; abandonnant ce premier projet, lord Cornwallis résolut d'aller tenter cette opération à Caniambaddy, à huit milles au-dessus de Seringapatam. L'armée mysoréenne couvrait ce passage; elle s'appuyait par sa gauche à une chaîne de collines, parallèles à la rivière dont elles étaient distantes de dix milles, par sa droite à la rivière elle-même. A cette vue, lord Cornwallis résolut d'attaquer Tippoo par sa gauche, seul point où il fût abordable.

Les deux armées n'étaient qu'à six milles l'une de l'autre. Cependant l'armée anglaise en avait dix à faire avant de joindre la gauche de l'ennemi; elle était obligée, pour le surprendre, de passer par derrière la chaîne des montagnes. Six bataillons d'Européens et douze de Cipayes, destinés à cette opération, se mirent en route à onze heures du soir. Ils devaient commencer l'attaque avant le lever du soleil. Le mauvais état des routes, abîmées par la pluie, retarda leur marche; à sept heures seulement du matin, le détachement anglais aperçut les Mysoréens, et il en était encore à deux milles. Il redouble aussitôt de vitesse pour s'emparer d'une hauteur qui domine leur gauche. Devinant leur intention, Tippoo dirige de ce côté un corps considérable; en même temps il fait charger par sa cavalerie l'aile droite des Anglais, au moment où ils passent un ravin profond avec quelque désordre. Lui-même, à la tête du reste de ses troupes, se porte sur leur front; il engage un feu très vif, tandis que le corps qui a gagné le pied des collines les

franchit pour les prendre en flanc. Les Anglais éprouvent une perte considérable; parvenus avec peine à se former, après avoir passé le ravin, ils se portent rapidement sur la colline. Ils y rencontrent une vive résistance, toutefois l'enlèvent. Le combat continue, et l'infanterie mysoréenne excite la surprise et l'admiration des Anglais. Elle soutient sans s'ébranler le feu des assaillants, défend chaque poste, puis se reforme partout où le terrain lui est favorable. Obligée enfin de céder le champ de bataille, elle se retire en bon ordre. La perte des Anglais fut de 600 hommes, celle de Tippoo à peu près égale.

Les Anglais demeurèrent ainsi les maîtres de passer la Cavéry; mais ce passage était devenu parfaitement inutile. La saison, trop avancée, ne permettait déjà plus d'entreprendre le siége de Seringapatam. D'un autre côté, l'armée se trouvait entièrement dénuée de moyens de transport. Depuis plusieurs jours, l'artillerie, traînée à bras, n'arrivait jamais avant le milieu de la nuit à l'endroit du campement. Au moment même où ils allaient atteindre leur but, où ils étaient parvenus à l'extrémité de leurs lignes d'opérations, les Anglais se trouvaient dans la nécessité de revenir sur leurs pas. Tant de fatigues et de misères étaient donc en pure perte! Tant de dépenses ruineuses pour le gouvernement ne produisaient aucun résultat! L'équipage de siége, les bagages les plus pesants furent détruits. Il n'y avait plus de temps à per-

dre pour sauver l'armée si la chose était encore possible. L'ordre de retourner à la côte de Malabar fut expédié en toute hâte au général Abercromby, qui ne le reçut pas sans quelque surprise. Lui aussi fut obligé de détruire son artillerie de siége et une partie de ses bagages; il enterra quelques pièces de canon à l'entrée de la passe et commença son mouvement rétrograde. En ce moment, les deux corps d'armée anglais se trouvaient dans une situation d'autant plus critique que l'ennemi connaissait à merveille leurs dangers et leurs embarras. Les jours précédents, le spectacle de leur artillerie péniblement traînée par les troupes avait déjà réjoui les yeux de ceux-ci. Le 26, l'armée anglaise commença tristement sa retraite, ses pièces tirées à bras, ses malades et ses blessés sur des brancards, car les charrettes étaient en fort petit nombre. Mais ce même jour l'événement le plus heureux et le plus inattendu vint relever le courage des Anglais. Quelques cavaliers mahrattes, après avoir rôdé une partie de la journée autour des Anglais, parvinrent à se joindre à eux; ils annoncèrent le corps d'armée de leur nation qui ne se trouvait plus qu'à une journée de marche. Les Mahrattes venaient de faire trois cents milles en moins d'un mois. Une centaine et plus de messagers (hircanahs) avaient été dépêchés par les chefs à lord Cornwallis; mais les routes étaient si bien gardées par Tippoo, l'armée anglaise si bien enveloppée par ses postes avancés, qu'aucun n'était parvenu. Les Mahrattes don-

nèrent à leurs alliés des vivres et des bœufs de trait, dont ceux-ci manquaient. Grâce à eux, le bétail qui restait encore aux Anglais, mais à demi mort de faim, revint à la vie. Leur nombreuse cavalerie entourait, comme d'une barrière mobile, une vaste étendue de terrain; bœufs et moutons pouvaient pâturer à l'aise dans l'intérieur de ces limites. Sans l'arrivée des Mahrattes, il est difficile de conjecturer ce que serait devenue l'armée anglaise; le petit nombre de bœufs d'attelage encore vivants ne pouvaient manquer de mourir en route; Bangalore contenait fort peu de grains; et, dans l'impossibilité de s'y arrêter, l'armée aurait probablement continué sa route sur Amboor. Loin de là, les choses prenaient dès lors une tournure toute différente.

Le dernier traité avait promis aux Mahrattes l'assistance d'un détachement de l'armée anglaise. Ce détachement, parti de Bombay le 20 mai 1790, franchit la passe d'Ambah, et se joignit à leur corps d'armée commandée par Purseram-Bhow, et consistant en 20,000 chevaux et 10,000 fantassins. La jonction se fit auprès de la ville de Coompta, à cinquante milles environ de la passe. Ne rencontrant aucune résistance, les Mahrattes avancèrent jusqu'à Darwar, une des forteresses de Tippoo, située sur la frontière du nord, à quelques milles au midi de la rivière Malpurva, à soixante-dix milles et à l'est de Goa. Le 18 septembre, ils prirent position, c'est-à-dire qu'ils dressèrent çà et

là leurs tentes au midi de la ville, à la distance de deux milles du fort, n'exécutant d'ailleurs aucun des travaux de la guerre des siéges. Ils se bornaient à amener tous les matins quelques canons sur une hauteur qui dominait la ville. Cette artillerie, protégée par un ou deux bataillons d'infanterie, faisait feu de temps à autre, puis rentrait le soir au camp. Les choses durèrent près de deux mois de cette manière; cependant, une attaque très vive fut enfin exécutée, le 13 décembre, par les assiégeants contre la ville. Le capitaine Little, chef du détachement anglais qui accompagnait l'armée des Mahrattes, la conduisait; malheureusement il fut blessé, et cette tentative n'eut pas le succès qu'on en pouvait attendre. Un renfort demandé à Bombay arriva dans les premiers jours de janvier, conduit par le colonel Frederick. Ce dernier remplaça le capitaine Little dans le commandement du détachement anglais; dès le lendemain de son arrivée, une entrevue fut convenue entre lui et Purseram-Bhow, général des Mahrattes. Escorté d'une compagnie de soldats européens, et d'une compagnie de grenadiers cipayes, précédé par les drapeaux de son régiment, suivi d'une troupe de musiciens, le colonel s'achemina vers le chef mahratte. D'après l'étiquette réglée, le Bhow l'attendait à moitié chemin, monté sur un magnifique éléphant, lui-même entouré d'un cortége considérable. Le colonel fut aussitôt conduit au durbar, qui se tenait dans une pagode à un mille du fort. Pur-

seram-Bhow était un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, d'une taille ordinaire, d'une physionomie douce et intelligente. Les deux chefs tombèrent d'accord de poursuivre les opérations de la guerre. Le siége continua donc, mais avec la même lenteur. Les Mahrattes s'étaient bien laissé persuader par les officiers anglais d'élever quelques batteries; mais, grâce à leur façon d'agir, le parti qu'ils en tiraient n'était pas considérable. Un canon venait-il d'être chargé, les artilleurs qui le servaient s'asseyaient à l'entour; on causait, on fumait, on racontait des histoires, on dormait. Au bout d'une heure, quelqu'un se souvenait qu'il y avait un coup à tirer. On le tirait effectivement. On suivait avec curiosité l'effet produit par le boulet. Si l'on apercevait quelque poussière s'élever sur le rempart, on poussait de triomphants houras; puis on reprenait la conversation interrompue. Celui qui racontait quelque merveilleuse histoire en reprenait le fil où il l'avait laissée; les commentaires s'ensuivaient en fumant et en mâchant du bétel, jusqu'à ce que l'idée de recharger le canon se présentât de nouveau à quelqu'un. D'ailleurs, de midi à trois heures, jamais le moindre bruit d'artillerie ou de mousqueterie; assiégeants et assiégés s'accordaient ce temps de repos par une sorte de convention tacite, mais jamais enfreinte.

Le colonel Frederick, homme d'un caractère aventureux et entreprenant, supportait difficilement cette lenteur. Il n'épargna ni prières, ni ex-

hortations pour décider les assiégeants à tenter un assaut général; ils s'y conduisirent avec beaucoup de bravoure, mais n'en furent pas moins repoussés. Parmi les morts se trouvèrent plusieurs officiers de mérite. Les jours suivants, un grand nombre de blessés dont les blessures en apparence étaient légères succombèrent : ce qui tenait à une espèce singulière de projectiles dont se servaient les assiégés. De la grosseur d'une balle, ils étaient formés de quatre morceaux de plomb réunis par une sorte de clou dont souvent la pointe les dépassait. A la moindre résistance, au moindre choc, ils éclataient en quelque sorte; les morceaux s'en séparaient, et déchiraient cruellement les chairs de la blessure. La moindre de ces blessures, dans certaines parties du corps, dans le ventre par exemple, était presque inévitablement mortelle. C'étaient de diaboliques balles, nous dit un brave officier qui les entendit souvent siffler à ce siége. Purseram-Bhow fit faire des représentations au commandant de Darwar sur la honte qu'il y avait à employer de semblables armes; ce procédé, disait-il, était indigne de braves soldats. Le kelledar répondit qu'il n'avait pas de meilleures balles pour le moment; il ajouta, avec une courtoisie ironique, qu'il regrettait beaucoup qu'elles ne fussent pas du goût de Purseram-Bhow. D'ailleurs, à cela près de ces diaboliques balles (1), les Anglais n'étaient nullement

(1) Captiaine Little.

à plaindre. Un seul bataillon étant de garde à la fois au poste avancé, le tour ne venait que tous les quatre jours pour chacun. Le reste du temps se passait fort agréablement; le pays d'alentour foisonnait en gibier; le bétail, les légumes, les fruits étaient en abondance; le campement qui s'étendait sur un espace immense présentait les scènes les plus variées. Les soldats jouaient à des jeux de hasard, préparaient leurs armes, exerçaient leurs chevaux; des prêtres accomplissaient des cérémonies religieuses; des marchands ouvraient leurs boutiques autour desquelles se pressait la foule. Çà et là des groupes de jeunes femmes, accompagnées d'un musicien, représentaient des pantomimes ou des drames, chantaient d'anciennes légendes; souvent aussi improvisaient de nouveaux récits dont les derniers événements formaient le sujet. Dans ceux-ci, les exploits du détachement anglais n'étaient point oubliés. Les noms des officiers, même des soldats européens, venaient alors se mêler de temps à autre à ceux des grands capitaines mahrattes, ou bien encore à ceux des héros fabuleux des grands poëmes épiques de l'Inde.

Le 24 février, la tranchée des Mahrattes arrivait à peu près jusqu'au pied des glacis. De là de fréquentes escarmouches entre les assiégeants et les Mysoréens. Dans une de ces escarmouches, un officier qui commandait un corps de Mahrattes eut la jambe brisée par un biscaïen; tirant aussitôt son

sabre, il se coupa ce membre mutilé sans laisser échapper la moindre plainte. Des fièvres épidémiques, promptement multipliées par la chaleur du climat, éclatèrent bientôt parmi les Anglais. Le colonel Frederick fut au nombre des malades. Le 8 mars, les assiégés firent une vigoureuse sortie; Purseram, qui en était averti dès le point du jour, n'avait pas quitté la tranchée d'un seul instant. Le 13, le colonel Frederick rendit le dernier soupir; son caractère hardi, impétueux, ne pouvait se ployer aux lenteurs de ce siége, auquel il était obligé d'assister. Il comprenait l'influence funeste que pouvaient avoir tous ces délais sur le sort du corps d'armée principal. Ces angoisses d'esprit, s'ajoutant aux souffrances du corps, triomphèrent de la force de sa constitution et le firent succomber. Le commandement du détachement anglais échut alors au major Sartorius. Les assiégés firent de nombreuses sorties pendant la dernière quinzaine de mars; dès le 29, les tranchées avaient cependant gagné la crête du glacis; une compagnie de Cipayes parvint à s'y loger. Le 30, éclata un orage terrible; toutefois les travaux n'en furent point interrompus, car les Mahrattes eux-mêmes commençaient à comprendre la nécessité de se hâter. Sur la demande du commandant de Durwar, qui témoignait le désir d'entrer en négociation, les hostilités furent interrompues le 31, puis reprises et continuées les deux jours suivants. Le 3, les conditions de la capitulation furent dé-

finitivement réglées; le vieux Kelledar abandonna les murs qu'il avait long-temps et vaillamment défendus, et se rendit en palanquin à la tente de Purseram-Bhow. Il portait une robe entièrement blanche, serrée au corps par une riche ceinture; son air était grave, triste, mais fier et nullement abattu; une vieille cicatrice achevait de donner à l'ensemble de sa personne un air martial, belliqueux. Un grand nombre d'officiers anglais s'étaient placés sur son passage pour considérer l'adversaire qu'ils venaient de combattre. Salué par quelques uns d'eux, il s'empressa de prévenir lui-même les autres par un salut plein de noblesse et de dignité.

Darwar était un des boulevards de la frontière septentrionale de Tippoo; cela rendait essentiel pour les Mahrattes de s'en emparer avant de pénétrer plus avant dans les États du sultan. La possession de cette place assurait leurs communications avec leur propre pays; elle les eût mis à même, s'ils s'en fussent emparés plus tôt, de faire une diversion favorable aux Anglais en ravageant les États de Tippoo, en coupant ses convois, en détruisant ses magasins. Laissant immédiatement Darwar, l'armée mahratte se dirigea à petites journées vers Toombudra; elle triompha aisément, chemin faisant, de la résistance que tentèrent de lui opposer quelques petits forts mysoréens. Dès le mois de mai, Purseram-Bhow s'occupa de sa jonction avec lord Cornwallis. Ce dernier, dans une lettre adressée à Poonah, lui avait donné rendez-vous sous les

murs de Seringapatam. Apprenant la marche de l'armée anglaise sur cette capitale, Purseram-Bhow se hâta de se diriger de ce côté avec toute la diligence possible. Pendant cette route, il opéra sa réunion avec le corps d'armée de Hurry-Punt. Cet autre chef était entré dans les États de Tippoo par une route plus à l'est, recouvrant dans sa marche les conquêtes jadis faites sur les Mahrattes par Hyder et son fils. Les forces de Purseram-Bhow montaient alors à 20,000 hommes, celles de Harry-Punt à 12,000 hommes, tant infanterie que cavalerie. Le 28 mai, se fit, comme nous l'avons déjà dit, la jonction de ces chefs mahrattes et du général anglais ; et dès les jours suivants survinrent quelques difficultés. Les Mahrattes ne pouvaient reprendre la campagne, ou du moins ne le voulaient pas, à moins de recevoir quelques secours en argent. Lord Cornwallis consentit à leur faire un prêt de douze lacs de roupies. Dénué lui-même pour le moment de ressources pécuniaires, il se servit d'un expédient hardi : il donna l'ordre au gouverneur et au conseil de Madras de se saisir de l'argent porté par les vaisseaux venant de la Chine, de le faire frapper en roupies, et de le lui envoyer dans le plus bref délai possible.

Dans toute l'étendue de ses États, Tippoo avait annoncé le combat du 15 mai comme une grande victoire. Bien qu'il eût perdu le champ de bataille, les résultats lui étaient en effet tout-à-fait favorables; les Anglais se voyaient obligés de se

retirer après avoir détruit leur artillerie et leurs bagages. Le 26, il fit tirer le canon pour célébrer sa propre victoire et leur retraite. En même temps qu'il trompait ainsi le peuple de Mysore, en quelque sorte à l'européenne, il ouvrait d'un autre côté des négociations avec lord Cornwallis. Dès le 18 février, à l'époque où l'armée anglaise s'était mise en marche, il avait déjà fait quelques ouvertures qui furent repoussées; il renouvela ces tentatives. Il revenait sur le hasard qui, selon lui, avait amené contre son gré l'attaque des lignes de Travancore, se défendait de toute idée d'insulte au gouvernement anglais, et demandait à rentrer en négociation. A cela nulle réponse; alors, le 27 mars, dans une autre dépêche, il offrit d'envoyer un ambassadeur; lord Cornwallis déclina cette offre, alléguant qu'il n'était point autorisé à traiter pour ses alliés le nizam et les Mahrattes; or, il ne voulait pas séparer les intérêts anglais de leurs propres intérêts. Dans le cas où le sultan voudrait mettre ses propositions par écrit, le général anglais lui offrait toutefois d'en donner connaissance à ses alliés. Le 17 mai, ne voulant pas demeurer en arrière de la générosité de Tippoo, il lui renvoya les prisonniers d'Ariskery. Le sultan fit encore de nouvelles propositions d'entrer en négociations. Lord Cornwallis répondit par de nouvelles instances de mettre ces propositions par écrit; il ajouta que le nizam et les Mahrattes s'empresseraient sans doute de nommer des commissaires pour les examiner; il

avertissait en même temps Tippoo que dans le cas où celui-ci désirerait une suspension d'hostilités, il était disposé à l'accorder. Cette communication, faite le 19, demeura quatre jours sans réponse. Au bout de ce temps, Tippoo, rompant enfin le silence, ne dit pas un mot de la suspension d'hostilités, mais insista de nouveau pour que des commissaires fussent nommés, afin de régler les points en litige. Lord Cornwallis commença à se relâcher sur le point des propositions par écrit, sur lequel il avait d'abord insisté comme indispensable; il proposa d'envoyer des commissaires à Bangalore, tant en son nom qu'en celui de ses alliés. Cette lettre, comme la précédente, demeura quelques jours sans réponse. Mais le 27, l'armée étant alors en vue de Seringapatam, le principal interprète persan de l'état-major reçut une dépêche du secrétaire de Tippoo; accompagnée d'un présent de fruits offert par celui-ci au général anglais. La réception de ce présent pouvait peut-être exciter quelque défiance et quelque jalousie parmi ses alliés; aussi le présent fut-il renvoyé sans qu'on y eût touché. L'armée avait cru voir dans l'arrivée des chameaux chargés de ces fruits l'annonce d'une paix prochaine; elle battit des mains quand ils reprirent le chemin du camp mysoréen avec les corbeilles de fruits intactes. Le 19, Tippoo répondit enfin à la lettre de Cornwallis. Après s'être longuement étendu en vagues assurances de son désir de la paix, il finissait par demander qu'avant de com-

mencer la négociation, lord Cornwallis fût au-delà des frontières du Mysore.

L'armée combinée se retira sur Bangalore; elle n'y fit point de séjour, et, passant la rivière de Madoor, marcha dans la direction du nord. Un détachement fut chargé de reconnaître Hoolidroog, place qui pouvait résister long-temps, si la garnison eût été en disposition de le faire; elle se rendit tout au contraire à la première sommation, à cette seule condition que les propriétés particulières seraient respectées. Des approvisionnements assez considérables en bétail et et en grains s'y trouvaient renfermés. Le fort ne parut pas valoir la peine d'être conservé, parce qu'il aurait fallu y laisser une garnison assez considérable : on le fit sauter. Après quelques marches et contre-marches, lord Cornwallis vint prendre position dans les environs de Bangalore. Le moment était arrivé de songer sérieusement à pourvoir aux besoins de l'armée, dont la situation, sous ce rapport, devenait critique. Les Mahrattes avaient bien des approvisionnements de grain et de bétail, mais s'ils consentaient à en céder aux Anglais, c'était à des prix excessivement élevés. D'ailleurs, ces ressources, dont lord Cornwallis profita d'abord avec empressement, ne tardèrent pas à devenir insuffisantes; elles menaçaient de jour en jour de s'épuiser. Dans cette circonstance, un officier de la Compagnie, le capitaine Read, suggéra un moyen de se tirer d'affaire. Le capitaine Read, fort au courant des mœurs, des langues, des usages

de l'Inde, donna au général en chef le conseil d'avoir recours à une sorte de caste nomade, spécialement vouée au commerce des grains; les membres de cette caste, ou tribu, sont connus dans l'Inde sous le nom de Lambadys ou Brindjarries.

Les Lambadys sont une de ces nombreuses castes nomades qui errent çà et là dans l'immensité de la presqu'île. Leur origine n'est pas bien connue; par la religion, les coutumes, les mœurs, la langue même, ils diffèrent sur beaucoup de points de la plupart des autres castes. Une ressemblance physique assez marquée rend toutefois probable une communauté d'origine entre eux et les Mahrattes; la distinction du tien et du mien leur est aussi encore plus étrangère s'il est possible. En temps de guerre, les armées belligérantes des princes du pays sont leur rendez-vous ordinaire; ils y arrivent de toutes parts, attirés qu'ils sont par le désordre et la confusion, comme les animaux de proie sur un champ de bataille par l'odeur des cadavres. D'ailleurs, ils se rendent utiles en approvisionnant les armées: car ce sont eux qui dans toute l'Inde font exclusivement le commerce des grains. A dos de bœufs et de chameaux, ils le transportent à d'immenses distances, en convois si nombreux, qu'on dirait des corps d'armée. Les Lambadys ne logent jamais dans les maisons, mais campent au dehors en disposant leurs tentes avec une sorte de régularité; ils ne manquent pas de courage, et font une grande résistance quand on les attaque.

Observant, du reste, la plus stricte neutralité entre les parties belligérantes, ils n'ont pour but que de vendre leurs grains et de louer leurs attelages à qui les paie le plus cher. Cette tribu est de toutes celles de ces contrées celle dont les mœurs sont les plus rudes, les plus brutales, les plus farouches. Leurs traits grossiers, leur malpropreté révoltante en font un objet d'horreur. Leurs femmes sont renommées par leur lubricité : on les voit parfois, réunies en troupe, en quête d'hommes, et ceux qu'elles rencontrent sont forcés de satisfaire leurs désirs sous peine de périr. Entre autres coutumes singulières, ils ont celle de ne jamais boire d'eau de rivière ou d'étang ; les usages de leurs castes leur défendent de se désaltérer ailleurs qu'à des puits ou à des sources. Quand cette espèce d'eau vient à manquer, pour s'en tenir à la lettre de la loi, ils creusent un petit trou au bord de la rivière ou de l'étang, et c'est là qu'ils puisent l'eau qui leur est nécessaire et qui semble ainsi provenir de source ou de puits. A d'autres coutumes aussi étranges, les Lambadys joignent l'usage atroce d'immoler des victimes humaines. Le terrible sacrifice est-il résolu, la première personne que le hasard leur offre devient leur victime ; ils l'enlèvent, s'enfuient avec elle dans quelque lieu désert ; et là creusent une fosse, où ils l'enterrent jusqu'au cou. Ils lui placent alors sur la tête, demeurée dehors, une espèce de grande lampe faite avec de la farine pétrie qu'ils emplissent d'huile et

où ils mettent quatre mèches allumées. Hommes et femmes se prennent alors par la main, forment un grand cercle, et dansent autour de la victime en poussant de grands cris, en chantant, ou plutôt en hurlant certaines litanies religieuses jusqu'à ce qu'elle ait expiré (1).

Tels étaient les nouveaux alliés avec lesquels le capitaine Read mit les Anglais en communication. A la nouvelle qu'on avait besoin d'eux, les Lambadys se hâtèrent d'accourir. En peu de jours, les premières arrivées de leurs bandes fournirent dix mille charges de grain. 40,000 bœufs de trait avaient succombé dans la dernière campagne. De nombreux agents eurent mission d'en acheter à tout prix à Madras ou ailleurs. D'un autre côté, les officiers européens se chargèrent de transporter leurs propres tentes moyennant une indemnité mensuelle; les officiers des Cipayes prirent un engagement analogue pour leurs propres tentes et celles de leurs bataillons; et ces mesures produisirent quelque soulagement. Cent éléphants du Bengale arrivèrent en outre à Velore. D'ailleurs, les armées confédérées n'en durent pas moins se séparer, pour la facilité des subsistances, jusqu'à l'ouverture de la campagne suivante. Le nizam rappela sa cavalerie détachée auprès de l'armée anglaise; Hurry-Punt demeura à Bangalore avec les Anglais; Purseram-Bhow, avec le détachement

(1) L'abbé Dubois, t. I.

anglais commandé par le capitaine Little, dirigea sa course vers Sera. Aucune tentative de Tippoo contre l'un ou l'autre de ces corps d'armée ne semblait à redouter; lui-même aurait trop eu à craindre d'être inquiété dans sa retraite. Sa situation devenait critique; il suffit, pour s'en convaincre, d'un coup d'œil jeté sur les résultats de la campagne.

L'armée anglaise ne possédait aucun poste à l'ouest de Bangalore; elle s'était, en outre, retirée de Seringapatam après en avoir pour ainsi dire touché les murailles, jusqu'aux confins du Carnatique. Cependant, depuis le commencement de mai, la puissance de Tippoo se trouvait grandement réduite. Les intempéries de la saison, funestes à la moitié de la cavalerie des Anglais, et presque à la totalité de leurs bœufs de trait, ne l'avaient pas épargné, et les résultats en étaient bien plus fâcheux pour lui. La plus grande facilité existait pour ceux-ci à se procurer des chevaux et des bœufs; cerné de tous côtés, c'était au contraire pour le sultan la chose impossible. A sa dernière apparition sur les bords de la Cavery, il n'avait pas plus de 4,000 chevaux, nombre bien amoindri depuis lors, par leur séjour dans les environs de Seringapatam, contrée exposée aux vents glacés de la mousson de l'ouest (1). Jadis le sultan tirait principalement ses appro-

(1) Selon le capitaine Little, les ravages de ces vents équivalent quelquefois à ceux de la peste.

visionnements du territoire des Mahrattes et du nizam, ressource alors anéantie par la guerre. Moins maltraitée que la cavalerie, l'infanterie avait fait cependant des pertes considérables; elle aussi se trouvait de beaucoup diminuée. Aucun moyen ne lui restait de réparer ces pertes : les environs de Seringapatam étaient complétement dépeuplés, les provinces éloignées dans les mains de ses ennemis, ou n'ayant avec lui que des communications très précaires. Dans leur marche pour rejoindre les Anglais, les Mahrattes avaient ravagé la plus grande partie des provinces situées entre Serah et Seringapatam; ils firent de même dans leur marche rétrograde sur Bangalore. Dans toutes ces provinces, on ne rencontrait que des villages brûlés, désertés de leurs habitants fuyant au loin le théâtre de la guerre, ou bien cachés dans les bois et les rochers. Les places contenant les magasins de Tippoo, outre Seringapatam, étaient Chitteldroog, Gooty, Ballary et Currumconda : toutes régulièrement investies, ou à peu près bloquées. Les seuls lieux d'où quelques vivres pouvaient encore venir étaient Bidanore et une partie de la côte de Malabar; il arrivait encore de là, mais à peine en quantité suffisante, quelque bétail et un peu de grain pour sa consommation journalière. L'affaiblissement de son armée l'empêchait de tenter quelque grande opération offensive. Réduit aux seuls magasins de Seringapatam, il se fût trouvé, en courant cette chance, dans l'obligation d'em-

porter tout avec lui ; sa marche en fût devenue aussi lente que celle des Anglais. Ce précieux avantage des mouvements rapides et inattendus eût été perdu pour lui. Dans une situation bien différente, les Anglais étaient au centre de la domination de Tippoo, avec une armée tout aussi forte qu'à leur premier passage des ghauts, en mesure de se recruter, suivant l'occasion, d'Européens ou de Cipayes. La détresse de vivres et de bétail dont on avait un moment souffert n'existait plus ; le Carnatique fournissait d'abondantes ressources. Ils occupaient la contrée délivrée d'ennemis depuis le mois de février, tout aussi bien cultivée qu'elle eût pu l'être au sein de la plus profonde paix. Ils avaient pris position dans le voisinage de Seringapatam. Tippoo ne pouvait les empêcher d'en former le siége, dont l'issue pouvait amener la ruine de sa domination.

Le 22 décembre 1790, la guerre contre Tippoo devint le sujet d'une vive discussion dans le parlement. Fox prit le premier la parole ; il attaqua la justice de la cause des Anglais ; car, selon lui, l'agresseur était le rajah de Travancore, tant par ses lignes construites sur le territoire de Cochin, que par ses achats des Hollandais. Il blâma de même le système politique suivi. Les Mahrattes étaient, disait-il, les ennemis les plus dangereux des Anglais dans l'Inde ; il démontra que la politique anglaise devait tendre avant tout à asseoir sur une base solide une alliance avec Tippoo ; d'ailleurs, les ressources de celui-ci rendaient toute guerre avec lui

plus difficile et plus dispendieuse qu'avec tout autre. Or, les finances de la Compagnie, dans l'état d'épuisement où elles étaient, pourraient-elles suffire à tant de dépenses nouvelles? Fox, appliquant à l'Inde les idées de la politique européenne, s'efforçait d'y retrouver une sorte de balance de pouvoirs analogue à celle qui avait existé en Europe; il craignait surtout de voir l'équilibre de ces pouvoirs troublé par l'ambition de la Compagnie. Plusieurs orateurs, entre autres MM. Francis et Happesly, parlèrent dans le même sens. Au commencement de l'année suivante le traité d'alliance avec les Mahrattes ayant été connu en Angleterre, la même question se reproduisit. Fidèle aux mêmes idées, Fox attaque de nouveau cette alliance avec un acharnement extrême; le pillage, la ruine et la destruction d'un prince légitime en étaient, suivant lui, le but; il disait encore : « Les progrès des lumières, de la justice, de la civilisation, tendent à introduire en Europe une politique nouvelle; toute alliance offensive est au moment de disparaître de notre droit public, et c'est ce moment qu'on choisit pour faire fleurir plus que jamais ce genre d'alliance dans l'Inde! » En réponse à Fox, le ministère, par l'organe de Pitt, s'efforça de prouver que la guerre et les alliances dont il s'agissait étaient toutes défensives. Il en démontrait la justice; il prouvait la nécessité où s'était trouvé le gouverneur-général de mettre les établissements anglais à l'abri des tentatives ambi-

tieuses de Tippoo; il lui prédisait une heureuse issue, qui assurerait la paix pour long-temps. Sur la proposition de M. Dundas, les trois motions suivantes furent mises aux voix : 1° que Tippoo avait violé le traité qui le liait aux Anglais par son attaque sur les lignes de Travancore; 2° que lord Cornwallis avait mérité l'approbation du parlement pour sa résolution de poursuivre la guerre avec vigueur; 3° qu'il l'avait également méritée pour le traité passé avec le nizam et les Mahrattes; toutes trois passèrent sans division. La faveur publique ne se borna pas à de vaines paroles à l'égard du gouverneur-général. La cour des directeurs lui envoya 500,000 liv. sterl. en espèces, un renfort d'artillerie, de nouvelles recrues; elle vota en outre une augmentation de fonds de dépense pour un corps de troupes royales dont elle avait demandé le service. Enfin elle s'occupa de mettre immédiatement en exécution toutes ces mesures.

Après la campagne, les Anglais, le nizam et les Mahrattes s'étaient séparés. Les grandes opérations de la guerre demeurèrent dès lors suspendues; toutefois, les trois corps d'armée ne restèrent pas oisifs. Pendant la campagne, l'armée du nizam s'était emparée des deux forts de Gunjicottah et de Kopaul. Ni l'une ni l'autre de ces places n'eût pu être prise sans le détachement anglais. Depuis le mois d'août, cette armée était employée au siége de Goorumcondah. La ville était défendue par deux forts, l'un en plaine, l'autre

sur une colline élevée. L'artillerie du nizam n'avait produit d'effet ni sur l'un ni sur l'autre. Il fallut demander à Bangalore un renfort d'artillerie anglaise; celle-ci, deux jours après son arrivée, avait déjà ouvert une brèche au moins élevée de ces forts. Des préparatifs furent faits pour l'assaut, les Anglais offrirent au nizam de le conduire eux-mêmes; ils réussirent complétement et sans grande perte. Peu après un détachement considérable arriva d'Hyderabad sous la conduite du second fils du nizam. Le second ou le plus élevé de ces forts paraissait trop fortifié pour qu'il fût possible de l'enlever d'assaut. On se contenta donc de laisser dans celui déjà capturé un détachement chargé d'y établir une palissade. Pendant ce temps, le corps principal de l'armée anglaise s'était posté dans le voisinage de Colar dans le but de couvrir un convoi qu'on attendait de Madras; le parti à tirer de ce mouvement n'échappa point à la perspicacité de Tippoo. Hyder-Saëb, son fils aîné, apparut tout-à-coup devant Goorumcondah à la tête d'un petit détachement; il s'empara du fort inférieur, et fit prisonnier le détachement chargé de construire la palissade. Cette manœuvre força le corps d'armée de Cornwallis à revenir sur ses pas, et d'abandonner la protection du convoi. Ce dernier avait franchi les Ghauts et atteint Vincatghery, et aurait sans doute couru le plus grand danger si le détachement de Hyder-Saëb eût été plus considérable; mais celui-ci dut se contenter de jeter

des secours dans Goorumcondah, emmenant avec lui quelques unes des familles les plus considérables du pays; il effectua ensuite sa retraite sur Seringapatam.

L'armée anglaise, de son côté, mettait le temps à profit. La passe de Polycade donnait un passage facile de l'intérieur du Mysore dans le Carnatique, c'est par là que s'étaient faites les principales excursions de l'ennemi. Elle était commandée par deux forts, Oossoor et Ragocottah; lord Cornwallis résolut de s'en emparer, et le 4 juillet il mit l'armée en marche sur la première de ces deux places. Son artillerie de siége consistait en quatre pièces de gros calibre, qui heureusement n'avaient pas été emmenées à Seringapatam; son artillerie de campagne, en quatre pièces de fer de douze. La place était bien fortifiée; à l'approche des Anglais, elle n'en fut pas moins abandonnée par sa garnison. Sous les ordres du major Gowdie, un autre détachement s'achemina sur Ragocottah, qui, ainsi que Goorumcondah, consistait aussi en deux forts séparés, l'un au pied, l'autre au sommet d'une montagne escarpée. Les Anglais prirent d'assaut le premier fort, puis, en poursuivant les fugitifs, s'emparèrent en outre de deux murailles qui fermaient le passage de celui-là au second. Ce dernier, soit par les ouvrages dont il était entouré, soit par la nature même de sa situation, était susceptible d'une longue défense. Le major Gowdie avait l'ordre de se borner à lui faire une sommation, puis de se re-

tirer s'il n'était pas écouté, tout au plus d'essayer une première attaque. Cependant, comme le logement qu'il avait fait sur la montagne mettait ses troupes à couvert du feu de la place, il demanda à lord Cornwallis l'autorisation de continuer le siége. Cette conduite hardie, secondée par la nouvelle de l'arrivée du reste de l'armée anglaise qui parvint au kelledar, produisit l'effet désiré. La place ouvrit ses portes; les propriétés particulières furent respectées, le kelledar et sa famille obtinrent la faculté de se retirer dans le Carnatique. D'autres forts de moindre importance situés dans l'intérieur de la passe se rendirent, sans tenter de résistance. Un convoi anglais avait quitté Madras, et s'acheminait par Amboor, il reçut l'avis de se diriger vers le corps d'armée principal par la route nouvellement ouverte. L'armée demeura dans les environs de Oossoor pour couvrir sa marche. Il arriva le 10 août, et sa vue réjouit singulièrement l'armée. C'était, il est vrai, un magnifique convoi : cent éléphants chargés d'argent, et dix mille bœufs de riz, marchaient deux à deux, suivis d'une centaine de chariots portant de l'arack; le tout accompagné de quelques centaines de coolies. A cette époque, Tippoo fit de nouvelles ouvertures pour la paix; elles ne furent point écoutées, par suite de certaines difficultés de forme.

Les communications des Anglais avec le nord ainsi qu'avec l'armée du nizam ne tardèrent pas à devenir fort difficiles; elles étaient interceptées

par quelques forts situés entre Bengalore et Goorumcondah. La brigade du major Gowdie fut de nouveau mise en réquisition et chargée de les réduire. Le major se présenta d'abord devant Nundydroog ; ayant sous ses ordres un régiment européen, six bataillons de Cipayes, six pièces d'artillerie de siége et quatre mortiers. Situé au sommet d'une montagne de dix-sept cents pieds inaccessible sur la presque totalité de sa surface, le fort ne pouvait être assailli que d'un seul côté, et de ce côté il était défendu par une double enceinte et par un ouvrage avancé qui couvrait la porte d'entrée. Une route fut tracée sur les flancs d'une montagne voisine, et l'artillerie mise en batterie sur un plateau qui la couronnait. Mais, aux premiers coups, on s'aperçut qu'elle était trop éloignée du but; son feu ne pouvait produire aucun effet. Il fallut essayer d'une attaque par la montagne même sur laquelle le fort était situé; l'artillerie fut portée par les éléphants, qui eurent besoin, pour accomplir cette tâche sur une pente presque à pic, de toute leur force et de toute leur adresse. Après quatorze jours d'un travail non interrompu, les batteries furent élevées, et en peu de temps deux brèches pratiquées à l'enceinte extérieure. L'autre enceinte, à quatre-vingts verges de la première, se trouvait à l'abri des boulets. Le commandant du fort fut sommé, refusa, et l'assaut fut résolu; lord Cornwallis, nouvellement arrivé parmi les assiégeants, l'engagea alors à renvoyer les femmes, les enfants,

les vieillards, enfin tout ce qui ne portait pas les armes. Le général Meadows s'offrit à conduire l'entreprise. Le projet était de pénétrer dans la première enceinte par les brèches, d'enlever par escalade l'enceinte intérieure; si cette tentative d'une extrême hardiesse échouait, de faire au moins un logement entre les deux enceintes pour procéder de là à une attaque régulière.

Le soir venu, les compagnies désignées pour l'assaut se trouvaient placées à droite et à gauche des brèches, où des logements avaient été pratiqués. Pendant ces moments d'attente, le bruit se répandit parmi les soldats qu'une mine était pratiquée sous les remparts ennemis: «S'il y a une mine, dit gaiement le général Meadows, ce ne peut être qu'une mine d'or,» faisant allusion au butin qui devait suivre la victoire. A minuit, les derniers ordres furent donnés, tout le monde se tint prêt à agir au signal convenu: c'était un coup de fusil qui devait être tiré de la tente du général en chef. A peine est-il entendu, que les compagnies s'élancent au pas de course et gagnent le pied de la brèche. En ce moment, le fort est tout-à-coup illuminé d'une lumière vive et bleuâtre; un feu de mousqueterie très vif part des parapets; de grosses pierres, des quartiers de rochers, roulent çà et là le long des flancs de la montagne. L'artillerie ni la mousqueterie ne produisent pas beaucoup d'effet; en revanche, les pierres et les rochers enlèvent de nombreuses files de soldats; elles les entraînent,

les écrasent sur les flancs de la montagne. Les deux brèches sont rapidement franchies; les assaillants se précipitent alors vers la seconde enceinte; leur rapidité est telle, qu'ils ne donnent pas le temps à la garnison d'en barricader les portes, à peine même celui de les fermer; aussi, après une résistance de peu de durée, sont-elles enfoncées. Tout cela s'était passé avec une promptitude extrême, et par cette raison la perte ne fut considérable ni du côté de la garnison ni de celui des assaillants.

De Nundydroog, le gros de l'armée se porta dans la passe dans le but de protéger les convois venant de Madras. Un détachement, sous les ordres du colonel Maxwell, fut envoyé dans la vallée de Baramhal. Ce détachement, après avoir soumis un fort de peu d'importance nommé Panagra, se porta devant un autre fort nommé Kistnogherry; ce dernier, comme la plupart de ceux de l'Inde, était aussi situé sur une montagne élevée et d'un accès difficile. Le colonel Maxwell n'étant point en mesure de faire un siége régulier, voulait seulement s'emparer du pettah, entouré de murailles et situé au bas de la montagne; il en vint à bout sans difficulté. Mais alors l'ardeur des assaillants les emporta; ils s'élancèrent à la poursuite de l'ennemi, dans l'espoir d'entrer dans le fort en même temps que les fugitifs. Ceux-ci eurent à peine en effet le temps de fermer les portes. Les assaillants n'avaient point d'échelle; il leur fallut quelque temps pour s'en procurer. Elles furent dressées, appliquées à la muraille;

mais d'énormes pierres, roulées du haut des remparts, les brisèrent, les renversèrent en peu d'instants, avec les soldats dont elles étaient chargées. Les mêmes tentatives furent renouvelées pendant deux heures; mais un clair de lune permettait aux assiégés de voir ce qui se passait; ils pouvaient rouler leurs pierres ou diriger leur feu presque à coup sûr sur tout ce qui se montrait sur les flancs de la montagne. Force fut de renoncer à l'entreprise; le colonel Maxwell se décida à effectuer sa retraite. Il soumit quelques autres forts d'une moindre importance; après quoi il opéra sa jonction avec le corps d'armée principal.

Entre Bangalore et Seringapatam se trouve une chaîne de collines couvertes de bois, s'étendant des environs de Bangalore à la rivière Madoor. Ce pays, par lui-même d'un accès fort difficile, est parsemé de forts susceptibles d'une longue défense; il forme une sorte de zone de postes retranchés à l'entour de Seringapatam. Le plus considérable parmi eux était celui de Savendroog; sa possession mettait d'ailleurs les Mysoréens à même d'intercepter les communications des Anglais avec Bangalore, dans le cas où ceux-ci assiégeraient Seringapatam. Lord Cornwallis résolut de s'emparer d'abord de ce point important. La montagne, au sommet de laquelle se trouvait Savendroog, de sept à huit milles de circonférence à sa base, s'élevait presque perpendiculairement; une forêt naturelle pour ainsi dire impénétrable la couvrait presque

entièrement. D'épais bambous avaient été semés par la main des hommes là où elle venait à cesser. Un sentier étroit, tortueux, pratiqué dans le bois, et coupé çà et là par des barricades, menait de la base au sommet de la montagne. Plusieurs ouvrages détachés avaient été élevés sur les pentes les moins escarpées ; enfin, pour que rien ne manquât à ce système de défense, à quelques centaines de pieds de la base la montagne se partageait en deux sommets, dont chacun couronné par une forteresse. Les exhalaisons et l'humidité de la forêt en rendaient le voisinage aussi périlleux qu'elle-même était périlleuse à attaquer. En apprenant la nouvelle de ce siége, Tippoo s'en réjouit hautement : « Le fer et le feu, disait-il, nous déferont de la moitié de l'armée anglaise, la peste de l'autre moitié. » Le colonel Stuart, chargé de l'entreprise, prit position le 10 septembre, au pied de la montagne. Dès le lendemain, les ingénieurs s'occupèrent de se frayer un chemin, à force de travaux, sur ses pentes les moins escarpées. Les assiégés, partageaient la confiance de Tippoo dans la force de la place ; ils laissèrent les Anglais faire paisiblement leurs approches, élever leurs batteries, transporter leur artillerie avec d'immenses travaux ; ils n'opposèrent aucune résistance, ils ne tentèrent pas même une sortie. Cependant, le 18 décembre, l'artillerie put ouvrir son feu. Le 21, la brèche fut jugée praticable, et l'assaut décidé pour ce même jour. Lord Cornwallis et le général Meadows gravirent alors la montagne, et se

placèrent dans les tranchées; ils se proposaient d'assister au grand spectacle qui se préparait. A onze heures du matin, deux coups de canon donnent le signal. La musique du 32e régiment joue l'air *Britons strike home ;* les compagnies désignées pour l'assaut s'avancent résolument au pied de la brèche; les assiégés accourent pour la défendre, mais ils sont frappés d'une terreur panique à l'aspect des Européens; cet excès de hardiesse leur avait toujours paru impossible; ils lâchent promptement pied. A la tête de la première compagnie, le capitaine Gage pénètre sans difficulté dans l'intérieur de la place. Les assiégés cherchent alors à gagner l'autre fort, situé sur le sommet opposé; ils se précipitent dans l'étroit sentier qui doit les y conduire; mais pressés, entassés, ils ne peuvent bientôt ni avancer ni reculer. Quelques coups de canon tirés sur cette foule en augmentent le désordre et la confusion. Le capitaine Monson, à la tête d'une compagnie de grenadiers, se met à la poursuite des fugitifs. Ils ne tardent pas à les atteindre; une centaine d'entre eux périt sous le sabre et la baïonnette; d'autres roulent dans les précipices qui, des deux côtés, bordent le sentier où ils se trouvent; d'autres enfin, mais en plus petit nombre, sont faits prisonniers. Les Anglais franchissent en même temps qu'eux toutes les barrières qu'ils trouvent sur le chemin, ils arrivent aux portes de l'autre fort, et s'en emparent aussi sans éprouver la moindre résistance. Mal-

gré la hardiesse, ou pour ainsi dire à cause de la hardiesse de l'entreprise, qui frappa de terreur les assiégés, les Anglais ne perdirent pas un seul homme.

Ootragood était une autre forteresse à peu près du genre de Savendroog ; le colonel Stuart fut désigné à ce choix par le succès du siége de cette dernière, et chargé de la réduire. A l'époque où l'armée s'était portée devant Seringapatam, cette forteresse avait été sommée par lord Cornwallis. Le commandant répondit : « J'ai mangé le sel de Tippoo pendant vingt ans ; si vous voulez ma forteresse, prenez d'abord Seringapatam. » Les mêmes sentiments l'animaient encore ; il fit même tirer sur un parlementaire qui lui fut envoyé. Toutefois la défense ne répondit guère à l'énergie de ces paroles ; l'escalade ayant été donnée dès le lendemain, les assiégés s'enfuirent à la première apparition des Anglais sur les remparts. A peine si quelques coups de fusils furent tirés sur les soldats qui enfonçaient les portes ; deux seulement furent blessés. Pour éviter le sabre et la baïonnette, les assiégés se précipitèrent en toute hâte du haut des remparts sur des rochers, où bon nombre d'entre eux trouvèrent la mort. Le kelledar fut fait prisonnier avec un petit nombre des siens. Il raconta que sa garnison s'était révoltée à l'approche des Anglais, que plus de 400 soldats avaient déserté pendant la nuit. La chute de ces places, dont la force était connue de tout le pays, entraîna celle

de plusieurs autres moins importantes. La ligne de communication fut rendue parfaitement sûre entre toute la chaîne des postes anglais. Un nouveau convoi fort considérable arriva de Madras. Les Lambadys continuaient à se montrer fort exacts à approvisionner l'armée. 50,000 bœufs étaient journellement employés à apporter des grains qu'ils allaient quelquefois acheter jusqu'au centre même de la domination de Tippoo. L'amour du gain leur faisait braver tout péril. Enfin, ce qui n'était encore arrivé à aucun général anglais dans l'Inde, lord Cornwallis se trouvait à la tête de finances florissantes.

Avant de se séparer de l'armée anglaise, Purseram-Bhow avait témoigné le désir de la voir manœuvrer. Des ordres furent donnés pour le satisfaire. Mais lord Cornwallis, n'allant jamais à éléphant, monture à laquelle il n'était pas accoutumé, n'aurait pu accompagner Purseram-Bhow qu'à la condition que ce dernier eût monté à cheval. Or cette manière de paraître en public semblait au chef mahratte dérogatoire à sa propre dignité; il aima mieux renoncer à son projet. Après avoir pris congé de lord Cornwallis, il se dirigea vers Sera, capitale d'une grande province citée par sa fertilité; elle parut cependant inférieure sous ce rapport à beaucoup d'autres parties du royaume de Mysore. Parvenus là, plusieurs corps mahrattes se refusèrent à aller plus avant sans avoir touché leurs arrérages. L'insurrection menaçait de ga-

gner rapidement toute l'armée; il fallut payer la solde réclamée. Purseram-Bhow se porta ensuite sur Butnugherra, montagne couronnée d'une forteresse, puis sur Erroor, jolie ville de quelque étendue, entourée d'une muraille flanquée de tours de distance en distance. Les Mahrattes s'en emparèrent sans que la pensée de la résistance se fût seulement présentée aux habitants; elle n'en fut pas moins pillée, ravagée, saccagée par les conquérants. Dans les premiers jours d'août, Purseram-Bhow ayant atteint Chitteldroog, campa dans les environs, à quinze milles à peu près de la ville, avec l'intention d'y faire quelque séjour. Les maladies propres à ces climats commençaient à faire de grands ravages dans les rangs du détachement anglais. Le capitaine Little se détermina à envoyer ses malades et ses blessés à Hurry-Hall, où un hôpital avait été récemment établi. L'armée mahratte dressa ses tentes à dix milles de Chitteldroog, près de Guntnoor, village autrefois florissant, mais récemment brûlé. Un fossé profond, une espèce de marais séparaient le détachement anglais et l'armée mahratte; après une forte pluie les communications se trouvaient ainsi presque interrompues entre les deux camps. Les Mahrattes se tenaient dans la plus complète immobilité; à peine faisaient-ils de temps à autre quelque détachement pour se procurer des fourrages et des grains. Purseram-Bhow voulait avant toutes choses

donner quelque repos à ses hommes et à ses chevaux.

Au commencement d'août, l'armée se présenta cependant devant le petit fort de Tulkh, qui fut emporté au bout de deux jours. Elle y trouva une grande quantité de bétail et de grains. Au commencement de septembre, elle se rapprocha de Chitteldroog. Le capitaine Little et quelques officiers mahrattes en firent la reconnaissance; quoique Purseram-Bhow n'eût pas le projet de l'attaquer, il espérait en obtenir la possession par voie de négociation, en quoi il se trompait; non seulement le commandant était fidèle de cœur à Tippoo, mais le sultan avait pris ses précautions; il tenait à Seringapatam, comme otage, une partie de la famille de ce dernier. Au reste, la même mesure était employée à l'égard de tous les commandants des forteresses éloignées. Chitteldroog avait alors une garnison de 10,000 hommes d'infanterie et de 10,000 chevaux. C'était la capitale d'une province de même nom, formant autrefois le gouvernement d'un rajah; Hyder-Ali s'en était emparé en 1776, et l'avait ajoutée à sa domination. La citadelle, située au sommet d'une montagne, entourée de plusieurs enceintes de fortifications, comme le sont ordinairement ces rochers fortifiés, passait pour une des plus fortes places de toute l'Inde. La ville, située au bas de la montagne, était entourée d'un fossé profond et d'une épaisse muraille flanquée de tours de distance en distance.

l'emploi de la martingale nouvellement introduit dans ses troupes, et qui arrêtait, selon lui, l'impétuosité du cheval; en conséquence, il ordonnait qu'on cessât d'en faire usage à l'avenir. Il faisait observer au kelledar que les Anglais ne s'en servent jamais. Ce qu'il y a de singulier dans la lettre de Tippoo, c'est que l'affaire du colonel Floyd, dont il parle avec cette modestie, est précisément celle où il remporta un avantage moins douteux. En feignant d'amoindrir un succès incontestable, et qui devait être connu dans toute l'étendue de ses États, Tippoo avait sans doute une intention secrète; il voulait, suivant toute probabilité, se ménager des chances d'être cru dans quelques autres occasions, quand il s'agirait, par exemple, de dissimuler ses revers ou de les changer en victoires.

A une époque antérieure de la campagne, Tippoo avait chargé un de ses lieutenants de maintenir ses communications avec les provinces de Bednore et de Mangalore. Ce dernier avait d'abord pris sous les murs de Simoga une position qu'il ne tarda pas à quitter à l'approche des Mahrattes. Il se porta à quelques milles à l'ouest, au milieu de bois épais; son projet était d'attaquer à son avantage Purseram-Bhow pendant les opérations du siége. La nouvelle position occupée par les Mysoréens était une des plus fortes qu'il fût possible de choisir. Dès qu'ils l'eurent reconnu, Purseram-Bhow et le capitaine Little sentirent la nécessité de les en déloger avant de commencer le siége. Les Mysoréens avaient leur

droite appuyée à la rivière Toom; leur gauche à un bois fort épais, distant de la rivière d'un mille environ; leurs derrières à un bois impénétrable; enfin, un profond ravin, au-delà duquel se trouvait un bois fort épais, protégeait leurs fronts. Le camp mysoréen n'occupait qu'un espace de six cents verges. De tous points, nous dit le capitaine Little, c'était une des positions les plus inaccessibles qu'il eût encore rencontrées. La cavalerie mahratte était incapable d'agir dans un terrain semblable; aussi fut-ce au détachement anglais qu'échut toute l'entreprise. Ayant laissé une partie de ses troupes à la garde du camp, à la tête de 750 hommes et de dix pièces d'artillerie de campagne, Little se dirigea vers les Mysoréens. D'abord il s'engagea dans un bois qui semblait devenir de plus en plus épais à mesure que les Anglais y pénétraient davantage. A peine ont-ils gagné la lisière qu'ils sont accueillis par un feu très vif et très meurtrier de canon et de mousqueterie. Les Cipayes commencent à s'ébranler, et les Européens eux-mêmes montrent quelque hésitation. Les assaillants, ne pouvant passer le ravin que par détachements fort peu nombreux, ne peuvent attaquer à la baïonnette la masse compacte des Mysoréens; leur feu est d'ailleurs, en raison de leur petit nombre, presque insignifiant. Le capitaine Little, comprenant la gravité de sa situation, tente alors un effort décisif. A la tête des grenadiers, il attaque l'ennemi par la droite, pendant que le reste de ses troupes se présente de front. Les Mysoréens, qui se voient tournés, lâchent

pied. Les Anglais, enhardis, les poursuivent, et s'emparent de leur artillerie, qui consistait en dix pièces de canon. Pendant ce temps les Mahrattes, se livrant en sécurité à leur habitude favorite, pillent à l'envi le camp abandonné. Au rapport des prisonniers, ce corps d'armée mysoréen ne montait pas à moins de 10,000 hommes. De retour au camp, après ce coup de main, les Anglais n'avaient pas été moins de dix-huit heures sous les armes, sans repos, sans nourriture, sans rafraîchissements d'aucune sorte; quoique la nuit fût déjà venue depuis long-temps, Purseram-Bhow envoya demander au capitaine Little la permission de le voir. Ce dernier s'en défendit sur l'heure avancée. Mais dès le lendemain, au lever du soleil, le bhow était déjà dans la tente du capitaine. Il complimenta le détachement en termes très flatteurs. Il pressa le capitaine Little de prendre autant de canons qu'il en voudrait parmi ceux récemment conquis et de les attacher à son détachement. Il lui répéta plusieurs fois « qu'aucune troupe ne savait mieux s'en servir, ni mieux s'en passer (1). »

L'armée mahratte put dès lors se livrer aux travaux du siége de Sinoga sans crainte d'être interrompue. Le 2 janvier 1792, une batterie de cinq pièces de canon commença son feu. Le jour suivant la brèche fut praticable; la garnison se rendit à la condition que les propriétés particulières seraient

(1) Lieutenant Moor, p 160.

respectées, et demanda sur ce point la garantie du détachement anglais. Tous ces succès récents élevant l'ambition de Purseram, il aspira bientôt à la conquête et au pillage de Bednore. Il se mit en mouvement au commencement de janvier; à la fin du mois il prit position devant cette ville et commença tout aussitôt à battre en brèche. On apprit alors qu'un des généraux de Tippoo venait de quitter Seringapatam avec des forces considérables. Purseram-Bhow ne douta pas que ce corps d'armée ne fût envoyé du côté de Bednore. Le terrain où il était, tout couvert de bois, ne lui permettait pas de se servir de sa cavalerie, la meilleure partie de ses forces. En conséquence, il prit le parti de se retirer immédiatement, ce qui amena peu après sa jonction avec l'armée confédérée. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il se fût trouvé à même d'espérer une aussi riche proie que Bednore, peut-être ne se fût-il jamais déterminé à l'abandonner. Un autre événement fort singulier avait eu, disait-on, une grande influence sur les derniers mouvements du chef mahratte.

D'un caractère fort hospitalier, Purseram-Bhow avait toujours à sa suite, mangeant à sa table, une cinquantaine de brahmes, rarement moins, quelquefois davantage. Un des plus jeunes de ces derniers se souvint trop qu'il était homme pour ne pas oublier qu'il était brahme; aussi se laissa-t-il prendre aux charmes d'une femme de la tribu des chummars, ou savetiers. La belle chummar, flattée

d'un hommage éclatant, ne fut point cruelle; un commerce intime et long-temps secret s'établit entre eux. A la fin, soit négligence de précautions de leur part, soit qu'un hasard malheureux les eût trahis, la chose fut découverte. La nouvelle, d'abord débitée tout bas, ne tarda pas à se répandre dans tous les rangs de l'armée; et alors éclatèrent dans toutes les tribus supérieures une désolation, une consternation dont nous ne saurions nous faire aucune idée; la peste, en se manifestant tout-à-coup au milieu d'une armée européenne, causerait bien moins d'effroi. Les brahmes Chactryas, Sudras couraient çà et là dans tout le camp les vêtements en désordre, le visage bouleversé, suivant les renseignements recueillis de toutes parts. Ce scandale durait depuis plusieurs mois, sans défiance aucune; les uns et les autres avaient continué de communiquer avec le coupable; personne ne pouvait donc se croire à l'abri de la souillure de son attouchement. Ceux mêmes qui n'avaient eu aucune relation directe avec lui en avaient eu nécessairement d'indirectes par quelque tiers. S'il en était d'ailleurs quelques uns qu'un hasard miraculeux eût préservés, aucun moyen n'existait pour eux de rassurer leur conscience. La Toombudra, une des rivières saintes de l'Inde, à quelque distance de là, offrait bien ses eaux pour les purifications requises. En même temps il était fort douteux dans l'esprit de plusieurs d'entre eux que les eaux de cette rivière fussent suffisamment sacrées, eussent une vertu assez

efficace pour suffire à l'abomination du cas. Purseram-Bhow, pour ne rien négliger des moyens de purification qui s'offraient à lui, se servit d'abord des eaux de cette rivière. Il se transporta ensuite à Koorly, village éminemment sacré, et situé au confluent des deux rivières la Zoom et la Budra. Là il fit de nouvelles purifications, et distribua parmi les brahmes desservant la pagode du village la valeur de son propre poids en monnaie d'or et d'argent. Cette pesée du coupable, contre de l'or et de l'argent, est une manière commune de déterminer, dans l'Inde, le montant d'une aumône ou d'une offrande aux dieux. En 1764, peu de temps avant son couronnement, Surajah se pesa contre de l'or, ce qui fit une somme de 16,000 pagodes. La même cérémonie est pratiquée par les Mahométans aussi bien que par les Indous. Sir Thomas Roë, à l'époque de son ambassade auprès du grand-mogol, vit celui-ci se peser contre de l'or destiné à une offrande (1).

Or cette souillure avait eu, à ce qu'il paraît, une influence décisive sur le plan de campagne de Purseram. D'abord il avait eu le projet de se confiner dans les environs de Chiteldroog et de Changerry; mais en raison de l'état d'abomination où lui et ses frères se trouvaient, par suite de l'accident qui

(1) Quelques années plus tard, certains changements d'uniformes pour les Cipayes, compromirent gravement la présidence de Madras; les changements se trouvaient en désaccord avec les priviléges des castes.

vient d'être raconté, il comprit que ni Hurry-Punt ni aucun de ses brahmes de la grande armée ne voudraient entrer en communication avec lui ou avec qui que ce fût de son corps d'armée. C'est pour cela qu'il prit d'abord position sur les bords de la Toombudra, comme la rivière la plus voisine qui pût servir aux purifications. Ce mouvement le conduisit dans le voisinage de Hooly-Honora ; et, pour mettre à profit le temps employé aux préparatifs de la purification et de la pesée, il fit attaquer cette forteresse par le détachement anglais. Le succès l'encouragea ; et alors se voyant encore du temps avant le moment de rejoindre l'armée d'Abercromby, il résolut de tenter la réduction de Simoga, comme nous l'avons déjà raconté.

L'armée de Bombay quitta ses cantonnements dans le voisinage de Tellicherry ; elle s'assembla à Camanore le 23 novembre, et, le 5 décembre, commença sa marche à travers les ghauts. Les torrents de pluie de la mousson avaient détruit la route ; il fallut de grands travaux pour la réparer. Lord Cornwallis avait calculé que l'armée de Purseram-Bhow, avec le détachement anglais du capitaine Little, passeraient la Cavery pour se joindre à l'armée d'Abercromby ; dans ce cas ils auraient aidé ce dernier à transporter sa grosse artillerie, ils n'auraient plus eu à redouter Tippoo ; enfin ils se seraient trouvés en mesure de compléter l'investissement de Seringapatam par le côté méridional. L'expédition des Mahrattes du côté de Bednore, dont le seul but

était de piller cette ville, déjoua le calcul de lord Cornwallis. Il envoya au général Abercromby l'ordre de placer son artillerie en lieu de sûreté au sommet des ghauts, et de se tenir prêt à se mettre en mouvement au premier signal avec le moins de bagages possible. A l'arrivée de ces ordres, Abercromby était déjà parvenu au sommet des ghauts; d'après leur contenu, il se tint prêt à marcher.

Pendant ce temps, trahissant par là la faiblesse de ses moyens, Tippoo ne tenta rien d'important. A la fin de juin, il envoya un détachement attaquer Coïmbatore et lever des contributions sur le pays voisin. La place se trouvait dégarnie; l'officier qui la commandait avait ordre de se retirer si l'ennemi se montrait en force; mais il se flatta de repousser le parti qui se présentait. Effectivement, quoique la brèche fût faite et l'assaut donné, les Mysoréens n'en furent pas moins repoussés avec un grand carnage. Un détachement arriva peu après de Palacatcherry au secours des assiégés, et le siége fut levé. Le sultan, à la tête de son armée, se dirigeait alors vers le nord, ayant, suivant toute probabilité, l'intention d'aller attaquer Purseram-Bhow dans la province de Chitteldroog. Il se borna cependant à remporter quelques avantages sur un corps de l'armée de Purseram-Bhow, laissé par ce chef sur la route de Sora; et, satisfait de ce dernier succès, prit le parti de s'en retourner dans les environs de sa capitale. De là, il détacha le premier de ses lieutenants à Coïmbatore, en le

chargeant d'inquiéter et de troubler de ce point les communications de l'armée anglaise. Cet officier, Kummeru-Deen-Khan, se porta donc devant cette dernière place à la tête de 500 chevaux de cavalerie régulière et de 8,000 hommes d'infanterie. Il avait quatorze pièces de canon, et un corps de cavalerie et d'infanterie irrégulières. Le manque de munitions était la seule chose que la garnison eût à craindre. Elle en recevait de temps à autre par petite quantité, de la part du major Cappage, qui commandait à Palacatcherry. Le major se mit lui-même en campagne avec trois bataillons de Cipayes, six pièces de campagne, et deux bataillons de Travancore. Les Mysoréens se déterminèrent, en raison de leur supériorité numérique, à prévenir son approche. Ils se portèrent au devant de lui à la distance de six milles de Coïmbatore. Une fois en vue de l'ennemi, Kummeru-Deen sembla vouloir décliner l'engagement. Mais tout-à-coup, par un mouvement rapide, il tourna hardiment les Anglais par leur droite, en menaçant leurs derrières. L'officier anglais se trouva alors dans une position difficile; En marchant sur Coïmbatore, par le chemin demeuré libre, il laissait l'ennemi sur ses derrières, avec toute facilité pour se porter sur Palacatcherry, en rétrogradant de manière à se mettre en mesure de défendre cette dernière place, il abandonnait Coïmbatore. Ce dernier parti fut celui qu'il choisit. Les Mysoréens, aussitôt qu'ils aperçurent ce mouvement, se portèrent hardiment sur les Anglais avec

la résolution d'attaquer; ils firent un feu très vif sur le détachement. Leur cavalerie vint caracoler jusque sur les baïonnettes anglaises; elle fut repoussée plusieurs fois. Mais comme les Anglais rétrogradèrent, le Khan proclama hautement sa victoire, et retourna triomphant devant Coïmbatore. Les munitions de la place étaient presque épuisées; une brèche fut faite, et comme tout espoir de secours était désormais perdu, le lieutenant Chalmert capitula le 2 novembre. Il avait été stipulé que les propriétés seraient respectées et que la garnison se rendrait sur parole à Palacatcherry. Mais ces conditions ne furent point observées : la garnison, d'abord retenue prisonnière jusqu'à ce que Tippoo eût prononcé, plus tard, par ordre de ce dernier, fut envoyée à Seringapatam.

Au commencement de l'année 1792, la grande armée des confédérés, celle où se trouvait lord Cornwallis, était campée aux environs de Ootradroog. Elle attendait l'arrivée de l'artillerie de siége et sa jonction avec l'armée d'Hyderabad pour se porter devant Seringapatam. L'armée d'Hyderabad ne s'était pas encore emparée de Goorumcondah; elle leva le siége en laissant derrière elle un détachement pour conserver le pettah et continuer le blocus. Le 25 janvier, les deux armées firent leur jonction. Le gouverneur-général sortit de son camp, et se porta à une assez grande distance avec une suite nombreuse pour recevoir le chef allié. Hoolydroog avait été repris par les Mysoréens; les fortifica-

tions en avaient été réparées. Sommé par le colonel Maxwell, le kelledar ne s'en rendit pas moins sur-le-champ, effrayé qu'il était des grands préparatifs montrés par les Anglais. Le 1er février, les forces confédérées, quittant Hoolydroog, se mirent en mouvement. A cette occasion, l'armée anglaise mit pour la première fois en pratique un nouvel ordre de marche tout récemment adopté. Dans les guerres précédentes, dans celle-ci même jusqu'à ce moment, l'armée marchait sur une seule colonne, ayant son artillerie à l'arrière-garde. Retardée par les mauvais chemins, celle-ci se trouvait souvent séparée du corps d'armée; fréquemment elle n'atteignait le lieu du campement que le jour suivant. On essaya de la mettre au centre de la colonne; mais, en ce cas, elle séparait l'armée en deux, la marche du corps qui venait derrière se trouvait singulièrement retardée. Après quelques autres essais, l'ordre suivant finit par être adopté : l'armée marchait sur trois colonnes : 1° au centre la grosse artillerie, les caissons, les voitures, cheminant sur la grande route; 2° à droite, parallèle à la première, à la distance de cent verges environ, l'infanterie avec les pièces de campagne : c'était le côté le plus voisin de l'ennemi; 3° à gauche, à la même distance du centre, les charrettes, les vivres, les bagages, cette foule toujours à la suite du camp. De cette façon, il suffisait d'un déploiement de la colonne du côté de l'ennemi pour lui faire face. Le général disposait facilement son

artillerie légère qui déjà était en ligne. La grosse artillerie et les bagages se trouvaient protégés et en arrière des combattants. Les armées des alliés suivaient dans leur ordre, ou, pour mieux dire, leur désordre habituel.

L'armée anglaise arriva le 5 février devant Seringapatam. Le premier soin de lord Cornwallis fut d'expédier immédiatement au général Abercromby l'ordre d'occuper un gué à quarante milles environ de la place. Lord Cornwallis avait d'abord le projet d'employer le nizam à maintenir les communications entre son propre corps d'armée et celui d'Abercromby; mais force fut d'y renoncer : séparées des Anglais, les troupes du nizam ne savaient seulement pas se suffire à elles-mêmes. Purseram-Bhow ne se montrait pas davantage en mesure de servir à l'investissement de la place, d'intercepter les convois. L'armée anglaise prit position dans la vallée de Millgotah, à la distance d'environ six milles de Seringapatam. A gauche se trouvait une chaîne de montagnes; à sa droite un amas de rochers très élevés, au pied desquels s'étendait un large étang, ou très grand réservoir d'eau. Les rochers non seulement défendaient la droite, mais dérobaient à la vue de l'ennemi une partie du camp. La réserve et les bagages étaient placés un mille plus loin. Ensuite, à quelque distance, venaient l'armée des Mahrattes et celle du nizam, la première à droite, la seconde à gauche de la réserve.

Tippoo avait pris, en face des Anglais, une position très forte. Sa droite était appuyée à une petite éminence surmontée par une pagode ; sa gauche s'étendait parallèlement à la rivière Sommer-Pet ; un ruisseau assez profond, qui allait se perdre dans la vallée occupée par l'ennemi, courait sur son front. En avant du terrain occupé par l'armée mysoréenne, une épaisse haie de bambous, d'aloès, d'arbres épineux, dont les branches s'entrelaçaient, formait un rempart presque infranchissable. Derrière cette haie, Tippoo avait élevé huit redoutes, entourées de fossés, de glacis, de chemins couverts, armée chacune de vingt canons, et pouvant contenir 5 à 600 hommes de garnison. De ces redoutes, la plus forte formait l'extrémité gauche de sa ligne. Les Mysoréens lui avaient donné le nom de Lally ; le nom de ce vieil et implacable ennemi des Anglais sonnait bien aux oreilles de leurs nouveaux adversaires. Cette redoute était construite sur un terrain un peu élevé. Le reste de la ligne mysoréenne s'étendait sur une surface absolument plane. Un profond marais, à côté de la redoute de Lally, achevait de la couvrir à gauche, tandis que la rivière protégeait ses derrières. De plus, un peu en arrière de cette ligne de redoutes, dans l'île même de Seringapatam, se trouvait un système de redoutes et de batteries liées entre elles par un fossé profond, appuyé à l'ouest par la forte citadelle de la place. L'ensemble de ces derniers ouvrages formait une

seconde ligne plus redoutable encore que la première, susceptible de donner aux défenseurs de celle-ci un asile assuré dans le cas où elle serait forcée. Cent pièces de grosse artillerie garnissaient la première ligne, trois cents la seconde.

Tippoo commandait en personne le centre et la droite de sa ligne: il avait sa tente près de la dernière redoute de la droite, appelée pour ce motif la redoute du sultan. Malgré ses nombreuses pertes, son armée consistait en 15,000 hommes de cavalerie, et 40 ou 50,000 d'infanterie. Il n'en avait pas moins renoncé à tenir la campagne contre ses redoutables ennemis. Entouré de tous côtés, dans l'impossibilité d'avoir recours à ces grands mouvements qui lui avaient réussi au commencement de la guerre, il avait donné tous ses soins à fortifier ses lignes, à perfectionner le système de défense de l'île et de la citadelle de Seringapatam. Au moyen de cette inaction, il se flattait de faire traîner le siége en longueur; or le moment devait venir où lord Cornwallis se trouverait forcé de le lever, soit par l'arrivée de la mousson prochaine, soit, comme l'année précédente, par le manque d'approvisionnements. En 1767, la même combinaison avait réussi au vieux Hyder, aussi menacé jusque dans ses derniers retranchements par une confédération puissante. En attendant les événements, de ce dernier refuge Tippoo se tenait prêt à s'élancer sur ses ennemis et à reprendre une vigoureuse offensive, à leur premier mouvement ré-

trograde, à leur premier symptôme d'hésitation. La citadelle et la ville de Seringapatam, hérissées de canons, les nombreuses redoutes disséminées à l'entour, donnaient à la position du sultan un aspect vraiment grandiose et formidable. Néanmoins, l'étendue même de ces lignes diminuait singulièrement leurs forces. Les lignes trop étendues ne peuvent manquer d'être dangereuses à occuper; elles laissent à l'ennemi, non seulement un grand nombre de points d'attaque, mais la faculté d'être le plus fort là où il attaquera. Or, cet inconvénient devient plus grave que jamais en face d'un ennemi supérieur en organisation, comme c'était le cas. En se confinant dans l'île même, en se bornant à occuper seulement sa seconde ligne, Tippoo eût agi plus habilement. Un petit nombre de gués, faciles à défendre, traversaient la rivière; le fort et les batteries de l'île les battaient en plein; enfin, l'armée mysoréenne se serait trouvée efficacement protégée par le feu de la citadelle.

Les mêmes motifs qui nourrissaient les espérances de Tippoo faisaient à lord Cornwallis une nécessité de l'attaquer le plus promptement possible. Il en prit la détermination. Il hésita quelque temps entre une attaque de jour ou de nuit. Mais, dans le premier cas, la nombreuse artillerie de Tippoo aurait pu produire des résultats désastreux; lord Cornwallis se décida donc pour une attaque nocturne. Le 6 février, les troupes avaient défilé la parade comme à l'ordinaire à six heures du soir;

elles reçoivent immédiatement l'ordre de prendre de nouveau les armes dans la soirée. A huit heures et demie, les rangs sont formés et l'armée partagée en trois colonnes : la colonne de droite, commandée par le général Medows, composée de deux bataillons européens et de cinq bataillons indigènes ; la colonne du centre, commandée par lord Cornwallis, composée de trois bataillons européens et de cinq bataillons indigènes ; la colonne de gauche, commandée par le colonel Maxwell, composée d'un bataillon européen, et de trois bataillons indigènes. En raison de la nature du terrain, comme le succès dépendait surtout de la célérité de l'attaque, lord Cornwallis se décida à ne pas amener d'artillerie. Seulement il fit marcher derrière la colonne du centre le major Montagu avec un détachement d'artilleurs et 300 lascars pour faire usage des pièces ennemies à mesure qu'on s'en emparerait. La colonne du centre devait attaquer le centre du camp de l'ennemi, où se trouvait une forte redoute ; la colonne de droite et celle de gauche le tourner par ses ailes et s'y établir. Dans la supposition du succès, les trois colonnes avaient ordre de passer la rivière avec les fugitifs, pour s'emparer des batteries situées dans l'île. Dans la supposition où l'une des colonnes échouerait et serait repoussée, l'une de celles qui auraient réussi devait marcher à son secours. Les derniers ordres ayant été donnés, le camp fut levé, les bagages paquetés et les tentes chargées, un corps de Cipayes

chargé de leur garde. La cavalerie et une brigade d'infanterie, destinées à former une réserve, se rangèrent en bataille sur le front du camp. Ces troupes devaient se tenir toutes prêtes à se porter là où l'occasion les appellerait, livrées, en attendant, à mille inquiétudes sur le sort de l'armée, qu'elles regrettent de ne pas partager. Bientôt les trois colonnes se tinrent prêtes à marcher.

Tippoo ne s'attendait nullement à être attaqué. L'armée de Bombay était en marche pour rejoindre lord Cornwallis; il le savait, et ne croyait pas que ce dernier tentât quelque entreprise considérable avant cette jonction. D'ailleurs il avait pleine confiance dans la force d'une position fortifiée par lui-même avec tant de soin. Les alliés des Anglais, à la vue de ces préparatifs d'attaque, ne sont pas moins surpris. Lord Cornwallis avait fait un secret de son projet; il craignait quelque désertion dans les rangs du nizam et de Purseram-Bhow; aussi ceux-ci laissent-ils percer tout leur étonnement. Leur première pensée est qu'il s'agit d'une retraite dont ils ne sont point, et qu'ils sont abandonnés, sacrifiés. Convaincus enfin que c'est d'une attaque qu'il est question, leur effroi redouble : comparant le petit nombre des Anglais à celui des Mysoréens, ils ne doutent pas que cette entreprise ne devienne funeste et à eux-mêmes et à ceux qui vont la tenter. Un grand nombre d'entre eux se hâtent d'aller dire un adieu qu'ils supposent le dernier aux soldats anglais avec lesquels ils ont quelque

lien d'amitié. Leur étonnement, leur surprise, ne connaissent plus de bornes lorsqu'ils voient lord Cornwallis se disposer à marcher en tête de la colonne du centre. Ils ne sauraient se persuader qu'un aussi grand personnage aille combattre, suivant leur expression, comme un simple soldat.

Les trois colonnes s'étaient mises en mouvement. Un clair de lune magnifique éclairait leur marche et leur aurait été funeste si l'ennemi eût été sur ses gardes; grâce à sa sécurité, il leur fut possible de parcourir sans être vues la distance qui les séparait des lignes mysoréennes. Toutes trois arrivèrent à peu près en même temps, c'est-à-dire entre dix et onze heures, aux différents points d'attaque. La colonne du centre rencontra la première un des postes mysoréens. Les cavaliers qui le composaient s'enfuient en toute hâte pour donner l'alarme; les fantassins font quelque résistance et engagent le feu. La colonne de gauche rencontrait l'ennemi au même moment; alors on voit les lignes de Tippoo étinceler, flamboyer tout-à-coup sur toute leur étendue. La haie-rempart, qui couvre le front des Mysoréens, n'arrête pas la colonne du centre; elle la franchit sans hésiter, et se trouve dans l'intérieur de leurs lignes. Les cavaliers, accourus pour donner l'alarme, en raison de la difficulté du chemin, l'avaient à peine devancée de quelques secondes. Ayant rencontré plus de difficultés, s'étant d'ailleurs trompée de route, la colonne de droite n'arriva à la haie-rempart qu'une demi-heure après les autres. L'enga-

gement devint aussitôt général. Après un moment de désordre, les Mysoréens ayant repris leurs rangs, font un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie. Ils défendent avec acharnement le passage de la haie-rempart, qui devient de plus en plus difficile et périlleux. Le sultan, au moment où l'alarme avait été donnée, venait d'achever son repas du soir. Il monte aussitôt à cheval, et court vers l'endroit attaqué. Il ne voit de toutes parts que des fuyards, et à peine quelques petits corps de troupes qui essaient de reprendre leurs rangs. Il reconnaît en même temps fort distinctement qu'une longue et profonde colonne ennemie a déjà forcé le centre de ses lignes. Il se hâte de passer la rivière, où c'est à peine s'il devance les Anglais de quelques instants; parvenu de l'autre côté, il continue à envoyer ses ordres.

Après avoir cheminé assez péniblement au milieu de champs de riz, la colonne du centre atteignit la rivière, qu'elle passa sans opposition. Le capitaine Lindsay, qui marchait en tête, se dirigea vers le fort; il espérait entrer pêle-mêle avec les fuyards, mais il en trouva les portes fermées. La seconde division passa la rivière cinq minutes après, au même endroit que la première, avec un peu plus de difficulté; le passage était en ce moment encombré de fugitifs. La citadelle faisait alors un feu fort vif, mais, heureusement pour les Anglais, dirigé trop haut pour les atteindre. La première division, trouvant les portes du fort fermées, traverse l'île

et va prendre position au midi; la seconde, sous le commandement du colonel Knox, se dirige à l'est. Là, se trouvait un pettah ou ville appelée Shaher-Gamjam, avec des batteries dirigées vers la rivière, pour défendre un gué. Le colonel détacha une portion de ses troupes pour prendre ces batteries à revers; elles sont abandonnées, à la seule vue des baïonnettes anglaises. Le capitaine Hunter, à la tête d'une troisième division de la colonne du centre, passe aussi la rivière; il demeure quelque temps dans l'île; mais, s'y croyant seul, convaincu que son poste, à cause du feu de la citadelle, ne sera plus tenable au point du jour, il prend le parti de rétrograder. Il traverse une partie du camp ennemi, et, au milieu du désordre et de la confusion, rejoint lord Cornwallis, dont la situation ne laissait pas d'être critique. Il avait successivement détaché la plus grande partie des troupes de sa colonne; arrivé avec le reste dans le voisinage de la redoute du sultan, il attendait avec anxiété les résultats du combat. Or, des troupes du centre et de la gauche de Tippoo, revenues quelque peu de leur première terreur, se disposèrent à attaquer ce petit corps. Les Anglais reçoivent leur feu avec sang-froid. Ils chargent à la baïonnette. Les Mysoréens ne se découragent pas et font de nouveaux efforts, qui demeurent également inutiles; mais, au point du jour, ils prennent enfin le parti de se retirer.

Les colonnes de droite et de gauche avaient

procédé, pendant ce temps, aux autres attaques. La colonne de droite, sous les ordres de Medows, s'était dirigée sur la redoute de la mosquée; redoute très fortifiée, située à une distance assez considérable et en avant de la ligne. Trompée par une erreur des guides, elle se jeta d'abord trop à l'ouest; revenue, plus tard, dans le bon chemin, elle franchit la haie-rempart. Le général Medows laisse deux bataillons à la hauteur de cette haie pour servir d'arrière-garde; à la tête du reste de ses troupes, il gravit ensuite la colline au sommet de laquelle se trouvait la redoute. Au moment de l'atteindre, il est accueilli par un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie. Les Anglais ripostent et hâtent le pas. Comme la redoute était entourée d'un rempart élevé, et les assaillants presque entièrement dépourvus d'échelles, leurs tentatives d'escalade demeurent sans succès, et ils sont au moment de se retirer. Alors, par un hasard heureux, on découvre un sentier qui mène de la mosquée dans l'intérieur même de la redoute. Medows dirige une nouvelle attaque de ce côté, et l'emporte malgré la plus vive résistance. Les Mysoréens y perdirent 400 hommes, au nombre desquels se trouvait le commandant. Le général Medows se hâta d'y placer une garnison suffisante pour la protéger contre toute tentative de Tippoo.

Plusieurs redoutes à la gauche de l'ennemi se trouvaient encore en sa possession. Le général Medows eut d'abord envie de les attaquer. Mais

cette opération aurait exigé beaucoup de temps; en conséquence il préféra les laisser en arrière et se diriger vers le lieu où devait se trouver lord Cornwallis. Depuis long-temps le feu avait cessé sur toute l'étendue de la ligne; tout-à-coup il éclate de nouveau, car ce dernier avait à repousser une nouvelle attaque des Mysoréens. A ce bruit, lord Cornwallis s'écria: « Si le général Medows est sur le terrain, voilà qui va nous l'amener. » Il ne s'était point trompé : le général Medows était à côté de lui avant que ces paroles également honorables pour tous deux fussent achevées. La colonne de gauche s'était dirigée de son côté, vers cette hauteur à la droite de l'armée de Tippoo, appelée Carighaut; ce point fut emporté avant que les Mysoréens eussent eu le temps de faire la moindre résistance. Les Anglais n'y perdirent pas un seul homme. Le colonel Maxwell, qui commandait cette colonne, marche aussitôt vers le camp des Mysoréens; chemin faisant, il reçoit un feu très vif, mais pénètre néanmoins dans le camp et se joint au général en chef. Bientôt après, une division de cette colonne passe la rivière pour attaquer de front ces mêmes batteries que le colonel Knox attaquait par-derrière. En cet endroit la rivière était profonde et difficile à traverser. Les soldats attaquent à la baïonnette, car leurs cartouches étaient mouillées, mais ne trouvent pas de résistance. Le reste de la colonne remonte la rivière, la traverse dans un endroit plus favorable, et se réunit à une divi-

sion de la colonne du centre arrivant dans le même moment. Toutes deux, réunies, se dirigent vers le midi de l'île, où elles se joignent à la division la première arrivée et qui y a pris position.

Au point du jour, deux des six redoutes qui couvraient les lignes du sultan, étaient au pouvoir des Anglais, celle de droite et celle de gauche. Les Mysoréens occupaient encore les quatre autres. On voyait çà et là leurs différents corps de troupes qui, après avoir été dispersés, essayaient de se rejoindre et de regagner leurs drapeaux. La citadelle ayant tiré quelques volées pendant la nuit, Tippoo s'était hâté de les faire cesser; il craignait que ses propres troupes ne la crussent attaquée; elle commençait alors à tirer dans toutes les directions. Après quelques efforts pour rallier les restes de son armée et reprendre les redoutes, il donna l'ordre de la retraite. Lord Cornwallis se hâta de prendre une position très forte dans l'intérieur de l'île, à la hauteur du gué de Carighaut-Hill et des batteries qui le défendaient. De sa personne, il demeura sur le sommet d'une colline d'où la vue embrassait tout le champ de bataille. Les Anglais purent immédiatement s'occuper des approches du siége; leur position était excellente, et le bois en abondance pour la construction de leurs batteries. Les restes de l'infanterie ennemie, trois fois plus affaiblie par la désertion que par le feu, avaient cherché un refuge dans le fort. La cavalerie demeura campée entre la rivière et le glacis. Dès ce moment, Tippoo

commençait à entrevoir la possibilité d'une chute prochaine, perspective qui ne s'était jamais présentée à son esprit; il dut songer à des négociations. Dès le 7, il rappelle dans l'île les détachements de ses troupes qui en étaient encore dehors. On dit qu'il reconnut alors cette faute dans le choix de ses dernières positions qu'il expiait si cruellement. D'un autre côté, il est vrai de dire que l'entreprise de Cornwallis fut mieux conduite, plus bravement exécutée, qu'habilement conçue. Sans aucun doute c'était chose imprudente que d'exécuter trois attaques réelles; l'une d'elles repoussée, il devenait possible, facile même aux troupes de Tippoo de prendre à revers les deux autres colonnes. La stratégie moderne aurait probablement conseillé une seule attaque sérieuse sur le point le plus faible de la ligne, et une ou deux autres attaques simulées pour occuper les troupes de Tippoo sans engager les Anglais. Les Mysoréens perdirent 4,000 morts et blessés, et 76 pièces de canon. La perte des Anglais ne fut que de 325 hommes, tant tués que blessés. Peu de jours après, lord Cornwallis opéra sans difficulté sa jonction avec le corps d'armée d'Abercromby, composé de 2,000 Européens et de 4,000 indigènes.

Le fort et la ville de Seringapatam étaient situés dans une île de forme triangulaire; ils en occupaient le sommet à l'extrémité occidentale. L'autre extrémité renfermait le palais et de magnifiques jardins appartenant au sultan. La ville proprement

dite, c'est-à-dire Seringapatam, occupait avant la guerre l'espace compris entre ces jardins et la forteresse; alors elle était l'une des villes les plus florissantes de l'Inde entière, mais en ce moment presque entièrement détruite; de nombreux matériaux en avaient été tirés pour la construction des batteries. De plus, une esplanade considérable avait été pratiquée à ses dépens en avant du fort. Les jardins qui faisaient les délices du sultan se composaient de promenades ombragées de hauts et touffus cyprès, enrichis de tous les trésors de la végétation orientale. Les arbres furent coupés, les murs rasés, pour fournir aux travaux du siége; le voluptueux palais fut converti en un hôpital pour les malades et les blessés.

Trois faces formaient le fort de Seringapatam. Deux d'entre elles sont baignées par la rivière, défendues en outre par de larges et profonds ravins; la troisième, tournée du côté de l'île, n'a pas d'obstacles naturels qui en défendent l'approche. En revanche, l'art a été appelé à y suppléer : elle est couverte par des ouvrages détachés; elle a deux enceintes, avec des fossés, bastions, ponts-levis, et toutes les inventions modernes de fortifications. La force de ces ouvrages détermina lord Cornwallis à attaquer l'une des faces bordées par la rivière, celle du nord. Tippoo avait pris position en avant de cette dernière face. Dans la soirée du 18, un régiment européen et un bataillon de Cipayes passèrent la rivière, sans avoir été vus

des Mysoréens. Ce détachement fit un circuit, traversa les champs de riz et un terrain tout bouleversé, et se présenta devant le camp des troupes de Tippoo à minuit. Il pénétra dans le camp sans être découvert, tua une centaine de soldats et autant de chevaux avec la baïonnette avant que l'alarme ne fût donnée, fit un feu assez vif, répandit la consternation, et ne perdit pas un homme. Aux premiers coups de canon, le fort fut tout-à-coup illuminé sur toutes ses faces, comme s'attendant à un assaut général; il n'osa pas tirer cependant, dans la crainte de nuire davantage à ses propres troupes qu'aux Anglais. A l'aide de cette diversion, les tranchées furent ouvertes à l'endroit choisi. Au point du jour, une large parallèle, à huit cents verges du fort, la gauche appuyée à une redoute, la droite à un ravin, était déja pratiquée. Tippoo fit jouer, dès ce moment, tous les canons qui pouvaient donner sur l'ouvrage commencé. Il envoya des détachements de cavalerie à travers la rivière pour harasser les troupes sur les flancs et interrompre leurs travaux. Il essaya aussi de couper un ruisseau qui approvisionnait d'eau leur camp; mais il ne put y réussir.

Les jours suivants, des traverses furent construites qui unissaient la première parallèle avec une large redoute située sur le derrière; bientôt la seconde parallèle fut commencée à deux cents verges de la première, et de celle-ci les assiégeants se flattaient de pouvoir battre en brèche le fort. L'ar-

mée de Bombay, sous les ordres du général Abercromby, traversa la rivière sans que Tippoo pût l'empêcher. Il prit position au midi et commença la construction de quelques batteries d'enfilade. Dès le lendemain de la perte de ses lignes, Tippoo avait fait quelques ouvertures de paix. Parmi ceux qu'il avait retenus malgré la capitulation, se trouvait le lieutenant Chalmert; il l'envoya vers lord Cornwallis, chargé d'une lettre contenant de nouvelles propositions de paix, qu'il affirmait n'avoir jamais cessé de désirer. Comme première preuve de ses bonnes dispositions, il fit relâcher les prisonniers de Coïmbatore. En face des travaux du siége, dont les progrès devenaient de jour en jour plus rapides, le courage et l'énergie de Tippoo commençaient à ployer, et son orgueil, jusqu'alors indomptable, à fléchir. Les principaux officiers de l'armée, ceux en qui il avait le plus de confiance, n'osaient plus l'aborder. Son irritabilité naturelle s'était portée au plus haut degré; il redoublait de sévérité, ou, pour mieux dire, de cruauté, dans la punition des moindres délits, des fautes les plus légères; soit qu'il cédât en cela à ses penchants, soit qu'il se plût en quelque sorte à faire abus de son propre pouvoir pour mieux se convaincre qu'il le possédait encore, bien qu'il le sentît tout près de lui échapper. Depuis la journée du 6, Tippoo s'était abstenu de rentrer dans son palais. Inquiet et soucieux, il passait la journée au milieu de ses cavaliers, sous une tente ordinaire, et

qu'aucun ornement ne distinguait. De là, absorbé dans une sombre rêverie, il contemplait le cercle dont l'entouraient ses ennemis, qui allait se resserrant davantage de jour en jour. Au nord, l'armée du Carnatique, et les travaux du siége qu'il ne pouvait contrarier; au midi, l'armée de Bombay, sur la route de Periapatam; et dans l'île, un détachement de l'armée du Carnatique, qui en occupait la moitié; plus loin, Purseram-Bow, qui, après avoir ravagé Bednore, s'avançait par des marches rapides pour venir combler l'intervalle demeuré vide entre la droite de l'armée de Bombay et la gauche de celle du Carnatique. Enfin, quand il jetait de là les yeux sur ses dernières ressources, aucun moyen de prolonger la durée du siége au-delà d'une quinzaine de jours.

Cependant, bien que lord Cornwallis n'eût pas interrompu les travaux du siége après les premières propositions de Tippoo, il leur avait néanmoins prêté l'oreille. Plusieurs conférences eurent lieu le 15, le 16, le 19 et le 21, entre les envoyés du sultan et des commissaires anglais. Le 24, la minute d'un traité fut rédigé, aux conditions suivantes : 1° que Tippoo ferait aux alliés cession de la moitié de son territoire; 2° qu'il leur paierait trois crores et trente lacs de roupies; 3° que deux fils de Tippoo seraient livrés en otages aux Anglais, comme gage de l'exécution du traité. Lord Cornwallis conduisit seul cette négociation. Pleins de confiance en lui, les alliés n'essayèrent même

pas d'intervenir en leur propre nom. Dès leur ouverture, ils avaient manifesté l'intention de conclure la paix ou de continuer la guerre selon ce qui paraîtrait convenable à lord Cornwallis. Les préliminaires du traité une fois arrêtés, ce dernier donna connaissance à l'armée de la prochaine conclusion de la paix. Il ordonnait en même temps la suspension des travaux du siége. Ces nouvelles excitèrent dans l'armée un mécontentement qui ne tarda pas à éclater en plaintes et en murmures. Depuis long-temps officiers et soldats se repaissaient en imagination du riche pillage de Seringapatam. Mais un autre sentiment s'ajoutait au regret de le voir échapper. Les cruautés de Tippoo envers les prisonniers, grossies, exagérées, multipliées par la voix publique, l'avaient rendu odieux à ses ennemis. Il n'en était pas un seul qui ne le haït d'une haine personnelle, qui ne brûlât de venger sur lui des mauvais traitements exercés sur ses compatriotes; et au moment même où ils croyaient toucher à la vengeance, voilà qu'elle leur échappait. Les officiers furent en quelque sorte obligés d'avoir recours à la violence pour arracher le soldat aux travaux de la tranchée. De son côté, Tippoo sembla vouloir justifier ou braver cette haine de ses ennemis; les préliminaires de la paix étaient déjà arrêtés, qu'il n'en continua pas moins à faire feu pendant quelques instants encore de toute sa mousqueterie et de toute son artillerie. Par cette sorte de bravade, il voulait peut-être constater qu'il était

bien le dernier à déposer les armes. Lord Cornwallis, au lieu de se laisser aller à imiter cette sorte de provocation, y répondit noblement par les paroles suivantes de son ordre du jour : « Lord Cornwallis croit à peu près inutile de prier l'armée de remarquer que la modération dans le succès doit être aussi naturelle à un brave soldat que l'intrépidité dans le combat. Il espère que les officiers et les soldats de son armée ne se permettront aucune violence dans les rapports qui pourraient exister entre eux et les soldats de Tippoo ; il se flatte qu'ils sauront s'abstenir de toute expression dérisoire ou insultante avec un ennemi maintenant vaincu et humilié. »

La nouvelle que les fils de Tippoo allaient être envoyés comme otages causa quelque émotion dans Seringapatam. Ces princes étaient au nombre de trois. L'aîné, âgé de vingt ans, avait pris une part considérable à la guerre, et commandé souvent en personne de grands corps de cavalerie. Des deux autres, l'un avait dix, et l'autre huit ans. Ces deux derniers, qui n'avaient jamais quitté le sérail, où leur départ jeta la douleur et l'effroi, furent choisis comme otages. Lord Cornwallis fit connaître à Tippoo qu'il se proposait de veiller lui-même à leur sûreté, d'attacher à leur garde un bataillon de Cipayes et un officier de confiance. Tippoo répondit qu'il s'en rapportait parfaitement à l'honneur de Sa Seigneurie. Le 26, les princes quittèrent la citadelle de Seringapatam. Les remparts étaient couverts de la

garnison sous les armes ; le sultan était lui-même au-dessus de la porte. Au moment où ils franchirent l'enceinte de la place, ils furent salués par le canon des remparts. A leur approche du camp anglais, une autre salve de vingt-un coups de canon fut tirée par l'artillerie anglaise. Conduits à la tente qui leur était destinée les jeunes princes y rencontrèrent le capitaine Kennaway, un des négociateurs du traité, les wackels du nizam et de Purseram-Bhow. Ils s'acheminèrent de là vers le quartier du général en chef. Les jeunes princes étaient montés sur des éléphants richement caparaçonnés, et assis sur un houdah (trône) d'argent, ayant à leurs côtés plusieurs des wackels ou ministres de Tippoo. Devant eux marchaient cent hircarrahs (messagers) montés sur des chameaux ; puis sept étendards ou pavillons de couleur grise, suivis par cent piquiers avec des lances ornées d'argent ; derrière eux, deux cents Cipayes d'élite de la garde de Tippoo, enfin un détachement de cavalerie qui fermait la marche. Au moment où le cortége entra dans le camp anglais, les Cipayes anglais destinés à servir de garde aux princes prirent les armes et formèrent la haie sur leur passage. Accompagné de son état-major et des principaux officiers de l'armée, lord Cornwallis les attendait à l'entrée de sa tente. Il leur donna l'accolade à leur descente des éléphants, les prit par la main pour les faire entrer dans la tente, et là s'assit et les fit asseoir à ses côtés. Alors le principal wackel de Tippoo, se

plaçant devant lord Cornwallis et prenant la parole, lui dit : « Ce matin ces enfants étaient encore les fils du sultan mon maître ; maintenant c'est Votre Seigneurie qu'ils doivent considérer comme un père. » Lord Cornwallis s'empressa de répondre que le sultan, le wackel et ses enfants pouvaient être persuadés qu'il ne manquerait à aucun des devoirs du père le plus tendre. En entendant ces paroles, une joie soudaine se répandit sur le visage des jeunes princes. Il n'y eut pas de spectateur de la scène qui n'en fût ému. Peu d'instants après, lord Cornwallis offrit à chacun d'eux une montre d'or, qu'ils acceptèrent avec une satisfaction enfantine. Les fils des princes de l'Orient sont élevés à imiter dès leurs plus jeunes années la réserve et la politesse de l'âge avancé ; aussi la bonne grâce et la dignité de ces enfants, livrés à eux-mêmes au milieu d'étrangers naguère leurs ennemis, ne cessaient-elles d'étonner tous les spectateurs. Le lendemain, lord Cornwallis alla leur rendre visite à leur tente ; ils sortirent pour le recevoir. Il les embrassa, et, les prenant tous deux par la main, comme la veille, il entra avec eux dans la tente. Chacun des princes offrit à Sa Seigneurie un sabre persan. En retour il leur donna quelques armes à feu d'une grande élégance. L'ordre, la magnificence de leur suite, étonnèrent les Anglais. Les Cipayes de leur garde étaient habillés d'uniformes, bien armés, manœuvrant avec régularité. Ils étaient fort supérieurs à tout ce qui exis-

tait du même genre chez les autres princes de l'Indostan. Le 28, le sultan fit tirer le canon en signe de remerciement du bon accueil fait à ses fils.

Cependant la conclusion du traité définitif traînait en longueur. La condition qui concernait le rajah de Coory était la principale cause du délai. Les États de ce prince se trouvent compris dans cette contrée allant du pied de la chaîne des montagnes de l'ouest, depuis la passe de Tamber-Cherry, au midi, jusqu'aux frontières de Bednore au nord. Les habitants sont considérés comme appartenant à la caste des naïrs, qui se prétendent les souverains de la côte de Malabar. Après avoir long-temps convoité la possession de ce pays, Tippoo avait profité pour s'en emparer d'une guerre civile survenue entre deux frères au sujet de la succession au trône. S'étant rendu maître de la famille du rajah, il l'enferma dans un fort sur la frontière orientale de Bednore. Plus tard, un des princes de cette maison, étant parvenu à s'échapper, regagna son pays. Les Coorys, impatients de la domination étrangère, l'accueillirent avec enthousiasme. S'arrachant au joug de Tippoo, ils attaquèrent et défirent un détachement de ses troupes alors en marche à travers leur pays contre les Anglais. Dès les premiers bruits de guerre entre lui et ces derniers, le rajah des Coorys s'était présenté à Tellicherry, dans le but de conclure avec les Anglais une alliance offensive et défensive contre Tippoo. Lorsque la guerre éclata il offrit de nou-

veau ses services. Le pays des Coorys dévasté, ravagé par la guerre, ne pouvait offrir de nombreuses ressources. Pourtant le rajah, grâce à son intelligence, à son activité, n'en eût pas moins été d'une grande utilité à l'armée de Bombay. Aussi, dans le traité négocié avec Tippoo, lord Cornwallis s'empressa-t-il d'insérer le nom du pays des Coorys dans le nombre des provinces dont on lui demandait l'abandon; mais lui, rien qu'à la vue de cette condition, se laissa aller à un sentiment de colère et d'indignation. D'abord il avait à se venger du rajah; il voulait montrer d'une manière éclatante et par un exemple terrible le risque qu'on courait à se dérober à son autorité; enfin le pays du rajah commandait les meilleures positions défensives de ses Etats du côté de la mer. Tippoo se plaignait aussi de l'exagération d'une demande qui tendait à le dépouiller d'une province voisine de sa capitale, et n'étant limitrophe à aucune des possessions des alliés. Il prétendait voir là-dedans une véritable infraction aux articles du traité préliminaire. Les propres mots du traité étaient ceux-ci: « Une moitié du territoire possédée par Tippoo-Sultan avant la guerre sera cédée aux alliés, cette moitié devant se composer des provinces adjacentes aux territoires respectifs des alliés de Tippoo. » A ne considérer que le sens littéral des mots, il avait, on doit le confesser, toute raison de voir dans cette demande une infraction aux conditions du traité. D'un autre côté, lord Cornwallis, qui avait profité

de l'alliance du rajah, ne voulait l'abandonner à aucun prix. Les négociations se trouvèrent dès lors suspendues ; les plénipotentiaires de Tippoo déclarèrent sa ferme intention de ne pas accéder à cette demande.

Sur l'ordre de Cornwallis, les travaux du siége recommencèrent. Les canons furent remis en batterie dans les redoutes, les troupes reprirent leurs positions primitives. Purseram-Bhow, qui, dans l'intervalle, avait rejoint les Anglais, est envoyé au-delà de la Cavery pour assister le général Abercromby et compléter l'investissement du fort. La garde des princes en otages est désarmée ; eux-mêmes, à leur grand regret sont instruits qu'ils vont être envoyés dans le Carnatique ; dès le lendemain ils sont effectivement en route pour Bengalore. Ils avaient déjà fait deux milles, lorsque lord Cornwallis, cédant aux représentations du wackel, au chagrin que les enfants paraissent éprouver, consentit à suspendre pour un jour l'exécution de cet ordre. Mais, pendant ce temps, le sultan avait plus que jamais senti, et avec plus d'amertume, qu'il ne lui restait plus aucun moyen de lutter contre la fortune. L'interprétation des traités est, en général, plutôt une affaire de baïonnettes que de grammaire ; force fut donc à Tippoo de céder. Ce fut d'ailleurs avec d'autant plus à regret que, dans ces derniers jours, les Mahrattes avaient fait de cruelles expéditions dans les environs ; aussi demandait-il avec instance que Purseram-Bhow fût rappelé avec ses 20,000 chevaux

de l'autre côté de la rivière, ou bien, disait Tippoo, dont les malheurs n'avaient pas encore éteint l'ardeur guerrière, ce qui serait une faveur plus grande, « que lord Cornwallis veuille me permettre de l'aller châtier moi-même, lui et toute son armée. » Les conférences, bientôt reprises, ne tardèrent pas à aboutir à la conclusion d'un traité définitif. Par ce traité Tippoo cédait aux alliés la moitié de ses revenus qui montaient à 2 crores et 37 lacs de roupies. Divisés également entre les trois alliés, cela faisait pour chacun une augmentation de territoire montant à 39 lacs 1/2 de roupies, c'est-à-dire à peu près à un demi-million de livres sterling par année. Les frontières des Mahrattes furent étendues jusqu'à la rivière Toombudra. La portion de territoire allouée au nizam allait depuis le Kistna jusques au-delà de la rivière Pennar; elle comprenait les forts de Gunjecotah et de Cudepa. Le territoire acquis par les Anglais pouvait être partagé en trois parties : la première sur les frontières ouvertes du Carnatique, qui contenait le district de Barahmal et les Lower-Ghauts ; la seconde comprenant un district avoisinant Dindigul ; la dernière, le district titulaire du sultan sur la côte du Malabar. Le 19 mars les jeunes princes remirent en grande cérémonie à lord Cornwallis une copie du traité. Ce fut l'aîné qui s'acquitta de cette formalité. On remarqua sur toute sa figure un air de déférence respectueuse quand il présenta le parchemin au général anglais; au contraire, une expres-

sion de dédain et de mépris très prononcée, quand il accomplit le même cérémonial à l'égard des alliés. En cela l'enfant se faisait l'interprète des sentiments de Tippoo; celui-ci se sentait aussi supérieur aux autres princes de l'Inde que les Anglais pouvaient lui être supérieurs à lui-même.

Les Anglais retiraient de ce traité des avantages considérables. Il leur donnait la possession de Barahmahl, ce qui rendait toute invasion du Carnatique fort difficile, sinon impossible pour Tippoo. Un petit nombre de défilés conduisaient de Mysore dans le Barahmahl; ils n'étaient pas défendus par des fortifications, mais auprès d'eux se trouvaient des postes fortifiés que toute armée envahissante était tenue de prendre avant d'aller plus loin, ce qui devait employer toute une campagne; ou bien de les laisser sur les derrières, par conséquent de courir le risque d'être privée de ses convois. Outre ces grands avantages, lord Cornwallis se trouvait d'ailleurs en mesure d'en assurer aux Anglais de plus considérables encore. Au lieu d'évaluer ses prétentions en une somme d'argent, il lui était facile de prendre les territoires dont le revenu correspondait à cette somme; il lui était plus facile de donner plus d'importance aux considérarions stratégiques. Il était en mesure de s'emparer de certains points qu'il aurait fortifiés de manière à rendre inattaquable à l'avenir toute la ligne des possessions anglaises. Rien ne l'empêchait de reléguer Tippoo au-delà des Ghauts, et de ne pas le

laisser en possession de Canore et de Coïmbatore, ce qui lui permettait de piller les provinces anglaises du midi toutes les fois que la chose pourrait lui convenir. La possession de Palacatcherry permettait bien à une armée anglaise de Bombay de s'emparer de Coïmbatore et de le forcer à repasser les Ghauts; mais pendant que les troupes se rassembleraient, entreraient en campagne, il était lui-même à portée de dévaster le Carnatique jusqu'aux portes de Madras. Il pouvait avoir le temps de faire de tels ravages que les Anglais en éprouvassent de la difficulté à équiper une armée et à se mettre en campagne. Une fois préparés, ceux-ci arrivaient bien jusqu'à Bengalore qu'ils prenaient; mais à moins qu'ils ne fussent pourvus d'une nombreuse cavalerie, le sultan n'en demeurait pas moins le maître de les empêcher de faire le siége de Seringapatam. Cette guerre nouvelle, si elle était malheureuse, pouvait entraîner pour les Anglais l'abandon de leurs conquêtes récentes. Peut-être eût-il donc été prudent à lord Cornwallis de s'emparer de Coïmbatore, et d'établir un poste fortifié à Sattimungalum; cette dernière mesure aurait rendu une invasion de Tippoo aussi impraticable de ce côté qu'elle le devenait pour le Barahmahl.

Un journal accrédité (1), parlant de ce traité, après avoir fait ressortir les avantages des acquisitions de territoires de Barahmahl, s'exprime ainsi :

(1) *Annual Register*, 1794, chap. x.

« La sage modération qui a présidé au conseil des vainqueurs, et les a fait se contenter d'une partie seulement des provinces conquises, ne saurait être l'objet de trop de louanges. Si une étendue de territoire n'eût pas été laissée au sultan suffisante pour le rendre respectable et jusqu'à un certain point formidable à ses voisins, la balance du pouvoir dans l'Inde aurait été matériellement dérangée, et de nouvelles guerres auraient été nécessaires pour son rétablissement. Le traité est donc un retour effectué, autant du moins que les circonstances pouvaient le permettre, à notre vieille et véritable politique. » Ces idées étaient effectivement celles de lord Cornwallis; il se proposait d'établir une sorte d'équilibre et d'égalité respective entre les puissances de l'Inde, telles qu'elles fussent en quelque sorte contraintes de demeurer en paix; aucune n'ayant plus chance de gagner de grands avantages sur les autres. Dans ce système, les Anglais n'avaient autre chose à faire qu'à devenir une sorte de puissance modératrice. Aussi quand Tippoo, réduit aux extrémités, se vit au moment d'être enfermé, assiégé dans Seringapatam, il arriva une chose assez singulière : lord Cornwallis, qui comme gentleman et officier anglais désirait passionnément le succès des armes anglaises, reculait pourtant comme homme d'État devant les conséquences de ce triomphe. Il craignit que ses succès comme général n'allassent jusqu'à compromettre cette balance du pouvoir que son

désir le plus cher en tant qu'homme d'État était d'établir. Quand il se crut au moment d'être, à la lettre, obligé de prendre Seringapatam, on l'entendait souvent s'écrier en joignant les mains : « Bon Dieu, bon Dieu ! que ferai-je de cette place ? »

A côté de lui, perdu dans la foule, le capitaine Thomas Munro, dont nous avons déjà cité quelques paroles, lui aurait dit : « Prenez cette place comme la meilleure barrière que vous puissiez avoir pour vos propres territoires ; en possession de cette place, avec la Cavery pour frontière, frontière entourée d'une rangée de hautes montagnes qui la rendent infranchissable à une armée, depuis Arakeery jusqu'à Caveryporam, soyez persuadé qu'aucune puissance de l'Inde ne s'avisera de vous attaquer. » Le capitaine Thomas Munro ajoutait tristement : « Mais toute chose maintenant est tournée à la modération et à la conciliation. A ce compte nous serons sans doute quakers avant une vingtaine d'années. Quant à moi je suis de la bonne vieille doctrine. Je pense que le meilleur moyen de faire que les princes goûtent la paix, c'est de leur rendre dangereux de la troubler, je n'en excepte pas Tippoo. Cela ne peut être fait que par une bonne armée. Nous l'avons, mais à la vérité sans argent pour la payer ; nous ne devons donc pas négliger de prendre avantage de nos services. Dans ce but, il fallait, après nous être emparés de Seringapatam, le conserver ainsi que tout le pays à l'est et à l'ouest de la Cavery. En agissant de la sorte, nous

aurions maintenu un bon corps de cavalerie; loin de là, nous sommes demeurés avec une frontière faible et étendue, ordinaire résultat des conquêtes. Par la nature des choses nous eussions eu une domination plus forte, plus compacte que celle que nous possédons aujourd'hui. Si la paix est un bienfait, il aurait été plus sage de retenir dans nos mains le pouvoir de la conserver que de laisser ce pouvoir à la merci du caprice de Tippoo. Si ce dernier a perdu la moitié de ses revenus, il est loin d'avoir perdu la moitié de son pouvoir. »

Dans une lettre écrite peu de mois avant la conclusion du traité, le même capitaine Munro écrivait à un ami : « On lit des livres, on y trouve que toutes les nations guerrières ont eu leur déclin et leur chute, et on déclame contre les conquêtes; on les déclare non seulement dangereuses, mais sans profit. En cela on part de ce principe que toute augmentation de territoire est toujours et nécessairement suivie d'une augmentation proportionnée dans la dépense, et de nouvelles chances de guerre. Or il y a des circonstances, des situations politiques où les conquêtes rapportent non seulement un bénéfice, bien au-delà de ce qu'elles ont coûté, mais donnent aussi de nouveaux gages de sécurité pour ce que l'on possède déjà. C'est ce que les rois d'Angleterre ont bien compris quand ils ont tout fait pour s'emparer de l'Écosse. Mais il est un autre exemple qui s'applique bien mieux, selon moi, à notre situation dans le Carnatique : lorsque,

dans le dernier siècle, l'Espagne s'est trouvée en guerre avec la France et le Portugal, la possession de ce dernier pays n'aurait-elle pas beaucoup aidé à la garantie d'une attaque sur les frontières du côté de la France? En subjuguant le pays au-dessous des Ghauts, depuis Palacatcherry jusqu'à Coïmbatore, nous n'avons rien à craindre. La mer est derrière nous, nous gagnons une frontière beaucoup plus forte que celle que nous avons et qui nous rend capable de défendre le pays avec notre établissement militaire actuel. Le produit de cet établissement avec les dépenses civiles serait à peu près égal au revenu total de la contrée, mais qu'on nous permette d'avancer jusqu'à la Kistara, dès lors nous triplerons notre revenu sans être obligés d'ajouter beaucoup à nos forces militaires, notre frontière se trouvera plus forte et moins étendue qu'elle n'est aujourd'hui. Je ne prétends pas qu'il soit à propos de nous étendre jusque là dès à présent, c'est même pour le moment au-delà de notre pouvoir; je veux dire seulement que nous devons dès aujourd'hui ne pas perdre de vue ce projet, bien que son accomplissement dût peut-être exiger une longue suite d'années. Il n'y a aucune nécessité de précipitation; les dissensions et les révolutions des gouvernements indigènes nous indiqueront le moment où il sera convenable pour nous d'y devenir acteurs. Cela ne peut jamais être tant que Tippoo existera, tant que son pouvoir demeurera sans égal. Nous serons tellement en

dehors de la possibilité d'étendre notre territoire que nous serons perpétuellement en danger de perdre ce que nous avons. Pourquoi donc ne pas éloigner pendant que nous le pouvons un si formidable ennemi ? Son système, si nous ne l'arrêtons pas dans son développement, peut être communiqué au nizam, à d'autres princes mogols, qui dans la suite pourront se montrer dans le Deccan. Mais s'il est une fois détruit, il y a peu de danger qu'il soit jamais rétabli. Il faudrait pour cela, ce qui ne se présentera peut-être pas avant des siècles, un autre Hyder ; et encore serait-il insuffisant à cette tâche sans l'assistance d'une puissance européenne qui fût en mesure de lui enseigner l'art militaire, et s'il n'arrivait pas sous une minorité qui lui permît de s'emparer d'un royaume. Rien ne saurait être plus absurde que de considérer les États indigènes comme devant durer des siècles. Il n'y aura rien d'étonnant à ce qu'il n'en existe plus un seul de tous ceux que nous voyons aujourd'hui, d'ici à une vingtaine ou une trentaine d'années (1). »

Cet antagonisme de deux opinions que nous avons déjà signalé se représente de nouveau ici. Les uns jugeaient l'Inde sur les idées européennes ; le but de leurs efforts tendait à établir dans l'Inde quelque chose de semblable à l'organisation politique de l'Europe. Lord Cornwallis était un des

(1) Vie de sir Thomas Munro, t. I, p. 151.

nobles représentants de ce système. Les autres, formés dans l'Inde, ne comprenant que l'Inde, se laissaient aller à des combinaisons politiques tout-à-fait nouvelles. Au commencement de toute situation politique nouvelle, les hommes d'État comprennent non seulement cette situation, mais celle qui a immédiatement précédé. Plus tard, il en vient d'autres qui sont le produit, l'expression de cette situation, ne comprennent qu'elle, mais en revanche en ont le sentiment plus que personne. Ainsi lord Cornwallis dut s'applaudir alors, et croire au succès de ses plans. Pourtant c'était l'opinion exprimée par Munro qui devait en définitive triompher, c'est elle qui donna l'empire de l'Inde à l'Angleterre; comme les événements ne vont pas tarder à nous le montrer. Sir Thomas Monro était alors dans la force de l'âge; il était arrivé fort jeune dans l'Inde; c'était uniquement dans la sphère de la politique orientale que son intelligence s'était développée, il avait à merveille l'instinct d'un état de choses dont il était en quelque sorte lui-même le produit. Lui aussi connaissait l'Inde parfaitement, mais ne connaissait qu'elle.

Lord Cornwallis, après la conclusion de la paix avec Tippoo, retourna à Madras, où il s'occupa d'un nouvel arrangement financier avec le nabob. Les deux parties contractantes se plaignaient également de l'ancien traité : selon le nabob le pays ne pouvait suffire aux charges qui lui avaient été imposées; de leur côté, les Anglais alléguaient l'in-

suffisance de leurs moyens coërcitifs à l'égard du nabob. Tout le monde se trouva donc d'accord pour changer ce qui existait ; en conséquence un nouvel arrangement fut bientôt conclu. La contribution du nabob pour l'établissement de la paix fut fixée à 9 lacs de pagodes par an ; la somme affectée au paiement de ses créanciers à 6 lacs 21,105 pagodes ; les quatre cinquièmes de son revenu demeurèrent, comme précédemment, affectés à sa contribution de guerre. Comme garantie de ces paiements, il fut agréé que pendant la guerre la Compagnie se chargerait sans partage de la recette et du déboursement, en un mot, de l'administration des revenus du nabob ; que, s'il manquait quelque chose au paiement pendant la paix, la Compagnie prendait, pour se couvrir, les revenus de tels et tels districts, d'où les employés du nabob seraient écartés. Les districts des Polygars, de Madura et de Tinivelly, assez puissants par eux-mêmes pour lutter contre le faible gouvernement indigène, furent transférés aux mains des Anglais. Cet arrangement parut à lord Cornwallis satisfaire à toutes les conditions ; cependant, tout en corrigeant certains défauts de celui de sir Archibald Campbell, il n'en laissait pas moins subsister quelques uns des principaux. L'administration anglaise n'en demeurait pas moins précaire ; d'où résultait pour la Compagnie autant d'impossibilité que jamais d'arriver à une connaissance vraiment exacte des ressources et des revenus. Elle ne pouvait pas davantage compter

sur un loyal concours de la part des employés de finances. Au bout d'un certain temps, ceux-ci devaient retourner au service du nabob, qu'ils avaient par conséquent grand intérêt à ménager.

Lord Cornwallis quitta Madras le 28 juillet 1792 pour retourner au Bengale; il dut s'occuper dès lors de la mise en activité des nouveaux systèmes financier, judiciaire et administratif, déjà mentionnés. A la première nouvelle des succès obtenus contre Tippoo, les directeurs lui avaient exprimé leur reconnaissance; la manière dont la guerre avait été conduite, les conditions de la paix obtinrent également leur approbation. Ils espérèrent que Tippoo, jusqu'alors leur plus formidable ennemi, renoncerait à ses projets de guerre; ils se flattèrent de trouver en lui un allié aussi fidèle qu'il s'était montré jusque là ennemi acharné. Ils priaient lord Cornwallis d'accepter leurs unanimes remerciements. La cour des propriétaires, réunie pour ce seul objet, vota de son côté des remerciements au gouverneur-général et à l'armée. Le 21 septembre, la cour des directeurs, ne doutant pas du prochain retour du gouverneur-général en Europe, s'occupa du soin de lui donner un successeur. Sir John Shore, qui avait occupé de grands emplois, et fréquemment fait ses preuves de zèle et de capacité, fut appelé à recueillir cette succession. Le major-général sir Robert Abercromby, par décision du même jour, fut nommé commandant en chef des forces anglaises dans l'Inde. Ce dernier avait, en

outre, la promesse d'un siége dans le conseil à la première vacance. A cette époque, les importantes mesures récemment prises pour la collection des revenus commençaient à être mises à exécution. Cédant en cela aux instances de la Compagnie, le gouverneur-général n'aurait pas voulu quitter l'Inde avant d'avoir vu commencer la réalisation du projet qu'il avait si fort à cœur. Il en était encore tout occupé lorsque la nouvelle de la guerre récemment éclatée entre la France et l'Angleterre arriva dans l'Inde. Lord Cornwallis se rendit aussitôt à Madras; il voulait aviser aux mesures à prendre contre Pondichéry ou les autres établissements français de la côte de Coromandel. Mais à son arrivée il trouva Pondichéry déjà capturé. On n'était plus au temps où la guerre avec les Français faisait la grande affaire du gouvernement de l'Inde. En ce moment la France luttait, avec ses quatorze armées, sur ses propres frontières, contre l'Europe coalisée; elle avait abandonné ces lointains établissements après les avoir long-temps négligés. Cessant de croire sa personne utile à Madras, lord Cornwallis s'embarqua de nouveau, et cette fois pour l'Europe.

Le 23 janvier 1793, les propriétaires décidèrent que la statue de lord Cornwallis serait placée dans la maison de la Compagnie des Indes; ils voulaient, disaient-ils, que les grands services du gouverneur-général fussent toujours présents à leur mémoire. Par une autre résolution, une pension de 5,000 livres sterling fut votée en sa fa-

veur. Cette annuité, commençant à courir à la date de son départ pour l'Inde, devait être payée, soit à lui-même, soit à ses héritiers, pendant une période de vingt années. La popularité qui avait désigné lord Cornwallis pour les grandes fonctions de gouverneur-général lui fut fidèle tant qu'il les exerça ; elle le suivit après qu'il les eut résignées. Peu d'hommes publics, aucun, pour ainsi dire, n'ont eu ce bonheur au même degré. Et, chose singulière, toute son administration ne fut qu'une longue contradiction avec les sentiments et les idées qui lui avaient d'abord valu cette faveur de l'opinion : mieux encore, avec ses propres idées, ses propres sentiments. L'opinion publique, la cour des directeurs, et lui-même, voulaient avant tout des économies ; son administration fut plus coûteuse qu'aucune des précédentes ; l'opinion voulait que les affaires de l'Inde fussent gouvernées par l'autorité prépondérante du parlement ; il s'en affranchit, et non seulement ne fut pas condamné, mais au contraire pleinement approuvé ; l'opinion et lui-même voulaient avant tout le maintien de la paix ; et toute son administration s'écoula au sein de la guerre. C'est que lord Cornwallis avait un mélange heureux de fermeté, de modestie, et d'honorable susceptibilité. Par l'intégrité, la délicatesse, la noblesse de son caractère, par la franchise et l'aménité de ses manières, il se conciliait tous les cœurs ; toute mesure émanée de lui avait déjà comme une sorte de sanction morale.

Il put mettre ainsi une sorte de contradiction apparente entre les actes de son gouvernement et ses opinions précédemment énoncées, sans que sa considération d'homme public en reçût la moindre atteinte. Par un résultat analogue, sa réputation méritée de modération lui permit de faire des coups d'autorité dont aucun autre gouverneur n'aurait osé s'aviser. Ainsi, dans un besoin d'argent, on le vit suspendre l'envoi des chargements destinés pour l'Angleterre. Les mêmes qualités lui servirent à tirer un excellent parti de tous ceux placés sous ses ordres : car tous mêlaient du dévouement à sa personne à l'envie de remplir convenablement leurs devoirs. Bien qu'il eût remplacé le général Medows dans le commandement de l'armée de Madras, ce dernier ne lui en resta pas moins attaché ni moins dévoué; ces deux hommes, dans une situation respective qui d'ordinaire engendre la haine et l'envie, ne rivalisèrent que d'ardeur pour le service public et de bons procédés à l'égard l'un de l'autre. Toutes ces circonstances donnèrent à lord Cornwallis, d'autorité, une plus grande influence morale qu'aucun de ses prédécesseurs n'en avait eu, peut-être qu'aucun de ses successeurs n'en devait avoir.

Lord Cornvallis, il faut le répéter, n'avait point été doué par la nature du génie instinctif et hardi de Clive, du génie ferme, souple, plein de ressources de Hastings; ses talents politiques n'étaient nullement remarquables. Il n'avait qu'une con-

naissance assez médiocre de la nature des intérêts politiques de l'Inde. Quand il commença à s'en occuper, c'était à un âge où l'esprit n'accueille qu'avec difficulté les idées nouvelles. En arrivant dans l'Inde, il ne fut préoccupé que d'une seule chose : nous voulons dire du soin de réaliser dans l'Inde tout un ensemble d'idées et de mesures politiques et administratives conçues en Europe, empruntées à l'état social et politique de l'Europe. Il ne sut pas comprendre le monde tout nouveau où il allait entrer, la civilisation toute différente où il était appelé à agir. Ses talents militaires étaient encore moins, s'il se peut, d'un ordre supérieur. Après la bataille d'Arickerie, la situation de l'armée anglaise fut désastreuse; elle courait le risque d'être anéantie, si l'organisation des troupes de Tippoo n'eût été inférieure à celle des troupes européennes. Après cette victoire, l'armée se trouva dans la nécessité de battre en retraite; elle ne dut son salut qu'à plusieurs circonstances heureuses. Que fût-il donc advenu d'elle dans le cas où cette bataille aurait été perdue? Et pourtant il n'existait aucune nécessité de la livrer. L'attaque des lignes de Tippoo fut conduite avec un ensemble et une détermination admirable; la bravoure personnelle du général y brilla d'un nouvel éclat. La conception du plan n'en doit pas moins être blâmée : trois attaques simultanées faites sérieusement, et une arrière-garde laissée à six milles en arrière, sont de grandes fautes. Quant aux grandes mesures d'or-

dre intérieur qu'il réalisa, nous ne verrons que trop tôt combien leurs résultats furent désastreux, déplorables, absolument contraires à ceux qu'il en attendait. Si la faveur publique, la considération personnelle, n'en furent pas moins fidèles à lord Cornwallis, il le dut donc uniquement à ce sentiment d'honneur national et de dignité personnelle dont il se montrait sans cesse animé, à cette absence des sentiments égoïstes et intéressés qui le caractérisait. Mais de ce côté, il faut le dire, parmi ceux à qui furent confiés les grands intérêts des nations, nul ne mérite mieux l'estime et la sympathie de l'histoire; ce fut un honnête homme d'État, dans toute l'acception du mot. Sur ce théâtre grandiose et agité de l'Inde, on aime à voir cette figure tout empreinte de calme, de noblesse et d'une sorte de majesté paisible.

Le privilége de la Compagnie ne devait pas tarder à arriver au terme qui lui avait été accordé, et l'attention de la nation, récemment éveillée par tous les grands événements qui venaient de se passer dans l'Inde, se tournait tout naturellement de ce côté. Les principales places de commerce de l'Angleterre, Liverpool, Glascow, Manchester, Norwich, Exeter, adressaient de nombreuses pétitions à la législature; elles demandaient la liberté du commerce de l'Orient. Le 25 février, M. Dundas exposa au parlement le tableau de la situation financière de la Compagnie. En ce moment, les recettes surpassaient de beaucoup les dépenses; ce fut un grand

argument en faveur de la continuation du monopole. « Voudriez-vous, disait M. Dundas, arrêter court le développement de cette prospérité, pour vous donner le plaisir de faire l'essai de quelques théories nouvelles ? » Les dépenses de la Compagnie payées, il existait un excédant annuel de 1,239,249 livr. sterl. De cette somme la répartition suivante fut proposée : d'abord 500,000 livr. appliquées à la liquidation des dettes de la Compagnie dans l'Inde ; puis 500,000 livr. aux dépenses publiques de l'Angleterre, comme tribut, comme impôt ; puis une augmentation de dividende de 8 à 10 p. 100. A la vérité ce plan portait les dépenses à 100,000 livr. sterl. au-delà du surplus annuel. La pétition de la cour des directeurs qui demandait ces conditions fut présentée au parlement, et prise en considération, le 23 avril 1793. Le nouveau plan pour l'administration de l'Inde, dont les bases étaient prises dans cette pétition, fut exposé et proposé à la chambre des Communes par M. Dundas. Ce bill consacrait toutes les principales dispositions de l'ancien bill de 1784, telles qu'elles avaient été développées et amplifiées par la série d'actes du parlement qui avaient suivi. Les pouvoirs du bureau de contrôle et de la cour des directeurs demeuraient les mêmes ; il en était de même du pouvoir du gouverneur-général et de son conseil. Le monopole du commerce exclusif de l'Inde était réservé à la Compagnie. L'augmentation de dividende proposée par M. Dundas fut formulée en loi ;

enfin la jouissance du monopole exclusif prolongée pour un terme de vingt années. Cependant on demandait deux modifications nouvelles, d'abord un salaire payé par la Compagnie aux fonctions des commissaires du bureau de contrôle; ensuite la faculté pour le roi de choisir les commissaires de ce bureau en dehors du conseil privé. M. Dundas proposait encore d'obliger la Compagnie à fournir tous les ans au commerce anglais un lest de 3,000 tonneaux dans ses vaisseaux; chacun pouvant y prendre la part qu'il voulait pour son compte particulier, sous certaines restrictions et en payant certains droits; ce qui semblait un moyen de donner quelque satisfaction aux corps commerçants. Ce bill rencontra peu d'opposition jusqu'à la troisième lecture; mais à ce moment il fut attaqué avec fureur par le parti qui votait avec Fox.

Les arguments de Fox étaient ceux naturels à toute opposition parlementaire, et qui pour ainsi dire croissent d'eux-mêmes dans son sein, Fox attaquait le bill comme donnant à la couronne et au ministère un pouvoir trop considérable. « En l'année 1780, disait-il, il a été solennellement proclamé que l'influence de la couronne, qui, en ce moment, s'était considérablement accrue, et menaçait de s'accroître tous les jours, serait enfin restreinte, et renfermée dans de plus étroites limites. Et cependant, en dépit de cette déclaration, en violation de ces solennelles protestations, avec lesquelles on a trompé et amusé le peuple, qu'est-il

arrivé? c'est que l'introduction du système actuel dans le gouvernement de l'Inde, dont la continuation est maintenant proposée à la chambre, a réservé au ministère, a créé en sa faveur, une nouvelle part d'influence, un patronage plus étendu que jamais sur le choix des directeurs. Or n'était-ce pas là le plus dangereux patronage qu'il y eût à redouter dans les mains de la couronne, par cela même qu'elle l'exerçait sans responsabilité? » Fox ne craignait pas d'adresser cette question à tout homme dans son bon sens : « Si la mesure proposée est convertie en bill, en quelles mains passera le patronage de l'Inde? La Compagnie et les directeurs seront-ils autre chose que de simples jouets, de vrais jouets d'enfants dans les mains de ce ministère, qui a nommé gouverneur général lord Cornwallis, qui plus récemment a nommé aux mêmes fonctions sir John Shore? L'effet immédiat de la mesure, c'était donc de donner au ministère tout pouvoir en le déchargeant de toute responsabilité. » Dans sa réponse Pitt se plaignait du long délai apporté par son honorable adversaire à produire les objections qui venaient d'être faites. Il s'efforçait de montrer que la nomination d'un petit nombre d'écrivains, d'employés, de grands divers, ne pouvait accroître beaucoup l'influence ministérielle, même dans la supposition que les ministres eussent tout pouvoir sur l'esprit des directeurs, ainsi qu'on venait de l'affirmer. Au reste, Pitt ne niait pas, ne voulait pas nier précisément cette in-

fluence ministérielle sur l'esprit des directeurs. C'était un fait qu'il n'était pas fâché au fond de voir constater; seulement il tâchait de l'amoindrir à tous les yeux pour le faire accepter plus facilement. D'ailleurs le ministère avait en ce moment une majorité ferme, assurée, systématique, et le bill passa sans autre difficulté.

La chambre des Communes, ainsi que nous l'avons dit, avait déclaré le procès de Hastings toujours pendant; il fut donc continué à la chambre des Pairs. Le commissaire des communes Saint-John prit la parole sur le quatrième chef d'accusation, celui où Warren-Hastings était accusé d'avoir voulu se créer une influence corruptrice, de s'être fait des créatures au moyen d'argent distribué, etc.; cette assertion n'atteignait pas seulement Hastings, mais touchait à l'indépendance même de la chambre des Communes, où l'argent de l'Inde exerçait, disait-on, une grande influence. Saint-John disait : « Tous les moyens de répression prévus par la constitution deviennent faibles et insuffisants, si les chefs des peuples, par l'envie de se créer de l'influence, s'avisent d'ériger en système la prodigalité et la corruption. La sécurité de l'État a pour fondement la morale publique et l'amour de la liberté. » Le commissaire des Communes ayant achevé de développer cette charge, Warren-Hastings, d'une voix calme, avec un maintien modeste, mais assuré, prononça les paroles suivantes :

« Mylords,

» Je ne réclamerai que quelques minutes de votre temps; mais j'ose me flatter que le peu de paroles que j'aurai l'honneur de vous adresser auront assez d'importance pour justifier la demande que je vous fais de vouloir bien m'écouter avec quelque attention.

» Une accusation d'avoir dissipé une somme de 584,000 livr. sterl. est bientôt faite, surtout quand elle s'adresse à un homme à qui aucun moyen de répondre n'est accordé. C'est chose bien triste pour moi que de me voir ainsi accusé, de semaine en semaine, de mois en mois, d'innombrables crimes, et quelques uns de la nature la plus atroce; de me voir représenter aux yeux de tous sous les plus odieuses couleurs, et de comprendre qu'il ne me sera jamais possible de répondre, en raison de l'époque de la vie où je suis parvenu; époque qui, d'après les probabilités ordinaires, ne saurait être éloignée du terme. Quatre années pendant lesquelles un homme voit sa réputation et son honneur attaqués aux yeux du monde..... c'est bien long, c'est beaucoup : je n'ose plus espérer qu'il me soit jamais permis de me défendre ni d'entendre le jugement de Vos Seigneuries sur mon procès. Je vous le disais, Mylords, il y a maintenant quatre années révolues que je me présentai pour la première fois à la barre de Vos Seigneuries. Encore n'est-ce pas tout.

Quand je me présentai devant vous, c'était avec tous les chagrins, toutes les inquiétudes d'un autre procès (1), déjà soutenu par moi dans un autre endroit. Celui-là avait commencé dès mon arrivée dans cette capitale, dès mon retour en Angleterre, après treize années de service. Dès ce jour fut annoncée la résolution de la chambre des Communes de me poursuivre sur l'ensemble de ma conduite. Il y a donc maintenant six ans que je suis accusé. Me voilà, à moins que ma mémoire ne me trompe, bien près de ma soixantième année. Dépenserai-je le reste de ma vie à venir m'asseoir ici en butte à toutes les accusations de mes adversaires, à leurs invectives les plus violentes, à des tortures de tout genre? Mylords, j'en appelle à vos sentiments intimes, à vos sentiments d'hommes : n'ai-je pas supporté plus que beaucoup d'entre Vos Seigneuries n'auraient pu le faire? ne l'ai-je pas fait avec une patience que le sentiment de ma propre innocence pouvait seul me donner?

» La chambre des Communes ayant maintenant déclaré que dans le but d'une prompte justice (je crois que c'est ainsi qu'ils ont dit), elle ordonnait à ses commissaires de clore leurs poursuites à l'article qui vient d'être communiqué à Vos Seigneuries, et d'abandonner le reste; j'entrevois une espérance que jusqu'à présent je n'avais jamais osé concevoir, mais qu'il n'appartient qu'à Vos Seigneuries

(1) A la chambre des Communes.

de réaliser; j'entrevois, dis-je, l'espérance de sortir de la pénible situation où j'ai vécu si longtemps. Peut-être paraîtrais-je coupable de quelque imprudence en ayant la hardiesse de présenter une requête à Vos Seigneuries; mais à coup sûr je ne saurais paraître leur manquer de respect. J'oserai donc les prier de vouloir bien m'accorder ce qui n'est refusé à aucun homme sur ce globe, qu'il habite une patrie libre ou non : je veux dire le droit de se défendre quand il est accusé; d'obtenir le jugement d'un tribunal sur les accusations contre lui portées. Je supplierai donc Vos Seigneuries, malgré l'époque de l'année où nous sommes parvenus, de vouloir bien se laisser guider, non pas par la considération du peu d'importance de l'objet en lui-même sur lequel elles sont appelées à décider, mais sur l'importance du précédent que cette circonstance peut créer. Ce précédent ne sera rien moins que de décider que tout homme ne pourra s'éveiller à l'avenir qu'un procès criminel ne soit suspendu au-dessus de sa tête pour le reste de ses jours. On me l'avait dit, je l'ai vérifié, et j'ai trouvé le fait exact jusqu'au point où mes recherches ont été poussées. On l'a dit : il n'y a pas dans l'histoire de la jurisprudence de ce pays d'exemple d'un procès criminel qui ait duré quatre mois, à l'exception du mien, ni même un mois, un seul mois, à l'exception d'un seul; d'un seul, dis-je, et qui tenait à des circonstances qui, je l'espère, ne se représenteront jamais pour ce pays. Mylords,

j'ose demander à Vos Seigneuries qu'il leur plaise de prolonger la présente session jusqu'à ce que la poursuite soit terminée; que je puisse être entendu dans ma défense, et que Vos Seigneuries aient prononcé leur jugement. Mylords, ce n'est pas un acquittement que je sollicite : cela tient à vos intimes convictions, à vos sentiments personnels. Ce que je sollicite c'est me défendre, c'est d'être jugé. Quel que soit le jugement, Mylords, je m'incline, je me prosterne devant cette cour. Les reproches, je le sais, ne m'ont pas été épargnés de cette disposition d'esprit; mais je n'en suis pas honteux. Je ne saurais l'être de m'incliner devant une autorité à laquelle je dois obéissance et soumission, pour laquelle je sens un respect qui fait de cette soumission un volontaire hommage de ma part.

» Et maintenant, en toute humilité, je me recommande de nouveau à votre justice et à votre humanité. Je ne suis pas un homme d'apathie; je ne saurais avoir assez de force pour endurer tous les retards, toutes les lenteurs de la justice parlementaire; j'en souffre cruellement, et je sens que c'est un triste lot qui m'est tombé en partage que d'être accusé devant une génération pour être jugé par une autre. Et en effet, Mylords, sont-ils encore tous présents ces nobles juges devant lesquels j'ai d'abord comparu? Beaucoup ne sont-ils pas déjà parvenus à ce lieu vers lequel nous nous acheminons tous? Déjà, m'a-t-on dit, soixante de ceux-là ne sont plus parmi vous. Mylords, je vous en supplie,

veuillez donc me délivrer du poids de ce procès en le continuant jusqu'à son terme, en prononçant votre jugement pendant cette session. Si ce parti est goûté par Vos Seigneuries, j'ai en main une pétition pour cet objet, que je prendrai la liberté de leur présenter, si cela se peut faire sans irrégularité. »

Le ton de ce discours de M. Hastings était admirablement calculé pour l'effet qu'il devait produire. Ses plaintes sur les lenteurs, les délais de la procédure arrivaient à merveille en ce moment. Le flot de la faveur populaire avait déjà commencé à déserter les organes de l'accusation. L'insistance, l'animosité, la violence des commissaires des Communes dans leurs attaques, leur avaient insensiblement aliéné le public. L'impassibilité des avocats de Hastings se bornant à repousser ces attaques étant chose toute négative, ne pouvait blesser, ne pouvait irriter personne. La modération de son langage achevait de lui concilier la sympathie publique. A force d'avoir voulu en faire un monstre, une sorte de Néron ou de Caligula, la fantaisie publique était toute disposée à ne plus voir en lui qu'un bonhomme. On commençait à trouver son procès bien long; à dire que, condamné ou acquitté, il devait être impatient de connaître son sort. On le trouvait fondé à se plaindre des longs délais apportés à son jugement, bien qu'ils fussent en grande partie l'œuvre de ses avocats, car on ne leur en faisait point un tort. Loin de là, il semblait

naturel qu'ils prêtassent à la cause dont ils se trouvaient chargés, l'appui de toutes les formalités légales. L'intempérance, le langage ironique et emporté de Burke, ne pouvaient que froisser, que blesser de plus en plus des esprits dans cette disposition. Les nombreux discours prononcés en sa faveur et à chaque occasion à la chambre des Pairs avaient fini par faire impression sur les esprits. Tout le corps des légistes, nombreux et puissant, dès le commencement du débat, s'était déclaré en sa faveur; et de plus approuvait universellement ce genre de défense adopté par les avocats. Un grand nombre de personnes arrivant journellement de l'Inde parlaient avec enthousiasme de l'habileté, des talents de Hastings, des immenses services rendus par lui au pays; toutes ces choses d'abord comme enfouies sous un amas d'injures, d'accusations odieuses, commençaient à devenir peu à peu visibles pour tous. Il avait une multitude d'amis, de partisans, d'agents, qui peu à peu s'étaient emparés de la presse entière. Les salons de l'aristocratie lui étaient favorables : son esprit, ses talents, sa conversation brillante, les lui avaient conciliés. Il avait d'ailleurs en sa faveur ce sentiment de sympathie naturel aux hautes classes pour tous ceux qui ont occupé une grande position, joué un grand rôle dans le monde; sentiment qui répugne non seulement à leur condamnation, mais même à un examem trop rigoureux de leur conduite, sous les innombrables yeux de la multitude. D'a-

bord toute favorable à l'accusation, l'opinion s'en était de la sorte incessamment détachée : elle s'était ralliée peu à peu à Warren Hastings, en faveur duquel elle se prononçait alors hautement.

Pour prouver que M. Hastings avait voulu se créer une influence au moyen de l'argent du public, les commissaires apportèrent cinq exemples : un contrat d'opium accordé à M. Sullivan, un trafic illégal d'opium, une allocation au général sir Eyre Coote qui ne lui était pas due, un contrat pour des bœufs de trait, et deux contrats pour des grains. Le contrat pour les grains et les allocations de sir Eyre Coote furent les objets auxquels s'attachèrent les plus grands soupçons. M. Sullivan était fils d'un président de la cour des directeurs ; il était jeune, sans expérience aucune des affaires de l'Inde, ni par conséquent du commerce de l'opium. La cour des directeurs avait ordonné que les contrats fussent faits pour une seule année et avec concurrence ; cependant le marché, le monopole de cette denrée lui avait été donné sans concurrence, et pour quatre années. Plus tard, M. Sullivan, nommé secrétaire de Hastings, l'avait accompagné en cette qualité dans son voyage aux provinces supérieures ; dernière circonstance qui l'obligea à se défaire de son privilége : il le vendit à un M. Bener pour une somme de 40,000 livr. sterl. Celui-ci le vendit 60,000 à un nouvel acquéreur, M. Yoank, qui cependant avait pu en tirer encore de nombreux bénéfices. Les commissaires en concluaient que le

but de Hastings, dans cette transaction, avait été de s'assurer l'appui du père de M. Sullivan. On répondait pour M. Hastings que la règle de ne disposer du privilége de l'opium que pour une seule année était depuis long-temps inobservée, et cela avec le consentement de M. Francis lui-même, le constant adversaire de Hastings. Sir Eyre Coote, comme commandant en chef des troupes de la Compagnie, touchait 16,000 livres sterling; mais, outre cela et au-dessus de cette paie, il lui avait été alloué une somme de 18,000 livr. sterling donnée sous ce titre : frais de campagne; mais cependant le général avait coutume de la toucher en temps de paix. Hastings s'appuyait, comme précédent, d'une somme de 12,000 livr. sterling qui avait été touchée au même titre par un des prédécesseurs de sir Eyre Coote. Il ajoutait que cette somme était payée de fort bonne volonté par le visir, même après le départ du général. A cette allégation les commissaires répondaient par un passage d'une lettre du nabob, où celui-ci disait, en parlant de ces dernières exactions : « Le canif a maintenant pénétré jusqu'aux os. »

Le 30 mai 1791, sir James Saint-Clair Erskine résuma les témoignages sur les quatre articles de l'accusation jusque là présentés. Il déclara que les commissaires des communes, toute réserve faite de leurs droits et priviléges, avaient l'honneur de prévenir Leurs Seigneuries de la résolution des communes d'abandonner les autres chefs de l'ac-

cusation. Warren Hastings fit une humble allocution à la cour; il suppliait Leurs Seigneuries de l'entendre un jour à leur barre, avant la fin de la session. Le jour suivant, une motion fut faite à la chambre des Pairs que la session fût prolongée jusqu'au prononcé du jugement. Warren Hastings ne demandait qu'un délai de quatorze jours pour présenter toute sa défense. Cette proposition parut insidieuse à la chambre. Comment, disait lord Grenville, M. Hastings peut-il calculer le nombre de questions et l'étendue des réponses qu'amènera la défense? La motion fut rejetée. Le 2 juin, Hastings prit alors la parole pour présenter lui-même une sorte de résumé de sa défense, qui déjà avait été exposée en détail. Il commença par déclarer que, si les pairs voulaient en venir à une décision, il consentait volontiers à abandonner toute défense; il passa de là aux principales mesures de son gouvernement, à celles qui avaient amené sa mise en accusation. L'extermination des Rohillas, l'expulsion de Cheyte-Sing, la confiscation des terres et des trésors des begums, enfin la réception des présents, il les expliqua, les commenta, en démontra la nécessité par celle de se procurer de l'argent. « En ce temps-là, disait-il, nos coffres ne contenaient pas dix guinées; l'argent n'était pas une question d'avidité, mais une question de vie ou de mort pour la Compagnie. Or, ces mesures si amèrement, si injustement blâmées avaient sauvé la Compagnie et préparé un avenir immense pour l'Angleterre. »

« Les ressources de l'Inde, disait-il encore, ne peuvent, en temps de guerre, suffire aux dépenses de l'Inde. Je ne pouvais emprunter pour couvrir mes besoins durant la dernière guerre et faire payer mes dettes à la postérité. La ressource des emprunts manqua bientôt pendant mon administration; elle manquera bien plus tôt encore, j'ose le prédire, pendant celle de lord Cornwallis. »

A la fin de son discours, Warren Hastings, s'adressant à toute l'Angleterre, disait chaleureusement : « Accusé que je suis au nom des communes d'Angleterre, pour avoir désolé les provinces de leur domination dans l'Inde, j'oserai leur dire que ces provinces sont florissantes entre toutes celles de l'Inde; et c'est moi qui les ai fait ce qu'elles sont. Ce que d'autres avaient conquis, je l'ai conservé et augmenté. J'ai donné forme et consistance à votre domination dans ces régions du globe. Je l'ai soigneusement gardée. J'ai envoyé des armées, à travers des pays inconnus, au secours de vos autres possessions, avec une économie réelle qu'on ne connaissait pas encore; j'ai prévenu la perte, j'ai sauvé l'honneur, j'ai conservé la liberté de ces autres établissements. Toutes ces guerres que j'ai su terminer n'avaient pourtant pas été engagées par moi, mais par vous ou mes prédécesseurs. J'ai détaché de la grande confédération indienne un de ses membres, au moyen d'une juste restitution. J'ai entretenu de secrètes relations avec un autre, et je m'en suis fait un ami; d'un troisième je m'en

suis servi pour mes négociations; d'hostile qu'il était d'abord, j'en ai fait un instrument de paix. Quand vous demandiez la paix à hauts cris et que vos cris ont été entendus de ceux qui en étaient l'objet, je vous ai résisté; j'ai élevé mes demandes en même temps que vous éleviez l'audace de l'ennemi; je n'en ai pas moins conclu une paix honorable, et, j'ose l'espérer, une paix durable avec un grand État (1). J'ai donné les moyens d'accomplir une paix sinon d'une longue durée, du moins profitable pour nous, avec un autre grand État (2).

» Communes d'Angleterre, je vous ai donné tout cela, et que me rendez-vous en échange? La disgrâce, la confiscation, l'humiliation, tout une vie accusation.

Malgré les prières de Hastings, la continuation du procès fut remise à la session prochaine du parlement. Il fut repris le 14 février 1792. M. Law, chef du conseil de défense de Hastings, prit la parole. Il ouvrit le système général de la défense dans un discours qui ne dura pas moins de trois jours. M. Plumer entra dans le détail de l'accusation : il commença par le premier article, le chef d'accusation relatif à la conduite de Hastings à Benarès. Il parla pendant cinq jours, après quoi parurent les témoins à décharge, aussi nombreux que ceux fournis par l'attaque; il en fut de même

(1) Les Mahrattes.
(2) Tippoo Sultan.

de la masse des pièces produites. A la vérité, peu de choses étaient réellement nouvelles : c'étaient en général les mêmes choses envisagées sous un point de vue différent. Alors les rôles changèrent : ce fut aux commissaires des Communes à faire des objections aux témoignages présentés ; ils se montrèrent tout aussi habiles tout aussi alertes à se servir de ces armes que l'avaient été les avocats de Hastings. Il n'est sorte de dictum, d'arguties légales dont ils ne se servissent pour infirmer les témoignages ou les témoins produits par la défense. Les subtilités légales avaient changé de main et passé de leur côté ; mais elles ne trouvaient pas là les mêmes sympathies dans l'opinion publique. Il est permis de se défendre avec tout ce qu'on a sous la main ; il ne saurait l'être d'attaquer autrement qu'à armes loyales. M. Dallas résuma la défense par un discours de trois jours ; à peine eut-il terminé que la chambre s'ajourna à la session suivante.

Le parlement nouveau s'assembla le 13 décembre 1792 ; mais la chambre des lords ne reprit le procès que le 15 février 1793. M. Law ouvrit la défense sur le chef d'accusation relatif aux begums de Oude par un discours qui dura deux jours. « La situation de son malheureux client, disait-il dans son exorde, était telle, qu'il pensait qu'aucune créature humaine, dans un pays civilisé, en pût jamais supporter une semblable. Il espérait, pour l'honneur de la nature humaine, qu'aucun autre ne l'éprouverait de nouveau. » Hélas ! d'autres

infortunes n'étaient alors que trop supérieures à celle de Hastings! Le 21 janvier avait vu le tragique dénouement d'un procès qui devait avoir dans la postérité un retentissement bien autrement douloureux! Quoi qu'il en soit, quelques jours se passèrent dans la production des témoins à décharge, dont les dépositions, sans cesse contredites par les commissaires des Communes, s'allongeaient démesurément. Hastings prit encore la parole : « C'était disait-il, avec peine, avec anxiété, qu'il réclamait l'indulgence des lords pour l'humble requête qu'il voulait leur soumettre, et qui était que leur seigneuries, dans leur sagesse, voulussent bien mettre à ce triste et long procès une fin aussi prochaine que la nature des choses le permettrait. » M. Plumer, prenant immédiatement la parole, résuma les témoignages contre le chef d'accusation pendant trois jours. Le 9 mai, M. Dallas ouvrit la défense sur les sixième, septième et quatorzième articles de l'accusation. Il parla pendant quatre jours. Dès le deuxième, Hastings s'adressa de nouveau aux lords pour les supplier de terminer le procès pendant cette session du parlement. L'incertitude de son sort, de son avenir, lui devenait, disait il, absolument insupportable; il manifestait son intention d'abréger sa défense de manière à ce que tout fût prêt dans trois jours; les commissaires des Communes auraient eu de la sorte bien du temps pour préparer leur réplique avant la fin de la session. Au moment de conclure, il revenait sur ce qu'il

appelait les immenses services rendus par lui à la patrie ; il parlait avec tristesse et découragement, d'injustice, d'ingratitude..... Burke l'interrompit vivement, mais se contenta de dire : « Je laisse à Vos Seigneuries à juger de la convenance de semblables paroles dans la bouche d'un accusé traduit à leur barre par les Communes d'Angleterre.» D'ailleurs l'opinion publique se prononçait pour Hastings plus fortement encore dans l'Inde qu'en Angleterre. De nombreuses adresses en arrivaient sans cesse aux lords, rappelant les grands services de l'ancien gouverneur, et dont l'importance devenait effectivement plus visible de jour en jour,

Le 25 mai, Burke contr'examinait un des témoins de M. Hastings, qu'il poussait avec quelque vivacité, employant ou pour mieux dire perdant beaucoup de temps. Plusieurs fois l'archevêque d'York avait manifesté son impatience. Cédant à ce sentiment, il se leva tout-à-coup ; il lui était impossible, dit-il, d'être plus long-temps témoin de la conduite illibérale des commissaires des Communes ; ces commissaires semblaient vraiment interroger non pas un gentleman, mais un filou ; l'humanité, la conduite des commissaires pendant la durée de ce long procès, ne seraient sûrement pas surpassées par Marat et Robespierre si ceux-ci eussent été chargés de cette poursuite..... Avec beaucoup de dignité Burke répliqua : « Je n'ai pas entendu un seul mot de ce qui vient d'être dit, et j'agirai en conséquence. »

Tous les témoins à décharge, toutes les pièces en faveur de la défense avaient été produits; au lieu de laisser à ses avocats le soin de résumer sa défense, Hastings prit de nouveau quelques instants la parole. Il prit le ciel à témoin, il protesta de la façon la plus solennelle, que dans aucun cas il n'avait jamais sacrifié son devoir. Il affirma que l'ensemble de ses propriétés ne montait pas à 100,000 liv. sterl.; il montra de nouveau que c'étaient les pressants besoins de la Compagnie qui l'avaient obligé à se procurer de l'argent par certains moyens, irréguliers à la vérité, mais non coupables; il accusa enfin les commissaires du projet de faire retarder la décision du procès jusqu'à l'année suivante. Burke et Fox nièrent vivement le fait; ils prétendirent qu'on ne pouvait leur imputer un seul des retards apportés au procès. La défense fut enfin terminée le 28 mai 1793. Les lords remirent la continuation du procès au mercredi en huit; on était au mardi. Burke, aussitôt que cette motion eut été communiquée à la chambre, se plaignit de l'insuffisance de ce délai. Il blâma vivement les appels faits par Hastings au public, et la sympathie qu'ils avaient trouvée dans la chambre; ils se plaignit des affronts sans nombre selon lui entassés journellement sur les commissaires des Communes; des odieuses calomnies qu'il prétendit leur être sans cesse prodiguées. Il en concluait qu'une enquête était devenue indispensable sur la conduite des commissaires; et, en conséquence, il

prenait le parti de solliciter de la cour la formation de la chambre en comité; il se faisait fort de démontrer que les commissaires n'avaient allongé la procédure par aucun délai volontaire.

Le chancelier proposa un comité spécial qui ferait son enquête, puis un rapport à la chambre; ce qui fut agréé par les commissaires. En cette circonstance, par cet esprit de corps naturel aux assemblées délibérantes, la chambres des Communes prit parti pour ses délégués. Peu de jours auparavant Burke avait prié hautement la chambre de le décharger de ses fonctions ou de lui permettre de se défendre lui-même des imputations odieuses qui avaient été jetées sur son caractère; cette proposition avait trouvé de la sympathie. Le 10 juin avait été fixé pour la réplique des commissaires. Le 5, l'un d'eux, M. Grey, déclara l'impossibilité où ils étaient de se trouver prêts pour le jeudi. Le 9, il fit la motion d'un message à la chambre des Lords pour les prier d'ajourner la poursuite du procès jusqu'à la prochaine session du parlement; qu'alors les Communes se trouveraient prêtes à poursuivre l'accusation jour par jour jusqu'au jugement définitif, si Leurs Seigneuries le jugeaient convenable. Cet demande du délai fut rejetée à la majorité de 66 voix contre 61. M. Grey pria aussitôt la chambre de vouloir bien accepter la résignation de ses fonctions de commissaire. C'était son devoir de répondre au premier article de la défense de Hastings, mais il ne pouvait être prêt pour le lundi, ce

qu'il devait déclarer. Une nouvelle motion fut alors faite par M. Dundas de demander un délai aux lords; et celle-ci passa à une majorité de 82 voix contre 42. Warren Hastings protestait au contraire de toutes ses forces contre tout délai; il présenta dans ce sens une nouvelle pétition à la chambre des Lords. Le temps accordé aux commissaires pour leur réplique était plus que suffisant; selon lui le plus grand nombre des pièces produites dans sa défense leur était déjà connu. Les pairs se montrèrent d'abord disposés à voir les choses en ce sens. Lord Stanhope proposa de faire savoir aux Communes la résolution de la chambre de poursuivre le jugement au jour indiqué. D'un autre côté, plusieurs pairs craignaient un conflit avec les Communes, on eut recours à un expédient; lord Granville, pour son compte, fit la motion de renvoyer le procès à la session suivante; elle passa après quelques débats.

Le procès fut donc repris le 13 février 1794. Lord Cornwallis venait de débarquer en Angleterre; et le conseil de défense requit son témoignage. Le marquis s'étant trouvé indisposé, un délai devint nécessaire pour sa comparution; Hastings s'empressa d'y renoncer. A la même époque, Larkins arrivait aussi en Angleterre. Les défenseurs de Hastings l'avaient cité plusieurs fois; on supposait que son témoignage pourrait être utile à la défense. Mais tout était subordonné maintenant à l'envie d'arriver au prononcé du jugement. Hastings ne manifesta aucun em-

pressement à se prévaloir de ce nouveau témoignage, qui ne pouvait manquer de lui être favorable. Les commissaires commencèrent donc à réfuter la défense. Pour cela, ils comptaient appeler de nouveaux témoins. Le conseil de Hastings avait allégué que s'il était vrai que celui-ci eût commis quelque erreur dans sa conduite à l'égard de Cheyte-Sing, M. Francis en avait partagé le tort, les commissaires voulurent le faire comparaître. Les défenseurs s'y opposèrent; ils prétendirent que la réplique à la défense n'avait le droit de fournir de témoins que pour contredire ce qui avait été témoigné par la défense; qu'autrement le témoin aurait dû paraître d'abord, afin que l'accusé fût à même de lui répondre dans sa défense. Ici encore les lords se rangèrent de l'avis des légistes, mais comme ils n'expliquaient pas les motifs de cette décision, Burke prit occasion de s'en plaindre. Lord Badnor l'interrompit en lui disant qu'il n'avait pas le droit d'arguer contre une décision de la chambre. Burke répondit : « Ce que j'ai demandé à la chambre, c'est la publicité dans ses décisions sur des questions de lois, et communication des principes sur lesquels elle fonde ses décisions. J'ai eu la condescendance de demander comme une faveur ce que je pouvais réclamer comme un droit. » M. Law répond : « qu'il aurait honte de faire perdre le temps de Leurs Seigneuries à développer une décision qui, étant fondée sur une règle de jurisprudence, n'avait pas besoin d'autre raisonnement en sa faveur. » Burke

répliqua : « qu'il est habitué depuis long-temps aux insolentes observations des avocats de Hastings ; que le public pouvait porter témoignage qu'ils étaient aussi prodigues d'assertions hardies qu'économes de raisonnements. »

Un vote de remerciement jadis offert à Hastings par la cour des directeurs en 1785 avait été produit par les défenseurs. Pour réplique à ce témoignage, les commissaires offrirent de lire un papier imprimé parmi ceux communiqués aux propriétaires par des directeurs, qui portait la date de 1783. C'était une lettre où les directeurs blâmaient sévèrement M. Hastings. Les conseils et les lords repoussèrent cette lecture. Le 1er mars, le procès fut de nouveau interrompu : c'était le moment de la tournée des juges, et les lords, qui avaient souvent recours à leurs décisions, ne voulurent pas continuer sans cet appui. Le 9 avril il fut repris, lord Cornwallis remis, de son indisposition, parut devant la chambre, mais ses dépositions, toutes générales, n'apportèrent d'aide ni à l'attaque ni à la défense. Hastings ayant renoncé au témoignage de M. Larkins, les commissaires espérèrent en tirer parti pour eux-mêmes, ils le firent paraître. Leur interrogatoire porta sur une lettre écrite par lui aux directeurs sur l'invitation de Hastings ; lettre dans laquelle il donnait la date du départ des différentes sommes envoyées par celui-ci Angleterre. Les avocats s'opposèrent à ce que les questions continuassent ; ils mirent en avant le prin-

cipe qu'aucune sorte de faits nouveaux ne pouvait être introduite à cette époque de la procédure, or que c'était sur des faits étrangers à la première accusation qu'on se permettait d'interroger M. Larkins. Comme toujours les lords jugèrent dans le même sens. Le témoin fut cependant interrogé, mais ce fut sur le consentement de Hastings, et sa déposition, plutôt favorable que contraire, n'apporta aucun fait nouveau. Mais le langage des commissaires et des avocats en était venu à une grande véhémence. Hastings ayant emprunté de l'argent pour les besoins de la Compagnie au rajah Nobkissue, celui-ci n'avait pas payé. Nobkissue lui intenta une action en chancellerie ; Hastings déclina d'y répondre, comme étant déjà sous le coup d'une accusation. Les commissaires proposèrent ce commencement de procédure comme un témoignage ; les avocats de Hastings s'y opposèrent. M. Burke se laissa alors aller à une grande intempérance de langage. « Il croyait, disait-il, s'adresser à un corps de nobles, qu'il s'était imaginé de voir agir en nobles ; non comme une bande de voleurs délibérant dans l'ombre d'une caverne. Qui aurait pu supposer Leurs Seigneuries capables de repousser un témoignage tellement rempli d'évidence? Les règles des juges étaient-elles donc faites pour des lords? Quant à lui, le jugement de lord Strafford était l'exemple qu'il eût désiré voir suivi au moins sous ce rapport dans le procès actuel. » Imperturbables dans leur respect pour les formes

de la procédure, les pairs n'en prononcent pas moins dans le sens des légistes.

Arrivés aux pétitions présentées dans ce jugement en faveur de Hastings, les commissaires voulurent montrer qu'elles n'étaient pas offertes volontairement; elles étaient, selon eux, par trop contradictoires avec les circonstances où elles avaient paru. Les commissaires voulurent prouver ce désaccord par les rapports de quelques agents de la Compagnie; les légistes s'y opposèrent, et comme toujours les lords partagèrent cet avis. Les commissaires tentèrent une dernière ressource. La détresse du pays et de la Compagnie avait été sans cesse alléguée par les défenseurs de Hastings comme ayant déterminé les affaires de Benarès, celles des begums, les présents reçus, les contrats passés malgré les règlements, etc. Les commissaires proposèrent de faire la preuve que la conduite du gouverneur-général avait été la première et véritable cause de cette pénurie, parce qu'elle avait plongé la Compagnie dans une guerre avec les Mahrattes, injuste et sans nécessité. Les avocats de Hastings et les lords s'opposèrent à cette argumentation. Au fait, la prétention de Burke n'était ni raisonnable ni habile; il avançait, pour faire preuve d'un fait, un autre fait non seulement beaucoup plus difficile à prouver lui-même, mais qui, par sa nature, échappait tout-à-fait au genre de discussion où il voulait l'introduire. Dès lors le langage des commissaires devint plus violent, leurs récriminations plus passionnées

que jamais. Irrité par les obstacles, Burke se montra de plus en plus emporté, sarcastique, acerbe dans son langage; il voulut pousser les interrogatoires par trop loin; il posa des questions si frivoles, qu'elles en devinrent ridicules. Tout empire sur lui-même lui avait évidemment échappé. La passion avait rompu l'équilibre de ses grandes facultés. Il ne pouvait dissimuler une sorte de fureur, de mauvais goût, en voyant s'échapper ce qui était devenu comme le seul but de sa vie, la condamnation de Hastings; on voit comment cette disposition d'esprit devrait être favorable à son adversaire.

Les débats furent clos le 6 mai 1794. Dans ces derniers temps les témoignages fournis par l'accusation elle-même avaient tourné à l'avantage de la défense; les défenseurs de l'accusé eurent soin de le faire remarquer. Les débats postérieurs à la réplique à la défense furent résumés par les commissaires. M. Grey résuma tout ce qui avait été dit sur les affaires de Benarès, Sheridan sur celles des princesses, Fox sur la réception des présents, M. Taylor sur les priviléges accordés contre les règlements. Burke résuma l'accusation tout entière; son discours dura neuf jours, occupa neuf séances de la cour des pairs; il finit le 16 juin. Le lendemain, Pitt fit dans la chambre des Communes la proposition d'un vote de remerciement pour les commissaires. Secondée par M. Dundas la motion passa à une majorité de cinquante voix contre vingt et une. L'orateur, s'adressant aux

commissaires, leur dit : « que le sujet auquel ils avaient donné leurs soins et consacré leurs travaux était d'une difficulté et d'une complication au-delà de tout exemple; que leurs efforts et leur éloquence n'étaient pourtant point demeurés au-dessous de la circonstance; que leur conduite dans une affaire aussi difficile n'avait pas été honorable seulement pour eux, mais encore pour la chambre dont ils faisaient partie. » Le prononcé du jugement avait été remis à la session suivante, qui s'ouvrit le 13 janvier. La chambre des Pairs, pour premier soin, nomma un comité chargé de rechercher les précédents, c'est-à-dire, les différents modes de délibération, qui étaient jadis employés en circonstances analogues. Le rapport de ce comité fut soumis le 2 mars à la chambre qui en délibéra sur-le-champ. Au commencement du procès les pairs avaient décidé de ne pas procéder article par article de l'accusation; par respect pour les formes judiciaires, ils avaient voulu que tous les articles fussent présentés en masse, soit dans l'accusation, soit dans la défense. Le même sentiment les détermina à prononcer le jugement séparément sur chaque article de l'accusation. La chambre dut prononcer trois fois : 1° en comité formé de toute la chambre; 2° comme chambre des pairs constituée à son ordinaire; 3° comme tribunal judiciaire dans Westminster-Hall. Vingt-trois questions furent formulées d'après les chefs d'accusation présentés par les Communes.

La chambre ayant achevé ses délibérations comme comité, à la fin de mars, vota séparément sur chacune des questions présentées, et sur toutes, favorablement à l'accusé. La même formalité fut répétée le lendemain à la chambre, constituée cette fois en chambre des Pairs. La délibération et le vote eurent lieu de même sur chacune des questions isolément. Plusieurs pairs essayèrent bien d'abord de s'opposer à cette manière d'agir, comme entraînant un délai complétement inutile ; lord Turlow ne l'en fit pas moins maintenir, par une motion expresse, comme plus d'accord avec les formes judiciaires ; les mêmes résultats devaient avoir et eurent effectivement lieu. Le 17 avril, le travail étant repris une dernière fois à Westminster Hall, les questions furent de nouveau soumises à chaque lord individuellement, posées et formulées de la manière suivante :

1° Warren Hastings, écuyer, est-il coupable ou non du crime de haute trahison et de menées contre l'État, ainsi qu'il en est accusé par les Communes, au premier chef de leur accusation ?

George, lord Douglas, comte de Moreton en Ecosse, qu'en dit Votre Seigneurie ? Warren Hastings, écuyer, est-il coupable ou non à ce sujet ?

Lord Douglas, se levant, la tête nue, et mettant la main droite sur son cœur, répondit : Non coupable, sur mon honneur.

Le lord chancelier posa la même question dans

la même forme, et par ordre d'ancienneté, aux pairs venant après lord Douglas ; puis les autres questions de la même manière. Sur toutes, une majorité variable, mais toujours fort considérable, se prononça en faveur de Hastings. Le procès avait commencé en 1786, il finissait en 1795.

Le 9 mai, une assemblée générale, tenue sur la demande de neuf propriétaires, décida : 1° qu'une indemnité serait offerte par la Compagnie à M. Hastings pour les dépenses que ce procès avait entraînées ; 2° qu'il lui serait alloué en raison de ses grands services à la Compagnie, une indemnité de 5,000 livres sterling à lui et à ses représentants pendant toute la durée du monopole de la Compagnie ; 3° que ces résolutions seraient immédiatement communiquées aux ministres. Le ministère, favorable au fond de la résolution, conçut cependant quelques doutes sur le droit de la Compagnie à engager ainsi l'avenir. Après de nouvelles négociations entre lui et les directeurs, ils arrivèrent enfin à se mettre d'accord sur ces bases, qu'une annuité de 4,000 livres serait accordée à Hastings pour une durée de vingt-huit années et demie, à partir du 23 juin 1785. Que la Compagnie lui ferait de plus un prêt de 50,000 livres, sans intérêts et pour dix-huit ans, dans le but de l'aider à sortir de ses embarras financiers. Ceux-ci ne pouvaient manquer d'être immenses par suite des dépenses de ce procès. Cette grande épreuve passée, Warren Hastings

rentra pour toujours dans la vie civile ; aucun rôle, aucun honneur ne vint l'y chercher ; destinée d'ailleurs en harmonie avec ses goûts. Ses mœurs, en effet, étaient graves et simples, et cet homme si célèbre, dont le nom était dans toutes les bouches, n'avait que fort peu de goût pour la vie publique.

Edmond Burke, son principal adversaire, en qui s'était pour ainsi dire personnifiée l'accusation, continua son orageuse carrière, mais se retira du champ de bataille cruellement blessé. Les amis, les partisans, les admirateurs de Hastings augmentaient de nombre de jour en jour ; ils eurent bientôt le dessus dans la chambre des Lords, dans celle des Communes, dans la presse, dans le public. Burke fut sévèrement traité dans plusieurs publications qui suivirent le procès. Malgré la violence des attaques, il n'avait en définitive pas le droit de s'en plaindre ; c'était là une chance de guerre qu'il avait volontairement courue. Ce procès, qui pour les autres n'était qu'un devoir politique, il s'en était fait une passion toute personnelle. La condamnation de Hastings était devenue le but d'une ardente ambition, dont la déception lui fut cruelle. Bien des années après cette époque, ce souvenir, effacé de tous les esprits, vivait encore dans le sien. A la fin de sa vie, plongé dans une profonde douleur par la mort de son fils, le pied dans la tombe, au milieu du délire de la

fièvre, on l'entendait répéter le nom de Hastings, auquel il joignait les plus atroces injures; une idée qu'il s'était forgée dans le transport de la fièvre, la nomination de Hastings à la pairie, le jetait de temps à autre dans des accès d'indicible fureur.

LIVRE XV.

SOMMAIRE.

La guerre ne tarde pas à devenir nécessaire. — Situation intérieure des États mahrattes. — Famille de Scindiah, Madajee-Scindiah et Dowlut-Row-Scindiah. — Famille de Holkar. — Mallee-Row-Holkar. — Ahalya-Bae. — Le général de Boigne entre au service de Scindiah; son origine et sa fortune. — Le général Perron. — Les Français chargés de la garde de l'empereur. — Jacobins français à Seringapatam, leur club; fête de la Fédération de la République. — Corps commandé par des Français au service du nizam. — Mort du nabob-visir de Oude. — Nouvel arrangement avec son successeur. — Guerre entre le nizam et les Mahrattes. — Affaire de Oude. — Lord Mornington, depuis lord Wellesley, nommé gouverneur-général; ses antécédents. — Situation générale de l'Inde à son arrivée. — Tippoo en relations plus étroites que jamais avec les Français. — Aventuriers français répandus dans toute l'Inde. — Bonaparte en Egypte; sa lettre à Tippoo. — Les Français congédiés du service du nizam. — Préparatifs de lord Wellesley pour commencer la guerre contre Tippoo. — Il entre en campagne. — L'armée de Bombay est attaquée par Tippoo; affaire de Sedescar. — Mouvement du général Harris; affaires de Malvilly. — Siége et prise de Seringapatam. — Mort de Tippoo; ses fils. — Portrait de Tippoo; ses vues administratives et son système politique. — Son livre de songes. — Ses trésors et sa famille. — Division des possessions de Tippoo. — Mysore déclaré Etat indépendant. — Nouveau traité entre les Anglais et le nizam. — Bruit d'une invasion des Afghans. — Négociations avec Scindiah. — Traité avec la Perse. — Nouvel arrangement avec Oude. — Henri Wellesley. — Opinion de sir John Malcolm sur ce traité. — Voyage du gouverneur-général dans les provinces. — Zemindars réfractaires. — Détrônement du nabob de Surate.

(1795—1800.)

LIVRE XV.

La guerre avec Mysore était à peine terminée que de nouveaux événements commençaient à poindre à l'horizon. Ce n'était pas tout d'avoir amoindri de moitié la puissance de Tippoo, l'empire mahratte se montrait déjà sur la scène qu'il ne devait pas tarder à occuper tout entière. La puissance anglaise dans l'Inde reposait encore sur des bases tellement chancelantes, qu'une alliance sincère entre les Mahrattes et Tippoo pouvait suffire à la renverser. Les dispositions de Tippoo ne pouvaient être douteuses, mais la situation intérieure des Mahrattes présentait quelque complication dont nous allons parler. La confédération mahratte se trouvait alors comme partagée entre deux grandes familles, celle de Holkar et de Scindiah, autour desquelles se

groupaient toutes les autres. L'avenir de l'Inde dépendait donc en grande partie de la conduite qui serait suivie par les deux chefs de ces familles.

Les ancêtres de Scindiah, alors en évidence, étaient de la caste des Sudras et d'une tribu de cultivateurs. Ranojee-Scindiah, le premier d'entre eux qui porta les armes, entra au service du Peschwah-Ballajee Bishwanuth, et, après la mort de celui-ci, continua de servir son fils. Avant de prendre ce parti, il avait déjà succédé à l'office héréditaire de potail, chef ou maire d'un petit village dans la province de Wye. Son emploi à la cour était de porter les pantoufles du peschwah, office d'ailleurs honorifique dans les idées orientales. Le peschwah, alors Badajee-Row, revenant un jour d'une fort longue audience, trouva Ranojee endormi; assis à l'indienne, les jambes croisées, celui-ci tenait encore, même en dormant, les pantoufles de son maître serrées contre sa poitrine. Cette vue fit grand plaisir au peschwah; il en témoigna naïvement sa satisfaction. Le dévouement du courtisan se montrait d'autant plus grand qu'il s'exerçait sur une chose de moindre importance. Aussi Ranojee fut-il immédiatement nommé à un emploi dans un corps d'élite qui ne quittait jamais le peschwah. Dès ce moment son élévation fut rapide. A l'époque où le peschwah vint dans la province de Malwa, nous le voyons figurer déjà au rang des premiers chefs mahrattes. Ranojee paraît avoir été un soldat hardi et entreprenant; mais ses dé-

penses surpassaient de beaucoup ses revenus; il contracta une dette considérable vis-à-vis de Mulhar-Row-Holkar. Il mourut en Malwa; jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa, dit-on, de porter sur lui, précieusement serrées dans une boîte ornée de pierreries, une paire de vieilles pantoufles du peschwah. C'était la source de sa fortune; il se plaisait à la considérer avec une sorte de religieuse vénération. Ranojee-Scindiah avait épousé dans le Deccan une femme de sa propre tribu, dont il eut trois fils. Il eut encore deux fils d'une autre femme, Rajpoote de Malwa, Tuekajee et Madajee-Scindiah, dont le dernier devint le chef de la famille.

Madajee-Scindiah était présent à la bataille de Paniput en 1764. Il combattit corps à corps un chef afghan, qui, le frappant au genou d'une hache d'armes, le rendit infirme pour toute sa vie. Se contentant d'ailleurs de lui avoir infligé cette blessure, l'Afghan, après l'avoir dépouillé de quelques bijoux et lui avoir pris son cheval, l'abandonna à son destin; gisant sur le champ de bataille, il fut découvert par un porteur d'eau, qui, le chargeant sur ses bœufs, le transporta dans le Deccan. Cette fameuse bataille de Paniput, une des plus sanglantes qui aient jamais été livrées, où les Mahrattes laissèrent 200,000 cadavres, amena momentanément la dissolution de l'empire. La famille de Scindiah, de même que celle des autres chefs, perdit alors ses possessions en Malwa et dans l'Indostan. Madajee, en sa qualité d'un des principaux

officiers de la maison du peschwah, n'en conserva pas moins un établissement militaire assez considérable. Le fondateur de la maison de Holkar, Mulhar-Row, venant à mourir, il se trouva sans contestation le premier parmi les chefs mahrattes. Il songea dès ce moment à établir à son profit une souveraineté particulière, sinon tout-à-fait indépendante. Les circonstances le favorisaient; les donations successivement faites à son père en paiement des troupes entretenues par ce dernier, lui étaient échues en héritage; lui-même avait encore ajouté à ce territoire. L'autorité du peschwah était alors purement nominale; mais, sous la garantie de ce nom encore respecté, Scindiah put se livrer à l'exécution de ses projets ambitieux. La cour de Poonah, parses désordres et ses faiblesses, lui laissait en cela toute latitude. Madajee, en apparence l'esclave, était donc en réalité le maître rigoureux de Shah-Allaum, empereur de Delhi; le défenseur officiel, mais en réalité le spoliateur de la famille du peschwah.

Par le traité de Salbe, Scindiah avait été reconnu par le gouvernement britannique comme un prince indépendant. Il n'en continua pas moins à garder vis-à-vis le peschwah les apparences de la plus extrême subordination, de la plus scrupuleuse dépendance. Toutes les affaires étaient expédiées au nom de ce dernier, même les commissions de ses propres officiers. Maître de Shah-Allaum et de sa capitale, il fit signer à celui-ci une commission

qui le nommait le peschwah vice-régent de l'empire, puis au peschwah une autre commission qui le constituait son député, pour le suppléer dans cet emploi. Madajee-Scindiah devint alors le souverain réel de l'Indostan depuis la Suttlege jusqu'à Agra; tous les princes rajepoots lui étaient soumis; son armée consistait en 16 bataillons d'infanterie régulière, 500 pièces de canon, 10,000 chevaux. Les deux tiers de la Malwa et quelques unes des plus belles provinces du Deccan reconnaissaient son autorité. Le peschwah alors régnant étant mort, Scindiah s'empressa d'aller rendre hommage au jeune homme héritier de cet office, réduit à un vain nom, dépourvu de toute réalité. Dès la porte de la ville, Scindiah se hâta néanmoins de descendre de son éléphant. Arrivé à la salle d'audience, il s'alla placer au-dessous de tous les nobles héréditaires qui garnissaient la salle, et bien loin d'eux. Le peschwah ayant fait son entrée dans la salle, fit inviter Madajee-Scindiah à s'asseoir; il s'y refusa, s'empressant de répondre qu'il n'était pas fait pour un tel honneur. Alors, défaisant un paquet qu'il portait sous son bras, il en tira une paire de pantoufles et les plaça devant le peschwah en disant: « Voilà mon emploi, qui était aussi celui de mon père. » Et parlant ainsi, il prit les souliers du peschwah, les enveloppa soigneusement et continua de les tenir sous son bras. Ce ne fut qu'après de nouvelles prières du peschwah, de nouveaux refus de sa part, qu'il consentit enfin à s'asseoir quelques

instants. Ayant acheté quelques petites terres aux environs de son humble héritage, qui le faisaient potail ou maire d'un village, il se fit appeler par ce titre. De là un dicton indou : « Que Madajee-Scindiah devint maître de l'empire en se faisant potail d'un village. » Cette désignation le rendit populaire. Au reste, il ne fit en cela que se montrer fidèle au caractère de sa nation, qui préfère la réalité à l'apparence du pouvoir, qui abandonne volontiers celle-ci pour jouir de la première. Aussi, sous ces apparences d'humilité, Scindiah n'en nourrissait pas moins une ambition inquiète, immense, sans repos. Favorisé d'un côté par la dissolution de l'empire mogol, de l'autre par la faiblesse des chefs de la confédération mahratte, il étendit ses conquêtes et son influence de tous côtés à la fois, et trop loin, peut-être, pour lui donner une base durable.

Une multitude de Mahrattes étaient au service de Scindiah. Cependant, comme il fut engagé la plupart du temps dans de continuelles guerres au nord de la Nerbudda, il arriva que le nombre de ces Mahrattes ne tarda pas à devenir inférieur aux Mahométans. Mais il alla plus loin encore; avec l'instinct du génie, il aperçut bientôt que ses hordes de Mahrattes n'étaient pas un instrument qui pût suffire à tous ses plans d'ambition. Dans la guerre, les Mahrattes ne connaissant d'autre but que le pillage, se jetaient au hasard sur une province, puis sur une autre, quand celle-là se trouvait ravagée. Sans organisation, sans discipline,

embarrassée d'une multitude immense, une armée mahratte n'avait aucun moyen de faire des siéges, de tenir la campagne, de prolonger les hostilités au-delà d'un terme très rapproché. Il suffisait aux Rajpoots de fortifier avec quelque soin leurs villages, pour braver et déjouer les efforts des Mahrattes. Tout cela avait déjà fait comprendre à Scindiah l'avantage de pouvoir disposer d'une force plus régulière, lorsque le hasard le mit en relation avec un militaire français, M. de Boigne, dont nous parlerons plus au long tout-à-l'heure. Scindiah lui fit des offres tellement avantageuses que celui-ci se hâta d'accepter; il entra au service du prince mahratte. A l'aide des troupes qu'il lui dressa à l'européenne, Scindiah prit des villes et gagna des batailles comme nul autre prince de l'Inde ne l'avait encore fait. Il ne s'attaqua pas seulement aux petits rajahs de l'Inde centrale et de l'Indostan, il conquit, subjugua les fiers, les orgueilleux Rajpoots. La bataille de Meirtah, livrée contre les forces réunies de Joudpoor, marqua l'apogée de ses triomphes et de son ascendant. Peu après, les armées de Jeypoor et d'Holkar furent également défaites, un corps de troupes dressées à l'européenne se trouvant dans cette dernière fut complétement anéanti. Scindiah s'occupa dès lors de réformes administratives, tantôt dans l'Indostan, tantôt en Malwa. Il faisait tous ses efforts pour donner à son gouvernement de la fixité, de la stabilité. Les provinces où il se trouvait étaient d'ordinaire admi-

nistrées avec justice, douceur, régularité; de même aussi celles qui se tenaient en repos. Mais dans ses guerres avec les chefs de l'Indostan, avec les princes rajpoots et les petits rajahs de l'Inde centrale, il laissait volontiers son armée se livrer à la violence, à la cruauté, à l'esprit de pillage, inhérents à la race mahratte. Son but était sans doute de frapper les esprits et de les amener à la soumission par la vue de ce contraste. Madajee-Scindiah, bien qu'il eût été reconnu prince indépendant par les Anglais (1782), ne les en haïssait pas moins. L'accroissement de ce pouvoir étranger ne pouvait manquer de devenir un jour un obstacle au développement de sa propre ambition. Il le sentait et peut-être se proposait-il déjà de le combattre. Peut-être entrevoyait-il dans l'avenir ce but éloigné. Mais il mourut à Poonah en 1794, avant d'avoir tenté la réalisation de ce projet. L'extrême jeunesse de son successeur le rendait peu propre à cette tâche difficile.

Madajee-Scindiah n'avait jamais eu d'enfant mâle; en revanche, il avait trois neveux, fils de son frère Tuekajee. Il se prit d'une affection très tendre pour le plus jeune de ceux-ci, et par suite adopta pour son héritier le fils de ce neveu, ou son petit-neveu. Ce prince, Dowlut-Row-Scindiah, à cette époque comptait à peine treize ans; les vastes possessions et l'armée considérable dont il héritait, ne l'en rendaient pas moins l'arbitre de la confédération mahratte. Les veuves de Madajee essayè-

rent bien de lui disputer le trône, mais leur armée ayant été vaincue, le pouvoir lui demeura sans contestation, et il devait l'exercer dans des conditions tout autres que Madajee, son grand-oncle. Une grande partie de ses possessions étaient dans l'Indostan; la plus grande partie de son armée subsistait des revenus de ce pays, sur les tributs que sa discipline et sa force lui donnaient le moyen de tirer des princes rajapoots. Le gouvernement de Holkar, dont l'autorité avait toujours diminué depuis la mort de son fondateur, se trouvait expulsé de tout partage dans le territoire au nord de Jaypoor. Son droit au revenu de cette contrée ne laissait pas que d'être encore reconnu. Mais ce droit, aussi bien que la conservation de ses territoires en Malwa, n'étaient en définitive qu'une concession de Madajee-Scindiah. La tournure d'esprit des Mahrattes, la nature même de leur confédération, donnaient, en effet, une physionomie toute particulière aux débats de ces chefs entre eux. Ainsi Madajee-Scindiah s'était toujours montré empressé à maintenir le lien de la confédération; au plus fort de ses querelles avec le peschwah ou bien avec les autres chefs, il se refusa toujours à briser ce lien, même à son profit. Le peschwah lui demandait-il trop d'argent, au lieu de refuser durement, il se contentait de produire des contre-états de dépenses sans avoir recours à la force. Une querelle étant survenue entre lui et Tukajee-Halkar à propos d'une part dans des prises de

guerre, il anéantit dans une grande bataille l'armée de ce dernier ; au lieu de le renverser du trône, il se borna toutefois à régler à son profit l'affaire en question, et lui laissa toutes ces possessions. Mais les dispositions d'esprit de Dowlut-Row ne pouvaient manquer d'être tout autres ; élevé au milieu d'Européens, de Mahométans, de Rajpoots, il était difficile qu'il continuât de sentir et de penser en Mahratte. Il était plutôt disposé à se considérer en principal souverain de l'Inde, qu'en simple membre de la vieille confédération des douze frères. Peut-être l'ancien esprit national vivait-il encore chez quelques uns des grands officiers qui l'entouraient; ce n'était plus assez pour contrebalancer l'influence des Rajpoots et des Afghans qui dominaient dans son armée, dont les chefs étaient ses favoris, ses conseillers.

La famille de Holkar sortait d'une tribu de bergers. Mulhar-Row-Holkar en fut le fondateur. Né au XVIIe siècle, il perdit son père n'ayant encore que quatre ou cinq ans. Son enfance s'écoula à garder les moutons ; mais un jour qu'il exerçait cette occupation vulgaire, on vit un serpent qui, pendant le sommeil du jeune Mulhar-Row, le garantissait des rayons du soleil en interposant sa tête entre l'astre et le visage de l'enfant. A la vérité cette anecdote, ou quelque autre semblable, ne manque guère de se retrouver dans l'histoire de tous les personnages qui deviennent célèbres dans l'Inde. La fortune du jeune pâtre parut dès lors assurée à ses parents,

à lui-même, et il se hâta d'entrer dans un parti de cavaliers au service d'un chef mahratte d'un rang distingué. Dans une des premières actions où il se trouva, Holkar tua un des chefs de l'armée du nizam, exploit qui le fit remarquer et lui donna une réputation qu'il sut soutenir. Le peschwah Bajee-Row, l'attirant à son service, lui donna le commandement d'un corps de 500 chevaux. En témoignage de la reconnaissance qu'il conservait à son premier chef, il en prit les couleurs : c'était un drapeau triangulaire rayé de rouge et de blanc, et surmonté de banderoles de mêmes couleurs. Il est demeuré l'étendard et comme qui dirait les armoiries de la famille Holkar. Les progrès de la fortune de Mulhar-Row devinrent alors de plus en plus rapides. Peu de temps après son entrée au service du peschwah, il fut employé à réduire le Concan, et cette expédition eut un plein succès. Bassein et quelques autres places importantes de la côte furent enlevées aux Portugais. Les premières terres qu'il eût possédées lui furent accordées en 1728; c'étaient douze districts au nord de la Nerbudda, auxquels d'autres districts furent ajoutés peu après, et lui-même reçut presqu'en même temps sa promotion à un commandement important. La possession de la province d'Indora, qu'il sut obtenir après la conquête de Malwa, acheva de le rendre tout-puissant. A la conclusion de la paix, il se trouva au nombre des douze chefs mahrattes appelés à donner leur garantie en faveur du peschwah, preuve

irrécusable qu'il jouissait déjà d'une grande importance. Plus tard il ne cessa d'ajouter de jour en jour à l'étendue de sa domination. Le Deccan et l'Indostan eurent plus d'une fois à souffrir de ses excursions ; la faiblesse de l'empire mogol lui avait inspiré de bonne heure le dessein d'établir d'une façon permanente sa domination sur l'Indostan; il poursuivit ce dessein, ou seul, ou de concert avec d'autres. Ainsi, on le voit traverser incessamment par de nombreuses expéditions le territoire qui s'étend depuis la province de Oude jusqu'à l'Indus, et depuis les montagnes de Rajpootana jusqu'à celles de Kinmaon. Pendant ce temps, de nouvelles acquisitions, des donations plutôt forcées que volontaires, soit du peschwah, soit du nizam, venaient incessamment accroître ses possessions. Il mourut à soixante-seize ans, en 1766, après avoir joui pendant plus de quarante années d'une haute fortune et d'une vaste renommée. Ses restes furent enterrés à un endroit qui fut appelé, en raison de son nom, Mulhargunga. Inférieur, comme homme d'État, à Madajee-Scindiah, il l'égalait, le surpassait même comme guerrier. Les Mahrattes se plurent pendant long-temps à citer l'énergie de son courage et la simplicité de ses manières. D'ailleurs ses talents n'étaient pas seulement ceux d'un soldat; son administration était ferme et éclairée; il sut se concilier le respect et l'affection des princes rajpoots de Malwa par sa modération dans l'exercice du pouvoir. Ne tenant point à l'argent, il le ré-

pandait d'une main libérale. Était-il content d'un soldat, il avait coutume de dire : « Qu'on remplisse son bouclier de roupies. » Au faîte de sa puissance, il ne cessa jamais de montrer au peschwah la plus extrême déférence ; Madajee-Scindiah avait fait de même, mais on disait de Mulhar-Row qu'il faisait par le cœur ce que l'autre ne faisait que par la tête ; c'est-à-dire par calcul.

Mulhar-Row n'eut qu'un fils, Kundar-Row, tué peu d'années avant la bataille de Paniput. Le fils de ce dernier, Mallee-Row, fut son successeur. Sa mort fut à peine connue du peschwah que celui-ci se hâta d'envoyer à son petit-fils le khelaut ou habillement d'honneur ; ce jeune homme, après un règne de fort courte durée, eut une fin tragique. Dès sa plus tendre enfance, il n'avait cessé de donner des signes non équivoques d'une intelligence faible, désordonnée ; dès qu'il fut sur le trône, sa tête acheva de se déranger. On le vit se livrer sans aucune retenue aux actes les plus criminels et les plus insensés. Il se plaisait à accabler de mauvais traitements, de vexations cruelles tous ceux qui l'approchaient, mais surtout les brahmes. A ceux-ci, il distribuait parfois des voiles, des vêtements, des corbeilles pleines de fruits ou de légumes ; mais en général, quelque scorpion, ou quelque autre reptile venimeux se trouvait caché dans ce présent perfide. Dans son empressement à se saisir de l'offrande, le saint mendiant se faisait-il piquer, ce qui mettait sa vie en danger, c'était pour

le jeune prince une joie égale à la désolation de sa pieuse mère. Le peuple commençait à murmurer; peut-être n'aurait-il pas tardé à se porter à quelque terrible extrémité, mais le temps manqua. Sur un soupçon jaloux, Mallee-Row tua, dans un accès de colère, un brodeur accusé d'être l'amant d'une femme de sa maison. L'innocence de celui-ci ayant été reconnue peu après ce meurtre, Mallee Row devint en proie à des terreurs qui achevèrent de lui troubler l'esprit. Les Indous attribuent aux esprits des morts la puissance de nuire aux vivants dont ils ont eu à se plaindre. Le brodeur passait en outre pour un homme doué d'un pouvoir surnaturel; on prétendit qu'il avait averti Mallee-Row de ne pas le tuer, ou qu'il en tirerait une *terrible* vengeance. En conséquence, le peuple attribua le délire de Mallee-Row, et celui-ci tout le premier, à l'esprit du brodeur qui maintenant venait le visiter, le tourmenter. La mère de ce prince, Ahalya-Bae, célèbre par sa piété, partageait cette croyance; aussi passait-elle les jours et les nuits au chevet du lit de son fils, versant d'abondantes larmes, livrée à de longues prières, faisant tous ses efforts pour apaiser l'esprit, pour lui persuader d'abandonner sa victime; lui promettant un temple, des prêtres, de riches offrandes; mais une voix répondait : « Il m'a tué innocent, il me faut sa vie. » Le désordre d'esprit de Mallee-Row ne tarda pas à produire une fièvre cérébrale, sous laquelle il succomba. Événement assez insignifiant par lui-même, mais

important par ses suites, car il mit sur le trône Ahalya-Bae dont le règne fut remarquable à beaucoup d'égards.

La maison de Holkar n'avait plus de représentant mâle direct; d'après les lois mahrattes, Ahalya-Bae se trouvait, dès lors, en droit de choisir un successeur et d'administrer les affaires. Elle élut pour commander ses armées Tukajee-Holkar, du même nom, mais nullement parent du grand Mulhar-Row; et celui-ci devint le fondateur de cette maison de Holkar, qui va jouer bientôt un rôle important dans le reste de notre histoire. Le peschwah s'empressa de confirmer Tukajee-Holkar dans les fonctions qui venaient de lui être conférées. Ce partage du pouvoir, à en juger par grand nombre d'exemples, ne semblait pas constitué pour durer une semaine, il dura plus de trente ans: exception singulière et touchante. La reconnaissance qu'il devait à sa bienfaitrice devint le sentiment dominant chez Tukajee-Holkar pendant le reste de sa vie. A la vérité, Ahalya-Bae était respectée, vénérée à l'extrême dans l'étendue de ses Etats; toute tentative d'usurpation n'aurait pas manqué de livrer son auteur au mépris et à l'exécration générale, à une mort presque inévitable. Mais Tukajee-Holkar n'avait pas besoin de ces considérations pour être retenu dans le devoir. Dans ses moindres actions perçait un profond dévouement à sa bienfaitrice, un désir sincère de lui plaire. On l'appelait Tukajee; il prit le titre de fils de Mulhar-

Row-Holkar (1), et fut formellement adopté par Ahalya-Bae, femme et mère des deux derniers membres de la famille Holkar.

Quand Tukajee était dans le Deccan, et il y demeura une fois douze années entières, tous les territoires de la famille au midi de la Saatpontna (rivière) étaient gouvernés par lui; toutes les contrées au nord de cette limite par Ahalya-Bae. Quand il était dans l'Indostan, il percevait les revenus de cette contrée, du Bundelcund et des tribus de Rajpoots. Les provinces de Malwa et de Noman demeuraient alors sous la direction de Ahalya-Bae, dont l'autorité s'étendait en ce cas jusqu'aux possessions du Deccan. Le trésor de la famille, dont tous les comptes de recettes et de dépenses étaient tenus sous sa direction avec un ordre, un soin extrême, le suivait toujours et partout. En raison de l'éloignement et de la nécessité des affaires, Tukajee se trouvait souvent obligé d'agir par lui-même; néanmoins il en référait autant que possible, sur les choses importantes, à Ahalya-Bae. La suprématie de cette dernière était hautement proclamée; à Poonah, à Hyderabad, à Seringapatam, à Nagpoor, à Lucknow, à Calcutta, les ambassadeurs n'agissaient, ne parlaient qu'en son nom; il en était de même

(1) Selon Mill et quelques autres, il était neveu de Mulkar-Row. Suivant Malcolm, qui a fait des recherches plus spéciales, il n'était pas parent de ce dernier, mais seulement de la même tribu, et portant le même nom.

de ses autres envoyés auprès d'un grand nombre de petits rajahs tributaires. A la mort de Madajee-Scindiah, Ahalya-Bae devint le chef le plus puissant des Mahrattes, quoique ses forces réelles fussent au-dessous de celles de Dowlut-Row-Scindiah. Les Indous ne traitent pas les femmes avec la même sévérité que les Mahométans ; ils ne les enferment point loin de tous les yeux au fond du harem ; ils ne les couvrent pas obstinément de voiles épais. En s'occupant de l'administration des affaires, en venant s'asseoir plusieurs heures tous les jours au durbar, Ahalya-Bae était loin de choquer aucun préjugé, aucune susceptibilité nationale.

Le premier principe de son gouvernement paraît avoir été de n'imposer que des tributs modérés et de pratiquer un respect scrupuleux à l'égard des droits des officiers de village et des propriétaires de terres. Sans cesse accessible, elle prêtait une oreille infatigable aux plaintes de tous ; on la voyait entrer dans les moindres détails des plus petites causes soumises à sa décision. Tâche pénible, où elle était accompagnée et soutenue par un profond sentiment religieux, car elle se croyait responsable devant Dieu de chacun des actes de son pouvoir. Lui conseillait-on des mesures sévères, rendues nécessaires par les circonstances, on l'entendait dire : « Est-ce à nous, mortels, qu'il appartient de détruire les ouvrages de Dieu ? » La paix extérieure, qui ne fut jamais troublée sous ce rè-

gne, fut la principale cause des succès d'Ahalya-Bae dans l'administration intérieure de ses États; et ces succès furent vraiment étonnants. La permanence ou l'instabilité des ministres et des fonctionnaires, sont, avec leur mérite, dans l'Inde comme en Europe, la vraie mesure des bons ou mauvais gouvernements. Or, Ahalya-Bae eut toujours le même ministre pendant tout le cours de son règne; les employés inférieurs eux-mêmes furent rarement changés. Madajee-Scindiah, pour sa puissance et sa renommée, lui fut, il est vrai, d'un grand secours. Ce chef, dont elle sut cultiver l'amitié avec une prudente habileté, lui rendit, en effet, différents services. Le caractère de Madajee-Scindiah défend de croire que ses motifs personnels fussent désintéressés; mais aucun prince ne fut plus attentif à produire une bonne impression sur les esprits en cherchant à se montrer partout comme l'ami de Ahalya-Bae; il comprenait combien ce titre lui était favorable dans l'esprit du peuple. En diverses occasions elle lui fit des prêts d'argent, dont l'un ne fut pas moindre de 30 lacs de roupies. Il ne la remboursa pas, mais en revanche l'aida dans l'administration d'une partie de leurs territoires qui se trouvaient mêlés; il lui prêta pour cela le concours de ses propres officiers. Le gouvernement de Ahalya-Bae en reçut une force qu'elle n'aurait probablement tirée de nulle autre part. Elle montra beaucoup de modération à l'égard des nombreux et anciens tributaires de la

famille Halkar; en revanche, les chefs de tribus rajpootes, qui avaient usurpé une sorte de droits à une portion des revenus, furent contraints d'y renoncer. Cette classe, d'ordinaire si turbulente, pour la première fois se trouva contrainte de demeurer en repos.

Le seul plaisir d'Ahalya-Bae, c'était de voir s'enrichir les banquiers, marchands, fermiers, etc.; en opposition avec ce qui se passait dans les autres États, cette augmentation de fortune leur attirait en quelque sorte une protection plus efficace. Elle fit des arrangements fort avantageux avec les Gond, qui pillaient ordinairement les environs de la Nerbudda, et les Bheels, qui habitent les parties montagneuses de ses États. Elle supprima le tribut levé par ces derniers sur les propriétés de ses sujets. Mais comme les transactions et la tolérance étaient dans son caractère, elle leur conserva un droit sur toutes les marchandises qui passaient dans leur pays. La correspondance d'Ahalya-Bae s'étendait dans l'Inde entière, jusque dans ses parties les plus éloignées, se faisant d'ordinaire par les brahmes, instruments habituels de sa pieuse munificence. A sa première visite aux trésors de Mulhar-Row, dont elle venait d'hériter, à peine se donna-t-elle le temps d'y jeter un coup d'œil, que prenant dans le creux de sa main un peu d'eau mêlée à des feuilles de l'arbre toolsia, elle les répandit sur cet amas d'or, d'argent et de pierreries, pendant qu'un brahme prononçait certaines

prières. D'après les pratiques des Indons, cela constituait le vœu de les consacrer à des actes de charité. Ahalya-Bae construisit des forteresses, perça des routes; elle bâtit des temples à Mhysir, et, le long des routes, des édifices consacrés aux voyageurs. Loin d'être renfermée dans les limites de son propre territoire, sa magnificence s'étendait à tous les principaux endroits des pélerinages indous, à l'est, à l'ouest, depuis le Cuttack jusqu'au Guzarate, au nord jusqu'à Kadarnath, parmi les montagnes Neigeuses de l'Hymalaya, au midi jusqu'à Ramiseram, auprès du cap Comorin. Dans toute cette immense étendue, elle bâtissait des édifices, fondait des établissements, envoyait des rentes annuelles pour être distribuées en charités; n'oubliant pas les moins célèbres, les plus ignorés des lieux de pélerinage et de dévotion (1). Elle avait soin d'approvisionner des eaux sacrées du Gange toutes les pagodes qui s'y trouvaient, afin qu'elles fussent employées aux ablutions dans les différents temples. Elle nourrissait de ses bienfaits une multitude de pauvres; à certaines solennités religieuses, elle invitait les classes les plus inférieures à des divertissements dans son propre palais. Pendant l'été, des gens payés par elle stationnaient le long des routes pour offrir de l'eau aux voyageurs; l'hiver, elle faisait faire dans les principales villes de ses États d'immenses distributions de vêtements. Bien mieux,

(1) Ces lieux sont innombrables dans l'Inde.

par ses ordres une portion de nourriture était distribuée journellement aux animaux des forêts, aux oiseaux de l'air, aux poissons des rivières. D'innombrables essaims d'oiseaux ne connaissant ni la crainte, ni la défiance, couvraient ses domaines privés.

Dans sa vie domestique, Ahalya-Bae éprouva de cruels malheurs. Nous avons raconté la mort de son fils. Elle avait une fille nommée Mutcha-Bae, dont le fils mourut à Mhysir. Celle-ci ayant perdu son mari une année après cet évènement, déclara immédiatement sa résolution de se brûler sur le cadavre du défunt. Ahalya-Bae ne négligea aucun effort pour la détourner de cette résolution; elle s'agenouilla et se prosterna dans la poussière, la suppliant au nom du ciel de ne pas laisser une mère seule et désolée sur la terre : Mutcha-Bae demeura inébranlable dans sa résolution. « Vous êtes vieille, mère, et peu d'années verront finir votre pieuse vie. Moi je suis jeune; mon mari et mon seul enfant s'en sont allés; quand vous les aurez suivis, la vie me deviendra insupportable, je le sens. Mais alors j'aurai perdu pour toujours l'occasion de la terminer avec honneur. » Ahalya-Bae, sentant toute l'inutilité de ses supplications, se décida à remplir le devoir qui lui était assigné à elle-même dans cette scène terrible. Elle marcha, soutenue par deux brahmes, au premier rang de la procession funèbre; long-temps elle eut la force de triompher de ses affreuses angoisses, elle sem-

blait maîtresse d'elle-même, mais lorsque la flamme s'éleva tout-à-coup du bûcher avec un grand bruissement, alors le courage l'abandonna. On la vit se tordre et se débattre dans ses horribles tortures au milieu des mains vigoureuses qui la retenaient, tandis que ses cris s'allaient perdre parmi les hurlements enthousiastes de la multitude. Après de longues convulsions, elle reprit pourtant assez ses esprits pour accomplir, lorsque le corps eut été consumé, la cérémonie des ablutions dans la Nerbudda. Elle se retira ensuite dans son palais, où elle demeura trois jours entiers sans pouvoir prendre de nourriture, sans prononcer une parole, immobile, et absorbée dans sa douleur. Elle n'eut de consolation qu'en bâtissant un magnifique tombeau à cette fille, qu'elle ne cessa de pleurer.

Ahalya-Bae mourut à l'âge de soixante ans, fatiguée, épuisée par les soins du gouvernement, suivant quelques uns par une observance trop sévère des pratiques de sa religion. Jusqu'à sa dernière heure, sa contenance aimable, enjouée, manifesta cette bonté de cœur qui lui avait été naturelle toute sa vie. Elle était douce, humaine, généreuse, facile; mais dans les rares occasions qui provoquaient sa colère, son regard, dit-on, faisait baisser les yeux des plus hardis de ses serviteurs et de ses généraux. Elle avait l'esprit plus cultivé que ne l'ont ordinairement les femmes de l'Inde. Elle lisait et comprenait les pouranas, son étude favorite. On la re-

présente comme ayant toujours eu un excellent jugement dans les affaires publiques. Devenue veuve avant vingt ans, elle ne porta depuis ce moment ni bijoux ni ornements, ni vêtement de couleur; elle n'était point belle, mais avait une physionomie noble et gracieuse. Jamais tête couronnée ne fut moins accessible à la flatterie. Un brahme ayant composé un livre à sa louange, elle en écouta la lecture; mais quand il eut fini, elle dit « qu'une pauvre femme toute remplie d'imperfections telle qu'elle était ne méritait pas de telles louanges; » et prenant le livre, le fit jeter dans le Narbuddah, qui coulait au pied de la terrasse où la scène se passait. Sa mémoire demeura dans une telle vénération dans ses États, qu'elle y passa, qu'elle y passe encore, pour une incarnation de la divinité. Le grand nombre d'offrandes religieuses et d'aumônes de Ahalya-Bae est peut-être de nature à provoquer le sourire des lecteurs européens; elles paraissent excessives à l'historien anglais (1) qui nous a transmis cette vie. Lui-même en fit l'observation à un brahme qui avait long-temps siégé dans les conseils d'Ahalya Bae. Il demanda à ce brahme : « Croyez-vous qu'en employant à l'entretien d'une nombreuse armée l'argent qu'elle dépensait en aumônes et en bonnes œuvres, Ahalya n'eût pas conservé de même pendant trente ans la paix dans son pays, et fait le bonheur de ses sujets et de ses voisins? » Le brahme répon-

(1) Sir John Malcolm, *Inde centrale.*

dit : « Personne ne saurait douter de la sincérité de sa piété ; mais quand elle n'aurait agi que par des vues personnelles, la sagesse du monde n'aurait pas pu lui conseiller de meilleurs moyens que ceux qu'elle employa. J'ai été un de ses principaux officiers ; j'ai séjourné à Poonah pendant les dernières années de sa vie. Je me rappelle encore les sentiments d'amour et de vénération que son nom seul suffisait à provoquer. Parmi les princes de sa nation, il n'en est aucun qui n'eût regardé comme un sacrilége de devenir son ennemi, même de ne pas la défendre contre toute entreprise hostile. Tous manifestaient à son égard les mêmes dispositions ; le nizam de Deccan et Tippoo sultan lui portaient le même respect que le peschwah. Mahométans et Indous se joignaient dans les mêmes prières pour sa longue vie et sa prospérité. » Au sein de la race guerrière des Mahrattes, au milieu de cette époque de troubles et d'anarchie, ce long règne de paix sous le sceptre d'une femme forme un singulier épisode. La fortune et le règne d'Ahalya-Bae sont sans doute dans leur genre plus étranges que la grandeur de Sevajee, de Holkar, de Hyder, et autres guerriers ou conquérants. A sa mort, elle avait passé plus de trente ans sur le trône.

Depuis long-temps la position de l'empereur n'avait cessé de devenir de plus en plus misérable ; en 1788, Scindiah, malgré son traité avec Hastings, s'approcha de Delhi avec Ismael-Bey. A cette époque, un fils de Zabita-Khan, banni de la présence

de son père, fut accueilli par Shah-Alaum. Gagnant de plus en plus la faveur de celui-ci, il fut peu après créé ameer-ul-omrah, et jouissait à cette époque de tout le pouvoir à Delhi. Il se nommait Ghalam-Khadur : son caractère était hautain, féroce. L'empereur avait un désir secret d'être délivré de son joug, aussi se refusa-t-il, à ce qu'il paraît, à résister à ces nouveaux oppresseurs. Sans argent, disait-il, toute résistance était inutile à tenter. Ghalam-Khadur n'entreprit pas moins de créer des ressources. « La présence du monarque, dit-il, est la moitié de la victoire. » Il contraignit, en conséquence, l'empereur à paraître à la tête de l'armée sur le champ de bataille. L'empereur y consentit; il donna même à Ghalam-Khadur l'ordre officiel de faire les préparatifs nécessaires pour la guerre. Le jour suivant, une lettre de l'empereur à Scindiah fut interceptée; on y vit que l'empereur engageait celui-ci à faire le plus de diligence possible afin de surprendre l'ameer-ul-omrah. « Ghalam-Khadur, disait-il, me force à agir contradictoirement à ma volonté, croyez-le, en m'obligeant à m'opposer à vous. » A la lecture de cette lettre, celui qu'elle concernait fut enflammé de rage. Il fait attaquer le fort dans lequel Shah-Alaum résidait et l'emporte en peu de jours. Il s'élance alors vers l'appartement du monarque, se livre à son égard à toute sorte de mauvais traitements, puis lui fait arracher les yeux. Ce n'est pas tout : la famille impériale est dépouillée de ce qui lui reste, aucun mauvais pro-

cédé, tout dégradant qu'il puisse être, n'est épargné aux princesses, afin de leur enlever tous les ornements de quelque valeur qu'elles se trouvaient posséder encore, et comme Scindiah approchait il prit la fuite. Celui-ci devint ainsi le maître du grand mogol, légitime souverain de l'Indostan et du Deccan ; il lui donna le fort de Delhi pour résidence, en lui laissant une autorité nominale sur cette capitale, et un petit territoire à l'entour. L'empereur fut alors réduit à un tel état de pauvreté, que les choses les plus nécessaires à la vie lui furent souvent refusées ainsi qu'à sa famille. Un killedar ou gouverneur était placé dans le fort, chargé de le garder comme on ferait d'un prisonnier. Pour premier usage de son pouvoir sur l'empereur, Scindiah le contraignit à remettre en avant sa prétention à la somme annuellement due par les Anglais pour le Bengale. D'ailleurs, l'empereur était vengé de temps à autre de ses oppresseurs, par ses oppresseurs eux-mêmes. Scindiah ayant ainsi réglé ce qui le concernait, se hâta, par exemple, d'aller mettre le siége devant Agra, où Ghalam-Khadur s'était réfugié. Ce dernier vit bientôt que toute résistance serait inutile ; profitant de l'obscurité de la nuit, il cacha dans le sable une partie du trésor précieux enlevé à l'empereur et à la famille impériale ; puis, suivi d'un petit nombre de fidèles serviteurs, s'enfuit du côté de la Perse. Au début, cette fuite réussit, il conserva de l'avance sur ceux qui le poursuivaient ; mais, étant tombé de cheval le

second jour, il fut aussitôt fait prisonnier. D'abord emmené devant Scindiah, il fut ensuite exposé aux yeux du peuple de Delhi dans une cage de fer. Au bout de quelques jours, le Mahratte lui fit couper les oreilles, le nez, les mains, les pieds, crever les yeux, et le laissa mourir dans ces atroces douleurs. Un Français nommé Lostoneaux, était à la tête du parti qui le poursuivait; il s'empara, dit-on, d'une selle contenant une partie des diamants impériaux. A cette époque, en effet, les Français étaient nombreux auprès de Scindiah.

Nous avons déjà dit les commencements et la nature du pouvoir du Scindiah; ajoutons qu'il tirait une grande force de la manière dont son armée était commandée et disciplinée. L'influence politique jadis possédée par la France dans l'Inde au temps de Duplex et de Bussy était alors détruite; mais il restait dans la presqu'île un grand nombre de Français dont la plupart passèrent au service des princes indigènes. Dénués de tout appui extérieur, sans autre ressource que leur épée, mais braves, hardis, entendant la guerre, d'humeur joyeuse et de mœurs faciles, ces aventuriers se rendirent, sur plusieurs points, utiles, indispensables à ceux qui les employèrent. Dans sa souplesse, le caractère français se prêtait merveilleusement à ce rôle, qui n'aurait point aussi bien convenu aux Anglais. On en voyait à la fois chez Tippoo, chez le nizam, chez les princes mahrattes; après avoir mis ces princes en état de combattre, ils n'avaient cessé de les encourager,

de les soutenir dans la lutte. Quelques uns de ces hardis compagnons avaient parfois suffi à tenir en échec toute la puissance britannique. C'était Lally, neveu de l'infortuné général de ce nom ; de Boigne, Perron, Raymond; d'autres encore étaient, en un mot, chez tous ces princes, ce que fut de nos jours le général Allard auprès de Runjet-Sing. Leur influence menaçait de devenir fort dangereuse d'un moment à l'autre. Grâce à cette influence, la moindre force européenne qui eût servi de centre, de fondement, de point de ralliement à tous les intérêts opposés aux Anglais, aurait suffi jusqu'à ces derniers temps à remettre en question leur domination tout entière. Leurs historiens sont trop unanimes sur ce point pour que ce ne soit pas la vérité. Cependant, quand on reporte les yeux sur la France, alors engagée dans sa lutte avec l'Europe, en proie à toutes les convulsions de la révolution, on comprend combien il lui était impossible de s'occuper de ces lointains intérêts, et les alarmes des Anglais paraissent alors exagérées.

Parmi les Français au service de Scindiah, le général de Boigne joua le plus grand rôle. Né Savoyard, il était passé de bonne heure au service de la France, entré dans un régiment destiné pour l'Inde. Plus tard, il servit dans une armée russe pendant une guerre contre la Turquie; il fut fait prisonnier, amené à Constantinople, et vendu, dit-on, comme esclave. Après la guerre, s'étant échappé, il reparut à Saint-Pétersbourg, trouva moyen de se

faire valoir, et fut nommé lieutenant. En cette qualité, détaché dans un petit poste russe sur les frontières de la Turquie, il eut la bonne fortune de commander une escorte qui accompagna lord Percy dans un voyage en Grèce. Ce dernier, s'étant intéressé au jeune officier, lui donna deux lettres de recommandation : l'une pour M. Hastings, alors gouverneur du Bengale; l'autre pour lord Macartney, gouverneur de Madras. Muni de ces deux lettres, de Boigne se décida à faire un voyage dans l'Inde, avec le projet de revenir en Russie par Cachemire, la Tartarie, et les bords de la mer Caspienne. Arrivé à Madras vers l'année 1780, il s'engagea d'abord comme enseigne au service du nabob d'Arcot; puis se rendit, peu après à Calcutta, où la lettre d'introduction de lord Percy lui procura un favorable accueil de Hastings. Sans découvrir à celui-ci ses relations avec la Russie, il se contenta d'exposer son plan de voyage, seul projet qu'il eût probablement alors en vue. Hastings, pour en faciliter l'exécution, le recommanda au nabob de Oude et au résident britannique à Lucknow, recommandation qui valut à de Boigne une traite du nabob de 6,000 roupies sur Cachemire. Au lieu d'employer cet argent à poursuivre son voyage, il acheta des chevaux et des armes, et entra au service du rajah de Jeypoor. Apprenant cette démarche, Hastings lui ordonna avec menace de revenir à Calcutta; de Boigne jugea prudent d'obéir, revit Hastings, trouva le moyen de se disculper

dans l'esprit de celui-ci, et en obtint la permission de retourner à Lucknow. Peu après, certaines opérations de commerce l'amenèrent dans les environs d'Agra.

En ce moment (1784), la ranna de Gohut se trouvait vigoureusement assiégée par Madajee-Scindiah. Selon les uns, de Boigne voulut se ménager les bonnes grâces de cette princesse, et dans ce but lui communiqua par lettres un plan de défense dont l'exécution ne pouvait manquer de faire lever le siége. Cette correspondance tomba entre les mains de Madajee-Scindiah; et frappé du talent militaire qu'elle révélait, il eut l'idée d'en prendre l'auteur à son service. Or, selon d'autres, la lettre n'avait fait qu'arriver de la sorte à sa véritable adresse; de Boigne l'avait écrite à l'assiégée, afin qu'elle fût lue plus sûrement par l'assiégeant, auquel il tenait à donner une haute idée de sa capacité. Quoi qu'il en soit, il entra effectivement dès lors au service de Scindiah, qui lui confia deux bataillons à exercer, à discipliner à l'européenne, et dont il se fit apprécier de plus en plus. Le corps qu'il disciplina gagna les batailles de Lallsoèt, de Chaeksani et Agra. D'abord de huit bataillons, elles furent bientôt portées, par suite de ces résultats, à à seize, enfin à vingt; chaque bataillon consistant en 500 fantassins, 200 canonniers, quatre pièces de campagne et un obusier; instrument tout-puissant par lequel Scindiah étendit plus tard sa domination jusque dans le voisinage de la Jumna.

De Boigne soumit plusieurs des plus nombreuses et des plus guerrières tribus des Rajpoots; il défit l'armée de Tukajee-Holkar, où se trouvaient pourtant quatre bataillons disciplinés et commandés par un Français; et l'ensemble de ces événements acheva de rendre Scindiah le plus puissant de ses contemporains. C'est que de Boigne avait les qualités, peut-être quelques uns des défauts nécessaires au rôle que lui réservait la destinée. Doué d'un génie naturel, d'une constitution vigoureuse, d'une étonnante aptitude au travail, il possédait encore le grand art de faire servir à ses desseins tous hommes et toutes choses. Après avoir réalisé une grande fortune, il passa en Europe, dota son pays natal, Chambéry, de magnifiques établissements publics; et dans un pays où les titres ont de l'importance, il reçut du roi de Sardaigne celui de comte. Les orages de la révolution française lui donnèrent à Londres pour épouse, une jeune, belle et noble Française. Ce nom de de Boigne, si célèbre dans les guerres de l'Inde, le devint ainsi tout autant dans le monde élégant et politique de Paris.

Un autre officier français, alors au service de Scindiah, acquit plus tard une grande importance: c'était le général Perron. Arrivé dans l'Inde comme un bas-officier de vaisseau, avec Suffren, ou au temps de Suffren, Perron déserta l'escadre et s'enfonça dans les provinces de l'intérieur, où il entra d'abord au service de la rahna de Gohut. Après la ruine du pouvoir de celle-ci, il devint l'officier comptable d'un

corps commandé par un autre Français au service de Scindiah. Ce corps subissant de grandes réformes, il tenta, mais sans succès, d'entrer au service de la Begum Sumroo; sa situation devenait fort critique, mais en ce moment même de Boigne formait sa brigade au service de Scindiah. Il obtint dans ces troupes le commandement d'un bataillon, et à la tête duquel il se distingua. Il se fit surtout remarquer à la bataille de Patun. Plus tard il commanda souvent, et toujours avec succès, des détachements du corps d'armée de de Boigne. Ce corps d'armée s'accroissant sans cesse, il devint nécessaire de le diviser en deux brigades; il obtint le commandement de l'une, et l'autre fut donné à un autre Français nommé Frimont, qui mourut peu après. Perron devint dès lors le second personnage de l'armée; il accompagna Scindiah à Poonah, quand celui-ci s'empara de la personne du peschwah, et capta de plus en plus sa confiance, ce qui le conduisit à succéder à de Boigne., lorsque celui-ci prit le parti de repasser en Europe. L'armée de ce dernier, l'administration du territoire assigné pour les dépenses de cette armée, requirent bientôt la présence de son successeur. Les prétentions du gouverneur d'Agra et de Delhi, s'étaient singulièrement augmentéés par le long séjour de Scindiah dans le midi; le moment était venu de les réduire de nouveau à l'obéissance ou de les voir d'un moment à l'autre se déclarer indépendants. Deux bataillons de Perron sommèrent le

gouverneur de Delhi de livrer la citadelle; ils essuyèrent un refus, et la place fut aussitôt investie. Dans la citadelle se trouvaient le vieil empereur et sa famille; mais, instruit du lieu qu'ils occupaient, Perron l'épargna. Tout était prêt pour l'assaut, le dix-neuvième jour du siége le gouverneur capitula et se rendit. Alors, pour la première fois, la garde du vieil empereur fut remise aux mains des Français.

Or, de l'éloignement de Scindiah de ses possessions du nord pendant son séjour aux environs de Poonah, il en résulta que toute l'autorité, dans le voisinage de la Jumma, ne tarda pas à tomber dans les mains de Perron; car celui-ci était sur les lieux à la tête d'une nombreuse armée, et possédant déjà un territoire considérable qui lui était assigné pour la solde de ses troupes. Perron fit un bon usage de son autorité; il releva des forteresses, tint les autres en bon état, et le pays fut moins opprimé, moins pillé que jamais. Mais en même temps il éveilla ces deux passions si naturelles aux Mahrattes, et qui menacèrent de lui devenir fatales d'un moment à l'autre, la haine et la jalousie. On l'accusait hautement de n'avoir pas voulu l'entière défaite de Holkar, dans le but d'obliger Scindiah à rester dans le midi et à ne pas reparaître dans le nord de ses États. Perron conçut un grand dégoût de sa situation; au fait de ces circonstances, le gouverneur-général, dès lors, conçut le projet de le détacher plus tard du service de Scin-

diah. Au commencement d'une guerre avec les Anglais, Perron devait, en effet, se trouver dans une position difficile ; tout succès obtenu par lui ne pouvait avoir d'autre résultat que d'accroître le sentiment hostile des principaux d'entre les Mahrattes à son égard.

Jadis Hyder-Ali avait dit : On ne triomphera des Européens qu'en les mettant aux prises les uns avec les autres. Tippoo se souvint de cette parole ; du sein de l'abaissement où le réduisait le dernier traité, il porta encore une fois les yeux sur la France. Il savait la chute de la monarchie et l'avénement de la république, catastrophe sanglante qui ranima ses espérances ; la guerre acharnée entre l'Angleterre et la France semblait associer les intérêts de ce dernier pays à ses propres intérêts, à lui ennemi non moins implacable des Anglais. D'un autre côté, comme nous l'avons dit, un grand nombre de Français erraient alors çà et là dans toute l'étendue de l'Inde, en général fort bien accueillis des princes indous, dont ils instruisaient les troupes à la tactique et à la discipline européenne. Plus nombreux qu'ailleurs à la cour de Tippoo, ils ne manquaient pas de le flatter, et probablement se flattaient eux-mêmes, de l'espérance de prompts secours de leur patrie. Un horloger français, homme sans éducation, sachant à peine écrire, d'ailleurs doué de quelques talents naturels, devint le conseil et le secrétaire du sultan, quant à ses projets de relation avec la France. Tous deux n'en étaient pourtant encore

qu'à se consulter sur les premiers pas à faire, quand le hasard jeta sur la côte de Malabar un petit corsaire de l'Ile-de-France, commandé par un Français nommé Ripaud. Apprenant la situation de quelques uns de ses compatriotes à Seringapatam il s'y rendit; conduit en présence de Tippoo, il parla longuement de la bonne amitié de la république pour le roi de Mysore, et allant plus loin, il se donna pour son envoyé. L'argent de Tippoo, dont il venait de flatter la passion favorite, lui fut prodigué, et sa confiance lui fut acquise.

Ripaud commença par fonder à Seringapatam un club de jacobins, qui tint sa première séance le 5 mai 1797. Il proposa, dans cette première réunion, de brûler les attributs de la royauté et d'arborer le drapeau aux trois couleurs; proposition accueillie avec toutes les démonstrations de l'enthousiasme. Le drapeau fut arboré à six heures du matin, au son de toute l'artillerie et de toute la mousqueterie du camp. Ripaud, un officier français nommé Vrenière, et huit soldats d'artillerie, se rendirent sur la place d'armes de la ville, auprès de Tippoo qui les attendait. A l'arrivée des députés français, ce dernier fit faire une salve de 2,300 coups de canon et de toute sa mousqueterie; le fort tira lui-même 500 coups. Puis le sultan dit : « J'adresse ce salut au drapeau de votre patrie, qui m'est chère. J'en suis l'allié; ce drapeau flottera dans mes États aussi long-temps que ceux de la république ma sœur. — Allez, finissez votre

fête. » Cette fête se termina par la plantation d'un arbre de la Liberté, surmonté du bonnet de l'Égalité. Ripaud et quelques uns de ses compagnons prononcèrent des discours analogues à ceux qui se récitaient en France en semblables circonstances ; les membres du club furent ensuite appelés les uns après les autres devant Ripaud, qui leur dit : « Citoyens, vous jurez haine aux rois, excepté à Tippoo sultan, le victorieux, l'allié de la république française ; guerre aux tyrans, et amour pour la patrie et pour celle du citoyen Tippoo. » — Tous répondirent à l'unanimité : « Oui, nous jurons de vivres libres ou de mourir. » Au milieu des salves de canon et de mousqueterie, les drapeaux furent remis à ceux qui devaient les porter. On se réunit sur la place d'armes, où l'on chanta autour de l'arbre et du drapeau : « *Amour sacré de la patrie.* » La journée se passa en joie, et fut terminée par un grand bal, car il se trouvait alors assez d'Européens à Seringapatam pour en composer un fort nombreux. Au titre d'ambassadeur de la république, que prenait déjà Ripaud, il ajouta, sur la requête de ses compatriotes, celui de législateur. Il fit un code de lois calquées sur les lois révolutionnaires, comme les cérémonies l'avaient été sur celles de la république. Dans ce code, la peine de mort était prononcée contre ceux qui chercheraient à rétablir la royauté, contre ceux qui montreraient de la faiblesse devant l'ennemi, contre ceux qui, par leurs propos, chercheraient à

affaiblir le courage de leurs camarades, etc., etc.

A quelques pas de cette république improvisée, Tippoo assemblait son conseil pour délibérer sur les rapports de Ripaud. Parmi les conseillers du sultan, quelques uns s'efforcèrent de lui nuire dans l'esprit de Tippoo, soit par jalousie, soit par la crainte de guerres nouvelles. Mais la haine du sultan contre l'Angleterre l'emporta; il se décida à envoyer une ambassade au gouverneur de l'Ile-de-France et une autre à la république française, pour en obtenir des secours contre les Anglais. Ses envoyés montèrent un bâtiment chargé de poivre noir, destiné pour l'Ile-de-France, et durent passer pour commerçants. Tippoo engageait les directeurs du pouvoir exécutif à se réunir à lui pour exterminer les Anglais dans l'Inde. Il faisait valoir de nombreuses considérations pour les amener à partager l'exécution et la gloire de ses vastes projets. Fidèle au style oriental, il appelait les directeurs — « les magnifiques, les élevés en rang, le refuge affable des amis, les objets des égards, les seigneurs constituant le pouvoir exécutif, etc. » Un temps contraire, puis la crainte de tomber dans les mains des Anglais retardèrent long-temps le départ de l'expédition. De quatre, destinés d'abord à ces fonctions, deux seulement se mirent en route pour l'Ile-de-France; l'horloger français dont nous avons déjà parlé les accompagnait en qualité d'interprète : ces deux envoyés se nommaient Hussein-Ali et Scheick-Ibrahim. Ils mirent à la voile le

et treize filles. Uzaar-ul-Dowlah, son fils aîné, fut proclamé à Calcutta avec pompe et solennité, le 28 septembre 1793. A la même époque, le nizam et les Mahrattes semblaient au moment d'une rupture, ce qui pouvait devenir un événement bien autrement important. L'alliance momentanée de ces deux puissances n'avait rien changé à leurs anciennes dispositions; seulement elles s'étaient pour un moment rapprochées dans le but de profiter toutes les deux des dépouilles de Tippoo. Le traité d'alliance offensive et défensive entre les Anglais, le nizam et les Mahrattes, renfermait une garantie mutuelle contre l'objet commun de leurs craintes et de leurs haines, le sultan Tippoo. Le but principal de lord Cornwallis, dans la conclusion de ce traité, était de n'être pas interrompu dans la conduite de la guerre par les querelles respectives du nizam et des Mahrattes; quant à la manière d'exercer la garantie stipulée, il l'avait renvoyée à un temps plus éloigné. Préoccupé d'ailleurs, et avant tout, de la crainte de se trouver dans l'obligation de prendre part aux guerres du nizam et des Mahrattes, il avait surtout pensé aux moyens d'échapper à cet inconvénient; ainsi, selon le traité, les alliés ne devaient-ils s'entr'aider qu'autant qu'ils demeureraient convaincus que le bon droit se trouvait du côté de la demande de secours, enfin toutes mesures de conciliation demeurées sans résultat; ce n'était pas beaucoup s'engager; aussi eût-il été mieux de dire : « Les parties

contractantes ne s'assisteront qu'autant qu'elles le jugeront convenable. » Une minute de ce traité fut transmise à Poonah, une autre à Hyderabad, et lord Cornwallis montra quelque sollicitude d'en obtenir la ratification. Les Anglais formaient le seul obstacle qui empêchât la ruine du nizam d'être consommée par les Mahrattes; ce dernier n'en voulut pas moins tirer parti de l'empressement de lord Cornwallis. La mésintelligence existait entre lui et Tippoo, chacun d'eux prétendant exercer sur le nabob de Karnoul une autorité contestée par l'autre. Comme prix de son accession au traité, le nizam demandait l'appui des Anglais dans cette affaire; ceux-ci le refusèrent, et le nabob ne tarda pas à renoncer à cette prétention. Mais à Poonah de plus sérieuses difficultés se présentèrent. Les ministres ne se flattaient pas d'obtenir l'assistance de lord Cornwallis dans l'exécution de leurs projets; ils n'avaient en conséquence aucun intérêt à le ménager; à toutes ces instances ils ne firent long-temps que des réponses évasives. A la fin ils proposèrent bien un projet de traité, mais à des conditions telles qu'il n'était guère possible de les regarder comme sérieuses. Ils étaient impatients de se partager les dépouilles du nizam, en même temps jaloux des Anglais, seul appui de ce débile prince. Scindiah, dont nous avons raconté l'étonnante élévation, exerçait alors une influence décisive dans leurs conseils; mais, non content de cette fortune récente, il caressait déjà l'espérance d'une grandeur

future inconciliable avec l'existence d'un État anglais dans l'Inde. Aussi ne cachait-il nullement son opposition à toute alliance avec eux. Après une année de négociations, le gouvernement anglais dut enfin renoncer à l'idée de voir les Mahrattes accéder au traité de lord Cornwallis. Alors le nizam commença de son côté à s'alarmer de ce refus; il ne cessa de presser les Anglais de lui assurer la garantie réclamée. Mais il entrait dans les vues de sir John Shore d'éviter tout ce qui pourrait exciter la jalousie des Mahrattes. Le gouvernement anglais se contenta donc d'une promesse incidentellement donnée par les Mahrattes d'agir conformément au projet existant.

Les appréhensions du nizam ne firent qu'augmenter. Dans le mois de janvier 1794, sir John Kenneway, le résident anglais à Hyderabad, représentait ce dernier au gouverneur-général comme absolument disposé à prendre les arrangements que l'on voudrait. Le moment était venu, selon sir John, de faire un arrangement susceptible de rendre les Anglais maîtres du pays du nizam. Les Mahrattes se trouvaient en mesure de s'accroître sans cesse aux dépens des puissances indigènes. La nature de leur pays, leur état social les portaient à exercer une continuelle guerre de déprédation; les autres puissances ne se rachetaient de leurs incursions qu'au moyen d'un tribut fixé à la quatrième partie du revenu des provinces qu'ils consentaient à épargner. Mais la fixation de cette portion du

revenu ne manquait jamis de donner lieu à d'interminables discussions; les Mahrattes et les princes du pays ne tombant jamais d'accord sur sa quotité; aussi ce tribut appelé le chout, demeurait-il toujours en arrière. De là une intervention continuelle des Mahrattes dans l'administration des provinces qui lui étaient soumises. Avant leur récente alliance avec les Anglais, les États du nizam l'avaient été pendant long-temps; aussi les Mahrattes y étaient-ils encore tout-puissants, et les ministres du nizam eussent pu s'appeler à meilleur titre ministres du peschwah. Les Mahrattes, en raison des circonstances, avaient dû renoncer momentanément au recouvrement du chout; mais alors ils en réclamaient les arrérages. Les Anglais offrirent leur médiation, qui fut accueillie avec empressement par le nizam, avec indifférence par les Mahrattes. Or à cette époque le bruit se répandit de l'entrée en campagne de Tippoo à la tête d'une armée nombreuse, avec le projet, ajoutait-on, de s'allier aux Mahrattes pour le dépouillement du nizam, ce qui mettait les Anglais dans la nécessité de prendre un parti. Le manque de foi des Mahrattes, leur répugnance à renouveler le traité, autrefois base de la confédération, en rendait l'exécution d'autant plus désirable pour le nizam. D'après ce traité aucune des trois puissances ne devait assister les ennemis d'un autre; et une querelle survenant entre deux d'entre elles, la troisième devait rester neutre; c'est-à-dire que les Mahrattes attaquant

le nizam, la neutralité était imposée aux Anglais; que, Tippoo s'alliant aux Mahrattes, les Anglais étaient tenus de venir au secours du nizam. Mais ce n'était pas chose aisée pour les Anglais que de faire tout-à-coup la guerre aux Mahrattes et à Tippoo. Les revenus de la Compagnie ne pouvaient manquer d'être inférieurs aux dépenses de la guerre; d'un autre côté un acte du parlement, toujours en vigueur, interdisait aux gouverneurs d'intervenir dans aucune querelle des princes indigènes, à moins qu'il ne s'agît de se défendre d'une invasion. Ces dernières considérations l'emportèrent dans l'esprit du gouverneur-général; le nizam fut abandonné à sa destinée. En dépit des succès de la dernière guerre, le conseil de Madras n'avait pas cessé de redouter Tippoo, qui lui semblait encore singulièrement à craindre pour la Compagnie. Le nizam lui paraissait trop faible pour faire contrepoids à ce prince redouté; les Mahrattes seuls le pouvaient. Dans toute sa politique le conseil se proposait donc de cultiver à tout prix l'alliance de ces derniers. Mais Tippoo ne se proposant nullement d'attaquer en ce moment le nizam, tournait ailleurs son activité. Or, dans toute querelle entre le nizam et les Mahrattes, le gouverneur-général ne se croyait pas obligé d'intervenir aux termes du traité.

C'est à cette époque que Madajee-Scindiah mourut, laissant, comme nous l'avons dit, pour successeur son petit-neveu Dowlut-Row. Celui-ci

assembla aussitôt son armée, et prit un grand ascendant dans les conseils de Poonah et dans la confédération qui se formait contre le nizam. Ranimant un peu son énergie à la vue de ce danger qui le menaçait, le nizam fut le premier en campagne. Dans l'espoir de profiter du moment de désordre que la mort de Madajee-Scindiah devait avoir jeté parmi les Mahrattes, il avança jusqu'à Beder. Les Mahrattes ne tardèrent pas, de leur côté, à se mettre en campagne. Leur avant-garde, sous le commandement nominal de Dowlut-Row-Scindiah, se trouva bientôt en présence du nizam, qui marcha à sa rencontre. Un engagement général eut lieu; la confusion se mit également parmi les deux armées, aucune n'obtint d'avantage décidé. Mais le nizam avait avec lui toutes ses femmes; effrayées des scènes de la journée, elles parvinrent pendant la nuit à lui persuader de quitter le champ de bataille; il se réfugia dans un petit fort nommé Kurdlah, tout entouré de montagnes à l'exception d'un seul côté. Les Mahrattes en firent le blocus, et au bout de quelques semaines, le nizam se vit réduit à se livrer à eux, à accepter tout traité qu'ils voudraient bien lui imposer. Il consentit à leur céder un territoire de la valeur de 35 lacs de roupies, à leur en payer 3 crores, dont un immédiatement, les autres par annuités de 25 lacs; à leur livrer de plus comme otage Azeem-ul-Omzah, dont l'habileté et les talents faisaient le plus ferme soutien de son trône. Toutefois d'autres événements, qui

ne tardèrent pas à survenir, modifièrent tout cet arrangement. Le 27 octobre 1795, le jeune peschwah Madhoo-Row mourut, et à cette occasion les plus sérieuses divisions s'introduisirent parmi les Mahrattes. Nannah-Furnaveze prétendait placer sur le trône un enfant qui n'eût été qu'un jouet dans ses mains; mais Bajee-Row, héritier incontestable du peschwah, était soutenu par Scindiah. Cette circonstance inspira à Nannah-Furnaveze le désir de s'appuyer de l'alliance du nizam. Il relâcha Azeem ul Omzah, entra en négociations, et conclut un traité par lequel fut restitué tout ce qu'il venait d'obtenir récemment. Pendant ce temps Scindiah marchait en effet sur Poonah avec une armée fort supérieure à celle de son rival. Bajee-Row monta sur le trône. Le traité conclu avec le nizam fut annulé, et remplacé par un autre beaucoup plus avantageux; il fut dégagé des trois quarts de la dette contractée par lui à Kurdlah.

Depuis le temps de Bussy, le nizam, de même que Madajee-Scindiah et le peschwah, n'avaient jamais cessé d'avoir à leur service un certain nombre d'officiers français. Dans la guerre contre Tippoo, deux bataillons d'infanterie régulière disciplinés à l'européenne, s'étaient fait remarquer parmi les troupes du nizam, tous deux commandés par un officier français du nom de Raymond. D'abord de 300 hommes seulement, ce corps s'était rapidement augmenté depuis la guerre de Seringapatam. Vingt-trois bataillons sur ce modèle et 12 pièces de canon

avaient paru sur le champ de bataille dans l'expédition du nizam contre les Mahrattes ; leur effectif total pouvait monter à 14,000 hommes. Pour l'entretien de ce corps, Raymond avait été mis en possession d'un territoire d'un revenu de 18 lacs de roupies (près de 5 millions de francs) ; il s'était hâté de planter l'arbre de la liberté devant le palais même du prince, et n'aurait pas hésité sans doute à remettre ce territoire aux mains de la république française. Le résident anglais fit des observations au nizam sur l'importance de ces forces, et sur le danger de les confier aux anciens rivaux de l'Angleterre. Le nizam s'y rendit et envoya ce corps sur la frontière du côté des Anglais. Mais alors ce fut le tour du gouverneur-général à s'effrayer ; il s'empressa d'en demander l'éloignement. Le résident à Hyderabad fut autorisé à menacer, en cas de refus, le nizam de la marche d'un corps anglais. Toutefois, ce dernier hésita long-temps sur le parti à prendre ; peut-être eût-il choisi celui de la résistance, mais en ce moment son fils aîné s'enfuit de la capitale, et se mit en rébellion ouverte. Lui-même ne vit plus alors de ressource que dans le retour des bonnes grâces des Anglais ; il éloigna promptement le corps de Raymond.

Le nizam avait récemment sollicité du gouverneur-général le rappel des deux bataillons anglais à sa solde, contrarié qu'il était de n'avoir pu les employer contre les Mahrattes. Il les redemanda. Ils se remirent en route pour l'aller rejoindre ; mais

avant qu'ils eussent pris part à aucune action, Ali-Jah, ce fils rebelle, fut fait prisonnier et ne survécut que peu de jours à sa défaite. Quelques mois plus tard, les deux bataillons anglais lui furent utiles pour apaiser une autre sédition. Néanmoins en raison de la dépendance où il se sentait à l'égard des Anglais, le nizam donnait dans son esprit une secrète préférence aux Français alors à son service : ceux-ci lui devant tout, dépendant absolument de lui, semblaient devoir lui être entièrement dévoués. Raymond, leur commandant, homme habile, rusé, avait su se concilier la haute faveur du prince et la bienveillance des principaux officiers de la cour. Plusieurs aventuriers anglais tentèrent de le remplacer, mais toujours sans succès ; ces bataillons, avec les couleurs républicaines pour drapeau, le bonnet de la liberté sur les boutons de leurs uniformes, n'en demeurèrent pas moins la troupe d'élite, de confiance, du nizam. Aussi le moment vint où le gouvernement anglais ne put voir sans inquiétude la situation de ces étrangers ; il demanda péremptoirement leur renvoi au nizam. Effrayé, ce dernier céda, mais demanda tout aussitôt un corps anglais, en remplacement des troupes dont on exigeait le sacrifice. Mais, dans la crainte de mécontenter les Mahrattes, le gouverneur n'osa pas de son côté accéder à cette demande.

Par l'arrangement du nabob de Oude avec lord Cornwallis, le gouvernement des États du nabob se trouvait divisé en deux parties. L'une concer-

nant la défense du territoire, les relations avec les Etats étrangers, appartenait aux Anglais; l'autre, concernant l'administration intérieure, au prince ou ses agents; celle-ci si mal conduite, qu'il devint facile de prévoir la prochaine impossibilité pour lui de faire face à ses engagements. Les arrérages ne tardèrent pas effectivement à s'accumuler. Le premier ministre du nabob, dans les mains duquel il n'était qu'un instrument, qui lui-même n'était rien autre dans celle des Anglais, Hyder-Bey-Khan, mourut en 1792. Il eut pour successeur Hussein-Beza-Khan, nomination faite par le nabob et approuvée par le gouverneur-général qui ne tarda pas cependant à se montrer plus incapable encore qu'aucun de ses prédécesseurs, de subvenir à tous les besoins de l'Etat. L'entretien de la maison du nabob, les exactions supportées par le peuple, les subsides aux Anglais, étaient autant de dépenses creusant sans cesse l'abîme déjà si profond du déficit. Lord Cornwallis n'épargnait pas sur ce point de nombreuses représentations au nabob : « Le monde entier, lui écrivait-il un jour, s'accorde à donner des louanges à la dignité et à la splendeur de la cour de votre illustre père ; mais cette splendeur n'était pas le résultat de frivoles dissipations, de prodigalités coûteuses. Il savait que le meilleur ornement de la souveraineté est la justice, que la véritable magnificence d'une cour dérive de la sagesse et de l'équité. » Le nabob n'écouta guère ces belles paroles. Les mêmes représentations n'eurent pas da-

vantage de succès dans la bouche de sir John Shore, et les affaires continuèrent à aller de mal en pis. Hussein-Beza-Khan, se hasardant à lui faire de son côté des observations sur cet état de choses, fut congédié. Le nabob fit alors semblant de gérer lui-même ses affaires, mais dans le fait en abandonna le soin à un de ses favoris nommé Jao-Holl. Le nombre des troupes anglaises à son service fut augmenté d'année en année : d'abord c'était une seule brigade, puis deux brigades, puis en outre deux régiments de cavalerie, dont l'un indigène, l'autre européen. Or, pendant que le fardeau de ses dépenses allait s'accroissant de la sorte, ses revenus, en raison de leur mauvaise administration, diminuaient dans la même proportion. Sur la recommandation du gouverneur-général, il eut recours à un nouveau ministre, Tuffizah-Hussein-Khan. Les résultats de l'administration de ce dernier ne promettaient pas d'être plus satisfaisants, au moins n'en fut-il pas témoin, étant mort fort peu de mois après cette nomination.

Fyzoola-Khan, ce chef de Rohillas qui jadis, lors de l'extermination de son peuple, avait obtenu le district de Rampora, mourut dans un âge avancé en 1794, laissant dans un haut état de prospérité le territoire qu'il administrait. Sa succession échut à son fils aîné, Mahomet-Ali, confirmé dans ce poste par le visir ainsi que par les principaux chefs rohillas. Un frère cadet, Ghoalum-Mahomet, l'assassina et usurpa sa place ; puis envoya un grand présent au visir, en y joignant la promesse d'une augmenta-

tion de tribut pour prix de sa confirmation dans le gouvernement. Quoique le prince assassiné laissât un fils ; le visir n'en inclinait pas moins à écouter la proposition de l'usurpateur ; en revanche, les Anglais n'y voulurent point consentir. Les troupes anglaises, sous les ordres de sir Robert Abercromby, reçurent l'ordre de marcher contre ce prince, et de le traiter en rebelle. Le projet du gouverneur-général était de dépouiller entièrement de ce pays la famille de Fyzoola-Khan, en dépit des droits du prince assassiné, formellement reconnus peu auparavant par le gouvernement anglais. Il voulait donner ce pays à l'administration du visir. La rapidité avec laquelle agit sir Robert Abercromby l'empêcha de recevoir les instructions préparées pour cet effet. Une bataille fut livrée à Bittacoah ; et, bien qu'ils montrassent une grande bravoure, les Rohillas succombèrent. Des négociations suivirent ; le visir se mit en possession des trésors de Fyzoola-Khan, mais dut accorder un jaghire de 10 lacs de roupies, sous l'expresse garantie des Anglais, au fils du prince assassiné.

Mirza-Ali, communément appelé par les Anglais visir Ali, avait remplacé sur le trône Azoph-ul-Dowla. Il n'en était pas le fils aîné, mais avait été désigné par celui-ci comme son successeur, ce qui suffisait aux yeux de la loi musulmane pour rendre parfaitement légitime son accession au trône. A peine, cependant, cette nomination fut-elle connue, que l'aîné des frères du nouveau visir, Saadut-

Ali-Fez protesta solennellement; selon lui, bien que désigné par l'ancien visir pour lui succéder, Mirza-Ali n'était même pas le fils de celui-ci; il s'offrait à en fournir les preuves. L'obscurité impénétrable de ce genre de preuves, le danger de se livrer à des enquêtes sur la filiation des princes, enfin la désignation, faite par l'ancien visir, du jeune prince pour son successeur, déterminèrent le gouverneur-général à ne pas écouter ces réclamations. Mirza-Ali s'assit sur le musnud. Mais bientôt les bruits sur l'illégitimité de sa naissance ne tardèrent pas à acquérir de plus en plus de consistance, et d'autant plus que la violence de son caractère et de fréquents emportements lui avaient fait de nombreux ennemis; cela devint la nouvelle du jour, le sujet de tous les entretiens. Sur ces entrefaites, le gouverneur-général se rendit à Lucknow pour l'arrangement de quelques affaires; d'innombrables plaintes sur la conduite du nouveau visir lui arrivèrent aussitôt de toutes parts; tous ceux qui l'approchèrent sous un prétexte quelconque ne manquaient pas de représenter à l'envi le jeune prince comme prodigue, débauché, incapable d'administrer, incapable de satisfaire aux engagements contractés avec les Anglais. Ces dernières considérations disposèrent peut-être le gouverneur-général à croire avec quelque facilité à la bâtardise d'un prince qu'il commençait à regretter de voir sur le trône. La begum n'ayant jamais eu d'enfant, on ne disait pas que Mirza-Ali fût son fils, mais

seulement d'une femme ayant un emploi subalterne dans le zenanah. Toutefois, comme il avait été reconnu par Azoph-ul-Dowla, la difficulté n'était nullement là, mais bien dans certains propos d'un des eunuques du dernier visir. La mère de Mirza-Ali, suivant l'eunuque, n'était point enfermée dans le zenanah, en sortait tous les jours comme toutes les femmes qui n'y remplissent que des fonctions subalternes; elle avait un mari, dont elle habitait la maison, dont elle partageait le lit; or, c'est de celui-ci qu'était né Mirza-Ali. Le nabob s'était borné à l'acheter de la mère au prix de 500 roupies, au moment de sa naissance. L'eunuque ne bornait pas là ses confidences; il affirmait que le nabob, étant incapable d'avoir des enfants, se plaisait à en acheter des femmes grosses, pour les présenter ensuite comme siens; à l'entendre, c'était même là l'origine véritable de tous les enfants regardés en ce moment comme ceux d'Azoph-ul-Dowla.

Ce récit fit une grande impression sur l'esprit de sir John Shore. Il se repentit d'avoir été trop vite en reconnaissant tout d'abord la légitimité du visir Ali. Il exprima tous ses doutes à cet égard dans une lettre à la cour des directeurs. D'un autre côté, en même temps qu'il ne recevait sur le compte du visir que les renseignements les plus défavorables, l'opinion de son illégitimité devenait générale, universelle. Il craignait que les habitants de Oude ou les États étrangers ne fissent rejaillir sur la Compagnie le tort de cette nomination, puisqu'elle

était la véritable souveraine de Oude. Mais, dans ce cas, le trône ne pouvait plus appartenir à aucun des enfants du dernier visir; ils se trouvaient tous dans le cas de bâtardise de Mirza-Ali. Le trône allait donc revenir à un des fils de Suja-ul-Dowlah, c'est-à-dire à Saadut-Ali, qui était en même temps le dénonciateur principal de Mirza-Ali. Cette raison aurait sans doute empêché le témoignage de ce dernier d'être reçu dans une cour de justice, devant un tribunal quelconque; mais en cette circonstance sir John se trouvait en mesure de consulter plutôt la raison d'État que le droit positif. Il adopta la résolution de mettre sur le trône Saadut-Ali, avec lequel il conclut le traité qu'il voulut, celui-ci n'étant nullement disposé à marchander les conditions de son élévation. Toutes choses enfin réglées, il se dirigea sur Cawerpore, d'où il fut escorté à Lucknow par une nombreuse force militaire; les troupes occupant le pays étaient anglaises presqu'en totalité; par conséquent toute résistance devenait impossible au nabob, et Saadut monta sur le trône le 21 janvier 1798. Il accorda sur-le-champ une pension d'un lac et demi de roupies à Mirza-Ali, avec la faculté de se retirer à Benarès; et, en outre, quelques moindres pensions à tous les autres prétendus enfants du dernier visir. Le traité déjà accepté par Saadut-Ali fut modifié après son intrônisation. Il demeura en définitive réduit aux conditions suivantes: « que le subside dorénavant payé par le visir serait de 76 lacs à

commencer de l'année 1798; que les arrérages dus seraient immédiatement acquittés; que les troupes anglaises soldées par lui pour la défense de Oude monteraient à 10,000 hommes; que, dans le cas où il deviendrait nécessaire de les porter au-delà de 13,000, ou au-dessous de 8,000 hommes, une augmentation ou une diminution serait faite par le nabob; que la forteresse de Allahabad serait livrée à la Compagnie, ainsi que les Ghauts dépendant immédiatement du fort, dont les revenus continueraient néanmoins d'appartenir au nabob; que le nouveau nabob donnerait 11 lacs pour les réparations des forts livrés par lui; enfin qu'il paierait une somme de 12 lacs comme indemnité des dépenses de la Compagnie pour son élévation au trône. Le nabob s'engageait encore à ne laisser établir aucun Européen dans la ville et le territoire de Oude sans l'autorisation du gouverneur-général.

Ce fut le dernier acte de politique de sir John Shore, devenu lord Teigmouth. Il quitta son gouvernement en mars 1798. A Madras, sir Charles Oakeley avait succédé au général Medows, dans le mois d'août 1798, en qualité de gouverneur du fort Saint-George et de président du conseil. Lui-même fut remplacé en septembre 1794 par lord Hobart. Le 13 octobre 1795 mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans le nabob du Carnatique, Mahomet-Ali, après avoir été l'un des acteurs et le témoin de toute l'histoire que nous venons de raconter. Il fut rem-

placé par son fils aîné Omdut-ul-Omrah. Depuis les derniers arrangements avec lord Cornwallis il s'était acquitté avec exactitude de ses paiements aux Anglais, à la vérité, à la triste condition de s'abandonner à des banquiers, prêteurs d'argent, de leur livrer ses États à exploiter. Sous leur administration avide le pays marchait rapidement à une ruine complète. Aucune tentative n'avait été faite sous le vieux nabob pour changer cet état de choses; mais l'avénement de son successeur parut à lord Hobart une occasion favorable pour le tenter. Peu de jours après cet événement, le président jugea convenable de constater sur le registre des délibérations du conseil le mauvais état des affaires du pays. La misère qui le désolait tenait à des causes diverses, dont les principales étaient les suivantes. Les Anglais de Madras, quelquefois les principaux négociants de la ville, s'engageaient envers le nabob à payer les sommes dont celui-ci se trouvait débiteur envers la Compagnie. En échange, ils recevaient une hypothèque sur quelques portions du territoire, et faisaient nommer, pour la rendre profitable, un administrateur de leur choix qui, en raison de la communauté d'intérêts s'entendait promptement avec le commandant militaire du district. Alors la chaîne de l'oppression était complète. « Les infortunés ryots, écrivait à ce sujet lord Hobart, sont livrés sans protection aux exactions de gens dont la seule règle de conduite est celle-ci : extorquer les plus

grandes sommes dans le moins de temps possible. » Un autre mode d'exaction consistait à faire renchérir le prix des grains par des moyens artificiels. « Les habitants, concluait-il, sont absolument ruinés, sans ressource. » A tous ces maux lord Hobart ne voyait que ce seul remède : l'administration, par la présidence de Madras, de la perception et de la dépense des revenus du nabob ; c'est-à-dire, le transfert de son gouvernement intérieur à la Compagnie. Or, le prince témoignait pour cette mesure une répugnance toute naturelle, dans laquelle il était d'ailleurs encouragé par les conseils de tous ses créanciers. Des négociations furent néanmoins entamées, dans le but de lui faire adopter certaines modifications aux arrangements existants. Comme point de départ pour l'avenir, le gouverneur de Madras demandait d'abord le transfert aux Anglais de la collection des revenus, affectée comme garantie du subside, y compris tous les pouvoirs du gouvernement intérieur des territoires produisant ces revenus. Le second point était relatif aux polygars du midi ; le droit de percevoir leurs tributs avait été cédé à la Compagnie par le traité de 1792, mais le droit nominal de souveraineté réservé au nabob ; et de là une source de difficultés que le gouverneur-général voulait tarir en obtenant du nabob sa résignation à ce droit nominal. En troisième lieu, enfin, lord Hobart sollicitait la cession des forts du Carnatique.

Le consul à Madras approuva complétement tou-

tes ces vues ; à la réception de la nouvelle de la mort du vieux nabob, lui-même avait songé à s'emparer de l'administration de tout le territoire, mais seulement du consentement du nabob; lord Hobart l'aurait voulu, au contraire, malgré l'opposition de celui-ci. La Compagnie, selon lui, ne pouvait plus être engagée par des traités enfreints dès l'origine par le nabob. Par ces traités, ce dernier s'était effectivement engagé à ne pas donner d'hypothèque sur ses propriétés, ce qu'il n'avait pourtant cessé de faire. D'un autre côté, la perte certaine des revenus du pays si l'on continuait le même système achevait de justifier, suivant le même personnage, la Compagnie. La situation des peuples du Carnatique exgigeait même que ce parti fût adopté impérieusement. En partàgeant le fruit de leurs travaux, la Compagnie n'avait-elle pas contracté au moins tacitement l'obligation de les empêcher d'être sacrifiés par milliers? Le gouverneur-général, en partie peut-être par suite de quelque désunion alors existante mise entre les conseils de Madras et de Calcutta, n'entra pourtant pas dans les vueś de lord Hobart.

Le Bengale lui même ne se trouvait pas dans un état plus florissant que le Carnatique. Chose vraiment étrange! Des provinces riches et florissantes sous l'administration mogole, on les voyait alors livrées à la misère, à la dissolution; partout le dénuement et la pauvreté avaient remplacé l'abondance et la splendeur. Les Anglais s'en éton

naient tous les premiers, non sans quelque apparence de raison. Leur gouvernement présentait au fond plus de garantie et de justice que celui des Mogols; il ne demandait que la même quantité d'impôts; et en définitive ces exactions étaient moindres : l'explication du fait ne laisse pas cependant que d'être assez simple : absolu, illimité, en droit le despotisme mogol se limitait et se bornait lui-même par sa propre faiblesse; s'il demandait au cultivateur les trois cinquièmes du produit du sol, il n'avait pas la force de se les faire donner; tout en les demandant il ne les recevait donc pas. En se renfermant dans les mêmes exigences, les Anglais s'étaient flattés de demeurer dans les limites de la justice; mais leur gouvernement, plus fort, plus complet, plus éclairé, possédait les moyens de se faire donner ce qu'il demandait; il savait se faire payer ce qui lui était dû. Tandis que l'impôt demandé semblait le même, l'impôt payé était donc devenu beaucoup plus considérable; les gouverneurs et la cour des directeurs n'en croyaient pas moins se borner à continuer un système régnant sur ce peuple depuis des siècles.

La santé de sir John Shore le contraignant de retourner en Europe, la cour des directeurs jeta de nouveau les yeux sur lord Cornwallis pour le poste de gouverneur-général. Le souvenir de ses services passés dans ce haut emploi vivait encore dans tous les esprits. Il accéda aux prières empressées de la cour des directeurs; mais reçut tout-

à-coup une autre destination, étant nommé vice-roi d'Irlande. Le général sir Alured Clarke, en ce moment commandant militaire, fut provisoirement nommé à l'emploi de gouverneur-général; on craignait que sir John ne pût demeurer au Bengale jusqu'à l'arrivée de son successeur définitif. A la place de lord Cornwallis, le comte de Mornington, depuis marquis Wellesley, fut appelé à ce haut emploi. Alors fort distingué comme orateur à la chambre des Pairs, il avait, à diverses reprises, prononcé plusieurs discours très violents contre la révolution française, et le ministère lui en avait su bon gré. D'ailleurs le marquis de Wellesley avait été pour ainsi dire nourri dès sa jeunesse de l'étude des affaires de l'Inde. Élevé à *Eton*, sous la surveillance de l'archevêque Cornwallis, il s'était dès lors intimement lié avec lord Cornwallis et différents membres de cette noble famille; puis était demeuré en relations fréquentes avec ce dernier pendant la durée de son gouvernement. L'histoire, les ressources, le gouvernement de l'Orient, excitaient vivement la curiosité de lord Wellesley. Appointé lord trésorier en 1786, il fut nommé peu d'années après commissaire pour les affaires de l'Inde; il était aussi membre du conseil privé. Il abandonna avec empressement ces emplois pour celui de gouverneur-général. Embarqué à Portsmouth, il relâcha à Madère, où il essuya une tempête terrible, puis au Cap de Bonne-Espérance, où se rencontrait le major Kirckpatrick, der-

nier résident à la cour de Hyderabad, officier distingué, instruit, fort au fait des affaires du temps. Lord Vellesley atteignit Madras en avril 1798. Il présenta au nabob des lettres du roi d'Angleterre, du prince de Galles et du duc d'York. Le trône de Tanjore étant vacant, il dut s'occuper de le remplir; toutefois il ajourna l'arrangement définitif de cette affaire. Arrivé le 18 mai 1798 à Calcutta, il entra immédiatement en fonctions. Les circonstances, ainsi que l'avait annoncé le major Kirkpatrick, devenaient pressantes.

Tippoo n'était pas homme à rester sous le coup qui l'avait récemment frappé; il continuait ses intrigues avec les Français et les Mahrattes de la cour de Hyderabad. Le nizam réduit en importance morale, aussi bien qu'en force réelle, ne plaçait plus sa confiance, comme précédemment, dans le gouvernement anglais; il se souvenait avec amertume de n'avoir pu en obtenir le moindre secours à l'époque de sa guerre contre les Mahrattes. Le dépit le jeta dans les mains de la faction française; circonstance susceptible d'amener d'un moment à l'autre de grands dangers pour le gouvernement britannique. D'un autre côté, Dowlut-Row-Scindiah était devenu comme le souverain reconnu de l'empire des Mahrattes; sa puissance remplaçait celle du peschwah dont l'autorité ne s'étendait pas au-delà de la ville de Poonah; encore s'y trouvait-il sous le contrôle et la direction d'un officier de Scindiah. L'état des affaires de l'Inde se présentait donc

sous une tout autre face qu'à l'époque du départ de lord Cornwallis. La force et les ressources de l'État de Poonah se trouvaient à la disposition d'un chef connu par des sentiments hostiles au gouvernement anglais. La situation géographique des Etats de celui-ci, ses dispositions personnelles, celles de son armée, rendaient à craindre d'un moment à l'autre une attaque de sa part. A la vérité, une politique habile de la part des Anglais aurait réussi sans doute à mettre des bornes à l'agrandissement démesuré de la maison de Scindiah; ou bien encore à leur procurer une alliance avec cette famille.

Nana-Furnaveze s'était déjà montré fort jaloux du pouvoir de ce chef bien avant que celui-ci eût établi son influence sur le gouvernement de Poonah; cette jalousie l'avait même conduit à faire proposer à lord Cornwallis, par l'intermédiaire de Hurry-Punt, une alliance subsidiaire avec le peschwah. Le séjour de Dowlut-Row-Scindiah auprès de Poonah, après la mort du peschwah Madhes-Row, ajouta à ce sentiment celui d'une crainte très vive. A cette époque encore, il serait très volontiers entré avec le gouvernement anglais dans une alliance de nature à assurer l'indépendance du gouvernement de Poonah. Au moment de cette crise, une intervention de l'Angleterre eût, sans aucun doute, facilement atteint ce but; elle se trouvait en mesure de dicter un arrangement aux parties adverses relativement à l'office de peschwah, et son influence sur toutes deux s'en

serait accrue. A diverses reprises Nana-Furnaveze sollicita lui-même du gouvernement anglais, d'abord son appui, puis un corps de troupes auxiliaires; Dowlut-Row manifesta fréquemment le même désir. Le système de la neutralité, à cette époque fortement recommandé par la cour des directeurs et le ministère, empêcha le gouverneur-général d'intervenir dans les affaires intérieures de Poonah. Adhérant d'ailleurs lui-même et par conviction à ce système, sir John fit tous ses efforts pour le suivre pendant la durée de son administration. Les six ans de paix qui venaient de s'écouler n'avaient donc pas servi à étendre l'influence britannique. Loin de là, le nizam était découragé de l'alliance anglaise, et le chef principal des Mahrattes devenu leur ennemi.

Les desseins de Tippoo mûrissaient alors pour l'exécution; le parti français dominait à la cour du nizam et à celle de Scindiah, et celle de Poonah se trouvait à la merci de ce dernier. Le gouvernement de Berar manifestait plus vivement que tous les autres son hostilité aux Anglais. L'agitation régnait dans les États du visir, qui ne pouvait se maintenir sur le trône sans l'assistance des Anglais. Dans le Carnatique, Omdut-al-Omrah se montrait irrité des tentatives faites pour l'amener à consentir à une modification de son traité avec lord Cornwallis; il continuait à livrer son pays aux usuriers, à dévorer par anticipation ses revenus, tant il craignait de s'en voir enlever l'administration.

Des armements considérables, exécutés pour la réduction des établissements hollandais et de l'île de Ceylan, avaient achevé d'épuiser les finances de la Compagnie. Enfin, un danger plus menaçant que tous les autres venait de l'influence alors toujours croissante des Français. Le fameux Bussy semblait en quelque sorte s'être multiplié en s'éloignant. Nous avons dit comment, grâce à la souplesse de leur esprit entreprenant, plusieurs Français étaient parvenus à capter la faveur d'un grand nombre de princes indigènes. Le général de Boigne, puis Perron, chez Scindiah; Raymond, chez le nizam, se trouvaient alors à la tête de corps européens considérables; ils introduisaient, en outre, dans leurs armées une discipline propre à les rendre dans la suite redoutables aux Anglais. De fréquentes relations existaient entre Tippoo et l'Ile-de-France. Tous ces moyens épars, faibles en eux-mêmes, peu de choses considérés séparément, réunis par une circonstance fortuite, pouvaient devenir formidables aux Anglais, et sans doute le fussent devenus, si l'activité de la France n'eût alors pas été tout entière employée dans sa lutte gigantesque contre l'Europe. L'esprit de Tippoo était et ne pouvait être rempli que de projets de vengeance, par rapport aux Anglais, depuis cette paix de Seringapatam, si cruellement humiliante pour son orgueil.

La paix de Campo-Formio avait laissé à la disposition du Directoire de grandes forces militaires; le projet de conquérir l'Égypte, déjà proposé, dit-on,

à Louis XIV par Leibnitz, devint l'objet des méditations du jeune général de l'armée d'Italie. Peut-être nourrissait-il depuis long-temps ce projet. Une de ses lettres, datée d'Italie, contenait ces paroles : « Je vois d'ici la côte d'où s'embarqua Alexandre pour la conquête de l'Égypte. » Quoi qu'il en soit, embarqué à Toulon, sur une escadre composée de 194 voiles, portant 20,000 hommes de débarquement, il se trouva le 9 juin à la vue de l'île de Malte. Un convói parti de Civita-Vecchia, et qui devait se réunir à l'escadre de Toulon, attendait la flotte depuis trois jours. Le 9 au soir, Bonaparte envoya demander au grand-maître la permission de faire de l'eau dans les différents mouillages de l'île; permission qui fut refusée, et l'amiral Brueix, qui commandait l'escadre, s'occupa tout aussitôt des préparatifs d'une descente. Le 22 au matin les troupes françaises débarquèrent, et, le soir de la même journée, investirent de toutes parts la ville de Malte. Les assiégés firent un feu assez vif pendant la soirée, et tentèrent une sortie aussitôt repoussée. Le lendemain, le grand-maître fit demander une suspension d'armes, et, le même jour, signa une capitulation à la suite de laquelle les Français entrèrent dans la place. Bonaparte continua sa route vers l'Égypte; il découvrit la côte le 30 juin, et le lendemain, la flotte française entra dans la rade d'Alexandrie abandonnée par l'escadre anglaise trois jours auparavant. Le débarquement eut lieu dans la nuit même, et au point du jour Bona-

parte se trouva à la tête d'une armée de 20,000 hommes sur cette terre d'Égypte où avait commencé la gigantesque destinée d'Alexandre. Alexandrie, attaquée immédiatement de plusieurs côtés, ouvrit ses portes dès le même soir. Ce premier succès correspondait à l'anniversaire de l'établissement de la république, et Bonaparte le fit solennellement célébrer ; la république française fut proclamée sur ces mêmes bords où avaient abordé, il y avait quelques siècles, les compagnons de saint Louis, s'acheminant vers la ville sainte des chrétiens. Le Caire, Rosette, plusieurs autres villes, ne tardèrent pas à subir le sort d'Alexandrie. Les Mamelucks et les Arabes furent battus aux pieds de ces pyramides d'où quarante siècles contemplaient ce combat. Les beys, chassés des contrées qu'eux-mêmes avaient usurpées sur la Porte Ottomane s'enfuirent au désert. Malheureusement la fortune de la France se montrait, comme d'habitude, moins favorable sur mer; Aboukir, nom de douloureuse mémoire, vit Nelson triompher de nos escadres et les anéantir. Fatal événement qui emprisonnait, pour ainsi dire, les vainqueurs au sein de leur nouvelle conquête. D'ailleurs, de même que ceux du Nil, les rivages du Jourdain virent nos drapeaux victorieux. Mais déjà les Anglais étaient descendus sur le champ de bataille à côté des croyants. Ils prêtèrent un secours efficace aux troupes ottomanes, et, suivant la singulière expression de Bonaparte, lui *firent manquer* sa fortune devant Saint-Jean-d'Acre.

Les Français, en débarquant en Egypte, pouvaient bien avoir l'idée de suivre la route d'Alexandre, et d'aller attaquer jusque dans l'Inde leurs ennemis implacables. L'entreprise était assez d'accord avec le gigantesque, le colossal de l'époque. Bonaparte, aussitôt l'Egypte soumise, s'empressa de tranquilliser les Arabes. Il cherchait à renouer les relations de l'Egypte avec l'Arabie. Dans ce but, il écrivait (17 février 1799) au schériff de la Mecque dans les termes suivants : « Le noajinda de ce pays vous instruira pleinement combien tout est tranquille au Caire et à Suez, et dans tout le pays qui sépare ces deux villes, comme aussi il vous apprendra le calme parfait qui règne parmi les habitants. Il n'y a plus un seul Mamelouck oppresseur dans le pays, et les habitants, désormais sans craintes et sans alarmes, reprennent le cours ordinaire de leurs voyages, de leurs travaux champêtres et de leur commerce. Par la bénédiction de Dieu, cette paix se consolidera de plus en plus, et les droits établis sur les marchandises ou les autres taxes seront supprimés. Les droits imposés sur le commerce des marchandises sont aujourd'hui ce qu'ils étaient sous les Mamelucks. Les marchands reçoivent toute sorte d'assistance, et la route du Caire à Suez est ouverte et sûre. Assurez donc les marchands de vos contrées qu'ils peuvent envoyer leurs marchandises à Suez et les vendre sans crainte de trouble ou de violence ; dites-leur qu'ils peuvent aussi se procurer en échange tous les articles qu'ils désireraient. Je

vous envoie par la même occasion une lettre pour notre ami Tippoo-Sultan; obligez-moi de la faire parvenir dans son pays. » Voici cette lettre :

« *A Tippoo-Saëb, Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef.*

» On vous a déjà instruit que j'étais arrivé sur les bords de la mer Rouge à la tête d'une armée innombrable et invincible, plein du désir de vous affranchir du joug de fer de l'Angleterre. Je saisis avec empressement cette occasion de vous faire connaître le désir où je suis d'apprendre de vous-même, par la voie de Mascat et de Moka, votre situation politique. Je désirerais même que vous pussiez envoyer à Suez ou au Caire une personne intelligente et revêtue de votre confiance qui pût s'aboucher avec moi. Que le Tout-Puissant augmente Votre Grandeur et détruise vos ennemis ! »

Le ministère anglais avait bien conçu quelques soupçons sur les projets du directoire; mais un passage aux Indes par l'Egypte lui parut d'abord chimérique; il ne prit au premier instant que de faibles mesures pour s'y opposer. Un seul des directeurs de la Compagnie, M. Dundas, vit le danger qui pouvait menacer la Compagnie. Il exprima vivement ses craintes; à la suite de ses représentations, 5,000 hommes, bien disciplinés, accoutumés aux climats chauds, furent tirés de Gibraltar, du Portugal, du cap de Bonne-Espérance,

et envoyés aux Indes peu de temps avant le départ de la flotte française de Toulon. L'escadre anglaise dans les mers de l'Inde reçut aussi des renforts, avec l'ordre de défendre les approches du golfe Persique. Les alarmes de la Compagnie avaient été d'autant plus vives, qu'en apprenant les préparatifs des Français on ignorait complétement leur destination définitive. Sans aucun doute, ces alarmes pouvaient se trouver justifiées ; il eût suffi pour cela que le gouvernement français fît passer secrètement et successivement de la France à Suez un certain nombre de bâtiments légers isolés ; ou bien qu'il donnât l'ordre au gouverneur de l'Ile-de-France d'envoyer à la rencontre de Bonaparte dans la mer Rouge les frégates ou autres bâtiments de guerre stationnés dans ces parages ; ou bien encore que Bonaparte fût parvenu à se procurer assez de bâtiments légers pour faire passer provisoirement 10,000 hommes de troupes choisies sur la côte de Malabar. Un nombre assez restreint de ces bâtiments eût suffi à porter ces troupes ; le trajet de Suez à la côte de Malabar se fait en vingt ou trente jours, et l'époque de l'arrivée de l'armée française en Egypte était favorable. Le détroit de Bab-el-Mandeb ne présentait pas encore de danger ; et à cette époque aucun vaisseau de guerre anglais n'avait encore paru dans le golfe d'Arabie. La nouvelle des premiers succès de Bonaparte arriva dans l'Inde au commencement d'octobre 1798 ; à la vérité, presqu'immédiatement suivie de celle de notre défaite à

Aboukir. Toutefois, ce dernier avantage ne devait point suffire à rassurer entièrement les Anglais. Les dispositions manifestes d'hostilité de Tippoo ne pouvaient manquer de les inquiéter, et d'autant plus que les deux lettres précédemment citées étaient tombées entre leurs mains. Mais le comte de Mornington était un homme que les circonstances les plus difficiles ne pouvaient ni troubler ni intimider; il déploya, dès son arrivée, un caractère d'énergie parfaitement en rapport avec ces difficiles circonstances. Il se décida à s'occuper d'abord du licenciement du corps français au service du nizam.

Le 8 juin 1798, trois semaines environ après son arrivée, une publication du gouverneur de l'Ile-de-France fut rendue publique à Calcutta. D'après cette proclamation deux ambassadeurs de Tippoo étaient arrivés dans l'île avec des lettres du sultan, et des dépêches pour le gouvernement français; ils venaient proposer une alliance offensive et défensive à la France, et demander un supplément de troupes dans le but d'une guerre avec l'Angleterre, guerre dont le sultan annonçait le prochain commencement. La proclamation invitait les habitants de la colonie à offrir leurs services à des conditions convenables aux envoyés de Tippoo. Dans le premier moment, le gouverneur-général crut cette pièce supposée. En effet, si ce plan eût réellement existé, il semble que l'intérêt des Français et de Tippoo eût été de le tenir caché jusqu'à son exécution. Cependant lord Wellesley en dépêcha

immédiatement une copie au général Harris, commandant en chef sur la côte du Coromandel, tout en exprimant des doutes sur l'authenticité du document. Le général Harris recevait en même temps l'ordre d'assembler l'armée, et de faire toutes les dispositions nécessaires pour être prêt à agir s'il le fallait. Le 18 juin, une lettre de lord Macartney, du cap de Bonne-Espérance, donnait avis de cette proclamation, ce qui ajoutait à la probabilité de son existence. Plusieurs personnes récemment arrivées à Calcutta, et venant de l'Ile-de-France, parlaient dans le même sens. Il devint certain que deux envoyés de Tippoo avaient été reçus en grand appareil dans cette île et qu'ils y faisaient des enrôlements pour le compte du sultan. Le 7 mars 1798, ces deux envoyés de Tippoo s'embarquèrent sur la frégate française *la Précieuse*, accompagnés par les hommes qu'ils avaient engagés, dont le nombre se montait à 200, plus quelques officiers. Cette frégate arriva à Mangalore le 26 avril. Les Français se rendirent auprès du sultan qui les reçut avec de grandes marques de satisfaction; ils entrèrent immédiatement à son service. Tippoo se flattait d'en faire le noyau d'un corps nombreux dont ils seraient les instructeurs.

Les conversations du major Kirckpatrick avaient déjà mis lord Wellesley au courant de l'état de la politique de l'Inde à cette époque. Lord Wellesley appartenait d'ailleurs à une tout autre école politique que lord Cornwallis; il était de ceux qui vou-

laient pousser jusqu'au bout la fortune de l'Angleterre. Les hommes de cette école, à laquelle appartenaient deux autres hommes éminemment distingués, sir Thomas Munro, et sir John Malcolm, voulaient avant tout la ruine définitive de Tippoo. Les Mahrattes, comme nous l'avons déjà dit, ne les occupaient pas encore. Tippoo, au contraire, était vraiment alors le centre, l'appui, l'espérance de tous les intérêts opposés aux Anglais. Trouvant la situation politique des Anglais ébranlée à son arrivée dans l'Inde, Wellesley aurait voulu la raffermir en attaquant sur-le-champ le sultan. Mais l'état de l'armée ne le permit pas. Les forces anglaises ne se trouvaient alors nullement en rapport avec les exigences de la circonstance. Le commandant en chef de Madras déclarait hautement l'insuffisance de ces troupes pour la simple défense du territoire de la Compagnie ; il y avait loin de là à pouvoir porter des opérations offensives dans un pays tel que Mysore. Il ajoutait que, même dans un but purement défensif, l'armée ne pouvait être prête à se mouvoir avant le printemps de l'année suivante (1799). L'armée du Bengale n'était pas en meilleur état ; d'ailleurs il lui aurait fallu beaucoup de temps avant de commencer les hostilités. Dans une lettre confidentielle au gouverneur-général, le général Graig disait : « C'est un fait qui ne souffre pas de contradiction que depuis quatre ans, en raison de ces deux choses, le manque de discipline et le manque de connaissances militaires, le sort

de notre empire dans l'Inde ne tient plus qu'à un fil aussi léger que possible. » Le commandant en chef terminait son rapport par ces mots : « qu'une guerre, même défensive, serait ruineuse dans l'Inde pour les Anglais, mais qu'il n'y avait aucun moyen de songer à une guerre offensive quelconque. » Ainsi, contraint d'abandonner le projet d'attaquer immédiatement Tippoo, lord Wellesley renouvela ses instructions pour que l'armée fût du moins assemblée dans le plus bref délai possible. La présidence et le conseil de Madras firent quelques remontrances, opposèrent quelques délais. La volonté énergique du gouverneur-général finit par en triompher.

Lord Wellesley employa d'ailleurs le temps et les délais à diverses négociations. Il s'occupa d'abord d'obtenir du nizam le licenciement du corps français à son service. Cette force militaire, à la disposition des Français dans le Deccan, était le plus grand obstacle à la réunion, à la coopération des puissances alliées. Le gouverneur-général donna des instructions au capitaine Kirckpatrick, alors résident à Hyderabad, pour ouvrir à ce sujet une négociation avec le nizam. Au reste, le nizam ne tenait à conserver le corps français que dans le seul but de s'en servir contre les Mahrattes ; c'est de ce côté qu'il voyait toujours le danger. Alors menacé tout à la fois par les Mahrattes, par le sultan et par les Anglais, il ne fut pas difficile de lui persuader que c'était diminuer d'un tiers son danger que de

se mettre dans les mains des Anglais. Aussi la négociation, commencée le 8 juillet, fut terminée le 1[er] septembre. Par ce traité, au lieu de deux bataillons anglais, le nizam en eut six; le gouvernement anglais promettait sa protection contre toute invasion ou acte d'hostilité quelconque des Mahrattes. Le nizam, de son côté, s'engageait à payer un subside mensuel de 201,425 roupies pour l'entretien des troupes anglaises; de licencier le corps français, et d'en remettre les officiers aux Anglais. Le corps commandé par les officiers français était de 14,000 hommes. Quelques précautions furent prises en cas de résistance. Les six bataillons anglais se trouvèrent réunis à Hyderabad vers le 10 octobre sans que leur arrivée eût été connue. Raymond, le fondateur de ce corps, avait été un homme d'audace, d'exécution, doué de grands talents, d'un esprit souple et vaste : mais déjà à cette époque il était mort. Au moment d'exécuter le licenciement des troupes, le nizam chancela dans sa résolution, il s'enfuit ainsi que son ministre. L'officier anglais commandant les six bataillons n'en insista pas moins pour que sa promesse fût tenue. Alors le nizam se décida; les officiers français furent renvoyés de son service, les soldats sommés de les quitter sous peine de rébellion; et, sous promesse de la continuation de leur solde, ceux-ci mirent bas les armes. L'arrestation des officiers se fit de même sans difficulté; leurs arrérages furent payés, leurs propriétés particulières respectées, et ils partirent

aussitôt pour Calcutta et de là pour l'Angleterre, non comme prisonniers, mais avec la faculté de passer en France. Les mesures prises à Hyderabad contre le corps français furent immédiatement communiquées au peschwah. Mais ce prince, subissant en cela à l'influence de Dowlut-Row-Scindiah, refusa obstinément toute médiation de la part du gouvernement britannique. Il persista à ne vouloir rien retrancher de son droit, à terminer seul, et comme il l'entendrait, sa querelle avec la cour de Hyderabad.

La situation des Anglais avait peu à peu changé de face. Au mois d'octobre 1798, à la nouvelle des premières conquêtes des Français en Egypte, ils n'avaient ni armée ni alliés à opposer aux efforts des ennemis. Au mois de novembre, leurs anciennes alliances étaient renouvelées et fortifiées, leurs troupes équipées, les approvisionnements rassemblés, les caisses publiques dépositaires de sommes considérables. Lord Wellesley se détermina alors à s'occuper de l'affaire essentielle, c'est-à-dire de Tippoo. Dès le 8 novembre il fit, en conséquence, signifier à celui-ci qu'il était au courant de ses projets pour l'avenir, et de ses négociations avec les Français; cependant il n'en était pas moins, suivant ce qu'il ajoutait, décidé à tout terminer à l'amiable, et dans ce but il lui demandait la permission d'envoyer à Seringapatam un ambassadeur muni de pouvoirs qui le missent à même de traiter des conditions d'un

nouveau rétablissement de la paix. L'intérêt le plus pressant du sultan, continuait lord Wellesley, devait être de dissiper la juste défiance que la conduite de la cour de Mysore avait fait naître dans ces dernières circonstances. Mais Tippoo ne voulait ni une rupture immédiate ni un raccommodement sincère et sérieux avec les Anglais; en outre il crut voir un piége dans cette proposition de l'envoi d'un ambassadeur anglais à sa capitale. N'osant refuser ouvertement la proposition des Anglais, ne voulant pas rétablir sincèrement la bonne harmonie entre eux et lui, en proie à une grande incertitude d'esprit, Tippoo différa long-temps de répondre à la communication du gouverneur-général. Un mois s'était déjà écoulé depuis sa réception, lorsqu'il écrivit enfin, et tenta de se justifier. Il ne donnait d'ailleurs aucune réponse positive quant à l'envoi de l'ambassadeur. Il voulait gagner du temps dans le but de recevoir les renforts de France; il se serait cru sauvé, en effet, si les choses eussent pu traîner en longueur jusqu'au mois de mai. Les inondations qui commencent alors, et durent pendant juin et juillet, eussent mis sans doute sa capitale à l'abri de toute entreprise. La première campagne de lord Cornwallis avait échoué par l'imprudence qu'il avait commise de la commencer au milieu de la saison pluvieuse; Tippoo ne l'avait point oublié. C'était donc une raison pour le marquis de Wellesley de mettre le plus d'activité possible dans la négociation actuelle. Les lenteurs mêmes de

ce dernier achevaient de lui en faire une loi. La proposition d'envoyer un ambassadeur fut renouvelée le 9 janvier 1799; le sultan continua à garder le silence. Ce fut alors que le gouverneur-général se décida à agir immédiatement.

L'armée rassemblée à Velora dut se tenir prête à entrer en campagne. Les Anglais en attendaient le moment avec impatience; le succès de cette guerre commençait à leur paraître le seul moyen d'obtenir une paix durable. Instruit de ces préparatifs, Tippoo consentit enfin à recevoir un ambassadeur; mais, fidèle à son ancienne politique, il voulait se ménager la facilité de prolonger la négociation autant que cela lui conviendrait. Il écrivit au gouverneur-général : « J'ai eu le plaisir de recevoir les deux lettres de Votre Seigneurie : la première a été apportée par un conducteur de chameaux, la seconde par un hircannah : je l'ai très bien comprise. La lettre du prince en station auprès de Jumshaïd, avec les anges pour gardes, et des troupes aussi nombreuses que les étoiles; le soleil qui éclaire le monde, le ciel d'empire et de domination, le flambeau qui donne la splendeur à l'univers, le firmament de puissance et de gloire, le sultan de la terre et de la mer, le roi du monde (c'est-à-dire le grand sultan), que son pouvoir et son empire soient éternels, m'avaient déjà appris les nouvelles qui vous étaient parvenues par la voie d'Angleterre et que vous m'avez transmises. En conséquence de mes habitudes ordinaires, je me

dispose en ce moment à exécuter une grande partie de chasse. Vous pourrez m'expédier le major Doveton (dont vous me parlez derechef), bien qu'il ne soit que faiblement attendu. — Continuez toujours de m'écrire amicalement et de me donner de vos nouvelles. » Tippoo ne voulut recevoir qu'un ambassadeur sans suite. D'ailleurs la chasse d'un prince asiatique entraîne la marche de sa cour, de son armée et de ses principaux officiers. Au milieu des nombreux embarras d'un semblable déplacement, il devait lui être facile de trouver une foule de prétextes pour d'innombrables délais. En supposant donc que l'ambassadeur anglais eût atteint la cour de Mysore, le changement continuel de résidence de celle-ci rendait la réception et le retour des courriers extrêmement incertaine. Tout paraissait ainsi calculé de la part de Tippoo pour faire traîner les choses en longueur, et éluder les demandes de satisfaction du gouvernement anglais. D'un autre côté, en ce moment même, le général Du Buc, un des officiers de l'Ile-de-France passés au service de Tippoo, s'embarquait de nouveau à Trinquebar, au commencement de février; il se rendait à Paris en qualité de chargé d'affaires du sultan, et accompagné de deux grands dignitaires mysoréens. Le but de cette mission était de solliciter du gouvernement français 10 à 15,000 hommes de troupes de ligne, que Tippoo s'engageait à défrayer; de demander en outre l'envoi d'une force navale imposante dans l'Inde. Ces nouvelles achevèrent de dé-

truire dans l'esprit de lord Wellesley toute espérance d'une issue pacifique aux difficultés existantes; sa seule pensée fut dès lors de se trouver en mesure de commencer la guerre le plus promptement possible. Il s'empressa d'écrire à la cour des directeurs qu'il considérait désormais l'Angleterre comme en guerre avec Tippoo-Saëb.

Le 3 février, l'ordre fut donné par le gouverneur-général de commencer les opérations et d'envahir le territoire de Mysore. D'après le plan de campagne de lord Wellesley, la principale armée sous les ordres du général Harris devait s'assembler à Valore, dans le Carnatique, et le détachement de Hyderabad se réunir à elle; pendant ce temps, l'armée de Bombay ou de l'Ouest, sous les ordres du général Stuart, se former à Cananore, sur les côtes du Malabar, puis se porter sur Sedescar, position avantageuse dominant tout le royaume de Mysore; enfin la jonction des deux armées s'opérer sous les murs de Seringapatam. L'effectif de l'armée assemblée à Valore dépassait 20,000 hommes, savoir : 4,000 hommes tirés du Bengale, 6,000 hommes de troupes britanniques à la solde du nizam, 6,000 hommes d'infanterie et 6,000 hommes de la meilleure cavalerie de ce prince. Cette armée, suivant les expressions du gouverneur-général, était mieux approvisionnée, plus complétement disciplinée, d'une expérience plus consommée, qu'aucune de celles qu'on eût encore vues dans l'Inde; les officiers surtout parais-

saient fort supérieurs à tous ceux des anciennes guerres. L'armée de l'Ouest, sous le commandement du général Stuart, composée de 6,400 combattants dont 1,600 Européens, ne se montrait inférieure à celle-là sous aucun rapport. Un troisième corps d'armée moins nombreux, mais cependant d'une force imposante, dut être réuni dans les districts méridionaux du Carnatique et du Mysore, sous les colonels Read et Brows, dans le but d'appuyer les opérations du général en chef. Tippoo sultan, contre lequel tant de préparatifs étaient dirigés, dépouillé depuis six années de la moitié de ses États, de plus de la moitié de ses revenus, était bien déchu de sa puissance à l'époque de ses premières guerres avec les Anglais. Lord Wellesley avait la conscience de cette situation ; on le voit par ses instructions au général Harris, dans le cas où Tippoo ferait des propositions de paix. S'il arrivait que celui-ci voulût traiter avant la guerre, ou au début de la guerre, le général Harris avait ordre d'exiger, pour les Anglais, les provinces maritimes du Mysore, pour leurs alliés, un quart de l'étendue totale de ce royaume dans le voisinage de leurs frontières, enfin le paiement de 15 millions de roupies. Mais, dans le cas où la guerre serait commencée, et le serait avec un succès que tout faisait présager, le général Harris ne devait pas se contenter de moins de la moitié des États de Tippoo, et du paiement de 20 millions de roupies : il devait exiger, en outre, le renvoi de son service

et l'expulsion de ses États de tous les étrangers qui s'y trouvaient, et enfin se faire donner des otages comme garantie de l'exécution de ces conditions.

L'armée de Bombay quitta Cananore le 21 février, sous le commandement du général Stuart. Le 2 mars, elle prit position à Seedapore et à Serdasère; Stuart se proposait de protéger de grands approvisionnements assemblés dans le district de Coorg; de plus, de se mettre en communication avec le corps d'armée principal. De son côté, le général Harris pénétra le 5 mars dans le territoire de Mysore. Il commença ses opérations par la réduction de plusieurs forts de la frontière, dont aucun ne fit grande résistance, dont quelques uns n'en firent pas du tout. Après avoir établi un camp auprès de Serrapatam, il s'avança avec la plus grande partie de son armée, à la rencontre du général Stuart; l'ayant rejoint, il prit position entre ce dernier et Serrapatam, située à sept milles de Serdasère. Le 6, le général Hartley, commandant en second sous Stuart, poussa une reconnaissance dans les environs. En ce moment, l'armée tout entière de Tippoo était en mouvement; mais des jungles couvraient le pays, un brouillard fort épais survint tout-à-coup, et le général ne put discerner positivement le nombre des ennemis, ni la direction de leur marche. Tippoo sut mettre à profit ces circonstances. La nature du pays avait contraint le général Stuart à partager son armée en plusieurs divisions. Trois bataillons

indigènes, sous le commandement du colonel Montrésor, étaient campés à Serdasère, ayant reçu le 5 un renfort d'un bataillon. Le corps d'armée principal, avec le parc et les approvisionnements, restaient à Seedapore et Ahmootenar, les uns à huit milles, les autres à douze milles du premier poste avancé. Le général Hartley, après avoir fait sa reconnaissance, rejoignit le premier corps dans l'attente d'une attaque. Entre neuf et dix heures du matin, Tippoo attaqua avec détermination en tête et en queue. Le général Hartley fait les meilleures dispositions que le terrain permet. Les bataillons de Cipayes sont complétement entourés; fort inférieurs en nom bre, ils se défendent pourtant avec une telle intrépidité, que les Mysoréens ne peuvent parvenir à les rompre. Harris se porta immédiatement en avant; mais ce ne fut qu'à deux heures qu'il put se trouver en vue de la division ennemie qui attaquait le corps anglais par derrière. Les Mysoréens soutinrent le feu pendant un quart d'heure environ; puis au bout de ce temps se dispersèrent, s'enfuirent à travers les jungles, et parvinrent rejoindre le corps d'armée de Tippoo. Le général Stuart opéra sa jonction avec le colonel Montrésor et ses compagnons : il les trouva exténués de fatigue après un combat de six heures et au moment de manquer de munitions. L'arrivée du général suspendit l'attaque commencée sur le front des Anglais; Tippoo exécuta définitivement sa retraite. Le général Stuart, appréhendant un

retour de l'ennemi, et que celui-ci, parvenant à se placer sur ses derrières, ne s'emparât d'un grand magasin de riz rassemblé par le rajah de Coorg, concentra son armée à Seedapore. La perte des Anglais ne monta qu'à 143 hommes. Après cette affaire, Tippoo demeura jusqu'au 11 dans son camp de Periapatam, désirant et n'osant frapper un second coup; après quoi il se décida à retourner à Seringapatam le 14, pour se rencontrer avec le corps d'armée de l'Est. Il n'avait pas de temps à perdre; le plan de campagne de Wellesley consistait à faire marcher tout d'un coup l'armée sur Seringapatam, afin de tout terminer par un coup décisif; il voulait qu'on ne s'arrêtât devant aucune place intermédiaire.

Ce fut seulement le 9 que le général Harris se trouva prêt à se remettre en marche. Ses mouvements s'exécutaient avec beaucoup de lenteur. L'armée anglaise, déjà surchargée de bagages, traînait encore un immense parc d'artillerie pour le siége de Seringapatam. Ne voulant pas établir de ligne d'opérations, force lui était de tout porter avec elle, ce qui exigeait l'emploi d'une multitude de bêtes de somme et de trait. La fatigue seule, car la marche ne fut pas retardée un seul instant par l'ennemi, fit périr le plus grand nombre de ces animaux. Elle fit halte le 11, dans le but de rétablir un peu d'ordre dans ses équipages; marcha le 12, fit une nouvelle halte le 13; campa le 14 en vue de Bangalore, puis fit une nouvelle halte

dans les journées du 15 et du 16. « A cette époque, la perte de la poudre, des munitions et des approvisionnements avait été déjà assez considérable pour exciter quelque degré d'alarme à une période si peu avancée de la campagne (1). » De trois routes qui conduisaient de Bangalore à Seringapatam, le général Harris avait choisi celle du midi par Kaunkanhully; mais il avait fort bien dissimulé ce projet jusqu'à ce moment; si bien que Tippoo, après avoir fait détruire les fourrages sur les autres routes, les avait pourtant laissés intacts sur celle-ci. En quittant Seringapatam pour se porter à la rencontre du général Harris, Tippoo avait d'abord marché sur la route du milieu; ayant appris que l'armée anglaise opérait par celle du midi, il prit par sa droite, et campa le 18 sur les bords de la rivière Madoor. La route suivie par Tippoo présentait plusieurs positions où celui-ci eût combattu avec avantage l'armée anglaise. Après de longues hésitations, car il commençait à douter de sa fortune, il prit enfin le parti de les attendre à deux lieues de Malvilly. Le 27, l'armée anglaise était elle-même en position à l'ouest de cette dernière ville. Le général anglais, se proposant avant tout de porter son artillerie sous les murs de Seringapatam, aurait voulu éviter le combat, tout en craignant cependant de paraître le faire avec trop d'affectation. Tippoo mit fin à cette indécision en

(1) Le colonel Wilkes, t. III, p. 125.

attaquant les avant-postes anglais, ce qui entraîna une action générale. Les troupes sous les ordres du général Harris formaient la droite; celles du nizam, commandées par le colonel Wellesley, étaient à la gauche; et, par suite de la conformation du terrain, un intervalle se trouvait vide entre les deux brigades de la droite. Tippoo se flatta de pénétrer par là; à la tête de sa cavalerie il chargea plusieurs fois en personne, et avec une telle résolution que beaucoup de ses cavaliers furent tués à coups de baïonnette. Toutefois il fut repoussé sans pouvoir parvenir à ébranler les rangs anglais. Ceux-ci, profitant de cet avantage pour se porter en avant, débordèrent bientôt l'aile gauche du sultan. Les cushoons (gardes) du sultan se trouvèrent en face du colonel Wellesley; ils combattirent quelques instants, puis lâchèrent pied. Tippoo se vit dès lors forcé à la retraite. Il la fit sans être inquiété, le déplorable état des équipages de l'armée anglaise ne lui permettant pas de le poursuivre. La perte des Mysoréens fut d'un millier d'hommes, tués ou blessés; celle des Anglais seulement de 69.

Le sultan manœuvra dès lors pour se placer sur les derrières de l'armée anglaise; et dans ce but lui laissa la route libre jusqu'à Seringapatam. D'ailleurs Tippoo n'imaginait pas que les Anglais prissent une autre route que celle frayée jadis par lord Cornwallis; mais le général anglais se doutant que sur celle-ci les fourrages avaient été détruits, en prit une autre de Malvilly à Seringapatam; il se

décida à passer la Cavery à Sosilla, à 15 milles à l'est de Seringapatam. Le succès de cette résolution fut complet; l'armée effectua son passage sans éprouver la moindre résistance; Tippoo la cherchait d'un autre côté. Ce dernier désappointement porta l'abattement dans le cœur du sultan. Rassemblant ses principaux officiers, il leur dit: « Nous voilà à nos derniers retranchements, que voulez-vous faire? » Tous répondirent: « Mourir avec vous. » Au lieu de prêter au général Harris l'intention d'attaquer le fort de Seringapatam par son côté méridional, Tippoo lui supposait le projet de passer la rivière et de prendre position dans l'intérieur de l'île. Aussi se proposait-il de l'attaquer avec toutes ses forces au moment *où il* exécuterait le passage de la rivière. Alors, dit-on, le sultan et ses principaux officiers se firent de solennels adieux. Plus rapide dans ses mouvements que l'armée anglaise, Tippoo parvint à la devancer, passa la rivière au gué d'Arrackerry, et prit position auprès du village de Chaudgâle. Mais la fortune semblait se plaire à trahir Tippoo. Au lieu de marcher sur le gué, comme il l'avait supposé, le général Harris, sans aucun calcul, seulement pour éviter quelques difficultés, prit à gauche, vint se poster sur le terrain occupé en 1792 par le général Abercromby. Tippoo, que ce mouvement surprit, ne put s'y opposer; en conséquence le général Harris eut le loisir de s'établir fortement sur le terrain et de commencer ses prépa-

ratifs de siége. On était au 5 avril, et il y avait juste un mois que les Anglais avaient franchi la frontière mysoréenne. Deux seules chances de salut restèrent dès lors au sultan, que le siége fût levé faute d'approvisionnements, ou qu'un gonflement de la Cavery vînt rendre impossible d'en continuer les opérations.

Du côté du fort regardant les Anglais, une nouvelle ligne de retranchements avait été construite, depuis Dowlut-Bang jusqu'au pont de Periapatam; l'infanterie de Tippoo était campée entre cette ligne et la rivière. Dès le soir même les colonels Wellesley et Shaw attaquèrent ces troupes; ils échouèrent avec une assez grande perte; mais plus heureux le lendemain et avec des forces plus considérables, ils réussirent complétement. Des avant-postes anglais purent s'établir à 1,800 verges du fort. Le 6 avril, le général Floyd, avec quatre régiments de cavalerie et la plus grande partie de l'aile gauche de l'armée, reçut l'ordre d'opérer une jonction avec le général Stuart. En dépit de ses efforts nombreux et bien dirigés, Tippoo ne put l'empêcher ni le prévenir. Ayant passé la rivière au nord, l'armée de Bombay, dès le 15, vint se placer à la suite de l'armée de Harris; situation avantageuse où elle prenait d'enfilade la face attaquée et les tranchées extérieures. Tippoo n'avait pas encore répondu à une lettre du gouverneur-général, déjà vieille de trois semaines; il écrivit alors au général Harris : « Le gouverneur-général

lord Mornington Bahander m'a envoyé une lettre dont je vous adresse la copie. Vous saurez de quoi il s'agit. J'ai adhéré fermement au traité. Que me veut-on? Que signifie la marche d'une armée anglaise au cœur de mes États? Que signifie ce commencement d'hostilité contre moi? informez-m'en. Qu'ai-je besoin d'en dire davantage? » — Le général anglais répondit : « J'ai reçu votre lettre et la copie qu'elle contient. Vous parlez de la marche de l'armée anglaise et de l'armée de nos alliés, d'hostilités commencées. Je vous renvoie pour tout cela aux diverses lettres du gouverneur-général; elles expliquent suffisamment toutes choses. »

Cependant, le 16, le général Harris fit une découverte qui s'accordait peu avec la fierté de ce langage. Un recensement général des approvisionnements ayant été ordonné, il s'y trouva un déficit considérable; à peine restait-il pour neuf jours de vivres à ration entière pour les combattants. Le général Harris, qui jusque là semblait n'avoir eu aucun soupçon de cet état de choses, se hâta d'en écrire à lord Wellesley; il se décida en même temps, en attendant l'arrivée de quelques convois, à pousser les opérations le plus vigoureusement possible. Le 17, le général Stuart délogea les Mysoréens d'une hauteur près du village ruiné d'Agrarum, où ils paraissaient vouloir établir une redoute. Ce point était important en ce qu'il dominait le terrain où se faisaient les approches, et où l'on voulait établir une batterie d'enfilade. Stuart

se hâta de l'occuper avec ses propres troupes. Le 19, Floyd se porta sur la passe de Cavriporam, au-devant d'un convoi de vivres qui était annoncé; il fut suivi d'une grande partie de bouches inutiles. Le 20, les assiégeants ouvrirent une batterie qui prenait d'enfilade la face sud-ouest du fort, et le retranchement de l'ennemi sur la rive méridionale. Les Mysoréens furent délogés d'un de leurs postes avancés à 400 verges de leurs retranchements; et une parallèle commencée sur-le-champ à 780 verges du fort. Le soir, le général reçut une nouvelle lettre de Tippoo, conçue en ces termes : « Dans la lettre de lord Wellesley, il est dit que certaine matière relative au traité doit être éclaircie, et que vous avez reçu les pouvoirs nécessaires à ce sujet. Nommez-donc telle personne que vous jugerez convenable pour une conférence; alors il sera procédé à l'arrangement d'un nouveau traité. En cela quel est votre bon plaisir? dites-le-moi, afin qu'une conférence ait lieu. » Harris ne répondit que deux jours après. Le besoin de la sécurité, disait-il, non l'envie de conquêtes nouvelles, était le mobile de la conduite des Anglais. Il se plaignait que Tippoo eût refusé jusqu'à cette heure de prêter l'oreille à leurs propositions pacifiques; il concluait en lui transmettant la minute d'un traité préliminaire conforme aux conditions fixées par le gouverneur-général dans le cas d'une guerre heureuse. Harris demandait en outre l'acceptation de Tippoo dans les vingt-quatre heures; la remise dans les qua-

rante-huit de quatre de ses fils ou de ses principaux généraux au choix des Anglais; le paiement dans le même délai de 10 millions de roupies. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas remplies, Tippoo était prévenu de la résolution des Anglais d'en imposer de plus sévères, d'exiger de plus la possession provisoire de Seringapatam jusqu'à conclusion d'un traité définitif.

Cependant, dans la nuit du 24, les tranchées furent poussées jusqu'à cent cinquante verges du fort; le 26, une batterie de quatre canons ouvrit son feu sur quelques ouvrages avancés, qui ne tardèrent pas à être réduits au silence. Le soir du même jour, les assiégeants s'emparèrent de deux autres ouvrages qui les mirent à même de commencer les batteries de brèche; celles-ci se trouvèrent promptement à même de commencer leur feu; mais le 28, le général Harris reçut une nouvelle lettre du sultan. S'appuyant sur l'importance des questions à débattre, Tippoo sollicitait une dernière conférence; il promettait d'envoyer deux personnes chargées de pleins pouvoirs. Le général répondit par un refus péremptoire à ces nouvelles ouvertures. Toute conférence, disait-il, ne pouvait manquer d'être inutile, décidé comme il l'était à n'admettre aucune modification aux conditions déjà transmises au sultan; des otages et de l'argent, c'était là ce qu'il fallait envoyer, non des négociateurs. Le 30, une batterie de brèche de 10 canons, commencée deux jours auparavant, ouvrit son feu.

Dès ce premier jour, elle démolit une partie des murs extérieurs de l'angle ouest de la ville, et fit quelques dommages sur un bastion situé en arrière. Le jour suivant, son feu devint plus efficace encore ; le 3 mai il fut secondé par celui d'une autre batterie également de six pièces. Le 3, la brèche parut praticable, et des préparatifs furent commencés pour donner l'assaut. La défense générale de cette face, si vivement attaquée, avait été confiée par le sultan à deux de ses lieutenants, Seyed-Dahet et Seyed-Ghoffâr; ce dernier, officier fort capable, avait commencé sa carrière au service des Anglais. Au moyen d'une coupure ou retranchement intérieur, il eût été facile de séparer du corps de place l'angle du fort battu en brèche; Seyed-Ghoffâr donna plusieurs fois ce conseil au sultan, toujours inutilement. Le courage de Tippoo demeurait inébranlable, mais son esprit commençait à se troubler en face de la mauvaise fortune.

Pendant la durée du siége, il passait la plus grande partie de son temps derrière un cavalier, ou à visiter les remparts; toutefois l'état de la brèche lui fut long-temps caché. Le pouvoir absolu dont il jouissait depuis tant d'années l'avait habitué à ne vouloir, à ne pouvoir rien écouter qui lui fût désagréable, même dans ses intérêts les plus pressants. Peu à peu tous les hommes d'un caractère énergique et mâle se trouvèrent bannis de sa présence. Des jeunes gens, des femmes, des courtisans, ne vivant que pour le flatter, n'ayant d'au-

tres idées que de satisfaire à ses caprices les plus dangereux ou les plus puérils, étaient seuls admis en sa présence. Intrépide devant la mort, qu'il avait si souvent bravée, il n'osait regarder face à face l'adversité; alors la profondeur de l'abîme s'ouvrant sous ses pieds lui donnait le vertige; au lieu de le sonder hardiment ou de le considérer d'un œil calme, il s'affaissait sur ses bords, en proie à un découragement qui ressemblait au sommeil. Seringapatam était trop forte pour être prise, lui disaient des flatteurs, et Dieu abandonnera-t-il jamais l'un des plus illustres parmi ses élus? Un de ses serviteurs dévoués, impatient de le voir si longtemps trompé, se hasarde pourtant à lui apprendre qu'il existe une brèche, qui bientôt sera praticable. Ce coup de tonnerre semble le réveiller de son apathie; il se rend lui-même sur le rempart; il examine, il contemple avec un étonnement mêlé de stupeur et d'effroi la large trouée qui traverse le rempart. Alors il secoue la tête plusieurs fois, et, sans avoir prononcé un mot, se retire à sa station habituelle derrière le cavalier. Il y demeure le reste du jour, plongé dans le plus profond silence, enseveli dans de sombres pensées; car il comprend que son sort est maintenant fixé. Personne n'ose l'interroger ou seulement se hasarder dans son voisinage. Zélé musulman, il fait adresser des prières au dieu de Mahomet; mais dans ce péril, il s'adresse aussi à celui des Indous, par l'intermédiaire des brahmes. Il a recours encore à

un astrologue indou dont on lui a vanté la science; tous deux interrogent les astres : « Le ciel est défavorable, prononce l'astrologue, il faut se hâter de conclure la paix. » Tippoo recommence la même épreuve, suivi de la même réponse. Il récompense pourtant l'astrologue tout aussi magnifiquement que s'il en avait été trompé : il se recommande à ses prières. Comme un charme tout-puissant contre l'adversité, il boit de l'eau dans un vase de marbre noir.

Le 4, Seyed-Ghoffâr, apercevant à la tranchée plus de monde et de mouvement que de coutume, en conclut à l'imminence de l'assaut; il en fait donner avis au sultan. Ce dernier répond en le félicitant sur sa vigilance, mais ajoute que l'assaut ne saurait avoir lieu avant la nuit. Il fait appeler de nouveau l'astrologue de la veille. Seyed-Ghoffâr, convaincu cependant par tout ce qu'il voit que l'assaut ne saurait tarder d'une heure, se précipite plein de rage vers le sultan. Il veut l'entraîner sur la brèche, lui montrer l'imminence du péril, ranimer les dernières étincelles de cette énergie jadis si terrible. Chemin faisant, ce zélé serviteur rencontra un détachement de pionniers qu'il avait demandé depuis long-temps pour exécuter une coupure derrière la brèche. Il veut faire commencer les travaux avant de se rendre auprès du sultan ; mais, pendant qu'il donne ses instructions, il est tué d'un coup de canon. En ce moment le sultan, sous une petite tente à sa station ordinaire, était sur le point de com-

mencer son repas du milieu de la journée. La nouvelle de la mort de Seyed-Ghoffâr lui est apportée au milieu d'une grande agitation, il répond : « Cela était écrit. Seyed-Ghoffâr était un de mes amis, et n'a jamais craint la mort ; que Mahomet Caussim prenne le commandement de sa division ; » il continua son repas. Bientôt la nouvelle arrive que l'assaut est commencé. Aussitôt il ordonne aux troupes qui l'entourent de prendre les armes ; il fait charger les carabines et les espingoles destinées à son propre usage ; il s'élance vers la brèche, l'œil étincelant ; l'imminence du péril a ranimé tout son courage.

Dès le matin, le général Harris avait fait placer dans les tranchées les détachements de troupes commandés pour l'assaut ; il se flattait, au moyen de cette précaution, de ne pas trahir ses projets au dernier moment par un mouvement extraordinaire. L'œil exercé de Seyed-Ghoffâr ne les en avait pas moins pénétrés. Voulant mettre à profit l'habitude des Orientaux de se livrer au repos après leur dîner, le général Harris avait choisi ce moment pour l'assaut, bien qu'il fût le plus chaud de la journée. Quatre régiments, dix compagnies de flanqueurs européens, trois compagnies de grenadiers cipayes et 200 Cipayes du nizam, furent destinés à cette opération. Les colonels Sherbrooke, Dunlop, Dalrymphe, Gardener et Mignan, commandaient les différents corps. Le commandement en chef était confié au major-général Baird, qui avait sollicité ce poste glorieux et périlleux. A

une heure, les détachements commandés pour l'assaut commencent à déboucher des tranchées; et à peine en sont-ils dehors, qu'ils se voient en butte à un feu terrible. L'état d'imperfection de la brèche, le nombre, le courage, l'expérience des assiégés, rendaient l'escalade difficile. Les assaillants l'exécutent cependant; ils franchissent la première enceinte, puis se séparent en deux divisions, dont l'une tourne à droite, l'autre à gauche. La première, conduite par le général Baird, rencontra peu de résistance; de ce côté le rempart se trouvait exposé à un feu très vif d'une des batteries anglaises qui contraignit promptement les assiégés à abandonner l'espace de terrain situé entre les deux enceintes. Les choses se passèrent différemment pour la division de gauche; elle rencontra plusieurs traverses fort bien construites, vigoureusement défendues, qu'il fallut emporter les unes après les autres, non sans grandes pertes; Tippoo s'était placé derrière la première traverse, qui fut attaquée par cette colonne. Ce poste était susceptible de résistance; un feu de mousqueterie, partant du rempart intérieur et prenant en flanc les assaillants, devait en rendre l'attaque périlleuse; enfin, un grand fossé, creusé devant la brèche, ne pouvait manquer d'arrêter quelque temps les assaillants. Mais les défenseurs des traverses, déjà attaqués de front par cette colonne, se voyant tout-à-coup pris en flanc par les troupes de Baird, n'eurent plus qu'à se retirer précipitamment.

A pied, au milieu des siens, le sultan, n'ayant plus rien à faire comme général, combattait en soldat. Il fit feu plusieurs fois de sa propre main, et plus d'un de ses ennemis périt sous ses coups. Vers le dernier moment de l'action, il se plaignit pourtant d'une grande douleur, provenant d'une ancienne et grave blessure à la jambe; il demanda un cheval. Abandonné de ses soldats, il ne lui restait plus qu'à tâcher de rentrer dans le corps de la place, ce qu'il s'efforçait de faire, lorsqu'entre la première et la seconde enceinte, il reçut une balle de mousquet au côté droit. Il continua néanmoins jusqu'à la porte, où se pressait en sens divers une foule immense; les uns voulant entrer, les autres sortir. Déjà un détachement anglais avait pénétré dans le corps de la place, tandis qu'un autre faisait de vains efforts pour l'y rejoindre; tous deux faisaient un feu croisé sur la foule qui se pressait à la porte. A ce moment le sultan arriva. S'efforçant de se frayer un chemin au milieu de cette masse confuse, il reçut une nouvelle blessure; son cheval, blessé au même instant, se cabra et se renversa sur son cavalier; son turban, détaché, roula à terre. Quelques uns de ses serviteurs se pressèrent autour de lui, s'efforçant de lui faire un rempart de leurs corps. D'autres le placèrent sur un palanquin; mais les morts et les mourants s'entassent bientôt si rapidement, qu'il leur devient impossible de se frayer un passage du dehors au dedans de la place. Tippoo tombe, et reste gisant au milieu des blessés. En ce moment,

quelques soldats anglais passent auprès de lui en se dirigeant vers la place. L'un d'eux, dont l'attention est attirée par le riche baudrier du sultan, veut s'en saisir ; à moitié évanoui, mais tenant encore son sabre, Tippoo l'en frappe avec ce qui lui reste de force, et le blesse au genou. A demi renversé, le soldat a pourtant la force de porter son mousquet à l'épaule ; il tire, atteint le sultan à la tempe droite, et celui-ci rend aussitôt le dernier soupir.

Les deux divisions des assaillants s'étant rencontrées, marchèrent aussitôt sur le palais, seul endroit encore en possession de l'ennemi. La mort de Tippoo n'était pas encore connue, aussi s'attendait-on à rencontrer dans ce lieu une grande résistance, soit de la part du sultan, soit de celle de ses amis. Le général donna quelque repos aux troupes épuisées par la chaleur et les fatigues de la journée, mais dirigea immédiatement un détachement vers le palais. Le major Allan, le major Dallas et un autre officier accompagnaient ces troupes. Chemin faisant, ils rencontrèrent trois cadavres, deux desquels, à en juger par leurs vêtements, avaient l'air de personnes de distinction. L'un de ces derniers donnant quelques signes de vie, le major Dallas le souleva ; il était grièvement blessé. A peine debout, il parut fort effrayé, et sembla se méprendre sur l'intention des officiers anglais. Le major Dallas le prenant par la main, le regarda en face, et s'écria : « C'est Seyed-Saheb ! — Oui, répondit-il tout étonné, c'est Seyed-Saheb lui-même. » Alors

il porta plusieurs fois la main du major à son front, et embrassa ses genoux. D'abord la parole lui manqua; mais ayant avalé un peu d'eau, il demanda le nom du major et bientôt ne tarda pas à le reconnaître; ce dernier avait commandé, une quinzaine d'années auparavant, l'escorte des envoyés anglais à Mangalore. Les officiers envoyèrent chercher un palanquin pour transporter le blessé au camp; et, en attendant, s'informèrent du sultan. Seyed-Saheb le croyait enfermé dans le palais ainsi que toute sa famille. Sur ce renseignement Allan et Dallas continuèrent en toute hâte leur marche vers le palais; ils étaient chargés par le général en chef d'offrir la vie à tous ceux qui se rendaient immédiatement. Un détachement de troupes anglaises les avait précédés, et, à leur arrivée, était déjà rangé en bataille devant le palais. Un grand nombre des personnes de la famille ou des serviteurs de Tippoo, se pressaient sur le balcon, dans la plus extrême consternation. Le major Allan communiqua le message du général en chef à un des officiers de Tippoo à qui la garde du palais était confiée; celui-ci descendit sur une portion de muraille dégradée pour venir conférer avec le major. Il essaya de gagner du temps; mais le major, s'efforçant de lui faire comprendre l'inutilité et le danger d'une plus longue résistance, insista pour être introduit dans le palais; il voulait parler lui-même à Tippoo. L'officier mysoréen montra une grande répugnance à se rendre à ses désirs; le major insiste, puis ac-

compagné de deux officiers, escalade un mur en ruine; là, il arbore un pavillon blanc à l'extrémité d'une lance de sergent. Il renouvelle ses assurances de bons traitements pour ceux qui se rendront; comme gage de sa sincérité, il détache son sabre et le place dans les mains du killedar. Cependant la famille du sultan était bien dans le palais, mais non le sultan lui-même; le trouble, l'agitation des habitants de cette vaste demeure étaient extrêmes. Le major, croyant qu'ils veulent faire évader Tippoo, leur peint l'agitation furieuse des troupes qui entourent le palais; il les assure qu'elle n'est réprimée qu'avec la peine la plus extrême; il s'efforce de leur faire comprendre que tout délai peut devenir fatal. On ne l'écoute pas: une confusion inexprimable règne dans le palais, où les soldats de Tippoo se pressaient en foule. Le major commence à craindre que sa situation ne devienne critique; il reprend son épée des mains du killedar, toutefois sans laisser percer ses craintes. Les Anglais furieux entouraient le palais, demandant à grands cris qu'il leur fût ouvert. Le moindre soupçon de trahison pouvait les porter à y mettre le feu, à massacrer tous ceux qui s'y rencontreraient. Toujours sur la muraille, le major continue à faire flotter son drapeau blanc pour donner confiance aux soldats et aux habitants du palais. Cependant, impatient du délai, il envoie un nouveau message à la famille de Tippoo. Cette fois on lui répond que la porte sera ouverte aussitôt

qu'on se sera procuré un tapis... Singulière préoccupation du cérémonial, vu la circonstance! Peu de moments après, le killedar revint effectivement pour l'introduire.

Le major trouva deux des jeunes princes fils de Tippoo assis sur un tapis, entourés de leurs serviteurs. Plusieurs années auparavant le major avait déjà livré l'un d'eux, Moiz-ad-Dian, ainsi qu'un autre de ses frères, en otage au marquis de Cornwallis; le triste renversement de leur fortune, la crainte qui perçait à travers tous leurs efforts pour la cacher, tout cela excita fortement la pitié, la compassion de l'officier anglais; il s'efforce de les rassurer, leur promet protection et bons procédés. Déjà ceux-ci commençaient à se rassurer lorsque, sur la proposition du major de faire ouvrir les portes du palais, ils montrèrent un nouvel effroi. Ils n'osaient prendre sur eux de faire une chose de cette importance sans le consentement de leur père. Le major leur promet de placer une garde choisie parmi leurs propres troupes dans l'intérieur du palais, une garde d'Européens à l'extérieur; que personne n'entrera qu'avec une permission de lui; qu'il reviendra se placer à côté d'eux jusqu'à l'arrivée du général Baird. Il leur démontre que leur propre vie, que celle de tous ceux qui se trouvent dans le palais dépend de l'exécution de cette mesure. Ils se rendent. Le général Baird, plusieurs officiers et un grand nombre de troupes se trouvaient déjà assemblés devant le palais quand les portes en furent

ouvertes. Les jeunes princes furent présentés par le major Allan au général Baird, un des nombreux officiers sur qui s'était exercée la cruauté de Tippoo; le général avait enduré un rude emprisonnement de trois années dans ce même palais où il entrait en vainqueur. En ce moment même, il venait d'apprendre le massacre, ordonné par Tippoo, de tous les prisonniers faits pendant le siége. « Néanmoins, dit le major Allan, le brave général n'en fut pas moins affecté de la vue des deux jeunes princes. Sa bravoure, sa résolution pendant l'assaut, ne sauraient lui faire plus d'honneur que la modestie et l'humanité dont il fit preuve en cet instant. Il reçut ces enfants avec toute sorte d'égards, leur donna l'assurance à plusieurs reprises qu'aucune violence ne leur serait faite, enfin les fit conduire en sûreté au quartier-général, sous l'escorte de deux officiers anglais et d'une compagnie légère d'un régiment européen. Les troupes avaient l'ordre de porter les armes à leur passage. »

Ces devoirs accomplis, les vainqueurs s'occupèrent de diverses autres mesures. Les soldats mysoréens furent désarmés, la garde du palais confiée à des Européens, et l'on se mit de toutes parts à la recherche du sultan. On ouvrit, on parcourut, on fouilla successivement tous les appartements. Le killadar est sommé, sous peine de sa propre vie ou de celle de son maître, de révéler la retraite de ce dernier. Plaçant sa main sur la poignée de l'épée du major Allan, il jure de la manière la

plus solennelle que le sultan n'était pas dans le palais. Il le supposait blessé dans le combat, et inclinait à le croire tombé auprès de la porte d'entrée. Le général Baird accompagné de quelques officiers se dirigent avec lui vers ce lieu. Les morts et les mourants s'y trouvaient amoncelés ; c'était un terrible et lugubre spectacle. Les cadavres furent successivement retirés des fossés et des glacis pour être examinés un à un ; opération difficile ; la nuit enveloppait déjà d'un voile funèbre cette grande journée. Des torches furent apportées. Après quelques instants de recherche, on découvrit le palanquin du sultan ; et au-dessous un homme dangereusement blessé, qui pourtant respirait encore. Il fut reconnu pour être Rajae-Khan, un des officiers de confiance de Tippoo, qui ne l'avait pas quitté dans cette fatale journée. Interrogé sur le sort du sultan, il désigna le lieu où celui-ci devait être tombé ; après de nouvelles recherches il y fut effectivement trouvé. L'animation du combat le disputait encore au froid de la mort ; ses yeux étaient ouverts, ses traits nullement défigurés, quoique couverts de sang, On le crut vivant pendant quelques instants. Il avait quatre grandes blessures dont trois dans le corps, et une à la tempe, celle-ci mortelle ; ses vêtements consistaient en une tunique de belle toile blanche, de larges pantalons d'indienne à fleurs, une ceinture cramoisie embrassant son corps ; à l'un de ses bras était attachée une amulette. On l'enterra avec tous les honneurs de la guerre à côté de son père,

sous de magnifiques arbres plantés par ce dernier, et qui couvrent encore de leur ombre les dépouilles de ces deux grands ennemis de l'Angleterre.

La chute rapide de Seringapatam était un événement d'une grande importance. Les approvisionnements de l'armée touchaient à leur fin; le manque de bœufs d'attelage rendait complétement inutiles tous ceux rassemblés dans le Coorg. Le général Floyd était parti à la rencontre d'un convoi, considérable annoncé depuis quelques jours; mais on ne l'attendait pas avant le 13, et l'on calculait avec effroi que ce qui restait de vivres serait consommé dès le 6. Le colonel Read, détaché du corps de Floyd, avait commencé la réduction du pays au nord de Rayocottah. C'était le début d'un plan d'opération considérable; il reçut l'ordre de l'abandonner, et de se diriger sur Seringapatam avec ce qu'il pourrait rassembler de grains. Le colonel Brown, de son côté, avait mis le siége devant Caroor, qui se rendit sans s'être défendue; l'abandonnant aussitôt, il se préparait à poursuivre la réduction de ce qui restait de forteresses dans le Coïmbatore, mais reçut l'ordre de se joindre au colonel Read, tous deux devant marcher ensemble sur Seringapatam. Arrivé le 22 avril devant Corveriporam, Read s'en empare sans difficulté, et parvient à rassembler des Brinjarries en grand nombre. Le 7 mai, à la tête de ceux-ci et d'un convoi considérable, il se mit en marche pour Seringapatam. La cavalerie de Tippoo ne le quittait pas de vue et guet-

tait le moment de l'attaquer; elle en fut empêchée par la nouvelle de la chute et de la mort du sultan.

Tippoo avait cinquante ans lorsqu'il perdit l'empire et la vie; sa taille, à peine au-dessus de la moyenne, ne dépassait guère cinq pieds huit pouces anglais. Avec un cou court et des épaules carrées, il avait des membres minces et flexibles, le pied et la main remarquablement petits, le teint brun, les sourcils peu épais; mais fortement marqués, le nez aquilin. Il touchait à l'obésité sans en avoir encore. Un sentiment de sa propre dignité, peut-être d'un orgueil exagéré, perçait dans toutes ses manières, dans toute sa démarche. Consumé d'une activité dévorante, d'un besoin d'innovation que rien ne pouvait calmer, il voulait que dans toute l'étendue de son empire, tout vînt de lui, tout se rapportât à lui. Il changea le mode d'administration, les poids, les mesures, donna de nouveaux noms à ses forteresses, inventa un nouveau calendrier, fit circuler une monnaie nouvelle, etc. Il se plaisait à entasser règlements sur règlements, prescriptions sur prescriptions; descendant des mesures les plus générales jusqu'aux moindres détails. Avide d'instruction, il voulait que ses ambassadeurs lui envoyassent le récit jour par jour des événements de leurs voyages et de leurs missions, de leurs remarques sur les peuples étrangers, etc. Lui-même tenait un journal exact de ses promotions dans l'armée, des missions de ses prin-

cipaux officiers, des événements importants de son règne, des réflexions que faisaient naître ses lectures, même de ses songes. Dans ses moments de loisirs, un de ses plus grands plaisirs était de considérer de riches joyaux, pour ainsi dire de jouer avec eux; goût qu'on retrouve, au reste, à des degrés différents chez presque tous les princes de l'Orient. Zélé musulman, peut-être détestait-il autant les Anglais en leur qualité d'infidèles que comme ses rivaux en puissance; il écrivait: « Un Anglais, un chien et un cochon sont trois frères de la même famille. » Selon quelques uns, la fin malheureuse de sa première guerre jeta dans son esprit un trouble dont il ne se guérit jamais; toutefois il n'en continua pas moins à payer son armée avec régularité, à ménager ses ressources, à donner toute son attention aux affaires. La nature ne lui avait pas donné un génie aussi harmonique qu'à son père; mais peut-être a-t-on fait généralement trop bon marché de ses talents. A tout prendre, il continua dignement cet empire de Mysore qui ne devait pas lui survivre.

Tippoo n'avait jamais songé à la possibilité de la chute de Seringapatam. Il la croyait imprenable ou du moins susceptible d'une assez longue défense pour que les Anglais se vissent dans l'obligation d'en lever le siége par manque de vivres. Aussi laissa-t-il enfermés dans le palais sa famille, ses richesses, ses effets les plus précieux. On n'y trouva pourtant qu'une somme de 16 lacs de pagodes, ou

640,000 livres sterl., c'est-à-dire à peine suffisante pour ses dépenses courantes; ses bijoux, malgré toute l'ardeur de cette passion enfantine dont nous venons de parler, ne montaient pas à la moitié de cette valeur. L'intérieur du palais était encore exactement tel que Tippoo l'avait laissé; il ne s'était rendu qu'après une sorte de capitulation, et rien ne fut dérangé. Les papiers du sultan couvraient encore les tables où il avait coutume de travailler; sa bibliothèque, composée d'environ 2,000 volumes, dont un grand nombre portaient des notes de sa main, était rangée en bon ordre. Là furent encore trouvés, le journal dont nous avons déjà parlé, où il se plaisait à consigner tous les détails de sa vie, toutes les impressions fugitives de sa vive et mobile imagination; puis un manuscrit intitulé: *Livre de mes songes*. Il ne travaillait à cet écrit qu'en grand secret, après s'être assuré qu'il était seul, et le cachait soigneusement à tous les yeux. Jaloux de pénétrer jusque dans les replis les plus intimes de la pensée du capricieux et redoutable ennemi qu'il avait vaincu, lord Wellesley en fit traduire un grand nombre. En voici quelques uns.

Premier songe. — Le 12 du mois de behauru de l'an heransen, 1124 de la naissance de Mahomet (répondant à peu près au 19 mai 1796), dans la nuit du jeudi, le serviteur de Dieu eut un songe. Il me sembla qu'on venait m'annoncer l'arrivée d'un Français de haut rang. J'envoyai chez lui et il vint; lorsqu'il s'approcha du musnud, je l'aperçus, et je

me levai pour l'embrasser. Je le fis s'asseoir et m'informai de sa santé, et il me sembla que le chrétien me dit : « Je suis venu avec 10,000 hommes pour le service de Koodu-Dand-Sircar (Dieudonné Sircar). Je les ai fait débarquer sur le bord de la mer ; ce sont des hommes courageux, robustes et jeunes. Je les ai laissés sur le rivage, et je viens me présenter moi-même. Et il me sembla que je lui disais : « Cela est bien par la grâce de Dieu. Tous les préparatifs pour la guerre sont faits, tous les croyants d'Islaum sont décidés, tribu par tribu, à poursuivre cette guerre sacrée. » A ce moment le jour parut, et je m'éveillai.

Deuxième songe. — Le 21e de hydery (suivant toute probabilité, vers la fin de l'année 1786, Tippoo étant alors en guerre avec les Mahrattes et le nizam), à la place où je m'étais arrêté, le serviteur de Dieu eut un songe. C'était le jour du jugement où chacun ne pense qu'à soi sans s'embarrasser des autres. Un étranger d'un aspect imposant, les yeux grands, le teint éclatant, ayant une longue barbe, avec des moustaches, vint à moi, me prit par la main, et il me sembla qu'il me dit : « Sais-tu qui je suis? » Je lui répondis non, et il me sembla qu'il repartit : « Je suis Mocteza-Ali (gendre de Mahomet). Le prophète de Dieu a dit qu'il ne veut pas mettre le pied dans le paradis sans toi ; il dit encore qu'il t'attendra, parce qu'il veut y entrer avec toi. » Je fus transporté de joie et je m'éveillai. Dieu est

tout-puissant, et le prophète est mon intercesseur; je suis satisfait.

Troisième songe. — La nuit qui précéda l'attaque des Mahrattes à Shansor, l'armée étant campée à . . . . (1), le 6ᵉ du mois koraswe (probablement vers l'année 1786), la nuit du mardi de l'an. . . (2), le serviteur de Dieu eut un songe. Un jeune étranger d'une belle tournure vint s'asseoir auprès de moi, je folâtrai avec lui comme avec une femme, et je me disais à moi-même : « Et pourtant je n'ai pas coutume de plaisanter ainsi avec un homme. » Alors ce jeune homme se leva, marcha quelques pas, puis détacha ses cheveux de dessous son turban, puis dénoua les cordons de sa robe; alors le sein se découvrit, et je vis que c'était une femme. Je l'appelai, la priai de s'asseoir de nouveau; et il me sembla que je lui dis : « Puisque j'ai d'abord plaisanté avec vous comme avec une femme, et que réellement vous êtes une femme.... » Au milieu de mon discours, le jour parut et je m'éveillai. Je fis part de mon rêve, et on l'interpréta en disant que ces Mahrattes maudits avaient mis des habits d'homme, mais qu'ils avaient le caractère de femmes. Par la grâce de Dieu, le 8 de ces mêmes mois et année, le samedi matin, j'attaquai l'armée des infidèles par surprise. Je m'avançai moi-même avec 2 ou 300 hommes, je pénétrai dans leur camp, je

(1) Le nom manque dans le manuscrit.

(2) Manque également.

les repoussai jusqu'à la tente de Hurry-Punc-Pharkiak, et ils s'enfuirent comme des femmes.

Quatrième songe. — Le 8e du mois jaufred de l'an shuttah, 1228 de la naissance de Mahomet (probablement vers le mois de juillet ou d'août 1791), à la capitale de Luthim, dans le Durcat-Bang, le serviteur de Dieu eut un songe. Je voyais près d'un bois une bataille avec les chrétiens. Toute leur armée fut dispersée, mise en fuite, et par la grâce de Dieu l'armée d'Ahmedy-Sircar demeura victorieuse. Le Nan-Sirdar des infidèles et un petit nombre d'entre eux se retirèrent dans une maison; ils en fermèrent la porte pour s'y maintenir. Alors il me sembla que je demandai à mes gens ce qu'il fallait faire. Ils me conseillèrent de briser les portes, afin de ne pas endommager la maison, car l'extérieur en était fort beau et bien décoré. Mais moi je leur disais : « Cette maison est construite en pierres et en ciment, et il faut y mettre le feu pour brûler les portes et détruire tous les chrétiens et leurs mousquets. » Alors le jour parut, et je m'éveillai. — Par la grâce de Dieu, puisse ceci s'accomplir !

Cinquième songe. — Le 7e du mois de janfred de l'an shandaub, 1217 de la naissance de Mahomet (mois d'août 1790), étant campé à Sulaumabad, avant l'attaque des retranchements de Bam-Nagers, et après les prières du soir, j'invoquai la divinité en ces termes : « O Dieu ! ces damnés d'infidèles proscrivent le jeûne et les prières (en usage chez les

Musulmans), convertissez-les à la foi, afin que la religion du Prophète acquière plus de force!» Dans le cours de la nuit, et vers le matin, le serviteur de Dieu eut un songe. Il me sembla que l'armée d'Ahmedy-Sircar, après avoir traversé des forêts et des défilés, était campée dans la route. Assez près du camp, je vis une vache avec son veau; cette vache ressemblait à un tigre à grandes raies; elle en avait la démarche, les dents, le poil. D'ailleurs, ses jambes, dont celles de derrière manquaient, étaient de tout point celles d'une vache; or, ces jambes de devant s'agitaient avec un mouvement extrêmement violent. Après l'avoir bien examinée, je retournai au camp, où j'ordonnai à plusieurs personnes de me suivre. Je voulais, avec l'aide de Dieu, m'approcher de cette vache qui prenait la forme d'un tigre, et de ma propre main la mettre en pièces, elle et son veau. Je fis amener et seller devant moi deux chevaux gris; j'avais le pied à l'étrier. En ce moment, le jour parut et je m'éveillai. J'interprétai ainsi ce songe dans mon esprit; je crus que la montagne des chrétiens ressemblait à des vaches avec leurs veaux sous des formes de tigres, et qu'avec le secours de Dieu et de son saint envoyé on les réduirait avec facilité. Je me flattais que tous les chrétiens maudits seraient détruits. Les mouvements des jambes de devant, c'étaient leurs vains efforts pour résister; le manque de jambes de derrière, la preuve qu'ils n'auraient point de secours, et que les Musulmans n'avaient rien à re-

douter. — Plaise à Dieu qu'il en arrive ainsi!

Mysore tombé entre les mains des Anglais, une tâche difficile restait au gouverneur-général : c'était d'en disposer. Le nizam, quoiqu'il n'eût pris qu'une part secondaire à la guerre, reçut une portion de territoire égale à celle des Anglais. Les États conquis furent partagés sur ce principe que les alliés en recevraient une quantité propre à indemniser chacun d'eux de ses dépenses; expression par elle-même assez vague pour permettre toute interprétation que lord Wellesley voudrait lui donner. Il restait pour la part des Anglais le pays possédé par Tippoo sur la côte de Malabar, les districts de Coïmbatore et de Daramporam. Les anciennes possessions de la Compagnie à l'ouest et celles nouvellement acquises sur la côte de l'est, faisaient ainsi un tout complet de la mer à la mer, c'est-à-dire du Carnatique à la côte du Malabar; les forts et les postes dominant les passes des montagnes ou ghauts, le district de Wynad, enfin la forteresse, la ville, l'île de Seringapatam, qui assurait la communication des Anglais entre l'une et l'autre côte, et renforçait leur ligne de défense dans toutes les directions, s'y trouvaient compris. Un territoire d'un revenu égal à celui-là et formé des districts de Gooty, de Gurrumcondah, fut concédé à Nizam-Ali; de plus, toute la portion de pays comprise entre la ligne des forts de Chittledroog, Sera, Nundidroog et Colar, à la réserve de ces forteresses, qui auraient rendu trop forte la frontière

de ce prince. Enfin un certain nombre de districts équivalant, quant aux revenus, à la moitié ou aux deux tiers de celle échue au nizam ou aux Anglais, devaient être le lot des Mahrattes. Cette portion comprenait Harpoonelly, Soonda, Annagoody et quelques autres districts, auxquels il fallait ajouter une portion des provinces de Chitteldroog et de Bandnore, à la vérité sans les forteresses de ce nom.

Il restait encore à disposer d'une portion du territoire ayant appartenu à Tippoo, d'un revenu de 13 lacs de pagodes; le gouverneur-général résolut d'en constituer un État indépendant. Cette résolution prise, il fallut chercher un souverain à ce nouvel État. La famille de Tippoo et celle des anciens rajahs détrônés et emprisonnés par Hyder et Tippoo, s'offraient également à son choix. Lord Wellesley craignit de ne pas rencontrer le même degré de soumission dans les fils de Tippoo que dans ceux de l'ancienne famille; la gloire de Hyder et de celui-ci était encore bien récente, et son aiguillon n'en était que plus vif. Les membres de l'ancienne famille avaient perdu au contraire toute idée de régner. La liberté seule, la souveraineté même dans sa forme la plus vide de réalité, ne pouvaient manquer de leur paraître un don d'une valeur inestimable. Le descendant direct des anciens rajahs de Mysore était un enfant de quelques années. Le titre de souverain lui fut déféré aux conditions suivantes : que toutes les forces employées pour la défense de ses États seraient anglaises; qu'il

paierait annuellement, pour l'entretien de ces troupes, 7 lacs de pagodes; qu'en cas de guerre ou de préparatifs de guerre, les Anglais pourraient percevoir telle autre somme qu'ils jugeraient proportionnée aux ressources du rajah; qu'enfin ils pourraient, si les circonstances l'exigeaient, non seulement s'interposer dans l'administration intérieure du rajah, mais encore s'en emparer tout-à-fait. La souveraineté de fait appartenait, comme on le voit, aux Anglais, le nom et l'apparence au rajah. Lord Wellesley écrivait donc avec raison : «D'après ces arrangements, je crois être certain de pouvoir disposer de toutes les ressources du territoire du rajah. » Le système politique imaginé par Clive, suivi par Hastings, en partie même par Cornwallis, ce système qui consistait à partager le pouvoir avec les princes du pays, était ainsi dépassé. Ce système avait porté ses fruits, mais on était au-delà. Lord Wellesley le disait hautement en écrivant : «Me rappelant les inconvénients et les embarras qui ont résulté, pour toutes les parties qui y étaient intéressées, des doubles gouvernements et de l'autorité incertaine établie à Oude, dans le Carnatique, à Tanjore, je me suis décidé à conserver à la Compagnie les pouvoirs les plus étendus et les plus indisputables.» D'ailleurs tout en conservant l'autorité réelle, il fut sage à lord Wellesley d'en laisser l'ombre au rajah. Il évitait de donner une plus grande partie du territoire au nizam; il habituait peu à peu les peuples à la domination des Anglais;

il mettait jusqu'à un certain point ces derniers à couvert du reproche d'ambition. Il excitait moins d'alarmes dans le parlement, toujours prêt à se soulever à ce seul mot de conquêtes. En un mot, lord Wellesley resta en-deçà de ce qu'il pouvait faire ostensiblement : signe infaillible des grands hommes d'états. Mysore devint la résidence du rajah nouvellement restauré. Le territoire qu'il eut à gouverner, ou du moins au gouvernement duquel il prêta son nom, était borné au nord par une ligne de forteresses, Chitteldroog, Sera, Nundedroog et Colar, formant de ce côté une puissante barrière contre Nizam-Ali et les Mahrattes, et défendues et occupées, pour le profit des Anglais, par des troupes anglaises. Des trois autres côtés, à l'est, à l'ouest, au midi, cette principauté était entièrement entourée par les possessions de la Compagnie, au-dessus et au-dessous des ghauts.

Le gouverneur-général se montra libéral, généreux dans sa conduite, envers les officiers de la couronne et les grands seigneurs de l'empire. La forteresse de Velore, dans le Carnatique, convenablement disposée pour cet objet, fut désignée pour servir d'habitation aux membres de la famille du sultan; ils reçurent, pour leur entretien et celui de leur maison, une somme plus considérable que celle qu'ils tenaient de Tippoo. Les hommes importants reçurent de même des pensions et des jaghires proportionnées à leur rang : libéralité qui pour ainsi dire les étonna plus encore qu'elle ne les

satisfit. Tippoo, faisant tout par lui-même, ne laissait aucun pouvoir considérable dans les mains des fonctionnaires publics; aussi la révolution qui venait de s'opérer leur devenait avantageuse à tous individuellement. La même circonstance rendit facile l'arrangement administratif de la contrée. C'est le faible des pouvoirs centralisés que toute l'institution gouvernementale tombe dès qu'ils sont renversés. Les officiers de l'administration ou de l'armée de Tippoo firent donc promptement leur soumission. Un des officiers de Tippoo ayant été député vers le célèbre Kunmir-ad-Dien-Khan, pour traiter avec lui, ce dernier refusa de fixer aucun terme, aucune condition; il voulait, dit-il, s'en remettre entièrement à la générosité des Anglais. En peu de temps la domination anglaise s'étendit de la sorte sur l'empire tout entier de Mysore. L'immense pouvoir central assumé, créé par Hyder et Tippoo, n'était plus alors qu'un inconvénient pour leur famille : en détruisant toute indépendance locale, ils avaient détruit du même coup toute possibilité de résistance partielle. Leurs fils se seraient trouvés impuissants à lutter contre la conquête, s'ils eussent tenté de le faire.

La seule barrière existante entre les possessions des Anglais dans le Deccan et les Mahrattes, était maintenant le pouvoir de Nizam-Ali. Mais les Anglais n'en avaient que trop éprouvé la faiblesse. Incapable de se défendre lui-même, le nizam désirait donc recevoir à sa solde un nombre de trou-

pes anglaises suffisant pour calmer ses craintes. Mais la difficulté consistait à assurer le paiement de ces troupes. Il y avait à craindre, d'une part, tous les caprices d'un esprit faible et vacillant; de l'autre, le manque de ressources d'un pays qui allait s'appauvrissant tous les jours, sous une déplorable administration. Dans le but d'obvier à cet inconvénient, lord Wellesley imagina l'expédient de demander au nizam l'aliénation d'une portion de territoire d'un revenu suffisant pour couvrir cette dépense. Outre l'avantage immédiat d'assurer la solde, ce moyen, plusieurs fois employé, avait aussi celui de donner une sorte de souveraineté aux Anglais sur une partie des États du nizam. Le 12 octobre 1800, un traité fut en conséquence signé entre le nizam et le gouverneur-général. Par ce traité, les Anglais s'engageaient à ajouter deux bataillons de Cipayes et un régiment de cavalerie indigène aux troupes déjà au service du subahdar ; de plus à défendre ses possessions contre toute agression. De son côté, Nizam-Ali cédait aux Anglais la souveraineté perpétuelle de toutes les acquisitions qu'il venait de faire aux dépens de Tippoo, soit par le dernier traité, soit par celui de 1792. Il promettait de référer à leur arbitrage toutes les difficultés qui pourraient survenir entre lui et les princes voisins. Il laissait aux Anglais la faculté d'employer ces troupes auxiliaires payées par lui dans toutes leurs guerres; il s'engageait même à leur adjoindre, dans ce dernier cas, un

corps de 6,000 chevaux et de 9,000 fantassins, à ne conserver auprès de lui de ces troupes anglaises que les deux seuls bataillons attachés à sa propre personne. Quant au gouvernement intérieur du subahdar vis-à-vis sa famille et ses sujets, il devait demeurer, après la convention, absolu comme par le passé. Le revenu territorial dont les Anglais prirent alors possession montait à 1,758,000 pagodes.

Ils se trouvèrent alors maîtres de l'empire de Tippoo presque intégralement. Le succès de la guerre leur en avait déjà livré une partie; une autre venait de leur être cédée par le nizam pour la solde du corps auxiliaire; une autre enfin leur appartenait en réalité sous le nom du rajah de Mysore. Une objection fut pourtant faite à ce traité en Angleterre : on a dit qu'il imposait aux Anglais l'obligation de défendre un territoire étendu, tandis qu'il ne leur donnait la possession que d'un moindre. Mais admettre la vérité de cette objection serait ne considérer la question que sous un point de vue fort rétréci. Dans la voie de conquêtes et d'agrandissements où s'étaient engagés les Anglais, les questions d'argent devenaient nécessairement secondaires. En revanche, tout ce qui étendait leur sphère d'action dans l'Inde ne pouvait manquer de leur être favorable, soit dans un temps, soit dans un autre. Une autre considération méritait attention; la situation des nouveaux districts cédés aux Anglais était favorable à la défense de leurs

anciennes possessions sur la côte de Coromandel. Ces nouvelles acquisitions renfermaient plusieurs positions militaires fort importantes. Parmi les dépouilles de Tippoo, une certaine portion de territoire avait été réservée pour les Mahrattes, à condition toutefois de leur adhésion à un traité d'alliance propre à maintenir la paix. Mais le peschwah sous l'influence de Dowlut-Row-Scindiah, qui se trouvait alors à Poonah avec une armée considérable et la totalité de sa brigade française, rejeta cette proposition. Le territoire en question fut alors partagé entre le gouvernement anglais et le nizam.

Chez les Afghans, Zemanah-Shah avait succédé à son père Timur-Shah, fils du célèbre Ahmet-Shah, fondateur de leur dynastie. Dans l'année 1792, les États de Zemaum-Shah s'étendaient depuis les bouches de l'Indus jusqu'au parallèle de Cachemire, des frontières des seicks jusque dans le voisinage de l'empire persan. Il comprenait les territoires de Cabul, Candahar, Peishère, Ghizni, Gaur, Korasan et Cachemire. Dans l'année 1796, ce prince s'avança jusqu'à Lahore, accompagné de 33.000 hommes, dont le plus grand nombre était cavalerie. Il jeta la terreur parmi les Mahrattes, excita les alarmes des Anglais. Le shah se proposait, disait-on, la restauration de la maison de Timour, dont il se trouvait l'allié, surtout le rétablissement de la vraie foi dans toute l'étendue de l'empire. Les seicks n'avaient mis aucun obstacle à sa marche; les Mahrattes, en raison de leurs

dissensions intérieures, ne devaient pas en apporter davantage; ils se hâtèrent cependant d'assembler une armée considérable. En dépit de la faiblesse numérique de la sienne, il dépendait du khan de s'emparer de Delhi, d'où il eût été menaçant pour la puissance anglaise. En raison de la sympathie religieuse, et surtout du souvenir des cruautés jadis supportées par eux de la part des Anglais et du visir, les Rohillas n'auraient certainement pas manqué de se joindre au shah. Le gouverneur-général, alors sir John Shore, craignait donc avec quelque raison que l'approche du shah ne causât de grands désordres dans les États du visir; d'ailleurs il demeurait indécis sur les mesures à prendre. Les Mahrattes, sous l'impression et la terreur que leur inspiraient ces nouveaux conquérants, proposèrent aux Anglais de réunir leurs forces respectives. Sir John se trouva livré par cette proposition à toute sorte d'hésitation. L'affaiblissement du gouvernement de Poonah avait été longtemps le but de sa politique. Ce pouvoir était alors menacé par Zemaum; mais si celui-ci, après l'avoir renversé, se substituait à sa place, ne deviendrait-il pas plus redoutable encore? D'un autre côté, si les Français de l'armée de Scindiah, au milieu des commotions politiques qui se préparaient, allaient acquérir pour leur propre compte la souveraineté des territoires en question, qu'en résulterait-il pour l'avenir? Ce péril n'était-il pas le plus grave de tous? Un événement imprévu

amena, comme d'ordinaire, le dénouement de ces complications : des troubles intérieurs, causés par un de ses frères, contraignirent le shah à retourner dans ses Etats; c'était en 1797. L'année suivante, le bruit se répandit que les Afghans se livraient à de vastes préparatifs pour une nouvelle invasion dans l'Indostan. Cette rumeur, toute vague qu'elle fût, excita de grandes alarmes qui ne tardèrent pas à être dissipées par d'autres nouvelles reçues à la fin de septembre. De nouveaux troubles l'obligèrent encore cette fois à retourner sur ses pas. Plus tard, les mêmes sujets et les mêmes craintes se reproduisirent; on parla de nouveau des préparatifs du sahah pour une autre expédidion. D'après ces rapports, bien qu'ils ne fussent pas complétement authentiques, le gouverneur-général pensa qu'il était de son devoir de se mettre en garde contre la possibilité de cette invasion. Combiné avec les desseins hostiles de Tippoo et des Français, elle pouvait avoir tout-à-coup la plus sérieuse importance.

Le gouverneur-général à son tour fit proposer à Scindiah une alliance défensive; mais toutes les démarches, toutes les sollicitations des négociateurs anglais échouèrent successivement contre la répugnance de Scindiah pour cette alliance. Une invasion de l'Indostan par le shah eût sans doute été plus funeste pour lui que pour personne. Mais l'événement ne lui semblait nullement probable; en conséquence, la seule chose qu'il désirât sérieusement, c'était l'exécution de ses autres projets

ambitieux. Le gouverneur-général se trouva dès lors obligé de se renfermer dans une politique assez timide à l'égard des Afghans. Les ordres furent donnés sur toute l'étendue de la frontière de Oude, de se tenir uniquement sur la défensive. « Nous avons résolu, disait lord Wellesley, que dans aucun cas nos troupes ne franchiraient les frontières, à moins toutefois qu'un mouvement de ce genre ne devînt absolument nécessaire pour leur protection. » Mais encore cette fois, le shah, après s'être avancé jusqu'à Lahore, s'en retourna brusquement, rappelé par les mêmes causes. Cependant il laissait derrière lui une menace permanente aux Mahrattes. Dans une lettre au vieil empereur mogol, il lui promettait de revenir l'année suivante le replacer sur le trône.

Au nombre des mesures que prit lord Wellesley à l'occasion des menaces d'invasion des Afghans, fut une ambassade en Perse. Le roi de Perse Baba-Khan, avait épousé la cause du frère de Zemun-Shah; il était donc déjà bien disposé à contrarier les vues de ce dernier. Le choix de lord Wellesley pour cette mission tomba sur sir John, alors capitaine Malcolm, officier versé dans la connaissance des langues et des coutumes de l'Inde, que d'autres qualités désignaient encore pour ce choix. Sir John fut en effet un des hommes les plus distingués que produisit cette grande école de l'Inde. On le vit tour à tour militaire, diplomate, administrateur, puis enfin historien des grands événements auxquels il se

trouva mêlé. Il partit de Bombay le 29 décembre 1799. « L'ambassade, dit sir John, était dans un style de splendeur en rapport avec le caractère du monarque, aux usages de la nation à qui elle était envoyée, à la puissance, à la richesse de celle qui l'envoyait. » Le succès en fut complet. Il fut convenu que le roi de Perse, à la tête d'une armée considérable, envahirait le territoire des Afghans si ceux-ci entraient eux-mêmes dans l'Indostan ; qu'il ne conclurait la paix qu'à la condition où Zemun-Shah s'engagerait à s'abstenir de toute agression contre les Anglais ; que, si quelque corps d'armée français faisait la tentative de s'établir sur un point quelconque de la domination persane, les deux parties contractantes uniraient leurs forces pour l'en chasser ; qu'aucun Français, même simple particulier, ne serait autorisé à séjourner en Perse. Dans un firman annexé au traité, il était dit, de la part du roi, à tous les officiers et gouverneurs des provinces : « Si quelque Français essaie de franchir nos frontières, ou fait quelque tentative pour s'établir sur les rivages ou les frontières, vous aurez à prendre les mesures nécessaires pour les chasser et les extirper, afin qu'il ne leur soit jamais permis de prendre pied nulle part. Vous êtes pleinement et dûment autorisé à leur courir sus et à les faire mourir. » De leur côté, les Anglais s'engageaient à donner des secours au roi de Perse dans toutes les guerres qu'il aurait à soutenir ou contre les Afghans, ou contre les Français

Le traité ne put d'ailleurs recevoir d'exécution dans les conditions qui concernaient Shah-Ahmet. L'année suivante, ce dernier fut détrôné et fait prisonnier par son frère.

Lord Wellesley cherchait aussi à se fortifier contre l'invasion possible, quoique peu probable, des Afghans, par un nouvel arrangement avec Oude. Il exprime nettement son idée dans une lettre à la cour des directeurs. « Ce que je voudrais, disait-il, serait que le visir licenciât aussitôt que possible la totalité de ses forces. » La seconde partie de ce projet était de remplacer cette armée indigène par des troupes anglaises; le visir n'aurait plus eu d'autres soldats à son service que ceux employés à la collection des taxes. Le résident anglais, pour faire réussir ce plan, devait effrayer le visir de tous les bruits qui circulaient sur une invasion des Afghans. Cette affaire parut si importante au gouverneur-général, qu'au lieu de la confier aux soins du résident ordinaire, il envoya pour la conduire un agent qui avait toute sa confiance, le colonel Scott. On était aux premiers jours de juin 1799. Le nabob se montrait décidé à retarder autant que possible l'acceptation d'une convention qui ne lui avait pas été communiquée tout entière, mais dont il prévoyait bien que la conséquence ne pouvait être qu'une grande diminution de son autorité. Le colonel Scott lui-même, bien aise de sonder le terrain sur lequel il s'agissait de marcher, n'était pas disposé à se hâter; il étudia la situation du nabob, de sa cour

et de ses sujets. Frappé de l'impopularité du nabob, de l'espèce de mépris qu'il inspirait à tous, il en conçut plus de confiance pour la réussite de ses projets, et se décida à présenter au nabob le plan de réforme sollicité. Vingt jours s'écoulèrent sans qu'il obtînt une réponse quelconque. Des premières conférences eurent lieu plus tard, sans amener d'autres résultats. Le gouverneur-général n'en insistait qu'avec plus d'opiniâtreté. « La Compagnie, disait-il, se trouve engagée, aux termes du traité, à défendre les États du visir contre tous les ennemis de ce dernier ; ces Etats sont menacés par Zemaum-Khan, peut-être pas d'autres ; or, dans la situation actuelle des choses, il est impossible à la Compagnie de renforcer les troupes chargées de la défense du territoire de Oude. Force est donc de recourir à de nouvelles mesures. » Il écrivait encore au nabob : « La Compagnie, telle est mon opinion, ne saurait, malgré sa bonne volonté, remplir l'engagement pris par elle de défendre les États de Votre Excellence contre tout ennemi qu'à une seule condition : c'est de maintenir une force assez considérable pour qu'elle puisse suffire à vous protéger efficacement par elle-même, indépendamment de tout renfort que les circonstances pourraient exiger. »

L'argument ne parut pas décisif au nabob. L'abdication de son pouvoir en faveur d'un successeur de son choix lui paraissait de beaucoup préférable à la nécessité de se soumettre aux conditions humi-

liantes qu'il était question de lui imposer. Le 12 décembre, il s'étendit longuement, en présence du résident anglais, sur l'impossibilité de gouverner plus long-temps dans les circonstances actuelles ; il laissa voir le projet de descendre bientôt du trône. Le résident reçut avec grand plaisir cette communication, qui pouvait lever toute difficulté, sans cependant oser la croire bien sincère. Cependant, sur de nouvelles instances de lord Wellesley d'accepter ce qu'il appelait la réforme militaire, le nabob continua d'éloigner toute discussion à ce sujet, comme devenue inutile en raison de son projet d'abdication. Le gouverneur-général, prenant alors la chose au sérieux, fit parvenir au résident anglais un plan pour l'administration des États de Oude après que l'abdication serait consommée; et ce plan fut communiqué au visir. Le premier article en était formulé comme il suit : « L'administration du pays tout entière sera désormais placée dans les mains de la Compagnie. » Or, le visir, qui consentait à abandonner le pouvoir pour lui-même, ne pouvait se résoudre à cet abandon qu'au profit d'un successeur de sa famille. La proposition de lord Wellesley le choquait, le froissait dans ses sentiments les plus intimes. Il ne saurait l'accepter, disait-il au résident, sans accumuler sur sa tête la haine et le mépris de tous ses sujets ; la souveraineté de la province de Oude appartenait à sa famille depuis plus d'un siècle ; en faire l'abandon aux conditions proposées, c'était vraiment la vendre

aux Anglais pour de l'argent et des diamants; son respect pour ses ancêtres, ses devoirs envers sa postérité, s'opposaient à l'acceptation d'un tel arrangement. Il ajoutait en soupirant : « Je ne puis que protester; la force se trouve du côté des Anglais, ce qui met toutes choses à leur bon plaisir. » Le résident fit des objections à la nomination d'un successeur. Le nabob répondit qu'en l'absence de cette faculté, il renoncerait facilement à tout projet d'abdication. Le résident mit de nouveau en avant la nécessité d'une réforme dans l'État militaire du visir. Le nabob assura qu'une semblable réforme anéantissait immédiatement son autorité au sein de ses propres États.

Irrité de se voir arrêté dans l'exécution de ses projets, le gouverneur-général traita ces hésitations du nabob de manque de foi, de trahison. C'était cependant chose bien différente pour ce dernier que d'abdiquer en faveur de son fils aîné, comme il en avait le projet, ou bien au profit des Anglais, comme on voulait qu'il le fît. Lord Wellesley n'en résolut pas moins d'exécuter son plan de réforme, sans le moindre délai; à la vérité, le temps pressait; le moment approchait où la saison pluvieuse devait ajouter beaucoup de difficultés au mouvement des troupes. Elles furent donc mises immédiatement en marche; et le résident anglais, tout en donnant cet avis au nabob, lui demanda ses instructions pour leur cantonnement. Ce dernier refusa de prendre aucune décision à cet égard, al-

léguant qu'il n'avait pas donné son consentement à cette augmentation de troupe ; il prétexta de nouveau son impuissance à pourvoir à leur entretien. Les troupes n'en continuèrent pas moins d'avancer. Le résident reçut derechef du visir une note contenant de nouvelles objections à la mesure proposée, et alors en voie d'exécution. Le visir se plaignait des atteintes successives incessamment portées par les Anglais à son autorité héréditaire, que cette dernière mesure allait anéantir. « Si le commandement de l'armée, disait-il, m'est enlevé, je demande ce que devient mon autorité sur mes affaires domestiques, mes États héréditaires, mes propres sujets. » Prenant pour prétexte je ne sais quel manque de formalité, lord Wellesley évita de répondre ; la mesure ordonnée fut continuée. Le nabob, répugnant de plus en plus à licencier son armée, tantôt refusait d'autoriser les cantonnements des troupes, tantôt demandait que ces troupes ne fussent point réparties dans le pays en petits détachements ; surtout il éludait sans cesse de désigner les districts qui devaient fournir à leur entretien. Le résident prit, sur ce dernier point, le parti de les désigner lui-même ; et tel était alors l'abaissement du gouvernement du visir, qu'il fut ponctuellement obéi.

Cette répugnance du nabob, toute naturelle qu'elle fût, acheva d'exaspérer le gouverneur-général. Dans une nouvelle lettre au visir, négligeant toutes les argumentations dont il avait dai-

gné se servir jusque là, il le menaçait de la guerre dans le cas où sa résistance continuerait. Dénué de tous moyens de conjurer l'orage, celui-ci dut enfin se soumettre. Des ordres furent donnés pour le licenciement de ses propres troupes, et le paiement de la force additionnelle des Anglais; toutefois ce licenciement fut retardé par la nécessité d'en employer une partie à la collection des impôts. On hésitait aussi quelque peu devant l'accomplissement de cette mesure : il pouvait être dangereux d'ôter tout-à-coup tout moyen d'existence à une multitude d'hommes ayant encore les armes à la main. Dès le mois de novembre 1800, le résident anglais sollicita du nabob l'admission à son service d'une nouvelle brigade. Ce dernier encore une fois se récusa, exposa l'état pitoyable de ses finances, l'impossibilité de faire face à des engagements déjà pris. Ces plaintes n'attendrirent pas lord Wellesley, il s'empressa au contraire de s'en faire une arme contre le visir, auquel il écrivait : « Il est maintenant de notre devoir (des Anglais) de nous occuper de vos intérêts aussi bien que de ceux de la Compagnie; les uns et les autres ne sont-ils pas également menacés? Le décroissement successif des ressources de Votre Excellence ne doit-il pas leur être également funeste? » Dans une autre lettre au résident anglais, le gouverneur-général disait encore : « J'ai mûrement examiné les choses avec le soin et l'application que les circonstances exigent, et je me suis convaincu qu'il n'existait aucune autre garantie cer-

taine contre la ruine de la province de Oude; que le transport de l'administration civile et du gouvernement militaire à la Compagnie, avec la garantie d'une somme convenable pour Son Excellence et sa famille. Aucun autre arrangement ne saurait procurer d'amélioration quelque peu considérable dans les ressources de l'État; encore moins assurer la paix au-dedans ou la sûreté au-dehors. » Comme on le voit, les choses avaient marché. Ce n'était plus le visir qui, par une sorte de menace, parlait encore de son abdication; c'était le gouverneur-général qui la lui offrait, qui à son tour l'en menaçait.

Le nouveau traité présenté à l'acceptation du visir se composait de deux conditions essentiellement distinctes: l'une la cession d'une portion de territoire équivalente à la somme nécessaire à l'entretien des nouvelles troupes; l'autre, la promesse de se démettre de son pouvoir par l'impossibilité de l'exercer. Le visir accepta la première de ces conditions; mais il stipulait pour prix de sa condescendance certaines garanties; il voulait que le gouverneur-général prît l'engagement formel de le maintenir à l'avenir dans l'exercice indépendant de son autorité dans la portion de ses États qui lui demeurerait. Le gouverneur-général s'éleva contre cette prétention; dans une lettre au résident, il disait: « Je ne saurais permettre au visir de conserver un pouvoir indépendant avec une force militaire considérable dans la portion de territoire qui demeu-

sera entre les mains de Son Excellence. Il ne faut jamais oublier que mon principal objet a bien moins été d'assurer les fonds nécessaires pour le corps auxiliaire, que d'annuler le pouvoir militaire du visir. » Cependant, tout désireux que fût le gouverneur-général d'en venir à ses fins, il voulait éviter l'apparence de la violence; en conséquence il engagea le résident à tenter de nouveaux efforts pour persuader au visir d'accepter le traité. Il confiait en même temps une mission du même genre à l'un de ses frères cadets, Henri Wellesley. Le résident eut de nouveau recours à tous les moyens de persuasion pour décider le nabob à l'abdication; il ne cessa de lui représenter cette mesure comme la plus avantageuse qu'il pût prendre, soit pour le peuple de Oude; soit au gouvernement britannique, dont elle lui garantirait l'appui; soit enfin pour lui-même, dont elle assurait à jamais la tranquillité. Il n'y avait pas de temps à perdre, lui disait-il; le gouverneur-général était tout prêt à faire marcher les troupes. Ajoutant l'effet à la menace, il enjoignit à quelques uns des grands employés de la finance de se tenir prêts à rendre leurs comptes au gouvernement britannique. A tout cela le malheureux visir n'avait à opposer que les protestations d'une répugnance inoffensive, passive. Il sollicitait la permission d'aller accomplir un pèlerinage; il voulait éviter avant tout de voir se consommer sous ses propres yeux ce qu'il regardait comme le déshonneur et la ruine de sa famille.

Henry Wellesley arriva à Lucknow le 3 septembre, et, dès le surlendemain, présenta au nabob une minute du nouvel engagement. Les conditions principales en étaient la cession aux Anglais d'une portion de ses États, ainsi que la souveraineté et l'administration du reste. Le visir se refusa d'abord plus formellement que jamais à cette seconde proposition ; elle ne pouvait manquer selon lui de jeter une honte éternelle sur son nom, comme ayant dépouillé toute sa famille de la souveraineté..... Les deux négociateurs répondirent imperturbablement : « Son Excellence raisonne sur la proposition comme si l'acceptation de cette proposition devait le priver du trône. Mais au contraire le premier objet de cette proposition est de l'établir plus solidement que jamais sur le trône, lui et sa postérité, avec toute la richesse, la dignité, la splendeur, qui appartiennent à une situation aussi élevée.» Abdiquer la souveraineté pour se fortifier sur le trône..., cette logique aurait pu paraître quelque peu singulière à bien d'autres qu'au nabob; mais comment l'aurait-il réfutée? Il finit donc par abdiquer tout droit, toute prétention de souveraineté sur la province qu'il gouvernait. Il voulut à la vérité continuer à éluder toute réponse au sujet de la cession définitive de cette province pendant quelque temps encore. Mais, dans le mois de septembre 1801, de nouvelles instructions parvinrent aux deux négociateurs ; d'après ces instructions, dans le cas où le nabob refuserait d'accéder aux propo-

sitions qui lui étaient faites, ils devaient s'emparer non seulement d'une simple partie, mais de la totalité de ses possessions. Le visir n'eut plus qu'à donner un consentement devenu inutile. Seulement il réclamait la permission de s'absenter pour un pèlerinage, et que son fils, comme son héritier, fût pendant son absence placé sur le trône. Il disait: « Je considérerais comme une cruelle disgrâce, il me serait singulièrement pénible de me montrer dans un semblable moment aux yeux de mon peuple. » Cette proposition embarrassa quelque peu les négociateurs. L'absence du nabob pouvait jeter de l'odieux sur le gouvernement britannique; ils le sentaient et toutefois ne voulaient pas perdre l'occasion de profiter de la bonne volonté du visir; ils cédèrent. Les choses en étaient venues peu à peu à ce point que le visir avait abdiqué son droit de souveraineté sur la totalité de ses États, et fait de plus la cession matérielle d'une partie. Alors cependant il essaya bien encore une fois une planche de ce grand naufrage. Le 27 septembre, dans une nouvelle note remise aux deux négociateurs, il demandait de conserver l'administration exclusive du territoire qui lui était réservé. On lui répondit qu'il en avait déjà trop dit sur ce sujet; que le droit des Anglais par rapport à Oude ne s'étendait pas seulement au territoire nécessaire pour payer leurs dépenses, mais à l'occupation militaire de tout le reste par des troupes anglaises et au maintien d'un bon gouvernement. « Il est donc évident, répliqua triste-

ment le nabob, que je ne tire aucun avantage de l'aliénation d'une partie de mes possessions, puisque je ne demeure pas maître du reste. »

Après quelque autre délai, le nouveau traité fut enfin signé. Par ce traité, le visir cédait aux Anglais un territoire produisant un revenu de 13,523,474 roupies; il conserva bien quelque apparence d'autorité sur le reste, mais l'autorité réelle n'en fut pas moins garantie aux Anglais sur ces dernières provinces : « Et l'honorable Compagnie des Indes orientales, disait effectivement ce traité, garantit à Son Excellence le visir et à ses successeurs la possession des territoires qui resteront à Son Excellence après la cession territoriale, avec l'exercice de leur commune autorité, dans les limites de ses possessions. Son Excellence s'engage à établir dans ses possessions réservées un tel système d'administration qu'il sera favorable à la prospérité de ses habitants, et calculé de manière à donner protection à ses sujets dans leur vie ou leurs propriétés; enfin Son Excellence s'engage à consulter sur toutes choses les officiers de l'honorable Compagnie, afin d'agir de tous points conformément à leurs conseils. » Cercle fatal où s'accomplissent les choses de ce monde! Les visirs avaient dépouillé les empereurs dela souveraineté de Oude par ces mêmes moyens employés alors pour les en dépouiller eux-mêmes. Ils avaient respecté en apparence le droit du souverain tout en s'emparant peu à peu de leur pouvoir. A leur tour, ils furent privés de la réalité d'un pou-

voir dont ils ne conservèrent plus que l'apparence et la forme. Ils furent, vis-à-vis des Anglais, ce que les empereurs de Delhi avaient été vis-à-vis leurs ancêtres. Une partie des troupes du visir fut immédiatement licenciée ; en revanche, il eut le droit de requérir le service des troupes anglaises en toute occasion, en toute circonstance, sans être obligé à aucun déboursé pour leur emploi, etc.

Dès son arrivée dans l'Inde, le gouverneur-général avait eu le projet de faire un voyage dans les provinces de l'intérieur. Les circonstances suspendirent long-temps l'exécution de ce projet; il le réalisa cependant à la fin de 1801. Lord Wellesley, en parcourant la vaste étendue de son gouvernement, se proposait, sur toutes choses, de se rendre compte de la façon dont les autorités anglaises s'acquittaient des fonctions qui leur étaient confiées. Le nabob-visir, instruit de ce voyage, se rendit à Cawpore dans le but d'avoir quelques conférences avec lord Wellesley; ce dernier s'efforça d'adoucir ce qu'il y avait de pénible et de douloureux dans la position du nabob en lui montrant beaucoup de respect et de déférence. A la vérité, cette conduite n'était pas désintéressée, il devait mettre le nabob à de nouvelles épreuves presque aussi rudes que les premières. Après s'être abstenu de parler d'affaires jusqu'au moment où il crut avoir produit une impression favorable sur l'esprit du prince, lord Wellesley finit enfin par aborder ce sujet. Il demanda le remboursement des arrérés

de subsides, qui montait à 22 lacs de roupies; la réduction immédiate de l'état militaire du nabob aux proportions fixées par le traité; un échange de quelques uns des districts nouvellement concédés contre d'autres territoires, de manière à ce qu'il n'y eût pas de solution de continuité dans la ligne des possessions de la Compagnie; enfin la concentration des forces anglaises employées chez le nabob dans les environs de Luckhow. Le visir ne tenta aucune résistance, car il en comprenait d'avance toute l'inutilité. Lord Wellesley le pressa ensuite sur l'établissement d'une meilleure forme de gouvernement dans ses États; sur ce point, le visir assura que ses sentiments étaient parfaitement d'accord avec ceux du gouverneur-général. Seulement il se plaignit de n'avoir pas l'autorité suffisante pour exécuter ses projets; faisant en cela allusion au résident anglais dont il se flattait peut-être d'obtenir ainsi l'éloignement. Il aurait voulu encore obtenir un autre résident à la place de celui qui se trouvait auprès de lui, et qu'il n'aimait pas. Lord Wellesley ne céda sur aucun de ces points. Soit affectation, soit réel et profond dégoût de sa situation, le nabob parla de nouveau de s'absenter pour un pèlerinage, et de laisser le gouvernement aux mains de son fils. D'autres arrangements, mais d'une importance secondaire, furent encore conclus dans cette conférence. Ils consistaient en général à substituer, dans la totalité des États du nabob, les formes d'administration anglaises à celles suivies jusque là.

Lord Wellesley, après avoir atteint son but, quitta Lucknow à la fin de février en se dirigeant vers Benarès, d'où il se rendit à Calcutta. Des agents de la Bhow begum l'attendaient dans cette dernière ville. Cette princesse, dans la vue de s'assurer la protection des Anglais, avait pris la résolution de faire la Compagnie sa légataire universelle. D'après la loi musulmane, le souverain, faute d'héritiers directs, hérite de ses sujets. Cependant lord Wellesley accepta le legs par des raisons tirées du rang de la begum : selon lui, la begum devait se trouver dans une position toute différente de celle des autres sujets du nabob-visir. Le gouverneur-général s'occupa encore et sans relâche de substituer la forme d'administration et les agents de la Compagnie aux formes d'aministration et aux agents du nabob dans les districts cédés; secondé en cela par les talents et l'activité de son frère, Henry Wellesley. La cour des directeurs n'en blâmait pas moins à ce même moment la nomination de Henry Wellesley à cette place importante. Simple secrétaire privé de son frère, il n'appartenait point à ceux des employés de la Compagnie qui par leur rang se trouvaient y avoir droit. La cour des directeurs donnait donc l'ordre que Henry Wellesley fût éloigné de la station qu'il occupait; cette lettre, datée du 19 août 1802, et envoyée au bureau du contrôle, fut renvoyée le 20 septembre par ce bureau à la cour des directeurs. Le bureau du contrôle fut d'avis de maintenir la nomination de Henry Wellesley par la

raison que le service auquel il était employé n'était pas déterminé par les règlements ordinaires de la Compagnie; que ce service était par sa nature extraordinaire et temporaire; par conséquent ne rentrait point dans la classe des emplois soumis aux règlements de la Compagnie. Henri Wellesley fut ainsi maintenu à son poste. A l'époque même de cette décision, l'adjonction d'un autre territoire, aux possessions de la Compagnie, lui donnait de nouvelles occupations. Outre les cessions territoriales extorquées du nabob-visir, se trouvait aussi le tribut payé au gouvernement de Oude par le nabob de Furruckabad. Les ancêtres de ce prince avaient long-temps joui de la bienveillance de la Compagnie qui les protégea efficacement contre l'ambition du nabob-visir. Leur principauté ayant cent cinquante milles en longueur, sur cinquante de largeur; s'étendait la rive occidentale du Gange. Des difficultés survinrent sur la manière dont le tribut dû au nabob de Oude serait payé à la Compagnie; le nabob proposa que des agents de celle-ci fussent employés collectivement avec les siens pour la perception des revenus et la déduction du tribut aux Anglais; la Compagnie insista pour avoir le gouvernement tout entier. Satisfait de la somme qui lui restait après cet arrangement pour ses dépenses personnelles, le nabob finit par y consentir. Un traité signé en 1802, concéda à perpétuité ce territoire aux Anglais, en échange d'une pension annuelle d'un lac et 8,000 roupies, garantie au nabob.

Dans les provinces nouvellement soumises, comme dans les autres, quelques zemindars jouissaient d'une sorte de souveraineté. Le gouvernement se bornait à recevoir d'eux un tribut annuel, et à requérir l'assistance de leurs troupes pendant la guerre. Dès la première année de leur domination, le tribut payé précédemment par ces zemindars fut réclamé par les Anglais; dès la suivante, une augmentation avec l'un de ces zemindars possesseur des deux forts de Sasnee et de Bidgeghur, ayant de plus une armée de 20,000 hommes, montra beaucoup de répugnance à se soumettre. C'était un exemple qu'il eût été dangereux de laisser suivre par d'autres. Aussi lord Wellesley déploya-t-il immédiatement sa promptitude et sa vigueur ordinaires. Le 12 décembre 1802, le lieutenant-colonel Blair, avec un corps d'armée de 4 bataillons d'infanterie et de 4 régiments de cavalerie indigène, prit position à deux milles du fort de Sasnee. Le 27, il ouvrit la tranchée à 800 verges de la place; le 28, la garnison commença le feu; le 30, elle fit contre les têtes de tranchées une sortie, aussitôt repoussée avec perte. Le 2 janvier une autre sortie faite par un corps considérable d'infanterie sous la protection de l'artillerie du fort, fut également repoussée; la nuit du 4, les assiégeants achevèrent de mettre en état les batteries de brèche et d'enfilade. Le 14, la brèche étant jugée favorable, le commandant donna des ordres pour l'assaut, en même temps qu'une autre attaque serait faite, comme diversion,

de l'autre côté du fort. Les soldats du détachement commandé pour l'assaut descendirent dans le fossé et plantèrent leurs échelles ; mais, en raison de la profondeur du fossé, et de la boue dans laquelle elles enfonçaient, ces échelles, se trouvèrent trop courtes de plusieurs pieds. Après avoir fait d'inutiles efforts pour escalader le rempart, après être demeurés une quinzaine de minutes exposés à un feu très meurtrier, force leur fut de rétrograder. Les Anglais n'en continuèrent qu'avec plus de vigueur les travaux du siége, et s'emparèrent de la ville située au bas du fort; après l'avoir faiblement défendue, les assiégés firent, pour la recouvrer, une vigoureuse mais inutile sortie. Dans la soirée du 11, ils évacuèrent le fort sans avoir été aperçus. Le général anglais, aussitôt qu'il en eut connaissance, se hâta d'envoyer à leur poursuite une partie de sa cavalerie; il voulait les empêcher de chercher un refuge dans Bidgeghur. Le rajah se sauva dans un fort à lui appartenant, et situé au-dedans des limites des Mahrattes. Deux jours après, l'armée avait pris position devant Bidgeghur qu'elle somma sans succès, et dont elle commença le siége. Le temps étant devenu fort mauvais, plusieurs jours se passèrent avant qu'il fût possible d'ouvrir le feu; cependant, le 27, la brèche se trouvait praticable, les assaillants disposèrent toutes choses pour donner l'assaut le lendemain; mais les assiégés profitant de la nuit qui fut sombre, pluvieuse, exécutèrent leur retraite. Vigoureusement poursuivis par les

Anglais, leur perte fut considérable ; leurs principaux officiers et la masse des troupes trouvèrent pourtant le moyen d'échapper.

Après quelques simulacres de résistance, le zemindar de Cutchoura consentit à livrer son fort. Le 4 mars 1803, un capitaine anglais et deux compagnies de Cipayes furent admis au-dedans de la première enceinte. Un corps plus considérable qui les avait accompagnés dans la vue d'intimider la garnison se retira; alors, au lieu d'ouvrir les portes, on les fit attendre plusieurs heures sous divers prétextes. Bientôt les remparts se bordèrent d'envion 800 hommes. Deux canons furent braqués sur l'endroit qu'ils occupaient, puis un message du zemindar vint leur donner avis qu'à moins qu'ils ne se retirassent, ils allaient être massacrés. Toute résistance étant absolument inutile, l'officier commandant exécuta sa retraite, d'ailleurs sans être inquiété. Le corps d'armée principal, aussitôt qu'il apprit cette nouvelle, revint prendre position devant la place. Dans une lettre quelque peu évasive, le zemindar offrait d'ouvrir les portes de sa forteresse sous certaines conditions. Le général anglais répondit : « Il me faut non seulement la reddition du fort sans condition, mais encore celle du zemindar lui-même et de tout ce qui lui appartient. » Il ouvrit la tranchée dans la nuit du 8; les batteries de brèche commencèrent leur feu le 13, et ce même jour avant la nuit, l'effet produit était déjà tel, que l'assaut fut ordonné pour le lendemain;

mais la garnison profita de la nuit pour évacuer la place. Poursuivie l'espace de quelques milles, elle éprouva de grandes pertes; de leur côté, les Anglais perdirent le major Nairn, officier du plus haut mérite. Plus tard, au commencement de la guerre avec les Mahrattes, la désaffection des nouveaux sujets de la Compagnie se manifesta de nouveau, et d'une manière alarmante. Le rajah de Tetteah se signala parmi ceux qui laissèrent éclater les dispositions les plus hostiles. Le lieutenant-colonel Guthrie alla mettre le siége devant cette place; il fit donner l'assaut, peut-être un peu prématurément, et il fut repoussé avec une perte assez considérable. Cependant, dès la nuit suivante, le rajah évacua le fort et s'enfuit de l'autre côté de la Jumna. Les propriétés appartenant aux révoltés furent confisquées au profit du gouvernement.

A l'époque de la découverte du cap de Bonne-Espérance, Surate se trouvait sans contredit la place la plus commerçante de toute l'Inde. Située dans la province de Guzerate, au midi de la Taptee, en communication avec les plus riches provinces de l'empire mogol, son rôle était immense dans le commerce du golfe Persique et du golfe Arabique. Aucune ville de l'Inde ne lui était comparable en richesse et en population; elle ne comptait pas moins de 800,000 habitants. Comme le reste du territoire dont elle faisait partie, Surate subit la loi du grand Mogol. La ville, et le château, bâti en 1548, qui la protége, furent alors érigés en deux gouver-

nements distincts : le premier reçut, pour la solde du gouverneur et l'entretien de sa garnison, des dotations en terre ou jaghères ; le second dut pourvoir à ses dépenses au moyen de taxes et de droits de douanes. Les terres du reste de la province furent assujetties à payer au gouvernement de Delhi certains tributs ; les dépenses d'une flotte entretenue dans ces parages par le grand Mogol, mises en outre à la charge de Surate. Les Mahrattes s'emparèrent des territoires voisins de Surate ; ils établirent le chout sur le reste, ce qui, joint à la mauvaise administration du rajah, menaça bientôt le pays d'une ruine complète. Le commandant de la flotte bloqua le port et se fit payer certains arrérages par le nabob Teich-Beg, obligé d'avoir recours pour cela à ses revenus territoriaux et à ceux de la ville. Mort en 1746, ce nabob fut remplacé par son fils Sufder-Khan. Wuckar-Khan, fils de ce dernier, réunit dans ses mains les deux gouvernements de la ville et du château. Toutefois, il ne tarda pas à être dépossédé de ce dernier par un certain Meer-Atchund ; celui-ci ayant épousé une fille de la famille du dernier nabob, se fit aider dans cette occasion par les Mahrattes. Domagu, l'ancêtre du prince de Guickwar, alors régnant, était à la tête de ces derniers. Meer-Atchund ne borna pas à cela son ambition. Il attaqua Surate, et promit à ses alliés, pour prix de leurs secours, une portion des revenus de la ville. Ce fut le commencement du tribut du chout dans le Guickwar. Sous prétexte d'examiner la

quotité des revenus, un officier du prince de Guichwar et un officier des Mahrattes intervenaient ainsi à tout propos dans l'administration intérieure de Surate.

Meer-Atchund réussit d'abord à expulser le nabob, plus tard fut expulsé lui-même, puis revint se saisir d'une autorité permanente. Au milieu de ces perturbations constantes, Siddée parvint à s'emparer du gouvernement du château, dont il fut ensuite dépossédé par les Anglais; aidés par les habitants, révoltés contre sa tyrannie, ceux-ci réussirent à s'en emparer. Un traité survint peu de temps après entre les Anglais et le nabob, par lequel ils durent entretenir un naïb ou envoyé auprès de ce dernier; des firmans venus de Delhi les investirent du commandement de la flotte et du gouvernement du château. La somme annuelle allouée par le grand-mogol pour la dépense de ces deux objets consistait en deux lacs de roupies; mais les sources dont elle devait couler ne pouvaient tarder à tarir. En 1763, le nabob Meer-Atchund mourut; il fut remplacé par son fils, remplacé lui-même en 1790 à son tour par son fils, en raison de son droit d'héritage reconnu par les Anglais. Cependant, les dépenses faites par ces derniers pour le commandement de la flotte et du château avaient toujours excédé ce qu'ils en touchaient. En 1797, les autorités de la Compagnie, tant en Angleterre que dans l'Inde, commencèrent à se montrer impatientes de ce fardeau. Elles demandèrent au nabob une

réforme dans le gouvernement de la ville, une augmentation des revenus payés aux Anglais. L'expédient recommandé au nabob était le licenciement de son armée, tout-à-fait indisciplinée, et l'assignement d'un fonds suffisant à l'entretien de trois bataillons anglais. Le nabob montra une grande répugnance pour ces mesures. Après une longue négociation, il consentit cependant à payer un lac de roupies annuellement, puis à quelques autres concessions montant à 30,000 roupies. Il mourut avant que le traité ne fût signé, ne laissant qu'un fils en bas âge qui lui survécut de peu de semaines; son frère, devenu son héritier, prétendit au gouvernement. La puissance des Anglais était alors si bien établie de ce côté, que leur consentement semblait nécessaire à tout prétendant à devenir nabob.

Comme prix de ce consentement ils exigèrent l'établissement des cours de judicature et le paiement d'une certaine somme d'argent. Les négociations se prolongèrent jusqu'au mois d'avril 1800. La difficulté principale était la fixation du tribut. Ils menacèrent alors du rétablissement du naïb ou député; d'ailleurs, le droit du prétendant paraissait trop évident pour être disputé, tandis que celui d'établir ce naïb le semblait moins, puisqu'on y avait déjà renoncé. Toutefois, les négociateurs anglais ne laissaient pas que d'employer cette menace, effrayante pour le futur nabob, en ce que le naïb ou député aurait été pour lui une sorte de surveil-

lant, de censeur. Le prétendant consentait bien à payer annuellement un lac de roupies ; il affirmait ne pas pouvoir davantage. Après s'être livré à toutes les recherches possibles sur les ressources du nabob, le négociateur anglais finit par se convaincre qu'il disait vrai ; il écrivit dans ce sens au gouverneur de Bombay. Ce dernier n'en ordonna pas moins que le nabob fût aussitôt déplacé ; que l'administration et la collection du revenu fussent immédiatement remis aux Anglais. Le prince lui-même avait reçu, à ce sujet, du gouverneur-général, une communication ainsi conçue : « Les exigences du service public, pendant la dernière guerre de Mysore, et les négociations qui l'ont suivie ont rendu impossible à votre gouvernement de fournir la force militaire indispensablement nécessaire pour opérer une réforme dans le gouvernement de Surate. D'ailleurs d'autres considérations doivent rendre préférable de différer cette réforme jusqu'au parfait rétablissement de la tranquillité dans toute l'étendue des possessions britanniques de l'Inde. » La collection des revenus de la ville de Surate, de ses territoires et dépendances, l'administration de la justice criminelle et civile, en un mot le gouvernement tout entier, à compter de ce jour dut par conséquent passer dans les mains de la Compagnie. Cependant, le gouverneur de Bombay supposa que sa présence était nécessaire à Surate pour effectuer cette révolution, et il s'y rendit le 2 mai 1800. Après s'être assuré la coopération de quelques unes des

personnes qui avaient le plus d'influence sur l'esprit du nabob ; il fit ses propositions au nabob le 9, et lui donna jusqu'au 12 pour se décider. A cette entrevue, ce dernier montra beaucoup de répugnance à ce qu'on lui demandait ; il ne saurait survivre, disait-il, à son acquiescement à cette demande, non seulement à cause de sa propre dégradation personnelle, mais de la haine qu'il encourrait parmi les musulmans pour avoir livré à des infidèles l'une des portes de la Mecque. C'était à Surate que s'embarquaient effectivement un grand nombre des pèlerins qui se rendaient au tombeau du Prophète ; de là, cette dénomination de porte de la Mecque qui lui avait été donnée. Malgré ce refus du nabob, on n'en procéda pas moins à l'exécution de la révolution projetée ; ses troupes furent éloignées de la côte, et des préparatifs faits pour que les soldats de la Compagnie pussent s'en emparer dès le lendemain matin. Les réflexions du prince, les remontrances de ses amis, ne tardèrent pas d'ailleurs à le convaincre de l'inutilité de toute résistance, de la triste nécessité de la soumission ; il envoya son acquiescement. Le traité fut signé entre lui et le gouverneur, tel qu'il avait été envoyé par lord Wellesley. En échange de la résignation complète de son pouvoir, le nabob devait recevoir, lui et ses héritiers, un lac de roupies par an, plus un cinquième de ce qui restait du revenu après l'acquittement de toutes les charges. Maîtres du gouvernement, les Anglais instituèrent aussitôt de nou-

veaux établissements pour l'administration de la justice, la surintendance de la police, la collection des revenus, enfin pour les chargements de la Compagnie. Pour atteindre cet objet, le gouverneur-général avait indiqué au gouverneur de Bombay deux points de vue principaux : l'un, que chacun de ces départements fût confié à des personnes distinctes; le second, que le pouvoir de chacun de ces officiers correspondît autant que possible à celui des employés analogues dans le Bengale.

LIVRE XVI.

SOMMAIRE.

Expédition à Ceylan. — Origine des Ceylanais ; leurs rapports avec les Portugais et les Hollandais. — Déposition du rajah de Tanjore. — Suite des discussions avec le nabob du Carnatique ; — Mort de ce dernier. — Nouveaux arrangements avec son successeur. — Mort du dernier rajah de Tanjore ; dix de ses femmes se brûlent avec lui. — Affaires de Ceylan. — Mort du roi de Candy. — Ambassade anglaise à Candy. — Retour de cette ambassade. — Guerre avec les Ceylanais. — Désastre de l'armée anglaise. — Massacre de ses malades et de ses prisonniers. — Relations du gouvernement anglais avec les princes indigènes. — Négociations avec le peschwah. — Situation intérieure des États mahrattes. — Négociations avec Scindiah. — Jeswunt-Row-Holkar et Dowlut-Row-Scindiah. — Bataille de Oojeun. — Bataille d'Indore. — Négociations du gouvernement anglais avec Scindiah. — Bataille de Poonah. — Traité de Bassein. — Restauration du peschwah. — Fin des négociations avec Scindiah. — Situation intérieure des provinces sous l'administration anglaise. — Résultats des réformes de lord Cornwallis. — Situation des zemindars et des ryots ; leurs ruines réciproques. — Résultats financiers et judiciaires. — Insuffisance des tribunaux. — Vols par bandes, etc., etc. — Disposition de Scindiah à l'égard des Anglais. — La guerre avec les Mahrattes devient imminente. — Composition et répartition des différents corps de l'armée anglaise. — Mesures défensives. — Objet que le gouverneur-général se propose d'obtenir par la guerre. — L'armée anglaise à Kanouje. — Préliminaires de l'entrée en campagne. — Commencement de la guerre. — Première rencontre avec le général Perron. — Prise d'Allighur. — Les Mahrattes essayent de pénétrer dans l'intérieur du territoire britannique. — Bataille de Delhi. — Réception du général Lake à Delhi. — Le vieil empereur Shah-Alaum. — Sa complainte sur ses malheurs. — Delhi moderne.

(1800—1803.)

LIVRE XVI.

Le gouverneur-général, tout en prenant les arrangements que nous venons d'indiquer à Surate, s'occupait encore d'une expédition sur Ceylan; les Hollandais, successeurs des Portugais dans la domination de l'île, se trouvaient en guerre avec l'Angleterre. Lorsque ces derniers y abordèrent, c'est-à-dire vers l'année 1508, le pays se trouvait partagé entre seize chefs ou souverains, dépendant d'un autre chef leur supérieur, c'est-à-dire d'une sorte d'empereur dont le trône était électif. A certaines époques les seize souverains s'assemblaient à Sitavaca; là on célébrait des fêtes qui duraient seize jours, un jour et une nuit étant consacrés à chacun d'eux; puis le soir du dernier jour ils s'assem-

blaient en face du principal temple de la ville. A une heure indiquée la porte s'ouvrait, et l'on voyait s'avancer le grand-prêtre; il tenait à la main un bracelet d'or, composé de seize anneaux, orné chacun d'un emblème représentant les seize souverainetés, et présentait ce bracelet à l'empereur comme un gage d'obéissance et de fidélité des autres chefs. Le plus ancien de ceux-ci était ordinairement appelé à ce rang suprême; et à la vérité l'indépendance des autres ne s'en trouvait que bien peu diminuée. Peu à peu cependant les empereurs trouvèrent le moyen de rendre leur pouvoir héréditaire, et la dignité impériale cessa d'être élective. Après avoir eu pour objet cette élection, l'assemblée annuelle ne fut plus qu'une prestation de foi et hommage, rappelant celle des grands vassaux de la couronne en France ou en Angleterre. Après quelques guerres avec les indigènes, où la supériorité leur demeura, les Portugais bâtirent une forteresse à Colombo; ils imposèrent en outre à l'empereur un tribut annuel de pierres précieuses et de six éléphants.

Vers 1602, l'amiral hollandais Spilbergen, à la tête de quelques vaisseaux, débarqua dans la baie de Baticalo; au moyen de présents venus d'Europe, il sut gagner les bonnes grâces de l'empereur. Peu d'années après, une forteresse hollandaise fut élevée à Coojas, et ce fut l'empereur qui s'empressa d'en faire venir de l'intérieur de l'île les matériaux de construction. Jaloux du bon accueil fait aux nou-

veaux venus, les Portugais les attaquèrent à l'improviste; le fort à peine bâti fut livré aux flammes et détruit; puis ils bâtirent pour leur compte une nouvelle forteresse à Baticalo. A la vérité, les Hollandais, qui avaient trouvé moyen de capter la bienveillance de l'empereur, la leur enlevèrent peu après. Le Portugal entrait alors dans cette voie de décadence où il ne s'est plus arrêté. Il avait perdu successivement la plupart de ses possessions dans l'Orient; après une lutte plus longue et plus acharnée, Ceylan subit le même sort. Demeurés de la sorte les maîtres de l'île, les Hollandais restèrent long-temps la seule puissance européenne. En 1782 une flotte anglaise, sous le commandement de sir Edward Hughes, et quelques troupes de terre sous celui de sir Hector Munro, se rendirent maîtres de Trincomalie. Les Français les en chassèrent peu après; lord Macartney, alors gouverneur de Madras, profita néanmoins de cette précaire prise de possession pour envoyer une ambassade à l'empereur, qui tenait sa cour à Candy. L'ambassadeur, M. Boyd, fut traité tout le long de sa route, et pendant la durée de son séjour, aux frais de l'empereur. Le but de cette mission était la conclusion d'une alliance offensive et défensive entre la cour de Candy et la Compagnie; la chose tourna en protestations vaines et stériles; mais en 1796 la côte entière devint une proie facile aux armes de l'Angleterre. Les Hollandais ne tentèrent nulle part la moindre résistance; leur domination,

ni celle des Portugais n'avaient jeté de profondes racines. Par leur intolérance religieuse et leur bigoterie, les Portugais s'étaient aliéné les habitants, dont ils blessaient journellement les mœurs, les coutumes, les croyances religieuses. Par leur avarice, les Hollandais les avaient cruellement opprimés: 100 p. 100, nous dit un historien, c'était là leur foi, l'or leur but, Mammon leur seul dieu. Ceylan fut d'abord placé sous l'autorité de la présidence de Madras; déclarée peu à peu possession royale, elle dut être gouvernée par un agent ministériel indépendamment des autres territoires de la Compagnie. M. North fut appelé à ces fonctions.

La religion, les mœurs, les institutions des Ceylanais ont la plus grande analogie avec celles de l'Inde; leurs traditions historiques viennent à l'appui de cette analogie pour établir leur communauté d'origine. La plus unanime de ces traditions est singulièrement ramarquable : d'après elle, *jadis* les peuples qui habitent les deux rives du Gange, vivaient sans lois, sans gouvernement; ils habitaient les rochers et les cavernes, se nourrissant d'herbes et de racines, n'ayant aucune notion d'agriculture, étrangers à toute civilisation. Un jour il se passa à Tanassery une scène étrange : au moment où les habitants contemplaient avec admiration le soleil levant, ils aperçurent une belle et majestueuse figure se former, se développer peu à peu au sein de la lumière éclatante. Tous ceux qui virent la merveilleuse apparition voulurent s'élan-

cer à elle dans leur impatiente admiration; puis ils s'agenouillèrent. Interrogeant alors le fantôme, ils lui demandèrent d'une voix respectueuse: « Qui es-tu? D'où viens-tu? Que veux-tu? » Le fantôme répliqua : « Je suis le fils du soleil, et mon père m'a envoyé pour gouverner le monde. » Le peuple continuant à demeurer prosterné contre terre dans une humble adoration, s'écria : « En ce cas, deviens notre roi; donne tes ordres, et nous obéirons. » L'envoyé céleste, acceptant leurs hommages, consentit à devenir leur souverain; puis leur enseigna à bâtir des maisons, des villages, à semer, à récolter, etc., etc. Après un long règne, le premier souverain, au moment de sa mort, partagea ses États entre plusieurs de ses fils, dont la postérité régna deux mille années. Or, l'un des descendants de ce fils du soleil, nommé Vigea-Rajah, était fils d'un roi de Tillingo, État dépendant de Siam. Les astrologues appelés à sa naissance à consulter les étoiles, y virent qu'il était destiné, s'il demeurait dans le royaume, à devenir la cause de grands désastres. Le père délibéra longuement avec ses plus sages conseillers sur le parti à prendre; par l'avis de ceux-ci, il ordonna à son fils de quitter le royaume pour aller s'établir ailleurs. En cherchant fortune à la tête d'un certain nombre de compagnons, Vigea-Rajah aborda l'île de Ceylan, où il devint le premier des empereurs de cette île, qui, en souvenir de leur origine, s'appellent fils du soleil.

Le gouverneur-général étant à Madras en 1799, fit tous ses efforts pour opérer, dans l'intérêt de la Compagnie, quelques modifications aux arrangements déjà agréés par le nabob d'Arcot. Le traité de 1792 donnait à la Compagnie le droit de s'emparer pendant la guerre du gouvernement temporaire du Carnatique. Le nabob et son père avaient toujours manifesté contre cette mesure la plus extrême répugnance. Mais, d'un autre côté, comme le nabob se trouvait accablé du fardeau de ses dettes à l'égard de la Compagnie, lord Wellesley espéra tirer parti de cette circonstance. En conséquence il lui demanda la cession à la Compagnie en toute souveraineté des territoires déjà hypothéqués pour le paiement des subsides, lui offrant en revanche, de la part de la Compagnie, la renonciation au droit qu'elle s'était réservé sur l'administration du Carnatique en temps de guerre; de plus, l'abandon de toute prétention sur certaines sommes montant à 230,040 pagodes, alors l'objet d'une discussion entre eux. Une note contenant ces conditions fut remise au prince le 24 avril. Mais l'a-propos de toute menace de prendre le gouvernement du pays n'existait déjà plus; Seringapatam étant prise, la guerre touchait à son terme. Aussi la réponse du nabob fut-elle qu'il désirait avant tout s'en tenir aux termes de l'ancien traité, qu'il représentait comme admirable dans sa contexture, comme ne pouvant que perdre à toute modification. La prise de possession du Carnatique par les Anglais, me-

sure dont, grâce au ciel, il n'était nullement question, aurait eu, selon lui, dix fois moins d'inconvénients. Il concluait par ces paroles : « Je ne saurais oublier, mylord, une circonstance qui doit se présenter naturellement à l'esprit de Votre Seigneurie : c'est que le traité auquel en ce moment certains reproches sont adressés a déjà subi l'expérience de sept années, et que pendant tout ce laps de temps il a été trouvé suffisant non seulement pour les temps ordinaires, mais encore pour les moments les plus difficiles de la guerre. Grâce à lui les parties contractantes ont vécu à l'égard l'une de l'autre dans un accord non interrompu, et, je puis ajouter, jusqu'alors sans exemple. » La cour des directeurs répondit à ces observations du nabob par l'ordre répété de modifier le traité, d'employer la force au besoin pour se saisir des districts dont le revenu était assigné au paiement des dettes de ce dernier ; elle lui reprochait d'emprunter annuellement de l'argent au moyen d'hypothèques territoriales, ce qui tendait à détruire le gage de sa dette à l'égard de la Compagnie.

Tuljajee, le rajah de Tanjore, mort en 1786, eut pour successeur son fils Ameer-Sing, dont la conduite fut souvent contraire et nuisible aux intérêts anglais. Après la paix de Seringapatam, en 1792, lord Cornwallis hésita s'il lui laisserait plus longtemps l'administration civile de son pays, ou plutôt si on le lui rendrait ; car, ainsi que le Carnatique,

le royaume de Tanjore avait été pendant la guerre sous l'administration des Anglais. Le parti généreux l'ayant emporté, il fut restitué au rajah. Mais en 1798, on découvrit, ou peut-être crut-on découvrir que Ameer-Sing n'était pas l'héritier légitime du dernier rajah, mais Serfojee, adopté par celui-ci. La résolution de détrôner Ameer-Sing, et de le remplacer par Serfojee, n'en fut pas moins prise immédiatement. La présidence de Madras se flattait que celui-ci lui devant le trône, ne se trouverait point en mesure de lui disputer quoi que ce fût. Serfojee se soumit en effet à toutes les conditions qu'on lui proposa, et signa, le 25 octobre 1799, un traité par lequel il résignait pour toujours aux Anglais tous les pouvoirs de son gouvernement. Il reçut en échange une pension d'un lac de pagodes à l'étoile, plus un cinquième du revenu net de ses anciens domaines.

Au commencement de l'année 1800, des papiers trouvés à Seringapatam compromirent gravement le nabob du Carnatique vis-à-vis les Anglais : c'était une correspondance entre lui et Tippoo, entre Tippoo et son prédécesseur. Dans ces lettres, les deux nabobs prodiguaient au sultan les louanges les plus exagérées et les plus chaudes protestations d'amitié et de dévouement. Le plus souvent, Tippoo était appelé le *bienfaiteur du genre humain*. Les deux nabobs appelaient au contraire les Anglais les *nouveaux venus*, le nizam sa *nullité*, les Mahrattes les *méprisables*. Bien que ces lettres ne continssent

pas la preuve d'un complot réel, positivement tramé, on y voyait percer, de la part du nabob, une grande envie, et, à coup sûr, fort naturelle, de se débarrasser des *nouveaux venus*, et en conséquence des vœux faits pour leur rival. Cette correspondance, il est vrai, ne s'était pas échangée directement entre le sultan et les nabobs; elle s'était faite par l'entremise de deux wackels, qui, accompagnant les fils de ce dernier pendant leur captivité, en avaient reçu l'ordre de le tenir au courant de ce qui se passait chez les Anglais, des dispositions des peuples du Carnatique, de celles du nabob, etc. Les wackels, qui existaient encore, furent interrogés; leurs dépositions, soigneusement examinées, ne donnèrent pas plus que les lettres la preuve d'un complot positif entre le nabob et Tippoo; seulement de vœux, d'espérances manifestés en faveur de celui-ci. On découvrit encore que pendant leur séjour à Madras ces wackels avaient eu avec le nabob deux entrevues, tenues dans le temps soigneusement secrètes. L'examen des témoins et des papiers fut terminé le 18 mai 1800; toutefois, comme lord Wellesley se trouvait alors engagé dans des négociations importantes avec le nizam, il laissa quelque temps les choses en cet état. Il ne voulait pas se mettre de nouvelles affaires sur les bras jusqu'à ce que tout fût arrangé avec ce dernier. Lord Wellesley se proposait d'ailleurs de se rendre à Madras et de terminer promptement toute cette affaire par lui-même. Aucune sorte de complot

positif entre le nabob et Tippoo ne ressortait de la correspondance examinée, nous le répétons; mais il faut dire aussi que cette correspondance n'en était pourtant pas moins criminelle. Un des articles du traité de 1792 disait formellement : « Que le nabob n'entrerait jamais en négociation, n'entretiendrait correspondance politique avec aucune puissance indoue ou bien européenne sans le consentement de la Compagnie. » Il est une maxime assez généralement reçue dans le droit des gens; c'est que la violation d'un seul article d'un traité quelconque par l'une des parties suffit pour l'annuler *tout entier*. Or le gouverneur-général se trouvait fort disposé à mettre en pratique cette maxime.

Le nabob, pour lord Wellesley, n'était pas un souverain indépendant, loin de là, un allié, presqu'un tributaire des Anglais, qui leur devait son élévation, qui se trouvait engagé envers eux à certaines obligations. Le caractère de lord Wellesley penchait d'ailleurs pour les mesures décisives; il écrivit au gouverneur de Madras de prendre les dispositions nécessaires pour se mettre en possession du gouvernement du Carnatique. Ces instructions arrivèrent à Madras, pendant une maladie du nabob jugée mortelle dès son début; aussi le gouverneur évita-t-il de troubler l'esprit d'un mourant, de choses qui ne pouvaient que lui être pénibles. La famille entière du nabob devait nécessairement se trouver réunie dans une circonstance semblable; le plus jeune des fils du nabob arriva le premier; il était accompa-

gné, comme d'ordinaire, d'une suite nombreuse. Parmi ses serviteurs quelques uns furent admis, ou plutôt durent être admis dans le palais du nabob mourant. Le gouverneur, qui fut prévenu de ce projet, s'en alarma et résolut de le prévenir en prenant immédiatement possession du palais avec des troupes anglaises. Ces troupes s'emparèrent effectivement de toutes les entrées et de toutes les issues sans éprouver de résistance et sans confusion. L'officier commandant reçut cette instruction : « D'exercer sa vigilance sur toutes choses, mais surtout de prévenir l'enlèvement des trésors ; de nombreuses probabilités permettant de croire que des sommes d'argent considérables avaient été accumulées par Sa Hautesse le présent nabob. » Les Anglais en étaient encore à ne pas comprendre qu'un prince indou ne fût pas démesurément riche après avoir tout fait pendant tant d'années pour l'appauvrir si jamais il l'avait été. En effet, aucune trace de ce prétendu trésor ne se trouva. Omdut-ul-Omrah expira le 15 juillet 1801.

Des instructions furent immédiatement données à deux commissaires anglais, Webbe et Cloze, pour faire les arrangements proposés avec le successeur du défunt nabob. Ils durent aussi donner connaissance à la famille du nabob de l'état des choses entre le gouvernement britannique et ce prince. Par son testament, Omdut-ul-Omrah instituait pour son successeur Ali-Hussein, l'aîné de ses fils. Il lui transmettait tous ses droits sur la *sou-*

veraineté du Carnatique. Dans le même acte, il désignait deux régents pour gouverner l'État jusqu'à la majorité du jeune nabob. Une conférence eut lieu tout aussitôt entre deux commissaires anglais et les deux régents désignés par Omdut-ul-Omrah; communication leur fut donnée des charges récemment découvertes contre ce dernier. Tous deux manifestent l'incrédulité la plus complète; ils protestent contre les intentions prêtées au nabob comme ne pouvant que lui être tout-à-fait étrangères. On leur présente les lettres. Ils répondent qu'elles ne contiennent que des témoignages de bienveillance et d'amitié; que le marquis Cornwallis lui-même avait enjoint aux deux nabobs de cultiver l'amitié de Tippoo-Sultan; que les deux nabobs s'étaient prêtés à cette intention sans aller au-delà. On leur montre un chiffre trouvé dans les papiers de Tippoo; l'authenticité leur en paraît douteuse, et ils réclament une enquête afin qu'on s'en assure. Au lieu d'obtempérer à cette demande, les commissaires déclarent que le gouvernement anglais considère comme suffisantes les preuves déjà rassemblées. Les deux régents ou tuteurs émettent de nouveau tous leurs doutes et persistent dans leur incrédulité; puis, comme la journée avait été consumée dans ces discussions, et que le soir approchait, ils demandent à se retirer pour s'occuper des funérailles du dernier nabob.

Le lendemain une nouvelle conférence, convenue dès la veille, eut lieu, les Anglais mettent sous les

yeux des régents tous les embarras, toutes les difficultés qui ne peuvent manquer de résulter d'un gouvernement partagé. Un seul remède existe, selon eux, à cette situation; l'abandon par Ali-Hussein de son autorité héréditaire à la Compagnie en échange d'une certaine dotation. Les deux régents, déployant une assez grande fermeté en faveur de leur pupille, résistèrent à ces propositions. « Si le gouvernement entier du Carnatique, disent-ils, passe entre les mains de la Compagnie, la dignité du nabob est tout-à-fait anéantie. » La réponse des commissaires est celle déjà faite au nabob de Oude en circonstance semblable : « Le rang et la dignité de nabob du Carnatique n'ont rien à craindre par l'arrangement actuel, et, loin de là, brilleront d'un nouvel éclat. » Malgré la puissance de cet argument, les régents déclinèrent toute réponse immédiate. Comme ils voulaient en tout état de cause se concerter avec les principaux personnages de la famille du nabob, un nouveau délai de vingt-quatre heures leur fut accordé pour faire une déclaration définitive. Le jour venu, munis de la consultation en question, ils apportèrent une réponse évasive. En effet, les principaux membres de la famille et les ministres du dernier nabob ayant été assemblés, avaient pensé que le gouvernement britannique n'insisterait pas avec une extrême sévérité sur les termes récemment offerts. Ils proposaient un arrangement différent, par lequel serait atteint, selon eux, l'ob-

jet principal que se proposait la Compagnie. Leur proposition consistait à abandonner aux polygars la souveraineté des districts réservés, avec le droit de percevoir les impôts; de plus, en quelques nouveaux règlements pour le paiement de la dette. Les commissaires répondirent que l'abandon plein et entier du gouvernement civil et militaire du Carnatique à la Compagnie constituait la seule base sur laquelle ils pussent consentir à traiter d'un arrangement quelconque. Sollicités de nouveau pour une autre réponse, les régents répliquèrent imperturbablement : « Nous avons dit. » La conférence fut rompue.

Les commissaires déclarèrent alors ne vouloir recevoir d'ultimatum que de la bouche d'Ali-Hussein lui-même, et demandèrent à être introduits en sa présence. Les régents se récrient contre cette proposition; ils allèguent sa jeunesse, son inexpérience, l'étiquette qui s'oppose à ce qu'il reçoive des étrangers à une époque aussi rapprochée de la mort de son père. Le nabob n'avait que dix-huit ans, et puisque des régents, des tuteurs lui avaient été nommés par son père, c'était apparemment, disaient-ils, parce qu'il ne l'avait pas cru en état de gérer lui-même ses propres affaires. « Ce n'est pas, disaient les commissaires dans leur rapport au gouverneur, sans une longue et fatigante discussion que nous obtînmes une audience de la part du fils de Omdut-ul-Omrah, afin d'entendre de sa bouche sa propre détermination sur

la proposition communiquée par nous à ses tuteurs. » Le 19 juillet 1801, cette entrevue, après quelques autres retards, eut enfin lieu. La proposition objet de la conférence fut soumise au nabob; on lui offrait, comme prix de son acceptation, le titre et les émoluments de nabob, sa reconnaissance comme chef de sa famille, etc., etc.; en cas de refus, on le menaçait de ne lui rien laisser. Il répondit que ses tuteurs lui avaient été donnés pour l'assister de leurs conseils; qu'il ne pouvait que suivre ces conseils; qu'il devait les considérer comme donnés par son propre père, etc., etc. Les deux commissaires sollicitèrent alors une entrevue pour lord Clive, alors gouverneur de Madras. Les régents accueillirent d'abord cette requête avec répugnance; et toutefois finirent par y consentir. En ce moment, le hasard de quelques ordres à donner les fit sortir. Profitant de cette absence, les commissaires anglais conduisent aussitôt le jeune prince dans la tente de l'officier commandant les troupes, dressée dans le voisinage, et où se trouvait lord Clive; et à peine s'y trouve-t-il, que l'entrée en est interdite à la suite du prince, même aux deux régénts quand ils sont de retour. Dans cette entrevue, le jeune prince se laisse persuader de désapprouver le refus, fait par les deux régents, des propositions du gouverneur. On rédige à la hâte les articles d'un nouveau traité dont la condition principale était toujours l'abandon à la Compagnie du gouvernement civil et mi-

litaire du Carnatique. Ali-Hussein promet de signer le traité, avec ou sans le consentement de ses tuteurs dès le lendemain. Une nouvelle conférence est convenue pour le jour suivant ; elle a lieu dans les limites du cantonnement anglais, mais le prince revint sur le consentement de la veille. Ce consentement n'était, selon lui, que la suggestion inconsidérée, irréfléchie, d'un premier moment. Séparé de ses serviteurs et de sa suite, dans une autre entrevue toute particulière avec lord Clive qui l'avait sollicitée, il répéta les mêmes choses. Lord Clive feignit de douter de la sincérité du jeune prince ; cette nouvelle déclaration, disait-il, n'était autre chose que le résultat de la frayeur qu'éprouvait le nabob de déplaire à ses tuteurs. Mais il devait considérer aussi qu'au milieu de troupes anglaises, il était peut-être prudent d'écouter les propositions du gouvernement anglais. Loin de se troubler, le nabob répéta les mêmes assurances, persista dans le même refus, le donnant comme l'expression claire, nette, irréfragable de ses propres sentiments. Clive prit une dernière fois la parole : « Rien, disait-il, n'avait été épargné pour l'avertir des conséquences fâcheuses que pouvait attirer son refus ; l'humanité, même la fierté nationale avaient été respectées ; la situation où il allait se trouver placé était donc de son choix, tout-à-fait de son choix ; or cette situation, c'était celle d'un simple particulier hostile aux Anglais, et pourtant dépendant d'eux. » Cette

déclaration fut reçue par le jeune prince avec un calme de nature à prouver qu'il n'avait point agi sous l'impression de la crainte. Loin de là, le sourire ne quitta pas ses lèvres pendant la durée de cette conférence, comme pour attester qu'il se trouvait heureux de satisfaire à ce qui lui semblait un devoir de conscience.

Une dernière machine de guerre était tenue en réserve contre Ali-Hussein. Les commissaires anglais ne s'étaient avisés jusque là d'aucune objection contre sa naissance; ils s'en donnèrent même bien garde tant qu'une issue favorable aux négociations entamées demeurait probable. Les droits de la famille du nabob étaient considérés comme périclités, en raison de ce qu'ils appelaient la trahison de ce dernier. Mais après le refus de Hussein-Ali d'accéder aux propositions qui lui étaient faites, on commença à l'appeler avec affectation le soi-disant fils de Omdut-ul-Omrah. Des négociations furent entamées avec Azim-ul-Dowlah, fils de Ameer-ul-Omrah, rejeton de Mahomet-Ali-Khan, vivant, depuis la mort de son père, dans un état voisin de l'indigence. « Le droit de ce prince, dit sir John Malcolm, si tout droit n'avait pas été perdu, aurait peut-être été plus fondé que celui du prétendu fils de Omdut-ul-Omrah; mais on ne s'en mit point en peine. L'acte qui lui conférait la couronne fut un acte de grâce, non de justice. Ses droits ne furent considérés comme importants qu'en ce qu'ils servaient à rendre favorable à cette

mesure le grand corps des Mahométans du territoire anglais, et les chefs mahométans des États voisins. » Il est à remarquer, en effet, que malgré cette expression, devenue habituelle sous la plume des écrivains anglais, le *prétendu fils de Omdut-ul-Omrah*, on ne trouva rien de positif contre la légitimité de sa naissance. Les régents ou tuteurs de Ali-Hussein, apprenant les négociations entamées avec son rival, n'en furent que plus empressés de le placer sur le musnud. La cérémonie se fit dans l'intérieur du palais; mais le bruit se répandit qu'elle serait répétée en public dès le jour suivant. Sous prétexte qu'il en pourrait résulter quelque confusion, lord Clive fit occuper le palais par les troupes de la Compagnie et éloigner les gardes du nabob. L'objet de ce mouvement de troupes parut aux régents de s'opposer à l'accomplissement de la cérémonie. Ils ne pensèrent point à Azeem-ul-Dowlah; mais celui-ci profitant de cette négligence passa dans les rangs des troupes anglaises et se mit sous leur protection. Le 23 et le 24 juillet, des entrevues eurent lieu entre lui et les commissaires anglais; on y convint des bases d'un traité, qui fut signé le 26. Par ce traité, le gouvernement civil et militaire du Carnatique passait dans les mains de la Compagnie; le nabob avait un revenu de 2 lacs et demi de pagodes, exempt de toutes charges. De nouveaux arrangements étaient pris pour la liquidation graduelle des énormes dettes dont tant d'années d'une mauvaise adminis-

tration avaient surchargé le Carnatique. Lord Clive installa le nouveau nabob avec d'autant plus de cérémonial, que c'était là tout ce qui restait de l'héritage de ses pères. Dans une lettre rendue publique en Angleterre, Ali-Hussein protesta contre son abdication; tous les membres de la famille des anciens souverains l'approuvèrent hautement et ne laissèrent pas échapper une occasion de montrer leur mépris au nouveau nabob. Lassé de protestations inutiles, Ali Hussein prit enfin le parti de se retirer dans le palais d'une de ses tantes, où, atteint d'une maladie qu'on suppose avoir été une dysenterie, il mourut le 6 avril 1802.

Un autre souverain déposé par les Anglais, le rajah de Tanjore, était mort peu de mois auparavant. Ce fut l'occasion d'une de ces lugubres et terribles cérémonies dont les Anglais demeurèrent long-temps témoins avant d'en oser tenter l'abolition. Le rajah laissait quatre femmes légitimes; elles se disputèrent l'honneur de se brûler sur le corps de leur mari; les brahmes, consultés, après quelques délibérations, l'adjugèrent à deux d'entre elles, reconnues pour avoir été les favorites du défunt. Toutes deux se résignèrent joyeusement à ce sort, que d'ailleurs les préjugés du pays ne leur auraient pas permis d'éviter, et l'on s'occupa en toute hâte des préparatifs de la cérémonie. D'abord on creusa une fosse carrée, peu profonde, de 12 à 15 pieds carrés sur chacun de ses côtés. Puis dans cette fosse on éleva un bûcher de bois de san-

dal, soutenu par une sorte d'échafaudage du même bois ; ce dernier, portant à son tour sur des piliers disposés de façon à pouvoir être immédiatement retirés, ce qui devait faire écrouler aussitôt l'édifice entier. Quatre grandes urnes de cuivre, contenant du beurre liquéfié, destiné à alimenter, à activer la combustion du bois, se trouvaient placées aux coins du bûcher. Ces dispositions faites, le cortége, en tête duquel marchaient plusieurs compagnies de soldats, se mit en route. Tantôt une musique funèbre remplissait l'air de sons lugubres, tantôt faisait place à un silence solennel, plus lugubre encore. Le roi, couvert de joyaux, vêtu de magnifiques habits, la bouche remplie de bétel, était couché dans un superbe palanquin ; à ses côtés marchaient son gourou, ses principaux officiers, ses plus proches parents, tous à pied, sans turban, puis, à quelques pas, une multitude de brahmes qui s'en tenaient respectueusement à une certaine distance ; enfin venaient les deux femmes, surchargées de broderies, de pierres précieuses, de perles et de diamants. Leurs amies, leurs favorites, se pressant à l'envi autour d'elles, célébraient à haute voix le grand sacrifice qui allait s'accomplir, récitaient des prières, montraient de la main le ciel prêt à s'ouvrir pour les deux victimes. C'est peu dire : celles-ci leur semblaient déjà en possession du paradis d'Indra ; leur apparaissaient déjà toutes brillantes d'une splendeur nouvelle, auprès de laquelle pâlissait tout éclat terrestre. A quelques

pas en arrière, marchaient confusément la foule des parents. Les deux reines, bien qu'elles eussent déjà distribué des présents considérables, de temps à autre donnaient encore çà et là quelques joyaux, ou seulement quelques feuilles de bétel, reçus comme autant de précieuses reliques. Une affluence innombrable de personnes de toute caste se pressait autour des palanquins. Plusieurs rangs de soldats pouvaient à peine maintenir quelque ordre et protéger le cortége contre les empressements de la multitude.

Arrivées à l'endroit où devait se consommer le sacrifice, les deux reines mirent pied à terre, accomplirent leurs ablutions, et, suivant l'usage, firent plusieurs fois le tour du bûcher. Alors seulement leurs visages trahirent des angoisses jusque là habilement dissimulées. Au dernier tour, elles chancelèrent plusieurs fois. Cependant le roi avait été posé sur le sommet du bûcher, aplati de manière à former une sorte de plate-forme. Les brahmes officiants se placèrent autour de la pile funéraire. Ils prononcèrent plusieurs mantrams, jetèrent sur le bûcher quelques gouttes d'eau consacrée et le beurre contenu dans les grands vases de cuivre. Les deux reines se couchèrent à côté du cadavre, l'une à sa droite, l'autre à sa gauche, et le tinrent embrassé en se donnant elles-mêmes les mains. Alors le plus proche parent du roi et son gourou ou confesseur, portant chacun une torche, s'approchèrent du bûcher; ils y mirent le feu au

même moment. La flamme, dévorant avec la rapidité de l'éclair toutes ces matières inflammables, s'éleva avec impétuosité. Les supports de l'édifice furent retirés, et il s'écroula avec grand bruit, ensevelissant les deux victimes sous ses débris embrasés. Un voile épais de fumée entoura le bûcher au moment de sa chute; mais la flamme, un moment arrêtée, le déchira bientôt plus rapide et plus éclatante tandis que des milliers d'étincelles remplissaient au loin l'atmosphère d'une pluie enflammée. Les brahmes élevant de plus en plus la voix continuèrent de réciter leurs mantrams (1), et la multitude d'y répondre par des cris frénétiques. Après avoir dévoré ses aliments, la flamme se replia enfin sur elle-même en poussant de longs et sourds mugissements; les chants sacrés cessèrent. L'étonnement, la curiosité, enchaînèrent pour un moment les milliers de voix de la multitude. Les parents des deux reines profitant de ce moment de silence, firent le tour du bûcher et les appelèrent chacune trois fois par leurs noms; trois fois un silence lugubre et les derniers soupirs de la flamme furent la seule réponse qu'ils devaient recevoir.

Des gardes, incessamment relevés, et placés autour du bûcher, reçurent la mission de protéger les restes précieux qu'il avait dévorés. Deux jours après, on retira des cendres les ossements brûlés, calcinés, qui n'avaient pas été entièrement dévo-

(1) Sorte de litanies.

rés par les flammes. De ces ossements on fit deux parts; l'une enfermée dans des urnes de cuivre rouge fermées du sceau du rajah nouveau, fut confiée peu de jours après à trente brahmes choisis parmi les plus distingués qui, se rendant avec le dépôt à Benarès, la ville sainte, jetèrent en cérémonie ces précieuses reliques dans les eaux sacrées du Gange. A leur retour, en échange d'attestations qui prouvaient qu'ils s'étaient acquittés fidèlement de cette mission, ils obtinrent de magnifiques récompenses. L'autre portion de ces ossements, après avoir été réduite en poudre, et mêlée avec du riz bouilli, fut mangée par douze brahmes convoqués à ce lugubre festin; communion étrange ayant pour but l'expiation des péchés des défunts; car ces péchés, d'après l'opinion reçue, s'incarnaient avec les cendres des morts dans le corps des brahmes qui s'étaient nourris de cette cendre. Les restes de l'or, des joyaux des princesses pieusement retirés des cendres, devinrent de précieuses reliques. Le gourou du roi, et les trois brahmes ayant mis le feu au bûcher, reçurent un présent, le premier un éléphant, les trois autres chacun un des palanquins du rajah ou des deux reines. Des cadeaux de tout genre et 25,000 roupies à se partager furent le lot des autres brahmes; enfin, douze maisons, bâties pour la circonstance, devinrent la résidence de ces douze brahmes qui avaient englouti les cendres et les souillures des défunts. Un mausolée circulaire d'environ 12 pieds de diamètre et surmonté d'un

dôme couvrit bientôt l'emplacement où le roi défunt et ses infortunées compagnes avaient été consumés. Aujourd'hui des dévots s'y rendent encore en foule pour offrir des vœux, des sacrifices, pour implorer les deux reines dont nous venons de raconter la fin. Le rajah successeur y fit, de son côté, de fréquents pèlerinages et de nombreux sacrifices. Autre bizarrerie du sort : un missionnaire catholique jeté par la révolution française au milieu de l'immensité de l'Inde a été l'historien et le témoin de cette étrange et terrible cérémonie (1).

Le gouvernement de Madras, avant l'administration de M. North, avait entamé des négociations avec la cour de Candy. Mais, quoique d'importants avantages dussent être concédés à celle-ci, le traité d'abord signé au fort Saint-Georges, ne le fut pas par le monarque ceylanais, qui mourut en 1798. Les intrigues du premier ministre placèrent la couronne sur la tête d'un jeune homme, fils d'une Ceylanaise, et que par conséquent la loi du pays excluait du trône. Le roi ne pouvait épouser qu'une femme du Malabar, c'est-à-dire de même caste que lui-même. La reine et les plus proches parents du souverain décédé furent jetés en prison; mais parmi eux, quelques uns, entre autres un frère de la reine nommé Mootto-Sawny, s'échappa. Ce dernier sollicita l'appui du gouvernement britan-

(1) L'abbé Dubois.

nique, prétendant avoir beaucoup plus de droit au trône que celui qui venait d'y monter. Cependant le premier ministre, Palamé-Talevi, saisit volontiers les occasions d'entrer en relation avec le gouvernement britannique. Il nourrissait le dessein de renverser du trône le souverain qu'il venait d'y mettre, avant de s'y placer lui-même; il voulut voir jusqu'à quel point ils se montreraient disposés à l'appuyer. Ne croyant pas la domination anglaise suffisamment établie dans l'île pour se mêler aux intrigues locales, M. North ferma l'oreille à ces insinuations. Mais, au lieu de se décourager, Palamé-Talavi s'adressa à M. Boyd, secrétaire du gouvernement à Colombo, et lui dévoila tous ses projets. En élevant le souverain actuel sur le trône, il n'avait eu, disait-il, d'autre objet que de rendre méprisable la race de Malabar, et d'établir plus facilement dans la suite une dynastie indigène. Ces confidences firent comprendre aux Anglais la nécessité d'examiner de plus près l'état des affaires de la cour de Candy; le gouverneur, M. North, se détermina à envoyer un ambassadeur à la cour du souverain régnant. Le général Macdowal fut chargé de cette mission en mars 1800.

Escortée d'une nombreuse suite d'Européens, d'un nombre considérable de pionniers et de Lascars, l'ambassade quitta Colombo le 12 mars. Elle était chargée de deux lettres du gouverneur, l'une au roi, l'autre au premier ministre. Celle adressée au roi, placée en grande cérémonie sur la tête de

l'un des appohamiew (1), fut saluée à toutes les stations de l'ambassade par des salves d'artillerie et de mousqueterie. On sait le respect superstitieux qui, dans l'Orient, s'attache à tout ce qui a rapport à la royauté. Les Anglais, ayant passé la rivière auprès de Sitavara, ancienne résidence royale, entrèrent dans les États de Candy. Le premier adigar campé dans le voisinage se présenta aussitôt pour faire une visite à l'ambassadeur. Un millier d'hommes et sept éléphants formaient son escorte. Le général Macdowall s'avança à sa rencontre les deux mains ouvertes, renversées, la paume en dessus, et se touchant; il se présenta de même à trois moltiars, ou officiers principaux qui accompagnaient l'adigar; puis répandit de l'essence de roses sur les mouchoirs que chacun d'eux tenait à la main. L'ambassadeur, prenant alors de la main droite la main gauche de l'adigar, le conduisit à l'endroit où se trouvait déposée la lettre adressée au roi. Celui-ci, ainsi que les autres Ceylanais, se prosternèrent la face contre terre, puis une conférence s'ouvrit, non précisément d'affaires, mais de règlement du cérémonial. Deux jours après, l'adigar se rendit chez l'ambassadeur entouré de sa pompe ordinaire. Mais, ayant aperçu des officiers anglais montés sur une petite éminence pour voir le pays, il fit arrêter son éléphant, témoigna son déplaisir et les fit descendre; en sa

(1) Espèce de chambellan à la cour de Candy.

présence et d'après l'usage du pays, nul ne devait être placé plus haut que lui-même, en ce moment le représentant du fils du soleil. Plusieurs drapeaux et banderolles étaient portés devant l'adigar, suivi et précédé lui-même par de nombreuses troupes de musiciens; d'autres serviteurs faisaient claquer d'immenses fouets, de manière à produire une affreuse discordance. Les présents apportés par l'ambassadeur furent remis à l'adigar, suivant le désir qu'en témoigna celui-ci; c'étaient un magnifique carrosse traîné par six chevaux; une boîte à bétel, avec des ornements d'or massif, ayant long-temps appartènu à Tippoo sultan, de l'essence de roses, etc. Le jour suivant, la route devint étroite, creuse, dangereuse pour le passage de l'artillerie, en un mot à peu près impraticable. Le général Macdowal la fit réparer, mais l'adigar en témoigna hautement son mécontentement. Pendant toute la durée de la marche, aucune relation ne fut permise entre les les Anglais et les indigènes; la terreur ou l'habitude fermait si bien la bouche à ceux-ci, qu'on ne pouvait en obtenir le moindre renseignement, une seule parole. A quelque distance, mais hors de la vue, un corps de troupes ceylanais assez considérable suivait tous les mouvements de l'ambassadeur. Dans toutes les villes, les habitants se montraient sous les armes. Au reste, la précaution n'a rien qui doive nous surprendre à l'égard d'une ambassade qui marchait elle-même accompagnée de plusieurs pièces d'artillerie et d'un

corps de troupes nombreux. D'un autre côté, les Ceylanais avaient souffert pendant trois siècles de la perfidie, de la cruauté et de l'avarice des Portugais et des Hollandais. Pouvaient-ils deviner que les Anglais fussent d'humeur et de race différentes? Pendant toute cette marche, les Anglais souffrirent considérablement de la quantité de sangsues qui remplissaient les chemins et qu'aucune précaution ne pouvait éloigner. Dans leurs marches, les soldats étaient couverts de sang de la tête aux pieds. On comprit alors comment les Hollandais avaient représenté ces animaux comme l'ennemi le plus formidable qu'ils eussent rencontré à l'époque de leur conquête.

Cependant l'ambassadeur, ne voulant point s'assujettir à la lenteur de la marche des troupes, accrue par les difficultés de la route, résolut d'en laisser le plus grand nombre derrière. Le 31 mars sous l'escorte de deux simples compagnies de Cipayes et deux autres de Malais, il s'achemina de sa personne vers la capitale. Tout le pays par lequel on passa était bien cultivé, le paysage varié, souvent fort pittoresque, mais les routes dans le plus mauvais état. L'intensité de la chaleur, des pluies continuelles, accompagnées d'éclairs et de violents éclats de tonnerre, achevaient de rendre cette marche extrêmement pénible pour les troupes. Le 10 avril, l'ambassadeur s'arrêta à une lieue de la capitale, où sa résidence devait être fixée, pendant qu'on s'occupait de régler le cérémonial de sa

réception officielle. Uniquement dirigés par l'intérêt de leur commerce, les Hollandais se soumettaient sans difficulté à certaines cérémonies répugnant par elles-mêmes au caractère européen; ils avaient consenti à être amenés les yeux bandés dans la capitale, à se prosterner devant le trône, etc. L'ambassadeur anglais refusa de paraître devant le roi de Ceylan autrement que debout; quelques pourparlers s'ensuivirent, mais il finit cependant par céder sur d'autres points aux instances des Ceylanais. Toutes choses enfin réglées, ce dernier s'achemina vers le palais; il passa la rivière en canot, ainsi que sa suite, puis furent portés en palanquin à allure très lente, jusqu'à une place située à un demi-mille du palais. Il était alors neuf à dix heures du soir. Une multitude immense, dont un grand nombre portait des torches allumées, rendait impossible de discerner quoi que ce fût. Après quelques instants de repos, le cortége s'achemina à travers une large et longue rue, au bout de laquelle se trouvait le palais du roi, entouré de jardins, défendu par des murailles élevées. L'ambassadeur fut d'abord retenu une heure aux environs du palais; arrivé ensuite à la première porte, le premier adigar l'y laissa pour aller solliciter du roi son introduction. Il pleuvait à verse; cependant le messager ne revint qu'au bout d'une demi-heure avec la permission sollicitée. Parvenu à la deuxième porte du palais, le général Macdowall prit la dépêche adressée au roi, qu'un des officiers de

la cour avait jusque là portée sur sa tête ; la tenant à deux mains à la hauteur des yeux, au lieu de la poser aussi sur sa tête suivant la pratique des Hollandais, il se dirigea vers la salle d'audience ; deux adigars le tenaient par les bras. Au moment où il entra dans cette salle, plusieurs rideaux, subitement écartés, laissèrent voir le roi sur son trône, à l'extrémité opposée de l'appartement. A cette vue, six nobles les plus rapprochés du trône se prosternèrent la face contre terre ; l'ambassadeur et sa suite s'agenouillèrent. Les nobles, toujours prosternés, soulevaient de temps à autre la tête, puis la laissaient retomber, et de leurs lèvres baisant la poussière, agitant les bras et les jambes par un mouvement analogue à celui qu'on fait en nageant, ils voulaient se montrer comme éblouis, frappés de la vue du monarque. De temps à autre, se soulevant de terre au moyen d'une contraction de la poitrine, et s'agenouillant, on les entendait s'écrier à diverses reprises : « O roi des rois, ô souverain du monde, puisses-tu vivre pendant l'éternité ! La tête du roi des rois s'élève par delà le soleil. Puisse-t-il vivre des centaines de millions d'années ! puisse-t-il remplir le monde de sa splendeur pendant l'éternité ! »

Les cérémonies de l'adoration ainsi terminées, l'ambassadeur, toujours escorté par le premier et le deuxième adigar, s'avança vers le roi. Il tenait la lettre de la manière que nous avons dite. Lorsqu'il fut arrivé au pied du trône, le premier adigar enleva un voile de mousseline qui recouvrait

la dépêche; le roi la prit des mains de l'ambassadeur, et la plaça à côté de lui. Macdowal fut aussitôt reconduit à reculons jusqu'à la place où sa suite demeurait encore agenouillée, et où lui-même s'agenouilla. Le roi, tout jeune encore, avait peu de barbe, une grosse tête, une contenance sans grâce ni dignité; une belle robe de mousseline blanche richement brodée en or serrait sa taille au moyen d'une ceinture, formait plusieurs larges plis sur sa poitrine et retombait jusqu'à terre, à la manière d'une robe de femme; il avait les bras nus à partir du coude, les doigts surchargés de larges bagues ornées de pierres précieuses, et au cou un grand nombre de chaînes d'or. Cette parure semblait lui donner quelque vanité; on remarqua qu'il remuait souvent la tête pour faire briller de tout leur éclat les ornements de sa couronne. Fréquemment encore il entr'ouvrait sa veste pour laisser voir tous les joyaux qui la décoraient, paraissant surtout occupé d'un large bijou suspendu à son cou. A ses côtés, deux personnes avaient pour unique occupation de l'éventer; pendant ce temps, il adressait parfois la parole à l'un ou à l'autre de ses courtisans les plus rapprochés, qui seulement alors se hasardaient à soulever la tête à quelques pouces de terre. Ayant donné quelque ordre à transmettre au dehors à l'un de ses ministres, vieillard à barbe blanche, on vit celui-ci s'éloigner, marchant à quatre pattes, comme un chien, et longeant la muraille pour gagner la porte. Rentré dans

la salle, il regagna de la même façon sa première place au pied du trône. Après avoir tenu l'ambassadeur et sa suite agenouillés un assez long espace de temps, le roi leur fit transmettre la permission de s'asseoir sur le tapis. Alors commença entre le roi et l'ambassadeur une conversation passant par l'intermédiaire de six personnes et de trois langues différentes. Le roi adressait au deuxième adigar la question qu'il voulait faire à l'ambassadeur. Après avoir adressé au ciel une courte prière pour la longue vie de Sa Majesté, celui-ci transmettait la parole royale à un autre adigar, qui la répétait à l'interprète ceylanais, lequel la redisait en portugais à une autre personne chargée de la traduire en anglais à l'ambassadeur. La réponse de l'ambassadeur suivait la même marche pour arriver à l'oreille du roi; dans un cas, la parole était censée monter, dans une autre, descendre. Des fruits, des gâteaux, des rafraîchissements de toute sorte attendaient l'ambassadeur dans une salle voisine de celle du trône, et lui furent offerts après l'audience. La collation terminée, il fut reconduit à cette même place où avait eu lieu sa première halte, à un demi-mille du palais, où se trouvaient des palanquins préparés pour lui et sa suite. Il était alors cinq heures du matin; il en était six lorsqu'il fut enfin de retour à la station qui lui avait été désignée.

Cette ambassade n'atteignit nullement le but désiré. Une des propositions faites par Macdowall éveilla surtout la jalousie et la défiance de la cour

de Candy : elle consistait à faire une sorte de route militaire à travers le territoire de Ceylan, afin de faciliter les communications entre les garnisons anglaises disséminées le long de la côte. Palemé-Talavi parut s'être proposé pour objet d'amuser les Anglais par des négociations jusqu'au moment où il se trouverait assez fort pour se placer sur le trône et les chasser de la côte. La guerre ne l'effrayait pas, malgré l'ascendant dont jouissaient alors dans toute l'Inde les armes britanniques ; il comptait sur l'insalubrité du climat. Aussi, dès 1802, les Ceylanais, qui depuis quelque temps faisaient de nombreux préparatifs de guerre, commencèrent résolument les hostilités. Ils retinrent de force des négociants anglais qui s'étaient rendus dans la capitale ; ils dépouillèrent des marchands indigènes placés sous la protection anglaise, et se refusèrent obstinément à toutes les satisfactions demandées. Les Anglais durent se préparer à recourir à la force ou à perdre pour toujours leur influence dans le pays. Bien qu'il eût manifesté d'abord beaucoup de répugnance pour ce parti, le gouverneur se vit donc dans l'obligation de donner des ordres nécessaires pour l'entrée en campagne. L'armée anglaise quitta Colombo le 31 janvier 1803, sous le commandement du major-général Macdowall. Elle était destinée à marcher sur Candy. Le 4 février, une autre division, sous le commandement du colonel Barbut, se mit en marche de Tricomalee pour la même des-

tination. Ces deux divisions, dont les forces réunies montaient à plus de 3,000 Européens et Malais, arrivèrent à peu près à la même époque dans le voisinage de la capitale. Elles avaient trouvé peu de résistance, seulement de grands obstacles à transporter leur artillerie, leur approvisionnements, leurs magasins, à travers un pays dénué de routes et tout rempli de précipices et de ravines. A leur jonction à Candy, la ville se trouvait entièrement veuve de ses habitants; le feu y avait été mis sur différents points; on fut néanmoins à temps pour l'éteindre. Au bout de quelques jours, un corps d'armée considérable parut dans le voisinage; il fut promptement et facilement repoussé. Le roi, la cour et les habitants s'étaient hâtés de cacher, de détruire ou d'emporter leur or, leurs bijoux, leurs effets de certaine valeur. La ville présentait un spectacle nouveau même pour les personnes de l'ambassade, qui ne l'avaient traversée que de nuit. Elle consistait en une seule large rue de deux milles de longueur, à laquelle aboutissaient un grand nombre de petites rues étroites et tortueuses. Les maisons bâties en terre, étaient couvertes en paille ou en feuilles. A l'une des extrémités se trouvait le palais du roi, grand édifice de pierre et de bois, contenant dans l'intérieur de ses murailles deux temples de Bouddah, une pagode indoue, un cimetière, d'immenses arsenaux, des magasins de toute sorte. Tout à l'entour de la ville la vue s'étendait sur une campagne

riche, belle, pittoresque, semée de villages et de maisons de plaisance. Quelques unes des montagnes taillées en terrasses étaient étagées les unes au-dessus des autres, de manière à s'arroser par les mêmes cours d'eau; des cacaotiers, des tilleuls, des orangers, des platanes, des arbres indigènes de toutes sortes s'entremêlaient au milieu des champs de riz et de légumes. L'irrigation, variée et bien entendue, rendait au loin tout territoire propre à la culture.

Le prétendant Moottoo-Sawmy, frère de la dernière reine, accompagnait les Anglais. Ils s'empressèrent de le placer sur le trône, espérant par là se créer un parti parmi les indigènes, dont ils supposaient qu'un grand nombre se soumettrait à ses lois. Mais aucun personnage d'importance dans le voisinage ne vint rendre hommage à ce nouveau monarque ou reconnaître son autorité. Cette démonstration, loin de les servir devint au contraire fort nuisible à leur cause. Suivant un voyageur anglais (lord Valentia), Moottoo-Sawmy se trouvait en pleine incapacité de succéder au trône en raison d'un châtiment public et infamant à lui infligé jadis par le dernier roi. Mais pendant que les Anglais s'occupaient à créer un souverain de Ceylan, le roi, le ministre et l'armée ceylanaise s'étaient établis dans une forte position à deux jours de marche de la capitale. De là l'insidieux ministre entama des négociations avec le colonel Barbut, promettant de lui livrer la personne du roi si celui-ci envoyait

une force assez considérable. Le brave colonel envoya ces troupes dans toute la simplicité de son âme; elles furent vigoureusement attaquées en chemin, ne rencontrèrent ni le ministre ni le roi, et se virent dans l'obligation de rétrograder promptement sur Candy.

La garnison de Candy se trouva alors dans une embarrassante et périlleuse situation: elle était bloquée dans la ville; de nombreux corps ennemis, disséminés dans la campagne, arrêtaient tous convois de vivres, tout renfort tentant d'arriver jusqu'à elle. L'adigar avait promis 10 roupies pour chaque tête d'Anglais, 5 pour chaque tête de Cipaye au service de ceux-ci. A la fin de mars, voulant gagner du temps, il entama toutefois de nouvelles négociations; à cette époque de l'année, tout délai ne pouvait être que fatal aux Européens. Le second adigar reçut en conséquence la mission d'entrer en pourparlers avec le général Macdowall. Il se présenta aux portes de la capitale avec un mousquet et une mèche enveloppés dans de la mousseline blanche, comme symbole de paix. On le reçut avec toutes les démonstrations possibles de considération et de respect. Plusieurs conférences eurent lieu, au bout desquelles il fut convenu que le roi actuel serait déposé; que Palemé-Talawi, le premier adigar, serait revêtu de l'autorité souveraine; qu'une somme d'argent serait allouée à Moottoo-Sawmy, le prétendant des Anglais; qu'il y aurait cessation d'hostilités entre

les Anglais et les Ceylanais. Confiant dans ces préliminaires de paix, le général Macdowall quitta Candy avec la plus grande partie de son corps d'armée, n'y laissant pour garnison qu'un millier d'hommes environ. Dès le second jour après le départ de Macdowall, l'adigar vint prendre position à trois milles de la ville; toutefois il eut l'art de dissimuler encore ses projets; sur sa demande, le gouverneur consentit même à avoir avec lui une nouvelle conférence. Pendant la durée de cette conférence, l'adigar laissa voir une agitation nerveuse qui fut remarquée de tous les assistants, et attribuée à la frayeur. On en sut plus tard la véritable cause. L'adigar avait formé le projet de profiter de cette conférence pour s'emparer de la personne du gouverneur; l'escorte de ce dernier lui parut trop considérable pour qu'il fût possible de mettre ce projet à exécution; mais il ne l'abandonna pas sans un violent combat intérieur, dont les traces parurent sur son visage. Malgré cette préoccupation d'esprit, il n'en réussit pas moins à persuader le gouverneur de la sincérité de son désir de la paix aux conditions convenues avec le général Macdowall.

Cependant les Ceylanais s'approchaient de jour en jour davantage des murs de la ville. La garnison, commandée par le major Davie, commençait à beaucoup souffrir de l'insalubrité du climat; les Européens encombraient les hôpitaux. Gonflées par les pluies, les rivières interceptaient toutes communications entre Candy et Colombo. De journa-

lières tentatives de l'adigar auprès des Cipayes, pour les engager, moyennant de grandes promesses, à abandonner le parti des Anglais, ne réussissaient que trop souvent; les Malais désertaient par bandes. Au contraire, les forces de Palemé-Talavi se recrutaient incessamment de nouvelles levées. Aussi se décida-t-il à prendre hardiment l'offensive. Le 24 juin, dans la matinée, le palais du roi, où se trouvaient les troupes anglaises, est assailli tout-à-coup. D'abord les Ceylanais sont repoussés, et contraints de se retirer sur une éminence des environs; mais reprenant courage en songeant à l'état de détresse des Anglais, ils reviennent à la charge; le major Davie comprend que la résistance devient inutile, et se décide, un peu promptement peut-être, à capituler. Il demande et obtient pour les troupes anglaises la faculté de se retirer sur Trincomaly avec armes et bagages. L'adigar s'engageait de plus à faire soigner les malades et les blessés jusqu'au moment où *ils* seraient dirigés vers les cantonnements britanniques. La garnison évacua en effet la capitale le même jour; elle consistait en 14 officiers européens, 20 soldats anglais, 250 Malais, 140 canonniers lascars, le prince Moottoo-Sawmy et sa suite. Les Anglais s'avancèrent alors sur la route de Trincomaly jusqu'à la distance d'un mille et demi, et ils s'arrêtèrent pour la nuit sur le bord d'une rivière, la Mahavilla-Ganga. Le lendemain, ils ne purent réussir à jeter un radeau. Cependant des deux côtés

de la rivière les Ceylanais se montraient en attitude menaçante. Un messager envoyé par le roi vient demander la remise immédiate de Moottoo-Sawmy; en cas de refus, il menace les Anglais de leur interdire toute retraite; le major repousse avec indignation cette proposition. Un nouvel envoyé survenant aussitôt, déclare que si le roi réclame Moottoo-Sawmy, ce n'est pas pour lui faire aucun mal, mais au contraire pour le traiter en membre de sa famille. Le major persiste dans son refus. Un troisième messager annonce alors la résolution du roi d'attaquer immédiatement le major à la tête de toutes ses forces et de l'empêcher de passer la rivière si le prince n'est livré sur-le-champ. Le major demande l'avis de quelques uns de ses officiers; et cette conférence terminée, il annonce à Moottoo-Sawmy l'impossibilité où il se trouve de le protéger plus long-temps. « Grand Dieu! s'écrie le malheureux prince, est-il donc possible que le courage des Anglais soit tombé si bas qu'ils puissent craindre les menaces de ces poltrons de Ceylanais! » Il fut amené devant le roi, qui, après lui avoir reproché sa trahison, le fit exécuter en sa présence.

Le 26 juin, un autre envoyé du roi vint signifier de sa part au major Davie l'ordre de mettre bas les armes et de retourner à la capitale. En cas de refus il les menace de mort; comme prix de leur obéissance, il leur promet la vie. Le major céda; les Anglais et les Malais déposèrent leurs armes

pour se livrer sans défense aux mains des Ceylanais. Après toutes les preuves récentes qui lui avaient été données de la cruauté et de la perfidie du roi de Ceylan, comment le major Davis put-il se flatter qu'une semblable faiblesse, une aussi lâche condescendance sauverait sa vie et celle de ses infortunés compagnons ? L'influence d'un climat délétère ayant affaibli les esprits plus encore que les corps peut seule l'expliquer. Mais dédommageons-nous de ce spectacle en citant les nobles paroles d'un des historiens de Ceylan : « Mourir sur le champ de bataille les armes à la main, c'est la destinée qu'un soldat doit toujours regarder comme probable. C'est ainsi qu'il peut la recevoir avec un joyeux visage lorsqu'au jour venu elle se présente... Mais dans la circonstance dont nous parlons, le major Davis et ses officiers, dans un moment d'inexplicable faiblesse, oubliant qu'il était de leur devoir d'accepter la mort plutôt que la honte, se soumirent à l'insolente demande des Ceylanais, et consentirent à acheter une illusoire sécurité par le sacrifice de tout sentiment fier ou honorable.....»

Quoi qu'il en soit, après avoir rendu leurs armes, Anglais et Malais se mirent en marche vers la ville entourés des troupes du roi. Une multitude armée, se grossissant incessamment, accourait en outre de toutes parts sur leur passage. Au bout d'une demi-heure de marche, les Anglais reçurent ordre de s'arrêter, les Malais de continuer. A quelque distance, les chefs ceylanais proposè-

rent alors à ces derniers de prendre du service dans leurs troupes; les uns refusèrent, furent livrés aux soldats, et sur-le-champ exécutés; les autres ayant accepté passèrent immédiatement dans les rangs ceylanais. Pendant ce temps, les officiers anglais étaient séparés de leurs soldats, les uns et les autres, éloignés plus tard deux par deux du groupe de leurs compatriotes, puis enfin égorgés à coups de sabre, de poignard ou de baïonnette. Le major Davis et le capitaine Brumley, du régiment malais, seuls épargnés, demeurèrent prisonniers, afin de servir d'otages; d'ailleurs ce n'était pas tout que ce sang versé en rase campagne, à la face du soleil. Les malades et les blessés laissés au nombre de 120 à l'hôpital de Candy subirent le même sort que les soldats; un seul d'entre eux, le caporal George Barusley, du 19ᵉ régiment, laissé comme mort parmi les morts, échappa aux bourreaux. Il devint l'historien de cette tragique aventure.

De grandes réjouissances parmi les Ceylanais suivirent ce désastre. Dans l'exaltation de son orgueil, le roi de Candy, croyant qu'aucun obstacle ne pouvait plus arrêter le progrès de ses armes, se livra à l'espoir de l'expulsion complète des Anglais. Il fit des préparatifs pour les attaquer sur tous les points; il conduisit lui-même une expédition contre Colombo. Déjà il s'était avancé jusqu'à vingt milles de ce siége du gouvernement étranger; mais il fallait emporter un petit fort nommé Hongwell, devant lequel il échoua, ce qui le contraignit de

battre en retraite; résultat tellement inattendu pour lui, que, dans une maison préparée pour sa résidence, on trouva tout disposés un grand nombre d'instruments à empaler qu'il destinait aux Anglais. Il avait donné, en s'enfuyant lui-même, le signal de la retraite; toutefois, ce mauvais succès l'irrita tellement, qu'il fit couper la tête à quelques uns de ses principaux officiers. Une guerre de détail désastreuse, mais monotone, suivit cet événement. De nombreux villages, de vastes provinces étaient tour à tour livrés aux flammes et à la désolation avec une égale barbarie par les Anglais et les Ceylanais. En 1804, le roi rassembla des forces considérables pour une invasion générale des possessions britanniques; ses projets furent prévenus et déjoués avant leur exécution. En 1805, il attaqua avec un redoublement d'acharnement les établissements anglais; mais fut repoussé de tous les côtés à la fois. Nullement découragé, il allait suivant toutes probabilités redoubler d'efforts, lorsqu'il fut tout-à-coup atteint de la petite-vérole. Le premier adigar s'occupa de recouvrer son ancienne part d'influence dans le gouvernement; il en résulta une sorte de suspension tacite d'hostilités provenant de la faiblesse du gouvernement ceylanais, en harmonie avec les désirs du gouvernement anglais.

A cette époque, lord Wellesley dirigea tous ses efforts vers le but d'étendre l'influence politique des Anglais sur les États indigènes. Comme toujours dans les grandes choses de ce genre le sys-

tème de politique extérieure des Anglais dans l'Inde, né des circonstances, s'était pour ainsi dire créé tout seul aucun de leurs grands hommes d'État n'en prévit, ni n'en pouvait prévoir les conséquences. Pour leur seule sécurité, ils trouvèrent nécessaire de prêter aux princes indigènes leurs voisins l'appui de leurs troupes. Ces princes, comprenant tout l'avantage pour eux de l'emploi de ces troupes auxiliaires, s'engagèrent sans répugnance à pourvoir à leur solde et à leur entretien. Le nombre ne cessa de s'accroître en raison des circonstances qui le rendirent nécessaire; un moment vint où la force militaire de ces princes se trouva de la sorte toute entière dans les mains des Anglais. Mais en même temps que ces troupes auxiliaires s'accroissaient, grâce à la mauvaise administration des gouvernements indigènes, la solde de ces troupes demeurait de plus en plus en arrière; la dette des princes à l'égard des Anglais grandissait, en un mot, dans la même proportion. Dans le but d'assurer cette dette, les princes firent alors quelquefois des concessions de terre qui ne pouvaient non plus manquer de s'accroître; d'autres fois, ils prirent le parti d'abandonner en outre aux Anglais une partie du pouvoir civil, comme moyen d'assurer la collection des revenus. Or, les résultats immanquables de cette seconde sorte de concessions, furent de dépouiller à la longue les princes indigènes de leur pouvoir civil, administratif, etc., comme il l'était de leur pouvoir militaire. L'introduction de

toute force auxiliaire anglaise au service d'un prince indigène, après avoir passé par ces degrés divers, le conduisait là presque inévitablement. C'était le cas du nabob du Carnatique et du rajah de Tanjore; leur pouvoir civil et militaire n'existait plus[1]; sous le nom de souverain, on ne pouvait voir autre chose en eux que de simples pensionnaires d'État. Le nabob de Oude, grâce à une sorte de compromis en sa faveur, ne touchait point tout-à-fait encore le terme fatal; il exerçait par lui-même une sorte d'administration mixte sur un tiers environ de son ancienne domination; à la vérité, à la condition de se soumettre dans la pratique au contrôle du résident anglais. La situation du nizam était analogue; la principale force de son armée consistait en un corps auxiliaire anglais, pour l'entretien duquel il s'était vu réduit à aliéner, par le traité de 1800, une grande partie de ses États. Or, lord Wellesley se proposait en ce moment de négocier avec le peschwah un traité analogue.

Les peschwahs continuaient de jouir d'une sorte de souveraineté au moins nominale sur tous les chefs de la confédération; aussi lord Wellesley se flattait-il d'acquérir par cette mesure une grande prépondérance parmi les Etats mahrattes. Après la conclusion du traité de 1798 avec le nizam, lord Wellesley crut l'occasion favorable. Il écrivait au résident anglais à Poonah : « L'autorité de Bajee-Row est réduite à un état d'extrême faiblesse par l'imbécillité du conseil, par la versatilité de la

perfidie de ceux qui composent ce conseil, par la discorde intestine, etc., etc. Dans cet état de crise, le gouvernement est menacé d'une subversion complète par le pouvoir toujours croissant de Scindiah. N'est-il pas devenu de toute évidence que le gouvernement ne peut être délivré de ce danger, mis en mesure de recouvrer quelque autorité dans sa domination par aucun autre moyen que celui du pouvoir britannique? » Effectivement Bajee-Row sollicita le secours des Anglais. On lui répondit à quelles conditions. Mais quand il comprit qu'il s'agissait de leur transférer la totalité de son pouvoir militaire, il déclara délibérément qu'il préférait la faiblesse et les dangers de sa position actuelle à une alliance plus intime avec le gouvernement anglais. Cependant les négociations employèrent beaucoup de temps. Les bruits de guerre qu'on s'attendait à voir éclater entre les Anglais et Tippoo n'étaient point de nature à hâter la décision du peschwah. Loin de là, il évita toute démarche décisive, et voulut attendre le résultat du conflit; il entra même en relations avec Tippoo, ainsi que la preuve en fut acquise par les papiers trouvés à Seringapatam. La guerre terminée, lord Wellesley crut encore une fois l'occasion favorable pour proposer de nouveau la conclusion du traité; mais la négociation après avoir duré quelques mois se termina par un refus formel du rajah. Le rajah n'avait probablement jamais eu l'intention sérieuse d'entrer dans aucun arrangement de cette nature. Ce

qu'il voulait, c'était sans doute arrêter Scindiah dans la poursuite de ses desseins ambitieux; c'était de lui montrer qu'il dépendait de sa seule volonté d'avoir de son côté la protection des armes britanuiques. En 1800, les mêmes négociations furent reprises, et conduites par le peschwah avec le même esprit de temporisation et de cauteleuse prudence. Tout en se refusant aux conditions proposées par les Anglais, le peschwah n'en voulait pas moins paraître, en quelque sorte, faire partie de cette alliance vis-à-vis Scindiah et ses autres rivaux. D'ailleurs, il se livrait encore auprès de la cour d'Hyderabad, à diverses intrigues tendant à rompre l'alliance déjà formée entre le nizam et les Anglais. En 1801, le peschwah fit lui-même la proposition de prendre à son service un corps auxiliaire de ces derniers. Il voulait stipuler en même temps que cette force subsidiaire demeurerait dans les limites des possessions de la Compagnie, en tant qu'il n'en réclamerait pas l'emploi, c'est-à-dire en temps de paix et de sécurité. La présence d'une force britannique dans les environs de Poonah ne devait assurer sa sûreté qu'aux dépens de son indépendance; il le comprenait. C'était moins que ce que le gouverneur-général avait voulu; c'était cependant quelque chose. Cette nouvelle situation ne pouvait manquer d'augmenter de quelque peu l'influence des Anglais à la cour de Poonah. Un devoir de dépendance quelconque d'un État à l'égard d'un autre tend naturellement à lui inspirer l'idée

que sa sécurité dépend d'une force étrangère, d'où vient l'affaiblissement de l'esprit national. D'un autre côté, cette dépendance du peschwah du pouvoir britannique devait avoir à la longue pour effet de détacher Poonah des autres Etats de l'empire mahratte. La confédération se trouvait, en effet, dans un état de crise violente.

Deux ans après la mort de Ahalya-Bae, les États gouvernés par elle si pacifiquement se trouvèrent plongés dans le désordre et la guerre. Tuckajee-Holkar laissa deux fils de sa femme légitime, Casee-Row et Mulhar-Row; deux fils naturels, Jeswunt-Row et Etojee. La naissance de Casee-Row lui donnait un droit évident à la succession de son père; en même temps, des infirmités précoces, une absence presque complète d'intelligence, le rendaient tout-à-fait impropre aux devoirs du gouvernement et de l'administration; aussi Helkar aurait-il désiré le voir demeurer à Mhysir, pendant que son frère Mulhar-Row, ardent et impétueux jeune homme, commanderait les armées; en un mot, qu'il remplît le rôle d'Ahalya-Bae, son frère celui de Tuckajee. Mais les arrangements politiques de la nature de ceux-là ne se font pas deux fois de suite. Après avoir pressé son père de déshériter son frère en sa faveur, Mulhar-Row, sur le refus de celui-ci, se jeta sous la protection de Nana-Furnavese. Les troupes embrassèrent sa cause; mais Casee-Row contre-balança cet avantage en réclamant, de son côté, l'appui de Dowlut-Row-Scin-

diah. Une réconciliation négociée entre les deux frères se fit alors en grande pompe. Le serment du Bel-Bundar, ou le gage du Bel, un des plus imposants qui soient connus dans l'Inde, fut solennellement prêté par eux; le bel est un arbre considéré comme sacré, parce que les feuilles en sont employées au culte de Mahadeva. La formule du serment consiste dans l'échange entre les parties contractantes de quelques unes de ces feuilles, remplies de turmerie. Le camp de Mulhar-Row n'en fut pas moins entouré pendant la nuit par les bataillons disciplinés de Scindiah. Au point du jour, averti de son danger, Mulhar-Row s'élança sur son cheval, mais trouva la mort avant d'avoir pu faire les moindres dispositions de défense. Pour prix de cette trahison, Scindiah obtint de Casee-Row la restitution de billets considérables jadis souscrits par son père à l'ordre de Ahalya-Bae, et de plus 15 lacs de roupies, partie comptant, partie à terme, sur les revenus de certaines terres désignées pour cet usage. Après la mort de leur chef, les troupes de Mulhar se dispersèrent, et un fort petit nombre de soldats continuèrent à demeurer seuls auprès de Casee-Row. Parmi les fugitifs se trouvait Jesvunt-Row-Holkar.

Accompagné d'un petit nombre de cavaliers de la garde de Tuckajee, il alla demander un asile à Nagpore. Mais le rajah de cette province, soit dans le but de se rendre agréable au gouvernement de

Poonah, soit dans celui de profiter des dépouilles du fugitif, s'empara de sa personne et le fit emprisonner. Après six mois de prison, Jeswunt-Row s'échappa, fut repris, enfermé de nouveau, puis au bout de quelques mois parvint à s'échapper encore, et cette fois définitivement. Deux compagnons, deux simples soldats, partageaient seuls alors sa fortune; l'un mahométan, l'autre indou, tous deux d'une intelligence et d'une adresse remarquables. Arrivé à Candeish, Jeswunt-Row se rendit dans un village voisin, chez son tuteur, dont il reçut en cadeau une belle cavale et 300 roupies. Prenant alors le chemin de Malwa, il se présenta d'abord devant le petit fort de Kookernada, puis à Dhar, où il demeura deux ou trois mois. En ce lieu, quelques uns des anciens serviteurs de sa famille rejoignirent son étendard; d'ailleurs tous, chefs et soldats, réduits à la plus extrême misère. Sur ces entrefaites, Anund-Row, le rajah chez lequel il se trouvait, fut attaqué par une bande d'Afghans. Il songeait à la retraite; mais son hote le conjure de ne pas s'effrayer, et se fait fort de le débarrasser de ses ennemis. Il écrit aux chefs de ces troupes: « Jeswunt-Row-Holkar est avec le Pesaz de Dhar; il vous engage, comme tributaire et feudataire de sa famille, à vous retirer. » Les Afghans, s'étant assurés de la vérité du fait, et conservant un grand respect pour cette famille, se retirèrent. La gratitude de Anund fut proportionnée au service: il fit des offres à Jeswunt-Row; mais ce der-

nier ne lui demanda qu'une chose, la promesse d'un asile dans le cas où la fortune lui deviendrait de nouveau contraire. A peine instruit du lieu de la retraite de son rival, Scindiah somma Anund-Row de l'expulser, ou le menaça de tout son déplaisir. Jeswunt-Row, ne voulant pas exposer son hôte, se retira après avoir reçu quelques secours d'argent. Il se mit en campagne avec 7 cavaliers à lui et 7 autres appartenant à un serviteur qui s'est attaché à sa fortune; puis peu après ajouta cependant à cette force 120 fantassins à demi-armés.

A la tête de cette petite troupe, il attaqua un parti de 150 hommes de l'armée de Casee-Row à Debalpoor, qu'il surprit complétement à l'aide d'un mouvement rapide. Ce succès lui valut non seulement quelques bons chevaux, mais une assez forte somme qu'il sut se faire donner par les habitants de la ville. Dès lors il commença à vivre en partisan, seul moyen de conserver quelque pouvoir, de recouvrer peut-être une partie des possessions de sa famille, alors dans les mains de Dowlut-Row-Scindiah, Casee-Row n'étant qu'un instrument dans les mains de ce dernier. Malgré l'illégitimité de sa naissance, Jeswunt avait au plus haut degré l'orgueil de famille; connaissant d'ailleurs les préjugés et les sentiments de ses concitoyens, il se serait gardé de les choquer. Il affectait donc de ne pas vouloir hasarder une usurpation directe sur l'autorité de la branche aînée; mais, alléguant les infirmités physiques et morales

de Casee-Row, il proclama son obéissance à Kundee-Row, fils de Mulhar-Row, né quelques mois après la mort de ce dernier. Il fit graver sur son sceau : « Jeswunt-Row, le sujet de Kundee-Row. » Ce fut sous ce titre, au nom de cet enfant, qu'il commença à recruter des soldats parmi les Bheels, les Afghans, les Mahrattes et les Rajpoots; parmi les Pindarries, sorte de partisans appartenant à des nations différentes, et dont il sera parlé plus tard, les admettant indistinctement tous à son service. S'étant porté d'abord à Debalpoor, puis à Jowrah, et de là à Mahidpoor; mais n'ayant pu trouver de ressources dans aucune de ces places, il prit le parti de se diriger à l'est vers Sarungpoor, l'officier qui y commandait avait été long-temps au service de la famille de Holkar; il s'en souvint, et abandonnant ce poste, vint se joindre à Jeswunt-Row. Il lui amena 50 chevaux, 300 fantassins, lui donna 5,000 roupies, et, plus que tout cela, l'autorité de son nom. Par son avis, Jeswunt-Row se mit en communication avec un certain Ameer-Khan, chef de Pindarries, alors campé à Bhopal avec 1,500 chevaux; les ouvertures furent acceptées, et les conditions de leur alliance promptement réglées. Ameer-Khan prit l'engagement de ne jamais déserter la fortune de Jeswunt-Row, Jeswunt-Row celui de partager conquêtes et butin avec Ameer-Khan. Les deux chefs adressèrent, sans perdre de temps, une demande d'argent à l'aumil de Shujahalpoor; et ce dernier, craignant les conséquences

d'un refus, donna 7,000 roupies. Jeswunt-Row en leva 40,000 autres sur quelques marchands, et se trouva dès lors en mesure de grossir sa troupe et de payer de nouvelles recrues. Le pillage de quelques villes et districts sur la Nerbudda appartenant à Scindiah vint encore grossir ses trésors, et par suite son armée. Au village de Kuraswud, il soutint une affaire assez sérieuse contre une brigade disciplinée à l'européenne, et commandée par un Français, le chevalier Dudernaie, alors au service de Casee-Row. Après un engagement de plusieurs heures, la victoire lui demeura; huit étendards, quatre canons, des approvisionnements considérables, en furent les résultats. L'influence morale de sa cause s'accrut dans une proportion bien plus grande que ses moyens matériels. Les troupes de Casee-Row commençaient à se dégoûter d'agir pour un prince qui ne l'était que de nom. Le hardi caractère, l'esprit entreprenant de Jeswunt-Row, leur paraissaient plus propres à faire prospérer la famille qu'ils continuaient à servir, à la délivrer du joug de Scindiah. Le chevalier Dudernaie, avec son bataillon, et Nujeeb-Khan, à la tête de 800 chevaux, prirent le parti de se joindre à lui. Une année tout entière ne s'était pas écoulée depuis que Scindiah avait fui de Poonah, seul et sans ressources, et maintenant on le voyait à la tête d'une puissante armée. Dans toute l'étendue de la domination de la famille de Holkar, tous s'empressaient de le reconnaître, de le saluer comme tuteur du jeune prince.

Bientôt Jeswunt-Row put faire son entrée à Mhysir, où son séjour se prolongea trois mois; il paya les arrérages de ses troupes avec l'or et les bijoux laissés par Ahalya-Bae, et s'occupa d'établir l'ordre et la régularité dans son armée et dans son gouvernement. Prompt à récompenser les services de son fidèle allié, il lui accorda le titre de nabob, accompagnant cet honneur de riches présents; et ce dernier s'empressa de faire écrire sur son cachet cette devise : « Le dévoué serviteur de Jeswunt-Row-Holkar. » Il fut, peu après, détaché avec un corps assez considérable dans la direction de l'est pour y faire de l'argent. Cette mission remplie, Ameer-Khan s'empara successivement de Bersiah, Seronge et Sangor, dévastant le pays à mesure qu'il avançait. Sangor, appartenant alors au peschwah, après avoir été défendu plusieurs jours par Venaick-Row, tomba en son pouvoir, et alors commencèrent des scènes de désordres et de pillage qui ne durèrent pas moins d'un mois entier Ameer-Khan fit de vains efforts pour arrêter ses troupes; mais il en était plutôt le guide que le général ou le souverain. Voulait-il interposer son autorité, les soldats lui rappelant son humble condition, lui disaient : « Avez-vous oublié que c'est à nous que vous devez d'être un grand personnage? » Ils l'avertissaient de ne pas provoquer en eux un ressentiment propre à le réduire promptement à son insignifiance primitive. Ameer-Khan, n'en étant lui-même que trop convaincu, supportait ses insolences

avec une patience d'ailleurs peu honorable, n'usant, pour rappeler les mutins au devoir, que de l'inutile moyen de la persuasion. Aussi cette armée, qui déjà péchait par l'absence de discipline, à compter de ce moment acheva d'en perdre toute trace. La plupart des soldats en possession d'un riche butin, n'avaient plus qu'une seule pensée, celle de le conserver ; les autres, moins heureux au pillage, ne cessaient de s'en plaindre, d'exhaler un mécontentement souvent voisin de la sédition.

Cependant Venaick-Row s'était adressé au rajah de Nagpoor ; Beni-Sing, un des chefs favoris de ce prince, ayant été envoyé à son secours, fit des marches singulièrement rapides ; il n'était plus qu'à quelques milles de Sangor lorsqu'Ameer-Khan apprit son arrivée. Montant immédiatement à cheval, ce dernier mit son armée en mouvement, parvint à peine à se faire obéir de 2 ou 3,000 hommes. Les autres refusèrent, sous le prétexte ordinaire d'arrérages de solde. Quelques uns des principaux chefs afghans, enrichis par le butin, firent plus encore ; à peine virent-ils Ameer-Khan dehors du camp qu'ils s'en éloignèrent eux-mêmes dans une autre direction et s'acheminèrent vers le nabob de Rhopal, exemple bientôt suivi par beaucoup d'autres. Ignorant cette défection, Ameer-Khan continue sa marche, il attaque le corps d'armée du rajah de Nagpoor, au premier choc est renversé de son cheval et y remonte aussitôt ; mais un de ses officiers, qui l'a vu tomber, le croit perdu, et se

retire au galop jusque dans les murailles de Sangor. Chacun s'informe avec empressement du sort d'Ameer-Khan. Trop ému, l'officier ne répond pas, mais par geste donne l'ordre de plier bagage et de décamper. Ce signal est obéi, et en peu d'instants le camp n'était plus qu'un vaste désert. De retour après une action assez indécise, et qu'il voulait renouveler le lendemain, Ameer-Khan tomba à cette vue dans un étonnement indicible. Mais force lui fut de tout tenter pour rejoindre son armée; il n'avait pas avec lui assez de monde pour qu'il fût prudent de demeurer dans un voisinage aussi rapproché de l'ennemi; en conséquence, il fit mettre le feu à ses tentes et se dirigea vers les fugitifs. Kurreem-u-Deem son frère, envoyé à son secours par Jeswunt-Row, ne tarda pas à le rencontrer. Les reproches et les injures ne furent point épargnés entre Ameer-Khan et ses principaux officiers; tous se trouvaient dans un état de dénûment absolu des choses les plus nécessaires. Il ne restait pas une seule tente à Ameer-Khan, et pour tout vêtement ceux qu'il portait. Plus jeune et aussi d'un caractère plus déterminé, Kurreem-u-Deem entreprit de faire rendre gorge à quelques uns des chefs qui s'étaient enfuis. Les premiers alléguaient son droit à se faire rembourser la valeur de ses bagages perdus; comme ceux-ci s'y refusaient, il les attaqua vigoureusement à la tête de ses propres troupes et les contraignit d'en passer par ce qu'il voulait. Cependant Jeswunt-Row était fort mécontent de la

conduite de Ameer-Khan à Sangor ; lui supposant même des intentions hostiles, il envoie un officier dévoué à la tête d'un corps de troupes pour s'emparer de lui. Ameer-Khan redoubla, par l'organe d'un de ses confidents, ses assurances de dévouement. Mais pour toute réponse Jeswunt-Row lui ordonne de se présenter seul à son camp. En rusé politique, Ameer-Khan n'hésite pas à obéir. Arrivé au camp mahratte avec une suite d'une centaine de chevaux, il se présente devant Jeswunt-Row, dépose aux pieds de celui-ci son épée et son bouclier, puis il dit : « Vous avez prêté l'oreille à la calomnie; j'abandonne des armes dont je ne dois plus me servir pour vous. » Cette soumission, toute complète qu'elle fût, n'apaisa pourtant pas tout-à-coup le courroux et la défiance du Mahratte. Alors Ameer-Khan retourne chez lui absolument seul un matin, et cette fois lui présente une épée avec ces paroles : « Mettez un terme à vos doutes en prenant ma vie. Que ma mort puisse servir au triomphe de votre cause, c'est tout ce que je désire. » Vaincu cette fois, Jeswunt-Row se jeta dans les bras d'Ameer-Khan, affirmant qu'il ne conservait ni doute ni défiance.

Tous ces événements se succédèrent fort rapidement. L'armée de Scindiah n'était pas encore assemblée, que la meilleure partie de ses provinces en Malwa se trouvait déjà envahie, à demi ruinée. Une paix de trente ans préparait assez mal cette province à faire tête à l'orage qui venait les assail-

lir. L'approche de Scindiah obligea Holkar de rassembler ses troupes; montant alors à 60 ou 70,000 chevaux. Le premier détachement envoyé par Scindiah en Malwa fut défait; mais Jeswunt-Row, de son côté, soutint un terrible revers devant Suttwass. Après s'y être arrêté quelques jours, il marcha sur Sarungpoor, où s'opéra sa jonction avec Ameer-Khant. Malgré les pluies, dont c'était la saison, Jeswunt-Row se détermina à attaquer une division de l'armée de Scindiah, composée d'un corps de 8 bataillons et de 20 canons, et campée à Oojein. Après quelques jours d'escarmouches insignifiantes, une action décisive eut lieu; on combattit long-temps avec acharnement, avec un courage égal des deux côtés; mais une manœuvre habile de Holkar décida la victoire. Pendant qu'il chargeait l'ennemi de face, il envoya Ameer-Khan le tourner par la gauche. Ce mouvement s'étant exécuté avec un long circuit, les troupes de Scindiah prirent pour des amis les soldats de Ameer Khan, et ceux-ci eurent le temps d'exécuter une charge à fond avant d'être reconnus. Les bataillons réguliers ne purent supporter ce choc inattendu, et dès lors sa défaite fut complète. A l'honneur de Jeswunt-Row, Oojein ne fut point pillé, preuve singulière de la discipline qu'il avait su établir dans son armée. Il se contenta d'y lever des contributions de guerre à la manière de Nadir-Shah à Delhi; c'est-à-dire qu'il vendit aux enchères, à un certain nombre d'habitants, le droit d'imposer tels ou tels quartiers de la ville.

Dolwut-Row-Scindiah ne tarda pas à prendre sa revanche. A peine les pluies eurent-elles cessé qu'il détacha un de ses généraux avec un fort corps d'armée pour attaquer Indore. Alors à Oojein, Holkar se hâta d'accourir; mais dans cette occasion il parut qu'il estima trop peu son ennemi. Pensant que ses troupes légères lui suffiraient, il n'emmena qu'une seule division d'infanterie et pas un seul officier européen; les canons pris à Oojein, en nombre fort considérable, ne suivaient qu'à une distance assez longue. Il atteignit Indore quelques jours avant Ghatkia, le général de Scindiah. A son arrivée, ce dernier prit position à trois milles au midi de la ville, à un petit village nommé Beejulpoor. Jeswunt-Row avait lui-même dressé son camp non loin de ce lieu. Pendant huit à dix jours, ce furent des escarmouches continuelles. Mais au bout de ce temps il se décide enfin à une attaque plus sérieuse. Il détache Ameer-Khan à la tête de 10 à 12,000 hommes, avec ordre d'aller gagner, au moyen d'un long circuit, une position élevée en queue des ennemis; puis, à un signal convenu, de l'attaquer en queue, tandis que lui-même chargera de front. Des généraux plus célèbres que Holkar n'auraient rien imaginé de mieux que ce plan, qu'un caprice du sort n'en fit pas moins échouer. Après quelques engagements assez insignifiants, des corps de cavalerie des deux armées en vinrent aux mains sans ordre de leurs chefs; ceux de Scindiah, ayant le désavantage, s'enfuient.

et répandent le désordre dans l'infanterie; une partie de celle-ci se débande et met bas les armes. Jeswunt-Row n'en fait moins tous ses efforts pour empêcher l'action de devenir générale; il veut donner le temps à Ameer-Khan d'exécuter la manœuvre convenue. Or, ce délai, que les troupes de Scindiah attribuent à la timidité, leur rend le courage; s'apercevant qu'à peine 2 ou 3,000 chevaux leur font face, elles reprennent leurs rangs, alors Holkar tente une attaque sérieuse, qui échoue complètement. Pendant ce temps, Ameer-Khan avait atteint sa destination, mais à la fin du jour; et Jeswunt-Row, à moitié défait, ne se trouvait plus en mesure d'exécuter une attaque combinée. L'avantage demeura aux troupes de Scindiah. La confusion devint de plus en plus forte dans les troupes de Holkar qui, voyant ou croyant tout perdu, s'enfuit avec quelque peu d'infanterie à Jaum, abandonnant à l'ennemi ses canons, son camp, sa capitale.

A cette époque, le gouverneur-général poursuivait avec plus d'activité que jamais son projet d'alliance défensive et de garantie réciproque entre tous les États de l'Inde. Il envoya dans ce but au camp de Dowlut-Row-Scindiah, le colonel Colin, avec mission de proposer à celui-ci une alliance aux conditions suivantes : 1° L'admission à son service d'une force auxiliaire britannique, qui serait stationnée dans l'intérieur de ses États; 2° la cession en souveraineté perpétuelle à la Compagnie d'une étendue de territoire dont le revenu pût cou-

vrir les dépenses nécessitées par cette force ; 3° l'arbitrage du gouvernement britannique dans toutes les difficultés qui pourraient survenir entre Scindiah et le nizam, et éventuellement entre Scindiah et les autres princes de l'Indostan ; 4° le renvoi de tous les Français en ce moment à son service, et la promesse de n'en plus recevoir aucun à l'avenir. Le désir du gouverneur-général eût été que Scindiah prît à sa solde autant de troupes que le nizam ; toutefois, il se serait au besoin relâché de cette prétention et contenté d'un moindre nombre. Le troisième article n'était pas non plus un objet de première importance à ses yeux : l'arbitrage du gouvernement britannique, par la force des choses, ne pouvait manquer d'être avant peu accepté de tous. Cependant, après s'être montré disposé à recevoir le négociateur anglais dans son camp, après l'avoir même fait inviter à y venir, Scindiah ne lui adressa aucune proposition spéciale. A l'entendre, son seul motif pour désirer la présence de celui-ci avait été de donner une nouvelle preuve de ses bonnes dispositions à l'égard du gouvernement anglais ; surtout de posséder une voie de communication plus facile et plus commode. Quelque temps après, le résident écrivait en effet au gouverneur-général : « Je considère comme un devoir indispensable d'annoncer à Votre Excellence que Scindiah n'a aucune intention d'améliorer ses rapports avec nous. » En d'autres termes, Scindiah voyait alors ses affaires en

si bon état, qu'il se croyait dispensé pour toujours d'avoir recours à la protection de la Compagnie. Dans cet état de choses, le résident pensa qu'il était de la dignité du gouvernement britannique de ne présenter de son côté aucune proposition.

Après le gain de la bataille d'Indore, Sirjee-Row-Ghatkia s'empara de cette ville; là se renouvelèrent les mêmes scènes de pillage, de carnage et d'oppression qu'à Sangur. On porte à 4 ou 5,000 le nombre des habitants qui furent massacrés; différant en cela d'Ameer-Khan, Sirjee Row encourageait, excitait lui-même la fureur et l'avidité de ses soldats. Le petit nombre des habitants échappés au fer des vainqueurs, dépouillés de ce qu'ils possédaient, s'enfuirent dans les montagnes; ils s'y trouvèrent bientôt en proie aux tourments de la misère et de la faim. Pendant ce temps, Jeswunt-Row prit à Jaum une forte position, qu'il fortifia encore, où il parut vouloir se tenir long-temps immobile. Profitant de cette inaction, la cavalerie ennemie ne tarda pas à s'approcher jusqu'à peu de distance de son camp, où bientôt elle le bloqua étroitement; aucun convoi ne lui arrivait, et les vivres ne tardèrent pas à lui manquer. Dans cette extrémité, tout ce qu'il possédait, or, argent, et jusqu'aux bijoux trouvés dans le trésor de Ahalya-Bae, fut distribué aux soldats; chaque cavalier reçut une pièce d'or de la valeur de 5 roupies. Alors après avoir mis le peu de bagages qu'il possédait en sûreté derrière les murs de

Mhysir, faisant une rapide marche de soixante-dix-huit milles en un jour, il se présenta tout-à-coup devant la riche ville de Rutlam. Arrivé sous les murs de la ville, et les montrant à ses soldats : « Voilà, dit-il, où vous pouvez vous refaire de vos pertes et de vos privations. » La ville fut prise en effet, et le pillage dura treize jours. Après cela, il se remit en marche avec une armée dont les chevaux pliaient sous le poids du butin. Alors Holkar dit à ses adhérents : « Aucun moyen ne me reste de vous donner une paie régulière; mais quand vous voudrez je vous mènerai à semblable fête. » Promesse accueillie dans tous les rangs avec de grandes acclamations. Bientôt convaincu que ses intérêts se trouvaient compromis par son association à la cause de Casee-Row, Scindiah pria celui-ci de se rendre à Mhysir auprès de Holkar. Reçu par ce dernier d'une manière distinguée, le jeune prince n'obtint d'ailleurs aucune autorité dans l'administration des affaires. Comme un jour il se vantait de son influence dans le conseil de Dowlut-Row-Scindiah, et qu'il proposait à Jeswunt-Row d'effectuer une réconciliation entre eux : « Que Dieu, par pitié pour la noble race de Holkar, eût fait de vous une femme, alors sans doute vous eussiez pu être bon à quelque chose, en donnant des enfants à une autre famille. Mais comme vous avez le nom sans le courage de l'homme, vous ne pourrez servir qu'à la honte, à la ruine de la vôtre. » Scindiah fit de nouvelles propositions de paix; il offrit de relâcher

le fils de Mulhar-Row, et avec lui toutes les possessions de Holkar; il demandait que Jeswunt-Row s'abstînt de dévaster ses provinces. Ce dernier, dans l'origine, n'avait pas demandé davantage. Mais, ses prétentions s'étant accrues, il exigea la reddition de quelques terres ayant appartenu jadis à la maison de Holkar. Sur le refus de Scindiah, se décidant à porter la guerre sur un théâtre plus étendu, il ravagea d'abord la province de Mewar, puis se retira à Rampoore, dans le Chumbul; on prétend qu'il découvrit en ce lieu un trésor considérable, dans le voisinage du fort de Hinglaisguhr. De là, il se porta sur Amjherra, qu'il pilla et brûla, irrité qu'il fut de la résistance du rajah; plus tard il passa la Nerbudda, tomba sur les districts de Scindiah dans le Nemaur, qu'il dévasta complétement; réduisit en cendres Eundha, ville opulente. Il leva de pesantes contributions sur Berampoor, réunit toute son infanterie, augmenta sa cavalerie, puis il alla faire de l'argent dans le Candéish. Ameer-Khan et les autres chefs pillaient de leur côté dans d'autres directions, pour subvenir à l'entretien de leurs troupes; les États du peschwah et ceux du nizam leur étaient livrés comme une proie. Au milieu de ces scènes de pillage et de dévastation Jeswunt-Row parvint à s'approcher de Poonah; Dowlut-Row-Scindiah se hâta de détacher un corps de troupes pour protéger le peschwah. Les deux armées prirent bientôt position dans le voisinage de la capitale.

Le 25 octobre 1802, les troupes de Holkar et les armées combinées de Dowlut-Row-Scindiah et du peschwah se trouvèrent en présence. Après quelques manœuvres préliminaires, Jeswunt-Row offrit la bataille; son infanterie se déployant en première ligne en face de l'ennemi, sa cavalerie sur les ailes et en arrière. La haine la plus violente existait entre lui et le peschwah. On débuta bien par quelques négociations, mais sans aucune espérance de les voir aboutir à un résultat pacifique. Holkar, toutes ses dispositions faites, monta sur une petite éminence d'où la vue embrassait aisément le champ de bataille. Scindiah, qui avait accepté hardiment le combat, obtint d'abord quelque avantage; il mit en fuite un corps de la cavalerie de Holkar. A cette vue, ce dernier s'élance à cheval, se dirige vers le lieu de l'action; s'adressant avec ironie aux fuyards, il les invite à retourner près de leurs femmes et de leurs enfants : « C'est bien là votre place, leur dit-il, non sur le champ de bataille! Quant à moi, je ne dois pas survivre à cette journée. Que je sois vaincu, où trouverais-je une pierre pour reposer ma tête? » Ses actions répondant à ses paroles, il se précipite au milieu de son infanterie régulière; commandée par un jeune et brave officier anglais, celle-ci maintenait à grand'peine le combat. A cette vue, les cavaliers, honteux, reviennent sur leurs pas, attaquent à leur tour les troupes de Scindiah, qui, se croyant certaines du succès, commençaient à se débander. En peu d'instants la

chance a tourné, et la victoire se déclare pour Holkar. L'armée combinée de Scindiah et du peschwah, après avoir laissé bon nombre de cadavres sur la place, prit la fuite, abandonnant au pillage du vainqueur tentes, bagages, artillerie. Poonah, demeurée sans défense, fut au moment de subir le même sort. Ameer-Khan et ses Afghans, après s'être emparés des faubourgs, en commençaient déjà le pillage; mais Holkar, jaloux de conserver pour lui-même cette riche proie, accourut à sa défense. Il fit tirer le canon sur eux; puis, comme ceux-ci ne s'en obstinaient pas moins au butin, quoique blessé lui-même et tout sanglant, il se précipite au milieu d'eux, et en tue trois ou quatre de sa propre main. Ici comme à Oojein, Jeswunt-Row déploya un grand degré d'énergie et de courage personnel Ameer-Khan, tout au contraire, montra pendant toute cette affaire plus de rapidité dans la fuite que d'ardeur au combat. Il n'en vint pas moins féliciter de la victoire Jeswunt-Row, et avec un air aussi fier que s'il y eût beaucoup contribué. Ce dernier lui dit en souriant : « Vous avez été bien heureux d'échapper, frère. — Heureux en vérité, répond Ameer-Khan; regardez le sommet de ma bride, brisé par un boulet de canon. — Aussi êtes-vous un par trop fortuné coquin, répond l'autre en éclatant de rire, car je vois que le coup n'a pas touché aux oreilles du cheval, quoique le petit bouquet de plumes fût au milieu. » La vérité et l'à-propos de l'épigramme provoquè-

rent aussitôt autour d'Ameer-Khan confus de longs et bruyants éclats de rire.

Après sa défaite, le peschwah se réfugia dans une forteresse à peu de distance de Poonah. Bientôt il reprit sa fuite jusqu'à Mhar, autre forteresse sur la rivière Banesh, dans le Concan, contrée maritime à l'ouest des Ghauts. Il était important pour Holkar de s'emparer du peschwah afin d'exercer l'autorité à l'abri de ce nom, ainsi que l'avait fait Scindiah; aussi fit-il tous ses efforts pour y parvenir, mais sans succès. L'entreprise échouée, il demeura une quinzaine de jours dans une apparente inaction; il attendait un fils adoptif du père peschwah, avec l'espérance de s'en servir dans le même but. Ce dernier, nommé Amrit-Row, sous le prétexte que l'abandon de sa capitale par Bajee-Row équivalait à une abdication, assuma les fonctions sans toutefois oser prendre le nom de peschwah. Holkar et Amrit-Row s'empressèrent de donner au résident anglais les assurances les plus positives de leurs dispositions amicales à l'égard de sa nation. Toutefois celui-ci n'osa demeurer auprès d'eux, ce qui aurait semblé une reconnaissance de l'autorité nouvelle. Il demanda ses passeports et se mit en route pour Bombay. Les habitants de Poonah, dans les premiers temps qui suivirent la prise de la ville, furent traités avec les plus grands ménagements; la collection des revenus se fit avec beaucoup de modération. Mais bientôt tout cela changea; les Anglais se pré-

paraient à entrer en campagne, et Jeswunt-Row dut se procurer de l'argent à tout prix, afin de se mettre lui-même sur la défensive. Il fit fouiller toute maison dont l'extérieur trahissait quelque aisance; tout habitant suspect d'opulence fut emprisonné, souvent mis à la torture, jusqu'à ce qu'on en eût extorqué certaines sommes arbitrairement fixées d'avance. Jeswunt-Row obtint de la sorte un butin considérable, et, après avoir soldé une grande partie des arrérages de son armée, se mit en marche, avec un trésor bien rempli, vers l'Inde centrale.

Le gouvernement britannique se préparait alors avec grande activité à l'accomplissement de ces deux objets, pour lui d'une grande importance : 1° restaurer dans la plénitude de son autorité le peschwah en fuite; 2° profiter de la circonstance pour conclure, tant avec le peschwah qu'avec les autres États mahrattes, des traités *d'alliance défensive et de garantie réciproque*, c'est-à-dire leur imposer, moyennant subside, le service d'un corps auxiliaire anglais. Sur ces entrefaites le peschwah, qui ne se croyait nulle part en sûreté contre Holkar, demanda un vaisseau anglais qui pût le conduire à Bombay. C'était abonder dans le sens du gouverneur-général. Celui-ci ne pouvait rien désirer de mieux que de voir le peschwah se placer de lui-même sous la protection de l'Angleterre. Mais le peschwah n'exécuta pas ce projet : au lieu de se rendre à cette présidence, il finit par se réfugier

dans une ville de sa propre domination, d'ailleurs se mettant là aussi sous la protection d'une force anglaise. De là, il se hâta d'envoyer un message à Bombay. Dans ses dépêches, le peschwah manifesta le plus vif désir de conclure les arrangements proposés avec le gouvernement britannique ; toutes les demandes des Anglais étant accordées, par conséquent tout obstacle de leur part éloignés, il se flattait de se voir, aussi promptement que possible, rétabli par leurs troupes dans la pleine possession de son autorité. A son arrivée à Bassein, il reçut, le 16, une minute de ce traité, dont la conclusion définitive fut fixée au surlendemain. Quelques discussions eurent lieu les jours suivants; mais elles portaient sur des objets de peu d'importance, et cette convention diplomatique, devenue célèbre dans la suite sous le nom de traité de Bassein, fut signé le 31 décembre. Les principales conditions de ce traité consistaient en : l'admission par le peschwah à son service d'une force permanente anglaise; la cession au gouvernement britannique d'un territoire suffisant pour l'entretien de cette force; l'engagement de ne plus se mettre de lui-même en guerre avec un autre État quelconque, mais de soumettre à l'arbitrage des Anglais tous ses différends politiques; en un mot, à n'avoir de relations avec les étrangers que par l'intermédiaire du gouvernement anglais. D'ailleurs, sous certains rapports, la situation de ce nouvel allié à l'égard des Anglais restait différente de celle des nabobs

de Oude et du Carnatique. Ces derniers s'étaient substitués, ou du moins en partie, au gouvernement intérieur de ces princes. Le peschwah demeurait au contraire dans le plein exercice de son autorité à l'égard de ses sujets : condition stipulée par un article spécial du traité.

Le peschwah reçut le traité ratifié par le gouverneur-général le 18 mai 1803, et dit-on, avec les démonstrations de joie les plus vives. Depuis quelques mois déjà, une armée avait été assemblée sous le nom d'armée d'observation, sur les frontières de Mysore; prête d'ailleurs à être employée partout où on le jugerait convenable. Le gouverneur de Bombay avait ordre de mettre sur le pied de guerre toutes les troupes disponibles; le résident de Hyderabad levait de même un détachement considérable, parmi des troupes auxiliaires du nizam. A la fin de février, le colonel Stevenson, à la tête de cette force auxiliaire, en outre de 6,000 hommes d'infanterie et de 9,000 hommes de cavalerie indigène, alla prendre position sur la frontière ouest de Hyderabad, à Paraindah, à cent seize milles de Poonah. Le général Stuart, commandant en chef de la résidence de Madras, avait sous ses ordres une autre armée sur la frontière de Mysore : un corps composé de 9,000 hommes d'infanterie et 1,800 chevaux au service de la Compagnie, plus 2,300 appartenant au rajah de Mysore, fut détaché de cette armée; le commandement en fut confié au major-général Arthur Wellesley, dési-

gné pour ce poste par de grandes qualités militaires, surtout par des succès récents dans le commandement de Seringapatam. Il passa promptement la Toombudra à la tête de ce corps d'armée. Holkar ne l'attendit pas. Il devint dès lors inutile d'amener à Poonah l'armée tout entière, on put se contenter d'un nombre de troupes beaucoup moindres. Amrit-Row se trouvait dans cette ville avec une garde de 1,500 hommes. Le bruit se répandit tout-à-coup qu'il avait résolu de brûler la ville ; nouvelle n'ayant d'ailleurs que bien peu de chance d'être accueillie; on savait que, dénué d'énergie, c'était à contre-cœur qu'il se prêtait au rôle que lui imposait Holkar. Le peschwah n'en fit pas moins prier le général Arthur Wellesley de détacher en avant quelques uns des officiers des Mahrattes avec leurs troupes pour préserver sa famille. Le général ne crut pas que ce serait là une ressource proportionnée au danger; il préféra le prévenir en arrivant lui-même à l'improviste. On apprit alors que Amrit-Row, encore à Poonah, se hâtant d'en éloigner la famille du peschwah, l'avait dirigée sur Servagur. Arthur Wellesley déploya dans cette occasion cette activité dont il n'a jamais cessé de donner des preuves ; il prit avec lui seulement sa cavalerie, fit une marche de nuit à travers un pays difficile, ne parcourut pas moins de soixante milles en trente heures, et arriva à l'improviste sous les murs de Poonah. En apprenant cette nouvelle, absolument inattendue pour

lui, Amrut-Row s'éloigna immédiatement. On ne sait point encore s'il eut bien réellement l'intention de brûler la célèbre capitale mahratte. La restauration du peschwah ne devait donc plus rencontrer de difficultés. Il entra dans la ville escorté des troupes anglaises, accompagné des membres de sa famille et des principaux chefs mahrattes. Il s'assit de nouveau sur le musnud, et reçut des présents de ses principaux serviteurs. Le résident anglais se hâta de se rendre au palais et de lui rendre hommage dans la forme accoutumée. Des salves furent tirées par les Mahrattes et les Anglais à son entrée dans la ville, à son entrée dans le palais, au moment où il s'assit sur le musnud.

Scindiah n'avait pas eu d'abord d'objection à la restauration du peschwah; la politique anglaise, selon lui, ne pouvait manquer de détruire le rival dont la renommée l'importunait depuis la bataille de Poonah. Il aurait même incliné assez volontiers à aider les Anglais à cette mesure, avec l'arrière-pensée de s'emparer ensuite à son profit de la personne du peschwah. Mais Holkar étant en fuite, le gouvernement du peschwah rétabli, sans qu'il s'en fût mêlé, il comprit que tout cela c'était l'annihilation de son influence. Il devint dès lors, au fond du cœur, l'ennemi du traité de Bassein. D'un autre côté, comme la présence de Scindiah à Poonah aurait eu inévitablement l'effet sinon d'annuler, du moins de troubler la convention nouvellement conclue, le gouverneur-général lui enjoignit de

quitter la position menaçante qu'il occupait sur la frontière du nizam, et de repasser la Nerbuddah; enfin il lui signifia que tout refus, tout délai de sa part serait considéré comme une preuve non équivoque d'intentions hostiles. Or, Scindiah n'abandonnerait peut-être pas ses prétentions sans coup férir; en conséquence, des ordres furent donnés au major-général Wellesley de se tenir prêt à agir; et ce dernier se porta de quelques marches au nord de Poonah, tout en entretenant une correspondance suivie avec le résident britannique près de Scindiah. D'un autre côté, lord Wellesley confia le pouvoir le plus illimité, tant civil, que militaire et politique, aux généraux des armées du Deccan et de l'Indostan. Le major-général Wellesley avait pour mission spéciale de négocier, par lui-même et par ses agents, avec Scindiah, Holkar et le rajah de Berar; sur cette base que leurs troupes rentreraient immédiatement dans les limites de leur domination, ou qu'ils donneraient des gages suffisants de leurs pacifiques dispositions à l'égard du gouvernement britannique et de ses alliés. Une déclaration positive à ce sujet devait être exigée dans le délai d'un certain nombre de jours; et, en cas de refus, le major-général était autorisé à rappeler le résident britannique du camp de Scindiah. Il devait encore négocier et conclure séparément un traité de paix avec Scindiah et le rajah de Berar, soit ensemble, soit séparément. Le général Lake, commandant la grande armée de l'Indostan, reçut des pouvoirs ana-

logues. Dans des instructions détaillées, le gouverneur-général lui désignait le but à atteindre en cas de guerre : c'était l'anéantissement complet de ce pouvoir français dans l'Indostan, à cette époque encore formidable aux yeux de tous les hommes d'État anglais ; l'occupation de Doab, contrée comprise entre la Jumma et le Gange, jusqu'au pied des montagnes de Cumaoun ; la possession de Delhi et d'Agra, et d'une chaîne de postes sur la rive droite de la Jumma, depuis ces montagnes jusqu'à la province de Bundelcund. Lord Wellesley insistait particulièrement sur l'expulsion complète des Français de l'Indostan. Il expliquait en détail à lord Lake son opinion personnelle sur les meilleurs moyens de réaliser l'ensemble de ces mesures ; d'ailleurs pleine liberté demeurant à ce dernier d'altérer ou de modifier ce plan suivant les circonstances. Lord Wellesley comptait au nombre de ses éminentes qualités celle de savoir également soit pratiquer, soit déléguer le pouvoir, selon l'occasion. Il l'exerçait par lui-même dans toute sa plénitude, sans aucune crainte de responsabilité, ou bien il le transmettait tout entier à d'autres mains sans méfiance ni jalousie.

Scindiah avait été mieux traité par les Anglais qu'il ne s'y était vraisemblablement attendu. Ces derniers, en tant que soutiens, qu'alliés du peschwah, ne lui semblaient pas moins des ennemis bien plus haïssables que Holkar. Dans son usurpation, non content de s'arroger une entière suprématie

sur les États mahrattes, Scindiah étendait encore ses vues ambitieuses jusqu'à la souveraineté du Deccan. L'alliance des Français en le mettant à même, du moins le croyait-il, de résister à tous les États de l'Inde, confédérés contre son pouvoir, l'encourageait dans cette prétention. La rébellion de Holkar lui sembla d'abord plus propre à l'encourager qu'à la contrarier; plus tard ses succès rapides et décisifs, l'établissement de sa propre autorité à Poonah, conséquences immédiates du concours des Français et de la discipline de son armée, lui donnèrent la confiance qu'un résultat si promptement obtenu serait durable. Ses défaites récentes, l'occupation momentanée de sa capitale par les Anglais, n'avaient pas suffi à le faire complétement revenir de ces idées. Il se flattait toujours de parvenir avec le temps, d'abord à renverser, plus tard à expulser de l'Inde les Européens. Ne visant dès lors qu'à exciter de nouveaux troubles, il ne cessa de s'opposer sous les moindres prétextes à l'exécution du traité de Bassein, à l'entourer d'obstacles toujours renaissants. Le mécontentement du rajah de Berar à l'occasion de ce traité, l'inimitié connue de ce rajah contre les Anglais, ne pouvaient donc manquer de contribuer à animer les espérances de Scindiah. On le vit donc se hâter d'entrer dans une étroite alliance avec ce chef. De son côté, au moyen de cette alliance, le rajah, se flattait de conquérir une entière souveraineté sur les différents États mahrattes. Dans des vues

analogues, mais à son profit, Holkar finit par entrer lui-même dans cette confédération. Ainsi ces trois pouvoirs, tout en se haïssant, tout en se proposant les uns et les autres un but différent, chacun déjà ennemi des deux autres, n'en cimentèrent pas moins une étroite alliance.

Malgré toute l'habileté, toute la dextérité de la politique orientale, ces intrigues ne demeurèrent pas long-temps cachées. Scindiah forma un camp à Boorhanpoor; donnant pour raison de cette mesure la nécessité de se mettre en garde contre Holkar, prétexte mal choisi, car l'alliance anglaise le garantissait de tout danger de ce côté. Le colonel Collins, résident, envoyé par le gouverneur-général à ce camp, pénétra promptement les secrets projets du rusé Mahratte. Le 24 mars, en ayant obtenu audience, il le somma de s'en expliquer catégoriquement. Les ministres de Scindiah nièrent ces menées, et Scindiah prenant la parole, se défendit de toute intention de jamais s'attaquer au gouvernement anglais. Après l'avoir laissé s'engager de la sorte, le résident anglais lui demanda quelques preuves de sa sincérité; c'est-à-dire sa retraite immédiate de l'Indostan, ou son assentiment formel au traité de Bassein, ou enfin une explication satisfaisante de ses dernières négociations avec le rajah de Berar et Holkar. Sur les deux premiers points, Scindiah fit des réponses évasives; mais au sujet des négociations, il s'était borné, dit-il, à agir dans la limite de ses droits. Il fut prévenu que

les Anglais, en raison de ses préparatifs de guerre, prendraient eux-mêmes des mesures de prudence. Alors, poussé à bout, ce chef impétueux et dissimulé tout à la fois déclara ne pouvoir donner aucune réponse avant d'en avoir délibéré avec le rajah de Berar. Il se trouvait, à cette époque, campé avec une force considérable sur les frontières de Nizam; le rajah de Berar à la tête d'une nombreuse armée, ne tarda pas à l'y rejoindre. Tous deux entamèrent alors de nouvelles correspondances avec Holkar, le peschwah, le nizam, un grand nombre de chefs de la confédération mahratte. Scindiah envoya l'ordre au général Perron de se tenir prêt à agir avec toutes ses troupes, de manière à faire au besoin diversion en faveur de l'armée mahratte. Dévouées à Scindiah, les troupes de Perron étaient en outre animées d'une haine violente contre les Anglais; et l'empressement personnel du chef à obéir aux instructions de Scindiah ne pouvait être douteux. Les officiers du peschwah, dans la province de Bundelcund reçurent des instructions analogues; toutes ces démarches équivalaient bien au fond à une déclaration de guerre, cependant lord Wellesley essaya d'une nouvelle démarche conciliatrice; il somma encore une fois Scindiah d'avouer ou de nier les démarches que nous venons de raconter. Ce dernier ne se fit pas faute d'affirmer qu'il n'existait aucune instruction du genre de celle-là, écrite, envoyée ou signée par lui; loin de là, que toutes les siennes ren-

fermaient la formelle recommandation de respecter les frontières britanniques. Alors même, les envoyés de Scindiah n'en parcouraient pas moins toutes les cours des petits princes indous pour les engager à se joindre à la confédération. Le général Perron écrivit à un des principaux chefs rohillas pour l'engager à faire naître des troubles dans le district de Rampore; il lui donnait l'assurance d'un prompt secours de la part de Scindiah ou des troupes françaises à Delhi. Ces dépêches et une partie de celles confiées par Scindiah à ses agents, tombèrent dans les mains des Anglais. Comprenant alors que la situation touchait à un dénouement immédiat, le gouverneur-général se mit en mesure d'agir. Par ses ordres, le major-général Wellesley fit connaître une dernière fois aux deux principaux confédérés, Scindiah et Bhonsla, les intentions pacifiques du gouvernement anglais; il leur demanda formellement le rappel, dans l'intérieur de leurs États, de leurs armées respectives. En réponse à cette demande les chefs proposèrent d'abandonner leur situation actuelle le jour même où les troupes anglaises atteindraient les stations de Bombay, de Seringapatam et de Madras : offre repoussée par les Anglais.

Les confédérés proposèrent alors qu'un même jour fût fixé pour leur retraite et celle de l'armée anglaise. Cette offre rejetée comme la première, ils en firent une autre; c'était de faire commencer la retraite de leur armée vers la province de Berar

et le nord de l'Indostan le jour même où le général Wellesley se mettrait lui-même en mouvement, mais tout l'ensemble de leur conduite ne rendait que trop évidente leur résolution de ne point exécuter ce plan. Les chefs concentraient de jour en jour davantage leurs troupes aux environs de Boorhanpoor; on les voyait pour ainsi dire attendre, guetter le moment de frapper un coup décisif sur quelques uns des États alliés aux Anglais. Le moment d'agir semblait donc venu pour ces derniers; et d'autant plus que les dépenses de tant de troupes réunies égalaient, surpassaient même celles de la guerre; c'était là guerre elle-même moins ses chances favorables. A la fin de septembre, les Mahrattes célèbrent une grande fête appelée le Desseree. Le but de cette fête est de rappeler à l'esprit de tous leur origine guerrière et conquérante, de les stimuler à de nouvelles aventures; ainsi une des jouissances consacrées est de piller le blé encore sur pied; avertissement symbolique que la saison du pillage est arrivée. Ces souvenirs et ces usages ne pouvaient manquer de produire dans les esprits une exaltation dangereuse. Les confédérés avaient encore quelque dessein sur la succession du nizam, dans le cas où ce dernier viendrait à mourir, événement que l'état de santé de ce prince faisait considérer comme fort rapproché, et on le savait. Par toutes ces considérations, le colonel Collins reçut l'ordre de prendre congé de Scindiah, et de revenir au camp anglais, ce qu'il fit le 3 août. Le plan, fort

étendu, du gouverneur, consistait à effectuer une attaque générale sur les forces des confédérés rassemblées dans le Deccan, sous Scindiah et le rajah de Berar, puis sur les possessions de ces chefs. Dans ce but, les diverses présidences devaient se mettre en communication, et faire converger leurs forces sur le grand quartier-général de l'ennemi. L'exécution de ce plan embrassait de la sorte l'Inde entière.

Lord Wellesley, comme on le verra tout-à-l'heure, ne se proposait rien moins en effet qu'un remaniement complet de la situation de la péninsule; grande tâche, mais nullement au-dessus de ses talents. Doué d'un caractère ferme et d'un esprit vaste, lord Wellesley embrassait d'un coup d'œil et jusque dans leurs moindres détails les immenses intérêts confiés à ses soins. Mieux encore, sachant en quelque sorte faire passer son esprit tout entier dans ses moindres agents, il savait être pour ainsi dire à la fois présent sur tous les points de l'empire; sur les frontières les plus éloignées, au sein des provinces les plus reculées, l'autorité du gouverneur-général était aussi complétement obéie que dans l'enceinte du fort Williams. Lent à se résoudre, quand une fois il s'était fixé un but à atteindre, il y marchait tout droit, ne se laissant distraire par rien, écartant hardiment tout obstacle de son chemin. Incapable de toute jalousie, nul ne se montra jamais plus empressé à faire valoir le mérite de ceux qui se trouvèrent sous ses ordres.

Il prenait soin d'écarter d'eux toute gêne, toute vexation, toute crainte de responsabilité, en les couvrant par avance de la sienne. Aussi, quel que fût le mérite de ceux-là, entre autres des généraux qui commandèrent les armées dans la guerre qui va s'ouvrir, il est hors de doute qu'ils durent une partie de leurs succès, même de ceux du champ de bataille, à la direction ferme, éclairée, habile, qu'ils reçurent du gouvernement central.

L'ensemble des forces anglaises réunies pour commencer la guerre se montait à 55,000 hommes. Ces troupes formèrent deux corps d'armée principaux, l'un sous les ordres du général en chef, le général Lake, destiné à agir dans le nord; l'autre sous ceux du major-général sir Arthur Wellesley, destiné à agir dans le midi. Plusieurs détachements moins considérables devaient en outre être placés de manière à les soutenir au besoin. L'armée du général Lake, alors cantonnée dans le Doab, consistait en 8 régiments de cavalerie, dont 3 européens et 5 indigènes; 200 artilleurs européens, un régiment d'infanterie européenne et 11 bataillons d'infanterie indigène, le tout montant à 10,500 hommes; de plus, 3,500 hommes rassemblés dans le voisinage de Allahabad dans le but d'envahir la province de Bundelcund. Dans le Deccan, le major-général Wellesley avait sous ses ordres un corps de 8,902 hommes, savoir : 1,700 cavaliers, 272 artilleurs, le reste consistant en infanterie tant européenne qu'indi-

gène; plus 357 artilleurs lascars et 653 pionniers de Madras. A Hyderabad, une force auxiliaire, sous les ordres du colonel Stevenson, montait à 7,911 hommes, savoir : 900 hommes de cavalerie indigène, 120 artilleurs européens, 768 fantassins européens, 6,113 fantassins indigènes, enfin 276 artilleurs et 202 pionniers lascars. Plus tard, deux bataillons de Cipayes rejoignirent l'armée du major-général Wellesley, qui alors se trouva forte de 18,700 et quelques hommes. Il avait en outre sous ses ordres 2,400 hommes de cavalerie européenne et 3,000 hommes de la cavalerie du peschwah. Un corps d'armée de 7,000 hommes de la présidence de Bombay était en ce moment activement employée à la réduction des ports de mer appartenant à Scindiah dans le Guzerate, à l'extrémité ouest de la presqu'île. Après avoir pourvu à la sûreté de Surate, Brodera, Bombay et d'autres places dans le Guzarate, le général Wellesley divisa le reste de cette force, c'est-à-dire 4,200 hommes, en deux détachements, dont l'un prit position en avant de Brodera, au nord de la Nerbuddah; l'autre se prépara à occuper une position au midi de la Taptee, entre Songur et Surate; mouvement ayant pour objet de priver les Mahrattes de toutes possessions maritimes sur la côte. Un autre corps d'armée de 5,000 hommes, sous le commandement du colonel Harcourt reçut la même destination; il lui était enjoint de soumettre la riche province de Cuttah, en Orissa, sur la côte orientale de la Pé-

ninsule, appartenant au rajah de Berar; c'eût été une barrière imposante et propre à défendre de ce côté les possessions anglaises contre le pillage et les invasions de leurs voisins. Le major-général Wellesley devait combattre les armées combinées de Scindiah et du rajah de Berar, où ceux-ci se trouvaient en personne. Le général en chef avait en face de lui un corps d'armée commandé par le général Perron, chargé en ce moment de la garde de l'empereur, et ayant sous ses ordres 72 bataillons donnant un total de 43,650 hommes, plus 464 pièces de canon. A la tête de son corps d'armée, Lake campait à Cawpore et dans les environs.

Le gouverneur-général, tout en prenant les mesures d'attaque, ne négligeait pas les précautions de simple défense. 2,000 hommes durent rester à Hyderabad pour assurer la tranquillité de cette ville. 16,000 hommes prirent position à Poonah pour protéger le peschwah. De plus, un corps de réserve sous le major-général Campbell fut stationné à Moogdul, capitale du district de ce nom, sur la Kristna, à environ quatorze jours de marche d'Hyderabad. Ce dernier corps, fort de 4,000 hommes, en raison de sa position, pouvait facilement tenir en échec les districts méridionaux des Mahrattes, en même temps protéger le territoire de la Compagnie, s'il en était besoin, après la mort du nizam, qu'on s'attendait à voir suivie de grands troubles. Cet événement étant survenu le 6 août

1803, le fils aîné du prince décédé, Mirza-Seem-ber-Shah, lui succéda, grâce à la protection d'une force britannique alors stationnée sur les frontières de Mysore. Le ministre de ce royaume campait précisément à l'arrière-garde du général Campbell. 13,000 hommes stationnés à Midnapoor devaient, s'il en était besoin, se porter au secours des troupes engagées dans l'invasion de Buttah; enfin une division de 2,000 hommes campait dans les environs de Benarès.

Le gouverneur-général, par l'ensemble de ces immenses préparatifs, se proposait d'obtenir certains résultats militaires ou politiques d'une grande importance. Comme résultats militaires, il voulait: 1° conquérir cette portion des États de Scindiah renfermée entre le Gange et la Jumna; détruire le corps d'armée français qui protégeait ce district; étendre les frontières de la Compagnie jusqu'à la Jumna; s'emparer des villes d'Agra et de Delhi; établir une chaîne de postes sur la rive droite de la Jumna de manière à protéger la navigation de la rivière; 2° joindre le territoire du Bundelcund à la domination anglaise. Comme résultats politiques : 1° la possession de l'autorité nominale du grand Mogol, c'est-à-dire de sa personne, ou mieux encore l'usage de son nom pour tout emploi qu'il jugerait convenable d'en faire; 2° l'extension de son plan général d'alliance; car il désirait que la totalité de ces petits États, au midi et à l'ouest de la Jumna depuis la Jyneghur jusqu'au Bundelcund, se trou-

vassent compris dans un *système effectif d'alliance* avec le gouvernement britannique.

Le major-général Wellesley, après avoir défait les forces combinées de Scindiah et du rajah de Berar, devait s'occuper de protéger de ce côté le territoire de la Compagnie et celui de ses alliés. Il devait aussi établir des traités de subsides, c'est-à-dire d'alliance défensive et de garantie réciproque avec les gouvernements du nizam, du peschwah et du guickwar. Il devait surtout s'occuper sans relâche de la destruction du corps d'armée discipliné à l'européenne au service de Scindiah. D'après l'usage, certains districts ayant été assignés au général Perron pour la solde et l'entretien de ses troupes, il avait peu à peu étendu les limites de ces concessions bien au-delà de ce qu'elles auraient été d'abord. En ce moment, il dominait, c'est peu dire, il régnait sur les vastes contrées situées entre la Jumna et le Gange, depuis leur jonction jusqu'aux montagnes de Cumaoun. Dans toute cette étendue de terrain, il imposait ses volontés aux petits rajahs, contractait des alliances avec les plus considérables, en un mot, apparaissait à tous les yeux comme un souverain despotique de l'Orient. Au-dedans et au-dehors de Delhi, c'était son autorité qui faisait loi, non celle du descendant de Timour. La puissance française, frappée au cœur à Pondichéry, brisée, éparpillée sur le sol, prenait ainsi racine çà et là, chez Tippoo, chez le nizam, chez les Mahrattes.

Le 7 août 1803, le général Lake se mit en marche de Cawpore avec l'infanterie de cette station sous le commandement du major-général Saint-John. Il fut rejoint le lendemain par le colonel Saint-Léger à la tête de la cavalerie, un peu après par deux divisions stationnées à Daniah et à Bellore. Le jour suivant, l'armée entière campa dans la plaine d'Aroul, dans le voisinage de Kanouge. Située, d'après quelques écrivains modernes, sur les ruines de l'ancienne cité de Palibothra, Kanouge a été pendant long-temps la capitale de l'Indostan. Avant l'invasion de Mahmoud en 1018, elle contenait, dit-on, trente mille boutiques où l'on vendait du bétel; soixante mille compagnies de musiciens et de danseuses y payaient une taxe régulière au gouvernement. La situation en est magnifique. Dans toutes les directions, l'armée apercevait les traces de la magnificence passée de cette cité, aujourd'hui insignifiante, oubliée; un grand nombre de ruines ayant appartenu à des temples, des tombeaux, en général fort bien conservés, couvraient au loin la terre. L'hiver précédent, cette plaine avait vu paraître pour la première fois l'artillerie à cheval, alors tout récemment née sur les champs de bataille de la révolution française : innovation terrible des temps modernes, que sans doute on ne put voir sans quelque émotion, à côté de ces débris des premiers âges du monde. A cette époque de l'année la température était encore agréable, les chaleurs modérées; seulement la fraîcheur des nuits

obligeait à de grandes précautions. Le plus grand luxe abondait au camp ; on y voyait des fenêtres vitrées, et, pour la première fois depuis les premières guerres des Anglais dans l'Orient, des cheminées en briques. A quelques marches de Delhi, de la capitale du grand Mogol, les officiers, entourés de leurs femmes et de leurs enfants, jouissaient de tous les charmes du coin du feu européen. Sur les tables abondaient le schiraz de Perse, le vin rouge de Carbonnelle, l'humble mais confortable porto. Le soir, de spacieuses salles de bal réunissaient la jeunesse, la grâce, la beauté, oubliant dans la gaieté des fêtes toute appréhension de danger. Le matin, de nombreuses chasses, dans les forêts voisines, remplissaient les loisirs laissés pour les devoirs militaires. Dans une de ces chasses, le général Lake tua d'un coup de pistolet un tigre d'une énorme dimension, au moment où l'animal allait atteindre le major Nairn, qui l'avait blessé d'un coup de pique.

Quittant Kanouge, le général Lake se porta sur Manipore. Là, une lettre du colonel Collins, résident britannique à la cour de Scindiah, lui apprit l'intention de celui-ci de retourner immédiatement à Aurengabad. Les derniers doutes du général en chef se trouvèrent levés ; les négociations avec les confédérés lui parurent dès lors rompues et les hostilités devenues inévitables ; conjecture effectivement confirmée plus tard par des dépêches du gouverneur-général. Ce dernier donnait au gé-

néral Lake l'autorisation de commencer immédiatement les hostilités contre Scindiah, Perron et leurs alliés, à moins toutefois que le général Wellesley ne donnât d'ici là la nouvelle de la tardive conclusion de quelque arrangement pacifique. Un événement majeur, la cession de plusieurs districts dans le Doab et dans la province Rohilund, pour les sommes dues par le nabob de Oude à la Compagnie, avait marqué le séjour de l'armée à Kanouge; acquisition d'autant plus importante dans la crise actuelle, que ce territoire se trouvait dans le voisinage de la frontière des Mahrattes où commandait le général Perron. Le major-général Ware, ayant rejoint l'armée à la tête d'un détachement précédemment laissé à Futtyghur, elle fut formée en brigades; puis, le 28, prit position sur la frontière, en vue de la mosquée de Coël. En face, les troupes du général Perron occupaient une forte position; on aperçut ce jour-là quelques uns de leurs éclaireurs.

La force de l'armée anglaise consistait en 10,000 hommes à peu près. La multitude de valets et de serviteurs de toute sortes qui suivait ne montait pas à moins de 100,000. Des centaines d'éléphants et des milliers de chameaux employés au transport des équipages occupaient chacun plusieurs hommes. D'autres, en plus grand nombre, avaient pour occupation de planter et de dresser les tentes ; une armée n'aurait pu bivouaquer sous ce ciel sans se voir rapidement décimée par la maladie.

Chaque cheval, outre son cavalier, était accompagné de deux domestiques : l'un destiné à le laver, à le brosser, à l'étriller ; l'autre chargé de l'approvisionner de fourrage. Le bétail ne se trouvait pas en moindre nombre ; une multitude de bœufs de trait servaient à différents transports, et le service des brindjarries en employait autant. La quantité de serviteurs employés aux transports des palanquins, au soin des malades, etc., etc., échappaient à toute évaluation. Les soldats européens recevaient en outre leur ration d'arack, des rations de viande fournies par les nombreux troupeaux à la suite de l'armée. Les officiers se faisaient suivre de moutons et de chèvres pour leur usage particulier. En raison de ces habitudes de guerre, un simple lieutenant avait 10 domestiques, un capitaine 20, un major 30, etc., etc. Les soldats eux-mêmes avaient leurs suivants. Il fallait un cuisinier pour chaque ordinaire, un porteur d'eau pour chaque tente, c'est-à-dire par 10 ou 12 soldats, et ce n'était là que le strict nécessaire. Encore ne parlons-nous pas, en ce moment, des femmes attachées à la fortune des Européens, des marchands toujours pressés d'élever leurs boutiques ; de ces aventuriers qui, dans tout pays, tourbillonnent autour d'une armée, dans l'espoir du pillage, comme des moucherons dans un rayon de soleil. Au reste, ceux-ci n'étaient pas les moins utiles : toujours en quête du grain caché, ayant une grande aptitude à le découvrir, ils se hâtaient de le porter au marché

avec tout ce qui avait été trouvé en même temps.

L'armée en marche avait aux yeux des indigènes toute l'apparence d'une ville ou d'une citadelle qu'un art merveilleux aurait mise en mouvement. Elle s'avançait sur un carré long, ayant ses côtés défendus par un rempart de baïonnettes. Sur un des côtés se mouvait l'infanterie, sur l'autre la cavalerie; en avant, les piquets de garde; au milieu, le parc et l'artillerie, sur la route la plus large; le reste de l'espace du carré occupé par les bagages, le bétail, etc. Malgré l'immensité de cette masse mouvante, l'ordre ne laissait pas que de s'y maintenir par la force de l'habitude. Il était défendu au soldat, sous les peines les plus sévères, de jamais quitter son rang. L'excès d'ardeur qui l'entraînait à la poursuite était puni avec la même sévérité que la faiblesse qui l'eût fait fuir. Rigueur nécessaire en présence d'une cavalerie nombreuse et redoutable, voltigeant sans cesse autour de l'armée, et toujours prête à se précipiter dans la moindre ouverture.

L'ordre de campement était le même que celui de marche. L'infanterie et la cavalerie sur une ligne, l'infanterie faisant face à l'ennemi; au milieu, les bagages, l'artillerie, les différents services de l'armée, comme vivres, etc. Les tentes à peine plantées, on eût dit une ville créée, improvisée tout-à-coup au milieu d'une solitude, ou d'un désert. De longues rues de boutiques semblables à celles de nos foires s'élevaient dans tous les sens; avec

toutes les industries des grandes villes; avec une multitude de marchands européens, indous, mogols, étrangers, étalant à l'envi les objets de leur commerce. Ici d'humbles boutiques où se vend le riz bouilli ou grillé; là, de riches restaurants, où sont étalés les viandes, les légumes, les fruits les plus rares; ailleurs encore, des boutiques de changeurs où vont aboutir toutes les monnaies différentes en circulation dans le camp. On est pressé de jouir de la vie quand on peut la perdre le lendemain; on prodigue l'or qui, dès le jour suivant, peut devenir la proie de l'ennemi; c'est comme un butin qu'on s'empresse de mettre à couvert. Des draps fins, des mousselines transparentes, de riches étoffes brochées d'or et d'argent, de magnifiques cachemires, des bijoux d'or et d'argent, des pierres précieuses, même des diamants, se trouvaient là avec plus d'abondance que dans aucun autre lieu de l'Inde. Des femmes suivaient encore l'armée en grand nombre, vendant des essences, guérissant les maladies par des charmes, des enchantements; formant des groupes de danseuses où se mêlaient diverses sortes de beautés, depuis la belle Afghane, à l'éclatante blancheur, jusqu'à la Canaresse à la couleur cuivrée. Toutes menaient une vie errante à la manière des Bohémiennes, disant la bonne fortune, chantant de vieilles chansons, au son d'un instrument d'airain dont jouait un musicien. C'étaient de belles personnes, bien faites, habiles, dit-on, à lancer des regards passionnés et languissants, à prendre

les poses les plus voluptueuses. A leurs côtés, des bandes de jongleurs étalaient les prestiges d'une dextérité qui paraissait miraculeuse à des yeux européens. Les tentes militaires étaient les seules établies sur un modèle uniforme; toutes les autres différaient de couleur et de forme, selon le goût de leur propriétaire ou leur destination. A travers ces rues irrégulières, des troupes d'éléphants et de chameaux cheminaient gravement au bruit de nombreuses clochettes suspendues à leur cou; l'anglais, le persan, l'indostani, l'arabe, un nombre infini de dialectes provinciaux, remplissaient les airs et se croisaient dans tous les sens. Enfin, pour que rien ne manquât à ce spectacle, les costumes présentaient une variété et une étrangeté non moins pittoresque.

Le 29 août, à quatre heures du matin, l'armée se mit en marche et entra dans le territoire des Mahrattes. Le général Lake se proposait d'attaquer le corps français campé à une très courte distance de la forteresse d'Allyghur. Le bazar et les bagages demeurèrent en arrière, sous la protection d'un bataillon de Cipayes et de quelque artillerie. A sept heures toutes les dispositions des Anglais étaient faites. Perron prit alors position, à la tête de 20,000 hommes de cavalerie, dont 5 de cavalerie régulière; sa droite se trouvait appuyée au fort d'Allyghur, son front protégé par un marais, sa gauche défendue par quelques villages. C'est de ce côté que le général anglais se proposait de diriger

ses principaux efforts. Se mettant de sa personne à la tête de sa cavalerie, il fit un détour considérable pour tourner en ce sens la position ennemie. Parvenu à quelques centaines de pas, il rangea aussitôt sa cavalerie sur deux lignes et se porta en avant, soutenu par son infanterie, formée sur trois lignes. A mesure qu'il avança, l'ennemi céda le terrain, se bornant à faire un feu de mousqueterie assez vif des villages qu'il occupait, mais dont un bataillon de Cipayes ne tarda pas à les déloger. Une large colonne de cavalerie régulière, soutenue par quelques corps irréguliers, se montra disposée à soutenir le choc; mais elle se borna à caracoler autour des Anglais sans oser faire une charge à fond. Alors la cavalerie anglaise prenant l'initiative, à son tour l'attaqua vigoureusement, la mit en déroute et la poursuivit jusque sous les canons du fort. Dans le but de protéger les fuyards, le fort ouvrit un feu assez vif; mais ses boulets passèrent presque tous par-dessus la tête des Anglais; il en fut de même le reste de la journée, et leur cavalerie put continuer de manœuvrer sans en souffrir. Leur artillerie légère faisait au contraire de grands ravages dans les troupes du général Perron; aussi le désordre ne tarda pas à s'y mettre; bientôt elles abandonnèrent le champ de bataille sans avoir osé courir le risque d'un engagement général. Perron, avec les troupes qui lui étaient le plus particulièrement attachées, se retira vers Agra. Le colonel Pedron, autre Français courant la même

fortune, fut chargé de la garde du fort, avec injonction de le défendre jusqu'à la dernière extrémité. L'armée anglaise s'empara immédiatement de Coël, au nord de laquelle elle prit position, sa droite appuyée à la ville, sa gauche en arrière. La chaleur de la journée, avait été extrême; les marais les plus bourbeux se desséchèrent sous les lèvres des soldats sans étancher leur soif brûlante. A minuit, au moment où le sommeil réparait les fatigues de la journée, la terre trembla tout-à-coup, phénomène assez rare dans l'Inde. Plusieurs bâtiments construits en pierres furent renversés, et la secousse à diverses reprises ne dura pas moins de deux minutes.

Le général Lake ayant pris position devant Allighur, somma immédiatement, mais inutilement, Pedron. Déjà forte par sa situation, la place était défendue par des ouvrages considérables, et le colonel comptait sur un prompt secours de la part des Mahrattes. Les ordres du général Perron lui enjoignaient d'ailleurs de la façon la plus positive de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il écrivait : «Vous devez avoir reçu la réponse que vous aurez à faire aux propositions du général Lake. Je n'ai jamais pensé un seul instant que vous ayez eu l'idée d'une capitulation. Souvenez-vous que vous êtes Français, qu'aucune de vos actions ne ternisse le caractère de votre nation. J'espère qu'avant peu de jours le général anglais s'en retournera aussi vite ou plus vite qu'il n'est venu. Soyez

tranquille de ce côté. L'armée de l'empereur ou celle du général Lake trouvera un tombeau devant Allighur. Faites votre devoir ; défendez le fort tant qu'il restera pierre sur pierre. Encore une fois, pensez à l'honneur national : des millions d'yeux sont fixés sur vous. » Le général Perron attachait avec raison une grande importance à la possession d'Allighur sa résidence; aussi n'avait-il rien négligé pour la fortifier de tout ce que l'art et l'expérience peuvent enseigner aux ingénieurs. Entourée d'un fossé de 200 pieds de large sur 32 de profondeur, ordinairement rempli d'eau ; elle n'avait qu'une seule porte d'entrée, défendue avec efficacité par les bastions voisins. Un étroit passage, espèce de terre-plein ménagé en creusant le fossé, et situé vis-à-vis de la porte, était le seul côté faible de la place ; toutefois, un système de mines pratiquées sous le terre-plein permettait à la garnison de le faire sauter, de le renverser au besoin. D'immenses marais entouraient Allighur ; au-delà, des rizières alors inondées rendaient la campagne tout-à-fait inabordable en ce moment. Confiant dans la force de la place, Perron y avait amassé d'immenses approvisionnements, et environ 300 pièces de canon de tout calibre.

Le général Lake, sans perdre un moment, ouvrit immédiatement la tranchée. Le 4 septembre, la brèche fut reconnue praticable ; le lieutenant-colonel Monson désigné pour conduire une entreprise de vive force. Un officier anglais nommé Lacan,

au service de Scindiah au commencement de cette guerre, le quitta immédiatement pour ne pas être exposé à combattre contre ses compatriotes. Connaissant les localités, il s'offrit pour servir de guide au colonel Monson. Durant la nuit qui précéda l'attaque, deux batteries, l'une de 4 canons, l'autre de 18, commencèrent à jouer contre la place. A trois heures du matin, les troupes désignées pour l'assaut se mettent en marche, et arrivent jusqu'au chemin couvert; là, elles font halte et attendent le point du jour. Un officier envoyé en reconnaissance vient alors raconter qu'il a vu en avant de la poterne un parti ennemi de 60 à 70 hommes, fumant tranquillement autour d'un feu. Les assaillants se décident aussitôt à l'attaquer. On espère, au moyen de la confusion qui doit en résulter, qu'assiégeants et assiégés pourront entrer pêle-mêle dans l'intérieur de la place, ou du moins s'assurer de la porte jusqu'à l'arrivée du gros de la troupe. Les Anglais ayant été découverts, le projet manqua; toutefois, ils parvinrent à se retirer sans la moindre perte. Chose plus singulière encore, la garnison ne sut point ce dont il s'agissait, par la raison que tous les hommes de ce détachement avancé furent tués ou faits prisonniers, et les factionnaires des remparts imaginèrent qu'il ne s'agissait que de quelque fausse alerte. Au coup de canon du matin, les assaillants se portèrent en avant, et protégés par le feu des deux batteries dont nous avons parlé, arrivèrent en face de la porte. Une traverse

récemment construite et armée de 3 canons de 6 la défendait, mais put à peine tenir quelques instants. Voulant profiter de la circonstance, le colonel Monson pousse alors en avant avec deux compagnies; il se flatte d'entrer dans le fort en même temps que les défenseurs de la traverse; au contraire, il trouve la première porte fermée, défendue, en outre, par les feux croisés de plusieurs bastions. Deux échelles sont immédiatement appliquées à la muraille; à la tête des grenadiers du 67e, le major Macleod s'efforce de l'escalader, mais long-temps sans succès, toujours repoussé par une formidable rangée de piques. Le feu d'un canon de 6 braqué sur la porte, celui d'un autre canon de 12, demeurent sans résultat. Les assaillants sont exposés, pendant toutes ces tentatives, à un feu très meurtrier de mousqueterie, de mitraille. A l'aide des échelles d'escalade un moment abandonnées, les assiégés, quittent les remparts, et descendent dans le fossé pour combattre de plus près les assaillants. En ce moment le colonel Monson est renversé d'un coup de pique; quatre officiers de grenadiers, un adjudant du 67e, un lieutenant du 4e régiment d'infanterie indigène, sont frappés mortellement. De leur côté, les assiégés perdent leur commandant en second, officier mahratte jouissant d'une grande réputation d'intrépidité. D'ailleurs les Anglais ne se rebutent pas; parvenus enfin à enfoncer la porte, ils avancent alors dans une direction circulaire, le long d'une route étroite, défendue par une forte

tour percée de meurtrières; un feu très vif, partant d'un bastion voisin, ne les arrête pas; ils tournent une demi-lune de forme circulaire, et se dirigent vers une seconde porte, qui donne entrée dans la première enceinte de la place. Le désordre et le tumulte qui se sont mis parmi les assiégés lui en livrent facilement la possession. Ayant franchi de même deux autres enceintes, ils arrivent enfin devant la dernière, c'est-à-dire devant le corps de place lui-même. La porte résiste d'abord à tous leurs efforts; mais le major Macleod parvient à gagner le rempart, la résistance s'affaiblit graduellement, et la forteresse, imprenable jusque là, devient enfin la proie de l'ennemi. Les assiégés s'efforcent de fuir, mais c'était chose difficile; aussi sont-ils massacrés en presque totalité auprès des portes, qu'ils essayent vainement d'ouvrir. La perte des Anglais fut de 200 et quelques hommes, celle de l'ennemi de 2,000. Le commandant de la place, le colonel Pedron, fut conduit au général Lake; c'était un vieillard, à barbe et à cheveux blancs, ayant pour costume une tunique grise, avec des galons et des épaulettes d'or. Sa défense, fort brillante, suivant toute probabilité, eût été couronnée de succès, si l'officier anglais dont nous avons parlé n'eût montré la route au colonel Monson. Dans la soirée, on enterra avec les honneurs de la guerre, à la tête de leurs corps respectifs, les braves officiers qui avaient succombé dans l'action. Le général Lake avec son état-major accompagna

le convoi des cinq officiers du 76e. Pendant que la musique jouait un air funèbre, et que le canon tirait de minute en minute, un des chapelains de l'armée, monté sur l'affût d'un canon, lut à haute voix le service des morts.

Les Marhattes essayèrent, dans le but de faire une diversion, de pénétrer dans l'intérieur du territoire britannique, pendant que ces opérations s'exécutaient sur les frontières. Un corps de cavalerie de 5,000 hommes, sous les ordres d'un Français, le colonel Fleury, se porta sur Shakoabad sur la frontière du district de Etawah. Le lieutenant-colonel Coningam, qui commandait en ce lieu, avait sous ses ordres cinq compagnies de Cipayes, mais pas un seul canon. Il repoussa pourtant les charges de ces cavaliers depuis quatre heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, moment où ceux-ci abandonnèrent le champ de bataille. Deux jours après, le colonel Fleury recommença l'attaque, et cette fois avec plus de succès. Une capitulation fut conclue, d'après laquelle le corps anglais s'engageait à ne pas servir contre Scindiah pendant la guerre. Le petit détachement obtint de se retirer avec armes et bagage. La nouvelle de ce mouvement des Mahrattes étant parvenue à Allighur, le général en chef détacha à leur poursuite le colonel Macau, avec trois régiments de cavalerie, dont un européen. Marchant aussi rapidement que possible à la rencontre de l'ennemi, ce dernier prit possession, au nom de la Compagnie, de quelques villes

et villages situés sur sa route. Après avoir passé Jelasir, la reine des eaux, il arriva à Amer-Ghur le 7, et atteignit le 8 septembre Ferezebad, où l'ennemi avait campé la nuit précédente. Mais, sur la nouvelle de l'approche du corps anglais, il se hâta de repasser tout-à-coup la Jumna. Le jour suivant, le colonel Macau prit possession du fort abandonné par la garnison, ne consistant d'ailleurs qu'en un village entouré d'une muraille de terre fort peu épaisse. Continuant sa marche, il suivit la rive orientale de la Jumna, après quelques jours de marches et de contre-marches inutiles, atteignit Ettumanudpore. Le 16 septembre, il fut rejoint par un détachement de dragons et trois bataillons de Cipayes sous les ordres du colonel Clarke. Ce petit corps d'armée, passant alors sous les ordres du colonel Vaudeleur, continua à suivre la rive orientale de la Jumna jusqu'à la hauteur de la Mutra; là des préparatifs furent faits pour passer la rivière, et rejoindre la grande armée au retour de Delhi.

La forteresse d'Allighur ayant été mise dans un état convenable de défense par la réparation de ses fortifications, le général Lake y laissa un bataillon de Cipayes. Le 7 septembre, l'armée, quittant cette place, se mit en marche vers l'ennemi. Elle campa ce même soir à Soomma, où le général Lake reçut une lettre de Perron. Ce dernier lui donnait avis de sa résolution d'abandonner le service de Dowlut-Row-Scindiah. Il sollicitait la permission de se

retirer avec sa famille, ses propriétés et sa suite, à Lucknow, sous la protection d'une escorte britannique ou de sa propre garde. Accédant bien volontiers à cette requête, qui le délivrait d'un ennemi susceptible de devenir redoutable d'un moment à l'autre, le général Lake permit à Perron de se faire escorter par des troupes qu'il choisirait lui-même. Un officier anglais se rendit en même temps à la frontière pour le recevoir et l'accompagner jusqu'à Lucknow. Le général Lake expédia en outre en tous lieux l'ordre de recevoir le général français avec tous les égards convenables à son rang sur toute l'étendue du territoire de la Compagnie ou du nabob visir. Plusieurs petits princes, délivrés du joug où les tenait Perron, se montrèrent de ce moment décidés à s'allier promptement aux Anglais contre les Mahrattes, dont ils détestaient le joug. D'autres qui au fond du cœur inclinaient pour Scindiah n'osèrent pourtant se déclarer. On attribua la démarche de Perron à la crainte que la chute d'Allighur ne le perdît dans l'esprit de Scindiah et ne *lui fût* fatale. Il savait de plus qu'un successeur, nommé pour le remplacer dans son commandement, était déjà en chemin; enfin la défection de quelques uns de ses principaux officiers était devenue imminente. Quoi qu'il en soit des motifs de cette résolution, les conséquences en furent d'une immense importance pour les Anglais; elle acheva de ruiner l'influence française dans cette partie de l'Inde. Deux autres officiers européens, MM. Beckett et

Fleury, accompagnèrent Perron dans sa retraite. Dans le mois de novembre, ce dernier partit de Lucknow pour Calcutta, n'y demeura que peu de temps, et se retira dans le voisinage de Chandernagor.

Le général Lake, continuant sa marche sur Delhi, se porta sur Koorjah, à la distance de 30 milles d'Allighur. Cette place, qui contenait une grande quantité de grains, fut abandonnée deux jours avant l'arrivée des Anglais, tant le sort d'Allighur, regardée jusque là comme imprenable, avait répandu au loin la terreur. L'armée campa à l'ouest de cette place, et le jour suivant se porta à 18 milles au-delà de Sarajepoor. Pendant ce temps, un officier français, Louis Bourquein, successeur de Perron, traversa la Jumna à la tête de seize bataillons d'infanterie régulière, 6,000 hommes de cavalerie, et un grand train d'artillerie; il se proposait d'en venir à un engagement général avec l'armée britannique. Les troupes, fort fatiguées en ce moment, avaient pris position auprès de la Jahna-Nullah, à environ six milles de Delhi; la rivière se trouvait à quelques milles en arrière. A peine les tentes étaient-elles plantées qu'on vit apparaître l'armée de Bourquien. Les gardes avancées et les premiers postes se reployèrent sur le gros de l'armée. Le nombre des ennemis augmentait d'instant en instant. La cavalerie légère qu'on avait d'abord vue tourbillonner çà et là dans la plaine grossissait incessamment; elle se présentait maintenant en

masses compactes. Le général Lake, à la tête de ses trois régiments de cavalerie, ayant poussé une reconnaissance de ce côté, les vit se développer en ordre de bataille. Leur situation était assez forte : leur droite et leur gauche appuyées à de profonds marais; l'infanterie en première, la cavalerie en seconde ligne; une nombreuse artillerie répartie dans les intervalles des différents corps; de plus, leur front protégé par quelques retranchements. D'ailleurs aucun moyen de les attaquer autrement que de face; l'ennemi, aussitôt qu'il reconnut la cavalerie anglaise, ouvrit une vive canonnade. Cependant le général Lake s'était borné à une simple reconnaissance; l'ayant exécutée, il ploya son infanterie en colonnes serrées, plaça son artillerie dans les intervalles de colonnes et se porta en avant. Les troupes anglaises consistaient dans le 76ᵉ régiment, quatre bataillons de Cipayes, le 27ᵉ régiment de dragons, les 2ᵉ et 3ᵉ régiments de cavalerie indigène, plus l'artillerie; le tout montant à 4,500 hommes. La force de l'ennemi était estimée à 19,000 hommes, dont 6 de cavalerie; de plus, en une centaine de pièces de canon de tous les calibres.

Le général Lake, à la tête de sa cavalerie, se déploya en face de l'ennemi. Des circonstances de terrain défavorables retardèrent la marche de l'infanterie; une heure se passa avant qu'elle eût rejoint la cavalerie. Pendant tout ce temps, celle-ci fut exposée à un feu très vif, bien dirigé,

et qui fit de grands ravages dans les rangs. Le général Lake allait d'un régiment à l'autre, les exhortant à conserver soigneusement leurs rangs. Ayant eu un cheval tué sous lui, le major Lake, son fils, mit pied à terre, et lui donna le sien : un autre accident de guerre le remonta immédiatement, car un cavalier d'ordonnance ayant été emporté au même moment par un boulet, le major Lake s'empara de son cheval; toutefois, tant le hasard de la guerre se plaît à de singuliers jeux, il est à peine en selle que ce cheval est lui-même éventré par un obus. Cependant l'ennemi continuait à se maintenir en bon ordre dans sa forte position. Au lieu de l'effrayer, les démonstrations des Anglais lui donnaient de la confiance par leur lenteur. Lake eut recours à un stratagème : il donna l'ordre à la cavalerie de battre en retraite, dans le double but de hâter sa jonction avec l'infanterie alors en marche, et d'attirer l'ennemi à sa poursuite. A peine les Mahrattes aperçoivent-ils le mouvement qu'ils se portent en avant avec toute leur artillerie ; ils poussent de grands cris et ne doutent pas que la victoire ne soit à eux; mais bientôt se présente sur le champ de bataille l'infanterie anglaise. La cavalerie passe derrière elle et se forme en seconde ligne, à peu près à quarante verges derrière l'aile droite, en colonne serrée par escadrons. Bourquien détache une partie de sa cavalerie pour attaquer l'aile droite de l'armée anglaise, dont un détachement se porte à leur rencontre sous le commandement

du colonel Horsford. Mais, au même moment, un bataillon de Cipayes avec quatre canons s'établit dans un village à gauche de la ligne anglaise, qui de la sorte se trouve fortement protégée. Ces mouvements préparatoires exécutés, l'armée entière s'ébranle et se porte en avant, le général Lake, de sa personne, à la tête du 76ᵉ régiment. L'ennemi fait un feu bien nourri; les boulets, la mitraille et les boulets ramés font de grands ravages dans les troupes anglaises. Elles continuent cependant sans se laisser ébranler, s'avancent sans répondre, et l'arme au bras, jusqu'à cent pas de l'ennemi, où elles reçoivent une nouvelle décharge de toute son artillerie. Alors le général en chef ordonne la charge. La ligne anglaise tout entière fait une décharge générale, et se précipite la baïonnette en avant. Cette impétuosité qui succède à tant de calme et de lenteur qu'ils ont prise pour de l'hésitation étonne les Mahrattes; ils s'effraient, quittent leurs rangs, et commencent à s'ébranler. Le général Lake ploie sa ligne en étroites colonnes, et entre les intervalles qui les séparent fait déboucher sa cavalerie indigène et européenne. L'ennemi, poursuivi jusque sur les bords de la Jumna, ne la passe qu'avec la plus grande difficulté et laisse de nombreux cadavres sur le rivage. Suivant pas à pas le mouvement de la cavalerie, l'artillerie à cheval se montre terrible à cette première apparition sur les champs de bataille de l'Inde. Une partie de la cavalerie mahratte essaie alors de se loger dans un village sur la

droite des Anglais; elle est immédiatement repoussée. Au même moment le général Lake pivote sur son aile gauche, enfermant les fuyards entre l'armée anglaise et la rivière. La déroute des Mahrattes, que les officiers français font de vains efforts pour rallier, devient alors définitive; on n'en voit bientôt plus un seul sur le champ de bataille. Du haut des murailles de Delhi, un grand nombre de spectateurs contemplaient cette bataille, d'où dépendait la destinée de l'empire.

L'armée anglaise était demeurée sous les armes sans prendre ni repos ni rafraîchissement seize heures entières, c'est-à-dire depuis trois heures du matin jusqu'à sept heures du soir. L'ennemi était nombreux, assez bien discipliné, bien posté; aussi cette journée où de grands obstacles furent vaincus, doit compter parmi celles qui font le plus d'honneur aux armes britanniques. La perte de Scindiah se monta à 3,000 hommes tant tués que blessés, celle de l'armée anglaise à 409 hommes; 68 pièces de canon et 61 caissons, plus deux caissons chargés d'or et d'argent, tombèrent au pouvoir de ceux-ci. Les canons de fer sortaient de fabrique européenne; deux pièces de bronze, ainsi que les mortiers et obusiers, avaient été coulés dans l'Inde. L'armée anglaise campa sur les bords de la Jumna, en face de la ville de Delhi, dont les hautes tours et les murailles crénelées se dessinaient à l'horizon. Officiers et soldats ne quittaient pas des yeux la ville impériale, désormais prix assuré de leur vic-

toire. Le 14 septembre (1803) l'armée traversa la Jumna. Ce même jour, Louis Bourquien, abandonné de la plus grande partie de ses troupes, se rendit lui-même prisonnier ainsi que quatre autres officiers français, Gersin, Guerinnier, Duperron et Jean-Pierre. On les envoya sous escorte à Fattyghur, d'où ils durent s'embarquer pour la Présidence. A compter de ce jour, le parti français se trouva définitivement anéanti à Delhi. Après la défaite, comme il arrive toujours, le peuple s'était tourné contre les officiers de cette nation; ses ennemis de la veille devenaient ses protecteurs du jour. Immédiatement après la bataille, l'empereur Shah-Alaum envoya un messager au général en chef. Tout en le complimentant de la victoire de la veille, il sollicitait déjà pour sa personne et son trône l'appui des armes britanniques. Le général répondit par les protestations les plus formelles de respect et de dévouement; il donnait en outre au vieil empereur l'espérance d'une prompte amélioration dans sa situation. Langage hautement approuvé peu après par le gouverneur-général. Après avoir félicité le général Lake et l'armée sur leur victoire, lord Wellesley, dans une proclamation publique, louait à plusieurs reprises le général Lake, « d'avoir achevé par une rapide succession de glorieuses victoires la défaite d'un ennemi puissant; d'avoir maintenu l'honneur du nom anglais dans l'Inde par son humanité à l'égard des indigènes des provinces conquises, ainsi que par le respect et la déférence qu'il avait mon-

trés à l'infortuné représentant de la maison de Timour et à la famille impériale. »

La population de Delhi, qui avait souffert longtemps de la tyrannie combinée des Mahrattes et des Français, montrait une grande joie d'en être délivrée. Tout en maudissant la domination de la veille, on la voyait tendre avec un empressement stupide le cou au joug nouveau qui allait peser sur elle. Esclave couronné sur le trône de Timour, l'empereur partageait ces dispositions du peuple. Comme pour le dernier de ses sujets, toute révolution n'était aussi pour lui qu'un changement de servitude. Le prince Mirza-Akbar-Shah, son fils aîné et son héritier présomptif, se présenta de sa personne dans la tente du général Lake, le 16 septembre, à trois heures. Il fut reçu en grande pompe. Après un entretien d'une demi-heure, le général Lake et sa suite, le prince et la sienne, se mirent en marche vers le palais impérial. Une distance de cinq milles à peine l'en séparait; mais les environs et les rues de Delhi se trouvaient couverts d'une foule tellement compacte, qu'on ne pouvait la traverser qu'avec une lenteur extrême. De nombreux spectateurs encombraient les diverses cours du palais; tous attendant avec une indicible anxiété la réapparition du rejeton de Timour, si long-temps dérobé aux yeux de son peuple. A son arrivée au palais, le général Lake fut conduit dans un appartement où jadis avait étincelé toute la magnificence orientale. Un siècle ne s'était pas écoulé depuis que

les princes les plus puissants de l'Inde se prosternaient là jusqu'à terre devant le trône de l'empereur. Un signe de celui qui l'occupait était une loi souveraine, un arrêt de vie ou de mort, un ordre qui parcourait l'immensité de l'Inde avec la rapidité de l'éclair, pour être exécuté avec l'inflexibilité des arrêts du destin. Mais à cette heure, combien les choses avaient changé de face! le descendant du terrible Timour, du grand Akbar, d'Aurengzeb le victorieux, n'était plus qu'un vieillard aveugle, infirme, courbé sous le poids de l'âge, réduit à la pauvreté, dépouillé de toute autorité, assis sur un siége vermoulu, ombragé d'un dais à franges d'or terni, deux débris du temps! double moquerie de la vanité humaine! Il attendait avec terreur, avec angoisse le nouveau maître de Delhi. A peine délivré des Mahrattes, c'était pour passer aux mains, servir aux spéculations de quelques marchands de la cité de Londres. Cette révolution subite n'en répandit pas moins un grande joie parmi le peuple, dont l'extrême misère le portait à entrevoir une amélioration dans tout changement. Le général Lake se promettait d'ailleurs d'améliorer le sort de l'empereur; il s'était hâté de le dire, et le bruit en se répandant dans la foule y produisit une exaltation de joie approchant du délire. Le merveilleux ne tarda pas à augmenter cette disposition : le peuple se plaisait à raconter qu'une main invisible avait rouvert les yeux de Shah-Alaum, afin qu'il pût contempler un moment son libérateur,

avant de retomber tout-à-coup dans les ténèbres. Jaloux de montrer ses bonnes dispositions au général Lake, l'empereur se hâta de lui accorder tout ce qu'il pouvait donner, c'est-à-dire un titre aussi vain que l'autorité qui le conférait. Il l'appela « le glaive de l'État, le héros de la terre, le seigneur du temps, le victorieux dans la guerre. »

Tout en restituant à Shah-Alaum le titre, Scindiah avait annulé le pouvoir impérial. Il exerçait la souveraineté la plus absolue ; 9 lacs de roupies avaient été alloués pour l'entretien annuel de la famille impériale; mais par le fait on n'en employait pas 50,000 à cet usage. L'empereur et sa famille se trouvaient souvent dans un complet dénûment des choses les plus nécessaires à la vie. Ses malheurs, le sentiment de sa cruelle position, lui inspirèrent les stances suivantes. Peut-être n'entendra-t-on pas sans intérêt ce poëte aveugle et couronné, racontant les misères d'un trône dont tant d'autres poëtes se sont plu à célébrer pendant des siècles l'éclat et la magnificence :

« La tempête de l'infortune s'est élevée; elle a soufflé contre moi et m'a renversé ; ma gloire a été livrée aux vents, et mon trône brisé en poussière. Moi, jadis la lumière des souverains, je suis maintenant plongé dans les tenèbres. Le destin m'a privé de la vue ; mais de cela du moins je le bénis : il me délivre de l'insupportable nécessité de voir sur le trône de mes aïeux un autre que moi-même. Ma condition est celle des saints frères qui furent per-

sécutés par Yazud. J'ai été voué au malheur dès ma naissance ; la grandeur et la richesse ont été ma ruine. Que Dieu en soit loué ! elles se sont évanouies. Un jeune Afghan a coupé dans sa racine l'arbre de ta postérité, ô Timour ! En qui puis-je me confier maintenant si ce n'est au Tout-Puissant? Grands sans doute ont été mes péchés, et juste la punition que Dieu m'a infligée ; cependant je me confie dans son pardon. Un serpent que je chérissais m'a trompé et frappé au cœur ; mais sa récompense a été prompte. Pendant cinquante années, j'ai pourvu à la nourriture de mes enfants ; mais voilà que je suis devenu moi-même un mendiant. Mogols et Afghans m'ont trompé ; ceux qui se trouvaient attachés à moi par les liens de l'obéissance les ont brisés pour se joindre à mes ennemis ; ceux qui m'ont juré fidélité ont été les premiers à précipiter ma ruine. Mes femmes et mes filles, belles comme des anges, m'ont été enlevées, excepté la tendre Mebaruc-Mahul. Les Anglais et Azuf-ul-Dowlah (le visir de Oude) s'étaient dits mes amis, et pourtant eux aussi m'ont abandonné. Le roi de Caboul recherche mon alliance ; puisse-t-il arriver promptement à mon secours ! Madajee-Scindiah est ma seule espérance ; il est prêt à venger mes affronts. Mais tandis que je déplore de la sorte l'abandon des peuples et des princes, tandis que je suis tombé dans un abîme de ténèbres, je me laisse consoler par l'espérance ; je me flatte encore qu'un jour il me sera donné de sortir de cette affliction pu-

rifié par l'infortune, illuminé par la Providence. »

C'est comme le dernier soupir de la dynastie du grand Mogol que nous venons d'entendre. La descendance du grand Timour devait s'éteindre sur le trône en la personne du vieillard aveugle dont la douloureuse complainte vient de retentir. Le théâtre même de cette triste scène, la fameuse Delhi, n'avait pas subi de moins étranges vicissitudes que cette célèbre dynastie d'où sortirent ses fondateurs. L'histoire de cette ville, depuis sa fondation, sept cents ans avant l'ère chrétienne, jusqu'à ce moment où Shah-Jehan fonda la nouvelle Delhi, est pleine de malheureuses et terribles catastrophes. Aucune autre ville de l'Inde ne surpassa jamais cette ancienne cité en magnificence et en splendeur. L'ancienne Delhi occupait vingt milles de circonférence, renfermait dans son sein deux millions d'âmes; de nombreuses ruines jonchant toute la plaine voisine, sur une grande étendue de terrain, portent un témoignage incontestable de cette magnificence passée. La cité moderne, la cité mogole fondée par Shah-Jehan, présente, de son côté, d'autres indices d'une magnificence non moins surprenante. L'ancienne Delhi ayant été ruinée, dévastée par le sort de la guerre, Shah-Jehan saisit cette occasion de suivre l'exemple de son propre père, qui avait relevé Lahore, de son grand-père Akbar, qui avait rebâti Agra. Il forma le projet de rappeler l'ancienne capitale de l'Indostan à un degré de splendeur supérieur à celui dont elle eût jamais brillé.

A la vérité il se proposait en revanche de lui imposer le nom Shah-Jehanabab, c'est-à-dire ville de Shah-Jehan.

Une nouvelle ville, commencée en 1632, ne tarda pas en effet à s'élever sur la rive ouest de la Jumna, et bientôt, au dire des historiens contemporains, éclipsa l'ancienne Delhi par l'élégance de son architecture. Enfermée dans une muraille de briques et de pierres, elle occupe sept milles de circonférence; sept portes, portant les noms de Lahore, Ajmeer, Turkeman, Delhi, Moor, Caboul et Cachemire, y donnent entrée. Au nord, entouré de trois côtés par une haute muraille de pierres rouges et d'un profond fossé, occupant un mille de circonférence, s'élève le palais impérial. La rivière baignait jadis, à l'est, les murailles de ce palais; à cette époque, elle avait déjà commencé à s'en éloigner, comme si cet ancien témoin de la gloire de la maison de Timour eût répugné à en réfléchir dans ses ondes la douloureuse décadence. A l'entrée du palais, se trouvait d'abord une immense salle d'audience où attendaient confusément tous ceux qui voulaient voir l'empereur, seigneurs, soldats, hommes du peuple. Cette salle d'audience était située à l'extrémité inférieure d'une cour en carré long, tout autour de laquelle s'élevaient deux étages de nombreux appartements, dans les jours de prospérité de la dynastie impériale, occupés par les nobles, les officiers de la cour; enrichis des plus belles tapisseries, tout entourées de soie et de ve-

lours. Une voûte intérieure menait de là à une seconde cour carrée, de même forme et de même grandeur. A l'extrémité du carré, en face de la porte d'entrée, on voyait un second dewan, ou salle d'audience; celle-ci réservée particulièrement à la noblesse. Construit en marbre blanc, élevé sur une terrasse de même marbre de quatre pieds de haut, ce bâtiment n'avait pas moins de cent cinquante pieds de long sur quarante de large. Un grand nombre de colonnes soutenaient sa toiture en forme de terrasse, faite aussi en marbre blanc, orné d'arabesques en pierres précieuses. Aux angles s'élevaient quatre pavillons en forme de coupoles. Au dessus de la corniche, dans l'intérieur de Dewan, on lisait en lettres d'or : « S'il existe un paradis sur cette terre, c'est ici, c'est ici, c'est ici..» C'est dans cette salle d'audience que se trouvait le fameux *trône du paon*, tout en or massif, incrusté de diamants, de rubis, de saphirs et d'émeraudes, un des plus riches faits de main d'homme. On n'évalue pas sa valeur à moins de trente millions de francs. Ce nom de trône du paon ou trône-paon lui venait de deux statues de ces animaux placées à ses côtés, tous deux étalant des queues dont chaque plume était faite de pierres précieuses imitant son éclat et sa couleur naturelle. Entre les deux paons, suspendu au dais surmontant le trône, on voyait encore un perroquet fait d'une seule émeraude.

Outre le palais impérial, Delhi en comptait un

grand nombre d'autres; ceux-ci appartenant aux grands ou omrahs de l'empire, qui s'étaient empressés de faire leur cour à l'empereur en venant élever leur habitation à côté de la sienne. Tous situés au milieu de spacieux jardins, eux-mêmes semés de bains, de galeries de musique, de nombreux zenanahs, garnis des beautés de Cachemire et de la Circassie. Au centre de la ville, dominait la grande mosquée aussi bâtie par Shah-Jehan. Une rue pavée en marbre, d'un quart de lieue de longueur, garnie de somptueuses habitations, conduisait du palais que nous venons de décrire à la mosquée. Au bout de cette rue se trouvait un large escalier de marbre blanc conduisant à une vaste plate forme sur laquelle était construite la mosquée, entourée d'une grande cour pavée en marbre blanc, renfermant plusieurs grands bassins destinés aux ablutions. Bâtie sur une cour intérieure elle formait un carré long de 260 pieds sur 120; trois dômes la surmontaient, tous trois de marbre blanc, incrusté d'arabesques de marbre noir, tous terminés par un globe étincelant d'or. Les murs extérieurs se trouvaient couverts de sentences du Coran gravé en marbre noir. L'intérieur aussi en marbre blanc, avait de même tous ses ornements en noir. Du côté regardant la Mecque, s'élevait un magnifique autel également en marbre, orné de scuptures enrichies de perles et de pierreries. Aux deux côtés de la mosquée on voyait deux élégants minarets de marbre rouge et blanc, entourés

de galeries de marbre blanc, surmonté chacun de légers pavillons octogones de la même matière; on y montait par un escalier intérieur en forme de vis, de 130 marches d'un pied de haut chacune. La vaste plaine où se trouvaient semés les débris de l'ancienne Delhi se montrait de là tout entière aux yeux du spectateur, s'étendant bien au-delà de la Jumna. Une colonnade voûtée, ornée, de distance en distance, de pavillons octogones, supportait tout l'édifice.

Parmi les ruines de l'ancienne Delhi, on remarquait encore celles d'une magnifique mosquée bâtie par Ferozee; celle d'une autre mosquée qui servit de modèle à Timour pour en construire une semblable dans son village royal de Samarcande; enfin un mausolée de marbre blanc, élevé par Humayoon, et visible au loin par un immense dôme de marbre blanc. Çà et là, autour de ces ruines, se retrouvent encore de nombreux tombeaux, car c'était un des lieux de sépulture habituels aux dignitaires mogols. Parmi eux il en est un auprès duquel les Indous ne passent jamais sans lui donner quelque marque de vénération : c'était celui d'une fille de Shah-Jehan, Jehanazah. Célèbre dans tout l'Orient par sa beauté et son esprit, elle le fut encore par son dévouement filial. Sa sœur Boxanore étant devenue un instrument des ambitieux et parricides projets de leur frère Aurengzeb, avec lequel elle s'était liguée, Jehanazah ne voulut point quitter son vieux père. Enfermée avec lui dans le château d'Agra,

elle y demeura dix ans. Elle mourut peu de jours après lui, et probablement empoisonnée. Sa tombe, fort simple d'après ses dernières volontés, porte cette inscription : « Que la terre et la verdure soient les seuls ornements de ma tombe; c'est ce qui convient le mieux à celle qui a vécu humble d'esprit et de cœur. » Sur un des côtés on lit : « Ci-gît la périssable fackir Jehanazah Begum, fille de Shah-Jehan, et disciple des saints de Cheesty, l'année de l'hégyre 1094. » L'esprit de l'Évangile n'aurait rien dicté de plus touchant.

Non loin de là se trouvaient les jardins royaux de Shalimar, bâtis par l'empereur Shah-Jehan dans la quatrième année de son règne. Ils avaient, dit-on, coûté un million de livres sterling; mais ce n'était que leur moindre mérite : le choix de l'emplacement, leur distribution, leur construction, montraient en Shah-Jehan autant de goût pour les beautés pittoresques qu'il avait montré de génie en bâtissant d'autres ouvrages d'art. Des bains, des pavillons, des grottes, d'épais ombrages, en faisaient un lieu de délices et de fraîcheur au milieu des chaleurs de l'été. Par une destinée aussi capricieuse que celle de la maison de Timour elle-même, ils devinrent plus tard une maison de campagne du résident anglais à Delhi. « On ne saurait trouver un lieu, dit un voyageur, plus propre à rendre la solitude agréable, à flatter les sens, à adoucir les soucis de la royauté, à faire oublier l'ennui de la vie. » Un des plus curieux objets des environs de

Delhi était encore une colonne appelée le Cutab-Minas, surpassant en élévation celle de Trajan et d'Antonin à Rome, celle de Théodose à Constantinople. Construite en granit d'un grain très fin, elle est couverte, de sa base au sommet, de versets du Coran, si bien gravés, qu'ils ont résisté pendant six siècles à tous les outrages du temps. Quatre galeries, la première à 90 pieds du sol, la deuxième à 140, la troisième à 180, la quatrième à 203 pieds, l'entourent; à cette dernière hauteur, la colonne s'arrondit en dôme, et le marbre blanc succède au rouge jusqu'à son sommet terminé par une majestueuse coupole où reparaît cette dernière couleur. Un escalier construit en spirale conduit de la base au sommet de la colonne. Cette colonne ainsi qu'une autre (cette dernière parvenue seulement à 60 pieds de hauteur) avaient pour destination de servir d'ornement à l'entrée d'une grande mosquée élevée sur les ruines d'un temple indou. Dans l'esprit de son fondateur, cette seconde colonne était destinée à devenir un symbole éclatant du triomphe du culte de Mahomet sur la religion de Brahma; mais à peine en voit-on çà et là quelques ruines, à quelques pas desquelles gît l'auteur de cet ambitieux dessein. Les Anglais purent encore admirer le célèbre observatoire, appelé Gentur-Muntur, élevé dans la troisième année du règne de Mahomet-Shah par Jeysing, rajah d'Ambhera, fondateur de la principauté de Jaypoor, à environ deux milles de la ville. Tout interrompu qu'il a été, cet observatoire

n'en fait pas moins quelque honneur aux connaissances astronomiques de son fondateur, passionné pour l'astronomie. Il en éleva en outre quatre autres à Surai-Jeypoor, Mutra, Benarès et Ougein. Il calcula et fit calculer avec beaucoup de peines et de dépenses des tables astronomiques, publiées en 1728, et dédiées à l'empereur.

Nous avons déjà parlé des mosquées de la ville; mais parmi elles celle nommée Choudun-Chake mérite une mention particulière. C'est sur la terrasse de cette mosquée que s'assit Nadir-Shah, lorsque, ministre inflexible du destin, il fit exterminer la population presque entière de cette grande cité. A l'époque où nous sommes parvenus, la tradition conservait encore certains détails en général peu connus des anciens historiens. Le conquérant s'étant engagé à épargner la ville au prix de 30 millions de livres sterling (750 millions de francs), les magistrats s'employèrent à lever cette contribution. Ce moyen présentant quelque lenteur, Nadir en imagina un autre. Interdisant toute communication entre la ville et le dehors, il empêche les vivres d'entrer et de sortir : la famine éclate. Alors Nadir ordonne que les greniers publics, qui regorgeaient d'approvisionnements, soient ouverts. Le riz et le grain sont vendus à un prix énorme et fixé d'avance; une foule innombrable n'en assiège pas moins le marché. Un soldat persan, employé à maintenir l'ordre, veut se saisir d'une mesure de riz, qu'un homme du peuple vient de payer au poids de l'or;

ce dernier résiste, et ses compatriotes le soutiennent. Au milieu de ce tumulte, une voix s'écrie que Nadir est mort; cette nouvelle encourage le peuple dans sa résistance, de nombreux conflits s'ensuivent, plusieurs soldats persans sont égorgés. Instruit de ce qui se passe, Nadir rassemble sa garde, et va prendre position auprès de cette mosquée, où il demeure jusqu'au matin du jour suivant. Jusqu'à ce moment, il s'était borné à tenir tête à la sédition; mais un de ses officiers favoris est tué à ses côtés. Dès lors la colère du conquérant, jusque là enchaînée, ne connaît plus de bornes; il ordonne le massacre général de ce qui respire à Delhi. Les soldats irrités reçoivent cet ordre avec de grands cris de joie; ils se répandent de tous côtés, précipitent leurs chevaux sur les masses serrées qui encombrent les rues, frappent de la lance, du sabre et de l'épée, tout ce qui se présente, hommes, femmes, enfants et vieillards. A midi, 100,000 cadavres encombraient les rues, gisant dans leur sang. Au milieu de ces funérailles, les plus vastes qui eussent encore épouvanté le monde, Nadir-Shah ne quitte point la mosquée. Alors, accompagné de ses principaux officiers, l'empereur, humble et suppliant, les yeux baissés, ose paraître en présence du conquérant. Les omrahs qui le précèdent se prosternent devant Nadir, le front dans la poussière, avec ces seuls mots : « Grâce, grâce, grâce pour Delhi! » L'empereur, dont l'émotion par trop forte étouffe dans la poi-

trine la lugubre prière, s'agenouille silencieusement. Cette muette infortune touche tout à coup le farouche Nadir ; il remet le glaive dans le fourreau, et laisse tomber ces paroles : « Pour l'amour de Mahmoud, Nadir-Shah pardonne. »

FIN DU TOME QUATRIÈME.

À la même Librairie.

Paris. — Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.